



Jean-Pierre Langellier

Léopold Sédar Senghor

PERRIN
biographie

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

Jean-Pierre Langellier

LÉOPOLD SÉDAR SENGHOR

PERRIN

Du même auteur

Mobutu, Perrin, 2017 (prix Paul-Bourdarie de l'Académie des sciences d'outre-mer).

Dictionnaire Victor Hugo, Perrin, 2014.

Mauritanie, avec Jacques Sierpinski, Les Imaginayres, 2001.

Les Héros de l'An mil, Le Seuil, 2000.

Deux vérités en face, avec Hamadi Essid et Théo Klein, Lieu commun, 1988.

L'Afrique déboussolée, avec Christian Casteran, Plon, 1978.

© Perrin, un département de Place des Éditeurs, 2021

92, avenue de France
75013 Paris
Tél. : 01 44 16 08 00

ISBN : 978-2-262-09747-9

« Cette œuvre est protégée par le droit d'auteur et strictement réservée à l'usage privé du client. Toute reproduction ou diffusion au profit de tiers, à titre gratuit ou onéreux, de tout ou partie de cette œuvre, est strictement interdite et constitue une contrefaçon prévue par les articles L 335-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle. L'éditeur se réserve le droit de poursuivre toute atteinte à ses droits de propriété intellectuelle devant les juridictions civiles ou pénales. »

Couverture : Léopold Sédar Senghor à New York le 7 novembre 1961.
© United Archives/TopFoto

À Alice et Maxime

PROLOGUE

L'enfant-roi

Ce matin-là, comme souvent, tandis que l'aurore dévoile à peine la savane, le petit Sédar quitte furtivement la grande maison familiale. Il se hâte de rejoindre à travers champs ses camarades de rires et de jeux, pâtres et bouviers. À cinq ou six ans tout juste, il est le plus jeune d'entre eux. Il a le corps frêle mais résistant, l'esprit vif et audacieux. Ce gamin turbulent et fugueur accueille dans la joie l'une de ces longues journées où il s'émerveille livré à lui-même, des beautés de ce « Royaume d'Enfance » qui nourrira son incessante nostalgie d'adulte et de poète.

Le cœur de ce royaume, c'est Djilor, modeste village lové sur la rive droite du Sine, affluent du Saloum, l'un des quatre grands fleuves du Sénégal. Les deux cours d'eau donnent leur nom à la région qu'ils arrosent, le Sine et le Saloum. Les habitants de Djilor appartiennent à l'ethnie des Sérères : pasteurs, agriculteurs, artisans, et quelques commerçants. Presque tous illettrés en ce début du XX^e siècle, comme ce petit garçon qui parcourt la brousse dès l'aube et fait corps avec elle, vivant des jours intenses et libres, ce futur Léopold Senghor, que chacun à Djilor appelle Sédar Gnilane, du nom de sa mère.

Un décor particulier, mi-terrestre, mi-aquatique, s'offre au regard de l'enfant. La plaine se déploie, à perte de vue, tachetée d'acacias et de termitières géantes, brûlante et poussiéreuse en cette saison sèche, mais torride et bourbeuse sous les pluies d'hivernage. De loin en loin se dessine la silhouette tourmentée d'un baobab, l'arbre sacré, repère et refuge du marcheur. Au plus près, une pirogue glisse sur un *bolong*, nom qu'on donne aux bras de mer bordés de palétuviers. Près du fleuve brille le tapis blanc de

tanns, vastes terres nues couvertes du sel laissé par l'océan, ce sel dont les Sérères font commerce depuis des siècles. Lors des grandes marées, l'eau immerge ces hauts-fonds et glisse entre les îlots ombrés de palmiers, de manguiers et de caïlcédrats.

Sédar s'approche maintenant des troupeaux – moutons, chèvres et bœufs - dont il entend monter la rumeur, avant de partager avec les jeunes bergers quelques plaisirs simples de leur âge. Dans la savane herbeuse, le petit garçon monte un cheval à cru, court après un âne, fait siffler sa fronde vers les oiseaux, déniche leurs œufs, éloigne une vipère, vole dans son arbre une pomme cajou qui apaise avec délice sa soif et sa faim. Vient midi, l'heure mystérieuse ou maléfique sous l'implacable été, lorsque les chèvres elles-mêmes recherchent leur maigre part d'ombre. C'est l'heure méridienne où sur les *tanns*, le miroir de sel devient mirage quand Sédar croit voir les Morts de l'Année défiler en procession et qu'il vaut mieux alors « s'écarter des sentiers pour éviter leur main fraternelle et mortelle ». Plus tard, l'enfant brave sa peur des caïmans en nageant avec ses camarades dans le fleuve qui coule au pied de sa maison.

Son escapade en brousse s'achève au crépuscule. Pas toujours à temps pour échapper aux réprimandes de sa mère bien-aimée.

Mère, oh ! J'entends ta voix courroucée
Voilà tes yeux courroucés et rouges qui incendient nuit et brousse noire comme au jour jadis de
mes fugues¹.

Sédar goûte ensuite la nuit d'Afrique, paisible, bénéfique, tendre, où les étoiles et les feux de brousse scintillent.

C'est l'heure des étoiles et de la Nuit qui songe
S'accoude à cette colline de nuages, drapée dans son long pagne de lait
Les toits des cases luisent tendrement. Que disent-ils, si confidentiels, aux étoiles² ?

À l'heure de la veillée, il vibre comme tous les enfants, et sans doute plus que d'autres, à l'écoute des contes et légendes que les vieux transmettent à leur auditoire en haleine. Des récits en partie chantés ou dansés qui le captivent et l'émeuvent.

Redis-moi les vieux contes des veillées noires, que je ne me perde par les routes de la mémoire³.

Les mots livrés à son imagination résonnent vivement dans la jeune âme du futur poète, offerte aux créatures de l'Afrique sauvage et mystique : les *kouss*⁴, lutins nichés dans les tamariniers, les crocodiles, gardiens de fontaines, les lamantins qui chantent dans les rivières et vont boire la nuit jusqu'à leurs sources, les Ancêtres et les Génies qui lui parlent et l'initient « aux vérités alternées de la nuit et du midi ».

L'enfant de Djilor baigne dans l'animisme. Il découvre les forces invisibles de la nature et communie avec elles dans un équilibre harmonieux. Il enregistre les sons, interprète les bruits et les signes, échafaude sa cosmogonie en accord avec l'univers fétichiste de son peuple. Senghor le dira maintes fois : « J'étais animiste à cent pour cent. Tout mon univers intellectuel, moral, religieux était animiste, et cela m'a profondément marqué. C'est pourquoi, dans mes poèmes, je parle souvent du "Royaume d'Enfance". C'était un royaume d'innocence et de bonheur : il n'y avait pas de frontières entre les Morts et les Vivants, entre la réalité et la fiction, entre le présent, le passé et l'avenir⁵. » Le poète conservera ce don d'émerveillement hérité du petit Sédar. Il résumera d'une phrase la grâce de son enfance : « J'avais vécu heureux dans un monde de bonté et de beauté, de dignité et de liberté⁶. »

Comment pourrait-on tenter de partager intimement l'aventure du poète sans ce renvoi à son enracinement primordial dans les villages et l'ethnie de son enfance éblouie ? Senghor le répétera : la moitié de ses poèmes lui seront inspirés par deux cantons de sa région natale. Les souvenirs de la première enfance alimenteront la source de sa veine poétique, seront le levain de son invention créatrice, la matrice de son lyrisme. Les émotions et les images, les visions et les rêves des premières années de jeunesse irrigueront les versets de son œuvre, profondément imprégnée du génie des lieux de sa « petite patrie ».

Il y a plus. C'est son existence tout entière que Senghor nourrira de sa prime jeunesse : « Je ne place pas ce Royaume seulement au début de la vie. Je le place aussi à la fin. En généralisant, je dirai que c'est le but ultime des activités de l'homme que de recréer le Royaume d'Enfance⁷. » Cette période enchantée sera décisive dans la genèse de sa personnalité. Vécue dans la paix intérieure, la confiance et l'amour familial, elle donnera une unité à sa vie autant qu'à son œuvre. Elle lui inspirera, aux heures sombres, une lancinante nostalgie.

Ah ! de nouveau dormir dans le lit frais de mon enfance
Ah ! bordent de nouveau mon sommeil les si chères mains noires
Et de nouveau le blanc sourire de ma mère⁸.

Il renouera, par la mémoire et l'écriture, avec ce temps lointain où rien ne venait troubler l'harmonie entre son intelligence et sa sensibilité. Ce retour sur soi l'aidera à consolider son identité dans ses exils de France. Il se présentera sans cesse, avec une sincérité empreinte il est vrai d'un brin de coquetterie comme un « paysan sèrère ». Manière pour Léopold, le poète et l'homme d'action, de rappeler sa fidélité – et sa dette – envers le petit Sédar.

1

Sangs mêlés

Où est-il né ce gamin de la brousse, moitié gavroche aux champs, moitié enfant sage attentif aux aînés ? Et quand ? À ces deux questions initiales, les livres d'histoire, chronologies officielles et autres manuels scolaires donnent depuis toujours une réponse doublement fausse : Sédar aurait vu le jour à Joal le 9 octobre 1906. Seule l'année est exacte ; ni la date, ni le lieu. L'erreur incombe sans doute au père de Senghor, Basile Diogoye. Il ne fera inscrire la naissance de son fils sur les registres de l'état civil colonial qu'en 1908 lors de son passage dans l'île de Gorée, commune dont dépend administrativement Joal, où il a sa résidence principale. Est-il victime de sa mémoire deux ans après la venue au monde du futur poète ? Ou d'une confusion tout à fait concevable chez un homme qui aura, avec cinq épouses, quarante et un enfants reconnus ?

Mieux vaut se fier à un autre document, numéroté 42 dans le registre annuel de la paroisse de Joal, et qui atteste le baptême de l'enfant Léopold Sédar Senghor, « né le 15 août 1906 à Djilor ». Ce jour-là, le 25 novembre c'est un prêtre barbu et breton, le R.P. Jouan, qui verse l'eau bénite sur le front du bambin – âgé déjà de plus de trois mois – en présence de Léopold et Marie Madeleine Diagne, parrain et marraine. Outre le registre des baptêmes quelques arguments de bon sens plaident pour Djilor. Vingt-trois kilomètres séparent Joal, vieille cité océane, et Djilor, modeste bourg rural où un curé se rend de temps à autre pour rencontrer ses ouailles et célébrer la messe dans

une case-chapelle. Mais pendant l'hivernage – la saison des pluies –, de juin à octobre, les prêtres demeurent sagement sédentaires, tant les pistes sont impraticables en ce lointain début du xx^e siècle¹. Le beau temps de retour – en novembre, s'agissant du petit Sédar –, on amène les bébés à la mission de Joal pour leur premier sacrement. À supposer que l'enfant fût né à Joal, pourquoi aurait-on attendu si longtemps avant de le baptiser ?

Une goutte de sang portugais

Surtout, on voit mal Gnilane quitter, enceinte, son village en plein hivernage pour aller accoucher au domicile marital de Joal, où elle refuserait toujours de s'établir. C'est une femme calme et réservée, mais soucieuse de préserver son indépendance et sa paix. En milieu sérère, où règne le matriarcat, il va de soi que tout jeune enfant « appartient » d'abord à la famille maternelle : il naît en son sein et s'épanouit sous son influence. Nul doute que Gnilane, dotée d'un solide caractère, maintient cette tradition.

Au cours de sa longue vie, Senghor évoquera souvent le petit mystère entourant ses origines, qu'il s'explique mal. Mais il ne jugera jamais utile de faire rectifier sa biographie officielle. La date ? Août ou octobre ? « Ce n'est pas important, sauf pour ceux qui croient aux astres. Le problème est de savoir si je suis né sous le signe du Lion ou de la Balance », dira-t-il à l'écrivain tunisien Mohamed Aziza². Et à son ami Jean Rous : « Mon horoscope est complexe. En fait, mon tempérament est Balance ; mais il y a toutes les chances que je sois né sous le signe du Lion³ » [c'est-à-dire en août]. Il s'en réjouit d'autant plus que le prénom de son père, Diogoye, signifie « Lion » en langue sérère. Le Lion illustrera les armoiries du Sénégal indépendant et donnera son nom à l'hymne national, *Le Lion rouge*, écrit par le poète président.

Le lieu ? Joal ou Djilor ? Dans un texte publié en 1959 par *Présence africaine*, une phrase de Senghor résonne comme un aveu : « Pour les gens de mon village natal, je suis toujours Sédar, fils de Gnilane⁴. » Ce village natal celui de Gnilane, c'est bien Djilor. Pourtant, il plaira à Senghor d'avoir – officiellement – vu le jour à Joal la portugaise, cette oasis côtière à quelque cent vingt kilomètres au sud de Dakar, qui garde encore dans son nom de velours le souvenir de ses fondateurs, émissaires au xvi^e siècle d'Henri le

Navigateur. Le futur chantre du métissage aimera répéter que son nom vient du portugais *senhor*, qui signifie « monsieur », et que coule en lui « une goutte de sang portugais » : « Je suis du groupe sanguin A qui est fréquent en Europe, mais rare en Afrique noire⁵. » Lors d'un voyage au Portugal, en 1955 la recherche de ce lointain héritage dilué au cours des siècles lui inspire, à Coimbra, une nostalgique élégie⁶.

J'écoute au fond de moi le chant à voix d'ombre des *saudades*.

Est-ce la voix ancienne, la goutte de sang portugais qui remonte du fond des âges ?

Mon nom qui remonte à sa source ?

Celui qui ne peut être humilié

Dans les sociétés traditionnelles d'Afrique noire, nommer un nouveau-né est un acte très signifiant. Il s'agit de fortifier symboliquement l'enfant au moment où on l'intronise dans le cercle social qui le prendra en charge. Pour le fils de Gnilane, cette précaution n'est pas superflue, car, comme le petit Victor Hugo de Besançon qui souffrait de débilité infantile, son futur admirateur est né « gris et si chétif⁷ ».

Et ma mère m'a nommé l'Impudent, tant j'offensais la beauté du jour.

Gnilane lui choisit donc un prénom « de conjuration » qui protégera et valorisera son fils.

Il s'appellera Sédar, comme d'ailleurs son grand-oncle et son arrière-grand-père paternels. En langue sérère, c'est une sorte de sobriquet formé du verbe *sed* (« avoir honte, être humilié ») et du suffixe *ar* qui exprime une négation. Sédar : celui qui n'aura pas honte, qu'on ne peut humilier. Toute sa vie, Senghor s'efforcera de mériter son prénom sérère en restant un homme fier. « Heureusement qu'on ne m'a pas appelé "Tu es laid" ou "Personne n'en veut"⁸... », plaisantera le Senghor adulte. Selon une légende familiale, le jour où naît Sédar, un grand baobab tout proche se fend et s'effondre sur le sol pour laisser s'échapper les forces spirituelles qui influenceront le destin de l'enfant. En pays sérère, toute naissance s'accompagne de certains rites de bienvenue : quelques graines de mil dans un mortier et le bruit du pilon frappé trois fois éloigneront les maléfices ; on place une branche d'acacia au sommet de la

case où repose l'enfant ; on dépose l'accouchée entre trois piliers pour qu'elle se libère du placenta ; on enfouit en terre le cordon ombilical ; on offre des sacrifices au Dieu unique, Roog Seen ; on s'adresse aux *Pangools*, les Ancêtres bienheureux qui peuplent la nature. Dans un vers, le poète évoque son « animal gardien », garant de la prospérité des Senghor, le serpent « ancêtre à la peau d'orage sillonné d'éclairs et de foudre⁹ ». Diogoye apprendra à ses enfants qu'il ne faut jamais faire de mal à un serpent, créature sacrée.

On consulte aussi le devin. Celui-ci révèle-t-il à la famille le brillant avenir de l'enfant ? Une autre légende raconte que la grandeur promise à Sédar avant même sa naissance est à l'origine du mariage de ses parents : un jour, tandis qu'une jeune femme, en l'occurrence Gnilane, passe devant eux un vieil homme dit à Diogoye : « Épouse-la, car de ses flancs sortira un enfant qui fera retentir ton nom dans le monde entier¹⁰. » Est-ce pour cela que, dès la naissance de Sédar, son père lui prédit une illustre renommée : « Le jour où les oiseaux géants voleront dans le ciel en portant des hommes sur leur dos et le jour où le grand serpent pourra aller d'ici au Mali en portant des gens, ce jour là mon fils sera un des plus grands hommes de l'Afrique¹¹ » ? Cette histoire transmise par la tradition orale, et sans doute apocryphe, contribuera, avec d'autres, à nourrir et légitimer le mythe d'une gloire prédestinée. Le poète Senghor ne cautionne-t-il pas cette version quelque peu magique de son arrivée au monde lorsqu'il constate avoir reçu du Ciel un don authentique : le pouvoir des mots ?

Seigneur, vous m'avez fait Maître-de-langue...

Vous m'avez accordé puissance de parole en votre justice inégale¹²

L'attribution à Sédar de son prénom chrétien est plus prosaïque. C'est celui de son parrain, ami de Diogoye. Léopold est aussi à la mode grâce à une célébrité de l'époque, le très jeune prince de Belgique, futur Léopold III. Senghor découvrira que saint Léopold fut un margrave d'Autriche et ira s'incliner sur sa tombe dans une abbaye proche de Vienne.

Rejeton mandingue en terre sérère

« Je suis, dira Senghor, un rejeton des Mandingues en terre sérère¹³. » Ses ancêtres paternels descendent des *guelowars*, les guerriers malinkés – ou mandingues – d’origine noble qui, partis du royaume du Gabou, dans l’actuelle Guinée-Bissau, traversant la Casamance et la Gambie, ont conquis au XIV^e siècle et structuré la société sérère installée depuis peu sur la « Petite Côte » au sud de l’actuel Dakar. Les deux ethnies noueront des alliances par des mariages négociés. Quelques vers de Senghor évoquent la prestigieuse princesse Sira Badral, fondatrice de la dynastie mandingue en pays sérère¹⁴ :

Pardonne-moi, Sira Badral, pardonne étoile du Sud de mon sang [...]

Notre noblesse nouvelle est non de dominer notre peuple, mais d’être son rythme et son cœur.

Cette longue histoire, les griots généalogistes la racontent d’une génération à l’autre. Senghor regrettera de ne pas avoir appris le mandingue une langue que son père maîtrise en plus du bambara, du sérère et du wolof. Il rappellera que l’influence mandingue se retrouve partout chez les Sérères dans l’ornement des tam-tams, le vêtement des circoncis, le vocabulaire quotidien ou la science des marabouts¹⁵.

Diogoye Senghor est né à Joal en 1847. Fils de Diène Senghor et de Tié Dioh, il descend du côté maternel d’une noble lignée sur vingt générations. Confié très jeune à son oncle, il l’aide à garder les troupeaux et à cultiver la terre. Un jour, enfreignant l’interdit familial, il part chasser : son fusil s’enraye et explose, lui emportant une phalange. Contraint de renoncer à faire de la chasse son moyen de subsistance, Diogoye est « placé » chez un couple français établi à Joal, Louise et Adrien Murlan. Il est négociant et recherche un employé ; elle est jeune, métisse et infirmière. Diogoye ne retrouvera pas l’usage de son index droit mais restera chez eux pour s’initier, à la demande d’Adrien, aux secrets du commerce. Très doué pour les affaires, il apprend vite et se met à son compte. Devenu un commerçant prospère, il finira par racheter le fonds de son ancien patron et, à sa mort, héritera en viager de sa maison, où Louise vivait encore. Né peut-être animiste ou musulman – nul ne sait –, il est baptisé en 1878 et devient, à vingt-neuf ans, Basile Diogoye.

Basile Senghor, chrétien polygame

C'est un homme entreprenant et sûr de lui, ce qu'illustre un épisode devenu légendaire. Déjà marié à sa cousine Anna, il se présente à Gorée chez un riche armateur musulman pour lui demander la main de sa fille, la très belle Dior Dieng. Le père le congédie, estimant son habit trop peu soigné pour pareille circonstance. Le soupirant se présente à nouveau, tiré à quatre épingles, avec gants, redingote noire, chemise à col recourbé, nœud papillon et haut-de-forme, et obtient satisfaction. Le curé de Joal tente de le dissuader de convoler. En vain. L'épousée, convertie, deviendra Catherine. Basile sera donc un catholique polygame. En échange, il promet au curé de faire baptiser tous ses enfants. Comme l'écrivait joliment Armand Guibert, futur ami de Senghor et poète lui-même, « sous le climat du Sénégal, la rigueur de la monogamie chrétienne se tempère de quelques concessions au flux des saisons et à la chaleur du sang¹⁶ ».

Basile Diogoye se rend souvent à Djilor, où il écoule ses produits manufacturés et s'efforce de convertir les paysans à la culture de l'arachide. Vers 1880, il décide d'y résider une partie de l'année et de montrer l'exemple. Il achète des terres. D'autres lui seront plus tard données par le roi du Sine devenu son ami. Il les couvre de plantations. Il devient à la fois *laman* (maître de terres), éleveur et traitant. Il négocie avec les plus grandes maisons de commerce colonial, Maurel et Prom, Nosoco, Peyrissac, établies à Dakar, Rufisque ou Gorée. Ses greniers sont remplis de mil et d'arachide. Sa connaissance intime des mentalités européenne et africaine fait de lui un habile intermédiaire entre Noirs et Blancs. Son domaine ne cesse de s'étendre. Il emploie plusieurs centaines de paysans. Ambitieux, rusé, clairvoyant et gros travailleur, il devient peu à peu le plus influent notable de Djilor.

Lorsque naît Sédar, la richesse de Basile Diogoye est devenue proverbiale au point d'inspirer une chanson locale : « Cette vache qui meugle est celle de Diogoye, ce cheval qui hennit est celui de Diogoye, tout ce qui vit ici appartient à Diogoye¹⁷. » Il possède plus de mille vaches, une quarantaine de chevaux, une vingtaine d'ânes, quelques dromadaires, animal aujourd'hui disparu dans la région, et trois cotres qui attendent, sur le bras de mer, de faire voile vers Joal et les autres centres de commerce. Ces petits navires reviendront chargés de diverses marchandises, vin, charbon, bois, sucre et pacotilles, aussitôt en vente dans son magasin. Basile prête du grain ou avance un peu d'argent aux paysans dans le besoin. Certains soirs, l'enfant Léopold voit son père « aux doigts tenaces » compter ses louis d'or. Pour ses affaires

qu'il développe avec l'aide de ses fils les plus âgés, Basile se rend régulièrement à Joal où ses deux premières épouses vivent dans une maison de style colonial. Avec ses trois bâtiments, aux tuiles rouges, enserrant une grande cour, cette demeure opulente, tout en arcades, vérandas et logettes tient du caravansérail ibérique¹⁸.

À la naissance de Sédar, Basile approche de la soixantaine. Il a déjà fait sept enfants à Gnilane Bakhom, épousée en octobre 1892. Elle est sa troisième femme et aura, après Léopold, un dernier enfant, Louis-Pierre¹⁹. Né à Djilas, un village du Sine Saloum proche de Djilor, Gnilane vient d'un milieu beaucoup plus modeste que son mari, une famille de bergers. Est-elle une Sérère ? une Peule ? ou un peu des deux dans une région où l'on se marie souvent d'une communauté à l'autre²⁰ ? Senghor lui-même aura des doutes sur l'appartenance ethnique de Gnilane, dont la mère a un nom peul et le père un nom malinké²¹. Seul le clan maternel est identifié avec certitude : les Tabors²². Une autre chose est sûre : ce mélange des sangs africains inspirera une grande fierté à Senghor, lui qui prédira, en pionnier : « Le métissage est l'avenir de l'homme. » Il se sentira dépositaire, grâce à la rencontre de ces deux cultures d'un précieux héritage qu'il chantera dans un hommage poétique à sa mère.

Tu es son épouse, tu as reçu le sang sérère et le tribut de sang peul,
Ô sangs mêlés dans mes veines, seulement le battement nu des mains !
Que j'entende le chœur des voix vermeilles des sang-mêlé !
Que j'entende le chant de l'Afrique future²³ !

2

La « vieille » colonie

Quand Sédar voit le jour, la France est présente au Sénégal depuis près de trois siècles. Des marins dieppois ont-ils découvert ses côtes dès le XIV^e siècle comme aimera l'affirmer le président-poète en hommage à la Normandie, sa province d'adoption¹ ? L'histoire officielle, quant à elle, retiendra le nom du capitaine portugais Dinis Dias qui, le premier, débarque en 1444 sur la presqu'île du Cap-Vert avant de s'établir dans l'île de Gorée.

Dès la fin du XVI^e siècle, dans le sillage des Portugais puis des Hollandais des marins français, aventuriers travaillant pour leur propre compte et livrés : eux-mêmes, fréquentent les rivages du Sénégal. À la fin du règne de Louis XIII, la monarchie reprend en main l'exploration de l'outre-mer. Richelieu accorde à la Compagnie normande le monopole du commerce avec l'Afrique. Muni de ce privilège, le capitaine et marchand Thomas Lamber érige sur l'île de Bocos, à l'embouchure du fleuve Sénégal, « un modeste ouvrage, mi-fortin mi-magasin² » achevé en 1638 mais inondé par la mer vingt ans plus tard. Le commis Louis Caullier le reconstruit sur l'île de Ndar, abritée des colères de l'océan par une longue bande de terre, la langue de Barbarie. Ainsi naît en 1658 le premier comptoir français du Sénégal, baptisé Saint Louis, en l'honneur du Roi-Soleil. Ainsi commence l'aventure de la France en Afrique noire.

Saint-Louis, capitale métisse

À partir de son fort, Saint-Louis devient ville. La population s'accroît, les échanges augmentent, les escales de traite se multiplient. Elle est la base d'exploration – et d'exploitation – de l'amont du fleuve, où l'on commerce avec les rois de la région. Les débuts sont rudes : le climat et les maladies font des ravages, un nouvel arrivant sur trois périt dans l'année. À trois reprises, en l'espace d'un siècle, les Anglais occupent la ville³. Mais, de l'aveu même des Britanniques, elle reste fidèle à la France. En 1779, le premier recensement lui attribue 3 018 habitants. Saint-Louis devient la capitale du métissage, avec ses belles « signares » (du portugais *senhora*), concubines noires ou mulâtres de Européens, que chantera Senghor. De leurs unions temporaires naîtront des générations de Saint-Louisiens au sang mêlé.

Je me rappelle les signares à l'ombre verte des vérandas

Les signares aux yeux surréels comme un clair de lune sur la grève⁴

Second comptoir français, Gorée. Une île encore, à quelques encablures du Cap-Vert. Un modeste îlot de basalte bien placé sur la route des Indes, puis des Antilles, qui offre aux navigateurs un mouillage en eau peu profonde. L'amiral d'Estrées l'arrache aux Hollandais en 1677, mais, comme Saint-Louis, les Anglais le prennent et le reprennent⁵. Poète, libertin et gouverneur du Sénégal à la veille de la Révolution française, le chevalier de Boufflers y séjourne deux ans (1785-1787), trompant son ennui avec la superbe et riche signare Anne Pépin tout en poursuivant avec son amoureuse restée à Versailles, Éléonore de Sabran, une correspondance galante qui le rendra célèbre. Perdus pendant les guerres napoléoniennes, Saint-Louis et Gorée redeviennent français lors du traité de Vienne en 1815.

Dans un premier temps, ces comptoirs insulaires ont un unique objectif : commercer sans coloniser ni tenter d'imposer une domination politique. Les voyageurs européens traitent les rois africains avec égards. Les marchands concluent des accords avec les souverains locaux. Ils versent une redevance appelée « coutumes » pour négocier en sécurité et paient des droits sur les biens qu'ils font circuler. Dans l'ensemble, et malgré quelques conflits, ce commerce profite équitablement aux deux parties jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Au début du XVII^e siècle, le Sénégal exporte surtout des peaux

d'animaux, de la gomme arabique, de l'or, de l'ivoire, de l'ambre contre du fer, des perles, puis, en nombre croissant, des fusils et des munitions. Mais le contenu de ce commerce change au fil du temps. Bientôt, c'est l'homme noir lui-même, « le bois d'ébène » qui devient le principal produit d'exportation les cargaisons d'esclaves étant plus lucratives que les autres marchandises.

La grande déportation

Siècle des Lumières en Europe, le XVIII^e siècle est, pour beaucoup de peuples d'Afrique, l'une des périodes les plus sombres de leur histoire. Il marque l'apogée de la traite négrière. Certes, l'esclavage existe depuis l'Antiquité sous toutes les latitudes. Mais l'extermination des Indiens d'Amérique exige qu'on les remplace par une main-d'œuvre venue d'ailleurs toujours plus nombreuse pour mettre en valeur le nouveau continent. D'où l'accroissement des « commandes » passées en Afrique et la multiplication des razzias. Les Temps modernes donnent à l'esclavage une dimension quasi planétaire sous la forme d'un système économique florissant : le commerce triangulaire. Des négriers blancs, pour l'essentiel portugais, français, anglais et néerlandais, partent des ports d'Europe avec leurs marchandises échangées sur les côtes africaines contre des esclaves capturés par des négriers noirs. Les navires transportent ensuite leur cargaison humaine dans un terrible voyage que les historiens baptiseront la « grande déportation » et où beaucoup périssent. Les esclaves sont vendus à des colons aux Antilles, au Brésil, en Amérique du Nord. Sur les plantations, leur espérance de vie moyenne ne dépassera pas dix ans. Le triangle se referme avec l'envoi vers l'Europe de produits coloniaux : sucre, café, cacao, coton, thé, tabac.

Au Sénégal, la traite des Noirs gravite essentiellement à Galam, près de Saint-Louis, et à Gorée. L'îlot devient le principal centre de transit et de déportation des captifs d'Afrique occidentale, dont témoigne aujourd'hui le tristement célèbre « Maison des esclaves », dernière halte avant le long voyage en mer⁶. La plupart d'entre eux proviennent de l'intérieur du pays. Dans un échantillonnage d'esclaves déportés après 1722 ne figure aucun représentant des Sérères du Sine, groupe auquel appartient Senghor. Les Sérères en général ne fournissent qu'un faible pourcentage – 2,6 % – de esclaves d'Afrique de l'Ouest au XVIII^e siècle. La traite n'affecte cette ethn

qu'à la marge⁷. Il n'empêche, Senghor racontera avoir trouvé la première mention de Joal, son village natal officiel, dans une lettre de Louis XV au gouverneur de Gorée : « Le roi disait, dans un style dont j'ai admiré l'élégance, qu'il fallait prendre bien soin des forts côtiers, car le commerce des esclaves était la principale ressource de la colonie⁸. »

La seconde moitié du XVIII^e siècle voit mûrir en France une prise de conscience anticoloniale : Fénelon et surtout l'abbé Raynal, lecteur attentif des *Mémoires* de Las Casas, dénoncent l'esprit de conquête, où qu'il se porte. Condamnation purement morale. Voltaire innove en abordant le sujet avec pragmatisme, autour d'une question qui sera lancinante aux deux siècles suivants : les colonies sont-elles rentables ? Mais ni lui, ni Montesquieu, ni les animateurs de la Société des amis des Noirs, fondée en 1788 – notamment Jacques Pierre Brissot, Condorcet et l'abbé Grégoire – ne réclament l'abolition immédiate de l'esclavage, qui ruinerait les colonies, mais seulement celle de la traite. Comme le note l'historien Marc Ferro « l'ambiguïté de ces positions tient à ce que, dans les conceptions de l'époque les Noirs doivent d'abord devenir des hommes avant qu'on ne leur parle de leur liberté⁹ ». Autrement dit, les Noirs ne sont pas encore mûrs pour la liberté ; il faut les y préparer. Pourtant, dès 1791, à la Constituante Robespierre lance son célèbre cri antiesclavagiste : « Périront les Colonies, si les colons veulent, par les menaces, nous forcer à ce qui convient le plus à leurs intérêts ! » Trois ans plus tard, par le décret du 16 pluviôse an I (4 février 1794), la Convention nationale abolit l'esclavage dans les colonies. Une décision historique voulue par les Montagnards, avec le soutien des modérés, et anéantie par Bonaparte en 1802, sous l'influence de Joséphine de Beauharnais. Originnaire de la Martinique, la future impératrice est issue d'une riche famille créole qui exige le retour des esclaves dans les plantations. Il faudra attendre 1815 pour que les vainqueurs de Napoléon interdisent officiellement la traite négrière et le 27 avril 1848 pour que l'éphémère II^e République abolisse définitivement l'esclavage à l'initiative du député Victor Schoelcher.

Le triomphe de l'arachide

Le bilan humain du « plus grand génocide de l'histoire », selon les mots de Senghor, demeure un objet de controverse. Combien d'Africains ont été déportés vers le Nouveau Monde ? Les estimations les plus sérieuses oscillent autour de 10 millions d'âmes entre les années 1600 et 1900. Soit une moyenne de vingt mille esclaves par an pendant trois siècles. À cette traite atlantique s'ajoute la traite saharienne (arabe), commencée plus tôt, qui aurait concerné 4 millions de personnes¹⁰. Senghor alignera des chiffres encore plus terribles et sans doute extravagants : 200 millions de morts, en tenant compte de tous les stades de l'esclavage, depuis la razzia jusqu'à l'arrivée aux Amériques « Pour un Noir vendu, dix étaient tués dans les chasses à l'homme¹¹. »

Pour la France, les temps ont changé. Le commerce des esclaves appartient au passé. Au Sénégal, il faut trouver d'autres ressources et créer des plantations employant la main-d'œuvre locale. Cela exige de lancer de véritables entreprises de colonisation plus onéreuses que l'entretien de comptoirs. On songe à planter du coton, de l'indigo, de la canne à sucre. Hélas, les deux premières cultures s'avèrent vite peu rentables, et la troisième inadaptée aux sols et au climat. C'est un échec. Pendant plus de vingt ans, une trentaine de gouverneurs tenteront en vain de développer un embryon d'agriculture face à l'indifférence ou l'hostilité des commerçants, pour la plupart métis, de Saint-Louis et de Gorée, trop attachés au négoce d'autrefois. On en reviendra à la gomme dont la traite perdra, elle-même, de son intérêt après la découverte d'un produit chimique de substitution. L'économie du Sénégal végétera avant d'être sauvée par la cacahouète¹².

L'arachide est une plante providentielle. Elle va permettre de surmonter le dilemme « colonie de comptoir versus colonie de plantation » auquel se heurte le Sénégal. Importée du Brésil par les Portugais dès le XVI^e siècle, elle est riche en huile. De plus, facile à cultiver, elle n'exige pas un fort encadrement européen. Les premiers commerçants bordelais sont arrivés dans les années 1820 encouragés par le gouvernement de la Restauration. Accrochés au pays, ils entrevoient les promesses d'un vaste marché de cette arachide qu'ils baptisent « pistache de terre¹³ ». L'un d'eux, Hilaire Maurel, vulgarise et perfectionne le large sarcloir traditionnel à long manche, auquel il donne son nom, l'« iler ». Les « Bordelais » seront rejoints dans les années 1860 par de petits traitants cultivateurs, venus de l'Ariège et sans le sou, qui font main basse sur le petit commerce de brousse. Ils s'appellent eux-mêmes les « mange-mil », en référence aux nuées de passereaux dévastateurs de récolte

Ils ont été encouragés à s'expatrier par leur compatriote et gouverneur du Sénégal Émile Pinet-Laprade, lui-même originaire de l'Ariège. Les plus riches « pistachiers », dotés d'une flotte familiale, finissent par contrôler tout le circuit, de la récolte jusqu'aux huileries de Bordeaux, laissant la sous-traitance aux mulâtres. La cacahouète fait du Sénégal la colonie la plus prospère d'Afrique pour plus d'un siècle. Le pays vit désormais au rythme de cette culture industrielle, en particulier dans la région natale de Senghor, le Sine Saloum, tout crissant d'arachides : intensément pendant la saison sèche, au ralenti pendant l'hivernage, de juillet à octobre.

Faidherbe, fondateur du Sénégal moderne

Un homme a rendu possible l'essor rapide de l'arachide, par son action militaire et politique résolue : Louis Faidherbe. Professionnel de la colonisation, c'est lui qui conquiert, unifie et organise le Sénégal. Lorsqu'il est nommé gouverneur en 1854, ce chef de bataillon de génie a trente-six ans et sert au Sénégal depuis déjà deux ans. Lillois aux cheveux blonds, grand élancé, le visage maigre et tanné par le soleil de l'Algérie et de la Guadeloupe où il s'est aguerri, grosse moustache et fines lunettes de fer, ce polytechnicien est le prototype de ceux qu'on appellera « les chefs de l'Empire ». Fils d'un volontaire de 1792, il passe, en ce début de règne de Napoléon III, pour républicain et franc-maçon. Il nourrit amitié et admiration pour Victor Schœlcher. Entre deux combats, cet esprit curieux s'intéresse de près à la topographie, à l'ethnographie et aux richesses naturelles. Il s'initie au wolof et parcourt la côte. Méthodique et ambitieux, il a vite appris le Sénégal et gagne l'admiration des Saint-Louisiens qui ont plaidé pour sa nomination.

Faidherbe commence par pacifier les régions indociles. Conscient que l'Afrique ne peut être conquise durablement que par des Africains, encadrés par les Blancs, il met sur pied en 1857 le premier bataillon de « tirailleurs sénégalais¹⁴ ». Dès 1855, il se lance dans la reprise en main de toute la vallée du fleuve, harcelée par les Maures et les Toucouleurs. Il défait l'émir mauritanien du Trarza, Mohamed el-Habib, et son épouse sénégalaise, la reine du Walo Djim Both, qui prenaient le bas fleuve et Saint-Louis en tenaille. Dans la région du haut fleuve, l'ennemi est autrement redoutable : El-Hadj Omar marabout toucouleur, autoproclamé calife des Tidjanes. Ce personnage

charismatique, que ses disciples tiennent pour un saint, s'est taillé un immense empire fondé sur un islam radical. Combattant de la foi, il part en guerre sainte contre les rois païens et prétend imposer un tribut aux Blancs pour les laisser commercer. Aux portes du Soudan, en 1857, à la tête de vingt mille guerriers fanatisés et envoûtés par sa prédication, il assiège pendant quatre mois le fort français de Médine. Ce poste avancé, défendu par une cinquantaine de tirailleurs et sept Européens, résiste jusqu'à l'arrivée des troupes de Faidherbe qui mettent en déroute les assaillants¹⁵. En France, les dessins de la presse populaire commencent à idéaliser les tirailleurs, ces Noirs à chéchia qui brandissent le drapeau tricolore¹⁶. Omar acceptera de conclure un traité avec la France.

En cette même année 1857, il est grand temps de dégorger Gorée qui est surpeuplée. Le 25 mai, le contre-amiral Léopold Protet prend possession, avec les marins de la *Jeanne d'Arc*, de la presqu'île du Cap-Vert et fonde Dakar près d'un village de pêcheurs de l'ethnie lébou. La géographie de ce Dakar inspirera à Senghor plus d'une métaphore : « soc noir lancé dans l'océan fertile », « promontoire ouvert à la mer et à tous les vents du monde ». Initialement boudé par les commerçants, qui le jugent trop à l'écart des pistes caravanières, Dakar prendra le dessus, après l'ouverture de son port en 1866 sur ses rivaux : Gorée trop exigüe, Rufisque mal orientée, Saint-Louis à la rade inconmode.

Pour dynamiser les transports d'arachide et mettre en valeur Dakar, il faut le relier à Saint-Louis par une route et une voie ferrée. Cela suppose d'annexer le Cayor, principal royaume wolof, dont le *damel* (roi), Lat Dior, s'oppose farouchement au chemin de fer. Fin stratège et opiniâtre, il noue des alliances pour combattre Faidherbe et ses successeurs. En 1877, il écrit au gouverneur Louis Brière de L'Isle : « Si vous établissez un chemin de fer en plaçant de la distance en distance des postes pour le commerce, vous m'enlevez mon pays et vous me dépouillez de tout ce que je possède. » Malgré les trahisons et les revers, il poursuit la lutte jusqu'à sa mort en 1886, face aux spahis enrôlés par la France. Selon la légende, il sera mortellement atteint par une balle en or massif, spécialement fabriquée pour lui. Avec Omar, Lat Dior reste le plus grand résistant à la conquête française. Mais il perdra la bataille du rail : le chemin de fer est inauguré en 1885. Sa construction aura été l'occasion d'imposer à une main-d'œuvre africaine récalcitrante le « travail forcé », ce fardeau qui accablait les populations indigènes.

Citoyens et sujets

Administrateur-né, Faidherbe rationalise le fonctionnement de la « colonie mère » qu'il divise en régions, subdivisées en « cercles ». Ce système se diffusera dans toute l'Afrique noire française. En théorie, il est très centralisé en pratique, il est nettement plus souple, car Faidherbe manque de personnel français compétent et souhaite laisser les populations conquises régler autant que possible leurs propres affaires. Il développe l'éducation, parraine « l'école des otages » réservée aux fils des chefs, crée une école franco-musulmane et fonde une école laïque à l'intention des musulmans qui répugnent à envoyer leurs fils chez les curés. Dans un discours pour la distribution des prix du collège de Saint-Louis en 1860, il exhorte les enfants musulmans du Sénégal à « chercher chez nous... vos exemples et vos directeurs intellectuels » : « La question de la croyance réservée, vous n'êtes nullement obligés d'imiter les Arabes dans leurs coutumes, dans leurs mœurs, dans leur ignorance¹⁷. »

À tout cela s'ajoutent les mille travaux d'équipement : routes, port télégraphe, phare du Cap-Vert, navigation fluviale, assainissement urbain, construction de nombreux bâtiments officiels, etc. Fruit d'une conquête militaire souvent brutale, le Sénégal moderne naît au forceps. Mais quand il le quitte après ses deux mandats (1854-1861, 1863-1865), Faidherbe a transformé des comptoirs démunis et des escales vulnérables en une colonie structurée qui commandera pendant près d'un siècle une immense région baptisée AOF (Afrique-Occidentale française) en 1895, avec pour capitale Saint-Louis puis Dakar en 1902.

Un lien politique existe entre le Sénégal et la France depuis la Révolution. Estimant faire partie de la communauté nationale, les Saint-Louisiens rédigent le 15 avril 1789 leurs « très humbles doléances et remontrances » qu'ils adressent aux États généraux. Ce cahier de vingt et une pages commence ainsi : « Nègres et mulâtres, nous sommes tous Français, puisque c'est le sang français qui coule dans nos veines et celles de nos neveux. Cette origine nous enorgueillit et élève nos âmes¹⁸. » Senghor, évoquant l'épisode, aimera y voir une première affirmation de la négritude. Interprétation hautement fantaisiste car le cahier tourne autour d'une revendication centrale : la libéralisation totale du commerce du « bois d'ébène » en direction des Antilles et la dissolution de la vieille Compagnie du Sénégal qui en avait, depuis Colbert, le monopole. Les grandes familles métisses dénoncent « le joug insupportable du

despotisme affreux » qu'exerce la compagnie par son « privilège exclusif » Loin de lancer un cri d'émancipation, ce cahier est un plaidoyer esclavagiste dont les auteurs, en grande majorité métis, songent surtout à accroître leurs profits aux dépens de l'administration royale.

Sous le gouvernorat de Faidherbe s'affirme une distinction cruciale et durable entre deux types de juridiction coloniale : d'un côté les communes, de l'autre le protectorat. La III^e République érige en communes de plein exercice Saint-Louis, Gorée, Dakar (en 1871) et Rufisque (en 1880). Leurs « habitants », selon le terme officiel, ou « zoreilles », plus vulgairement, sont des citoyens français relevant du code civil, quelle que soit la couleur de leur peau¹⁹. Ailleurs, la grande majorité des Sénégalais ne sont que des « sujets » relevant du code de l'indigénat, et dépourvus de tout droit politique. Seule une petite élite urbaine – quarante mille citoyens au tournant du XX^e siècle – bénéficie du régime républicain égal et multiracial. Un député la représente : l'Assemblée nationale. Lorsque Sédar Senghor voit le jour, cet élu est un avocat métis, François Carpot. Il faut attendre 1914 pour que les communes du Sénégal envoient au Palais-Bourbon un Noir, Blaise Diagne, « fils d'un cuisinier et d'une pileuse de mil » selon ses propres mots. Diagne, sénégalais comme Senghor, deviendra son protecteur. En attendant, cette lente émancipation ne concerne ni l'enfant Sédar ni sa famille qui, dans leur lointain village du Sine Saloum, sont de simples « sujets » sans existence politique.

3

Entre la mère et l'oncle

« Je me sentais de sang maternel », se souviendra Senghor en évoquant sa petite enfance. Rien d'étonnant dans cette société matriarcale. Comme il l'expliquera, « la véritable famille sérère est la famille maternelle, la famille étendue, qui comprend tous les descendants, en ligne maternelle, d'une même femme, qui est l'Ancêtre commun. Car les liens du sang se nouent par la mère et par elle seule. "C'est le ventre qui anoblit", dit le Sérère¹ ». Voilà pourquoi Senghor ajoutera que, bien qu'issu d'une lignée noble par son père, il ne l'était pas lui-même, sa mère descendant d'une modeste famille de pasteurs sédentarisés. Qu'importe : une relation fusionnelle lie Sédar et Gnilane.

J'ai grandi à ton ombre ; la douceur de tes mains bandait mes yeux².

Il confiera à Jean Rous : « J'adorais ma mère [...]. Je dormais dans sa chambre, et, même dans la journée, quand je me réveillais de ma sieste et que je ne la voyais pas, je me mettais à pleurer³. » Cette mère qui lui dira souvent « Ce n'est pas humain de ne pas pleurer » le console et l'apaise.

Comme à Djilor jadis

Ma mère ceignait mes angoisses de feuilles de manioc⁴.

D'autres voix féminines bercent son enfance. Il y a Ngâ⁵, authentique nourrice aux seins généreux, qui l'entoure d'affection, cuisine, lessive et, en plus, compose et chante. Le bébé Sédar est élevé au lait d'une muse dont la voix l'imprègne d'images et de rythmes.

Je repose la tête sur les genoux de ma nourrice Ngâ, de Ngâ la poétesse⁶.

Elle n'est pas la seule enchanteresse.

Les poétesses du sanctuaire m'ont nourri⁷.

Ces autres virtuoses du verbe, Léopold Sédar les découvrira un peu plus tard, à Joal et à Fadiouth, l'île aux coquillages voisine. Il les appellera ses « Trois Grâces », dont la plus célèbre, Marône N'diaye, composera quelque deux mille chants-poèmes. Bien plus tard encore, en 1945, l'agrégé de grammaire Senghor reviendra au Sénégal pour enquêter sur la poésie orale négro-africaine. Il passera plusieurs semaines avec Marône, transcrivant et traduisant ses *kim ndyom*, ou « chants de lutte⁸ », sortes de haïkaïs de deux à quatre vers : « C'était une femme extraordinaire qui, dans ses poèmes racontait sa vie : espoirs, amours et déceptions⁹. »

Tokô'Waly, maître de connaissances et de sagesse

En cette aube du xx^e siècle, Sédar a maintenant l'âge de faire ses premiers pas sur le sol. Fini la vie à hauteur de femme, serré dans un pagne, la joue collée sur un dos féminin. Fini le sein confortable. Pour protéger l'enfant des malheurs à venir, on lui fait boire l'eau de la première pluie. On marque son sevrage nutritionnel et psychologique par une petite cérémonie en préparant une galette de mil où son nom est inscrit. Sédar est maintenant lui-même, un petit être à part entière¹⁰. Il peut s'ouvrir à la vie sous l'aile protectrice d'un homme, frère aîné de Gnilane et chef du clan maternel, Tookor (oncle) Waal Bakhoum, dit Tokô'Waly.

Ce paysan moyen, éleveur et cultivateur, qui ne sait lire ni écrire et ne parle que le sérère, devient la grande figure auprès de laquelle l'enfant s'éveille au monde. L'oncle prend en charge l'éducation rurale de son jeune

neveu. Il lui apprend à monter à cheval, à traire les vaches, à surveiller les troupeaux. Il fait de lui un jeune pâtre qui conduit les bêtes, un agriculteur novice qui assiste aux semailles, surveille la pousse des plantations, participe à la récolte, guette la venue de la pluie. Il l'initie aux arbres, aux plantes, aux animaux, et, pour mieux lire les secrets de la nature, aiguise son regard. Senghor se souviendra avec tendresse de ces années d'apprentissage à ses côtés.

Cet oncle qui l'enthousiasme, qui sait tant de choses et les explique si bien, Sédar aimerait ne jamais le quitter. Lorsque l'enfant se lève avant l'aube, c'est souvent pour le rejoindre, là où il a dormi. Il le réveille et le pousse à partir aux champs. L'oncle persuade l'enfant de dormir encore un peu. Alors nous raconte en souriant la dernière fille survivante et nonagénaire de Tokô'Waly, « Sédar se glissait dans le lit, entre mon père et ma mère. C'était un coquin¹¹ ! »

Tokô'Waly mon oncle, te souviens-tu des nuits de jadis quand s'appesantissait ma tête sur ton dos de patience¹² ?

Auprès de son oncle, Sédar voyage par la pensée dans l'espace et le temps. Tokô'Waly lui révèle son enracinement ancestral, mais lui dit aussi l'indicible, raconte les génies des arbres et de l'eau, du feu et de la pierre, les météores et les étoiles, la présence et le langage des esprits. L'oncle répète didactique, les contes et leurs images ; l'enfant boit ses paroles et reçoit avec elles l'essence de l'africanité. À l'école de la brousse, en écoutant Tokô'Waly et « les récits bleus des bergers », Sédar se forge une cosmogonie.

Toi Tokô'Waly, tu écoutes l'inaudible

Et tu m'expliques les signes que disent les Ancêtres dans la sécurité marine des constellations¹³.

Pour l'enfant, l'oncle est un maître de connaissances et de sagesse. Mais c'est surtout son père, Basile, qui lui transmet le code des valeurs auquel il s'efforcera toute sa vie de rester fidèle. Nul mieux que Senghor ne résumer cet idéal sérène : « La première notion de ce code est le *jom*, que je traduis par "sens de l'honneur". Le *jom*, c'est la conviction qu'on a de sa dignité parce que de son intégrité morale [...]. Il est si important que, lorsque celui-ci est atteint, si peu que ce soit, il n'est qu'un moyen de le recouvrer : le suicide [...]. Mon père avait, dans je ne sais quelle circonstance, traité son

palefrenier de “menteur”. Quelques heures après, on trouvait celui-ci pendu dans sa case. Ce geste m’a hanté toute ma vie pour me rappeler, dans les grandes circonstances, mon devoir. Les trois principales vertus qui font “l’honnête homme” sont la *kersa*, le *teguin* et le *mun*. La *kersa*, que l’on traduit, souvent, par “discretion” ou “pudeur”, est, essentiellement, la “maîtrise de soi” [...]. Le *teguin*, c’est la manière de se tenir et conduire. Ce sont les bonnes manières. Je songe particulièrement à la politesse, désignée par le mot *teranga* [...]. Quant au *mun*, c’est cette “patience” qui est, plus qu’on ne le croit, une vertu africaine, celle que l’on prête habituellement à notre classe laborieuse d’hommes libres : aux paysans, pasteurs et pêcheurs¹⁴. » À ce primat de l’honneur, Senghor ajoutera deux devoirs particuliers, l’*orma*, « la reconnaissance due à toute personne qui nous a obligés », et la *touyâbo*, « la gratitude pieuse due notamment à ses parents »¹⁵.

Cette gratitude, le Senghor adulte l’exprimera plus à son oncle et à sa mère adorée qu’à son père, il est vrai beaucoup moins présent dans sa petite enfance. Il admire et respecte Basile, mais il le craint aussi. Il redoute ses châtiments : « Mon père me battait souvent le soir, il me reprochait mes vagabondages¹⁶. » Même l’oncle aimé se fâche parfois contre cet enfant turbulent :

Je suis le bourricot de Tokô’Waly, qui ruait sous le bâton, le petit Sérère tout noir et têtue¹⁷.

Une maison familiale surpeuplée

Mais l’éducation paternelle se fait « plus par l’exemple que par les réprimandes, par l’éloge du geste élégant et de l’acte noble que par la taloche¹⁸ ». Car la noblesse, l’élégance et la force de Basile impressionnent le petit Sédar. Lorsqu’il réside à Djilor, Basile, après avoir fait sa toilette matinale, s’assied sur une chaise et reçoit le salut des paysans. Les femmes esquissent une génuflexion et les hommes apportent leur dîme, du mil ou du lait¹⁹. Parcourant ses provinces, le dernier roi du Sine, descendant des conquérants malinkés, Komba Ndoffène Diouf, a pour coutume de faire halte chez Basile²⁰. Il arrive en magnifique arroi, sous son manteau de pourpre et sur son « cheval-du-fleuve ». Quatre griots l’escortent, parmi d’autres, comme les quatre portes de la Ville et les quatre provinces du Royaume. Ils chantent de :

poèmes en s'accompagnant de leur *tama*, leur tam-tam d'aisselle. Le souvenir ébloui de ces visites fastueuses s'imprimera, indélébile, dans la mémoire de l'enfant et du poète.

Il appelait mon père « Tokor » ; ils échangeaient des énigmes que portaient des lévriers à grelots d'or
Pacifiques cousins, ils échangeaient des cadeaux sur les bords du Saloum
Des peaux précieuses des barres de sel, de l'or du Bouré et de l'or du Boundou
Et de hauts conseils²¹

Senghor gardera en tête ces images d'une Afrique aristocratique : « Il y avait une simplicité remarquable dans tout cela, et en même temps, la solennité d'un rituel. Je me rappelle les conversations des deux hommes. C'était le type même du dialogue négro-africain, avec son ton serein, ses mots choisis, ses formules de politesse. C'est ce souvenir qui m'a donné le plus l'impression qu'il y avait une civilisation négro-africaine²². »

Notable très fortuné, grand seigneur de la propriété et du négoce, Basil possède à Djilor une vaste demeure digne de son rang, entre le fromager géant qui sert d'arbre à palabres aux hommes du village et le fleuve aux bras majestueux. C'est une villa, au sens romain du mot, comprenant un bâtiment central, baptisé « maison haute », un gynécée pour les mères et leur progéniture, des chambres pour les domestiques. Onze pièces en tout, sans compter l'écurie, le magasin et le *wharf* au bord de l'eau où accostent les cotres. Une véritable ruche s'agite autour de la grande cour où se dresse, seul, un figuier séculaire. Autour de Sédar prolifère un nombre à peine imaginable de frères, sœurs et cousins. Une soixantaine d'âmes au total.

Mes frères et mes sœurs serrent contre mon cœur leur chaleur nombreuse de poussins²³.

Dès ses plus tendres années, Sédar sent battre le pouls profond de l'Afrique prodigieuse, grouillante de vie, haute en couleur, pleine d'odeurs, de bruits familiers, de chants, de cris, de rires et de larmes. Cet enfant ultrasensible à toutes les sollicitations du monde qui l'entoure et riche de ce don d'étonnement qu'il gardera toute sa vie enregistre les multiples signes de la nature et s'imprègne de leur magie. Cette perméabilité émotive du petit Sédar, Senghor la décrira, en analysant l'œuvre de Marcel Proust : « C'est pendant sa jeunesse, et encore plus pendant son enfance, que l'homme dispos

de cette merveilleuse faculté de pouvoir, par tous ses sens, capter les ondes qu'émet chaque chose, chaque être, et de réagir en imaginant, en recréant le monde, un monde plus intelligible et plus beau en même temps, plus harmonieux²⁴. »

Récits, rituels et palabres

Au cours des longues veillées sous le toit familial, les récits, les rituels et les palabres développent en lui ce sens civique et social qu'il incarnera au plus haut point. Il entend les griots évoquer la grandeur perdue des empires d'autrefois, la merveilleuse histoire – qui peuplera ses rêves – de Soundiata Keita, l'enfant né paralysé, guéri par miracle, devenu conquérant puis fondateur de l'empire du Mali. Il admire le courage de ses glorieux aïeux : les sérères qui, à la bataille de Fatick (1859), face aux troupes de Faidherbe s'étaient bardés de poids de fer les empêchant de fuir lorsqu'ils étaient désarçonnés : il ne leur restait alors qu'une issue, combattre jusqu'à la mort.

Il participe aux cérémonies qui accompagnent le mouvement des saisons. Il chante et danse au rythme des tam-tams lors de la fête annuelle de la chasse. Il découvre la religion familiale, centrée sur le culte des ancêtres. Avec sa mère ou son oncle, il dépose des offrandes, un peu de nourriture ou de lait caillé, sur la tombe de Djidjack, le fondateur du village. Il est encore trop jeune pour se rendre au sanctuaire de Mbissel, à mi-chemin entre Djilor et Joal, où repose au pied d'un arbre fétiche le tombeau de Meissa Waly Dione, le premier *bour* (roi) sérère de la dynastie malinké, que protègent un cercle d'épines et huit troncs de rôniers. Les devineresses y prédisent l'avenir, et les pèlerins, venus de loin, pratiquent le culte du serpent dans cette enceinte sacrée où la couleur rouge est bannie.

À fréquenter les tombes, écouter les légendes ou s'adresser aux âmes, l'enfant apprend les rudiments de la religion sérère : un Dieu unique, Roog Seen ; des intermédiaires qu'il faut savoir se concilier : les Morts qui, loin de disparaître, continuent de mener une vie cachée aux vivants, et les Esprits qui hantent les champs, les maisons et les rues – Esprits et Morts, bénéfiques si on pense à eux, hostiles si on les néglige ; des prières et des sacrifices pour protéger le village. Senghor l'ethnologue le répétera souvent : le Négro Africain est monothéiste, aussi loin qu'on remonte dans son histoire : « Il n'y

a qu'un seul Dieu, qui a tout créé. Toutes les puissances, toutes les volontés des génies et des Ancêtres ne sont que des émanations de Lui [...]. Mes grand-mères sérères avaient recours à Lui dans les grandes détresses. Elles s'habillaient en hommes, avec tout l'attirail, tiraient des coups de feu et lançaient des flèches au ciel. Elles allèrent même jusqu'à dire des grossièretés... en français. Et Dieu, se déridant, exauçait²⁵. »

Deux fois minoritaire

Les deux monothéismes venus d'ailleurs, l'islam et le christianisme, n'ont pas dissipé cette ambiance animiste où baigne l'enfant Sédar. Les Sérères sont les « sérébabés », c'est-à-dire ceux qui se sont séparés parce qu'ils étaient rétifs à la religion de l'Almamy²⁶ du Fouta Djallon, converti à l'islam. Ils ont été en guerre avec lui pendant seize ans, au XI^e siècle, avant de s'installer au Sine Saloum. Le poète a évoqué cet épisode fondateur dans son œuvre.

On nous tue, Almamy ! on ne nous déshonore pas²⁷.

Ni ses montagnes ne purent nous dominer ni ses cavaliers nous encercler ni sa peau claire nous séduire

Ni nous abâtardir ses prophètes.

Ma sève païenne est un vin vieux qui ne s'aigrit, pas le vin de palme d'un jour²⁸.

Jusqu'à la conquête française, le peuple sérère résiste en partie à l'expansionnisme de l'islam qui, implanté depuis le XI^e siècle dans le nord du pays, finit de submerger le Sénégal au XIX^e siècle. Ensuite, il continuera d'abriter une minorité catholique concentrée dans la région côtière, autour de Joal. Ainsi, désireuse de mourir en chrétienne, Gnilane sera baptisée peu de temps avant de rendre l'âme en 1948 ; pieux sur ses vieux jours, Tokô'Waly se convertira à l'islam. Senghor sera donc deux fois minoritaire, comme Sérère et comme catholique, un handicap qu'il saura, une fois devenu adulte habilement surmonter²⁹.

Sédar a maintenant sept ans. Diogoye Basile, qui a formé ses fils aînés à l'euro-péenne, décide qu'il est temps d'inculquer une éducation sérieuse à ce négroillon frondeur mais intelligent et de discipliner son caractère fébrile. Il veut extraire l'enfant des jupes de sa mère. La rivalité entre le père naturel et l'oncle maternel, fréquente dans une société matrilineaire, a-t-elle influé sur sa

décision³⁰ ? Sans doute. D'autant que le premier appartient au monde moderne, où règne le patriarcat, et le second à l'univers traditionnel et païen³¹. Malgré les supplications et les larmes de Gnilane, l'enfant doit quitter son village pour fréquenter « les cases du savoir » : « Mon père finit, pour me punir et me “dresser”, par m'envoyer à l'école des Blancs, au grand désespoir de ma mère qui vitupérait qu'à sept ans c'était trop tôt³². » Après ces années de prime jeunesse vécues presque sans contraintes, une page se tourne pour Sédar, qui connaît alors son premier déracinement. Dans son adieu au « Royaume d'Enfance », une nouvelle vie commence au contact de l'autre Afrique, celle des Blancs et de la chrétienté.

4

L'école des Blancs

En ce jour d'octobre 1913, dans la charrette à cheval familiale qu'il l'emmène vers Joal, en compagnie de Dior, sa sœur aînée, Sédar ne semble pas triste. Immobile et silencieux, il est surtout curieux du spectacle qui défile sous ses yeux : les baobabs, les acacias, les termitières géantes. Un peu à l'écart de la route se trouve le sanctuaire de Mbissel, où repose le premier roi du Sine¹. À Joal, il va vivre dans la maison de Bouré Diouf, un ami de Basil qui lui a promis de placer l'enfant, réputé difficile, à l'école de la mission catholique. On confie Léopold – dont le prénom chrétien désormais s'impose – au père Léon Dubois, un Normand barbu né à Tinchebray (Orne) qui, selon le mot de Senghor, œuvrera à son dégrossissement. L'enfant entre pour la première fois dans une salle de classe, et dans une école française, sans connaître un mot de français. Son maître est l'un de ces hommes d'Église africanistes qui parlent parfaitement les langues locales. Il enseigne en wolof, l'idiome majoritaire au Sénégal et inconnu de l'enfant. Il apprend aussi à Léopold ses premiers mots de français – chocolat, confiture, biscuit –, des mots que l'élève trouve « délicieux » et « savoure comme des bonbons »².

Frappé par les dons de cet enfant studieux dont il souhaite la réussite, le curé lui impose sa discipline et des horaires stricts. Il le prend sous son aile affectueuse, au point de parfois le disputer à sa propre famille. Senghor s'en souviendra : « Il m'affectionnait jalousement et il essayait de me soustraire

aux influences de ma famille. Je me rappelle encore la brutalité avec laquelle il envoya promener un de mes frères qui voulait me faire sortir³. »

La découverte du catholicisme

Le père Dubois commence l'éducation religieuse de Léopold. Il lui inculque les premiers rudiments du catéchisme et de la liturgie. L'enfant récite ses prières et chante l'*Ave Maria* : « Les missionnaires appliquaient, alors, une méthode très efficace et l'on était vite assimilé. Ils introduisaient en nous, sans heurt, un esprit catholique⁴. » Alliant rigueur et bonté, le père initie l'enfant sans le déraciner : « L'univers chrétien ressemblait tellement au “Royaume d'Enfance”, avec ses morts, ses saints, ses anges, et la Vierge Marie, si belle si bonne et parfois noire, et le petit Jésus si doux ! Ce monde chrétien, où Blancs et Noirs se côtoyaient familièrement, affectueusement, me paraissait tellement plus pittoresque et merveilleux⁵ ! »

Cette première rencontre avec les fastes et les rites du catholicisme impressionne, séduit et fait vibrer l'âme païenne du jeune Léopold. Il participe dans la grand-rue de Joal aux processions derrière la statue de la Vierge, sous les bannières bleu et or.

Je me rappelle les voix païennes rythmant le *Tantum ergo*
Et les processions et les palmes et les arcs de triomphe⁶.

Ses obligations scolaires remplies, Léopold peut s'égayer en liberté. Il nage et court sur la plage. Il s'évade jusqu'à l'embarcadère d'où les pirogues glissent vers Fadiouth. C'est une île construite sur les coquillages, entourée de parcs à huîtres et de greniers sur pilotis, peuplée de statues polychromes et de madones sulpiciennes, où souffle comme un air de Bretagne et où la célèbre poétesse Marône épanche son âme en chants improvisés. Une île en grande majorité catholique mais fière de son « cimetière mixte musulman chrétien ». Certains soirs, Léopold assiste aux séances de lutte traditionnelles, encourage les combattants et entonne les chants de circonstance. Encore assez fluet, il est plus enclin aux exercices de l'esprit. Il lui arrive de s'asseoir près de l'écrivain public local et de le regarder travailler. Il rend aussi de menus services au missionnaire qui l'utilise comme garçon de courses et lui confie des messages.

pour tel ou tel notable. Il découvre peu à peu l'univers des « toubabs » (les Blancs). Chargé de porter un paquet dans la maison d'un Français, il reste fasciné par la chevelure blonde du fils de la famille. Il a pour camarade de jeu René, fils du commissaire de police, dont les yeux bleus, quand il se fâche étincellent et lui font un peu peur⁷.

« Faites-vous nègres avec les nègres ! »

Au bout d'un an, le père Dubois, estimant avoir fait sa part de travail et conscient des limites de son magistère, décide, en accord avec Basile, de confier son fils à d'autres soutanes. Le 14 novembre 1914, « à 12 h 50 » - précisent les archives -, Léopold entre en pension, en même temps que son demi-frère Charles, son cadet d'un an, à l'école missionnaire des Pères du Saint-Esprit (Spiritains) de Ngasobil, à cinq kilomètres au nord de Joal. Il y restera neuf ans, consacrés à ses études primaires et au début du secondaire. Fondée avant la Révolution, abolie par elle, rétablie par Napoléon, renforcée par la Restauration, la congrégation du Saint-Esprit absorbe en 1848 la Société du Saint-Cœur de Marie, créée en 1842 par François (originellement Jakob Libermann, fils d'un rabbin alsacien, converti au catholicisme et passionnément désireux d'améliorer le sort des populations victimes de l'esclavage.

Cette haute figure devient le premier supérieur du nouvel ordre qui reçoit pour mission officielle « l'instruction, le choix et la direction générale des prêtres appelés à travailler à l'œuvre laborieuse et délicate de la moralisation des Noirs⁸ ». Le père Libermann a donné en 1847 à ses missionnaires une consigne frappante dans sa concision – « Faites-vous nègres avec les nègres afin de les gagner à Jésus-Christ » – que Senghor aimera répéter en citant la longue phrase dont elle est extraite : « Ne jugez pas au premier coup d'œil, ne jugez pas d'après ce que vous avez vu en Europe [...] ; dépouillez-vous de l'Europe, de ses mœurs, de son esprit ; faites-vous nègres avec les nègres [...] et laissez-leur ce qui leur est propre ; faites-vous à eux comme des serviteurs : doivent se faire à leurs maîtres, aux usages, au genre et aux habitudes de leurs maîtres, et cela pour les perfectionner, les sanctifier, les relever de leur bassesse et en faire peu à peu, à la longue, un peuple de Dieu⁹. » Commentant la pensée et la mystique de Libermann, Senghor y verra surtout l'expression

d'un « jugement de valeur » positif : « Toutes les civilisations humaines sont égales ».

À Ngasobil, « le puits de pierre »

« C'est un site merveilleux », écrit le père Jean-Rémi Bessieux « découvreur » en 1848 du terrain de la future mission Saint-Joseph de Ngasobil (étymologiquement, « le puits de pierre »). Les hommes d'Eglise ont souvent le flair pour trouver des endroits agréables où s'installer durablement. C'est le cas de ce joli promontoire au-dessus des eaux vertes de l'océan. Un lieu, dira Senghor, « où soufflait l'esprit des alizés ». Léopold est accueilli par le père Joseph Cosson, responsable de cette maison de Dieu sans murs ni barbelés, ouverte aux quatre vents, et qui abrite, suivant les années, entre cent et deux cents élèves, externes compris, venus de tous les horizons sociaux : orphelins, bâtards, métis de Saint-Louis et quelques rejetons de bonne souche comme le fils de Basile. Tout le monde est soumis aux mêmes obligations : labeur scolaire et physique, discipline monacale, mode de vie rustique, chère spartiate. Des lampes à pétrole éclairent les salles de classe et l'on boit l'eau du puits. Dans cette communauté missionnaire, fraternelle dans l'effort, les religieux exercent un véritable apostolat. Ils font des tournées en brousse, défrichent la région, soignent les lépreux, aident les Africains à mieux vivre. Ils édifient des cases-chapelles mais ont bien du mal à faire respecter « la loi du dimanche », celle du repos dominical.

Soucieux de ne pas couper les élèves de leurs racines rurales et de les maintenir au contact du réel, les pères leur imposent des travaux manuels domestiques et agricoles qui leur inculquent, en outre, l'indispensable humilité chrétienne. Aux premières pluies, ils sèment le maïs, l'arachide, le petit et le gros mil. À la fin de l'hivernage, ils récoltent et aident à la fénaison. Leur cheval s'appelle Kaiser et leur bouc Samba. Observateur attentif, Léopold devient un naturaliste en herbe. Dans les deux langues nouvelles pour lui, le wolof et le français, il répète avec enchantement le nom des plantes, arbres et oiseaux qui l'entourent. Il élève des tourterelles dans une cage¹⁰. De cette jeunesse bucolique, il gardera toute sa vie des notions d'agriculture et d'arboriculture appréciées dans ses dialogues avec les paysans-électeurs. « Une telle formation, écrira dans les années 1960 son futur ami, l'écrivain

Armand Guibert, explique que le plus illustre des disciples de Ngasobil disserte savamment des fumures du sol, des racines fertilisantes de l'acacia et des diverses utilisations du baobab¹¹. »

Le combat des « bons pères » contre les rudesses du climat tropical est une épreuve permanente dont rend compte la lecture du *Journal de Ngasobil* chronique quasi quotidienne de la vie de la communauté, aujourd'hui pieusement conservée dans les archives de la congrégation du Saint-Esprit, à Chevilly-Larue¹² : « Les insectes et les oiseaux s'empressent de déterrer tout ce que l'on confie à la terre. » Il en va de même pour les pintades sauvages et les chats-tigres. Les singes visitent les champs de mil. Les sauterelles, fléau majeur, « s'abattent sur la mission » ; il faut les chasser avec de la fumée. Les termites rongent les charpentes, la peste bovine frappe les bêtes, les fièvres harcèlent les pères et les nonnes. Un abbé souffre d'une « crise de neurasthénie et de scrupules ». Pour conjurer la peste bubonique qui ravage Dakar, on récite une oraison quotidienne. L'attente de la pluie tourne à l'obsession. On organise, pour l'attirer, une « neuvaine de processions » tout en craignant les tornades qui arrachent les toitures. La famine menaçant, les missionnaires distribuent des sacs de maïs écrasé aux villageois dans le besoin. La coupure des pistes inondées impose l'autarcie. La boulangerie, la laiterie et l'huilerie du domaine alimentent le réfectoire. Reste le ravitaillement par mer. L'arrivée d'un cotre, la *Jeanne*, venu de Rufisque, est un joyeux événement. Dans sa livraison, il y a un phonographe, que l'on fera « parler ». Le bateau repartira avec du bois et des mangues. Arrivée encore plus rare, celle d'un navire de guerre, le *Dupleix*, qui croise au large pendant que débarquent l'amiral et un évêque. Ngasobil est un lieu de retraite annuellement apprécié des autres missionnaires en poste au Sénégal, dont le séjour réjouit leurs hôtes. Quand arrive de Dakar le vicaire apostolique, qu'on appelle « Sa Grandeur », c'est un « branle-bas des cloches » à la volée. D'autant qu'il apporte avec lui, ce jour-là, un « appareil de projection et des vues sur le catéchisme ». Commentaire du chroniqueur : « Cette innovation ne peut donner que de bons résultats. »

En compagnie du frère Fulgence

Léopold et ses camarades ont la chance d'avoir pour tuteur un homme exceptionnel, frère Fulgence. Ancien jeune cheminot sur la ligne Paris Dieppe, il a fait rouler le premier train du Sénégal et passera soixante-dix ans en Afrique. Énergique, travailleur, plein de sens pratique, il est capable de résoudre tous les problèmes. Grand amateur de chasse, il rapporte de ses expéditions des pièces mirifiques, singes, volatiles, panthères et même quelques beaux morceaux d'éléphants¹³. C'est lui qui apprend très tôt à Léopold à tenir un fusil. Le jeune chasseur est très fier, au temps des vacances de gratifier sa famille du gibier abattu : civettes, canards sauvages ou antilopes.

L'enseignement proprement dit commence à un niveau assez rudimentaire. Les missionnaires pratiquent une double éducation en wolof et en français laïque et religieuse. Les élèves apprennent à lire et écrire dans les deux langues. Aux petits, on enseigne le catéchisme traditionnel ; aux plus grands on lit la Bible, traduite du latin de la Vulgate, un latin populaire, souple et imagé, que Léopold savoure en entonnant avec bonheur le plain-chant. En écoutant la belle voix de la novice Anna Faye, devenue sœur Geneviève Senghor se souviendra : « Mon corps tremblait, avec mon âme, comme si j'entendais chanter les Séraphins¹⁴. » « Cette voix merveilleuse de soprano lumineuse et chaleureuse, au-dessus des voix d'ombre des jeunes filles contraltos, si nombreuses en Afrique, que pouvais-je souhaiter de plus beau¹⁵ ? » À tous les élèves, on instruit la morale, les sept péchés capitaux. Et le matin, chacun assiste à la messe et psalmodie. Après douze mois d'études, à l'âge de neuf ans, Léopold parle assez facilement les deux langues. Les missionnaires arrivent à ce résultat par un judicieux dosage de punitions et de récompenses qui font plus appel à l'honneur qu'à la peur¹⁶.

Apprendre trois langues

Et puis, il y a le latin. Le père Guillaume Le Douaron, maître de chapelle latiniste distingué et sous-directeur du collège, est un homme autoritaire : l'esprit étroit, souffrant d'une paralysie incurable qui aigrit son caractère. Ses remarques paternalistes sont souvent blessantes. Mais il s'échine à inculquer avec patience et passion « rosa, la rose » à ses élèves. Wolof, français, latin : trois idiomes jusque-là inconnus de Léopold, trois lexiques, trois grammaires

absorbés simultanément, trois langues non maternelles qui lui deviendront aussi familières que le sérère.

Fontaines plus tard, à l'ombre étroite des Muses latines que l'on proclamait mes anges protecteurs
Puits de pierre, Nga-so-bil ! Vous n'apaisâtes pas mes soifs¹⁷.

Au réfectoire, on lit aussi, à voix haute, des morceaux choisis d'un *Traité de politesse africaine*. Conformément aux directives de l'Administration demandant aux missions de séculariser leur enseignement, Léopold apprend également l'histoire, la géographie et le calcul.

C'est un élève très doué qui assimile vite. Sa mémoire et sa capacité de travail suscitent l'envie de son frère Charles et de ses amis, Isaac Forster, qui sera juge à la Cour internationale de La Haye, ou Joseph Faye, futur trappiste¹⁸. Léopold participe de bon cœur aux fêtes religieuses : l'Épiphanie où la fève de la galette est un bouton de chemise ; la procession du saint sacrement à la Fête-Dieu ; la messe de Pâques à Fadiouth ; la fête patronale : Joal. Il se mêle moins aux jeux d'enfants, courses en sac ou escalades du mâ de cocagne. Solitaire et studieux, il écoute, observe mais se confie peu préférant la compagnie des livres. Au fil des ans, il s'enthousiasme pour Corneille et surtout Victor Hugo, dont il fait le « Maître du tam-tam » champion de la langue, du rythme et du chant, un griot inspiré, un dyâli¹⁹. C'est aussi un enfant ombrageux qui ne supporte pas d'être moqué, prompt à venger son honneur avec ses poings : « Je me battais tout le temps et ma plus jolie bagarre, ce fut le jour de ma première communion²⁰. »

Les « nouvelles de la guerre »

En 1914, avant l'arrivée de Léopold à Ngasobil, deux événements ont lieu : le premier se situe au Sénégal, le second est mondial. D'une part, en mai, Blaise Diagne, contrôleur des douanes né à Gorée, noir et franc-maçon est choisi comme député par la population des Quatre Communes. Il bat deux candidats métis, dont l'élus sortant. Pour la première fois un Africain bon teint représente la vieille colonie au Palais-Bourbon. C'est un coup de tonnerre dans la vie politique locale et une giflette pour les grandes familles de Saint Louis. D'autre part, en août, la guerre éclate en Europe. Elle inquiète

particulièrement les missionnaires du Saint-Esprit, dont beaucoup sont alsaciens.

L'écho des lointains combats ne parvient à Ngasobil qu'en 1915 lorsque des troupes africaines sont mobilisées pour partir vers les fronts. Le journal de la mission note : « Le curé de Fadiouth vient d'être appelé à Dakar pour la défense de la patrie. » Plus loin, le chroniqueur se réjouit d'une « heureuse nouvelle » : « Le père Joseph [Cosson] a été réformé tout de bon. *Deo gratias !* » Ce Breton sec et fin, patriote et passionné peut donc, à la sortie du réfectoire, continuer à donner aux enfants des nouvelles de la guerre dont ils sont friands. Senghor se souviendra : « Notre jeu favori, le jeudi et le dimanche, était la guerre. Nous revivions toutes les grandes batailles de l'histoire de France [...]. Surtout les batailles napoléoniennes, mais aussi les batailles, présentes et lointaines en même temps, de la guerre de 1914, où se faisaient tuer, sans peur, les tirailleurs sénégalais²¹. »

Certains ont la chance de revenir vivants. Un jour de décembre 1916, les missionnaires accueillent à déjeuner Badiane, un tirailleur blessé à Dixmude (Belgique), et qui regagne son village de M'Bodiène, après avoir été réformé. Ils l'écoutent, incrédules, raconter l'enfer des tranchées. En mai 1917, ils apprennent la triste nouvelle de la mort d'un des leurs, l'abbé Gabriel Sané tué au front par un éclat d'obus. D'autres mourront plus tard de leurs blessures, comme Joseph Ndiaye, dont la santé laissait beaucoup à désirer depuis son retour de la guerre.

Le conflit s'éternisant, le président du Conseil, Georges Clemenceau soucieux d'épargner le sang français, charge Blaise Diagne d'une mission de confiance que le député sénégalais semble être le seul à pouvoir mener à bien. Il lui demande de recruter des troupes supplémentaires pour rejoindre « la Force noire » – quelque cent vingt mille hommes déjà présents sur tous les fronts dont dix-sept bataillons de tirailleurs engagés sur la Somme²². Nommé en janvier 1918 commissaire général aux troupes noires, avec rang de sous secrétaire d'État aux Colonies, Diagne sillonne l'Afrique en promettant aux recrues, en échange de l'impôt du sang, la reconnaissance de l'égalité civique. Il parvient à mobiliser près de quatre-vingt mille hommes²³. La guerre finie, et les promesses du pouvoir envolées, on lui reprochera d'avoir surtout procuré au colonisateur de la chair à canon : trente mille morts.

Circoncis à Djilor

Entre 1914 et 1923, Léopold Sédar passe ses grandes vacances à Djilor où il renoue avec les plaisirs de l'enfance. Il assiste à nouveau le soir, près du grand feu de bois et de paille, aux séances de lutte qui resteront gravées dans sa mémoire. Il participe à ces jeux gymniques, terrassant même un jour un aîné, combattant confirmé, Ndoof Diouf. Léopold parle fièrement le français dont il aime la musique et le rythme. Sa mère se rit de cette langue « que l'on parle du nez en criant à la fin des phrases²⁴ ». Elle appelle son fils « le toubab »²⁵.

Puis vient le temps de l'initiation. En milieu sérère, chaque garçon pubère est circoncis. Léopold Sédar subit cette cérémonie à une date inconnue – entre huit et dix-sept ans – en même temps que trois de ses frères, dont Charles deux de ses cousins et une quinzaine d'autres enfants²⁶. A-t-il accompli une retraite dans les bois sacrés, lui qui aimera expliquer l'importance de cette tradition ? « La circoncision est l'occasion d'une véritable éducation. Il s'agit de préparer les jeunes gens à leur fonction d'homme. Il s'agit d'une initiation religieuse, avec épreuves, ascèse, rites et cérémonial²⁷. » La circoncision détermine une fraternité d'âge. L'initiation peut durer jusqu'à trois mois. À cette occasion, Léopold Sédar reçoit le nom de son totem, « l'Ancêtre à la peau d'orage sillonnée d'éclairs et de foudre²⁸ », ce troisième nom qu'il gardera précieusement secret « au plus intime de mes veines » et qu'aucun Africain ne peut révéler s'il ne veut donner prise à l'ennemi²⁹. À un biographe qui lui demandera s'il avait été initié selon la tradition, il répondra, l'air terrorisé : « Quoi ? Ces trucs africains là ? Absolument pas³⁰. » Il n'empêche l'*Élégie des circoncis* que composera le poète semble bien remémorer une épreuve vécue :

Nuit d'enfance, Nuit bleue, Nuit blonde ô Lune !
Combien de fois t'ai-je invoquée ô Nuit ! Pleurant au bord des routes
Au bord des douleurs de mon âge d'homme ? [...]
Ah ! Mourir à l'enfance
Maître des Initiés, j'ai besoin je le sais de ton savoir pour percer le chiffre des choses³¹.

Hélène, seconde mère

Peu après l'arrivée de Léopold à Ngasobil, l'un de ses demi-frères aînés René, s'installe à Joal avec sa jeune femme Hélène. Leur foyer deviendra sa nouvelle famille. René est un commerçant aisé, connaît la France, possède une voiture, et reçoit régulièrement chez lui quelques amis blancs. Il sera pour l'enfant un tuteur attentionné. Il va voir ses professeurs, s'intéresse à ses progrès, s'interroge sur son avenir et en parle avec Basile. Hélène devient une seconde mère pour Léopold, sa confidente et son guide. De père musulman et de mère catholique, ancienne élève brillante d'une école missionnaire de Saint-Louis fréquentée par les enfants de l'élite créole, elle fut la première Africaine du Sénégal à obtenir un brevet, l'examen alors le plus élevé dans la colonie. On lui proposa une bourse pour étudier en France mais ses parents s'y opposèrent à deux reprises. Léopold cristallise désormais une grande partie de son énergie, consacrée par ailleurs, au fil des ans, à élever six autres enfants. Son neveu est à la fois une consolation pour son présent et un espoir d'avenir. Elle lui inculque son propre amour de la France et de sa culture. Son ardent foi chrétienne renforce les leçons plus formelles de l'école missionnaire³².

À Ngasobil, les pères constatent le faible nombre d'enfants animés d'une authentique vocation religieuse. Regret d'un chroniqueur : « Lorsque les élèves touchent à la fin de leurs études classiques, il n'est pas rare que leur vocation s'évanouisse au milieu de leurs rêves d'avenir mondain. » Soupi d'un autre : « Quand ils sont capables d'occuper quelque position lucrative dans le monde, la tentation devient forte et beaucoup y succombent. » En 1915, la mission décide d'opérer un accueil plus sélectif : « Les séminaristes en qui l'on ne découvre aucun signe de vocation à l'état ecclésiastique seront remis immédiatement à leurs familles. » Seuls seront retenus les enfants en qui il est permis de voir des signes de vocation spéciale. Léopold, lui, ne déçoit pas. C'est un enfant pieux dont la foi fervente dans le Dieu occidental, qu'on lui présente comme un vieillard blanc à la barbe blanche – ce qu'il trouve « bien pâle et monotone »³³ –, accompagne les premiers émerveillements intellectuels.

À l'église de Ngasobil, nous chantions en dansant avec les Anges
Dans l'odeur des orgues, de la myrrhe, de l'encens³⁴.

Depuis 1916, à l'âge de sa première communion, il se croit promis à l'apostolat. Il hésite entre deux métiers, prêtre et professeur, et décide de ne

pas choisir tout de suite. En 1919, il s'inscrit au petit séminaire de Ngasobi après y avoir réfléchi pendant deux ans. Deux ans de perdus, dira-t-il, en hésitations. Basile s'oppose à ce désir de sacerdoce. Il rêve pour son fils d'un destin plus brillant. René et Hélène le feront fléchir.

En 1923, après avoir entamé son cursus secondaire, Léopold dit adieu à Ngasobil pour poursuivre ses études à Dakar. Il a seize ans, un solide bagage intellectuel, un caractère bien forgé et une ambition spirituelle. Auprès de ses pères, il a acquis l'autodiscipline et la maîtrise de soi, découvert l'importance de ne pas se payer de mots. Il a trouvé un équilibre entre l'Appel des Ancêtres et l'Appel de l'Europe. Quittant cette « pieuse volière », écrira Armand Guibert, Léopold « porte en lui tous les germes de sa destinée à venir : la gravité, le sens du groupe, l'attachement à la tradition, une très équilibrée conscience de soi, le respect de toutes les croyances et un tout sensuel amour du langage³⁵ ».

5

Une vocation contrariée

En novembre 1923, Léopold Senghor « monte » donc à Dakar pour y poursuivre sa formation¹. Depuis le début du siècle, l'anticléricalisme ambiant avait défavorisé, au Sénégal comme en France, l'enseignement catholique. Vingt ans plus tard, l'apaisement des passions permet au gouverneur général de l'Afrique-Occidentale française (AOF), soucieux de satisfaire les familles chrétiennes, d'autoriser l'ouverture d'un cours privé d'enseignement secondaire. Confié à la congrégation du Saint-Esprit et aussitôt baptisé Libermann, le modeste collège-séminaire s'installe dans une coquette maison à un étage, aujourd'hui disparue, non loin du palais du gouverneur. La naissance de cette institution est une chance pour Léopold, familier depuis neuf ans des méthodes spiritaines et assuré de recevoir un enseignement de qualité.

L'homme d'Eglise qui, à peine débarqué de Marseille, prend la tête du collège marquera durablement l'adolescent. Né près du Mans, le père Alber Lalouse (1894-1979) décide de devenir missionnaire après avoir appris le naufrage le 12 janvier 1920 du paquebot *Afrique* près de l'île de Ré. Parmi les quelque cinq cents victimes de la pire catastrophe maritime française figurent dix-sept missionnaires spiritains dont Mgr Hyacinthe Jalabert, vicaire apostolique de Sénégalie, en route vers Dakar². Avant d'arriver au Sénégal le père Lalouse a enseigné l'allemand pendant deux ans à Mamers, petite ville sarthoise.

Au petit séminaire

Le collège Libermann ouvre ses portes le 11 novembre 1923. Le même jour, anniversaire de l'Armistice, se tient à deux pas un événement haut en couleur – cavaliers rouges, tirailleurs en kaki, fanfare et chorale – auquel assistent les pupilles des pères³, dont Léopold : la pose de la première pierre de la future cathédrale du « Souvenir-Africain », érigée à la mémoire de tous les Français, missionnaires, explorateurs ou médecins coloniaux morts en terre africaine. Un comité de patronage, chargé d'organiser une grande souscription à travers la France, comprend notamment les écrivains Maurice Barrès et Henry Bordeaux, lequel assiste à la cérémonie⁴. L'événement donne au père Lalouse l'occasion d'encenser la culture occidentale : « Ce que, avant tout nous voulons immortaliser, c'est le sacrifice de ces héros qui ont propagé la civilisation française. Elle vaut mieux que les coutumes indigènes, car elle est chrétienne⁵. »

La classe de première année du petit séminaire regroupe seize élèves. Sur une photo prise à la rentrée, où figurent treize d'entre eux, dix Blancs et trois Noirs, Léopold est le seul des trois qui n'est pas vêtu à l'européenne. Son vareuse un peu fripée trahit son origine campagnarde. À côté des séminaristes internes et tous africains, l'établissement accueille des élèves externes sénégalais et français. D'emblée, le père Lalouse est confiant : « Une chose est au moins certaine : les élèves ne feront pas défaut. Les Sénégalais sont actuellement très friands d'instruction et d'éducation. Beaucoup de parents, d'ailleurs, élevés jadis par les Frères, confieraient volontiers leurs enfants aux pères. Nous avons là un point de contact avec la jeunesse musulmane ; ne le supprimons pas ! Une porte s'ouvre dans la forteresse de l'islam : ne la fermons pas⁶. »

Émerveillé par Dakar

À cette époque, les missionnaires s'inquiètent de l'expansion rapide de l'islam. Déjà, une « note pour les catéchistes », reproduite en 1915 dans le *Journal de Ngasobil*, soulignait : « L'islam fait le prosélytisme le plus ardent par ses petits marabouts, ses maîtres d'école, ses traitants, ses marchands d'amulettes, ses quêteurs et même quelquefois ses instituteurs indigènes de

l'enseignement officiel. À nous de tirer de cet exemple des conclusions pratiques. Plusieurs peuples fétichistes nous restent encore dans notre vicaria apostolique de Sénégal. » En 1920, le chroniqueur de Ngasobil revenait sur le sujet : « On n'a pas idée combien le mahométisme fait des progrès dans ce pays depuis quelques années. Cette invasion qui remonte au XVI^e siècle se poursuit méthodiquement sous le regard trop bienveillant d'une administration peu soucieuse parfois des véritables intérêts de la France. »

À Dakar, les familles musulmanes n'hésiteront pas, comme l'espérait le père Lalouse, à envoyer leurs enfants « à Libermann ». Senghor s'en souviendra : « Il y avait, à côté des Noirs, minoritaires, des Européens français en majorité, des Libano-Syriens et des métis. En somme, des fils de bourgeois. Mais nous vivions dans une relative harmonie. C'était d'autant plus remarquable qu'il y avait des musulmans mêlés aux chrétiens⁷. » Cette mixité a l'avantage d'offrir un niveau d'études équivalent à celui de la France surtout en français, latin et grec.

Dakar provoque chez Léopold son premier vrai dépaysement. Il est « émerveillé comme un petit paysan de la brousse ». « Ma première surprise : été de voir les lampes électriques : à Dakar, pas à Paris⁸. » Capitale de l'AOF depuis 1902, Dakar a rapidement détrôné Saint-Louis comme centre du négoce et de l'administration. Il est en plein essor, passant de huit mille habitants en 1900 à cent mille en 1940, et rayonnera bientôt sur le vaste empire rose des atlas d'écoliers de la III^e République. Avec son double port en eau profonde, commercial et de guerre, c'est une porte océane ouverte sur le monde. Ses bâtiments officiels à l'architecture française transplantée sous le soleil tropical, ses larges avenues éclairées la nuit par des lampadaires, ses rues arborées, ses places, ses voitures, font de Dakar une cité moderne élégante, attrayante, et pour longtemps la seule vraie métropole de l'Ouest africain. Les foules cosmopolites et bigarrées, la fébrilité des marchés, la rumeur du port et ses appels de sirènes, tout cela grise un peu Léopold. L'adolescent découvre aussi l'univers politique d'une « commune » habituée depuis longtemps aux débats publics, avec ses partis, ses clans, ses journaux et ses tracts⁹.

Premier en tout

Au collège, Léopold est un bon élève, « essentiellement parce qu'il est un bûcheur », soulignera-t-il : parmi les premiers dans toutes les matières, du français aux mathématiques en passant par le latin et le grec. « Particulièrement doué », ajoutera-t-il modestement, mais « bœuf accoutumé à la charrue », il travaille en appliquant les conseils d'organisation et de méthode qu'on lui donne¹⁰. Il retrouve Corneille et Racine, traduit Virgile avec passion, découvre la philosophie avec saint Thomas d'Aquin et saint Augustin, assimile sans peine la rhétorique, s'amuse des exercices d'algèbre, prend du recul en s'initiant à une histoire de France pourtant restreinte et partielle. Son goût futur pour la dialectique, pour la soumission du politique au culturel ou pour le syncrétisme trouve son origine dans sa longue fréquentation à Dakar de la pensée scolastique de saint Thomas, tentative de conciliation de la pensée grecque et de la théologie chrétienne¹¹.

En fin d'année, il rapporte chez Hélène les livres reçus pour prix, que tous deux feuilletent ensemble, comme cette *Italie illustrée* que la tante conservera pieusement dans une malle¹². Initié à la culture des « grands Blancs », il lit beaucoup, mais pas n'importe quoi. Les romans ne sont admis que s'ils viennent des éditions catholiques¹³. Influencé par le maurassien Lalouse, il devient royaliste et pleure sur l'exécution des Vendéens. Il se sent alors « monarchiste, partisan du prétendant, héritier des quarante rois qui, en mille ans, firent la France¹⁴ ». Sur une photo prise en 1925, cinq élèves africains dont Léopold, posent sagement derrière le père Lalouse, assis, les mains croisées, visage maigre, lunettes cerclées, longue barbe et soutane noires¹⁵. Le missionnaire, tout juste trentenaire, semble nettement plus âgé. Est-ce à cause de sa mise sévère ?

Fauteur de troubles

Tout naturellement, Léopold reste un chrétien enthousiaste. Il veut toujours devenir prêtre et professeur, deux vocations complémentaires à ses yeux : éduquer permet de former des prêtres, évangéliser de transmettre un enseignement. Dans l'unique église de Dakar, celle de la paroisse du Sacré Cœur, il participe à la liturgie, reçoit les sacrements et découvre le chant grégorien qu'il affectionnera toute sa vie et dont on retrouvera le charme mélodique dans sa poésie. Senghor évoquera ces années de dévotion

« J'avais la foi, une foi ardente, une foi nègre, alimentée et animée par l'imagination mais aussi, je crois, par l'attachement à mon peuple noir, qu'il fallait sauver, sur la terre comme au ciel, car les deux me semblaient plus complémentaires que contradictoires [...]. J'aimais Dieu avec toute mon âme mais aussi avec tout mon corps. Quand je priaï avec ferveur, j'étais souvent pris d'une exaltation où sensualité et spiritualité vivaient en symbiose. "Mon corps tremblait", j'étais ému, profondément¹⁶. »

Léopold n'est guère discipliné. Il se définira même comme un « fauteur de troubles ». Il observe – Dakar n'est pas Ngasobil – que, loin d'appliquer la fameuse maxime de Libermann « Faites-vous nègre avec les nègres afin de le gagner à Jésus-Christ », les enseignants, par-delà le Christ, veulent surtout « nous gagner » à la France. « Il s'agissait de faire de nous des Français à peau noire, des assimilés [...], de nous élever au niveau des Blancs... C'est contre ce but de l'assimilation que je m'insurgeais, respectueusement mais sans ambiguïté. » Le *Petit Larousse* en usage pendant l'enfance de Sédar note sans fioritures que le mot « nègre » s'applique aux habitants de certaines régions d'Afrique « qui forment une race d'hommes noirs inférieurs en intelligence : la race blanche appelée caucasienne¹⁷ ».

Le père Lalouse, imbu de la mentalité colonialiste, se montre souvent paternaliste, sarcastique voire méprisant ou raciste envers ses élèves africains. Ce qui suscite, chez Léopold, frustration et amertume. À force de regimber, il devient le porte-parole des séminaristes. C'est lui qui présente les doléances et les griefs de ses camarades, réclame l'amélioration de l'ordinaire ou du couchage. Un jour, il proteste parce qu'on leur sert du poisson pas très frais. Un autre, il réclame des lits plus confortables, avec matelas et draps.

Interdit de sacerdoce

Soixante ans plus tard, recevant Senghor sous la coupole de l'Académie française, Edgar Faure évoquera avec panache ces gestes de révolte : « Vous vous faites le Mirabeau d'un petit groupe d'élèves qui, "relativement privilégiés, voudraient l'être davantage". Votre directeur voit rouge. Vous devriez vous contenter de vos bat-flanc et de vos pagnes, vous n'allez tout de même pas vous prendre pour des êtres civilisés ! Et, pour faire bonne mesure d'argumentaire, le voici qui appelle au secours, l'imprudent, la sémantique

Vous êtes enfants de la brousse, c'est-à-dire étymologiquement des "sauvages". C'est l'incident anodin, c'est le choc décisif, c'est la révélation bouleversante¹⁸. »

Senghor fera remonter à ces épisodes conflictuels sa première prise de conscience culturelle : « J'ai commencé d'avoir moins l'idée que le sentiment de la *négritude*. J'avais l'impression que la thèse du père Lalouse n'était pas vraie, que nous avions, nous aussi, une véritable civilisation, et belle de surcroît, mais je n'avais pas encore d'arguments pour le démontrer. Je me souvenais du Royaume d'Enfance dans la maison de mon père, où il y avait un ordre fondé sur une manière de vivre, et, en définitive, une harmonie. C'est à ce moment que je perçus que le meilleur moyen de prouver la valeur de la culture noire, c'était de voler aux colonisateurs leurs armes : d'être un meilleur élève encore¹⁹. »

Avant les vacances de l'été 1926, le père Lalouse convoque Léopold dans son bureau. Le jeune homme, âgé de vingt ans, achève sa classe de troisième et s'apprête à passer le diplôme qui lui permettra d'entrer dans un grand séminaire en France. Le directeur lui annonce que, la première qualité d'un séminariste étant « l'esprit d'obéissance », le sacerdoce n'est pas pour lui. Doté d'un pouvoir de décision sans appel, il l'empêche *de facto* de devenir prêtre et lui conseille de poursuivre une formation laïque. Léopold est anéanti et, en quittant le séminaire, « pleure toutes les larmes de son corps²⁰ ». Dégoûté, déprimé, il se réfugie chez Hélène à Joal. Il ne sort pas de la maison et se cache dans l'obscurité. Il avait eu la vocation et travaillé dur pour la concrétiser. Et maintenant, l'Église le rejette. Il se sent humilié²¹.

Redonnons la parole à Edgar Faure : « En vous refusant la civilisation de la literie, on vous a donné la clef de toutes les autres. "Depuis cette année de collège, avez-vous écrit, le but, plus exactement le sens de ma vie, a été de prouver et de vivre cette idée [...], celle d'une civilisation noire mais égale." Cette idée qui n'est pas encore tout à fait une idée est déjà une cause. Pour servir cette cause, il vaudrait mieux renoncer à embrasser l'état ecclésiastique. Puisque vous ne faites pas vous-même cette déduction logique, le père Lalouse, toujours lui, tranche à votre place, comme s'il vous comprenait, et parce qu'il ne vous comprend pas²². »

Un désir de revanche

Rien n'est perdu, bien au contraire. Léopold ne sera pas prêtre mais il va pouvoir, animé d'un désir de revanche, satisfaire son appétit de savoir. En fait cette bifurcation scolaire forcée représente pour lui une nouvelle chance. Selon une ordonnance coloniale de 1903, des écoles urbaines peuvent être ouvertes dans « les villes où il y a suffisamment d'éléments européens ou assimilés ». Jusqu'en 1917, le seul lycée reconnu par la France se trouve à Saint-Louis. Cette année-là, des parents français obtiennent l'ouverture à Dakar d'un cours secondaire privé, promu en 1925 lycée public. Léopold profite aussitôt de cette aubaine. Il rejoint cette école laïque qui portera le nom de Joost Van Vollenhoven, un ancien gouverneur du Sénégal mort au champ d'honneur en 1918. Dirigé par Mlle Jeanne Mazières, une femme « intelligente, brillante même, qui, originaire du midi de la France, se montrait accueillante aux élèves noirs²³ », l'établissement se trouve dans une villa à galerie de style colonial, face au palais du gouverneur. Avec treize professeurs pour cent dix élèves, les classes ne sont pas surchargées.

Externe, Léopold habite, avec son frère Charles, chez une de leurs tantes Madeleine Vicine, mariée à un commerçant chinois originaire d'Indochine²⁴. Le jeudi et le dimanche, il retrouve ses camarades. Il est calme et plus discipliné. Sautant une classe, il est entré, après deux mois, en première, où il est le seul Noir. Il doit cette faveur au principal du lycée, Aristide Prat, qui deviendra son allié le plus précieux. Diplômé de l'École normale supérieure professeur de grec devenu député de Versailles, ce dernier a vite décelé les dons exceptionnels du jeune ami de son fils.

Au collège Libermann, il est devenu définitivement un « littéraire ». L'art, la littérature et l'étude des auteurs classiques sont à ses yeux les seuls sujets dignes d'intérêt. Il avouera : « Je n'avais que mépris, moi, helléniste, pour les techniciens et autres matheux²⁵. » Il obtient la première partie du baccalauréat – français, grec, latin – avec la mention « assez bien », mais il hésite sur le choix d'une profession. Le barreau l'attire mais il craint, en catholique scrupuleux, d'avoir à « plaider de mauvaises causes » ; la médecine ? Il se sait, hélas, trop malhabile de ses mains ; l'armée ? Il aurait trop peu de chances d'être admis à Saint-Cyr. Il finira donc par revenir à sa vocation initiale, l'enseignement.

Brillant bachelier

L'année suivante, Léopold fait encore mieux. Non seulement il décroche le bac philo, avec mention « assez bien », attribuée par des examinateurs venus de Bordeaux, mais il rafle les premiers prix dans toutes les matières sans oublier « le prix du meilleur élève ». La remise des prix et des diplômes au lycée de Dakar, le 7 juillet 1928, est un événement local important auquel assiste le gouverneur général, Jules Carde. Il remet lui-même ses récompenses à ce petit indigène fier et silencieux. En battant tous les Blancs à plate couture Léopold devient un exemple encourageant pour les Africains des bonnes écoles de Dakar. Entre-temps, le père Lalouse a eu des regrets d'avoir laissé partir un sujet si brillant. Il propose à Léopold de réintégrer le séminaire et se voit opposer un refus. Le jeune homme a renoncé une fois pour toutes à la prêtrise.

Mais le missionnaire continue, de loin, à le « suivre ». En témoignent trois lettres adressées par lui en 1927 au vicaire apostolique, Mgr Louis Le Hunsec. Dans l'une, il se réjouit : « Je pense qu'indirectement Léopold nous fait de la réclame. » Dans l'autre, constatant à nouveau les succès de son ancien élève couronnés par « les félicitations de ces messieurs de Bordeaux », il conclut du même mot : « Bonne réclame pour notre maison. » Dans une troisième, il note que Léopold « veut ensuite faire son droit » et ajoute : « Il faudrait l'attirer à la faculté catholique de Paris, lui trouver un logis à assez bon compte²⁶. » Senghor, de son côté, rendra hommage au père Lalouse, « grand pédagogue » : « Il avait découvert ce qui nous manquait, l'esprit de méthode et d'organisation ainsi que la puissance d'abstraction [...]. C'est grâce à lui que j'ai appris à faire une dissertation à la française, sans emphase ni hyperbole, à présenter un ensemble d'idées cohérentes avec un rythme dramatique, c'est-à-dire progressif. De ce point de vue, il m'a rendu un très grand service²⁷. »

Le grand départ

Pour Aristide Prat, une chose est sûre : Léopold doit poursuivre ses études en métropole. Il demande que la Fédération de l'Afrique de l'Ouest alloue une bourse à son protégé. Le gouverneur hésite. Prat, obstiné, menace de démissionner et de dénoncer cette injustice. Finalement, Léopold obtient une demi-bourse, soit 250 francs, pour poursuivre des études littéraires. Et

échange, il s'engage, une fois son cursus supérieur achevé, à travailler pour le service de la Fédération pendant dix années consécutives²⁸.

Pour le jeune homme et son mentor, cette décision inédite est une victoire exceptionnelle. Jusqu'ici, les très rares boursiers africains étaient de futurs vétérinaires, que l'Administration jugeait moins susceptibles que les avocats ou les enseignants de propager, en rentrant au pays, des idées subversives²⁹. Hélène et René Senghor se réjouissent évidemment de cette bonne nouvelle. Reste à convaincre Basile, réticent, Gnilane n'ayant visiblement pas été consultée. Dans sa maison de Joal, il réunit un conseil de famille, auquel participent une vingtaine de frères et cousins, dont certains venus de Dakar et de Rufisque. La majorité s'oppose, comme le patriarche, au départ du jeune homme. Face à eux, influencé par la détermination de sa femme, René argumente pied à pied : comment, insiste-t-il, refuser cette chance à Léopold ? Ces longues palabres achevées, Basile s'incline, mais il ne paiera pas. René accepte de prendre en charge le complément de la bourse. À bien des égards, cette victoire de Sédar est aussi celle d'Hélène.

Après ces journées cruciales, Léopold passe ses dernières vacances scolaires africaines entre Joal et Djilor. Il a vingt-deux ans, le cœur partagé entre une immense fierté et la crainte d'un avenir inconnu, l'esprit tiraillé entre son sens de la sociabilité et un appétit d'étude qu'il ne peut assouvir que dans l'isolement.

Ces sentiments contradictoires lui sont déjà familiers. Dans une lettre du 5 décembre 1964 à l'universitaire américain Jacques Louis Hymans qui lui a consacré une thèse, Senghor confiera : « J'ai été d'abord, par ma famille et dans le contexte sociologique de mon enfance et de mon adolescence, un *être déchiré* (ces deux derniers mots étant soulignés par lui) : entre la famille de mon père et la famille de ma mère, l'éducation familiale et les disciplines scolaires importées d'Europe³⁰. » Après avoir vécu ce premier déracinement culturel, Léopold s'apprête à en vivre un autre, physique, car vient le grand départ. Au port de Dakar, il embarque à bord de la *Médée II*. Des parents, dont Hélène et René, des camarades de classe et Aristide Prat lui-même sont venus le saluer. À ce moment décisif où s'esquisse son destin, toutes les espérances lui sont permises.

6

Louis-le-Grand

Pour qui n'a connu alors que le bercement des pirogues, ce voyage atlantique au long cours est déjà une aventure. Pendant ses journées en mer propices à la réflexion, le bachelier tout neuf fait le point sur le sens de son exil étudiant, qu'il résumera ainsi : « Il s'agissait de nous servir des armes de l'Europe, de la raison discursive, polytechnicienne, pour acquérir les sciences de l'Europe qui nous permettraient d'avancer matériellement dans la voie de la civilisation moderne¹. » Durant ses vacances scolaires, Léopold a beaucoup rêvé de Paris : « Je m'imaginais une ville naturellement très grande mais aussi très blanche, éclatante². » Sa déception est à la mesure de son luxuriant fantasme. Lorsqu'il débarque du train, le 28 octobre 1928, pour s'installer dans un foyer d'étudiants africains du Quartier latin, une pluie froide tombe sur la capitale. En ces jours humides et sombres, tout lui semble gris et sale : le ciel, les immeubles, les trottoirs, le bitume et jusqu'aux façades des monuments célèbres – le Panthéon, Notre-Dame – noircies de crasse et de suie :

Mes ailes battent et se blessent aux barreaux du ciel bas³.

Ce spleen baudelairien exprime sa solitude et son désarroi. À la Sorbonne Senghor est dérouté. Perdu dans les amphithéâtres bondés, incapable de s'organiser victime de la grande liberté laissée aux étudiants, il n'arrive pas à travailler. I

est livré à lui-même, conscient de ses handicaps et inapte à maîtriser les us et coutumes de la vieille université. Timide comme « le lointain écolier de brousse », il se réfugie dans sa mansarde, derrière sa « vitre d'ennui », où il verra bientôt, ému, tomber la première neige.

J'ai peur de la foule de mes semblables au visage de pierre [...].
Que de ma tour dangereusement sûre, je descende dans la rue
Avec mes frères aux yeux bleus,
Aux mains dures⁴.

Pourtant, il se ressaisit très vite et s'apaise en découvrant chez les Français « un rayon de soleil sur les visages pâles, un sourire attentif, une *gentillesse* que je ne devais retrouver nulle part en Europe, qui est une invitation à l'Amitié⁵ ». Cette bienveillance courtoise, il l'a décelée en premier lieu chez un professeur de la Sorbonne, Alfred Ernout, titulaire de la chaire de poésie latine. Soucieux d'aider les étudiants étrangers, celui-ci compatit face à la détresse de Senghor. Il en comprend les raisons et lui donne un conseil salutaire : traverser la rue Saint-Jacques et s'inscrire au lycée Louis-le-Grand pour préparer le concours d'entrée à l'École normale supérieure. Problème : l'année scolaire a commencé depuis déjà plusieurs semaines.

L'entrée en hypokhâgne

Léopold fait alors appel à son « correspondant » en France, Blaise Diagne, ami de sa belle-sœur Hélène. Député du Sénégal depuis quatorze ans, notable influent et respecté, Diagne a le bras long. Il obtient sans trop de mal l'intégration tardive de son protégé dans le meilleur lycée de France. Senghor s'inscrit le 1^{er} décembre 1928 à Louis-le-Grand avec deux mois de retard sur ses camarades. Dans le « journal des entrées », il se dit de « nationalité française » en oubliant, consciemment ou non, qu'il n'est alors qu'un simple « sujet » de l'Empire. Il fournit comme adresse en France le domicile de Diagne, à Passy⁶.

Léopold rejoint la classe « première vétérans », soit, en bon argo ludovicien, l'hypokhâgne. Il arrive, « tout neuf, les yeux grands ouverts comme l'antilope »⁷. Les « vétérans » côtoient les élèves de « première supérieure », qui préparent, eux aussi, le concours d'entrée à Normale. Au

total, cette khâgne accueille quelque cent cinquante élèves, dont deux sur trois sont pensionnaires, et sept jeunes filles, externes. Un khâgneux sur deux est boursier. En théorie, on peut se présenter au concours après deux ans d'études et trois fois au maximum. En pratique, la majorité des élèves passe trois ans au « Baze Grand », comme ils appellent familièrement leur vieux « bahut » l'hypokhâgne étant une année de « chauffe », un jardin d'acclimatation, selon le joli mot de Paul Guth, condisciple de Senghor en cette rentrée de 1928 et futur auteur à succès dans les années 1950-1960.

La khâgne de Louis-le-Grand forme à elle seule plus de quatre normaliens sur dix⁸. Certains pensionnaires, comme Paul Guth justement, se sentiront vite prisonniers dans « les galeries des supplices » de cette « énorme bâtisse noire enfoncée dans le flanc de la montagne Sainte-Geneviève », où les seuls « bruits du dehors » qui franchissent les murs sont « des disputes de clochards des plaintes de matous et des sonneries de cloches⁹ ». Ils ne s'habitueront jamais à la fade nourriture servie au réfectoire, à base de féculents et de viandes bouillies, sans oublier le café au lait, « d'un jaune de diarrhée¹⁰ ».

Une discipline salubre

Il n'y a, au contraire, chez Senghor, ni dépit, ni révolte, ni détresse. Il s'accommode volontiers de « la discipline napoléonienne, symbolisée par les roulements de tambour » qui marquent le début et la fin des cours. Il apprécie même « le régime alimentaire, plus abondant, plus équilibré, moins épicé » qu'au Sénégal. Il s'étonne « des révoltes sporadiques de la khâgne, la Grande “Rouspéteuse” contre ce qu'elle qualifie de “repas infects”¹¹ ». « Heureuse jeunesse métropolitaine, commentera-t-il, qui ignorait la faim africaine¹² ! » La discipline ambiante, quasi militaire, de 6 heures du matin à 10 heures du soir, lui fait le plus grand bien. Elle l'oblige à s'organiser. Il se sent encadré. Logé, nourri, éclairé, avec en prime une douche par semaine, le lycée lui apporte la sécurité matérielle qui lui permet de se concentrer sur son travail : onze heures quotidiennes sont consacrées aux études et aux classes¹³. Il l'accueille comme un privilège. Il ne souffre pas du régime spartiate de l'internat, qu'il a pratiqué si longtemps au Sénégal. Jeune homme chaleureux il apprécie les palabres conviviales dans la cour ou à la bibliothèque.

L'hypokhâgne de Louis-le-Grand est un vivier d'excellence qui recueille les meilleurs élèves des lycées de province, premiers de la classe et autres lauréats du Concours général – ce sont souvent les mêmes. Ils composent un large échantillon de types physiques et d'accents du terroir. Écoutons Paul Guth : « Nous confrontons nos idiomes. Sous les roulements de *r* de Perpignan ou sous les lenteurs de l'Artois, il s'agissait de savoir si les Pyrénées-Orientales connaissaient mieux les règles de l'optatif en grec que le champion d'Arras¹⁴. » On trouve aussi quelques « exotiques », le Martiniquais Louis Achille, l'Annamite Pham Duy Khiêm et Senghor, seul Africain. Tous ont en commun l'ambition d'entrer à Normale, l'école qui forme l'élite professorale du pays. Les classes préparatoires sont une serre intellectuelle où dans un esprit de compétition exacerbé, le « frottement des cervelles » fait son œuvre. Elles abritent, écrit un ancien, « une génération de machines intellectuelles turbocompressées, qui tournent très vite¹⁵ ».

Assoiffé de lectures

D'emblée, en hypokhâgne, quelques « grosses têtes » se détachent du lot comme le sociologue en herbe Jean Stoetzel ou l'apprenti poète Jean Trichet. En khâgne, plusieurs futurs écrivains collectionnent les annotations flatteuses trimestrielles de leurs professeurs : Étiemble, Robert Merle ou Henri Queffélec. Senghor a un très gros retard sur ses camarades et il le sait. Au Sénégal, il n'a pas assez lu de grands auteurs contemporains ni d'ouvrages philosophiques. Les romans bien-pensants d'un René Bazin ou d'un Henry Bordeaux recommandés par les bons pères et les ouvrages édités à Dakar par *La Bonne Presse* catholique sont un viatique bien léger pour un prétendant à Normale. Assoiffé de connaissances, Senghor se jette à corps perdu dans les livres. Il consacre cette première année à se mettre à niveau. En attendant, ses maîtres lui infligent des commentaires sceptiques : « Insuffisant », « Inégal ». Il stagne en philosophie, mais en blâmera son professeur : « En hypokhâgne nous avons un métaphysicien obscur, Bernès, que presque personne ne comprenait. Pendant ses cours, on jouait au morpion ou on lisait¹⁶. » Rien d'étonnant si ce même Bernès constate en fin d'année les « résultats très faibles » du Sénégalais¹⁷.

Leur statut flatteur n'empêche pas Senghor et ses camarades de demeurer avant tout des lycéens, différents des autres étudiants, par leur mode de vie leur encadrement, les itinéraires de leurs professeurs, issus du second degré et pour qui enseigner en khâgne à Louis-le-Grand marque le point d'orgue d'une fin de carrière. Ils sont donc des élèves marginaux, mais ils continuent néanmoins d'appartenir à ce peuple des établissements scolaires de la III^e République, dont ils sont l'aristocratie¹⁸. Leurs professeurs attendent d'eux qu'ils perfectionnent jusqu'à l'excellence leurs connaissances acquises au lycée dans les matières nobles du cursus littéraire : le latin, discipline reine – thème et version –, le grec, le français, l'histoire, ancienne et moderne, la philosophie, et deux langues vivantes – l'anglais et l'espagnol pour Senghor. Le concours qu'ils préparent consacre la quintessence de l'enseignement du second degré.

Arrivé en hypokhâgne à vingt-deux ans, Senghor met les bouchées doubles et devient un bûcheur, mot en vogue à l'époque. Aux heures d'insomnie, vêtu de sa longue chemise de nuit blanche, il se récite des pages entières du IV^e chant de l'*Énéide*¹⁹ pour faire bonne figure auprès du célèbre Albert Bayet, qui enseigne le français et la version latine. L'histoire est la matière la plus redoutée, car riche en possibles surprises et chausse-trappes. Senghor apprend par cœur le cours de son très respecté professeur, Alphonse Roubaud. Il rendra hommage à ces maîtres à penser parisiens « qui ont débroussaillé ma tête laineuse²⁰ ». Henri Queffélec se souviendra d'un Senghor « au charme flegmatique [...], mystérieux par sa modestie même [...], apparemment tout simple avec sa blouse gris muraille et les foulards dont il calfeutrait son cou²¹ ». Une photo prise en 1929 dans la cour de Louis-le-Grand montre Léopold dans une attitude moins familière : assis sur une chaise, un manuel à la main, tiré à quatre épingles, costume impeccable, cravate, pochette blanche et souliers vernis²².

La messe du dimanche

Fidèle à son passé qui a failli faire de lui un homme d'Église, Senghor est un « tala », quelqu'un qui va (*-t-à la*) messe chaque dimanche matin. À Louis-le-Grand, voie royale vers Normale Sup, haut lieu de la laïcité républicaine, le Sénégalais catholique est pourtant rarement moqué. L'ardeur et la sincérité de

sa foi désarment les sarcasmes. Selon plusieurs de ses amis d'alors, sa piété irradie une sérénité « qui vous rendait serein vous-même en sa présence ». Elle lui permet de passer outre à quelques rares vexations racistes. Un jour, dans les jardins du Luxembourg, un enfant, croisant Senghor, crie à sa mère « Regarde le petit nègre²³. » La femme gifle l'enfant et s'attire de Senghor un sourire indulgent.

Le jeune homme conserve une sérénité à toute épreuve et garde pour lui ce qui le surprend chez ses amis français : « Le souci de leur carrière, le sens de l'argent et le goût de la bonne chère étaient pour moi de perpétuels sujets d'étonnement²⁴. » Ses camarades l'acceptent pour ce qu'il semble être : poli, calme, à l'aise en société. Ils font de lui leur ami. Pendant l'été, son condisciple Robert Verdier, futur résistant de la première heure en 1940 et dirigeant socialiste, l'invite chez sa famille, qui lui réserve un accueil chaleureux, dans un village de Savoie qui a rarement vu passer un Africain.

Le dimanche, après la messe, Senghor va souvent déjeuner chez le franc-maçon Blaise Diagne, qui restera son correspondant pendant toute sa scolarité. Avec l'âge, le député du Sénégal, héros de son adolescence pour son ardeur à défendre les droits des Africains, s'est beaucoup assagi. Trop, aux yeux de la nouvelle génération. Totalement intégré au sérail parlementaire de la métropole, celui que le sociologue et militant noir américain W.E.B. Du Bois qualifie sévèrement de « Français accidentellement noir » a beaucoup perdu, il est vrai, de sa combativité. Les jeunes Sénégalais lui reprochent d'avoir perdu le contact avec les réalités africaines et d'être trop complaisant envers les intérêts coloniaux. Membre de huit cabinets gouvernementaux et deux fois sous-secrétaire d'État aux Colonies, il proclame sans états d'âme : « Nous qui sommes des indigènes français, nous souhaitons rester français, car la France nous a donné toute la liberté et nous a acceptés sans réserves, sur les mêmes bases que ses enfants européens. Aucun de nous ne souhaite voir l'Afrique française abandonnée exclusivement aux Africains²⁵. » Avoir table ouverte chez Diagne impressionne les amis de Senghor. Celui-ci rencontre, lors de ces repas, nombre de personnages influents dont la compagnie et les propos informels lui permettent d'entrevoir les coulisses de la vie publique et d'élargir son horizon. Mais pour l'instant, la vie politique n'intéresse pas le khâgneux²⁶, qui est tout à ses études.

L'ami Pham Duy Khiêm

Senghor a noué d'emblée une étroite amitié avec un autre « colonial » l'Annamite Pham Duy Khiêm (1908-1974), futur écrivain et diplomate. Une apparente marginalité ethnique et culturelle rapproche « les deux exotiques » comme les appelle le surveillant général du lycée. Senghor tombe sous le charme de cet Indochinois discret et raffiné. Ils resteront très proches pendant leurs études jusqu'au départ du Vietnamien vers son pays, agrégation en poche, en 1935. Le parcours scolaire de Khiêm est exceptionnel. Né dans une famille de lettrés, devenu orphelin de père, il est le premier Annamite à passer un baccalauréat de lettres classiques. Bachelier en philosophie l'année suivante, il est arrivé à Louis-le-Grand en octobre 1928. Senghor et Khiêm passeront leurs trois années de khâgne dans les mêmes classes²⁷. Comme en témoignent leurs carnets de notes respectifs, l'Asiatique est nettement meilleur en français que l'Africain²⁸.

Tout studieux qu'il est, Senghor se forme aussi, peu à peu, en dehors des murs du lycée. Les jours de liberté, seul, en compagnie de Khiêm ou de quelque autre camarade, il arpente la capitale, « du Luxembourg au Sacré Cœur, de Notre-Dame à la porte d'Auteuil », et se familiarise avec une ville à laquelle il trouve, le printemps venu, un charme singulier : « Ah ! Cette lumière que les fumées des usines n'arrivent pas à ternir... Blonde, bleue grise, selon les saisons, les jours, les heures, elle reste toujours fine et nuancée éclairant arbres et pierres, animant toutes choses de l'esprit de Paris²⁹. » Son année d'hypokhâgne, à laquelle il a survécu à force de travail, s'achève. Il n'a pas connu le triste sort de quelques camarades contraints de « quitter le lycée sur l'invitation du proviseur » et « rendus à leur famille³⁰ ». Autrement dit exclus à cause de leur niveau insuffisant. Élève moyen, « ayant navigué entre la dixième et la cinquantième place³¹ », selon les matières et les trimestres Senghor pourra intégrer la khâgne en octobre 1929. Il s'y liera d'une amitié durable avec un autre brillant jeune homme, Georges Pompidou.

Ghor et Georges

À la veille de la rentrée de 1929, Senghor profite de ses derniers jours de loisir. Dans une carte postale envoyée à Jean Prat, son compagnon de lycée à Dakar, il écrit : « Je ne fais rien cette semaine, je bavarde avec mes camarades je vais au théâtre, au ciné, en un mot je me repose et me distrais. » L'hiver venu, dans une autre carte postale adressée au même, l'ambiance est différente : « Je ne peux écrire long, car nous sommes en pleines compositions trimestrielles. Elles sont d'ailleurs bonnes jusqu'ici. À part cela, rien de nouveau. Nous sommes toujours surchargés de travail, ce qui ne me permet pas de sortir souvent. D'ailleurs, je n'aime pas beaucoup sortir par ce mauvais temps¹. »

Entre-temps, Senghor s'est lancé avec ardeur dans sa deuxième année à Louis-le-Grand. Le gonflement des effectifs – soixante-quinze élèves – a entraîné un dédoublement de la khâgne en deux classes, la « première supérieure 1 », dont font partie Senghor et Khiêm, et la « première supérieure 2 »². Georges Pompidou, arrivé du Sud-Ouest, se retrouve sur les mêmes bancs que les deux « exotiques ». Ils formeront, à eux trois, l'un de ces « nœuds de tendresse » qu'évoquera un aîné khâgneux, l'écrivain Jean Guéhenno. Une célèbre photo prise en salle d'études montre le trio entouré de trois autres condisciples.

Le Sénégalais et l'Auvergnat, de cinq ans son cadet, raconteront volontiers leurs premiers contacts. « Tous les khâgneux blancs se ressemblaient, écrit :

Senghor, Pompidou tranchait sur les autres. Il était plus grand, avec des yeux intelligents et doux enfoncés dans des sourcils broussailleux, le nez hardi, la lèvre sensuelle, un vaste front. C'était le type même du beau ténébreux [...] Pourquoi nous avait-il pris, Khiêm et moi, en particulière amitié ? Par goût de l'exotisme ? Cela allait plus loin. Sa générosité de cœur le portait d'emblée vers les peuples colonisés, noirs ou jaunes. Il était activement anticolonialiste antiraciste³. »

« Senghor a dit qu'il me reconnaissait facilement grâce à mes sourcils s'amusera Pompidou. On imagine que je n'avais aucune peine à le reconnaître. Mais ce n'est pas la curiosité de l'exotisme qui m'attira vers lui non plus que vers notre camarade Khiêm. Peut-être une certaine solidarité d'isolés au milieu de tous ces Parisiens. À coup sûr l'estime pour quelqu'un qui, venu de si loin, avait parfaitement assimilé notre culture non seulement française, mais gréco-latine. Et surtout, je pense, une certaine bonté, une certaine fraîcheur qui émanaient de son regard et qui trouvaient en moi l'écho d'une sympathie naturelle pour les peuples colonisés⁴. »

Trois amis pensionnaires

Partager la même vie de pensionnaire rapproche encore plus les trois amis. Il existe alors en khâgne un clivage social marqué entre les internes, déracinés et en majorité boursiers, et les externes dont Pompidou se souviendra comme d'une « espèce à part », « une aristocratie légèrement méprisante » : « Le cours terminé, ils nous quittaient pour se perdre dans les méandres de la cité, à l'heure où nous nous dirigeons vers l'étude qui précédait le réfectoire, qui précédait le dortoir. Nous avions pour eux un peu d'admiration, un peu de jalousie, et, plus que tout, nous envions leur liberté. Mais ils étaient aussi pour nous des guides qui nous initiaient à la vie parisienne, nous révélaient le théâtre, nous évitaient d'emprunter le mauvais trottoir du boulevard Saint Germain ou d'entrer dans des cafés ignorés des intellectuels de gauche⁵. »

Le jeune Pompidou est un bel exemple de promotion sociale républicaine. Né le 5 juillet 1911 à Montboudif, un village de Haute-Auvergne, petit-fils de paysans – son grand-père paternel était maître valet de ferme – et de commerçants du côté maternel, fils de professeurs – l'un d'espagnol, l'autre de sciences –, Georges vit une enfance organisée autour de l'étude. Il savait

lire à trois ans, dira-t-on dans la famille. Élève très doué, il hérite de l'ambition paternelle : « Mon père attachait aux études une telle importance qu'il faisait à mes yeux figure de persécuteur⁶ » ; « Il paraît qu'à l'âge de sept ou huit ans, quand on me demandait ce que je ferais, je disais : Normalien supérieure. Je ne savais pas ce que c'était ; cela m'avait été inculqué⁷. » Georges fait toutes ses études, primaires et secondaires, à Albi, où vit sa famille. Dévoré de curiosité intellectuelle, il affirmera avoir lu au moins un livre par jour durant ses années albigeoises. En première, il décroche le premier prix de version grecque au Concours général de 1927. Après son baccalauréat de philo, il intègre l'hypokhâgne de Toulouse, avant de « monter » à Paris.

Le « bûcheur » et le dilettante

La facilité de Pompidou dans les études, assortie d'une apparente nonchalance, fascine Senghor et le décourage souvent : « Elle avait quelque chose d'écoeürant⁸. » Spirituel et chaleureux, l'Auvergnat affuble le Sénégalais d'un diminutif affectueux, « Ghor », qui veut dire courageux, viril, en langue sérère. Tandis que le premier termine ses travaux avant l'heure, son voisin de banc peine, selon son mot, comme « un bœuf au labour ». Senghor se souviendra d'une « certaine composition d'histoire où, au bout de deux heures de révision, Pompidou me dit : “J'ai fini, Ghor, je vais fumer une sèche dans la cour.” Et moi, il me fallait travailler trois fois plus longtemps. Huit jours après, on nous rendait nos copies. Et Pompidou était classé premier⁹ » Georges entraîne Ghor à des jeux intellectuels que se rappellera le Sénégalais : « Avec Pompidou, lorsqu'on avait à faire une dissertation, on tirait parfois à pile ou face. Quand c'était pile, on défendait une thèse, et face, la thèse contraire¹⁰. »

À force de « bûcher », Senghor comble certaines de ses lacunes initiales notamment en philosophie : « J'ai eu comme professeur André Cresson, qui les “philosophes” de la classe trouvaient, disaient-ils, “trop clair”. C'est lui qui, par la clarté de ses exposés, m'a fait comprendre les philosophes les plus difficiles, dont Emmanuel Kant. C'est de cet enseignement qu'est né mon goût pour “la philosophie”¹¹. » Le maître apprécie le travail de l'élève, qu'il commente, un jour, en classe : « Messieurs, lorsque votre camarade Senghor me parle, dans presque chacune de ses dissertations, de l'Afrique, pays de

chansons, il me touche au cœur et je m'interroge sur les bienfaits d'une civilisation qui consiste à l'enfermer dans un internat parisien¹². »

Pendant leurs deux années communes en khâgne, Pompidou et Senghor nourriront, l'un pour l'autre, une affection fraternelle qui résistera au temps. Pour Ghor, son « meilleur ami français » est un « éveilleur », à la fois conseiller et guide culturel, mentor bienveillant et attentif dans une ville que l'Africain avait commencé de découvrir seul et qu'ils apprennent à mieux connaître ensemble lors de longues promenades à pied les jeudis et dimanches. Senghor se souviendra : « Lorsque nous déambulions sur le boulevard Saint Michel, tous les trois, avec Khiêm et Pompidou, nous étions un objet de curiosité, les gens se retournaient sur nous et Pompidou leur disait en souriant : “Vous n’avez jamais vu de Nègre ni de Jaune¹³ ?” » Léopold délaisse souvent les déjeuners dominicaux chez Diagne pour musarder dans Paris, qui s'offre à son avide curiosité et dont il s'éprend : « L'esprit de Paris exemplaire de l'esprit français, a été l'objet de ma quête durant mes années d'études. J'y ai mis une passion tout africaine ; j'allais dire : toute barbare¹⁴. »

Vagabondages intellectuels

Senghor visite les monuments et les musées, flâne sur les quais, fréquente les bibliothèques, fouille dans les boîtes des bouquinistes, lit dans les jardins publics. Sur une photo prise au Luxembourg, il pose au pied du socle d'une statue sur lequel est juché Pompidou. Il est sensible à la grâce des perspectives harmonieuses, des parcs et des châteaux proches de Paris. « Le génie de l'Africain est tout d'imprégnation », résumera le poète Armand Guibert¹⁵. Avec Pompidou et d'autres condisciples, Senghor, pourtant ni gourmet ni gourmand, partage quelques gueuletons *Chez Pierre* ou à *L'Alsacienne*¹⁶. « J'avalais n'importe quoi, je confondais le gigot et le bœuf. » *Chez Julien* rue Soufflot, il se nourrit d'un bon repas pour 5 francs. Souvent, il se contente d'un « petit crème » à *La Source* ou *Chez Capoulade*¹⁷.

« J'ai appris de lui plus qu'avec mes maîtres », dira Ghor de Georges¹⁸. Il le suit dans ses « vagabondages intellectuels » quitte à négliger son bachotage. « Il me donna le goût des lectures personnelles [...]. J'appréciais en lui une intelligence qui lui permettait de tout assimiler, de tout comprendre en un éclair, alliée à une honnêteté intellectuelle, à une droiture inflexible¹⁹. »

Pompidou élargit l'horizon de Senghor dans tous les domaines de la culture. Il l'initie aux textes récents et contemporains, lui prête des livres. Les romanciers et essayistes : Maurice Barrès, Charles Péguy, André Gide, Roger Martin du Gard, Marcel Proust, Paul Valéry. Les dramaturges, dont ils vont applaudir les œuvres à la Comédie-Française et dans d'autres salles : Paul Claudel, Jean Giraudoux, Henry de Montherlant. « Nous allions à toutes les grandes premières²⁰. » Les poètes : Claudel encore, Arthur Rimbaud, et surtout Charles Baudelaire au culte duquel Pompidou a converti le lyrique Senghor. Ce dernier se souviendra : « Pompidou connaissait des tas de poèmes par cœur. Je l'entends encore me récitant *Les Fleurs du mal* d'une voix grave, un peu sourde, monotone. C'était le ton de l'incantation, le ton même des griots du Sénégal. La vraie diction²¹. »

Senghor apprend aussi à sentir et aimer les grands compositeurs grâce aux cours facultatifs de musique dispensés à Louis-le-Grand²². Adeptes du célèbre précepte « un esprit sain dans un corps sain », auquel il restera fidèle toute sa vie, l'Africain entretient sa forme physique. Ce qui lui vaut un premier accessit en gymnastique à la distribution des prix de juillet 1930.

Sous l'influence de Pompidou notamment, Senghor se « francise » de plus en plus. Il se comporte en « assimilé », comme il le reconnaîtra plus tard : « Nous acceptons avec docilité les valeurs de l'Occident, sa raison discursive et ses techniques. Notre ambition était de devenir des Français à peau noire. Cela allait même plus loin. Nous aurions rougi, si cela avait été possible, de notre peau noire, de nos cheveux crépus, de nos nez épatés, et surtout de nos valeurs de notre civilisation traditionnelle. Secrètement, nous avions honte de notre peuple²³. » Senghor a tellement digéré la culture française qu'il peut comme ses camarades blancs, la critiquer librement de l'intérieur. Il fait preuve envers la France, qu'il vénère et dénigre à la fois, d'une « loyauté critique²⁴ ».

La conversion au socialisme

Pourtant, la littérature française le ramène parfois à l'Afrique. Si inattendu que cela puisse paraître, Barrès, dont on réédite alors le roman *Les Déracinés*, parle au cœur de Senghor qui savoure ce livre « avec délices ». En exaltant la fidélité à la terre et à la tradition – lorraines, en l'occurrence – l'écrivain

nationaliste séduit le Sénégalais : « Pour moi, la voix de la Lorraine, l'appel de la Lorraine, c'étaient l'appel et la voix de la terre sère ; le sang lorrain c'était le sang sère. En lisant Barrès, je méditais les leçons de mon père, je faisais corps avec ma terre, avec ses valeurs de civilisation²⁵ » ; « Barrès m'a aidé dans ma quête d'authenticité et de négritude²⁶. » Avec Rimbaud, Senghor subit un autre choc, celui du révolté qui, fuyant l'Europe pour l'Afrique, a lancé dans *Une saison en enfer* son cri mémorable : « Je suis une bête, un nègre. »

C'est l'époque – en 1930 – où Léopold traverse une crise religieuse dont il ne souffle mot à personne. Il découvre qu'en France « l'idée n'était pas liée à l'acte, la parole au geste, la morale à la vie²⁷ ». Il est « profondément frappé par le gouffre entre la doctrine chrétienne et la façon dont elle est vécue, entre les mots du Christ et les agissements des chrétiens²⁸ ». Il connaît des moments de désespoir. La lecture de Claudel, fervent catholique, l'aidera plus tard à retrouver la foi.

« Vive le roi ! Vive le rat ! »

En arrivant à Paris, Senghor, éduqué par des curés bretons, alsaciens et normands, était « plutôt monarchiste²⁹ ». Fils d'un militant républicain, imbu de justice sociale et grand admirateur de Jean Jaurès, lequel avait enseigné la philosophie à Albi, Georges convertit Léopold au socialisme. Senghor : « Je me suis mis à lire comme lui, chaque matin, l'article de Léon Blum dans *Le Populaire*³⁰. » À Toulouse, le khâgneux Pompidou se promenait volontiers dans la cour du lycée avec la manchette du « *Popu* » dépassant de la poche de sa veste³¹. Le 1^{er} avril 1930, Pompidou écrit un article très hostile à l'Action française dans *L'Université républicaine*, le journal de la LAURS (Ligue d'action universitaire républicaine et socialiste)³². En juillet 1930, Senghor rejoint cette ligue en même temps qu'il s'inscrit aux Étudiants socialistes.

Pompidou ne dédaigne pas de faire le coup de poing contre les Camelots du Roi qui, à l'époque, règnent en maîtres sur le Quartier latin au nom de l'Action française. À la salle Bullier, Léon Daudet conclut ses discours en criant : « Vive la crevaision de l'Angleterre, vive la crevaision de l'Allemagne vive la France. » « Vive le roi ! » répondent les spectateurs. « Vive le rat ! » hurlent Senghor et Pompidou sans se faire remarquer³³. Fred Zeller, futu

dirigeant franc-maçon, évoquera sa rencontre avec les deux amis à la permanence des Étudiants socialistes dans un café proche du Collège de France : « Un soir, Roger Ikor, alors responsable des Étudiants socialistes de Henri-IV, nous amena deux nouveaux adhérents : Georges Pompidou et son inséparable Léopold Senghor qui achevaient leur khâgne à Louis-le-Grand. Fidèles lecteurs du “*Popu*”, ils étaient discrets, modestes, sans histoires avec nous, ils furent plusieurs fois mobilisés pour accueillir à la gare de Lyon Aristide Briand. Nous lui faisons une conduite triomphale jusqu’au quai d’Orsay³⁴. »

Vacances en Touraine

Tout cela n’empêche pas Senghor, Khiêm et Pompidou de bachoter, avec acharnement pour les deux premiers, en dilettante pour le troisième. Pas question néanmoins de sacrifier les vacances de Pâques. En avril 1930, le Sénégalais et le Vietnamien enfourchent une bicyclette, direction la Touraine. Ils s’émerveillent des châteaux de la Loire et des beautés de la nature auxquelles Khiêm, excellent photographe, est aussi sensible que le futur poète

Voici que le Printemps d’Europe me fait des avances
M’offre l’odeur vierge des terres, le sourire des façades de soleil
Et la douceur grise des toits en douce Touraine³⁵.

Ils découvrent aussi la France rurale, la vie modeste des paysans, les maisons aux toits de chaume et aux sols de terre battue. Ils suscitent la curiosité des Tourangeaux et Tourangelles. On veut leur parler, les toucher, on les interroge sur les mœurs de leurs peuples.

Arrive le concours de Normale. À cette première tentative, les « coloniaux » échouent dès l’écrit. Pompidou, admissible, chute à l’oral : 34 pour 31 admis³⁶. À la rentrée de 1930, l’Albigeois est désigné par ses camarades « sekh de khâgne » – chef de classe en argot –, on dirait aujourd’hui délégué. C’est un hommage à son autorité, son pragmatisme et son sens des relations humaines. Une photo le montre avec ses condisciples revêtu des attributs de sa fonction, un grand burnous blanc. Cette dignité nouvelle d’intermédiaire entre la direction et les étudiants le conduit à régler avec diplomatie les petits problèmes quotidiens, à combattre l’abus de

haricots, chers à l'économat, et toutes les formes de l'avarice administrative³⁷. En 1931, les trois amis affrontent à nouveau le concours. Khiêm est reçu de justesse : 30^e sur 31. Pompidou, qui réussit haut la main – 8^e –, est déçu malgré tout. Il aurait voulu la première place, celle du « cacique », qui revient à Jean Bousquet (1912-1996). À cet ancien camarade qu'il fera nommer directeur de l'École normale quarante ans plus tard, il avouera : « Tu es moi remords vivant³⁸. »

L'échec au concours de Normale

Senghor est le « premier des non-admissibles ». Énorme frustration. Il : déjà vingt-cinq ans et préfère en rester là. Tant pis pour Normale. Licencié ès lettres (français, latin, grec), avec des mentions à tous ses certificats, sauf un passés en khâgne, il se concentrera désormais sur un objectif : l'agrégation. Il va devoir quitter l'internat et emménager à la cité universitaire internationale boulevard Jourdan. À Louis-le-Grand, il vient de vivre trois années d'apprentissage décisives. Il retiendra de ses maîtres « cette gentillesse portée à leurs élèves de couleur, leur refus de la discrimination raciale³⁹ ». Il a appris d'eux l'esprit de Méthode, « cette mystérieuse faveur dont on parlait avec un respect à demi ironique », évoquée par un autre ancien khâgneux, Robert Brasillach, dans son livre *Notre avant-guerre* à propos de leur professeur d'histoire, Alphonse Roubaud⁴⁰. Il a noué des amitiés pour la vie avec des camarades qui lui ont appris autant, voire plus, que ses maîtres, dans une éducation latérale, celle que se donne à elle-même une classe d'âge, combinée avec la formation que chacun acquiert par la lecture et l'écriture.

En ces trois années où le ciel mondial commence à s'obscurcir, du krach de Wall Street en 1929 à la percée électorale hitlérienne en 1930 Senghor a mieux fait connaissance avec l'Europe, ses ombres et ses clartés « Elle m'a appris à douter d'elle, à penser qu'elle ne m'apportait pas une recette universelle, mais une simple méthode⁴¹. » La principale leçon qu'il retient de ces trois premières années françaises le ramène à l'Afrique : « En m'ouvrant aux autres, Paris m'a ouvert à la connaissance de moi-même. En me révélant les valeurs de ma civilisation ancestrale, Paris m'a obligé à les assumer et à les faire fructifier en moi. Pas seulement moi, mais toute une génération d'étudiants nègres, des Antillais comme des Africains⁴². »

8

Césaire, « deux fois Aimé »

C'est une première rencontre mémorable qu'Aimé Césaire ne se lassera pas de raconter¹. « C'était en septembre 1931 dans la montante rue Saint Jacques et l'austère bâtisse du lycée Louis-le-Grand. Je vais tout de suite chez le proviseur pour me faire inscrire en hypokhâgne. En sortant du secrétariat, je vois arriver, sous le balcon, un petit bonhomme noir : de grosses lunettes blouse grise, comme en portaient les internes, avec à la ceinture une ficelle au bout de laquelle pendait un encrier vide. C'était la grande coquetterie à cette époque où le stylo n'était pas encore à la mode. Il vient vers moi, me tend la main, l'air souriant : "D'où viens-tu ? Comment t'appelles-tu ? — Aimé Césaire, de la Martinique, je viens de m'inscrire en hypokhâgne. Et toi ? — Moi, Léopold Sédar Senghor, je suis sénégalais." Il me prend dans ses bras et me dit : "Bizuth, tu seras mon bizuth." J'avais débarqué depuis à peine quinze jours de mon île natale. Un peu ahuri, un peu perdu dans ce milieu sévère, voire rébarbatif. Et tout à coup, le monde s'éclaire, comme d'un sourire. Le jour même de mon arrivée à Louis-le-Grand². »

Ce récit fraternel, Senghor ne l'a jamais contredit. Et pourtant, il est entaché d'une invraisemblance chronologique. Car en ce début d'automne 1931, Léopold n'est plus élève à Louis-le-Grand. Il vient d'obtenir une chambre à la cité universitaire. Les deux futurs amis n'ont donc pas pu étudier ensemble en khâgne, ne serait-ce qu'un seul jour. Et Césaire n'y fut jamais le « bizuth » de Senghor. Alors ? Se sont-ils malgré tout rencontrés rue Saint

Jacques un jour où le Sénégalais serait retourné traîner au lycée pour une raison quelconque ? Mais on le voit mal, en pareille hypothèse, affublé d'une blouse grise et d'un encrier. Césaire a-t-il été trahi, avec l'âge, par sa mémoire³ ? Ou bien l'a-t-il, en poète, enjolivée ? Les deux principaux intéressés ont emporté ce mystère dans leur tombe.

Coup de foudre amical

Né le 26 juin 1913 à Basse-Pointe, une commune du nord de la Martinique, le jeune Césaire est, comme Senghor, un élève d'outre-mer exceptionnel. « Il était plus brillant que moi », dira de lui le Sénégalais⁴. Au terme de ses études secondaires au lycée Victor-Schœlcher de Fort-de-France il obtient une bourse pour continuer sa formation en métropole⁵. Son professeur d'histoire, Eugène Revert, l'a pris sous son aile. Césaire racontera : « Il m'avait demandé : “Que veux-tu faire après le bachot ?” Il portait une grande barbe, que je fixai en répondant : “Comme vous, monsieur le Professeur. — C'est très bien : si tu veux faire comme moi, va t'inscrire à Louis-le-Grand, je crois que tu réussiras⁶.” » Et l'enseignant confia à son élève une lettre de recommandation pour le proviseur du lycée parisien.

Un « coup de foudre » amical frappe Césaire et Senghor, selon les mots du Martiniquais⁷. Pour Césaire, Senghor devient « le frère fondamental » Léopold rebaptise son cadet de sept ans « deux fois Aimé » : « Je l'ai admis une fois pour toutes comme il m'a admis une fois pour toutes⁸. » Même écho chez Césaire : « On est devenu copains comme cochons⁹. » Ainsi se noue pour la vie une amitié qui restera « intacte, indélébile, têtue, malgré l'éloignement et l'absence¹⁰ ». Pour l'instant, leur complicité quotidienne s'épanouit et s'approfondit dans le cadre privilégié de la cité universitaire. Senghor découvre la joie de vivre pour la première fois dans une chambre individuelle à la Fondation Deutsch de la Meurthe. Après avoir logé quelques semaines dans un petit hôtel de Cachan, en compagnie d'un camarade de lycée venu en métropole à bord du même paquebot, Césaire, demi-pensionnaire à Louis-le-Grand, s'installe dans une chambre proche de la porte d'Orléans, avant d'emménager à son tour, deux ans plus tard, boulevard Jourdan, à la Maison des Provinces de France, inaugurée en juin 1933.

La cité universitaire est une babel étudiante. Conçue dans un esprit hygiéniste et pacifiste, elle est le lieu idéal pour travailler, faire du sport, et se distraire au milieu d'une jeunesse venue des quatre coins du monde. Voilà qui convient parfaitement à Senghor, ce jeune homme bûcheur, curieux, chaleureux et adepte de culture physique. La Fondation Émile Deutsch de la Meurthe porte le nom de son créateur, un industriel et philanthrope lorrain. La « Deutsch », comme chacun l'appelle, fut le premier pavillon de la « Cité ». Depuis son inauguration en 1925, quelques célébrités en herbe ont déjà fréquenté ses couloirs aux douces odeurs d'encaustique, comme le futur président tunisien Habib Bourguiba, dès l'année initiale, ou, en 1928-1929, le normalien Jean-Paul Sartre¹¹. Paul Guth, camarade de Senghor en khâgne et à la « Deutsch », dépeindra celle-ci comme « une espèce de petit village anglo-saxon, aux toits pointus et aux murs vêtus de lierre¹² ». Senghor retrouve aussi Henri Queffélec qui le décrit ainsi : « Il avait gardé son rire, son sourire, son épaisseur de foulards. Une douceur verlainienne émanait de lui¹³. »

Senghor, comme Guth, goûte le luxe inouï, après trois années d'internat à Louis-le-Grand, d'une chambre, certes modeste, mais individuelle. L'auteur des *Mémoires d'un naïf* décrira l'euphorie, partagée par son ami sénégalais, de cette liberté inédite : « On me révéla enfin la vie privée. J'eus le droit de coucher dans un lit à moi, entre quatre murs qui ne devaient rien à personne¹⁴ » ; « Je ne pouvais pas en croire mes yeux quand je me voyais rentrer moi-même à des minuits¹⁵. »

Un Martiniquais en colère

« Rarement hommes si différents furent si étroitement accordés », écrira le poète Armand Guibert¹⁶. La différence de tempérament entre Senghor et Césaire se reflétera plus tard dans leurs œuvres : « L'Antillais, tendu dans sa pensée, extrême en ses propos qui jaillissent comme une éruption [...], le Sénégalais, issu d'un pays plat où chacun se surveille et craint de donner prise, est installé dans la retenue et dans cet équilibre intérieur que Césaire enviait¹⁷. » On confrontera souvent la « calme insurrection » du verbe de Senghor¹⁸ au « délire des volcans » de la poésie de Césaire¹⁹. D'un côté, un Antillais gai, émotif, combatif ; de l'autre, un Sénégalais mesuré, prudent, apparemment serein.

Leur dissemblance tient en partie à leur passé. Senghor a vécu, on le sait une enfance heureuse et une adolescence certes souvent spartiate, mais en relative harmonie avec son milieu d'origine où il se ressourçait régulièrement. Césaire fut un jeune en colère²⁰ qui, dès l'école primaire à Basse-Pointe déteste la société martiniquaise. Une détestation qui s'accroît après son arrivée au lycée Schœlcher. Il ne supporte pas l'aliénation culturelle des élites et le préjugé de couleur prévalant à tous les niveaux de l'échelle sociale, fruit amer de trois siècles de colonisation. La perte de dignité de ce peuple, de sa fierté d'être lui-même, le révolte et le fait souffrir : « Je revois encore ces petits-bourgeois de couleur et, très vite, j'ai été choqué de constater chez eux une tendance fondamentale à singer l'Europe. Ils partageaient les mêmes préjugés que les Européens, ils montraient un snobisme que je trouvais très superficiel et qui m'irritait profondément. Comme j'étais timide, et même sauvage, je les fuyais [...]. Je suis parti pour la France avec délectation [...] Me rendre en France était pour moi la promesse d'une libération, une possibilité, un espoir d'épanouissement [...]. Je n'aimais pas cette Martinique. Et quand j'ai pu partir, ce fut avec plaisir. "Adieu !" pensais-je²¹. »

Fraternité d'âme

Au-delà de leurs différences de caractère, Senghor et Césaire partagent l'essentiel, une fraternité d'âme qu'ils vont vivre au quotidien pendant près de dix ans. Ils lisent les mêmes livres, et souvent le même exemplaire, partagent les mêmes rêves, aiment les mêmes poètes. Ils commencent à versifier et, sur les pelouses de la cité universitaire, ils se récitent leurs strophes avant de les déchirer dans l'espoir de mieux faire. Ils discutent éperdument de l'Afrique des Antilles, du colonialisme, des civilisations, notamment latine et grecque que Senghor connaît bien. Ils commentent l'actualité. Leurs sujets de conversation sont inépuisables. Ils affrontent les mêmes problèmes matériels mais surtout se heurtent aux mêmes interrogations, dont celle, primordiale, de leur identité noire.

Quelques années avant sa mort, Césaire résumera cette quête commune aux deux jeunes amis : « Senghor et moi, on s'est formé ensemble, au fur et à mesure, jusqu'au jour où nous nous sommes posé une première question essentielle : "Qui suis-je ? Qui sommes-nous dans ce monde blanc ?" Sacré

problème. Deuxième question, plus morale : “Que dois-je faire ?” La troisième question était d’ordre métaphysique : “Qu’est-il permis d’espérer ?” Ces trois questions-là nous ont beaucoup occupés [...]. Mais nous ne nous disputons jamais parce que nous nous aimions profondément²². »

L’Afrique révélée à Césaire

Senghor apporte à Césaire un début de réponse à leurs tourments : le sentiment d’appartenance, inconnu de l’Antillais, à un monde qui leur soit propre, le monde noir. Grâce à Senghor, Césaire se découvre des ancêtres, par procuration. « En rencontrant Senghor, j’ai rencontré l’Afrique éternelle, sa grandeur, sa dignité, son histoire, son humanité, sa noblesse culturelle [...]. Il y avait chez les Antillais une Afrique lacérée, démembrée, déchirée. Combien d’Antillais ai-je connus qui, en arrivant en France, avaient honte de l’Afrique et se disaient sud-américains ? J’ai revendiqué cette part de l’héritage africain parce que déprécié, avili. Senghor m’apportait la confirmation que moi-même, malaise était dû au fait que j’avais vécu à la Martinique dans un monde de fausses valeurs inventées à l’usage des colonies par la classe dominante. Senghor me révélait à moi-même, il m’apportait les clés pour comprendre la Martinique. Comment comprendre sa musique, son folklore, le créole lui-même sans l’Afrique²³ ? » Rien d’étonnant si Césaire a pu dire : « Je considère un peu Senghor comme une partie de moi-même²⁴. »

Le Martiniquais et le Sénégalais poursuivront toute leur vie, à travers des textes, ce dialogue fraternel. Césaire : « T’en souvient-il, Léopold, de ces fiévreuses années où dans le monde de l’avant-guerre, à l’âge où l’on se forme et peut rêver sa vie, nos cœurs et nos esprits cherchaient à démêler les fils d’une histoire universelle où la page africaine restait vide, et où l’on déniait à l’homme noir le droit à l’humanisation ? Nous avons alors vécu près de dix ans sans jamais nous quitter [...], concevant ensemble l’avenir que notre jeunesse nous promettait d’embraser par notre feu commun : la parole poétique. » Il s’adresse en vers au dyâli, le griot sénégalais :

Je n’aurais garde d’oublier la parole du dyâli [...]
Tu dis Dyâli, et Dyâli je redis
Le diseur d’essentiel le toujours à redire²⁵.

Senghor, encore jeune, avait dédié à son ami l'un de ses premiers poèmes

Au Frère aimé et à l'ami, mon salut abrupt et fraternel !
Les goélands noirs, les piroguiers au long cours m'ont fait goûter de tes nouvelles
Mêlées aux épices, aux bruits odorants des Rivières du Sud et des Îles [...]
Mon ami, mon ami – ô ! Tu reviendras tu reviendras !
Je t'attendrai – message confié au patron du cotre – sous le kaïcédrat
Tu reviendras au festin des prémices. Quand fume sur les toits la douceur du soir au soleil décline
Et que promènent les athlètes leur jeunesse, parés comme des fiancés, il sied que tu arrives²⁶.

Léon-Gontran Damas, le Guyanais bohème

Senghor présente vite à Césaire « un très grand bonhomme aux cheveux bruns²⁷ », Pompidou. Et Césaire fait rencontrer à Senghor l'un de ses vieux camarades de classe, le Guyanais Léon-Gontran Damas, né le 28 mars 1912 : Cayenne, dans une famille métisse. Ils se sont connus sur les bancs du collège Schœlcher. Césaire se souviendra : « J'étais déjà assez furieux contre les gens de mon époque, mais Damas l'était encore plus ! Alors, lui et moi, très révoltés contre les pratiques et les attitudes coloniales, on se met à écrire un journal. Invraisemblable, un journal ! C'était un projet, je ne me souviens plus comment il s'appelait, enfin il y avait déjà le mot "nègre" dedans²⁸. »

À Paris, Damas fait des études de droit « à bâtons rompus », comme l'écrira joliment plus tard Senghor en présentant son compère dans son *Anthologie de la nouvelle poésie nègre*²⁹. Il fréquentera aussi l'Institut d'ethnographie pour étudier « les survivances africaines parmi les nègres d'Amérique », apprendra le chinois et le russe aux Langues orientales.

Ce déraciné famélique, le bohème de la bande, connaît mieux Paris que ses deux camarades, ce qui suscite leur admiration. Il fréquente beaucoup les boîtes et les bistrots où il lui arrive de griffonner des poèmes rageurs sur une nappe en papier. Senghor dira de lui : « Étudiant pauvre, Damas a vécu avec intensité la tragédie intellectuelle et matérielle, la tragédie morale d'une race³⁰. » Le Sénégalais décèlera dans « l'humour nègre » du Guyanais « une réaction vitale en face d'un déséquilibre inhumain ». Et Césaire décrira l'obsession nègre de Damas comme une « intuition première » : « La douleur nègre, la joie nègre, le sarcasme nègre, le ricanement nègre, la déréliction nègre : il a senti tout cela avec une force extraordinaire, comme un orphelin de l'Afrique mère³¹. » Senghor, Césaire, Damas : un trio fondateur est formé

Grâce à ses deux amis, l'Africain entre bientôt en contact avec la colonie antillaise de Paris.

La mode nègre

Le 12 juillet 1931, Senghor assiste à la distribution des prix de Louis-le-Grand, point d'orgue de ses trois années d'études rue Saint-Jacques. Pour lui c'est un jour de réjouissances. Il a échoué au concours de Normale, mais il a bien travaillé. Son nom figure au tableau d'honneur, comme ceux de ses camarades Khiêm et Pompidou. Le principal orateur de cette cérémonie est un géographe, Duplessis-Kergomard. Il a choisi pour thème de son discours l'Exposition coloniale, laquelle bat son plein au bois de Vincennes depuis deux mois¹. Senghor est tout ouïe mais ce qu'il va entendre ne lui plaira guère.

Après avoir célébré l'œuvre de la France outre-mer, le professeur conseille à chacun de visiter l'Exposition : « Vous admirerez l'imposante masse du temple d'Angkor, vous prendrez un bain d'exotisme dans les souks marocains ou tunisiens, dans la ruelle étroite et sinueuse de l'Afrique-Occidentale française [...]. Vous saurez vous arrêter devant les graphiques qui concrétisent si bien les progrès accomplis depuis notre installation dans ces pays naguère encore primitifs. » Il espère que les étudiants auront, « plus tard, le désir d'aller juger par eux-mêmes sur place » : « Vous aimerez ces grands enfants que sont les Noirs... et les Jaunes, comme les parents aiment leurs enfants comme le maître aime ses élèves². » Voilà le brillant Sénégalais réduit sans ménagement au statut de « grand enfant » natif d'une contrée quasiment inculte. Pareil paternalisme, dans la bouche d'un enseignant émérite, ne peut que perturber le jeune homme en pleine quête d'identité. Des propos s

méprisants vis-à-vis des peuples d'Afrique soulignent sa propre différence et l'incitent à poursuivre son travail d'introspection.

Huit millions de visiteurs à l'Exposition coloniale

Senghor avait alors déjà visité « l'Expo » et fait, comme le promettait un slogan, le tour du monde en un seul jour. Conçue et réalisée sous l'égide du maréchal Lyautey, ancien résident général au Maroc, cette gigantesque foire exalte l'action civilisatrice de « la plus grande France » alors au faîte de sa puissance. Dans ce côtoiement de décors exotiques à la gloire de l'Empire Senghor a pu notamment admirer, parmi quelque deux cents pavillons, le Palais de l'Afrique-Occidentale française (AOF), réplique en terre séchée du siège du gouvernement général à Dakar, avec en son centre une tour haute de quarante-cinq mètres.

Le journal *L'Illustration* présente ainsi la section de l'AOF : « Le gouvernement général a voulu faire une démonstration en rapport avec l'étendue de son territoire – 10 millions de kilomètres carrés – et a couvert de ses pavillons une surface de 4 hectares. Nous y trouvons un palais, un quartier de ville, des villages de la brousse et de la forêt, une cité lacustre et une mosquée ; sans parler des pavillons privés, d'un restaurant et d'un campement abritant confortablement une population de cent cinquante Noirs³. » Le jour de l'inauguration, Blaise Diagne, sous-secrétaire d'État aux Colonies, présente les grands chefs noirs au président de la République, Paul Doumer. En six mois, l'Exposition coloniale recevra huit millions de visiteurs, dans l'enthousiasme quasi général. Seule une poignée d'anticolonialistes, en majorité communistes, organise une « contre-exposition » soutenue par quelques socialistes minoritaires comme Léon Blum et plusieurs écrivains surréalistes comme Louis Aragon et Paul Eluard⁴. Cette manifestation se soldera par un fiasco, avec à peine cinq mille entrées en huit mois⁵.

La biguine et les jazz-bands

Depuis la fin de la guerre de 1914-1918, l'exotisme est en vogue et le nègre « à la mode », de Montmartre à Saint-Germain-des-Prés. Épicentre du

« tumulte noir », selon la formule de l'affichiste Paul Colin, le Paris des Années folles, ville d'accueil des artistes venus de tous les horizons, est la capitale culturelle du monde, attirante, festive, avide d'expériences nouvelles. Avant de rentrer au pays, les soldats noirs américains ont laissé leur musique le jazz, qui enfièvre Paris, et séduira l'étudiant Senghor : « J'y ai retrouvé les caractéristiques de la musique négro-africaine, avec ses accords originaux, ses fausses dissonances, mais surtout ses rythmes, marqués par les contretemps et les syncopes⁶. » Dans la *Revue nègre*, sur la scène du Théâtre des Champs Élysées, où résonne la clarinette de Sidney Bechet, Paris découvre en 1924 une jeune danseuse noire américaine vêtue d'un simple pagne de fausse bananes, Joséphine Baker.

Tout Paris danse noir. Dans les bals nègres, la biguine antillaise fait une joyeuse concurrence au fox-trot des jazz-bands. Le Sénégalais Féral Bengt devient le danseur étoile des Folies-Bergère et incarne l'ange noir dans le premier film de Jean Cocteau, *Le Sang d'un poète*⁷. *La Création du monde* « ballet nègre » composé par Darius Milhaud sur un argument adapté de l'*Anthologie nègre* de Blaise Cendrars, se déroule dans un décor de Fernand Léger agrémenté de costumes et de masques africains.

La Révolution nègre⁸ bouleverse aussi les arts plastiques. Avant d'entrer dans la légende du ^{xx}e siècle, Picasso avait été fasciné dès 1905 par les masques – fang et baoulé – exposés au musée d'Ethnographie du Trocadéro. Même intérêt, même émotion chez Derain, Braque, Matisse et Vlaminck, pour qui les formes de l'art africain deviennent une source d'inspiration. En 1919 le collectionneur Paul Guillaume en organise la première exposition, quelque mois après la mort d'Apollinaire, le poète qui s'entourait de masques africains et chantait les fétiches d'Océanie et de Guinée⁹. Se souvenant de cette période Senghor soulignera, au sujet de l'art nègre : « Ce sont les Européens eux-mêmes qui, les premiers, l'ont découvert et défini – les Négro-Africains préféraient le vivre¹⁰. »

L'attrait des intellectuels et artistes européens pour l'art nègre exprime plus un rejet des valeurs occidentales et un désir de dépaysement qu'un effort assidu pour découvrir les ressorts profonds des cultures africaines¹¹. Il n'empêche, l'intérêt de l'Europe pour la statuaire ou la musique noires ne peut que les valoriser aux yeux de Senghor : « Nos ancêtres nous avaient-ils seulement laissé des armes, je veux dire des *valeurs* de civilisation ? Le père directeur de mon collège, à Dakar, niait qu'ils nous en eussent laissé. Mais

déjà, la trompette de Louis Armstrong avait retenti sur la capitale française comme une condamnation, les hanches de Joséphine Baker secouaient vigoureusement tous ses murs et les “fétiches” du Trocadéro achevaient la “Révolution nègre” dans l’École de Paris¹². »

Le Goncourt pour un « roman nègre »

La littérature n’est pas en reste. Au-delà du folklore, voire du simple snobisme, plusieurs écrivains voyageurs français se rendent en Afrique et publient à leur retour de véritables réquisitoires anticolonialistes, André Gide et son *Voyage au Congo* (1927) suivi de *Retour du Tchad* (1928), Albert Londres dans *Terres d’ébène* (1929) ou plus tard Michel Leiris et son *Afrique fantôme* (1934). Mais bien plus tôt, un homme, aujourd’hui presque oublié, a ouvert la voie. Un Français noir, Martiniquais de parents guyanais, René Maran, auteur de *Batouala, véritable roman nègre*, qui lui vaut le Goncourt 1921¹³. En couronnant ce roman naturaliste, les jurés du célèbre prix délivrent à la littérature noire d’expression française son certificat de baptême.

Fonctionnaire colonial avant de devenir écrivain, René Maran a pris conscience, alors qu’il est encore en poste, de l’oppression qu’il dénoncera par la bouche du héros de son roman, le chef de village Batouala : « Nous ne sommes que des chairs à impôt. Nous ne sommes que des bêtes de portage. Des bêtes ? Même pas. Un chien ? Ils le nourrissent, et soignent leur cheval. Nous ? Nous sommes pour eux, moins que ces animaux, nous sommes plus bas que les plus bas. Ils nous crèvent lentement¹⁴. »

Ce roman est inédit au moins à deux titres, comme le souligne l’historien Jacques Chevrier : « Pour la première fois – si l’on excepte *Le Immémoriaux* de Victor Segalen – des “indigènes” ne sont pas regardés comme des bêtes curieuses aux coutumes aberrantes. Pour la première fois aussi les Blancs cessent d’occuper le devant de la scène¹⁵. » Maran assorti *Batouala* d’une préface où il écrit : « Ce roman d’observation impersonnelle est tout objectif. Il ne tâche pas à expliquer : il constate. Il ne s’indigne pas : il enregistre [...]. Mon livre n’est pas de polémique. Il vient, par hasard, à son heure. La question nègre est “actuelle”. » L’auteur évoque « l’anémie intellectuelle » des colonisateurs, leur « asthénie morale ». Il ironise sur la « civilisation, orgueil des Européens » et son « charnier d’innocents »¹⁶

L'Administration ne pardonnera pas à Maran son manquement au devoir de réserve et le relèvera de ses fonctions quelques années plus tard. Mais cette révolte littéraire d'un Noir contre un système auquel il était lui-même intégré servira de référence et d'exemple à la génération suivante, Senghor en tête.

Nègre, avec un N majuscule

La « question nègre » mentionnée par Maran surgit au lendemain de la guerre. Membre du gouvernement Clemenceau, Blaise Diagne a été le recruteur en chef des soldats noirs, dont trente mille – un mobilisé sur six – sont morts au feu. En échange de l'« impôt du sang », il a promis aux conscrits une promesse de citoyenneté qu'il ne parviendra pas à faire honorer. La loi de 1916 qui porte son nom se contente de renforcer les privilèges des citoyens des Quatre Communes¹⁷. Diagne convainc néanmoins Clemenceau de faire un geste en autorisant la tenue à Paris en février 1919 d'un « congrès de la race noire », qu'il présidera. Cinquante-sept représentants du monde politique et intellectuel, originaires de quinze pays, dont seize Négro-Américains participent à cette rencontre de trois jours (19-21 février), avec l'espoir de se faire représenter au Congrès de Versailles quatre mois plus tard. Il n'en sera rien.

Mais ce rendez-vous parisien marquera une nouvelle étape dans l'essor du mouvement panafricain¹⁸. Dès cet après-guerre se posent des questions cruciales et récurrentes qui mobiliseront plus tard Senghor, Césaire et leurs camarades : quel est le meilleur moyen d'obtenir l'égalité pour les Africains de l'Empire ? Doivent-ils choisir, à l'exemple d'un Blaise Diagne, de s'assimiler toujours plus à la société française, quitte à renier leur culture ? Ou bien adopter une posture critique envers la civilisation du colonisateur et approfondir leur africanité ? Et si oui, jusqu'où marquer sa rupture ?

Au cours de ces années 1920, certains militants révolutionnaires noirs prônent l'indépendance inconditionnelle des colonies. C'est le cas du Sénégalais Lamine Senghor (sans lien de parenté direct avec Léopold) Engagé volontaire en 1915, gazé en 1917 à Verdun, devenu tuberculeux et facteur à Paris, il adhère en 1924 au Parti communiste français, et fonde en 1926 un Comité de défense de la race nègre (CDRN) en prenant ses distances avec le PCF¹⁹. Soucieux de repenser les questions identitaires, il entend

« décontaminer » le vocabulaire racial. À ses yeux, les termes « hommes de couleur » et « noirs » sont des catégories introduites par l'impérialisme pour diviser et mieux régner en Afrique.

Dans le premier numéro de *La Voix des Nègres*, organe mensuel du CDRN, paru en janvier 1927, Lamine Senghor revendique haut et fort le mot « Nègre » en ces termes : « Les jeunesses du CDRN se font un devoir de ramasser ce nom dans la boue où vous le traînez, pour en faire un symbole. Ce nom est celui de notre race. Nos terres, nos droits et notre liberté ne nous appartenant plus, nous nous cramponnons sur ce qui, avec l'éclat de la couleur de notre épiderme, sont les seuls biens qui nous restent de l'héritage de nos aïeux. Ce nom est à nous, nous sommes à lui ! Il est nôtre, comme nous sommes siens ! [...] Nous nous en servons comme mot d'ordre de ralliement, un flambeau ! Nous nous faisons honneur et gloire de nous appeler Nègres avec un N majuscule. » Ce flambeau, d'autres Noirs de France, venus d'Afrique et des Antilles, vont bientôt le rallumer.

Du côté de Clamart

À l'aube des années 1930, chaque dimanche après-midi, un appartement de Clamart, dans la banlieue sud-ouest de Paris, se transforme en salon littéraire et musical. Il y règne un art de la conversation et une élégance raffinée que n'auraient pas reniés les nobles dames du Grand Siècle. Là s'arrête la comparaison, car ces visiteurs du dimanche appartiennent tous à l'*intelligentsia* noire – Antillais, Africains, Négro-Américains – comme leurs hôtes martiniquaises, les trois sœurs Nardal : Paule, dite Paulette, Jane et Andrée¹. Paulette et ses sœurs sont issues de la classe moyenne supérieure socialement apparentées au clan mulâtre de leur île d'origine. Leur père fut le premier ingénieur noir martiniquais, leur mère est institutrice. La famille aime la musique. À Fort-de-France, la jeune Paulette apprend le piano et le violon. Ses sœurs composent, interprètent et chantent. Elles font leurs humanités dansent la valse et la mazurka.

En 1920, Paulette arrive à Paris. Elle est la première Noire inscrite à la Sorbonne, où elle étudie l'anglais, tandis que sa cadette Jane choisit la littérature. Paulette sera fière d'avoir consacré son mémoire de fin d'études à *La Case de l'oncle Tom*², le roman de l'Américaine Harriet Beecher Stowe. En Martinique, les sœurs Nardal étaient « complètement assimilées ». Vivre à Paris modifie le regard qu'elles portent sur elles-mêmes. « C'est en France dira Paulette, que j'ai pris conscience de ma différence³. » La vogue de l'art nègre, la découverte des *negro-spirituals*, le succès public des revues e

spectacles noirs provoquent chez les sœurs Nardal un choc esthétique et une grande fierté raciale.

Thé à l'anglaise chez les sœurs Nardal

Senghor fréquente régulièrement le salon de Clamart. Il y a été introduit par Damas et un autre Antillais, Louis-Thomas Achille, cousin par sa mère des sœurs Nardal, lesquelles sont trop heureuses de recruter un authentique Africain⁴. Le père d'Achille, Louis Achille Sr., premier agrégé noir de France en 1906, et professeur d'anglais de Césaire, avait enseigné dans une université de Washington et conservé des amitiés parmi les intellectuels noirs américains. Senghor et Louis-Thomas Achille Jr. ont partagé les mêmes bancs de khâgne à Louis-le-Grand. Leur condisciple Paul Guth se souviendra du « dansan Achille » : « Il était toute bonté, générosité, gaîté [...]. Avidé de beauté, de tendresse, d'harmonie. Il semblait animé par la danse des particules du mouvement brownien. Il triomphait, au bal du lycée, dans le charleston⁵. »

Senghor est souvent l'hôte d'Achille, dans l'appartement familial proche du Jardin des Plantes. Il y rencontre les Noirs américains de passage, ou ceux qui se sont installés en France, fuyant la discrimination raciale et séduits à Paris par l'atmosphère de liberté ambiante et l'absence de ségrégation. « Entre Négro-Américains et Nègres francophones d'Afrique, les Antilles de langue française ont servi de trait d'union⁶ », écrira Senghor.

Tout le monde se retrouve le dimanche à Clamart dans une ambiance à la fois laborieuse et récréative où la gentillesse créole et la joyeuse vitalité tropicale accompagnent les conversations sérieuses⁷. « Une dominante féminine réglait le ton et les rites de ces après-midi conviviaux à l'opposé d'un cercle corporatif ou d'un club masculin », racontera Louis Achille. « Ni vin, ni bière, ni cidre de France, ni whisky, ni café exotique, ni même ti-punch créole ne rafraîchissaient les gosiers. Seul le thé à l'anglaise coupait ces rencontres qui ne dépassaient pas l'heure du dîner et que réglait l'horaire des trains de Paris⁸. »

De quoi parle-t-on ? « On évoquait l'actualité parisienne ou mondiale, en évitant d'éventuels choix politiques personnels ; on réfléchissait sur les problèmes coloniaux et interraciaux, sur la place croissante prise par les hommes et les femmes de couleur dans la vie française, on s'alarmait de toute

manifestation de racisme pour la combattre avec des moyens appropriés [...] Ces Noirs se découvraient une commune manière d'être, de sentir, d'espérer e bientôt d'agir² ! »

La Revue du monde noir

Agir, ce sera d'abord écrire, et publier. Le 20 novembre 1931 paraît le premier numéro de *La Revue du monde noir* dont Paulette Nardal est la secrétaire générale. C'est une publication bilingue, financée par un médecin haïtien, Léo Sajous, et soutenue par René Maran. Chaque numéro contient une soixantaine de pages. On retrouve au fil des sommaires les noms de certains habitués de Clamart, comme Achille, ceux de la plupart des intellectuels antillais en vue – Gilbert Gratiant, Étienne Léro, René Ménil, Jules-Marce Monnerot (Martinique), Jean Price-Mars (Haïti) –, le Guyanais Félix Éboué futur gaulliste de la première heure, et deux célèbres écrivains noirs américains dont Paulette traduit les textes : Langston Hughes et Claude McKay. Mais aucun Africain. Senghor est pourtant un fidèle compagnon de route de la revue. Une photo le montre posant aux côtés de Paulette Nardal et de ses principaux collaborateurs¹⁰. Mais il ne se sent pas encore assez sûr de lui pour signer une chronique littéraire. Le Sénégalais approuve néanmoins sans réserve l'humanisme nègre que prônent les sœurs Nardal et leurs amis dans l'éditorial de présentation de la revue :

Ce que nous voulons faire :

Donner à l'élite intellectuelle de la race noire et aux amis des Noirs un organe où publier leur œuvres artistiques, littéraires et scientifiques. Étudier et faire connaître par la voix de la presse, de livres, des conférences ou des cours, tout ce qui concerne la civilisation nègre et les richesses naturelles de l'Afrique, patrie trois fois sacrée de la Race noire.

Créer entre les Noirs du monde entier, sans distinction de nationalité, un lien intellectuel et moral qui leur permette de se mieux connaître, de s'aimer fraternellement, de défendre plus efficacement leurs intérêts collectifs et d'illustrer leur Race, tel est le triple but que poursuivra *La Revue du monde noir*.

Par ce moyen, la Race noire contribuera avec l'élite des autres Races et tous ceux qui ont reçu la lumière du vrai, du beau et du bien, au perfectionnement matériel, intellectuel et moral de l'humanité. Sa devise est et restera : Pour la paix, le travail et la justice. Par la liberté, l'égalité et la fraternité. Et ainsi, les deux cents millions de membres que compte la Race Noire, quoique partagé entre diverses Nations, formeront, au-dessus de celles-ci, une grande démocratie, prélude de la Démocratie universelle.

Une âme occidentale dans une « peau scandaleuse »

Cette profession de foi, fidèle aux principes universalistes de 1789 exprime un mouvement du cœur, un élan de fraternité¹¹ plus qu'une revendication militante. Paulette Nardal reste assimilationniste : « Nous avons pleinement conscience de ce que nous devons à la culture blanche et nous n'avons nullement l'intention de l'abandonner pour favoriser je ne sais que retour à l'obscurantisme¹². » La prudence politique de la revue n'empêchera pas que son quatrième numéro soit interdit en Afrique et aux Antilles et entièrement jeté à la mer¹³. La police surveille de près la revue et adresse à l'administration coloniale des notes de renseignements sur ses contributeurs. Elle juge possiblement dangereux l'un des éditeurs, Louis-Jean Finot, « un Juif négrophile marié à une violoniste noire¹⁴ ».

Paulette Nardal est féministe avant l'heure : « Les femmes de couleur [...] ont ressenti bien avant leurs congénères masculins le besoin d'une solidarité raciale », ajoutant avec quelque amertume : « J'ai souvent pensé et dit [...] que nous n'étions que des malheureuses femmes, ma sœur et moi, et que c'est pour cela qu'on n'a jamais parlé de nous [...]. C'était minimisé du fait que c'étaient des femmes qui en parlaient¹⁵. » Dans le deuxième numéro de *La Revue du monde noir*, la jeune Guyanaise Roberte Horth exprime ainsi la frustration de l'intellectuelle noire : « Elle ne pourra jamais effacer pour les autres le non-sens de son âme occidentale vêtue d'une peau scandaleuse¹⁶. » Dans son sixième numéro, en avril 1932, *La Revue du monde noir* annonce le sommaire de sa prochaine livraison dont un article de Félix Éboué sur les peuples de l'Oubangui et un autre consacré à « la Guyane touristique » par un nouveau collaborateur, Gaston Monnerville, futur président du Sénat sous la V^e République. Ce numéro ne paraîtra jamais et la revue disparaît faute d'argent¹⁷. La revue recevait pourtant une subvention du ministère des Colonies. Avait-elle été supprimée ?

Les Nègres américains, « une révélation »

Son compagnonnage avec les Antillais et Antillaises de Paris sera décisif pour Senghor. Par leur entremise, il rencontre des penseurs et écrivains noirs américains en exil, découvre leurs œuvres, apprend par cœur leurs poèmes

Grâce à eux, il remonte aux sources de l'émancipation noire aux États-Unis tout en approfondissant sa propre réflexion identitaire. « Les Nègres américains ont été pour nous une révélation », résumera Césaire. « Ils furent les premiers à affirmer leur identité alors que la tendance française était : l'assimilation¹⁸. » Les deux amis ne cesseront de reconnaître leur dette intellectuelle envers le mouvement négro-américain.

« Il faut toujours partir de W.E.B. Du Bois », soulignera Senghor en le qualifiant de « véritable père de la négritude ». Premier Noir docteur de Harvard, auteur en 1899 d'un classique des sciences sociales, *Les Noirs de Philadelphie*, William Edward Burghardt Du Bois (1868-1963) est sociologue, historien, militant, à la fois penseur et homme d'action¹⁹. Dans *Âmes noires* (1903), il dénonce la situation scandaleuse des Noirs des États-Unis, séparés des Blancs par une « ligne de couleur » qui les stigmatise. Senghor rappellera le double objectif poursuivi par Du Bois : « Il s'agissait au premier chef d'effacer, dans l'esprit des Blancs, et surtout des Noirs l'image du *Nègre enfant-taré* [...]. Il s'agissait, d'autre part, de supprimer la “discrimination raciale” [...] qui faisait des Noirs des citoyens de seconde zone. En somme, il était question de transformer le Nègre-Américain de l'intérieur et de l'extérieur en même temps. De l'intérieur, par l'éducation et la formation ; de l'extérieur, par une pression de plus en plus forte exercée sur l'opinion publique et le gouvernement américains²⁰. »

Les idées de Du Bois influencent profondément Senghor et ses amis par le truchement de Marcus Garvey²¹, précurseur du mouvement séparatiste noir. À cette époque, Senghor a pour livre de chevet *The New Negro*, une « anthologie-manifeste » éditée en 1925 à Harlem par l'écrivain afro-américain Alain Locke²², inventeur du concept de « renaissance nègre ». Mouvement social et littéraire, *The New Negro* représente, selon l'historien Jacques Chevrier, « une quête spirituelle destinée à remettre le Noir américain en possession de sa personnalité aliénée par la culture dominante²³ ». Le choix du terme « nègre », au lieu du plus respectable « noir », marque une volonté de rupture. Senghor est séduit par cette idée d'un « nègre nouveau », fier de lui-même et de son héritage, résolu à créer sa propre culture.

Le tam-tam pleure, le tam-tam rit

Dans l'anthologie de Locke et dans celle que publiera l'Anglaise Nancy Cunard²⁴ en 1934, Senghor s'enthousiasme pour les poètes de la Harlem Renaissance²⁵ : Langston Hughes, James Weldon Johnson, Frank Marshall Davis, Claude McKay, Countee Cullen, Jean Toomer. Ces trois derniers se sont installés en France, devenue leur seconde patrie. D'autres y séjournent. McKay²⁶ écrit à Marseille son roman *Banjo* (1929), cher au cœur des étudiants africains et antillais. *La Revue du monde noir* publie, dès son premier numéro, un poème de McKay. Elle accueille aussi Langston Hughes (1902-1967). Son œuvre, composée de courtes pièces en forme de blues, exprime la détresse et la ferveur du peuple noir américain²⁷.

Damas présente Hughes à Senghor qui le tiendra pour le plus grand poète négro-américain et dont il aimera citer ces quelques phrases : « Nous créateurs de la nouvelle génération nègre, nous voulons exprimer notre personnalité noire sans honte ni crainte. Si cela plaît aux Blancs, nous en sommes fort heureux. Si cela ne leur plaît pas, peu importe. Nous savons que nous sommes beaux. Et laids aussi. Le tam-tam pleure et le tam-tam rit²⁸. » Grâce à Damas, Senghor rencontre aussi Countee Cullen. Des poèmes de Hughes, Cullen et Toomer seront publiés en 1945 dans la traduction française de Senghor²⁹. Césaire présentera, lui, en Sorbonne en 1938, un mémoire intitulé « Le thème du Sud dans la littérature négro-américaine des USA ».

Le cri de colère de *Légitime Défense*

Le 1^{er} juin 1932, alors que *La Revue du monde noir* vient de rendre l'âme, plusieurs de ses transfuges martiniquais – Étienne Léro, René Ménil, Jules Marcel Monnerot – publient, de leur côté, une brochure dont l'immense ambition intellectuelle tranche avec la modestie du format – vingt-quatre pages – et dont le titre provocant, emprunté à André Breton³⁰ – *Légitime Défense* – se détache en grandes lettres noires sur fond rouge. Sous le double parrainage du surréalisme et du « matérialisme dialectique » de Marx, ce manifeste est un brûlot contre la littérature antillaise, servile et factice : « On est poète aux Antilles comme l'on est bedeau ou fossoyeur, en ayant une situation à côté. L'Antillais bourré à craquer de morale blanche, de préjugés blancs, étale dans ses plaquettes l'image boursouflée de lui-même. » Plus largement, ce réquisitoire pourfend, dans son « avertissement », « la

civilisation occidentale, cet abominable système », « les immondes conventions bourgeoises », et « la pourriture chrétienne ». Avant de conclure « Issus de la bourgeoisie de couleur française, qui est une des choses les plus tristes du globe, nous déclarons... que nous entendons, traîtres à cette classe aller aussi loin que possible dans la voie de la trahison. Nous crachons sur tout ce qu'ils aiment, vénèrent, sur tout ce dont ils tirent nourriture et joie³¹. »

Annoncée comme trimestrielle, cette revue n'aura qu'un unique numéro. De l'aveu de René Ménil, elle restera « pratiquement ignorée de la société martiniquaise³² ». Mais ce cri de colère sans lendemain aura des échos durables dans le petit milieu des étudiants noirs parisiens et au-delà. « Nous n'admettons pas qu'on puisse être honteux de ce qu'on éprouve », proclama *Légitime Défense*. Senghor et Césaire reprendront pareil mot d'ordre à leur compte. Mais en inversant les priorités. Pour les marxistes de *Légitime Défense*, le développement des « valeurs nègres » doit s'inscrire dans le cadre des transformations sociales. Pour les deux amis, c'est la libération culturelle qui permettra de transformer les structures économiques. Ce que Senghor résumera ainsi : « Léro et Ménil affirmaient "Politique d'abord", nous avons répondu "Culture d'abord"³³. » Les uns et les autres peuvent en tout cas se reconnaître dans ce vieux proverbe dahoméen : « Un zèbre ne se défait pas de ses zébrures³⁴. »

11

Le premier Africain agrégé

En juillet 1932, au terme de sa première année en Sorbonne¹, Senghor décroche son diplôme d'études supérieures avec un mémoire sur « L'exotisme chez Baudelaire », un sujet soufflé par Pompidou. Il obtient la mention « très honorable ». Pendant l'année, il a accompli un court stage pratique d'enseignement à l'issue duquel son tuteur, M. Roland, rédige un rapport louangeur : « M. Senghor sait comment apprécier une classe dans son ensemble. Il utilise une méthode active expérimentale, allant toujours du concret à l'abstrait en se servant d'images familières nombreuses et appropriées à la fois simples et expressives. Parfois, il s'adresse à un élève particulier et il l'amène patiemment à trouver la réponse correcte [...], je pense que M. Senghor sera un remarquable professeur². » Ce jugement flatteur permet au Sénégalais d'obtenir une nouvelle bourse et l'encourage dans la voie choisie : tenter l'agrégation. Oui, mais laquelle ? Prudent, il préfère aux lettres la grammaire. Elle est plus austère, mais moins demandée par les étudiants.

Réveil au chant des oiseaux

Après quatre ans en France, Senghor éprouve le besoin de se ressourcer. Il rentre au Sénégal pour les vacances d'été. Sa famille l'accueille dans la joie. Il

est un exemple pour les enfants d'Hélène, sa chère belle-sœur. Ils se souviendront de longues marches sur la plage de Joal, en compagnie de leur oncle récitant des vers de poètes noirs américains³. Léopold renoue avec les parties de chasse et de pêche de son adolescence. Mais ce retour au pays est aussi teinté de tristesse et d'amertume. La crise mondiale a frappé cruellement sa famille. De plus, Basile est un vieillard malade et affaibli. Il ne lui reste que quelques mois à vivre⁴. Gnilane, de son côté, mène une existence modeste. Léopold ressent aussi un malaise intellectuel. Lui qui défend à Paris les valeurs nègres rencontre des compatriotes qui rêvent d'assimilation. En octobre, Senghor reprend donc « le chemin de l'Europe [...] dans le regret du pays noir⁵ ».

Il retrouve ses quartiers boulevard Jourdan. On connaît deux photos de Senghor prises à la cité universitaire en 1932. L'une le montre sur la pelouse devant la « Deutsch », entouré de deux camarades, un Antillais et un Asiatique⁶. Sur l'autre, Léopold pose à sa fenêtre, au premier étage. Senghor racontera, lyrique, les joies de la cité. « Je me réveillais avec le jour, au chant des oiseaux dans les arbres ; et la vigne vierge qui tapissait mon pavillon chaque matin, me disait bonjour en me tendant une main verte et douce. » Guth parle, quant à lui, du « cataplasme de chlorophylle » que la cité « m'appliquait sur le cœur ». À l'époque, cette petite ville universitaire en plein essor est ceinturée d'une palissade dissimulant un chaos de masures, de roulottes et d'anciens wagons bordés de petits jardins potagers. Guth raconte : « La jungle mordait tout autour la cité. La zone battait le pied de nos murs. La nuit, elle retentissait de bruits de rixes, de coups de revolver⁷. »

À l'aube, Senghor traverse le boulevard vers le parc Montsouris : « J'y bavardais avec le hanneton et le brin d'herbe et le soleil sur le gazon où je marchais longuement pour le seul plaisir de respirer et de sentir jouer librement mes muscles. »

J'ai grand besoin des murmures de Mai à Montsouris⁸.

« Je travaillais dix heures par jour. Mais, du samedi à 18 heures au lundi matin, c'était le repos et la distraction : théâtre, cinéma, concert, musée, mais aussi matinée dansante⁹. Je cultivais l'amitié. Paul Guth était une boîte magique d'où fusaient toutes sortes de mots cocasses. Robert Brasillach restait discret, sous sa timidité de jeune fille ; il était déjà comme aurolé par la gloire

et la mort [...]. La cité, je ne dirai jamais assez tout ce que je lui dois. Elle m'a appris, à l'âge où l'homme est sans préjugés, à connaître, à aimer les hommes des autres races et continents. Un internationalisme qui n'est pas aliénation de soi : tout au contraire¹⁰. » Un jour de 1930, Pompidou avait prévenu son camarade et confident, Robert Pujol, à qui il adressait des lettres fleuves, qu'il ne pourrait pas aller l'attendre à la gare d'Austerlitz – « Mais je t'enverrai quelqu'un que tu n'auras aucune peine à reconnaître. » Senghor et Pujol firent ainsi connaissance. Deux ans plus tard, ils se retrouvent à la cité et deviennent eux aussi, bons amis.

Naturalisé français

Au printemps de 1933, Senghor veut s'inscrire au concours de l'agrégation de grammaire. Et là, fâcheuse surprise, on l'éconduit pour une raison légale : il n'est pas citoyen français, mais un simple « indigène » ayant eu l'infortune de ne pas naître dans l'une des Quatre Communes du Sénégal. Depuis son arrivée en France, il n'a jamais songé à demander un changement de statut que l'administration coloniale est de plus en plus rétive à accorder. Il doit donc solliciter de nouveau son bienfaiteur, Blaise Diagne. Le 22 avril, le député du Sénégal écrit au ministre des Colonies, Albert Sarraut. Il aligne toutes les bonnes raisons justifiant de naturaliser Léopold : la qualité de son travail qui lui a valu d'être boursier, l'inutilité du sacrifice financier de la colonie qu'entraînerait un refus, l'honorabilité de la famille Senghor, et l'injustice qu'il y aurait à rejeter « dans une amertume compréhensible ce jeune homme en tous points digne d'un meilleur sort ».

Le député obtiendra raison : par décret du garde des Sceaux, après un « avis très favorable » du ministre des Colonies, Senghor est « naturalisé » le 1^{er} juin 1933¹¹. L'heureux bénéficiaire affirmera des décennies plus tard avoir pris cette affaire à la légère : « Je n'y attachais pas d'importance. C'était pour moi une simple formalité pour pouvoir vendre du latin et du grec et gagner ma vie¹². » Il n'empêche : l'intervention de Diagne sort Léopold d'un mauvais pas.

Senghor est souvent malade cette année-là, et parfois déprimé. Sa bourse ne suffit pas à satisfaire ses besoins, pourtant modestes. Ses soucis d'argent lui donnent des cauchemars :

Voici la nuit, Cris et Colères, la nuit, bourreau des dormeurs éveillés [...]
Je délire aux générosités d'or, mirages de palais fleuris dans les oasis vertes.
Puis rejeté dans la fournaise des angoisses,
Je sens l'odeur de ma chair qui rôtit comme un quartier de gazelle¹³

Voyage en Grèce

Pour chasser ses angoisses, Senghor maintient une discipline toute personnelle : « Je me laisse aller dans la dépression et alors, à ce moment-là j'ai une vie plus ralentie [...]. Au bout d'un certain moment, le fait de travailler, de mener une vie organisée, de faire quelque chose d'utile, me redonne peu à peu confiance en moi-même. Autrement, la culture physique : toujours joué un très grand rôle¹⁴. » En juillet 1933, il échoue de peu à l'agrégation, 25^e admissible à l'écrit sur 280, 35^e à l'oral pour 31 admis. Encouragé par ses professeurs, il décide de persévérer. Pour se consoler, il part en septembre, avec quelques jeunes amis, dont Khiêm, découvrir la Grèce, qui l'attire. D'Athènes à Delphes, d'Épidaure aux Cyclades, cette immersion dans une civilisation dont les livres l'imprègnent depuis cinq ans l'enchantent et le touche profondément. Sur l'Acropole, il rêve d'un Sénégal qui soit une « deuxième Grèce ». Le voyage se poursuivra en Turquie.

À la rentrée, Senghor se lance dans l'action. En novembre 1933, il cofonde – et préside – l'Association des étudiants ouest-africains¹⁵. Son secrétaire adjoint est le futur écrivain Ousmane Socé Diop qui publiera, en 1935, un premier roman, *Karim*, dont le héros éponyme souhaite l'avènement d'une civilisation métisse conciliant « la tradition ancestrale et le modernisme pratique de l'Occident¹⁶ ». L'association s'occupe des conditions de vie de ses membres, des problèmes de bourses et de logement. Mais elle a pour autre mission l'assistance aux étudiants noirs pour assimiler la culture européenne sans se couper de leurs peuples. Pour développer l'esprit critique de leurs camarades, les dirigeants organisent des causeries mensuelles. Senghor se défend d'avoir créé une organisation antifranaise, ou d'assumer un quelconque rôle politique. Le voilà pourtant investi d'un premier mandat public. Après les émeutes antirépublicaines du 6 février 1934, provoquées à Paris par les ligues d'extrême droite, Senghor cesse de travailler pendant une semaine et manifeste dans la rue avec la gauche.

Ethnologie et surréalisme

Le 11 mai 1934, Diagne meurt. Deux candidats sont en lice pour lui succéder : son vieil adversaire Galanda Diouf et un brillant avocat saint louisien et socialiste, Lamine Gueye. Senghor connaît Lamine Gueye, ancien camarade de classe de sa belle-sœur Hélène. Il l'a rencontré régulièrement à Paris. Senghor et ses camarades étudiants décident de le soutenir et attirent son attention sur leurs revendications touchant aux bourses et aux concours¹⁷. Mais Lamine Gueye est battu et le sera de nouveau aux élections générales de 1936.

En dehors de la cité, Senghor passe ses journées entre le Quartier latin et la Bibliothèque nationale. Outre l'agrégation, il prépare une thèse de doctorat d'État sur les formes verbales dans les langues du groupe sénégaloguinéen (sérère, peul, wolof, diola) et consacre sa thèse complémentaire à la poésie populaire des Sérères. Il suit les cours de deux grands linguistes. À l'Institut d'ethnologie de Paris, Marcel Cohen est le meilleur spécialiste de langues sémitiques en France. À l'École pratique des hautes études Mlle Lilius Homburger établit des corrélations entre la langue égyptienne et les langues négro-africaines. L'enseignement de ces deux maîtres passionnés Léopold qui leur rendra souvent hommage : « Ils furent les premiers à "déracialiser" la linguistique : à rendre aux langues africaines leur dignité humaine en les situant dans leur authenticité¹⁸. » Il a aussi pour professeurs deux grands pionniers de l'ethnologie, Marcel Mauss et Paul Rivet.

Avec Césaire et Damas, Senghor fréquente plusieurs groupes littéraires, en premier lieu les poètes surréalistes. On le voit chez Robert Desnos qui reçoit chaque samedi. Il y rencontre André Breton, Louis Aragon et Philippe Soupault. Le surréalisme propose une nouvelle esthétique dont les trois amis noirs se sentent proches. Césaire se souviendra : « Ce mouvement nous intéressait parce qu'il nous permettait de rompre avec la raison, avec la civilisation artificielle, et de faire appel aux forces profondes de l'homme¹⁹. » Senghor ajoutera : « Cependant, nous n'entendions prendre au surréalisme qu'une partie de ses techniques [...], laissant à ses fondateurs la gratuité de leur "écriture automatique". Le surréalisme dont nous nous réclamions, c'est bien Apollinaire qui l'avait réalisé le mieux²⁰ ! » Senghor s'intéresse aussi au dadaïsme de Tristan Tzara, comme « triple mouvement de révolte philosophique, morale et artistique » qui « se réfère aux valeurs nègres »²¹. La

Sénégalais et ses amis ont la chance de se trouver au confluent providentiel de courants artistiques qui les stimulent dans leur quête d’eux-mêmes.

Soldat à Verdun

Senghor retrouve régulièrement Pompidou, avec Pujol, au *Ludo*, un café où l’Auvergnat bat toujours ses amis au ping-pong, parce qu’il a, disent-ils, les bras plus longs qu’eux. En juillet 1934, Pompidou est reçu premier à l’agrégation. Il est « cacique » des Lettres. Au grand regret du jury, car, lui dit l’un de ses membres : « De tous les normaliens, vous êtes celui qui a le moins travaillé²² ! » Senghor, lui, est de nouveau recalé. Un règlement lui interdit de se présenter plus de deux fois au concours. Que faire ? Par chance, il découvre que ce texte ne s’applique pas aux étudiants d’outre-mer. Ouf ! Mais il est endetté et, comme tout citoyen français, doit faire un an de service militaire. Soutenu par plusieurs professeurs, il sollicite une prolongation de sa bourse et l’obtient. Il bâchera donc l’agrégation sous l’uniforme. Le 20 octobre 1934, il se retrouve à Verdun, soldat de 2^e classe au 150^e régiment d’infanterie, et seul Noir dans sa compagnie. Gardes de nuit, marches nocturnes sous la neige. Il souffre du froid. Le soir, après la soupe, il s’écroule de sommeil. Ses copains de chambrée le surnomment « S’endort ».

En février 1935, un général en tournée d’inspection s’arrête devant lui : « “D’où venez-vous ? — Je suis Sénégalais. — Ah ! les Sénégalais ! Je les ai connus pendant la guerre, c’étaient des braves [...]. Avez-vous un désir à formuler ?” Enhardi, je répondis qu’étudiant, j’avais été recruté à Paris, où je voulais continuer mon service militaire. Peu de temps après, j’étais nommé au 23^e régiment d’infanterie coloniale, dont la caserne était située boulevard de Port-Royal²³. » Senghor sert comme *boy* marmiton puis à la bibliothèque des sous-officiers.

Un jour, observant Senghor en pleine lecture, un commandant lui demande : « Qu’est-ce que c’est que ça ? — Je lis du grec. — Comment du grec ? — Oui, je prépare mon agrégation. » Stupéfaction et fierté ! Élevé en grade, il devient bibliothécaire des officiers. Il a la permission d’aller l’après-midi suivre ses cours en Sorbonne²⁴. En août, Senghor décroche, sur une explication de texte de Racine, l’agrégation de grammaire, au 26^e rang sur 30. Il est le premier Africain noir à obtenir le titre d’agrégé de l’université²⁵. I

peut maintenant caresser son rêve : devenir un jour professeur au Collège de France. En attendant, il devra faire ses preuves dans un lycée de province.

À l'aube de la négritude

En mars 1935, tandis que Senghor est encore militaire, paraît un petit périodique, maigre d'épaisseur – huit pages – et d'aspect très austère. C'est le journal de l'Association des Étudiants martiniquais en France. Il s'intitule *L'Étudiant noir*. La publication de ce bulletin, qui passe sans doute inaperçu dans le bouillonnement d'idées quotidien du Quartier latin, marque pour ses initiateurs – notamment Césaire et Senghor – une date importante dans leur parcours intellectuel.

Un petit retour en arrière s'impose. En janvier 1935, l'Association des étudiants martiniquais, présidée par Césaire, publie le numéro 1 d'une nouvelle série de son organe, *L'Étudiant martiniquais*¹. C'est la troisième tentative, les deux précédentes, en janvier 1932 et mai 1934, n'ayant engendré qu'un numéro unique. Césaire a renouvelé le comité de l'Association désormais composé « d'éléments jeunes, nerveux, libres de tout préjugé et contempteurs de toute routine » qui « montrent de la verve, de l'ironie, de l'âpreté, parlent net [...], jouent franc jeu »².

L'objectif de Césaire est clair : abattre les préjugés entre Antillais et Africains, sceller les retrouvailles entre frères de sang, réconcilier tous les Noirs avec eux-mêmes. C'est l'époque où certains Antillais lui font grief de passer trop de temps avec les Africains. « C'était un peu vrai, reconnaîtra-t-il mais Senghor m'apprenait beaucoup de choses³. » Il se souviendra d'un Martiniquais « encore plus marron que moi », « un grand jeune homme bien

habillé, très snob qui vint vers moi et, me tendant la main, me dit : “Césaire, j’aime beaucoup, j’aime beaucoup ce que tu fais, mais je te reproche une chose : pourquoi parles-tu tout le temps de l’Afrique ? Nous n’avons rien de commun avec elle, ce sont des sauvages, nous sommes autre chose⁴.” »

L’Étudiant noir

Césaire accomplit donc ce que Senghor appellera un coup de maître : transformer le bulletin martiniquais en organe des militants de la négritude⁵. Il le rebaptise *L’Étudiant noir* et ouvre ses colonnes à son compagnon de route sénégalais. Il s’agissait, écrira leur camarade Léon-Gontran Damas, de mettre fin au système clanique en vigueur au Quartier latin. Senghor se souviendra « Nous étions alors plongés dans une sorte de désespoir panique. L’horizon était bouché : nulle réforme en perspective, et les colonisateurs légitimaient notre dépendance politique et économique par la théorie de la *table rase*. Nous n’avions, estimaient-ils, rien inventé, rien créé, ni sculpté, ni peint, ni chanté. Des danseurs ! Et encore... Pour asseoir une révolution efficace, *notre* révolution, il nous fallait d’abord nous débarrasser de nos vêtements d’emprunt, ceux de l’assimilation, et affirmer notre être, c’est-à-dire notre *négritude*⁶. »

L’Étudiant noir consacre ses deux premières pages aux « questions corporatives », dont celle, lancinante, du versement des bourses. Le cœur battant du journal, dans sa deuxième partie titrée « Les idées et les lettres », regroupe six textes écrits par Gilbert Gratiant⁷ et Paulette Nardal, deux anciens membres de *La Revue du monde noir*, Léonard Sainville⁸, Henry Éboué⁹, Césaire et Senghor. Les deux derniers valent qu’on s’y attarde. Celui de Césaire est le plus virulent. Il a pour titre « Nègreries » et pour sous-titre « Jeunesse noire et assimilation ». C’est un réquisitoire contre l’Europe et un appel vibrant à la jeunesse noire pour qu’elle réalise une véritable révolution culturelle.

Comme l’avait fait trois ans avant lui Paulette Nardal, dans l’ultime numéro de sa revue¹⁰, Césaire retrace les diverses phases de l’évolution des rapports entre Noirs et Blancs : « Les Nègres furent d’abord asservis, “des idiots et des brutes”, disait-on. Puis on tourna vers eux un regard plus indulgent ; on s’est dit : “Ils valent mieux que leur réputation” et on a essayé

de les former ; on les a “assimilés”. Ils furent à l’école des Maîtres, “de grands enfants”, disait-on. Car seul l’enfant est perpétuellement à l’école de maîtres. »

Ni asservissement, ni assimilation

« Les jeunes Nègres d’aujourd’hui ne veulent ni asservissement ni assimilation. Ils veulent l’émancipation [...]. Asservissement et assimilation se ressemblent : ce sont deux formes de passivité [...]. La jeunesse noire veut agir et créer [...]. Elle veut contribuer à la vie universelle, à l’humanisation de l’humanité [...]. Mais pour être soi, il faut lutter ; d’abord contre les frères égarés qui ont peur d’être soi : c’est la tourbe sénile des assimilés ; ensuite contre ceux qui veulent étendre leur moi : c’est la légion féroce des assimilateurs ; enfin pour être soi, il faut lutter contre soi : il faut détruire l’indifférence, extirper l’obscurantisme, couper le sentimentalisme à sa racine¹¹. » En condamnant sans appel l’assimilation, Césaire rejette plusieurs générations de « progrès » dont ont profité les Antillais instruits : « Si l’assimilation n’est pas folie, c’est à coup sûr sottise, car vouloir être assimilé c’est méconnaître l’altérité qui est loi de nature. »

L’article de Senghor est son premier texte public. Il s’intitule *René Maran l’humanisme et nous*. Cet hommage à l’auteur de *Batouala* est bien différent par son style et son ton, de celui de Césaire. C’est un texte plus érudit, un brin pédant, plus modéré aussi. Il tient de la dissertation, non du brûlot. Il commence par définir l’« humanisme noir » comme « un mouvement culturel qui a l’homme noir comme but et la raison occidentale et l’âme noire comme instruments de recherche ; car il y faut raison et intuition ». Martiniquais par la naissance, mais de parents guyanais, enfant de Bordeaux, Français par l’éducation, Noir assimilé par excellence, René Maran, note Senghor, regardait l’Afrique « avec des yeux de Blanc ». Mais il préserve une qualité spécifique de compréhension intuitive, l’« âme nègre ».

Senghor poursuit : « Sa vie intérieure si riche et si complexe a été “drame du duel entre Raison et Imagination, Esprit et Âme, Blanc et Noir” pour parler comme Césaire. Pourtant, Maran est arrivé à les concilier, car il n’y a pas là d’antinomie. » Pour Senghor, Maran est un modèle. « En décrivant avec précision et admiration l’humaniste noir idéal, commentera l’historienne Jane

G. Vaillant, Senghor exposait le genre d'homme qu'il voulait être¹². » Deux mois avant la parution de son article, Senghor avait écrit à Maran, et reçu en retour un exemplaire de son premier recueil de poèmes, en majorité écrits au lycée, *La Maison du bonheur*, assorti d'une longue dédicace désabusée : « Je caressais alors le haut désir de faire honneur à ma race et de l'illustrer en m'illustrant. J'ai perdu depuis le meilleur de mon enthousiasme. Le nègre libéré n'aspire en général qu'à redevenir esclave, à seule fin de se faire tolérer par le conformisme européen. Parcourez-le malgré tout. Vous y découvrirez une partie du miroir à deux faces de mon adolescence et quelques-uns de ses rêves enchantés, qui m'enchantent encore¹³. »

Posture apolitique

Dans son article, Senghor ne fait aucun écho à cette désillusion de Maran sur sa race. Après la mort de Maran en 1960, il rendra hommage à « ce précurseur de la négritude doté d'une forte culture et d'une probité sans faille » : « Il ne peut se défendre de la *solitude*, qui est le sort de tout "transplanté". Contre elle, il trouve le refuge de l'authenticité : la *fierté de sa race*, qui est la condition première de la négritude. Solitude et fierté, voilà les deux aiguillons qui feront, de lui, un homme de culture et de probité¹⁴. » Solitude, fierté : ces deux aiguillons ont aussi assombri et stimulé la personnalité du jeune Senghor, l'obligeant à approfondir plus radicalement son africanité.

Dans *L'Étudiant noir*, il formule des idées potentiellement provocatrices qui préfigurent sa réflexion ultérieure : les Noirs ont une psychologie fondamentalement différente de celle des Blancs ; ils ont conservé des valeurs humaines que les Blancs ont perdues ; ils doivent aller à la recherche de leur patrimoine nègre. Mais, par prudence, Senghor masque en partie ces idées derrière une prose professorale, car, loin de vouloir batailler avec l'*establishment* français, il souhaite en faire partie, être reconnu de lui¹⁵. C'est l'époque où il compose ses premiers poèmes, qu'il croira longtemps perdus ou brûlés, avant de les retrouver. En 1961, il enverra à son ami Armand Guibert - qui les publiera - dix poèmes inédits écrits entre 1934 et 1936¹⁶.

La révolte de Senghor et de Césaire, que l'un et l'autre expriment à leur façon, revêt sans conteste une portée politique. Pourtant les deux amis

rejetten toute forme de militantisme. L'éditorial de *L'Étudiant noir* est limpide à cet égard. Après s'être réjoui de l'arrivée de nouveaux jeunes à la tête de l'Association des étudiants martiniquais, il souligne : « Chose capitale ils honnissent solennellement la politique et se défendent de se laisser guider par elle dans leur activité corporative¹⁷. » Le trio Césaire-Senghor-Damelin confirme sa volonté de poursuivre sur la voie tracée par les sœurs Narda plutôt que sur celle ouverte par *Légitime Défense*. Jugeant les thèses de cette revue trop assimilationnistes, ils prônent un repli fervent sur les valeurs culturelles spécifiquement nègres.

En ces années où la III^e Internationale cherche à séduire les peuples colonisés, ils refusent d'entrer au parti communiste, tout en accordant une valeur au socialisme comme « méthode de recherche ». Senghor s'en expliquera : « Pour nous, la politique n'était qu'un aspect de la culture, tandis que *Légitime Défense* soutenait [...] que la révolution politique devait précéder la révolution culturelle¹⁸. » Et il ajoute malicieusement : « Mais quelle révolution politique ? Ces curieux révolutionnaires ne prônaient pas l'indépendance de l'Afrique, encore moins celle des Antilles. Ils se contentaient de répéter les slogans communistes. » Cette posture apolitique vaut à Senghor et ses amis d'être traités de « racistes et nationalistes petits bourgeois ». Qu'importe ! Notre trio réaffirme son mot d'ordre : « Culture d'abord. » Deux autres numéros de *L'Étudiant noir* paraîtront cette même année, en avril et en mai-juin. C'est dans ce dernier que le mot « négritude » apparaît pour la première fois sous la plume de Césaire. Au milieu d'un texte intitulé « Conscience raciale et révolution sociale », le Martiniquais écrit : « Avant de faire la Révolution et pour faire la révolution – la vraie –, la lame de fond destructrice et non l'ébranlement des surfaces, une condition est essentielle : rompre la mécanique d'identification des races, déchirer les superficielles valeurs ; saisir en nous le nègre immédiat, planter notre négritude comme un bel arbre jusqu'à ce qu'il porte ses fruits les plus authentiques. »

Déception amoureuse

En cette première moitié des années 1930, Léopold ne fait pas qu'étudier ou réfléchir à son africanité. Il a une vie parisienne enrichissante où

simplement agréable. Grâce à Pompidou notamment, il est reçu dans tous les milieux. Il participe à des soirées mondaines. Bon danseur, ce jeune homme élégant plaît aux femmes qui apprécient sa courtoisie, sa culture et sa conversation. Que sait-on de sa vie privée d'alors ? Rien ou presque. Sa pudeur et son goût du secret lui interdisent toute confidence. Sans doute connaît-il des succès féminins et quelques déceptions.

Paulette Nardal précisera qu'en 1935 Senghor, amoureux de sa plus jeune sœur Andrée, à l'époque étudiante en musique à Paris, la demande en mariage par l'entremise de l'aînée. Il s'attire un refus, la jeune fille étant déjà fiancée au fils du député de la Guadeloupe¹⁹ ; ce que confirmera Louis Achille, cousin des sœurs Nardal, en ajoutant que, selon lui, « les parents de la jeune fille avaient refusé ce mariage parce qu'il ne leur semblait pas acceptable d'avoir pour gendre un Africain²⁰ ». Répondant à Jacques Louis Hymans, auteur d'une thèse sur Senghor, ce dernier soulignera : « Encore que je n'aime pas faire de confidences, les deux déceptions amoureuses dont a parlé un de vos informateurs ne venaient pas de la société blanche, mais de la société noire.. Je trouvais fade la femme blanche²¹. »

Dans son roman autobiographique *Nam et Sylvie*, qui se déroule à la cité universitaire, Pham Duy Khiêm, résident de la Maison d'Indochine mentionne à plusieurs reprises son ami « Bou Diop », qui n'est autre que Senghor²². « Bou Diop était le camarade sénégalais qui nous prêtait sa chambre pendant les vacances. Il était alors épris d'une Martiniquaise. » S'agit-il d'Andrée ? Est-elle aussi l'inspiratrice du poème *À une Antillaise* composé à cette époque ?

Princières tes mains sous les chaînes,
Aérienne ta grâce légère,
Plus fine, plus fière la cambrure de tes reins²³.

Professeur en Touraine

Le 12 octobre 1935, Senghor entre pour la première fois dans la salle de classe de la 6^e A du lycée Descartes de Tours où il enseignera le français et le latin. Les rires éclatent à la vue de ce jeune professeur à la mise impeccable mais... à la peau si noire. Senghor prend la parole : « Mes chers élèves, c'est la première fois que vous voyez un Noir, je vous donne cinq minutes pour rire. Après, ce sera fini¹. » Les murs du vieux lycée² n'ont en effet jamais accueilli jusqu'ici de professeur africain. Pour faire taire les rieurs, il distribue d'emblée « une dizaine de retenues³ ».

Senghor a manqué les deux premières semaines de cours. Libéré le 11 octobre de ses obligations militaires, il a rejoint son poste au plus vite. Avant de partir pour la France, en 1928, Léopold s'était engagé, en échange de sa bourse, à travailler pour la colonie pendant dix ans. Le nouvel agrégé s'est vu proposer l'inspection générale de l'enseignement en AOF. Il a décliné l'offre et sollicité un sursis de deux ans pour préparer son doctorat d'État. Évoquant plus tard ce refus, il ajoutera une autre explication : « Mes compatriotes m'auraient poussé dans la politique [...]. Je jugeais alors très sommairement la politique. C'était pour moi les ambitions personnelles, la "magouille", comme on dit aujourd'hui, le mensonge⁴. »

Avec les Pompidou à Château-Gontier

Il a demandé à être nommé « le plus près possible de Paris », dans l'idée à Tours, et a obtenu satisfaction. Au printemps 1930, Senghor avait sillonné les routes de Touraine à vélo avec son ami Khiêm, dont c'était l'idée. Dans la cité de Balzac, l'Annamite avait deux parrains, un congénère, Tran Dong Kim et un ami de celui-ci, Louis Guiton, ancien fonctionnaire des douanes en Indochine. Un homme amical et ouvert. Khiêm et Senghor avaient logé chez les Guiton. Le Sénégalais sait qu'il retrouvera dans cette famille un accueil chaleureux.

Autre avantage, Tours n'est pas si loin de Château-Gontier, la petite ville de Mayenne où réside le père de Claude Cahour, la fiancée de Pompidou. Georges a eu un coup de foudre pour cette étudiante en droit, svelte et blonde aperçue au cinéma Saint-Michel puis retrouvée quelques jours plus tard sur le boulevard du même nom⁵. Son futur beau-père est un médecin de campagne, libre-penseur, tolérant et très dévoué. Georges et Claude se marient le 29 octobre 1935 à Château-Gontier. Léopold est, bien sûr, de la fête. Adopté aussitôt par la famille Cahour, dont Jacqueline, sœur cadette de Claude, il y rejoindra souvent le jeune couple. Une photo de 1938 montre le trio lisant au bord de la Mayenne. Senghor passera « plus de dix grandes vacances » à Château-Gontier : « Je m'amusais beaucoup d'entendre les paysans dire : “Il parle français comme nous”⁶.” » Au fil de ces années, les Cahour se plairont à lui trouver l'accent tourangeau. Le Sénégalais déconcerte ses hôtes en se levant bien avant l'aube pour faire sa culture physique. Et lorsqu'il se lance dans de grandes tirades, Pompidou le taquine : « Ghor, tu nous casses les pieds avec ta négritude⁷ ! »

Pédagogue d'avant-garde

Au lycée Descartes, Senghor s'impose et s'intègre vite. Sa compétence, son autorité sereine, son sens de l'humour lui gagnent la confiance de sa classe. S'inspirant de la « méthode active » prônée par le pédagogue Célestin Freinet, il enseigne le latin comme une langue vivante. Plus question de décliner à l'infini les ennuyeux *rosa-rosae*. Quand il entre en classe, les élèves le saluent en latin : « *Salve magister !* » À quoi il répond : « *Salve pueri !* » Il les habitue à s'entendre interroger et répondre en latin. Il donne de la vie aux textes, fait réciter des dialogues, déclamer des discours, traduire des poèmes

raconter des saynètes. Les élèves le suivent « d'abord avec curiosité, puis avec intérêt, et enfin, avec enthousiasme⁸ ». Il leur donne le goût des études classiques. Il se comporte, dira-t-il, « en frère aîné qui aide son cadet à s'aider lui-même par le dialogue à l'africaine ».

Senghor détient rapidement le record des visites de mères d'élèves, aux yeux desquelles il passe pour un excellent pédagogue, modèle de culture et de patience⁹, un avis partagé par l'inspecteur général de l'éducation, à peine deux mois après l'arrivée de Léopold à Tours : « Ses qualités intellectuelles sont vraiment françaises. Il a un esprit méthodique [...]. Sur le plan personnel, il est agréable et présente bien, toujours poli, discret, réservé, quelqu'un de bien¹⁰. » Senghor sait néanmoins se faire respecter. Le jour où un élève mécontent d'une note souffle sur sa copie en prétendant qu'elle « porte des traînées noires », il a droit à une gifle sonore dont le père de l'insolent se plaindra au proviseur¹¹. Ce dernier notera dans l'une de ses appréciations « Les élèves se sont habitués à sa couleur. » Senghor donne aussi des cours particuliers à quelques jeunes filles de la bourgeoisie locale.

En 1936, le lycée supprime les cours du samedi après-midi et invite les externes à participer aux activités extrascolaires animées par leurs professeurs. Senghor est l'un d'eux. À l'avant-garde de la pédagogie, il enseigne à quarante élèves de troisième et de seconde, qu'il traite en jeunes adultes, *Le Journal parlé* : « Comment lire et comprendre un journal », un cours ayant pour but « le développement de l'esprit critique »¹². Ponctuel, courtois, d'égale humeur, soucieux de son élégance vestimentaire, Senghor acquiert l'estime de ses collègues et l'amitié de certains qui, eux aussi, l'appellent « Ghor », un diminutif auquel il recourt lui-même pour signer certaines lettres familières. Sur une photo, en compagnie de son cousin Edmond Ndiaye et de trois collègues du lycée, il incarne le parfait Noir occidentalisé : costume à rayures, chapeau et nœud papillon. Quelques années plus tard, se souvenant de Tours, il s'adressera dans un poème à ses anciens élèves, avec une tendresse teintée d'autodérision :

Mes agneaux [...], je ne fus pas toujours passeur de têtes blondes sur les plaies arides de vos livres
Pas toujours bon fonctionnaire, déférent envers ses supérieurs
Bon collègue poli élégant – et les gants ? – souriant riant rarement [...]
Mon enfance, mes agneaux, est vieille comme le monde [...]
Les griots du Roi m'ont chanté la légende véridique de ma race¹³

Cours du soir pour les ouvriers

Après la victoire électorale du Front populaire en mai 1936 l'effervescence politique et sociale gagne Tours, ville pourtant peu industrialisée. Senghor assume son rôle de pédagogue en dehors du lycée. Un lundi sur deux, à l'Institut supérieur du travail, il enseigne la littérature française à des ouvriers motivés, en choisissant d'étudier de grands auteurs comme Balzac ou Zola. Il s'engage un peu plus en devenant le trésorier local du syndicat du personnel de l'enseignement secondaire. Mais il regrettera de n'avoir jamais vraiment pénétré à l'intérieur d'une famille de paysans ou d'ouvriers.

Par ailleurs, l'invasion de l'Éthiopie en octobre 1935 par les troupes de Mussolini le scandalise, et la fuite en mai 1936 du Négus, Haïlé Sélassié, le bouleverse. Voir les prêtres bénir les troupes du Duce le révolte. Il adhère au Comité de vigilance des intellectuels antifascistes. Pour Senghor, l'Éthiopie est plus qu'un pays, c'est un mythe. Seule nation du continent restée libre de toute domination coloniale, elle incarne à ses yeux l'essence même de l'Afrique¹⁴. Il lui dédie un long et grave poème daté « Tours 1936 » et intitulé « À l'appel de la race de Saba », dont les sept parties s'ouvrent par le *leitmotiv* : « Mère, sois bénie ! » Il s'adresse à sa vraie mère, Gnilane, « dans le soir rouge de ta vieillesse » autant qu'à l'Afrique souffrante :

Mère, sois bénie !

J'entends ta voix quand je suis livré au silence sournois de cette nuit d'Europe

Prisonnier de mes draps blancs et bien tirés, de toutes les angoisses qui m'embarrassent
inextricablement [...]

Reconnais ton fils à l'authenticité de son regard, qui est celle de son cœur et de son lignage¹⁵.

Dans la cour de récréation du lycée, le sort de ce pays donne lieu à quelques bagarres, lunettes brisées, hématomes et autres saignements de nez entre les pro-italiens et « le groupe des Éthiopiens » dont fait partie le jeune adolescent et futur poète Yves Bonnefoy. C'est d'ailleurs pendant la guerre d'Éthiopie que les élèves de Senghor lui trouvent un nouveau sobriquet. Un jour, l'un d'eux le salue en clamant : « *Salve Negus !* », et s'attire pour réplique : « Vous me déclinez *Negus* vingt fois, mais n'oubliez pas que le génitif pluriel de *Negus* est *Negesti*¹⁶. »

Senghor s'inquiète de l'officialisation du racisme nazi aux JO de Berlin en août 1936. Il s'émeut aussi des malheurs de la République espagnole et pleure les enfants d'Almeria tués par les bombes allemandes¹⁷.

Tandis que dix vaisseaux de ligne inflexible, telles des bouches minces, bombardaient Almeria et qu'éclataient
Éclaboussant de sang de cervelle les murs noirs, comme des grenades, des têtes ardentes
d'enfants¹⁸.

Dans l'élan du Front populaire

Étudiant, il était socialiste depuis 1930 ; enseignant, il adhère, en 1936, à la SFIO¹⁹ de Léon Blum, où il milite ardemment. Au deuxième tour des élections législatives, le 3 mai 1936, il va même jusqu'à voter, par discipline de parti, pour le candidat communiste, seul survivant à Tours de la coalition de gauche : « Je voulais marquer le coup. Je trouvais les socialistes trop timides²⁰. » Mais avait-il d'autre choix, sauf à s'abstenir ou se renier ?

Il reste pourtant, comme Césaire, rétif au communisme, à ses yeux trop athée, trop dogmatique, trop centré sur l'Europe. Et s'il est séduit par l'esprit du Front populaire, c'est moins par goût pour l'action politique, dont il se méfie toujours, que par adhésion au programme culturel de la gauche, dont l'humanisme laïque répond à ses aspirations. Il n'empêche que son militantisme ne passe pas inaperçu. Il habite boulevard Heurteloup²¹, à deux pas du centre-ville. En se rendant à pied au lycée, il longe le siège de l'Association des étudiants en médecine, bastion des fils de notables, ce qui provoque de vives réactions : « Ils me criaient : “À bas le front populaire !” Je prenais un malin plaisir à repasser devant eux²². »

Inscrit à la Fédération des œuvres laïques, il rejoint le « cercle Balzac » qui organise en 1937 une série de neuf conférences culturelles suivies de causeries. Il anime quatre d'entre elles. Le 13 mars, il présente le livre de Robert Delavignette *Soudan-Paris-Bourgogne*. Africaniste influent, nouveau directeur de l'École nationale de la France d'outre-mer²³, l'auteur se démarque de la vision jacobine et assimilationniste de l'administration coloniale. Il croit possible et désirable une association future entre l'Europe et l'Afrique où les deux continents se respectent et se féconderont mutuellement. Il s'agit, selon lui, d'être « différents et ensemble ». Cette vision séduit Senghor. La

6 novembre, il parle de l'art négro-africain pour préparer la visite, le lendemain, de l'Exposition universelle à Paris. Au palais de la Découverte puis aux pavillons de l'AOF et de l'AÉF sur l'île aux Cygnes, au milieu de la Seine, Senghor fait admirer les œuvres d'artisans et d'artistes noirs à une cohorte de Tourangeaux²⁴.

Au « cercle Balzac », il a pour collègue un autre enseignant du lycée Descartes, Jacques Decour, communiste et futur résistant fusillé par les nazis en 1942²⁵. Il fait partie d'un petit groupe amical d'enseignants des deux sexes qui se retrouvent souvent au domicile d'une agrégée de philosophie²⁶. Avec trois autres professeurs, qui logent dans le même immeuble que lui, ils ont leur restaurant favori, près de la gare²⁷. Il est le plus discipliné de tous. Levé tôt, il cultive sa forme – gymnastique, course à pied, haltères – dans ce climat humide qu'il trouve trop émoullent, « surnoisement malsain sous sa douceur apparente²⁸ ». On le trouve excellent chanteur. Il aime flâner en ville ou méditer au jardin des Prébendes²⁹, toujours élégant, comme s'en souviendra un ancien élève : « Il avait belle prestance : lunettes cerclées d'or, un col très blanc tranchant sur sa peau noire d'ébène, pardessus bleu-noir, cravate au nœud soigneusement préparé, serviette à la main, gant de peau en pécari³⁰. »

Aller-retour vers Paris

Ayant pu regrouper ses heures d'enseignement, il prend, dès qu'il le peut un train pour Paris où il suit ses cours de linguistique et d'ethnographie africaines.

C'est le temps de partir, d'affronter l'angoisse des gares, le vent courbe qui rase les trottoirs dans les gares de Province ouvertes³¹.

Il étudie plus particulièrement le wolof dans un laboratoire de phonétique du Collège de France. Il loge, rue Tournefort, chez son camarade sénégalais Souleye Diagne ou à l'hôtel Henri-IV, un petit établissement du Quartier latin. À peine débarqué, il rameute ses amis antillais, Césaire en tête. Il fixe ses rendez-vous dans le vestibule de la bibliothèque Sainte-Geneviève ou à la Librairie de la Pléiade, sur le boulevard Saint-Michel.

Il fait la connaissance de futurs présidents africains comme le Togolais Nicolas Grunitzky et le Dahoméen Sourou Migan Apithy. Ainsi renoue-t-il régulièrement le fil d'interminables palabres. Outre de jeunes artistes, peintres ou poètes, il rencontre l'équipe d'*Esprit*, un cercle catholique dont il fait déjà partie à Tours. Dans le personnalisme d'Emmanuel Mounier, Senghor trouve un écho à sa propre méfiance envers les idéologies et les matérialismes. Il se fait dédicacer plusieurs poèmes par Paul Valéry. André Gide lui a écrit à Tours pour lui demander des informations sur l'Afrique. Senghor voit donc de temps à autre chez lui à Paris celui qu'il tient pour « le modèle de la prose française », « le classique des temps modernes », et « la gentillesse même »³².

À Tours comme à Paris, on en sait toujours aussi peu sur sa vie sentimentale. « J'aurais pu me marier avec une Française », confiera-t-il devenu vieux. « Je ne l'ai pas fait parce que, pensais-je, mon devoir était d'épouser, de préférence, une Noire d'Afrique, une Arabo-Berbère ou, à défaut, une Antillaise. C'est la raison pour laquelle j'ai attendu³³. » Le témoignage d'une jeune étudiante parisienne, rencontrée à Tours, Mauricette Landeroin, contredit cette vision raciale. Elle racontera que Senghor la courtise assidûment lors de ses escapades dans la capitale. Il lui propose d'aller au théâtre voir Jouvet jouer du Giraudoux, ou au concert, ou danser, et ajoute-t-il, « l'un n'empêche pas l'autre³⁴ ». Il la demande deux fois en mariage. En vain. Ils resteront amis pour la vie. Des amis se souviennent aussi de l'avoir vu très amoureux d'une Tourangelle et avoir même invité le couple. Est-ce à elle qu'il songe, à ses « lèvres hâtives », sa « chevelure frémissante » lorsque le retour des beaux jours réveille son ardeur ?

Voici que le Printemps d'Europe
Me fait des avances [...]
Il ne sait pas encore
L'entêtement de ma rancœur aiguë par l'Hiver
Ni l'exigence de ma négritude impérieuse³⁵...

Dans ce dernier vers surgit pour la première fois sous la plume de Senghor le maître mot « négritude ».

La négritude-ghetto

Senghor le répétera souvent : « Je ne suis pas l’inventeur du mot négritude », terme forgé probablement à la fin de 1932, avant d’ajouter : « Il faut rendre à Césaire ce qui est à Césaire¹. » Un hommage que le Martiniquais s’empresse de tempérer : « Non, ce n’est pas entièrement vrai, ce terme, nous l’avons inventé ensemble². » Ces bonnes manières entre vieux camarades amuseront le poète haïtien Gérard Bissainthe : « Ce mot, vous vous en êtes toujours renvoyé la paternité, comme deux gamins qui avaient couché avec la même³. » Une chose est sûre : les deux complices défendront leur choix. Senghor, en puriste sourcilleux : « Césaire a dit “négritude” et non “négrité”. À juste raison, car ce suffixe revêt une signification plus concrète⁴. » Césaire ajoute, en poète : « Négritude, solitude... c’est assez doux⁵. » Senghor fait sien la négritude avec d’autant plus d’aisance et de légitimité qu’il en a éprouvé, depuis l’adolescence, « la nécessité par défaut⁶ ».

Ce qui importe avant tout, c’est que le concept de « négritude » naisse du « Nègre », ce mot longtemps dépréciatif avant de devenir à la mode au début du xx^e siècle. Un mot, dira Césaire, « que nous avons relevé avec défi ». Le Martiniquais et ses amis ne sont pas les premiers à vouloir « appeler un Nègre un Nègre ». Dans l’univers francophone, d’autres avant eux ont réhabilité puis exalté le mot – et « la race » – qu’il désigne. En 1927, on l’a vu, l’éditorialiste du mensuel *La Voix des Nègres* affirmait vouloir « ramasser le mot Nègre dans la boue [...] pour en faire un symbole [...], un mot d’ordre de ralliement, un

flambeau ». En Haïti, le médecin et diplomate Jean Price-Mars (1876-1969) avait publié en 1928 un essai d'ethnographie, *Ainsi parla l'Oncle*, où il pointait du doigt, comme le fera plus tard Césaire dans son île, l'aliénation de ses compatriotes qui avaient honte de se considérer comme « Nègres » « Certains Haïtiens préféreraient être pris pour des Eskimos ou des Toungouzes plutôt qu'on leur rappelle leur origine guinéenne ou soudanaise. » Cet ouvrage fera une forte impression sur l'étudiant Léopold : « Je l'ai avalé en une gorgée comme l'eau du puits le soir après un long voyage dans le désert⁷. »

« Nègre » plutôt que « Noir »

Devenu grammairien, Senghor expliquera pourquoi les « étudiants noirs » avaient voulu réagir contre l'emploi du mot « Noir » comme substantif : « Ils avaient, pour la plupart, fait de solides études classiques, avec latin et grec. Ils savaient que les mots “Noir” et “Nègre” étaient des doublets, que l'un (Noir) était de formation populaire, tandis que l'autre (Nègre), emprunté au portugais, était de formation savante, que l'un et l'autre venaient du latin *niger*. [...] Notre objectif ultime étant de travailler à la renaissance de la civilisation négro-africaine [...] pour en vivre les valeurs fondamentales, nous avons résolu de redonner, en même temps, au mot “Nègre” sa vérité, et partant, sa dignité⁸. »

Dans sa quête d'identité, Senghor mûrit sa réflexion à l'écoute et à la lecture de ses maîtres africanistes du Quartier latin, linguistes – Lilia Homburger et Marcel Cohen – ou ethnologues – Marcel Mauss, Paul Rivet et Marcel Griaule, pionniers de l'anthropologie éclairée et du relativisme culturel. Leur enseignement lui apporte un réconfort intellectuel et moral. Un autre maître l'inspire, Maurice Delafosse, mort en 1926, et qu'il tient pour « le plus grand des africanisants de France, je veux dire le plus attentif⁹ ». Ancien administrateur colonial en Afrique-Occidentale, Delafosse s'était passionné pour l'histoire de cette région avant d'être rappelé à Paris, à la veille de la Grande Guerre, pour occuper la chaire des langues africaines à l'École coloniale. Ses idées, peu appréciées par l'Administration, avaient d'autant plus compromis sa carrière qu'il s'était opposé à la conscription en masse des soldats noirs défendue par le député sénégalais Blaise Diagne¹⁰.

L'enseignement de Delafosse

Dans son premier grand livre, *Haut-Sénégal-Niger* (1912), il avait raconté l'histoire des empires du Ghana et du Mali, florissants bien avant l'établissement d'échanges suivis entre l'Europe et l'Afrique, avec leurs dynasties bien établies, leurs solides structures sociales et politiques et leur commerce régional. Avec érudition et honnêteté, ce rigoureux homme de science expliquait à ses étudiants quelques idées simples mais politiquement audacieuses pour l'époque : l'Afrique a sa propre civilisation, ses propres aspirations et ses propres besoins ; son Moyen Âge fut en bien des points comparable à celui de l'Europe ; il n'existe aucune preuve de l'infériorité intellectuelle des Noirs. *La Revue du monde noir* des sœurs Nardal avait reproduit un extrait de son livre *Les Noirs de l'Afrique* :

« Les Nègres africains offrent ce spectacle, sans doute unique au monde de toute une race n'ayant jamais eu à compter que sur elle-même pour progresser et n'ayant rien reçu de l'extérieur, ou ayant reçu autant de ferment de répression que d'éléments de progrès, sinon plus. Lorsque des peuples placés dans de telles conditions, ont pu, avec leurs seules ressources, organiser des États ; constituer et maintenir des centres d'études comme Tombouctou par exemple ; produire des hommes d'État [...], des conquérants, des savants et des lettrés qui ont réussi, sans l'aide de dictionnaires ni d'une langue véhiculaire quelconque, à posséder suffisamment l'arabe pour le comprendre : lire un livre ouvert et l'écrire correctement ; former des idiomes dont la souplesse, la richesse et la précision font l'étonnement de tous ceux qui les étudient [...], il faut admettre que ces peuples ne méritent pas d'être traités d'inférieurs au point de vue intellectuel. » Et Delafosse posait une question clé : « Aurions-nous fait mieux qu'eux si nous nous étions trouvés dans la même situation¹¹ ? »

Ébloui par Léo Frobenius

L'œuvre d'un autre africaniste, l'Allemand Léo Frobenius (1873-1938) aura un impact encore plus profond sur Senghor. En mars 1932, Léopold avait découvert le travail de cet explorateur érudit en lisant, dans *La Revue du monde noir* – encore elle ! –, la traduction d'un récit relatant une expérience

de « spiritisme dans l'intérieur de l'Afrique¹² ». Mais c'est seulement à la fin de 1936 que Senghor sera « ébloui », « tel Paul sur le chemin de Damas », et se plongeant dans les deux principaux ouvrages de Frobenius, tout juste traduits : *Histoire de la civilisation africaine* et *Le Destin des civilisations*¹³.

Il évoquera souvent le « choc » alors subi, comme en 1973, lors du centenaire de la naissance du maître : « J'ai encore devant moi, en ma possession, l'exemplaire d'*Histoire de la civilisation africaine*, à la troisième page de laquelle, après la couverture, Césaire a inscrit : “Décembre 1936” [...] Quel coup de tonnerre, soudain, que celui de Frobenius... ! Toute l'histoire et toute la préhistoire de l'Afrique en furent illuminées, jusque dans leurs profondeurs. Et nous portons encore, dans notre esprit et dans notre âme les marques du maître, comme des tatouages exécutés aux cérémonies d'initiation dans le bois sacré [...]. C'est Léo Frobenius qui nous donna, et “l'vision en profondeur” et l'explication philosophique au moment même où, les études terminées, nous entrions dans la vie active, militante, le mot et l'idée de la négritude dans notre gibecière. C'est Frobenius qui nous aida à charger le mot de sa signification la plus dense, la plus humaine en même temps¹⁴. »

« Civilisés jusqu'à la moelle des os ! »

Que dit Frobenius au terme de trente années d'expéditions scientifiques de collectes d'objets et d'informations sur le terrain, de prises de notes incessantes et minutieuses ? Il martèle quelques idées forces qui enthousiasment Senghor et Césaire : le « nègre barbare » est une invention européenne ; les Africains de l'ère précoloniale étaient « civilisés jusqu'à la moelle des os ! », civilisation dont il retrouve les traces dans l'Afrique entière au début du ^{xx}e siècle ; chaque culture est unique, à son essence propre vouloir les hiérarchiser n'a aucun sens. Les deux amis récoltent avec passion les formules de Frobenius « comme perles précieuses pour en orner nos cahiers de notes¹⁵ ». « Nous sommes *autres* : ni plus ni moins civilisés que les Blancs », résume Senghor. De quoi rejeter la haine de soi et le mépris des siens.

Pour les inventeurs de la négritude, dira Senghor, « Frobenius est plus qu'un maître à penser ; un réactif, un levain à découvrir, réveiller, affermir les “énergies dormantes” de l'homme noir » : « Il n'était pas le seul, mais le plu :

efficace, parce qu'il nous parlait du seul problème qui nous préoccupait : *celu de la nature, de la valeur et du destin de la civilisation négro-africaine*¹⁶. Ses livres furent parmi les livres sacrés de toute une génération d'étudiants noirs. Au moment que sévissait encore, au Quartier latin, la théorie du "primitivisme nègre" et de la "mentalité prélogique", un ethnologue – un savant allemand doublé d'un philosophe nous restituait notre vérité : notre dignité¹⁷. »

Le discours de Frobenius revêt, aux yeux de Senghor, un autre mérite : « Il réhabilite la raison intuitive et lui redonne sa place, la première¹⁸. » Pour l'ethnologue allemand, toute culture a sa source dans le saisissement qu'éprouve l'homme au contact du réel et l'émotion qui en résulte. La culture selon lui, passe par trois phases : l'homme commence par vivre son émotion dans une action culturelle, « où il joue l'essence des choses, des êtres ». Puis il l'exprime par la parole et par le mythe. Enfin, il commente le mythe, qui devient idée¹⁹. Senghor voit dans ce don du saisissement une intuition mystique qui, par-delà les apparences, perce l'écorce des faits. Chaque peuple possède sa manière originale d'être ému, d'être « saisi » et c'est dans l'émotion que l'art prend sa source.

La philosophie de Frobenius répond aux interrogations culturelles de Senghor. Elle lui délivre aussi un message poétique où il se reconnaît « Émotion et raison intuitive, art, image et mythe, voilà des mots, des notions ou d'autres synonymes, qu'on rencontre quand il s'agit des Nègres²⁰. » Il résumera plus tard son sentiment d'une formule lapidaire qui lui sera beaucoup reprochée, et sur laquelle on reviendra : « L'émotion est nègre comme la raison est hellène. »

L'ombre de l'idéologie nazie

En ces années où Senghor approfondit son africanité, sa négritude tâtonnante présente paradoxalement, surtout jusqu'en 1935, une certaine affinité avec l'idéologie nazie, alors en plein essor²¹. Comme le national socialisme, la négritude relève d'une approche intellectuelle antirationnelle. Senghor se souviendra : « Oui j'ai attaqué Descartes au coupe-coupe et soutenu, avec une passion toute barbare, la raison intuitive contre la raison discursive²². » Dans le sillage des thèses essentialistes plus ou moins fantasmées de Gobineau²³, la pensée de Senghor présente aussi quelque

analogie avec les théories hitlériennes reposant sur la suprématie du sang et du sol, dans la mesure où, nourrie d'ethnologie, elle vise à établir la réalité d'une culture propre aux Africains sur un fondement biologique²⁴. Pour Senghor, le renouveau négro-africain doit se fonder sur une réalité ethnique.

Que mon sang ne s'affadisse pas comme un assimilé comme un civilisé²⁵.

Senghor reconnaîtra ce fourvoiement idéologique : « Notre méfiance envers les valeurs européennes devint vite du dédain – et pourquoi le cacher – du racisme. Nous pensions, et nous disions, que les Nègres étaient le sel de la terre [...]. Inconsciemment, à la fois par osmose et par réaction, nous parlions comme Hitler et comme les colonialistes, nous vantions les vertus du sang²⁶. » Il reviendra plusieurs fois sur cet égarement originel : « En nous fondant sur les travaux des anthropologues, préhistoriens, ethnologues – paradoxalement tous blancs – nous nous proclamions, Césaire et moi, “les fils aînés de la terre”. N'avions-nous pas dominé le monde, jusqu'à la période néolithique incluse, fertilisé les civilisations du Nil et de l'Euphrate avant qu'elles ne deviennent les victimes innocentes des barbares blancs, ces nomades surgis des plateaux eurasiens ? Notre fierté sombra dans le racisme. Nous acceptâmes jusqu'au nazisme pour renforcer notre refus de coopérer²⁷. »

Faust à visage d'ébène

Ou encore : « Nous nous laissions séduire par la brillante thèse de Léon Frobenius, selon laquelle l'âme nègre et l'âme allemande étaient sœurs. Frobenius nous avait embrigadés [...]. Nouveaux Prométhées, Fausts à visage d'ébène, nous opposions, à la platitude de la raison, les hauts fûts de nos forêts ; à la sagesse souriante du “Dieu Pâle aux oreilles roses”, l'incendie de la brousse de notre tête, surtout l'incoercible élan de notre sang dans notre poitrine²⁸. » Ou enfin : « Tout ce qui était blanc – la raison discursive, avec sa logique rigide et sa froide mathématique, la morale chrétienne, “l'imitation de la nature”, voire “le socialisme scientifique” et la femme blanche –, tout était rejeté par nous, au nom de la négritude²⁹. » C'est l'époque où Senghor écrit l'un de ses premiers et plus célèbres poèmes d'amour, *Femme noire*.

Femme nue, femme obscure

Fruit mûr à la chair ferme, sombres extases du vin noir, bouche qui fait lyrique ma bouche³⁰ [...].

La négritude initiale, avouera Senghor, « a été, volontairement, une sorte de ghetto moral, ghetto teinté de racisme ». Mais il trouve à cet enfermement aveugle, où il « s'hypnotisait lui-même³¹ », des circonstances atténuantes : « la sincérité de la jeunesse et de la passion³² », « l'enthousiasme du retour aux sources et de la découverte du Graal noir³³ ». Il faudra attendre l'enchaînement des catastrophes – l'arrivée au pouvoir des partis fascistes, la guerre et la défaite de la France – pour que prenne fin ce que Senghor tiendra rétrospectivement pour des « années d'ivresse ».

« Je déchirerai les rires Banania »

En ces années 1930, la négritude n'est donc pas encore un véritable mouvement à l'idéologie structurée. Elle ne le deviendra qu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Elle est surtout à cette époque un cri de révolte et de ralliement poussé par une poignée d'intellectuels noirs antillais et africains, qui se voient comme des missionnaires prêchant la bonne nouvelle¹. Certains expriment leur protestation, nourrie d'amertume et d'angoisse, par l'écriture. Leur négritude devient une arme de combat, un outil esthétique². Senghor forge une formule célèbre : « Ma négritude est truelle à la main, es lance au poing³. » Il laisse exploser sa colère – « Je déchirerai les rires Banania sur tous les murs de France⁴ » – contre l'effigie caricaturale et humiliante du tirailleur sénégalais hilare qui orne les affiches et les boîtes de cette marque de cacao⁵.

Dans l'un de ses premiers poèmes, Senghor évoque sa « réserve de haine » contre :

Les mains blanches qui tirèrent les coups de fusils qui croulèrent les empires
 Les mains qui flagellèrent les esclaves, qui vous flagellèrent
 Les mains blanches poudreuses qui vous giflèrent, les mains peintes poudrées qui m'ont giflé⁶.

Sa négritude est un acte d'accusation contre la colonisation. Il dénonce aussi les blessures de la ségrégation en France :

Je ne reconnais plus les hommes blancs, mes frères
Comme ce soir au cinéma, perdus qu'ils étaient au-delà du vide fait autour de ma peau⁷.

Mordre d'une dent dure

Bien des années plus tard, Senghor expliquera par « une certaine passion » ses écrits « polémiques » : « Il fallait, d'abord, combattre avec vigueur mordre d'une dent dure, pour se faire une place au soleil. C'était la condition *sine qua non* de notre participation à l'édification d'un nouvel humanisme⁸. » Son exigence de justice et d'humanité, Senghor l'élargit à tous les opprimés :

Nous sommes là tous réunis, divers de teint – il y en a qui sont couleur de café grillé, d'autres bananes d'or et d'autres terre des rizières
Le Cafre le Kabyle le Somali le Maure, le Fân le Fôn le Bambara le Bobo le Mandiango
Voici le mineur des Asturies le docker de Liverpool le Juif chassé d'Allemagne, et Dupont et Dupuis et tous les gars de Saint-Denis⁹.

Ces vers, écrits en 1936, respirent le parfum d'émancipation prolétarienne du Front populaire.

Négritude subjective et objective

Pour s'ouvrir aux autres, pour exalter un message humaniste, comme le fait Senghor, il faut avoir puisé assez de confiance en soi, être suffisamment « désaliéné ». Pour assumer sa négritude « subjective », il faut s'être réconcilié avec ce « nœud de réalités » que constitue sa négritude « objective ». Senghor dédouble en effet sa définition de la négritude. Objectivement, écrit-il, « c'est l'ensemble des valeurs – économiques et politiques, intellectuelles et morales, artistiques et sociales – non seulement des peuples d'Afrique noire, mais encore des minorités noires d'Amérique voire d'Asie et d'Océanie¹⁰ ». Produit de données physiques et spirituelles « c'est une fille de la race, de la géographie et de l'histoire¹¹ ».

Subjectivement, la négritude, « c'est l'acceptation de ce fait de civilisation », de ce patrimoine culturel, et « une volonté d'être soi-même pour s'épanouir ». Il s'agit donc bien pour le Noir d'affirmer sa personnalité négro

africaine, de revendiquer un héritage irréductiblement différent de l'héritage européen, une vision du passé contraire à celle du Blanc, « où les épisodes communs à ces deux héritages révèlent deux lectures inverses des mêmes phénomènes : “destruction de civilisations séculaires” se dit en langage occidental “accession à la civilisation”, “aliénation” se dit “libération” “acculturation” se dit “éducation”¹² ».

Coup d'éclat à Dakar

Sa négritude, qu'il conçoit comme une exigence de liberté, Senghor va saisir l'occasion de l'expliciter avec éclat au Sénégal même, sans d'ailleurs jamais prononcer le mot. En septembre 1937, il revient au pays, cinq ans après la mort de son père. Il retrouve sa mère, sa belle-sœur Hélène, et ses neveux et nièces pour qui il est un exemple et un héros. Le Foyer franco-sénégalais l'a invité à prononcer une conférence à la chambre de commerce de Dakar sur un thème assez général pour paraître consensuel : « Le problème culturel en Afrique-Occidentale française ».

Dans la salle de conférences archicomble se pressent plus d'un millier de personnes. Le gratin de la colonie : administrateurs, hommes d'affaires, politiciens africains, une foule de Dakarois, noirs et blancs, et beaucoup de jeunes, auxquels Senghor destine en priorité ses propos. L'auditoire est fier de recevoir le premier agrégé d'Afrique, modèle de réussite de l'œuvre civilisatrice de la France. Portant costume sombre et cravate malgré la chaleur torride, l'orateur se présente, modeste, « en paysan du Sine ».

Après avoir défini la culture, il constate : « La race est une réalité, je ne dis pas la pureté raciale. Il y a différence (entre les races), qui n'est pas infériorité ni antagonisme. » Puis il aborde, à la manière d'Hamlet, le fond du problème qui se pose aux « Nègres nouveaux » : « Assimiler ou ne pas assimiler, tel semble être le dilemme. Je pense que la question est mal posée. Que veut-on dire par assimilation ? Le mot a une double signification subjective et objective, passive et active. Je ne peux pas faire mieux que de comparer le phénomène de l'assimilation culturelle avec le biologique. Pour un homme, assimiler une nourriture, c'est la transformer jusqu'à ce qu'elle devienne sa chair et son sang [...]. Donc une seule forme d'assimilation es

intéressante, l'assimilation active, *assimilante*. Il s'agit d'assimiler sans être assimilé¹³. »

Plaidoyer pour le bilinguisme

Abordant la question de l'enseignement, Senghor se lance dans un vibrant plaidoyer en faveur du bilinguisme. Dans le primaire, « il s'agit de partir du milieu et des civilisations négro-africaines où baigne l'enfant. Celui-ci doit apprendre à en connaître et exprimer les éléments dans sa langue maternelle d'abord, puis en français [...]. J'attends ce livre du cours moyen qui grouper les meilleurs pages des écrivains coloniaux, noirs comme blancs, et de écrivains métropolitains, les uns éclairant et complétant les autres¹⁴ ».

Senghor est encore plus clair à propos du secondaire : « Le second degré n'exclut pas la connaissance de son pays ; il la présuppose et la suppose [...] Pour nous, Afro-Français, cela implique l'enseignement du français et d'une langue indigène, qui pourra tenir lieu de seconde langue vivante. » Il voit dans le bilinguisme un intérêt social : « L'élite est appelée à être exemple et intermédiaire. Quel crédit si elle est coupée des racines de sa race ? Quelle compétence si elle ignore son peuple ? » Et un intérêt culturel : « Les intellectuels ont mission de restaurer les *valeurs noires* dans leur vérité et leur excellence [...]. Le bilinguisme permettrait une expression intégrale du *Nègre nouveau* – j'emploie le mot à dessein ; il doit être restitué dans sa dignité¹⁵. »

À mesure que Senghor parle, la salle frémit, chuchote ou s'indigne à mi-voix. Du côté des Blancs : comment ce petit professeur qui nous doit tout peut-il se permettre de revendiquer une culture indigène ? Et chez certains intellectuels sénégalais : il a appris le grec et le latin à Paris et veut nous remettre au wolof¹⁶ ! L'orateur n'en a cure et conclut en citant l'écrivain jamaïcain Claude McKay qui proclame, par la bouche de Ray, le personnage de son roman *Banjo* : « Plonger jusqu'aux racines de notre race [...]. Ce n'est pas retourner à l'état sauvage, c'est la culture même¹⁷. »

Un discours à Paris

À le relire, huit décennies plus tard, ce texte ne paraît pas si révolutionnaire. Il provoque pourtant ce que son auteur appellera un succès de scandale, « plus au demeurant chez les Africains que chez les Européens¹⁸ ». Avant de rentrer en France, Senghor est d'humeur combative, à en juger par cette confidence faite à Hélène : « Je te le dis, il faut qu'un jour le Sénégal soit libre, et je veux être l'ouvrier de cette indépendance¹⁹. »

Trois semaines après, le 26 septembre 1937, Senghor prend de nouveau la parole en public. Il s'adresse aux quelque cent délégués du congrès international de l'évolution culturelle des peuples coloniaux, organisé à Paris par le gouvernement français²⁰. Dans l'auditoire, les hauts fonctionnaires des ministères concernés côtoient de prestigieux scientifiques – dont d'anciens maîtres de Senghor, Paul Rivet, Marcel Griaule, Marcel Mauss –, des savants étrangers et une dizaine d'Africains. Le titre de son exposé en résumé bien le contenu : « La résistance de la bourgeoisie sénégalaise à l'école rurale populaire ».

Senghor défend l'enseignement africain pratique et adapté qui est délivré dans les nouvelles écoles primaires rurales, et qui permet « la substitution aux vieilles méthodes de culture de celles plus modernes afin d'augmenter le volume des récoltes et d'alléger la tâche du travailleur ». Cette éducation franco-africaine, plutôt qu'entièrement française, offre aussi aux élèves une meilleure connaissance de leur propre culture. Senghor constate que l'élite urbaine, rétive à cette innovation, souhaite pour ses enfants un enseignement identique à celui de la métropole, clé de leur assimilation complète et seul chemin vers une véritable égalité avec les Français. Mais Senghor fait preuve de compréhension envers cette élite, inquiète que les milieux coloniaux, pour qui « l'hostilité de l'indigène se mesure à son instruction », soient tentés de diminuer le niveau de l'enseignement. Autrement dit, suggère Senghor, la politique d'éducation adaptée ne doit en aucun cas être un cheval de Troie pour introduire au Sénégal un enseignement au rabais²¹.

Habileté politique

Senghor démontre, dans la défense de ses idées, une indéniable habileté politique. Il sait adapter son discours à des publics différents. À Dakar, il avait nettement récusé l'assimilation ; à Paris, devant un public majoritairement

français, il expose avec bienveillance les craintes légitimes de l'élite noire. Dans une note sur le même sujet adressée un peu plus tard, depuis Tours, à une commission d'enquête, Senghor observe que la résistance des « évolués » à l'école populaire est « naturelle » ; qu'il faut « du temps et de la patience pour leur inculquer une conception plus humaine de la culture ». Et il conclut avec franchise : « Le meilleur moyen de persuasion est encore une politique libérale qui renonce au vieux rêve impérialiste²². »

Cet automne 1937 marque, pour Senghor, une étape importante. À Dakar comme à Paris, il est désormais un homme public consulté, écouté et respecté. Lors de son séjour à Dakar, il avait accepté de rédiger une évaluation détaillée de la politique d'éducation en AOF. Au début de 1938, il envoie une lettre de vingt-deux pages au gouverneur Marcel de Coppet où il souligne la nécessité d'inculquer aux jeunes Africains des connaissances sur leur propre monde sans pour autant abaisser en quoi que ce soit le niveau de l'enseignement²³. Le gouverneur lui propose le poste prestigieux de directeur de l'enseignement en AOF. Senghor décline cet honneur. Par ambition, car il craint de se scléroser loin de Paris. Par prudence, car il ne pense pas pouvoir s'entendre avec les « petits Blancs » de l'administration coloniale²⁴.

Comment la jeunesse sénégalaise peut-elle concilier l'approfondissement de ses racines et l'apport de l'Europe ? Nul n'est mieux placé que Senghor - « Afro-Français », professeur en Touraine, chantre de la négritude - pour poser cette question et tenter d'y répondre. L'Europe et l'Afrique, ces deux mondes cohabitent en lui depuis sa première arrivée, encore enfant, à « l'école des Blancs » de Ngasobil. Leur coexistence difficile maintient Senghor dans un sentiment de double fidélité, avec ses doutes, ses contradictions et ses conflits intimes. Pour les exorciser et les sublimer, il a trouvé sa voie de salut : la poésie.

L'art du verset

L'élève Léopold compose ses premiers vers en classe de seconde à Dakar. Il tente maladroitement d'imiter les grands romantiques étudiés au lycée - Hugo, Musset, Vigny, Lamartine – qui ont nourri sa vocation. À Louis-le-Grand, il a pu enfin s'immerger jusqu'à l'ivresse dans la poésie française : « J'ai voulu tout lire depuis *La Chanson de Roland* jusqu'aux surréalistes des années 1930¹. »

Dans le parc de la cité universitaire, Césaire et Senghor proclamaient leurs vers et, presque toujours mécontents, les déchiraient. Les poèmes du Sénégalais, aux rimes trop riches et aux épithètes chamarrées, étaient de pâles copies de ses maîtres français, romantiques, symbolistes ou parnassiens : « Je me sentais à l'étroit dans la prosodie française, avec ses vers qui avaient tous le même nombre de syllabes, à peu près les mêmes coupes² » ; « Même la rime me semblait artificielle, qui devait apparaître à point nommé³ ». Plus tard, il brûlera tous ses vers composés avant 1935, parce que « trop français » « trop dans l'imitation », « pas encore débarrassés de Malherbe » : « Je suis alors reparti de zéro⁴. »

Non à l'alexandrin, oui à Claudel

L'alexandrin qu'il admire chez les virtuoses du vers classique n'est pas fait pour lui. Il juge sa cadence trop proche de celle d'un « défilé militaire⁵ ». Il affine peu à peu sa plume sous l'influence conjugée de l'art verbal sénégalais, dont il approfondit la connaissance, et de quelques poètes français contemporains au « style nègre », Charles Péguy et surtout Paul Claudel. La poésie négro-africaine reste sa principale référence. À la faveur de ses recherches linguistiques, il renoue avec l'héritage des poétesses admirées dans sa jeunesse. Il dissèque des dizaines de poèmes wolofs et sérères. Il les lit à haute voix, les transcrit et les commente. Il en apprécie la densité, l'économie de moyens et la force d'expression, intimement liées aux « vertus » des langues africaines, « agglutinantes » et synthétiques⁶.

L'étudiant Senghor avait été ébloui par Baudelaire, « premier à chanter la Vénus noire », et surtout par le Rimbaud d'*Une saison en enfer*, qui, dans son « délire lucide », proclame « Je suis Nègre », invente la couleur des voyelles et tourne le dos à l'Europe dont il rejette la raison discursive. Mais c'est chez Claudel que le Sénégalais trouve sa voie royale en lui empruntant le verset cette forme poétique qui fait éclater le cadre contraignant de l'alexandrin « La première fois que je lus les poèmes de Claudel, ils me firent l'effet de poèmes idéaux auxquels j'avais rêvé⁷. » En eux, il retrouve la poésie orale d'Afrique noire. Les obscurités même des *Cinq grandes odes* de Claude charment Senghor : « Cette obscurité, c'est ce qui m'attirait chez lui, comme l'obscurité charmante des poèmes du Royaume d'Enfance, autrefois⁸. » Il goûte les audaces de langage, l'invention verbale, les raccourcis et les incantations propres à la parole de Claudel, qui provoquent en lui une vive émotion esthétique⁹.

Tissus d'images symboliques

Grâce au verset, Senghor écrit et vit une poésie de la liberté qui épouse le souffle de sa respiration, ce souffle dont les hommes vivent et qui leur permet de dire « des paroles plaisantes au cœur et à l'oreille », selon la définition chère au Sénégalais, que les Peuls donnent de la poésie : « Le poème, en Afrique noire, ce ne sont pas des idées, pas même des sentiments comme tels c'est le "bien dire", car le dire accordé au cœur est consonant à l'oreille¹⁰. » Senghor ajoute : « Il n'y a pas d'idées pures chez l'homme, ni de sentiment

purs. Il y a des idées-sentiments. Le poète occidental, volontiers abstrait exprime ce qu'il pense, le poète africain exprime ce qu'il ressent¹¹. »

Fille de deux mondes, puisant aux eaux mêlées de l'Europe et de l'Afrique, sa poésie contient les trois « qualités » du style négro-africain : les images, le rythme et la mélodie¹². À la différence de la poésie française classique, où « l'image est un signe algébrique, une équation qui renvoie à l'idée », dans la poésie de Senghor, comme dans celle de Césaire, l'image est analogie, symbole, expression du monde moral, du sens par le signe¹³ : « Nos poèmes sont des tissus d'images symboliques reliant l'homme au cosmos et qu'il faut savoir interpréter. Les contes et les fables expriment par ces images analogiques le lien intime avec les forces collectives et ancestrales¹⁴. »

Sans l'élan du rythme, l'image n'a pas le pouvoir d'animer le monde ; seul le rythme provoque le court-circuit poétique, transforme la parole en Verbe. Pour Senghor, le rythme, c'est « le choc vibratoire », l'expression pure de la « Force vitale » qui « à travers les sens, nous saisit à la racine de l'être¹⁵ ». Dans ses poèmes, le rythme s'exprime par des accents d'intensité, de contretemps et des syncopes. Senghor est un *auditif*, à l'écoute de la cadence essentielle des êtres et des choses, de leur rythme naturel : le rythme du cœur et du sang ; l'inspiration et l'expiration, la nuit et le jour, le flux et le reflux, la mort et la naissance¹⁶.

Le règne du tam-tam

Pour Senghor, qui se proclame fils du rythme, le poème « n'est accompli que s'il se fait chant, parole et musique en même temps¹⁷ ». « Les poètes nègres sont avant tout des *chantres*. Ils sont soumis tyranniquement à la musique intérieure¹⁸. » En langue sérère, le même mot – « *a kim* » – désigne un poème et un chant. Certains de ses poèmes, en particulier ceux qui évoquent son « Royaume d'Enfance », portent en exergue, à l'instar d'une partition, le nom des instruments destinés à les accompagner, voire quelques indications sur le fond sonore le mieux adapté au déroulement des versets « pour trois koras et un balafong », « pour khalam », « sur fond de tam-tan funèbre », « pour trois tam-tams de guerre »¹⁹.

Les poèmes de Senghor sont faits pour être chantés ou psalmodiés dans un paysage acoustique où dominant les instruments à percussion. Le poète se

plaît à les énumérer : « cloches, grelots, grenailles, calebasses », les divers genres de tam-tam, mais aussi « les pilons, bidons et boîtes de conserve, mains et pieds : tout ce qui peut *bruire*²⁰ ». Le tam-tam, qui est la voix même de l'Afrique profonde, retentit partout dans l'œuvre de Senghor²¹. Tantôt tout proche, obsédant, vibrant « sous la baguette qui le laboure » :

Et quand sur son ombre elle (la flûte) se taisait, résonnait le tam-tam des tannés obsédés
Qui rythmait la théorie en fête des Morts²².

Tantôt lointain, voilé :

Tam-tam au loin, rythme sans voix qui fait la nuit et tous les villages au loin²³.

Tantôt lent, douloureux :

Et que je meure soudain pour renaître dans la révélation de la Beauté !
Silence, silence, sur l'ombre... Sourd tam-tam... tam-tam lent... lourd tam-tam... tam-tam noir²⁴.

Senghor l'entend jusqu'en Touraine, dans un jardin « calme » et « grave » :

Mais l'appel du tam-tam bondissant par monts et continents,
Qui l'apaisera, mon cœur,
À l'appel du tam-tam bondissant, véhément, lancinant²⁵ ?

Mots-outils et mots-ciment

Chez Senghor, il arrive que le poème s'anime sur un rythme de danse, au gré des syllabes, accentuées, redoublées, martelées :

Ma tête bourdonnant au galop guerrier des dyoungs-dyounes, au grand galop de mon sang de pur-sang²⁶.

En choisissant « le verset des fleuves, des vents et des forêts », proclamant Senghor, « j'ai choisi le swing, le swing, oui le swing »²⁷. Pour que les images puissent déferler sans heurt, sans « perte d'élan », le poète efface parfois la ponctuation, allège l'expression, supprime les « mots-outils », les « mots

gonds » (conjonctions de coordination ou de subordination, pronoms relatifs) gardant seuls les « mots-ciment »²⁸. D'où l'alignement de substantifs dans des phrases sans verbes ni adjectifs. Alors, les propositions tiennent « comme des pierres bien équarries, en équilibre par leur seul poids²⁹ ».

Oui me voilà entre deux frères deux traîtres deux larrons
Deux imbéciles ha ! Non certes comme l'hyène mais comme le Lion d'Éthiopie tête debout³⁰.

Adeptes d'une poésie du témoignage, surgie de l'expérience personnelle et collective, Senghor bannit l'exotisme gratuit. Presque tous les mots dont il use sont descriptifs : « Quand nous disons *kora*, *balafong*, *tam-tam*, [...] nous n'entendons pas faire pittoresque ; nous appelons “un chat un chat”³¹. » Dans une lettre de 1948, Armand Guibert, écrivain et ami de Senghor, se réjouit d'avoir trouvé en lui « un poète d'outre-France qui ne fût pas un poète exotique, un simple enfileur d'images, de mots rares et de nostalgies³² ».

Du bon usage de la monotonie

Le grammairien Senghor puise toutefois avec délice dans un lexique inspiré des réalités sénégalaises (« caïlcédrat », « dyâli », « trigonocéphale ») et exprime son amour sensuel des noms de son pays, de lieux ou de personnes :

Dyôb ! – du Ngâbou au Walo, du Ngalam à la Mer s'élèveront les chants des vierges d'ambre
Et que les accompagnent les cordes des kôras³³ !...

Il multiplie les ruptures lexicales en ayant recours à des termes techniques modernes (« surrection », « épizootie »³⁴) ; et il exhume des dictionnaires où ils sommeillaient bien des termes rares qu'Armand Guibert se plaît à égrener : « Je rebâtirai la demeure fongible », « les nuages aérophanes », « la joie sponsorale des moissons », « le beau los des bouches », « l'homme terrasse la Bête de la glossolalie », « la floraison flave des cassias »³⁵. Ce vocabulaire recherché donne à certains versets un caractère solennel, voire grandiloquent.

L'écriture de Senghor alterne les syllabes accentuées et les syllabes atones, les temps forts et les temps faibles. D'où une monotonie qui rappelle le rythme des tam-tams ou le mouvement incessant de la mer :

Je ressuscite la théorie des servantes sur la rosée
Et les grandes calebasses de lait, calmes, sur le rythme des hanches balancées³⁶.
Qui accompagne une prière :
Ô bénis ce peuple, Seigneur, qui cherche son propre visage sous le masque et a peine à le reconnaître³⁷.

Ou exprime le regret :

Nous répéterons pour une fête fanée déjà la danse autrefois des moissons, danse légère des corps denses³⁸.

Cette monotonie, Senghor la revendique. Elle est, dit-il, « le sceau de la négritude ». Loin d'être le symptôme d'une impuissance d'expression ou d'une défaillance des sentiments, elle fait partie intégrante de la personnalité du poète, elle est celle des savanes³⁹. Senghor accentue cette monotonie en pratiquant les reprises et les répétitions, à la valeur incantatoire : « La répétition, jusqu'à l'obsession, crée le drame et le mène jusqu'à son explosion [...]. Elle fait les choses permanentes, éternelles, en recréant l'harmonie ancienne⁴⁰. » Il suffira, pour échapper à l'ennui, d'introduire un élément nouveau, sorte de variation du thème initial, engendrant « l'unité dans la diversité⁴¹ ».

Sans interprète aigu, tes yeux surent percer l'épaisseur des remparts
Tes yeux le mystère lourd des corps noirs
Tes yeux pour leurs seuls yeux transparents de pure eau
Tes mains, sous la douceur charnelle des corps noirs
Fraternelle douceur pour toi seule
Tes mains découvrir, tes mains extirper les nœuds de leurs misères⁴².

Et tu redis mon nom : Senghor

Poète malgache et ami de Senghor, Jacques Rabemananjara écrit à ce sujet : « La monotonie dont on lui fait grief évoquerait plutôt le charme mélodique ou la beauté inaltérable du plain-chant : les versets de Senghor ont la ductilité d'un psaume ou l'emphase d'un prophète. Ils en ont bien souvent la solennité et la hauteur : le lyrisme n'en est que plus enveloppant et, à travers certaines strophes, circule un courant d'incantation grégorienne⁴³. » Fidèle au

ton du récitatif, Senghor préconise, pour ses poèmes, une diction grave, un peu sourde et monocorde, à l'exemple de celle des dyâli, les griots traditionnels qui respectent les pauses tout en marquant « les accents lyriques ».

Recourant à un mode d'expression « authentiquement nègre », le poète use du pouvoir de simple nomination des choses et des êtres. Dans un article de 1956, le futur philosophe Alain Badiou, alors jeune normalien, notera « Senghor nomme si souvent ou annonce son désir de nommer [...]. Il donne aux objets de là-bas des noms pleins de saveur et de musique, avec une retenue concertée, lenteur et enthousiasme, comme le fait l'enfant qui découvre le monde⁴⁴. »

Comme les griots, qui répètent les noms de ceux qu'ils veulent honorer Senghor recourt à ce procédé littéraire qui donne à l'interlocuteur le sentiment de sa dignité, et où le vocatif devient profération :

Sall ! Je proclame ton nom Sall ! Du Fouta-Damga au Cap-Vert⁴⁵.

Ou encore :

Éboué ! Et tu es la pierre sur quoi se bâtit le temple et l'espoir
Et ton nom signifie « la pierre » et tu n'es plus Félix ; je dis Pierre Éboué⁴⁶.

Puis, un jour, c'est le nom du poète qui résonne en écho :

Et je redis ton nom : Dyallo !
Et tu redis mon nom : Senghor⁴⁷ !

« Premier jet, jet nègre »

Chez Senghor, le poème répond d'abord à « un appel, une obsession » suivie d'une méditation de quelques jours, semaines, mois, voire plus : « Je vis mon poème pendant parfois des années, en attendant que me rende visite “la pure grâce du dire”⁴⁸ ». Ce sera le cas, pendant cinq ans, de l'*Élégie pour la reine de Saba*⁴⁹. Un jour, le besoin d'écrire se fait irrésistible, hâté par une voix, un silence, une lecture, un paysage. Et le voilà « qui éjacule les mots⁵⁰ ». Cela se passe en général en fin d'après-midi, « vers 17 heures, quand je me sens un peu fatigué, un peu angoissé, quand je me laisse tomber dans

l'ombre⁵¹ ». Saisie par l'émotion poétique, sa plume court sans cesse, jusqu'à la fatigue. Très vite, si vite qu'il peut à peine se relire. C'est le « premier jet, le jet nègre⁵² ».

À son ami Armand Guibert, Senghor confie : « Je n'écris des poèmes que lorsque je suis "possédé" [...]. C'est alors un torrent d'images. Le premier jet le jet nègre est toujours une parturition douloureuse. » L'inspiration du poète provoque un soulèvement de tout l'être qui tient de la révélation mystique⁵³ « Le chant me vient tout seul avec ses images symboliques et mélodieuses, ses contretiens et ses syncopes. » Vient ensuite le temps d'une première relecture critique de ce poème-enfant, « tout embarrassé de ses images, de sa mélodie de son rythme », où Senghor, fait sage-femme ou redevenu professeur s'occupe de le débarrasser de son enveloppe charnelle ; de ses scories : « Je voile un peu plus ou dévoile le secret de l'image, je souligne ou atténue les effets du rythme comme de la mélodie⁵⁴. »

La « fureur sacrée »

C'est dans cette activité de correction que Senghor éprouve la plus grande joie, fût-elle le fruit d'un labeur acharné. Il se décrit comme un artisan à son établi, ahanant et peinant pour peaufiner son poème : « Avec une patience paysanne, j'ai travaillé à la lime des dix-sept heures d'été⁵⁵. » Il s'agit parfois d'une entreprise de longue haleine : « Chaque fois que je me relis, j'ai l'impression d'être loin de l'idéal que j'avais rêvé. C'est ainsi que la version définitive de mes poèmes, celle que je livre au public, c'est la quatrième ou la cinquième version⁵⁶. »

Répondant à une universitaire américaine, auteure d'une thèse sur son œuvre, et qu'il appelle « la Poseuse d'énigmes », Senghor résume son processus de création : « Le poète, bien sûr, est le maître magnifique de son instrument : de la langue qu'au prix de longs efforts et de longues veilles, il a domptée comme un pur-sang. Mais lorsqu'il écrit le poème, il ne calcule pas il ne mesure pas, il ne compte pas. Il ne cherche ni les idées ni les images. Il est, devant sa vision, comme la Grande Prêtresse noire de Tanit, à Carthage. Il dit sa vision, et dans un mouvement rythmé, parce qu'il est furieux de la fureur sacrée. Et son chant même, la mélodie et le rythme de son chant lui son

dictés. Bien sûr, le lendemain, quand sa poitrine sera refroidie et son souffle devenu plus calme, il relira son poème, pour calculer, mesurer et compter⁵⁷. »

Ainsi peut-on imaginer et entendre le jeune Senghor relisant ses versets : voix haute, une voix douce au timbre si caractéristique et à la diction lente et ferme, précise et légère, dans laquelle Edgar Faure, recevant son ancien ministre sous la Coupole en 1984, croira déceler la symbiose entre « la prosodie française » et « la métrique africaine »⁵⁸.

Émotion nègre, raison hellène

Après trois ans à Tours, où il est unanimement regretté, le professeur Senghor apprend avec joie qu'il est muté au lycée Marcelin-Berthelot de Saint-Maur-des-Fossés, une coquette ville de la banlieue parisienne lovée dans une boucle de la Marne. L'établissement, flambant neuf, vit sa première rentrée scolaire¹. Heureux à l'idée de travailler aux portes de Paris, Senghor emménage dans le 12^e arrondissement, 8, rue Lamblardie, à deux pas de la place qui porte aujourd'hui – coïncidence prémonitoire – le nom de Félix Éboué, son futur beau-père.

J'ai choisi ma demeure près des remparts rebâties de ma mémoire [...]
Là où s'ouvre la Ville à la fraîcheur première des bois et des rivières².

À dix minutes de marche, à la lisière du bois de Vincennes, se dresse le palais de la Porte-Dorée. Cet imposant bâtiment Art déco abrite le musée de la France d'outre-mer, prestigieux vestige de l'Exposition coloniale de 1931, où Senghor aimera se ressourcer à ses moments perdus en admirant les masques africains³.

Masques aux quatre points d'où souffle l'Esprit
Je vous salue dans le silence⁴ !

Senghor se réjouit aussi de pouvoir retrouver le couple Pompidou qui rentre de Marseille. Par le hasard heureux d'une permutation de postes Georges est nommé au lycée Henri-IV. À vingt-sept ans, il devient le plus jeune professeur titulaire des lycées parisiens⁵.

« Mon prof est un roi nègre ! »

Le 10 octobre 1938, jour de la prérentrée, sur la photo rituelle où posent les trente-six enseignants du lycée, on remarque, parmi les collègues dûment cravatés, voire chapeautés, une femme au premier rang, et au dernier, un Noir Senghor⁶. L'élégance de cet agrégé toujours tiré à quatre épingles ne passe pas inaperçue. Le 18 octobre, Senghor fait connaissance de sa classe de sixième A1. L'un des trente-sept élèves, Claude Thévenot, racontera sa première rencontre avec son nouveau professeur de lettres, dans un ouvrage commémoratif édité en 1994⁷. Écoutons-le : « L'appel fait, la troupe ordonnée je n'en crois pas mes yeux de voir un Noir qui prend la tête de la colonne cheveu crépu, grosses lunettes, pardessus bleu marine, foulard clair, guêtres pour chaussures de ville [...]. L'homme noir écrivit son nom au tableau. “Moi Dieu qu'il écrit mal”, m'écriai-je intérieurement. Mais quand il nous eut dit [...] qu'il était petit-fils de roi nègre, alors je me suis aussitôt senti plus glorieux et, transporté vers d'autres rivages où le bruit des tam-tams marquait la mesure de danses endiablées et de chants d'ivresse, dans un lever de soleil j'ai vu des guerriers sur la savane. Une fois réveillé, je suis sorti à 11 heures comme les autres, mais j'ai couru mes trois kilomètres pour arriver au plus vite, et du plus loin que j'ai pu, j'ai crié : “Maman, j'ai un roi nègre comme professeur de lettres⁸ !” »

Comme à Tours, il est aimé de ses élèves qui apprécient ses qualités de pédagogue d'avant-garde. Il ne craint pas d'aborder avec eux des explications de textes de poètes contemporains, Louis Aragon, Paul Eluard ou Pierre Reverdy⁹. Il les fait participer à son enseignement, efficace et vivant. Un jour se souviendra-t-il, « un fils d'ouvrier [...] me présenta une petite pièce en latin sur Vercingétorix, que je fis jouer par la classe¹⁰ ». Senghor poursuit également son activité syndicale. Secrétaire de la section du syndicat de l'enseignement secondaire, il fomenta une grève générale contre le ministre de

l'Éducation nationale, Jean Zay. Sans grand succès, car, sur soixante professeurs, trois seulement suivent la consigne.

Ce que l'homme noir apporte

Il reçoit chez lui des Africains et des collègues auxquels il lit ses premiers poèmes, dont deux – *À la mort* et *Nuit du Sine*¹¹ – ont déjà été publiés en mai 1938 dans *Les Cahiers du Sud*, une revue littéraire marseillaise de grande qualité. En 1939, Senghor publie sa première véritable œuvre non poétique *Ce que l'homme noir apporte*. Il s'agit d'un essai d'une trentaine de feuillets que lui a commandé l'écrivain catholique Daniel-Rops. C'est la seule contribution africaine à un ouvrage collectif intitulé *L'Homme de couleur*¹² « Dans l'élaboration d'un monde plus humain, annonce Senghor, les peuples noirs ne viendront pas les mains vides au rendez-vous du politique et du social. » Il inventorie tous les domaines où « la civilisation nègre » apporte « des éléments féconds » au reste de l'humanité : la religion, la famille, la politique, la société, la morale, la littérature, l'art, la musique. Depuis la religiosité, cette faculté de percevoir le surnaturel dans le naturel, ce sentiment de communion familiale projeté dans le temps en arrière, dans le monde transcendant, jusqu'aux Ancêtres, jusqu'à la société rurale communautaire où l'âme nègre obstinément paysanne se livre au travail le plus noble, celui de la terre, en passant par la littérature pour laquelle, note-t-il au passage, « les surréalistes n'ont pas eu une sympathie toujours éclairée », l'art nègre dont le mérite est « de n'être ni jeu ni pure jouissance » mais « de signifier », et le jazz où s'épanche l'âme du Nègre, être rythmique par excellence.

Je danse l'Autre, donc je suis

Dans le texte de Senghor, une formule fera mouche et lui sera très longtemps reprochée : « L'émotion est nègre, comme la raison hellène. » Plusieurs générations de jeunes Africains lui garderont rancune d'avoir paru sous-estimer la puissance de raisonnement ou les aptitudes logiques des Noirs en faisant d'eux, pour l'essentiel, des émotifs.

Senghor criera toujours au malentendu et explicitera sa thèse initiale sans jamais vraiment l'abandonner¹³. Tout juste admettra-t-il l'avoir « schématisée avec la passion intransigeante de la jeunesse¹⁴ ». De discours en conférence, il expliquera que, dans son esprit, l'émotion nègre signifie la raison intuitive qu'il distingue de la raison discursive. Il confrontera la « raison-œil » du Blanc européen à la « raison-étreinte » de l'Africain noir, qui relève de l'intuition mystique et appréhende les choses « avec leur grain et leurs veines, leur son et leur odeur »¹⁵. Il opposera « une grande partie des Européens et des Américains, notamment les Français et les Anglo-Saxons [qui] pensent avec leur tête, par concepts ou schèmes liés logiquement entre eux » aux Méditerranéens et Africains qui « pensent avec leur âme – je dirais même avec leur cœur »¹⁶. « La logique, à elle seule, ajoutera-t-il, est incapable de *comprendre* le réel. Il y faut une raison supérieure : cet élan vital, cette intuition de la foi, où sujet et objet se confondent dans une étreinte amoureuse. C'est cela l'Africanité¹⁷. »

Senghor proclame, à l'instar des surréalistes, que « la raison européenne promue reine est le pire des Attilas ». Il se moque du *Cogito, ergo sum* de Descartes en faisant dire au Nègre-Africain : « Je sens l'Autre, je dans l'Autre, donc je suis¹⁸. » Son anticartésianisme s'est nourri d'une lecture enthousiaste du philosophe Henri Bergson. Senghor ne cessera de glorifier ce qu'il appellera la « révolution de 1889 ». Cette année-là avaient eu lieu deux événements culturels essentiels aux yeux des chantres de la négritude : la publication de l'*Essai sur les données immédiates de la conscience*, première grande œuvre de Bergson, et celle de la première pièce de Paul Claudel, *Tête d'or*. Senghor voit dans ces textes « les premières réactions majeures et convaincantes au rationalisme discursif et au positivisme matérialiste¹⁹ ».

Les pigments de Léon-Gontran Damas

En ces années d'avant guerre, un seul poète a pu emboucher avec éclat la trompette de la négritude : ni Senghor, ni Césaire, mais leur ami le Guyanais Léon-Gontran Damas. Après avoir placé quelques poèmes en 1934 dans la revue *Esprit*²⁰, Damas est le premier des trois à publier en 1937 un recueil poétique, *Pigments*. Ce livre vaut à son auteur un grand prestige dans le milieu des étudiants noirs de Paris, rehaussé par son édition de luxe et une préface de

Robert Desnos. « Nous nous étions cotisés pour financer ce lancement » racontera Senghor. Pour l'historienne Lilyan Kesteloot, « l'originalité de cette œuvre [...] est que pour la première fois un poète antillais attire l'attention sur la couleur de sa peau²¹ ». Ce que résume Desnos : « Damas est nègre et tient à son état de nègre. Voilà qui fera dresser l'oreille à un certain nombre de civilisateurs qui trouvent juste qu'en échange de leurs libertés, de leurs terres de leurs coutumes et de leur santé, les gens de couleur soient honorés du nom de "Noirs". Damas refuse le titre et reprend son bien... »

Cette fierté du pigment de sa peau, Damas la revendique avec d'autant plus de force qu'il est plus « assimilé » que ses deux amis. Pour l'historien Jacques Chevrier, « une double inspiration nourrit les poèmes de Damas d'une part l'écœurement de l'assimilé devant le saccage de son être le plus profond par une culture étrangère imposée, d'autre part une nostalgie teintée d'amertume à l'endroit de l'Afrique perdue²² ». Damas rejette tout ce que l'Europe lui a fait avaler de force, à lui et à ses ancêtres. Ses poèmes reflètent une véritable « indigestion » qui va « de la nausée au spasme, du désespoir à l'injure et à la menace²³ ». Il dénonce les faux prestiges et les clowneries de l'exotisme nègre :

Trêve de blues de martèlement de piano
De trompette bouchée de folie claquant des pieds à la satisfaction du rythme
Trêve de séances à tant le swing autour du ring qu'énervent les cris de fauves²⁴.

Lui qui fréquente beaucoup l'*intelligentsia* parisienne, notamment les surréalistes, et aime impressionner ses amis par son élégance, « dresse de lui-même une féroce caricature qui est en même temps une pathétique autocritique²⁵ » :

J'ai l'impression d'être ridicule dans leurs souliers dans leur smoking
Dans leur plastron dans leur faux col dans leur monocle dans leur melon
J'ai l'impression d'être ridicule dans leurs salons dans leurs manières
Dans leurs courbettes dans leurs formules²⁶.

Attentif à la montée du fascisme et du racisme qui vont bientôt submerger l'Europe :

Bientôt cette idée leur viendra de vouloir vous en bouffer du nègre
À la manière d'Hitler bouffant du Juif sept jours fascistes sur sept²⁷.

Damas dénonce l'inévitable massacre des troupes coloniales dans une guerre qui ne les concerne pas :

Aux anciens combattants sénégalais, aux futurs combattants sénégalais
À tout ce que le Sénégal peut accoucher de combattants sénégalais futurs anciens, de mercenaires
futurs anciens [...]
Moi je leur demande de commencer par envahir le Sénégal²⁸.

Cet appel à l'insoumission aura un certain écho et *Pigments* sera censuré par l'administration coloniale. Damas éprouve la nostalgie douloureuse d'une Afrique mythique :

Rendez-les-moi mes poupées noires que je joue avec elles
Les jeux naïfs de mon instinct [...]
Me sentir moi-même, nouveau moi-même de ce que hier j'étais
Hier sans complexité hier quand est venue l'heure du déracinement²⁹.

Le *Cahier* de Césaire

Senghor résumera l'art de Damas : « Poésie non sophistiquée : elle est directe, brute, parfois brutale, mais sans vulgarité. Elle n'est surtout pas sentimentale, encore que souvent chargée d'une émotion qui se cache sous l'humour. Humour nègre, qui n'est pas, comme le trait d'esprit, jeu d'idées ou de mots, affirmation de la primauté de l'intellect, mais réaction vitale en face d'un déséquilibre inhumain³⁰. »

Ce déséquilibre inhumain habite aussi Césaire depuis longtemps. Il l'avait plongé dans la dépression lorsqu'il était en khâgne, l'obligeant à interrompre ses études pendant onze mois³¹. Senghor se souviendra : « Nous avons Césaire et moi, vécu notre drame spirituel au plus profond de nous-mêmes. Césaire a failli en devenir fou [...]. J'ai mieux tenu le coup, sans doute parce que j'étais enraciné solidement dans la terre africaine³². » Un drame avait bouleversé les deux amis : le suicide en juin 1937 du poète malgache Jean Joseph Rabearivelo³³. Senghor voyait dans cette tragédie le signe fatal de l'impossible réconciliation avec soi-même. Un épilogue qu'il exclura toujours pour sa part : « Je ne me suiciderai jamais, car je pense que c'est un renoncement, l'acceptation de la défaite³⁴. »

Césaire, lui, surmontera sa dépression en rédigeant l'un des grands poèmes francophones du ³⁵xx^e siècle, le *Cahier d'un retour au pays natal*³⁵. Il s'agit d'un long texte en prose, le plus accessible et le plus connu de son œuvre, qu'il commence à écrire lors d'un séjour en Dalmatie³⁶ et sur lequel il travaille pendant toute l'année 1938. Cette œuvre sera publiée presque intégralement en août 1939, dans la revue *Volontés* cofondée par Raymond Queneau. Césaire définira le *Cahier* comme « une sorte de recherche de soi d'ascèse un peu douloureuse³⁷ ». Senghor, témoin de cette quête poétique évoquera « une parturition dans la souffrance ». Récit d'un retour métaphorique en Martinique, le *Cahier* a une dimension autobiographique. Césaire a maintenant vingt-cinq ans. Depuis sept ans, il ronge son frein, écrit des poèmes, tous détruits ; il se nourrit de littérature, il brasse des idées. Il est dans un état d'« extraordinaire ébullition ».

Le grand cri nègre

En commençant le *Cahier*, Césaire ne cherche pas à « faire de la poésie ». Il ressent seulement, écorché vif, le besoin impérieux de hurler, de pousser « le grand cri nègre. » « Le cri s'affûte en lui », commente Lilyan Kesteloot « strident, viscéral, paroxystique et sort enfin, tout armé de mille couteaux de mots³⁸ ». Il n'y a pas lieu ici d'analyser en détail le *Cahier* mais il faut en évoquer les thèmes essentiels, et citer quelques vers qui donnent le ton de ce poème épique et lyrique à la fois³⁹.

Césaire offre une peinture accablante, physique et morale, de la Martinique. Il y voit un peuple vaincu, pauvre, rongé par la maladie, affrontant la faim, sur une terre laide, des « fatigues d'hommes », « des peurs tapies dans les ravins », « des puanteurs exacerbées de la corruption ». Face à ce pays souffrant et prostré, Césaire se pose en prophète du redressement de la race noire, de « ceux qui n'ont inventé ni la poudre ni la boussole ». Il sera leur porte-parole :

Et voici que je suis venu ! [...] Mais quel étrange orgueil tout soudain m'illumine ?

Ma bouche sera la bouche des malheurs qui n'ont point de bouche, ma voix, la liberté de celles qui s'affaissent au cachot du désespoir.

Mais il lui faut d'abord identifier l'opresseur de sa race, rejeter l'Europe et sa valeur clé, la raison :

Parce que nous vous haïssons vous et votre raison, nous nous réclamons de la démence précoce de la folie flambante du cannibalisme tenace. Et vous savez le reste que 2 et 2 font 5.

Le défi lancé au Blanc tourne à la déclaration de guerre :

Accommodez-vous de moi. Je ne m'accommode pas de vous !

Acceptant de partager les souffrances de sa race, Césaire brandit et définit sa négritude.

Ma négritude n'est pas une taie d'eau morte sur l'œil mort de la terre
Ma négritude n'est ni une tour ni une cathédrale
Elle plonge dans la chair rouge du sol elle plonge dans la chair ardente du ciel
Elle troue l'accablement opaque de sa droite patience.

L'entière identification du poète et de son peuple produit enfin le miracle :

Et voici soudain que force et vie m'assaillent [...]
Et nous sommes debout maintenant, mon pays et moi, les cheveux dans le vent.

Césaire prédit la négritude future, quand le Noir aura conquis sa liberté et le droit d'être lui-même :

Je dis hurrah ! La vieille négritude se cadavérise.

Son espérance récuse vengeance et racisme :

Vous savez que ce n'est point par haine des autres races que je m'exige bêcheur de cette unique race
Ce que je veux c'est pour la faim universelle pour la soif universelle⁴⁰.

En dehors du cercle des intellectuels noirs, peu nombreux, le *Cahier* passa inaperçu du public parisien. Alors que la guerre menace, que le racisme ravage l'Allemagne, note avec ironie Lilyan Kesteloot, « L'Europe a d'autres chats à fouetter que d'écouter des petits nègres mécontents, qu'elle a été bien bonne d'accepter à Normale supérieure ! À Paris on pouvait parler, oui, mais parce

qu'on ne vous écoutait pas⁴¹. » Le *Cahier* connaîtra une première édition bilingue (français-espagnol) à Cuba en 1944 et ne reparaitra en France qu'en 1947, exhumé par André Breton qui, dans sa préface, le saluera comme « le plus grand monument lyrique de ce temps ».

Pendant l'année 1939, Senghor fait paraître un seul poème, *Neige sur Paris*, dans le premier numéro – en juin – de *Charpentés*, une revue mensuelle d'expression française. À l'automne, il composera à Château-Gontier, dans la maison familiale des Cahour, son premier long poème, dédié à René Maran, et l'un des plus inspirés, *Que m'accompagnent koras et balafong*⁴². C'est un texte empreint de nostalgie, où resurgissent les décors et les silhouettes de son Royaume d'Enfance, et que Senghor voudrait voir soutenu par la cadence de cordes et des percussions. C'est aussi un message d'espérance, celui de la renaissance (« Lave-moi de toutes mes contagions d'homme ») alors même que l'Europe s'enfonce dans la guerre :

Dans l'espoir de ce jour – voici que la Somme et la Seine et le Rhin et les sauvages fleuves slaves
sont rouges sous l'épée de l'Archange⁴³.

Prisonnier de guerre

Pour le professeur Senghor, il n'y a pas de « rentrée scolaire 1939 ». Après l'invasion allemande de la Pologne le 3 septembre, Londres et Paris ont déclaré la guerre à Berlin. Mobilisé, le soldat Senghor est affecté au 3^e régiment d'infanterie coloniale (RIC) stationné à Rochefort (Charente Maritime). Au bout de quelques semaines, lors d'une visite médicale, on lui diagnostique une déficience visuelle provoquée par un trachome¹. Réformé, il reprend ses cours et soigne ses yeux. Il passe quelques vacances d'automne à Château-Gontier dans l'atmosphère amicale de la famille Cahour².

À Paris, où il est de retour, l'angoisse qui accompagne la « drôle de guerre » inspire au poète traversant le jardin du Luxembourg « sans flâneur, sans eaux, sans bateaux sur les eaux, sans enfants sans fleurs » des versets nostalgiques, empreints d'une sombre prémonition :

Je ne reconnais plus ce Luxembourg, ces soldats qui montent la garde.
On installe des canons pour protéger la retraite ruminante des Sénateurs
On creuse des tranchées sous le banc où j'appris la douceur éclore des lèvres³.

Deux ponts sur la Loire

Senghor imagine les horreurs de « la nouvelle grande Bêtise ». Il se souvient de l'un de ses frères, tiraillé de 1914-1918, revenu au pays gazé. Et

avril 1940, Senghor est remobilisé, cette fois, au 31^e RIC. Ses supérieurs découvrent qu'il est bachelier – l'agrégation ne semble rien leur dire – et le dirigent, pour une formation accélérée, vers un peloton d'élèves sous-officiers à Bourges. Mais c'est comme simple fantassin qu'il rejoint, le 17 juin, avec sa compagnie, la ville de La Charité-sur-Loire au moment de « la débâcle » :

J'ai poussé en plein pays d'Afrique, au carrefour des castes des races et des routes
Et je suis présentement soldat de deuxième classe parmi les humbles des soldats⁴

Senghor, ses camarades et quelques autres compagnies, ont-ils résisté à la poussée allemande pendant quatre jours pour défendre deux ponts sur la Loire comme il l'affirmera après la guerre, leur héroïsme ayant valu à ces unités l'honneur d'un communiqué militaire⁵ ? Les recherches minutieuses d'un historien allemand, Raffael Scheck, contredisent cette version d'une résistance prolongée face à la Wehrmacht. Celle-ci aurait pris les ponts en quelques heures. Cela n'enlève rien à la bravoure des défenseurs qui continuent de se battre le long du canal latéral à la Loire en ce 18 juin 1940, jour où un général français encore inconnu réfugié à Londres lance son appel historique⁶. Le 20 juin, les soldats français tombent aux mains des Allemands. Senghor est capturé non pas, comme dans son souvenir, à La Charité-sur-Loire, mais comme l'attestera sa carte de prisonnier de guerre, à Villabon, un village situé à trente kilomètres à l'ouest. Il se souviendra que « la lumière était belle sur les blés ».

« Ils vont nous fusiller »

Survient alors, au soir de cette bataille, un incident dramatique qui marquera profondément Senghor. Les SS, à qui échoit la garde des prisonniers, font sortir les Noirs des rangs et les alignent devant un mur. Senghor a compris. Il prévient ses camarades : « Y en a chaud pour nous, ils vont nous fusiller. Essayons de mourir en braves. Quand ils lèveront leurs fusils nous crierons : “Vive la France ! Vive l'Afrique noire !” » Laissons Senghor raconter la suite : « Je me rappelle un Guadeloupéen, blond, les yeux bleus, les cheveux bouclés, qui, métis et revendiquant sa négritude, s'apprêtait à mourir avec nous, quand il pouvait passer pour Blanc. Heureusement, un de

nos lieutenants, un Français, ne s'était pas "dégonflé". Faisant appel à l'honneur des Allemands, il leur rappela qu'ils nous avaient félicités pour notre courage... C'est ainsi que nous avons été sauvés⁷. » Le général Rommel engagé sur le front français, rend hommage à l'époque au courage des soldats noirs⁸.

Senghor vient d'échapper de peu à la mort. Il se souviendra, croyant sa dernière heure venue, avoir éprouvé un intense sentiment de loyauté envers ses deux patries, la France et l'Afrique. Et il n'oubliera pas qu'il avait dû la vie sauve à un courageux officier métropolitain. Surtout, depuis ce jour-là, il ne craindra plus de mourir.

D'autres soldats coloniaux n'eurent pas la chance de Senghor. Certains officiers allemands font peu de prisonniers. Les 19 et 20 juin, des tirailleurs sont fusillés, abattus à la mitrailleuse ou écrasés par des chars, notamment à Montluzin, Chasselay, Lentilly (Rhône), Chartres (Eure-et-Loir), ou Clamecy (Nièvre). Au total, la Wehrmacht, au sein de laquelle le préjugé racial antinoir est fortement ancré, aura, selon Raffael Scheck, massacré près de 3 000 prisonniers noirs en mai-juin 1940⁹.

« Non, ce n'est pas du charbon ! »

L'Allemagne victorieuse détient en 1940 en zone occupée quelque cent cinquante mille prisonniers répartis dans cent vingt *Frontstalags*¹⁰. Les deux tiers des détenus viennent des colonies et, parmi ces derniers, deux sur trois sont des Maghrébins. Senghor connut sept camps. Il transite d'abord par Romilly-sur-Seine, Troyes et Amiens, dans des abris de toile improvisés en plein champ. On sait peu de choses sur ses quatre premiers mois de captivité hormis une anecdote racontée à son sujet par un prisonnier blanc : le jour où un gardien s'approche de Senghor et commence à lui frotter la peau pour voir si elle pourrait se décolorer, il est sidéré d'entendre le Sénégalais lui lancer, en allemand : « *Nein, das ist nicht Kohle*¹¹ ! » (« Non, ce n'est pas du charbon ! »).

Autour du 10 octobre 1940, Senghor échoue au *Frontstalag* 230, à Poitiers. Il y reste treize mois. À partir de là, on est bien renseigné sur sa vie de prisonnier, en particulier grâce à une trouvaille de Raffael Scheck. En juin 2010, alors qu'il dépouille les archives du Service diplomatique de

prisonniers de guerre (SDPG), plus connu sous l'intitulé « mission Scapini » du nom du député qui la dirigeait¹², l'historien tombe sur l'une de ces pépites dont rêve tout chercheur. Il s'agit d'un document confidentiel et anonyme de sept pages, rédigé en juin 1942, par « un prisonnier sénégalais professeur agrégé dans un lycée de Paris », où Senghor – puisqu'il s'agit évidemment de lui – rend compte à la « mission Scapini » de sa captivité¹³.

Il la décrit dans huit rubriques : commandement, logement et vêtements, nourriture, correspondance et colis, rapports entre prisonniers, évasion, propagande, malades et médecins. Il résume d'emblée l'ambiance du camp « C'est le régime du rutabaga et du bâton. » Ce camp est dirigé par le capitaine Hahn, « un officier très dur ». On l'appelle « le capitaine Achtung » ! Un jour, il ordonne de tuer un Sénégalais affamé qui « chipe des pommes de terre ». Après deux mois dans un hangar glacial, les détenus sont installés dans des baraques mal chauffées. Ils s'enfoncent dans la boue, n'ont ni douches, ni lavabos. Ils doivent attendre d'être couverts de poux pour pouvoir se laver. Ils ne mangent que du rutabaga et des « pommes de terre pourrissantes ».

Marraines de guerre

Dans un poème intitulé *Camp 1940*, Senghor évoque l'ambiance de ces premiers mois de captivité :

C'est un vaste village de boue et de branchages, un village crucifié par deux fosses de pestilences
[...]

C'est un grand village qu'encerclent l'immobile hargne des barbelés

Un grand village sous la tyrannie de quatre mitrailleuses ombrageuses.

Et les nobles guerriers mendient des bouts de cigarette

Ils disputent les os aux chiens, ils se disputent chiens et chats de songe¹⁴.

En février 1941 arrive un nouveau commandant, le lieutenant Bayle, un « officier très chic ». Scandalisé par « cette porcherie, pas digne de l'armée française », il améliore les conditions de vie du camp. Une nourriture plus abondante et plus variée est distribuée, les mauvais traitements sont terminés, des lavabos et des toilettes avec eau courante sont construits, un terrain de sport est aménagé. Les tirailleurs sénégalais qui travaillent dans le :

kommandos mangent mieux, à la table du fermier : « Presque chacun d’eux : une marraine qui le gâte dans la mesure du possible. Les Françaises, par leur générosité désintéressée et leur courage, ont été les meilleures propagandistes de la France. » Ces marraines de guerre peuvent « adopter » un soldat colonial. Celle de Senghor, c’est Jacqueline Cahour, la sœur de Claude Pompidou. Elle lui écrit et lui expédie des colis. Il lui dédiera un poème *Femmes de France*.

Femmes de France, et vous filles de France, Laissez-moi vous chanter ! [...]
Vos lettres ont bercé leurs nuits de prisonnier de mots diaphanes et soyeux comme des ailes
De mots doux comme un sein de femme, chantants comme un ruisseau d’avril.
Petites bourgeoises et paysannes, pour eux seuls vous ne fûtes pas avares
Pour eux vous osâtes braver l’affront de l’Hyène, l’affront plus mortel que des balles¹⁵.

Dans son compte rendu, Senghor note une solidarité assez étroite entre coloniaux : Antillais, Malgaches, Indochinois, Sénégalais. Mais il est choqué par l’attitude des Maghrébins : « Seuls les Arabes sèment des germes de discorde (les Marocains exceptés). Ils cherchent à s’emparer des meilleures places (secrétariat, cuisine, bonnes corvées). Pour cela ils dénigrent les autres en particulier les intellectuels noirs, qu’ils présentent comme des francophiles et des germanophobes. Ils vont même jusqu’à se faire une guerre sournoise entre eux : Tunisiens contre Algériens et inversement. » Au-delà des différences culturelles et du racisme, ces querelles tiennent aussi, selon Raffael Scheck, au fait que « les mouvements nationalistes hostiles à la puissance coloniale étaient plus puissants avant la guerre en Afrique du Nord qu’en AOF. » Senghor écrit : « La propagande allemande, bien organisée : Poitiers, eut très peu de prise sur les Sénégalais et les Antillais [...]. Les intellectuels arabes étaient les meilleurs agents de l’Allemagne. Ils prêchaient leurs compatriotes et dénigraient la France devant les Allemands [...]. Les espions étaient des Arabes – toujours les Marocains exceptés. » Senghor rend enfin hommage au dévouement admirable des médecins français.

La faim et les poux

Après la fermeture du camp de Poitiers, Senghor est transféré au camp de As, *Frontstalag* 221, à Saint-Médard-en-Jalles, près de Bordeaux, où il arrive

le 8 novembre 1941. Ce transfert, racontera-t-il plus tard, était une sanction. On le punissait pour avoir fermé les yeux sur l'évasion de deux frères bretons qui l'avaient informé de leur projet¹⁶. Sans contester cet épisode, Raffae Scheck met en doute l'explication de Senghor, que celui-ci ne mentionne d'ailleurs pas dans son rapport. Il n'existe, souligne l'historien, aucun camp de représailles dans la France occupée. En outre, dès juillet 1941, les *Frontstalags* n'abritent plus de Blancs à quelques exceptions près, officiers traducteurs ou médecins. Ceux qui veulent prendre la fuite peuvent le faire aisément. Senghor signale lui-même « cinq cents évasions environ en un an à Poitiers » : « Surtout des Nord-Africains. Ce sont les rois de l'évasion, et on doit les admirer ici sans réserve [...]. On en rattrape très peu (un sur vingt peut-être). Punition : un mois de prison. » Si Senghor eut le sentiment d'avoir été puni, c'est peut-être simplement, suggère Raffael Scheck, parce que la vie dans ce nouveau camp est bien pire que dans l'ancien. N'écrit-il pas : « À Bordeaux, nous regrettons Poitiers comme un paradis perdu » ?

Au camp des As, le maître des lieux est un sous-officier à la fois dur et corrompible que les prisonniers ont surnommé « le Misérable ». La nourriture, les vêtements, la saleté : tout est pire qu'à Poitiers. « Il n'est pas question de douches, et les poux pullulent, car il n'y a même pas d'épouillage [...]. Le plus démoralisant est la faim. Nous avons un pain pour cinq, parfois pour six. De la soupe, mais quelle soupe ! Une poignée de riz dans un liquide plus ou moins coloré et salé [...]. Dans les *kommandos*, c'est pire qu'au camp. Les hommes travaillent de 8 h 30 à 15 heures, uniquement à couper du bois. Il n'est pas question de manger à la table du paysan. D'ailleurs, les civils le témoignent, en général, une parfaite indifférence [...]. Le Misérable fait vider les colis, prend tout ce qui l'intéresse : cigarettes, chocolats, etc. »

L'homme de confiance, intermédiaire entre la direction du camp et ses codétenus, est un Algérien, Mohamed Bel Aïd, corrompu et de mèche avec « le Misérable ». Senghor note : « Les deux compères sont copains comme cochons. Bel Aïd garde une partie du contenu des colis. » Senghor et plusieurs de ses camarades antillais et sénégalais se plaignent de ces exactions. On le renvoie à la première occasion travailler en *kommando* : « Nous n'étions ni assez souples ni assez aveugles. C'est le règne de l'arbitraire. » Il y a peu d'évasions : « Les camps sont entourés d'un système complexe de barbelés » et pas de propagande : « On accorde seulement un peu plus de facilités au culte musulman. »

« L'Europe m'a broyé »

Pour Senghor, la captivité, avec ses mille souffrances, est une épreuve forcément mortifiante. Réduit au plus bas et privé de liberté, le brillant agrégé ressent cette double vexation avec amertume et tristesse :

Voici que je suis devant toi Mère, soldat aux manches nues [...]
L'Europe m'a broyé comme le plat guerrier sous les pattes pachydermes des tanks [...]
Mère, je suis un soldat humilié qu'on nourrit de gros mil¹⁷.

Senghor trouve le réconfort au milieu des jeunes recrues indigènes. Il noue de longues palabres avec ces camarades d'infortune, souvent illettrés, et leur sert d'écrivain public. Dans leur baraque, il organise des « veillées littéraires » : on se blottit l'un contre l'autre pour se tenir chaud, on ressasse les vieux contes traditionnels, on récite des vers, on évoque les princes, les ancêtres et les dieux du pays natal, on joue un peu de musique sur un instrument de fortune :

Faites-moi place autour du poêle, que je reprenne ma place encore tiède.
Que nos mains se touchent en puisant dans le riz fumant de l'amitié
Que les vieux mots sérènes de bouche en bouche passent comme une pipe amicale [...]
Toi, sers-nous tes bons mots, énormes comme le nombril de l'Afrique prodigieuse.
Quel chanteur ce soir convoquera tous les Ancêtres autour de nous¹⁸.

Senghor se lie d'amitié avec ses futurs beaux-frères, Henry et Robert, fils de Félix Éboué, et avec un jeune poète guadeloupéen, Guy Tirolien¹⁹. Pour nourrir sa future thèse complémentaire de doctorat, il recueille, dans un cahier de la bouche de ses compagnons, des chants de lutte, des éloges, des proverbes et des contes sérènes. Il aimera faire revivre ces moments fraternels : « Je te vois toi, Omar Sikh [...]. Tu te lèves au milieu d'un conte. Les tam-tam battent, et les mains. Tu vas réciter un poème-intermède, plutôt tu vas le chanter et le danser ; et les spectateurs reprendront en chœur. Et toi Samba Dyouma [...] tu commences de chanter, de ta voix grave et chaleureuse : tu chantes les durs combats, la retraite, la captivité, notre odyssée et le retour futur, si doux, au foyer²⁰. »

L'ami autrichien

Senghor sympathise aussi avec l'un de ses gardiens, Walter Pichl²¹. Ce professeur autrichien, antinazi et recruté de force, s'intéresse vivement aux langues négro-africaines. Senghor se rappellera : « Un jour, il me fit entendre une bande où il avait enregistré des contes dits par des tirailleurs. L'audition finie, je sautai de joie en l'embrassant et lui disant : “*Euréka ! — Qu'avez-vous trouvé ?*” me demanda-t-il. Et moi : “Qu'il y a une poésie négro-africaine. Le dernier texte que vous venez d'entendre n'est pas un conte. C'est un poème composé de tétramètres.” » Senghor, qui consacre un peu de temps à sa thèse de linguistique sénégalaise, vient d'avoir confirmation que les peuples négro-africains ont une poésie digne de ce nom, avec prosodie et métrique²².

Un jour de cette même année 1941, un officier allemand en uniforme sonne au domicile parisien des Pompidou, provoquant chez Claude, qui lui ouvre la porte, quelques secondes de frayeur stupéfaite. C'est Walter Pichl²³. Après avoir claqué des talons, le militaire remet à la jeune femme, à la demande de Senghor, deux cadeaux dissimulés dans ses bottes : de l'une, il extrait une plaque de chocolat, de l'autre un cahier d'écolier noirci des poèmes écrits en captivité et qui figureront dans le recueil *Hosties noires*, dont le titre résume le sacrifice consenti par les soldats africains. Sur les vingt poèmes de ce recueil, cinq sont datés de cette période²⁴. En janvier 1944, Senghor affirmera pourtant, dans une lettre à Jean Ballard, n'avoir pas pu, en captivité « écrire un seul poème, sauf à l'hôpital, car j'étais dans un camp d'“indigènes” ; c'est-à-dire que je ne pouvais jamais être seul et me recueillir c'était un véritable supplice moral²⁵. » L'un des poèmes est un chant de louange en l'honneur du plus humble de ses compagnons, Mbaye Dyob, un paysan sérieux qui refuse, par solidarité, la liberté qui lui est offerte :

Oh ! Toi qui ajoutas quels clous à ton calvaire pour ne pas désertier tes compagnons, pour ne pas rompre le pacte tacite.
Pour ne pas laisser ton fardeau aux camarades, dont les dos ploient à tout départ, dont les bras s'alanguissent chaque soir où l'on serre une main de moins²⁶.

Ce même Mbaye Dyob dit à Senghor en wolof à propos des Blancs : « Ils ont plus d'esprit que nous, nous avons plus d'âme qu'eux²⁷. »

Avec Platon et Goethe

Senghor trouve un refuge salutaire dans la lecture. Sa minuscule bibliothèque contient trois classiques, l'*Énéide* de Virgile, les *Pensées* de Pascal et les *Dialogues* de Platon dans une édition d'Oxford qui donne, en regard de la version anglaise, le texte original auquel il revient toujours²⁸. Un jour où Senghor lit Platon, le commandant du camp de Poitiers s'approche de lui : « Il prit le livre, l'ouvrit et me demanda si je lisais l'arabe. "Non, lui répondis-je, c'est du grec." D'abord incrédule, il me fit traduire une page. Le lendemain, j'étais *Herr Professor*, et chef de la *Kartei*, c'est-à-dire des employés de l'administration du camp²⁹. » Helléniste par vocation, il médite sur « le miracle grec », celui de la diversité biologique et culturelle qui féconde toutes les grandes civilisations, aux antipodes de la pureté raciale glorifiée par le national-socialisme. Il trouve le réconfort dans « les messages de l'Antiquité, véritables chargeurs d'énergie parce que de vérité et de beauté³⁰ ».

Désireux de lire Goethe dans le texte, Senghor suit des cours d'allemand. Une photo le montre, au camp de Poitiers, en compagnie d'une douzaine de codétenus, autour d'un tableau noir sur lequel est écrit à la craie : « Cours d'Allemand pour élèves avancés ». Pour Senghor, le théâtre de Goethe est une révélation. Il en retient une approche moderne de la sagesse grecque, où les forces contraires s'équilibrent. Goethe apprend à Senghor « les dangers de la solitude culturelle, du repliement sur soi, de la volonté de ne bâtir que sur sa race, sa nation, ses vertus natives ». *Faust II* et *Iphigénie* deviennent ses livres de chevet.

En lisant Platon et Goethe « avec la lucidité du réveil », Senghor entame sa conversion aux douceurs du métissage. Il sort de l'impasse où la négritude ghetto l'a égaré : « La défaite de la France et de l'Occident, en 1940, nous avait, d'abord, rendus stupides, nous, les intellectuels nègres. Nous nous réveillâmes bientôt nus et dégrisés, sous l'aiguillon de la catastrophe. Voilà donc où nous avaient conduits, dans l'odeur des charniers et les bruits des pelotons d'exécution, la haine de la raison et le culte du *Sang*³¹. »

Dans Paris occupé

Au début de février 1942, à Saint-Médard, Senghor, légèrement souffrant est admis à l'hôpital du camp. Un médecin militaire français, qui veut l'aider évoque à son sujet une mystérieuse maladie coloniale. Il suppose que les Allemands, qui redoutent les épidémies, préféreront se débarrasser de ce prisonnier peut-être contagieux. Son stratagème fonctionne. Grâce à cette « maladie diplomatique », Senghor est libéré le 14 février¹. Réformé démobilisé, il retrouve en avril le lycée Marcelin-Berthelot, où l'on fête son retour au champagne, plaisir rarissime en cette période de grande pénurie².

De nouveaux élèves découvrent la pédagogie chaleureuse de l'enseignant poète. Ainsi, Gisèle De Bruyn, entrée au lycée à la rentrée de 1942 : « De sa voix chantante, il avait une façon inimitable d'expliquer un texte, un emploi grammatical. » Et pas seulement : « Nous étions des auditeurs attentifs lorsqu'en fin de cours, ou si nous étions "sages", il nous racontait son "Royaume d'Enfance". Les veillées de contes psalmodiés, les danses, les jeux gymniques, tout nous faisait rêver [...]. Lorsqu'une alerte faisait hurler la sirène, nous devions descendre dans les souterrains du lycée. Quelle bonne occasion pour se faire raconter la vie au Sénégal ! Parfois, M. Senghor ne bougeait pas de la classe pendant les alertes. Il s'allongeait sur un bureau au fond de la classe et se réveillait lorsque nous remontions des sous-sols. Il nous disait : "Ce qui doit arriver arrivera"³. »

Dans Paris occupé, Senghor renoue avec ses amis, blancs et noirs. Rentré dans son île en 1939, Césaire lui manque. Senghor voit souvent les Pompidou. Le dimanche, il traverse Paris, parfois à pied, pour les retrouver chez eux, rue José-Maria-de-Heredia, en compagnie de Jacqueline, la sœur de Claude. On se lance dans de furieuses parties de bridge. En fin de soirée, Léopold se hâte pour attraper le dernier métro⁴. Tous passent souvent des vacances ensemble : Château-Gontier.

Le foyer étudiant du boulevard Saint-Germain

Autour de Senghor gravite un groupe d'étudiants et d'intellectuels africains. Parmi eux, on trouve Sourou Migan Apithy, futur président du Dahomey indépendant, et son compatriote Louis Béhanzin ; Anani Santos et François Amorin du Togo ; les Sénégalais Marc Sankalé, Abdoulaye Ly et Viktor Diatta ; les Guadeloupéens Guy Tirolien et Albert Béville⁵. À leurs yeux, Senghor fait déjà figure d'ancien. Certains l'appellent l'Aîné⁶. Un aîné attentif et écouté. Il est toujours disponible pour les aider en cas de besoin pour servir de parrain ou de témoin de mariage. Marc Sankalé témoignera : « En Senghor, tout était méthodique : sa vie individuelle, un régime frugal et un emploi du temps rigoureux ; son exaltation des civilisations négro-africaines : il se veut "cœur, bouche et trompette" de son peuple ; son ouverture sur le monde extérieur ; ses relations humaines : il procédait par éclipses, tour à tour présent et absent, car il avait beaucoup à faire. »

Il accueille périodiquement chez lui ses jeunes camarades, et les retrouve au Centre des étudiants d'outre-mer, un foyer ouvert par le gouvernement de Vichy, avec la bénédiction de l'occupant, au 184, boulevard Saint-Germain. Les nazis encouragent alors les jeunes Africains à approfondir la connaissance de leur culture d'origine. Ils escomptent, par leur sollicitude, se gagner les grâces des colonisés en brisant leur loyauté profrançaise.

Le foyer étudiant est un refuge très apprécié de la communauté noire. Dans un cadre confortable et bien chauffé, il abrite une précieuse bibliothèque, des salles de réunion et une cafétéria où l'on sert quelques produits qui feraient pâlir d'envie, en ces temps de privations, les Parisiens réduits au marché noir. Les étudiants reçoivent un surplus de rations alimentaires et se souviendront longtemps du délicieux café et des bananes grillées servis au

Centre. Ils peuvent voir des films gratuitement. À Noël, un haut fonctionnaire de Vichy préside une soirée au cours de laquelle des cadeaux sont distribués aux enfants⁷. Senghor, comme les autres, s'initie aux derniers pas de danse en vogue. Il est, résumera Marc Sankalé, « à la fois disert et secret, enjoué et grave ».

Le « Cercle du Père Diop »

Dans ce lieu de rencontre familial pour les Africains de Paris, un compatriote de Senghor, Alioune Diop, forme et anime le « Cercle du Père Diop⁸ ». On y débat, avec ferveur, de l'évolution du conflit en Europe et en Afrique ; on échaafaude des scénarios d'après guerre pour le continent noir ; on invite, outre Senghor, des intervenants extérieurs comme le géographe Pierre Gourou, l'économiste Jacques Madaule, l'ethnographe Marcel Griaule, le prêtre missionnaire Francis Aupiais, et même Albert Camus. Senghor évoquera cette première rencontre, « aux heures amères de l'Occupation » avec Camus, « le visage tendu, attentif, angoissé, mais fraternel » : « Lui le Blanc, l'Algérien, ne dédaignait pas de venir nous parler à nous, jeunes hommes et jeunes filles d'Afrique noire [...], de ce qui était l'objet de ses méditations : de *L'Homme* par-delà races et continents, de la dignité et de la fraternité humaines⁹. »

Ces débats se prolongent dans les pages d'un bulletin d'information lancé en juillet 1943, *L'Étudiant de la France d'outre-mer : chronique des foyers* qui a pour devise une citation de Saint-Exupéry : « Je n'aime pas qu'on blesse ou qu'on maltraite les êtres humains. » Ce journal, explique l'éditorial, doit permettre aux étudiants d'échanger leurs expériences, « car beaucoup veulent mieux connaître leur propre civilisation [...] qu'ils ont quittée trop tôt ». L'article phare du premier numéro, écrit par Alioune Diop sous le pseudonyme d'un vieux sage sénégalais du XVII^e siècle, Kothj Barma, souligne le dédoublement culturel de l'étudiant d'outre-mer, « un être en transition mentalement hybride. Ni indigène puisque son éducation française l'a différencié de ses ancêtres, ni européen, puisqu'il a été élevé ailleurs » « Cette crise ne peut être résolue que de trois façons : “résister, capituler ou s'adapter”. »

Prudent, sérieux et travailleur

Quatre ans plus tard, dans le premier numéro de la revue *Présence africaine*, Alioune Diop reviendra sur le dilemme que ses camarades et lui même affrontaient déjà en pleine guerre : « Incapables de revenir entièrement à nos traditions d'origine ou de nous assimiler à l'Europe, nous avons le sentiment de constituer une race nouvelle, mentalement métissée, mais qui ne s'était pas fait connaître dans son originalité et n'avait pas pris conscience de celle-ci. Des déracinés ? Nous en étions dans la mesure précisément où nous n'avions pas encore pensé notre position dans le monde et nous abandonnions entre deux sociétés, sans signification reconnue dans l'une ou dans l'autre étrangers à l'une comme à l'autre¹⁰. »

Alioune Diop et ses camarades font ainsi les mêmes constats et se posent les mêmes questions sur leur déchirement culturel, que Senghor dans les années 1930. Avec eux, la négritude va prendre son élan et devenir un véritable mouvement. Plus âgé, respecté pour ses longs mois de captivité Senghor participe activement aux réunions du foyer. Il écrit aussi régulièrement dans le bulletin. Dans le premier numéro, Senghor publie quatre de ses poèmes¹¹, et un cinquième, très sombre, *À la mort*, dans le deuxième numéro :

Tu m'as assailli encore cette nuit [...] Ah le feu de tes griffes dans mes reins et l'angoisse qui fait crier à minuit jusqu'aux doigts de mes pieds tremblants prisonniers.
Ô mort jamais familière, trois fois visiteuse, je me rappelle ma course après la vie comme après un lourd fruit qui roule sous un rônier l'enfant¹².

Mais il se garde bien de confier au bulletin, devenu une publication officielle du secrétariat d'État à la Marine et aux Colonies¹³, ses poèmes sur la guerre. Ce n'est pas le moment de rendre publiques l'amertume contre la France qu'ils expriment et la dénonciation implicite du fascisme qui les sous-tend. Face au racisme paternaliste de Vichy et des nazis, Senghor reste prudent. Sérieux et travailleur, il poursuit ses travaux de recherche pour sa thèse d'État. En 1943 et 1944, il publie deux articles savants sur la grammaire des langues wolof et sérère dans le *Journal de la Société des Africanistes*¹⁴. Il n'oublie pas non plus de rendre hommage dans le bulletin à deux de ses maîtres, René Maran et Robert Delavignette, en rédigeant une critique de leurs derniers livres.

Avec les intellectuels et les artistes

Dès 1942, Senghor se replonge dans l'œuvre des philosophes allemands : « en commençant par Marx et Engels, pour finir par où j'aurais dû commencer, par Hegel, auquel j'ai ajouté Husserl et Heidegger sur le conseil de Gaston Berger¹⁵ ». Il découvre dans les *Cahiers du Sud* un poème de Saint John Perse, *Exil*. Il est « foudroyé, comme Paul sur le chemin de Damas » « Ce fut une *révélation* : la révélation de ce que je rêvais d'écrire pour traduire en français et dans notre *situation*, le ton des poèmes du Royaume d'Enfance¹⁶. » Le week-end, Senghor se rend parfois dans la maison d'Apithy à Meudon. On discute à l'infini de l'avenir de l'Afrique, et l'on danse aussi.

Senghor se mêle à la vie intellectuelle parisienne, particulièrement fiévreuse en ces années d'Occupation ; fréquente, comme avant guerre théâtres et concerts ; rencontre Sartre ou Tristan Tzara dans les cafés de Saint Germain-des-Prés. En 1942, Senghor fait la connaissance de Picasso, par l'entremise d'un ami peintre espagnol, Pedro Flores. En compagnie de ce dernier, il rend régulièrement visite à l'Andalou : « Un jour, me reconduisant amicalement à la porte de son atelier, il me dit les yeux dans les yeux : “Il faut que nous restions des sauvages !” Et moi de répondre : “Il nous faut rester de nègres¹⁷.” » Senghor dédiera à Picasso le poème *Masque nègre* :

Visage de masque fermé à l'éphémère sans yeux sans matière

Tête de bronze parfaite et sa patine du temps [...] Je t'adore, ô Beauté, de mon œil monocorde¹⁸ !

Senghor et ses amis noirs gardent l'Afrique à l'esprit et au cœur, cette Afrique qui depuis 1940 est devenue un enjeu stratégique majeur entre les gaullistes et Vichy. La France en guerre s'était de nouveau tournée vers elle mobilisant sous les drapeaux quelque 80 000 tirailleurs, aussitôt envoyés au front. Dans son appel, de Gaulle avait martelé : « Car la France n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle a un vaste empire derrière elle. » Dès le lendemain, trois députés d'outre-mer, dont celui du Sénégal, Galanda Diouf, avaient écrit au président de la République, Albert Lebrun, pour l'assurer de l'attachement du « vaste Empire » à la France¹⁹. Le ralliement immédiat à de Gaulle, crucial pour l'avenir, de Félix Éboué gouverneur du Tchad et père de ses compagnons de captivité, avait rempli Senghor d'une fierté légitime. Sans ce ralliement, de Gaulle eût été un che

sans armée et sans territoire. Dès octobre 1940, la France libre naissait en Afrique, avec Brazzaville pour capitale. Mais après l'échec, un mois plus tôt du débarquement gaulliste à Dakar, le Sénégal était resté dans l'orbite de Vichy. Pendant plus de deux ans, il retombera sous l'emprise du colonialisme le plus obtus.

La France libre en Afrique

À l'inverse, dès 1940, les soldats noirs de la France libre sont traités de la même façon que les Blancs : même solde, même uniforme, même nourriture. Leurs unités ne sont pas des régiments de tirailleurs mais des régiments de marche, comme celui constitué au Tchad par le futur général Leclerc²⁰. Les troupes noires seront de tous les combats jusqu'à la libération de la France, du Tchad à la Provence, du Fezzan aux Vosges, en passant par l'Érythrée, la Syrie ou Bir Hakeim. Devenu député après la guerre, Senghor rappellera souvent dans l'hémicycle le sacrifice des soldats de l'Empire.

Avec ses camarades de captivité, Senghor écoutait Radio Londres sur un poste clandestin. En septembre 1940, au camp d'Amiens, il avait composé un poème énigmatiquement dédié « Au Guélowar » [en langue sérère, le Guélowar est l'homme de haute naissance descendant des conquérants malinkés] qui résonnait comme un écho de l'appel du 18 Juin :

Nous t'avons écouté, nous t'avons entendu avec les oreilles de notre cœur [...]

Ta voix nous dit l'honneur, l'espoir et le combat, et ses ailes s'agitent dans notre poitrine²¹.

Senghor aimera se présenter, après guerre, comme un gaulliste de la première heure. Rien ne le prouve, en dehors de ce poème qui ne sera publié qu'en 1948. Ainsi, en conclusion du rapport qu'il rédige en juin 1942 pour la mission Scapini, Senghor écrit : « La France peut faire oublier la défaite et la captivité si elle sait, elle aussi, faire de la propagande auprès des prisonniers libérés. Or, le bruit court dans les camps que Vichy pratique une politique "réactionnaire" aux colonies. Partout dans ces mêmes camps, Pétain symbolise la France, et son portrait y est, à ce titre, très vénéré²². » Imagine-t-on un gaulliste fervent écrire, après deux ans de guerre, que Pétain est « vénéré » dans les camps de prisonniers ? et donner des conseils au

gouvernement de Vichy en matière de propagande pour « faire oublier la défaite » ?

Dans la Résistance

Au lycée Marcelin-Berthelot, nombre d'enseignants sympathisent avec la Résistance. Par des explications de textes appropriées, ils entretiennent chez leurs élèves la flamme du patriotisme²³. Certains sont affiliés au Front national universitaire, une organisation de résistance proche du parti communiste animée à Saint-Maur en 1943 par un professeur de lettres, Jacques Kosciusko Morizet²⁴. Quelques-uns sont arrêtés et déportés. Ayant rejoint ce Front Senghor se voit confier en 1944 des missions de confiance qui lui font courir un risque réel. Humble et discret après la guerre sur son rôle de résistant – « Je n'ai rien fait d'extraordinaire²⁵ » –, il tiendra néanmoins à préciser la nature de son engagement dans une lettre de 1964 à l'universitaire américain Jacques Louis Hymans, auteur d'une thèse sur l'itinéraire intellectuel du poète, et qui lui demandait des précisions : « Je n'ai pas caché “des israélites”, mais une jeune femme qui était, en même temps, israélite, communiste et d'origine russe. Son nom de jeune fille est Ella Raitz. Elle s'appelait Mme Rivière ayant épousé Marcel Rivière, neveu de Jacques Rivière²⁶. » Ailleurs, Senghor précise qu'il a hébergé cette femme et son fils, qu'ils restèrent chez lui trois semaines, « et c'est ainsi qu'ils purent être sauvés ».

« D'autre part, j'ai hébergé chez moi, pendant plusieurs semaines, Manue Bridier²⁷, dont le nom de Résistance était “Fontaine” et qui m'a beaucoup injurié, depuis deux ans, dans *France-Observateur*, sous le pseudonyme de Braundi. Il avait, effectivement, amené, dans mon appartement, une caisse de bombes à nitroglycérine. Caisse que j'ai apportée au commissariat du 12^e arrondissement, près de la mairie, après la libération de Paris. » Senghor rappelle aussi à son correspondant qu'il a été décoré de la médaille de la reconnaissance franco-alliée et qu'il appartient à l'Association des anciens combattants volontaires de la Résistance : « Des certificats attestent que j'ai appartenu, en fait, à la Résistance²⁸. »

La conférence de Brazzaville

En juin 1943, Senghor participe à un colloque à Rocamadour dont l'un des thèmes est la France d'outre-mer et la politique d'Empire. Il y rencontre un historien, Raymond Postal, qui le persuade d'approfondir ses réflexions dans un ouvrage collectif intitulé *La Communauté impériale française*²⁹. Dans son essai, Senghor développe une idée familière depuis 1937, et annoncée par le titre « Vues sur l'Afrique noire, ou assimiler, non être assimilés » : « Il est question pour la Colonie de s'assimiler l'esprit de la civilisation française. Il s'agit d'une assimilation active et judicieuse [...] qui permette l'association³⁰. » Le projet pouvait paraître révolutionnaire avant guerre ; il ne l'est plus en 1944. Il ne remet pas en cause la France impériale et prolonge les vues d'un Lyautey au Maroc ou, en Afrique noire, d'un Robert Delavignette soucieux de voir la métropole et les colonies rechercher un idéal commun pour être « différents et ensemble ».

Senghor met en avant une autre idée qui l'accompagnera longtemps, celle d'un modèle fédéral associant des Assemblées législatives élues par les peuples coloniaux et un « Parlement impérial » siégeant à Paris et regroupant les élus de la métropole et ceux des colonies. Ce système, commente Senghor « loin d'affaiblir l'autorité de la métropole, ne ferait que la renforcer puisqu'il la fonderait sur le consentement et l'amour d'hommes libérés, d'hommes libres³¹ ».

Du 30 janvier au 8 février 1944, de Gaulle préside la conférence de Brazzaville qui a pour thème l'Empire. Le chef de la France libre tient à manifester sa reconnaissance aux peuples colonisés engagés à ses côtés. Mais aucun Africain n'est convié à cette réunion administrative de hauts commissaires, gouverneurs généraux et gouverneurs³². Le seul visage noir parmi cette cinquantaine de délégués est celui de Félix Éboué, présent en sa qualité de gouverneur général de l'Afrique-Équatoriale française (AÉF)³³. Dans son discours d'ouverture, de Gaulle demande que l'on étudie les conditions morales, sociales, politiques et économiques à appliquer « pour que les populations des territoires s'intègrent dans la communauté française avec leur personnalité, leurs intérêts, leurs aspirations, leur avenir ».

Puis il ajoute : « Dans l'Afrique française comme dans tous les autres territoires où des hommes vivent sous notre drapeau, il n'y aurait aucun progrès qui soit un progrès si ces hommes, sur leur terre natale, n'en profitaient pas librement et matériellement, s'ils ne pouvaient s'élever peu à peu jusqu'au niveau où ils seront capables de participer à la gestion de leur

propres affaires, c'est le devoir de la France de faire en sorte qu'il en soit ainsi³⁴. »

À Brazzaville, de Gaulle proclame la liberté de l'homme colonisé et son droit de choisir son destin. Mais ce destin n'est pas encore fixé, toute idée d'autonomie étant explicitement écartée par les délégués à la conférence. Senghor s'impatiente. Il écrit à Raymond Postal : « Je viens de lire les conclusions de la conférence de Brazzaville. Elles sont un chef-d'œuvre qui fera date dans l'histoire mondiale. Cependant l'indigène qui est en moi se dit mais à quand l'application³⁵ ? » L'« indigène » Senghor voit dans le discours gaullien l'aube d'une promesse. Mais cette promesse ne tarde pas à le décevoir.

« Tombé » en politique

Dans une note de décembre 1944, le proviseur du lycée Marcelin Berthelot tresse des lauriers au professeur Senghor : « Il donne un enseignement solide, distingué, que ses élèves suivent avec intérêt ; son action sur ses jeunes élèves est aussi bienveillante qu'efficace¹. » Senghor a pourtant déjà cessé d'être un « pasteur de têtes blondes ».

Deux mois plus tôt, son ami Robert Delavignette l'a débauché. Directeur de l'École nationale de la France d'outre-mer (ENFOM) depuis 1937, il lui a offert un poste de chargé de cours, avec vocation de reprendre la chaire « Langues et civilisations africaines », laissée vacante depuis la mort en 1926 du grand ethnologue Maurice Delafosse², une chaire dont il ne deviendra titulaire qu'en août 1948. Le Sénégalais ne s'est pas fait prier pour accepter cette fonction prestigieuse. On imagine sa fierté. À trente-huit ans, le voilà mandarin avant l'heure, même si l'ENFOM n'est pas tout à fait le Collège de France dont il rêve encore. Il devient le pair de ses anciens maîtres. Pendant treize ans, il initiera aux cultures africaines les futurs fonctionnaires coloniaux. Il sera « professeur de négritude³ ».

Au printemps de 1945, la victoire des Alliés suscite la liesse et l'espoir. Tout paraît possible aux Français qui retrouvent la liberté. Les Africains de Paris partagent cette euphorie. Ils s'impatiente de voir se concrétiser les promesses faites à Brazzaville. Selon un sondage fait à la Libération, 63 % des ressortissants de l'Hexagone sont en faveur de l'octroi aux populations de

colonies des mêmes droits qu'aux citoyens français. Parmi les raisons invoquées, la plus fréquente est celle-ci : « Ils ont combattu à nos côtés ; ils se sont fait tuer pour les Français⁴. » Cette dette du sang, la France coloniale semblait pourtant l'avoir déjà oubliée, quelques mois plus tôt, en commettant à Tyaroye, dans la banlieue de Dakar, un massacre qui révolte Senghor.

Le drame de Tyaroye

Le camp militaire de Tyaroye accueille d'anciens prisonniers de guerre rapatriés de France. Avant d'être renvoyés dans leurs familles, ils attendent en vain le paiement de leur solde et des primes de combat et de démobilisation. L'état-major local refuse en outre d'échanger en monnaie locale tous leurs francs métropolitains. L'impatience des tirailleurs se transforme en indignation puis en révolte. Le 1^{er} décembre 1944, dans des circonstances qui, huit décennies plus tard, restent controversées, une répression sanglante fait officiellement trente-cinq morts et autant de blessés graves. La presse locale n'en souffle mot. Un tribunal militaire condamne une trentaine de soldats, en majorité des paysans, à de lourdes peines de prison. L'Administration n'émettra jamais le moindre regret face à cette tragédie qui scandalise le Sénégalais, et dont le souvenir restera longtemps une plaie vive.

Senghor exprime aussitôt sa colère par la plume. Il compose un hommage à ces soldats sénégalais tués par des balles françaises.

Prisonniers noirs je dis bien prisonniers français, est-ce donc vrai que la France n'est plus la France ? [...]

Non, vous n'êtes pas morts gratuits. Vous êtes les témoins de l'Afrique immortelle. Vous êtes les témoins du monde nouveau qui sera demain.

Dormez ô Morts ! Et que ma voix vous berce, ma voix de courroux que berce l'espoir⁵.

Plus d'un jeune Dakarois se souviendra du drame et du poème qu'il inspira, comme le futur directeur de cabinet de Senghor, Christian Valantin, à l'époque jeune lycéen : « Nous voulions savoir ce qui s'était passé. On ne nous répondait pas très clairement. Quelques années plus tard, le poème de Senghor était lu, appris, déclamé ; il était mobilisateur [...]. Tyaroye nous secoua et nous fit prendre conscience de la nature du colonialisme et de son

injustice [...]. L'assimilation coloniale était une illusion et les Sénégalais, dans leur grande majorité, n'étaient pas dupes⁶. »

Membre de la commission Monnerville

En mars 1945, sur le conseil de Delavignette, le radical-socialiste Paul Giacobbi, ministre des Colonies, propose à Senghor et à son camarade dahoméen Apithy de participer aux travaux de la commission Monnerville⁷ - du nom de son président⁸ - chargée d'étudier la représentation des colonies à la future Assemblée constituante. Les deux Africains s'empressent d'accepter. Au Cercle du boulevard Saint-Germain, ils doivent essuyer les virulentes critiques de deux étudiants radicaux, le Sénégalais Abdoulaye Ly et le Dahoméen Louis Béhanzin. Ces « jeunes-turcs » leur reprochent de n'avoir consulté personne et de ne représenter qu'eux-mêmes. Senghor rétorque que la politique « de la chaise vide » serait le pire des choix.

Les choses se sont décidées si vite que Senghor n'a pu se libérer de ses cours le 26 mars pour l'ouverture des travaux. Il se rattrape lors de la deuxième séance. Il a lu la première mouture du projet, qui le révolte. Elle prévoit un découpage de l'outre-mer en trois catégories auxquelles devront correspondre les différentes politiques à appliquer : l'« assimilation » pour l'Algérie et les Antilles ; l'« association » pour l'Indochine, le Maroc et la Tunisie ; la « domination » pour l'Afrique noire. En outre, le texte suggère de mettre en place un double collège électoral, le premier réservé aux « citoyens », Européens et résidents des Trois Communes⁹ ; le second pour les « évolués », fonctionnaires, diplômés, anciens combattants, commerçants, chefs de villages. Rétive au suffrage universel, la France semble se cramponner d'autant plus à son empire qu'il est le seul vestige de sa puissance passée. Sans lui, elle ne serait qu'un pays libéré ; grâce à lui, elle est dans le camp des pays vainqueurs.

Contenant sa colère dans un français précis et châtié, Senghor fait le procès de ce texte qui contredit les engagements du général de Gaulle. Les fonctionnaires du ministère n'auraient-ils pas entendu parler de Brazzaville ? Le Gouvernement provisoire ne comprend-il pas que le monde a changé qu'on ne peut plus traiter de haut les Africains ? Les membres de la commission en restent pantois et Monnerville, silencieux, préfère n'ouvri

aucun débat. Senghor renouvellera ses attaques dans un article de la revue *Esprit* : « Nous sommes rassasiés de bonnes paroles – jusqu’à la nausée – de sympathie méprisante¹⁰. »

Retour au Sénégal

Cette entrée en scène de Senghor dans une institution de la République fait de lui un porte-parole respecté de l’Afrique. Mais le Sénégalais a compris que la commission n’aurait pas un véritable pouvoir de décision. Il n’assiste pas à sa dernière session le 6 juillet 1945 et préfère retourner au Sénégal. Il n’a pas revu son pays natal depuis huit ans. Doté d’une bourse de recherches, il a un objectif précis : enquêter sur la poésie sérère afin de nourrir la thèse complémentaire de son doctorat d’État. Pendant un mois, il parcourt la brousse et recueille une centaine de chants poèmes¹¹.

En circulant dans les villages, Senghor découvre les ravages de la misère. Ses compatriotes ont rarement été aussi malheureux. Leur pays a souffert de la guerre et de la récession qui a frappé le commerce international, notamment les échanges avec la métropole. Les salaires ont été gelés et les prix ont flambé. La culture de l’arachide s’est effondrée. Les sentiments antieuropéens s’enveniment, à Dakar comme dans les campagnes, et jusque dans sa propre famille. On lui donne des détails sur le drame de Tyaroye. René Senghor a été incarcéré par le pouvoir provichyste pour soupçon de gaullisme. Après sa libération, Hélène et sa famille ont été victimes d’un rationnement forcé. Ils nourrissent une vive amertume envers cette France qu’ils ont toujours loyalement servie¹².

Senghor apprend que pendant la guerre son nom a souvent été prononcé parmi la nouvelle élite intellectuelle dakaroise. Pour permettre aux Sénégalais de « retrouver et de renouveler leur tradition... à la lumière du génie français », le haut-commissaire de Vichy en AOF et AEF, Pierre Boisson avait créé un nouveau journal, *Dakar Jeunes*, dans les colonnes duquel de jeunes Africains, privés de toute vie politique locale, avaient trouvé un forum pour s’exprimer. C’était le cas de l’écrivain Ousmane Socé Diop, l’auteur de *Karim*, et d’autres jeunes moins connus, Joseph Baye, Fatou Sow ou l’instituteur Mamadou Dia. Un débat s’était ouvert sur la nature des futures

relations entre les cultures française et africaine. Socé Diop avait critiqué les positions antiassimilationnistes de Senghor¹³.

Senghor retrouve avec plaisir Lamine Gueye, fraîchement élu maire de Dakar. Ancien magistrat, avocat talentueux – il vient de défendre les soldats de Tyaroye –, chef depuis 1935 du Parti socialiste sénégalais (PSS) affilié à la SFIO métropolitaine, il est l'homme politique incontournable à Dakar. Senghor l'admire depuis toujours : « En 1928, l'année de mon baccalauréat mais aussi de la campagne électorale législative, nous allions, dans l'enthousiasme, écouter religieusement Lamine Gueye à ses meetings [...]. Il fut toujours battu, ce qui lui donnait, à nos yeux, une auréole de héros national [...]. En captivité, j'ai eu l'occasion de lui écrire pour lui dire ma confiance et, à la Libération, j'ai signé un manifeste pour soutenir sa future candidature à l'Assemblée constituante¹⁴. »

L'offre de Lamine Gueye

Depuis plus de dix ans, Lamine Gueye défend une ligne politique claire notamment dans le journal de son parti, *L'A.O.F.* : il lutte pour l'émancipation des Sénégalais par l'assimilation et une stricte égalité des droits entre Africains et Français. En 1945, il cherche à rassembler le maximum de soutiens pour mener campagne en faveur de l'extension de la citoyenneté française à tous les habitants noirs de la colonie. À l'approche des élections pour l'Assemblée constituante, il lance un nouveau groupe politique, le « Bloc africain ». La commission Monnerville avait proposé qu'un cinquième des sièges de cette assemblée soit réservé à « l'Empire ». Le Gouvernement provisoire, moins généreux, ne lui accordera qu'une quarantaine de députés dont deux pour le Sénégal, sur un total de 586.

Le scrutin se déroulera dans le cadre d'un double collège. Candidat du premier collège, Gueye est sûr de l'emporter. Il est très populaire dans les villes, notamment auprès des femmes qui lui affichent leur soutien en portant une robe de pagne à l'épaule nue, dénommée « boloc » en référence au « Bloc africain¹⁵ ». Pour représenter le Sénégal profond, l'enfant de Djilor est aux yeux de Gueye le candidat idéal : il est né « sujet » avant de devenir français en 1933 ; il vient de reprendre contact avec les villages du Sine Saloum éloquent et instruit, il saura se faire entendre à Paris.

Senghor hésite. Il n'a pas de goût pour les joutes politiques. Et puis, entre en politique, ce serait renoncer à sa carrière universitaire, à sa thèse de doctorat et surtout à jouer ce rôle dont il rêve : être un homme de lettre servant son peuple avec sa plume. À cela s'ajoute une donnée plus intime. Il est fort probable que Senghor ait promis le mariage à Jacqueline Cahour, la sœur de Claude Pompidou, son ancienne marraine de guerre. Neveu et filleul de Léopold, Henri Senghor, alors âgé de dix-huit ans, se souvient que son oncle lui avait offert un dictionnaire Gaffiot latin-français acheté à Paris, en lui disant : « C'est Jacqueline, ma fiancée, qui te l'offre¹⁶. » Lamine Gueye lui fait comprendre qu'avoir une épouse blanche serait un handicap pour être candidat aux élections sous la bannière de la négritude¹⁷. En même temps, Senghor se sent mieux armé que d'autres pour défendre en métropole les intérêts de ses compatriotes.

La première victoire électorale

Mais il tarde à trancher son dilemme. Il sait que des militants lui reprochent son long séjour à l'étranger, l'accusent de ne plus être un « véritable Africain » et, pour certains, jugent impensable qu'un catholique représente à Paris un pays à l'écrasante majorité musulmane, où l'islam est en plein essor. Dans ses *Mémoires*, Mamadou Dia, futur Premier ministre de Senghor, racontera qu'il militait à l'époque contre son entrée en politique et lui avait dit sans ménagement lors d'un meeting¹⁸. Lamine Gueye le rassure et se fait fort de l'imposer à son parti. Chez les Senghor, un conseil de famille discute longuement du problème et décide, unanime, d'accepter la proposition de Gueye, en offrant de payer les frais de campagne.

Mais Léopold hésite encore. Finalement, il dit oui – « J'ai résisté pendant un mois et j'ai fini par succomber¹⁹ » –, adhère à la fédération sénégalaise de la SFIO et se présente aussitôt avec Gueye devant le congrès local du parti. Les débats sont vifs mais Gueye l'emporte : Senghor sera le candidat du « Bloc africain » pour le « collège des non-citoyens » de la circonscription « Sénégal Mauritanie », qui regroupe les deux territoires. La plate-forme électorale du Bloc se résume en une phrase : « Une seule catégorie de Français ayant exactement les mêmes droits, étant tous soumis aux mêmes devoirs. » Léopold informe Jacqueline par écrit de sa décision de rompre leur liaison²⁰.

Une lettre difficile à rédiger, selon le souvenir de son filleul : « Il a dû la recommencer quatre ou cinq fois²¹. »

Le 21 octobre 1945, les deux députés du Bloc l'emportent haut la main dès le premier tour de scrutin. Senghor dira : « Les résultats étaient connus d'avance malgré la pression de l'administration coloniale. Nous avons été élus à des majorités écrasantes²². Mon adversaire était un Blanc, inspecteur de l'enseignement primaire²³. » Pour Senghor, cette première victoire électorale est fondatrice. À trente-neuf ans, il est, selon ses mots, tombé en politique. Son œuvre poétique, à laquelle il tient par-dessus tout, prendra bientôt son essor. Mais c'est à la politique qu'il devra donner l'essentiel de son temps. Entre Paris et Dakar.

L'entrée au Palais-Bourbon

Le 6 novembre 1945, l'Assemblée constituante tient sa première réunion dans une atmosphère vibrante d'espoir. Plus de quatre députés sur cinq sont des parlementaires néophytes, dont beaucoup ont joué un rôle dans la Résistance. Des visages à la peau plus sombre – Arabes, Africains, Antillais – parsèment l'hémicycle. Parmi eux, Senghor, son vieil ami Césaire, Apithy, l'Ivoirien Félix Houphouët-Boigny, Fily Dabo Sissoko (Niger) ou Jean-Félix Tchicaya (Congo). Sur 586 élus, 20 représentent l'Afrique noire.

Houphouët-Boigny persuade ses collègues qu'ils gagneront en influence en s'affiliant au plus grand nombre de partis¹. Ainsi, le Camerounais Alexandre Douala Manga Bell rallie le Mouvement républicain populaire (MRP), tandis qu'Houphouët-Boigny s'« apparente » au groupe communiste première formation en sièges. Senghor et Lamine Gueye se retrouvent naturellement sur les bancs de la SFIO. On peut imaginer l'émotion de ces nouveaux arrivants en s'asseyant dans l'enceinte du Palais-Bourbon à côté des élus de la puissance coloniale.

L'Assemblée confirme Charles de Gaulle comme chef du gouvernement et désigne dans ses rangs une commission de quarante-deux membres chargée d'élaborer une nouvelle Constitution. À peine commence-t-elle ses travaux qu'un événement sème la consternation parmi les députés africains : le dimanche 20 janvier 1946, de Gaulle, en uniforme, annonce à ses ministres qu'il démissionne : « Le régime exclusif des partis a reparu. Je le réprouve..

J'ai décidé de me retirer... » Un nouveau gouvernement se constitue autour du MRP, de la SFIO et des communistes. C'est l'acte de naissance officiel du « tripartisme ». En février 1946, Senghor remplace André Philip, devenu ministre des Finances, dans la commission constitutionnelle. Sollicité pour améliorer la qualité stylistique du projet, voilà l'agrégé Senghor promu grammairien officiel de la Constitution !

Le premier discours

Mais il est avant tout l'élus du Sénégal. Il consacre son premier discours de député, le 26 mars, à l'enseignement, « base de l'évolution des peuples », en particulier en Afrique. Il dresse le procès des autorités coloniales qui n'ont pas été « à la hauteur de leur mission » : « Un seul enfant sur vingt-quatre peut trouver place à l'école [...]. On s'oppose, par tous les moyens, à la formation des élites indigènes [...]. On pose, implicitement, que l'enseignement public n'a d'autre but que de former d'actifs producteurs et de bons petits fonctionnaires bien soumis à leurs maîtres. » Il se fait applaudir en lançant « Nous voulons faire partie de l'Union française, à cette seule condition que la démocratie ne craigne pas de se mouiller les pieds en traversant la Méditerranée². » D'emblée, Senghor déploie avec véhémence les facettes de son talent oratoire : la rhétorique bien maîtrisée, les références à l'histoire, le sens de l'humour.

Le 11 avril, il présente à la tribune le rapport préparé par la commission chargée des questions d'outre-mer. Le texte donne lieu à l'unique débat consacré par la Constituante aux problèmes coloniaux en sept mois de session³. L'Empire, dont le nom même disparaît, au profit de l'« Union française », n'est pas une priorité politique dans la France de l'après-guerre. Le projet constitutionnel, adopté le 19 avril, satisfait Senghor et la plupart de ses collègues d'outre-mer. Il est à la fois assimilationniste, accordant la citoyenneté à tous les habitants de l'Union, et fédéraliste, donnant des pouvoirs étendus aux assemblées locales. Il recèle néanmoins une contradiction fondamentale en affirmant dans le même temps que la France est « une et indivisible » et qu'elle forme avec l'outre-mer « une union librement consentie⁴ ».

Senghor fait aussitôt campagne pour le « oui ». Mais le 5 mai, lors du référendum, le « non » l'emporte pour des raisons franco-françaises, la droite et le centre ayant dénoncé, comme de Gaulle, le risque d'un « régime d'assemblée ». Le projet prévoyait en effet l'instauration d'une chambre unique dotée de grands pouvoirs et sans véritables contrepoids. L'immense majorité des Français d'outre-mer a rejeté ce texte, très largement approuvé par les quelques dizaines de milliers d'électeurs africains. Cet échec est un coup dur pour Senghor.

Basculement à droite

La Constituante laisse néanmoins en précieux héritage trois lois qui rénovent le vieil édifice colonial. La première abolit le « statut de l'indigénat ». La seconde, défendue par Houphouët-Boigny, met fin le 11 avril au travail forcé, autorisé par ce statut. La troisième, promulguée le 7 mai, portera le nom de Lamine Gueye, son promoteur. Elle accorde la citoyenneté française à tous les habitants de l'ancien Empire. Ces textes suppriment la discrimination séculaire entre citoyens et sujets africains. Au Sénégal, les vieilles « communes » urbaines perdent ainsi leur situation privilégiée. Dans le pays profond, la nouvelle fait sensation et renforce le prestige des deux députés. Le 2 juin, lors du scrutin pour la deuxième Constituante, Senghor et Gueye sont réélus triomphalement⁵.

De retour à Paris, Senghor ressent des craintes quant à l'avenir de l'Union française. La nouvelle Assemblée a basculé à droite. L'euphorie de la Libération s'est dissipée. De Gaulle, sorti de son silence, semble avoir oublié sa dette envers l'Afrique et dénonce ceux qui veulent « brader l'Empire ».

Surtout, le Parti colonial, nébuleuse de groupes favorables au maintien de l'Empire, un temps désorienté, passe à la contre-attaque. Dès août 1945, des « états généraux de la colonisation » s'étaient tenus à Douala (Cameroun) à l'initiative du très réactionnaire Syndicat agricole. Un nouveau congrès a lieu du 30 juillet au 24 août 1946, cette fois-ci à Paris, dans les locaux du Comité de l'Empire français. Soutenus par une partie de l'administration, et alliés à des élus de la droite, les colons fustigent l'« esprit de Brazzaville » condamnent l'extension de la citoyenneté française, s'opposent à l'extension du droit de vote aux nouveaux citoyens, réclament le maintien indéfini de

deux collègues d'électeurs et mettent sur pied un puissant lobby politique : le « Comité d'action de la colonisation française ».

C'est l'époque où le radical Édouard Herriot, figure centrale de la vie politique⁶, brocarde l'hypothèse où la généralisation du suffrage universel transformerait la France, moins peuplée que l'outre-mer, en « colonie de ses colonies⁷ ». Au congrès de Paris, des orateurs vont jusqu'à accuser de déloyauté ou de sédition certains députés africains, incriminant notamment Lamine Gueye ou Gaston Monnerville. « C'était une mentalité stupéfiante⁸ » résumera ce dernier.

L'indépendance « par tous les moyens »

Senghor, déçu et inquiet, entre au comité directeur de la SFIO, où il rejoint l'aile gauche du parti. Prenant date par avance, il exprime sa colère avec une virulence qu'on ne lui connaissait pas, dans un entretien du 8 août 1946 : l'hebdomadaire socialiste *Gavroche*. Il réclame l'égalité des droits entre les citoyens de l'Union française (« Nous ne voulons plus être des sujets, ni subir un régime d'occupation »), préconise une fédération et rappelle à chacun que « le colonialisme de la vieille école est définitivement révolu et condamné ». Puis il hausse le ton en « assurant les Blancs de notre volonté inébranlable de gagner notre indépendance » : « Il serait aussi sot que dangereux pour eux de vouloir faire marche arrière. Nous sommes prêts s'il le fallait en dernière recours, à conquérir la liberté par tous les moyens, fussent-ils violents⁹. »

« Gagner notre indépendance », « moyens violents » : voilà des mots inédits dans la bouche de Senghor et qui resteront sans lendemain. Le Sénégalais oubliera vite la violence et cessera pendant dix ans de réclamer l'indépendance pour son pays. Se penchant plus tard sur son passé, il rappellera pourtant volontiers son éclat de colère de 1946 et ses menaces voilées à ceux qui lui reprocheront d'avoir trop tardé à s'émanciper de la France coloniale¹⁰. En cet été de 1946, le langage de Senghor reflète l'opinion des élus d'outre-mer. Ceux-ci décident de former un intergroupe pour contrebalancer les colons du Comité d'action. Lamine Gueye le préside, assisté de Monnerville et de l'Algérien Ferhat Abbas¹¹. En septembre, à la tribune de l'Assemblée, le Dahoméen Apithy résume l'état d'esprit général : « Notre

idéal n'est pas de siéger sur les bords de la Seine... mais de statuer sur les affaires de notre pays, au bord du Congo et du Niger¹². »

Pour une « Union française » fédérale

Le 18 septembre, au Palais-Bourbon, Senghor reprend ses thèmes favoris. Citant Montaigne et Frobenius, Élie Faure et Bernanos, il s'indigne du racisme de certains élus, déplore que « leur mépris soit fait de tant d'ignorance » « Hitler est mort ; il faut aussi que les uns et les autres nous le tuions et nous. » Il répète son désir de voir « transcender la fausse antinomie assimilation-association » et, réclamant « la création d'assemblées locales démocratiques », plaide pour une « Union des Républiques socialistes françaises », sur le modèle fédéral soviétique. Il conclut : « L'Union française ne doit pas être une prime à la sécession. Le meilleur moyen qu'elle ne le soit pas est d'en faire une maison familiale, où il y aura sans doute un aîné, mais où les frères et sœurs vivront vraiment dans l'égalité. En un mot, il ne faut pas faire de l'Union française une cage où personne ne voudrait entrer¹³. »

Le nouveau projet de Constitution, vu d'outre-mer, est en net recul par rapport au premier. Le ministre socialiste Marius Moutet, confronté à la campagne du lobby colonial, ne tient pas sa promesse de préserver le titre VII du projet initial, qui a trait à l'Union française. On en conserve le nom, mais il n'est plus question d'un « libre consentement », donc d'une possible émancipation de ses membres. Les colonies d'Afrique deviennent des Territoires d'outre-mer (TOM) qui pourront s'administrer eux-mêmes, mais la domination de la France sur ses colonies reste le fait majeur. Le nombre de députés d'outre-mer est considérablement restreint. La minorité blanche reste surreprésentée. L'Assemblée de l'Union française, nouvellement créée, n'a qu'un rôle consultatif. Bref, la France veut bien accorder quelques progrès aux colonisés, mais elle entend rester maîtresse du jeu. Elle modernise l'Empire pour mieux le conserver.

Après avoir quitté le Palais-Bourbon, menacé de démissionner en bloc et obtenu quelques améliorations, les députés africains se résignent à soutenir l'ensemble du texte. Ils se rendent compte qu'ils ne peuvent guère compter sur la bonne volonté des Français, largement ignorants des réalités coloniales et peu intéressés par leur évolution. On sollicite de nouveau Senghor pour se

qualités de grammairien. Adoptée le 30 septembre, la Constitution est ratifiée par référendum le 13 octobre à une faible majorité. Dans les TOM, plus d'un électeur sur deux s'abstient et le « non » l'emporte¹⁴. Deux semaines plus tard naît la IV^e République.

Mariage mondain à Asnières

Les parlementaires africains envisagent de mettre sur pied un parti unifié. À l'initiative de Lamine Gueye, ils rédigent en septembre un manifeste au titre militant, *Refus historique de soumission du Nègre*, et au contenu équilibré : adhésion à l'Union française, rejet de l'assimilation qui détruirait l'« originalité africaine » et de l'autonomie, qualifiée de « vue utopique ». Les sept élus signataires appellent à un grand rassemblement en octobre : Bamako, capitale du Soudan français. Senghor, absent de Paris, donne son accord par télégramme. Il a manqué cette réunion pour une raison impérieuse : il est en voyage de noces.

À quarante ans, Senghor veut fonder une famille. Militant de la négritude, il estime ne pouvoir épouser qu'une Noire. Comme il l'écrira plus tard, le refus du mariage mixte était « une condition majeure de la Fidélité¹⁵ ». En captivité, les frères Éboué lui ont parlé de leur sœur, Ginette¹⁶. Il rêve de cette jeune femme, de seize ans sa cadette, lui écrit et, tout nouvel élu, la rencontre en 1945 dans les couloirs du Palais-Bourbon. Elle est la secrétaire parlementaire de Marius Moutet, futur ministre de la France d'outre-mer. Leur mariage a lieu le 12 septembre 1946, à la mairie et à l'église d'Asnières, en banlieue parisienne.

Cette cérémonie est un événement mondain, dont le journal *Paris-Dakar* rendra compte dans un style approprié : « Au milieu d'une foule d'amis et de curieux, la future épouse monte l'escalier d'honneur de la mairie d'Asnières au bras de Marius Moutet. Elle est vêtue d'une robe de satin blanc avec une traîne de plus de six mètres. On reconnaît la sculpturale Mme Lamine Gueye plus belle que jamais dans sa magnifique toilette de lamé doré, donnant le bras au constituant Léopold Senghor, très ému¹⁷. » De nombreux députés d'anciens ministres et diverses personnalités comme Jacques Soustelle, Danie Mayer ou Mme Georges Bidault entourent les deux mariés. Sans oublier le couple Pompidou.

Marius Moutet n'est pas loin de tenir cette union pour un succès politique personnel. En épousant la fille du légendaire gouverneur, humaniste et franc maçon, de la France libre, mort deux ans plus tôt au Caire, Léopold réunit en lui le catholicisme libéral, le socialisme et le souvenir tout proche du combat gaulliste. Il consolide aussi ses alliances dans les coulisses du pouvoir. Ginette, elle, se réconcilie avec cette part d'Afrique que les Antillais combattent en eux. Ce ne sera pas le cas de sa mère, Eugénie Éboué-Tell, alors députée de la Guadeloupe¹⁸. La belle-mère de Senghor ne l'aime pas. Elle ne se résoudra jamais à avoir pour gendre un Africain, fût-il brillant et plein d'avenir, et ne se privera pas de le lui rappeler, allant parfois jusqu'à l'humilier en public. Elle aura sa part de responsabilité dans l'échec de cette union¹⁹.

Un amour éphémère

Senghor constatera tristement : « Bien sûr, le mariage est, d'abord, une affaire de raison. Il vaut mieux que les deux conjoints aient des affinités raciales, continentales, culturelles, voire sociales. C'est ce que j'avais d'abord pensé. Mais la déception est venue. Et puis le mariage doit être, aussi, surtout une affaire d'amour. » Entre Ginette et Sédar, comme celle-ci aime l'appeler l'amour, s'il a existé, ne dure pas. Deux fils naîtront, Francis Arfang en 1947 et Guy-Waly en 1948. En 1955, « après une querelle de ménage²⁰ », dira sobrement Senghor, Ginette demande et obtient le divorce. Le mariage religieux sera, à la demande des conjoints, cassé par le Vatican²¹. Ginette fera tout, selon Senghor, pour tenir ses jeunes enfants éloignés de leur père qui n'aura avec eux que des contacts épisodiques²².

Sa lune de miel achevée, Senghor replonge dans la politique. Initiée par Lamine Gueye, l'idée de former un parti africain unifié fait son chemin. Ce serait le meilleur moyen de construire un rapport de force plus favorable aux colonisés face aux autorités françaises. Houphouët-Boigny est à la manœuvre. Il convoque le congrès de Bamako pour le 18 octobre 1946. Lamine Gueye et Senghor ont prévu d'y participer. Ce dernier a déjà réservé un endroit où loger pendant son séjour²³. Et pourtant, ils n'iront pas, par discipline de parti. Que s'est-il passé ?

Naissance du RDA sans Senghor

Le ministre socialiste Marius Moutet s'aperçoit vite que les apparentés au PCF ont pris en main l'organisation du congrès. Son collègue chargé de l'armement, le communiste Charles Tillon, a mis un avion à la disposition des députés Houphouët-Boigny et Gabriel d'Arboussier²⁴.

La SFIO, qui tient la France d'outre-mer pour son fief, soupçonne le PCI de télécommander la rencontre et de vouloir récupérer les élus noirs. L'administration coloniale redoute qu'un parti nationaliste, dominé par les communistes, sème le trouble au Palais-Bourbon. Marius Moutet demande à Lamine Gueye de renoncer au voyage. À l'approche des élections législatives le vétéran sénégalais a trop à perdre. Il se laisse assez facilement convaincre. Lié depuis moins longtemps à la SFIO que son aîné, Senghor ne peut néanmoins s'opposer à lui, sauf à risquer de voir sa jeune carrière politique compromise pour longtemps. La loi électorale ayant supprimé le double collège au Sénégal, la SFIO présentera une seule liste : Senghor ne pourra donc être investi par le parti si son mentor s'y oppose. Il préfère se soumettre.

Plusieurs centaines de délégués se réunissent à Bamako du 18 au 21 octobre. Ils fondent le Rassemblement démocratique africain (RDA) qui sous la houlette de son chef, Houphouët-Boigny, s'apparentera au PCF. Malgré sa large représentativité, le RDA souffrira toujours de l'absence en son sein des députés du Sénégal. Celle-ci rendra difficile la mise en place d'une unité d'action sur les modalités de l'émancipation de l'AOF. Chantre du fédéralisme, Senghor sera le premier à le déplorer. Il reconnaîtra dix ans plus tard avoir commis une faute en refusant de se rendre à Bamako : « J'étais personnellement d'avis d'y aller [...]. Mais je dois en toute modestie faire mon autocritique jusqu'au bout. Mon tort a été d'obéir à des ordres qui m'étaient imposés de l'extérieur²⁵. »

Il reviendra plusieurs fois sur cette erreur, comme en 1980 : « Si nous avions assisté au congrès de Bamako, il est probable que nous aurions maintenant un parti socialiste unifié pour toute l'Afrique noire francophone. Quel gâchis²⁶ ! » Houphouët-Boigny en conviendra : « Si Lamine et Senghor avaient été à Bamako, nous aurions écrit une autre page d'histoire²⁷. » La « balkanisation » africaine, que Senghor combattrait sans cesse, date de Bamako. Et la responsabilité en revient à un parti socialiste avec lequel Senghor s'apprête à rompre.

Le député de la brousse

Une fois « tombé » en politique, Senghor s'investit dans la fonction d'élu avec son sérieux habituel. Dans la très riche bibliothèque du Palais-Bourbon il a trouvé de quoi approfondir sa réflexion. Il a beaucoup étudié Marx, lu « crayon à la main », les « principaux passages » du *Capital* et surtout médité les œuvres de jeunesse du philosophe qu'il mentionnera souvent par la suite. Tombant en arrêt sur un texte inédit, il s'est réjoui, en poète, que Marx ait valorisé « les œuvres de beauté¹ ». Sous le titre « Marxisme et humanisme », il soulignera, dans un article de *La Revue socialiste*, que le message de Marx est toujours actuel, car dialectique. : « En vérité, il n'y a pas d'état définitif. Tout est mouvement, lutte, changement². » Il a aussi découvert les socialistes utopistes français, Charles Fourier et surtout Pierre Joseph Proudhon, l'ennemi de tous les dogmes.

Senghor a appris son métier de député. En commission, il a écouté les ténors du droit public, professeurs ou stars du barreau. Accueilli à bras ouvert par ses camarades socialistes, il a intégré le comité directeur de la SFIO³. Ayant rencontré Hô Chi Minh chez son ami René Maran, il a soutenu, en vain, la demande du dirigeant communiste vietnamien d'entrer dans l'Union française. Senghor regrettera cette grande chance perdue de constituer un Commonwealth à la française. Il a, pragmatique, fait provisoirement le deuil d'une Union française confédérale où les citoyens de métropole et d'outre-me

auraient les mêmes droits politiques, un modèle institutionnel dont le gouvernants français ne veulent pas⁴.

À l'écoute des paysans

C'est sur le terrain, au Sénégal même, qu'il s'engage désormais pleinement. Le 10 novembre 1946, lors du scrutin législatif, Gueye et Senghor recueillent ensemble plus de 98 % des suffrages⁵. Trois campagnes électorales trois victoires en moins d'un an ! Le professeur Senghor, en formation accélérée, prend goût à la politique. Gueye est un Sénégalais de la ville, un politicien style « III^e République », un Franco-Africain amateur de dîner parisiens. En décembre 1946, il atteint l'apogée de sa carrière politique comme sous-secrétaire d'État à la présidence du Conseil dans un éphémère gouvernement Léon Blum⁶. Il s'appuie sur la bourgeoisie des anciennes communes et laisse volontiers la brousse à Senghor. Ce dernier doit prendre en charge les détails fastidieux de l'organisation locale. Il lui revient de sélectionner les candidats socialistes pour l'élection au Grand Conseil de l'AOF, une tâche qu'il mène à bien en habile négociateur⁷.

C'est loin des villes que vivent les nouveaux électeurs et que surgissent de nouvelles élites. Senghor noue le contact, dans la SFIO, avec nombre de jeunes gens ambitieux et désireux de jouer un rôle politique. Certains avaient critiqué son rejet, avant la guerre, de l'assimilation, une attitude qu'ils jugeaient réactionnaire. Dix ans plus tard, ils commencent à comprendre ce nouveau leader dont le comportement tranche avec celui de Gueye, indifférent au sort des populations rurales⁸. Senghor, lui, porte une vive attention au peuple paysan dont il est issu. Il écoute ses doléances, répond scrupuleusement aux lettres, reçoit tous ceux qui demandent à le voir. Il sillonne les provinces, allant de ville en ville, et jusque dans les villages perdus où Gueye ne s'est jamais rendu.

Vêtu non d'un costume occidental comme Gueye, mais d'une simple saharienne et d'un pantalon kaki, il devient le député des *bâdolos*, les paysans pauvres. Les témoins se souviendront de la manière dont, « vêtu de kaki coiffé d'un calot qui deviendra légendaire, en voiture jeep, Senghor visite systématiquement tout le Sénégal [...]. Dans les demeures les plus humbles, il se mêle aux paysans, partage avec eux leur repas, à même laalebasse, et :

pour chacun un mot aimable, une plaisanterie puisée dans la meilleure tradition sénégalaise⁹ ». C'est ce que résumera Edgar Faure en 1984 : « Le peuple de la brousse répond à l'appel de son enfant prodige qui, bardé de diplômes, et parvenu à la maîtrise de tous les vocabulaires, est le seul à lui parler le seul langage que ce peuple comprend¹⁰. »

Défenseur des opprimés

Senghor se rend chaque trimestre au Sénégal. À Paris, il est de plus en plus troublé par la politique coloniale de la SFIO. Fin mars 1947, une insurrection antifranaise éclate à Madagascar. La sanglante répression ordonnée par le gouvernement socialiste de Paul Ramadier, avec Marius Moutet à l'outre-mer, fera plusieurs dizaines de milliers de morts. Les trois députés malgaches, partisans de l'indépendance de la Grande Île dans le cadre de l'Union française, seront jetés en prison après la levée en juin de leur immunité parlementaire. En votant contre cette mesure, Gueye et Senghor brisent la discipline de parti. En avril 1947, Senghor participe à Londres à un congrès ouest-africain animé par le futur président du Ghana, Kwame Nkrumah, qui s'apprête, après douze ans d'exil, à livrer dans son pays le combat pour l'indépendance. Senghor juge néanmoins Nkrumah « trop radical¹¹ ».

Le « député de la brousse » ne néglige pas pour autant le sort des salariés. En octobre 1947, les cheminots de la ligne Dakar-Niger déclenchent la première grève de masse en AOF. Ils réclament la parité des salaires avec les travailleurs européens. La revendication égalitaire est un thème cher à Senghor. Les grévistes tiendront 155 jours, emmenés par leurs deux leaders : Ibrahima Sarr et Aynina Fall. Senghor dédiera à ce dernier, en 1956, un « poème dramatique à plusieurs voix » :

Il était droit comme un rônier [...]

Il a versé son sang qui féconde la terre d'Afrique [...]

Aynina Fall est mort, Aynina Fall est vivant parmi nous¹².

Attaque en règle contre le parti

Au Palais-Bourbon, le Sénégalais cultive son domaine de prédilection l'enseignement. Il dépose une proposition de loi, restée sans lendemain demandant au ministère de l'Éducation nationale le transfert de responsabilités éducatives dans les TOM. Il souhaite de meilleurs salaires pour les enseignants, de nouvelles écoles. Il milite pour l'établissement d'une université à Dakar. Il obtient quelques résultats, décroche des bourses pour les étudiants africains. Mais il comprend que, pour l'essentiel, l'Administration entend maintenir son emprise sur les TOM. Il accepte de moins en moins les compromissions coloniales de la SFIO¹³.

Des conflits surgissent au sein même de l'appareil socialiste local. Ces querelles de personnes expriment souvent la frustration accrue des nouveaux citoyens envers un parti dominé par les habitants des anciennes communes. Douze membres sur quinze du bureau fédéral – l'instance de décision – sont des Dakarois¹⁴. Senghor est le seul ancien « sujet » à un poste élevé. Il attire dans le parti des jeunes gens combatifs et pleins d'idées : Mamadou Dia, Amadou Cissé Dia, l'avocat Léon Boissier-Palun, le Casamançais Édouard Diatta, le Saint-Louisien André Guillabert. Ils se heurtent au conservatisme des vieux « laministes » et supportent mal leur suffisance paternaliste. Ils forment, autour de Senghor, une sorte de dissidence clandestine. Leur chef de file se résout à utiliser sa popularité contre Gueye après avoir constaté que ce dernier continue de prendre seul les décisions politiques importantes¹⁵.

Les rancunes accumulées explosent le 21 septembre 1947 lors du congrès de Kaolack. Senghor lance une attaque en règle contre la direction de la SFIC sénégalaise, qu'il accuse de népotisme et de clanisme. « Il y a dans le parti déclare-t-il, des délégués de première et de seconde classe. » Gueye est abasourdi. Il ne s'attendait pas à ce réquisitoire. Il avait sous-estimé l'ampleur du mécontentement dans le pays profond. Le lendemain, Senghor présente ses excuses à Gueye, tout en défendant un plan de décentralisation qui permettra aux différentes régions de mieux faire entendre leur voix. Gueye s'y oppose pas question de faire des « broussards » les arbitres du parti. Dakarois et Saint-Louisien serrent les rangs. Senghor s'incline mais obtient le droit de publier à côté de *L'A.O.F.*, organe officiel du parti, son propre journal, *Condition humaine*, dont le premier numéro paraît le 11 février 1948.

Dès son deuxième numéro, sous la signature de Mamadou Dia, le journal expose sa ligne : « L'assimilation est une illusion dans un monde où les peuples prennent conscience de leur personnalité [...]. L'indépendance est un

rêve dans un monde où l'interdépendance des peuples s'affirme et se manifeste¹⁶. » Non à l'assimilation, non à l'indépendance. Oui à l'autonomie et au fédéralisme. Au service de ce double objectif, il faut transformer la SFIO en un parti de masse qui éduquera le peuple pour qu'il puisse prendre en main ses propres affaires. Le fossé se creuse un peu plus entre Gueye, assimilationniste surtout soucieux d'égalité formelle, et Senghor fédéraliste préoccupé de différence culturelle¹⁷. Dans chaque numéro de *Condition humaine*, Senghor publiera un poème, souvent écrit par l'un de ses amis de jeunesse. Pour la première fois, Césaire, Damas, Léro, Gratiant Birago Diop et d'autres sont présentés à un public africain¹⁸. En ce même mois de février, Senghor perd Gnilane, sa mère bien-aimée. L'avis mortuaire publié dans *L'A.O.F.* promet un brillant avenir à Léopold : « Tu as disparu au moment où le fruit de ta peine allait se voir récompensé¹⁹. »

Pendant un an, Senghor hésite à « tuer le père », à rompre avec Gueye et son parti. Il se sent profondément socialiste. Comment le rester s'il quitte la SFIO ? Pour exprimer son désaccord envers la politique coloniale des ministres socialistes, il adhère au Rassemblement démocratique révolutionnaire (RDR), un mouvement dissident lancé en février 1948 par des écrivains – Sartre, Breton, David Rousset –, des journalistes de *Franc-Tireur* et des chefs de file de la gauche socialiste, dont Marceau Pivert et Jean Rous. Mais le RDR restera un groupuscule d'intellectuels. En juin 1948, Senghor participe à la fondation à Puteaux du congrès des peuples contre l'impérialisme, qui allait être pendant plusieurs années la tribune des mouvements d'émancipation des pays dépendants. Une initiative peu prise en compte des dirigeants de la SFIO. Jean Rous est le secrétaire général de ce congrès²⁰.

Première rencontre avec de Gaulle

Cette année-là, Senghor rencontre pour la première fois le général de Gaulle, qui a lancé en avril 1947 le Rassemblement du peuple français (RPF). Il explique au Général les raisons pour lesquelles il ne peut pas adhérer au RPF : « Alors, il m'a dit : "D'après tout ce que j'ai lu de vous, vous devez vous sentir à l'étroit dans un parti." [...] J'ai répondu, timide, car c'est un des rares hommes qui m'a intimidé : "En effet, je me sens un goût prononcé pour l'hérésie." Ce qui fit sourire le Général²¹. »

En juin 1948, Gueye et Senghor signent une déclaration d'unité, preuve que celle-ci n'allait pas de soi. À la fin de l'été, lors d'un congrès des amis de la revue *Esprit*, Senghor s'entretient longuement avec un député socialiste Paul Alduy, partisan comme lui d'une Union française confédérale. Cette discussion l'éloigne un peu plus de la SFIO et le rapproche d'un élu MRP Louis-Paul Aujoulat. Ce médecin, député du Cameroun, est convaincu que l'inéluctable indépendance des TOM se rapproche. Il voudrait regrouper les élus d'outre-mer dans une formation politique autonome. L'idée sera reprise par le Dahoméen Apithy qui crée en septembre le groupe des « Indépendants d'outre-mer » (IOM) et s'en fait élire président. Apithy, jusqu'ici apparenté au parti communiste, cherche surtout à se dédouaner auprès de ses électeurs alors que le monde s'est installé dans la guerre froide après le « coup de Prague » (février 1948) et l'échec de la conférence quadripartite de Moscou (avril 1948) qui ont sonné le glas en France du tripartisme²².

« Mon cher Mollet »

Senghor parle de ses différends avec Gueye à Guy Mollet, secrétaire général de la SFIO, et aux principaux dirigeants de ce parti²³. L'un d'eux lui dit un jour : « Senghor, vois-tu, ce n'est pas une question de droit, de règlement du parti ; ce n'est même pas une question morale ; c'est un rapport de forces. Nous pensons que ton antagoniste a, derrière lui, la majorité de militants du Sénégal. C'est la raison pour laquelle nous prenons parti pour lui. » À ce moment-là, se souviendra Senghor, « j'ai compris »²⁴.

Le 27 septembre 1948, Senghor franchit le Rubicon. Il commet ce qu'il appellera « l'acte le plus grave de ma vie politique »²⁵. Dans une lettre adressée à « Mon cher Mollet », il démissionne de la SFIO. Après s'être plaint des « brimades intolérables dans un parti démocratique » dont il s'estime victime pour avoir refusé de se soumettre « à la dictature de Dakar », il déplore que, pour favoriser le pouvoir personnel de Lamine Gueye, on ait mobilisé les forces du parti outre-mer *ad majorem Lamini gloriam... fortunamque* (« pour la plus grande gloire et la plus grande fortune de Lamine »).

Après cette coquetterie latine où il paraphrase la devise des Jésuites Senghor passe à l'attaque : « Il est grave que le Parti ne soit plus, en Afrique

noire du moins, ni démocratique dans sa structure ni socialiste dans son action. Le groupe socialiste à l'Assemblée nationale n'a-t-il pas voté contre l'égalité des pensions entre anciens combattants "sénégalais" et anciens combattants métropolitains ? N'a-t-il pas repoussé les amendements déposés par des députés antillais en matière de sécurité sociale ? [...] Le Parti, dans l'Union française et souvent même dans la métropole, sacrifie les principes aux résultats électoraux. »

Et il poursuit : « Le Parti use des territoires d'outre-mer non comme des fins mais de moyens. En Afrique noire, ces moyens sont très souvent la pression administrative, la corruption, l'espionnage, la délation. Comment comprendre, pour choisir un exemple, que l'an dernier, mes lettres fussent ouvertes, même celles venant de ma femme, dans un territoire où tous les élus et le gouverneur étaient socialistes, où le directeur des postes à Dakar était socialisant²⁶ ? »

Naissance du BDS

Si Senghor rompt avec la SFIO, c'est aussi sans doute par ambition personnelle. Après avoir été pendant trois ans dans l'ombre de Gueye, la position de second ne lui convient plus. Il estime avoir mérité de jouer le premier rôle. Il lui faut maintenant un cheval de bataille. Ce sera le Bloc démocratique sénégalais, un nouveau parti qu'il fonde le 27 octobre 1948. Ses trois initiales, BDS, qui domineront pendant dix ans la vie politique sénégalaise, ne font délibérément aucune référence au socialisme : « Nous n'avons pas employé le mot socialiste parce que nous voulions faire un rassemblement²⁷. » Senghor et Mamadou Dia ont rallié autour d'eux une douzaine de « jeunes-turcs » qui avaient promis de les rejoindre et, plus significatif, l'homme fort de Kaolack, pourtant ami de toujours de Gueye Ibrahima Seydou N'Daw. Le changement de camp de ce notable riche et respecté entraînera une première vague d'adhésions au BDS²⁸. Cohérent avec lui-même, Senghor ne veut plus dépendre d'aucun parti métropolitain. En novembre, il s'inscrit à l'IOM – le groupe parlementaire des Indépendants d'outre mer – que présidera bientôt le député Louis-Paul Aujoulat démissionnaire du MRP.

Senghor est désormais un homme politique libre, soulagé, en accord avec lui-même. Lors du meeting fondateur du BDS, dans un cinéma de Dakar plein à craquer, il confie n'avoir jamais ressenti « une aussi forte conviction d'accomplir un devoir sacré », celui de servir les intérêts de son peuple²⁹. Fort de cette ardeur, il est prêt à combattre ses adversaires, à commencer par son ancien mentor, Lamine Gueye.

Le « cadeau » de Sartre

Pendant ces trois années d'apprentissage de la politique, Senghor n'oublie pas qu'il est d'abord un intellectuel. Il mène de front entre Paris et Dakar ses trois principales activités : député, pédagogue et poète. Sans oublier son rôle de père de famille. Après la naissance de ses deux fils, le couple Senghor déménage dans le Marais, rue de la Grande-Truanderie¹. Senghor tient à poursuivre son enseignement à l'École nationale de la France d'outre-mer (ENFOM) et le fait savoir à qui de droit². Pour assurer ses soixante-dix heures de cours annuelles, il jongle un peu avec son emploi du temps et envoie de Dakar des télégrammes pour en préciser les horaires. Mais Senghor est un professeur organisé, consciencieux et respecté. Il regroupe ses cours en deux matinées et obtiendra l'aide d'un répétiteur. Un jour de 1949, il confie pourtant à ses élèves qu'il vient d'être victime d'une « épouvantable » catastrophe intellectuelle : une femme de ménage négligente a jeté à la poubelle les centaines de fiches contenant les notes destinées à la rédaction de sa thèse. Il a contacté les services de nettoyage de la Ville de Paris, mais en vain³. Trop occupé en politique pour reprendre ses travaux universitaires, il renonce au doctorat et refuse l'offre qui lui est faite d'intégrer le Collège de France ; ainsi le vieux rêve s'envole.

Chants d'ombre

En 1945, Senghor a rassemblé ses poèmes composés depuis 1936 et les a publiés aux éditions du Seuil, dans un premier recueil intitulé *Chants d'ombre*. La plupart ont été écrits à la fin des années 1930, quelques-uns en captivité. Une dizaine ont déjà paru, avant guerre, dans *Les Cahiers du Sud* et dans *Charpentes*, ou, sous Vichy, dans *L'Étudiant de la France d'outre-mer*. Quelques-uns seulement sont datés. Ils ne sont pas classés dans l'ordre chronologique mais, précisera Senghor, « selon l'inspiration » : « Ensuite, j'ai essayé de leur donner un ordre poétique⁴. » Ces poèmes étaient prêts, ainsi que ceux d'*Hosties noires*, dès décembre 1943, mais leur publication avait été retardée à cause d'une pénurie de papier et par crainte de la censure, comme il l'indiquait dans une lettre à Maurice Martin du Gard⁵.

Dans *Chants d'ombre*, Senghor redonne vie avec nostalgie à ce « Royaume d'Enfance » dont il n'a gardé que de bons souvenirs. C'est pour lui un retour à l'Afrique mère dont il exalte les traditions, les valeurs, l'histoire, le lien qui unit les vivants et les morts, le présent au passé. La proximité des morts ne lui fait pourtant pas déprécier la vie. Sur un total de vingt-cinq poèmes, il en consacre huit à l'amour, dont le plus célèbre glorifie la « Femme noire⁶ ». Ces vers ont été un détonateur, se souviendra le poète malgache Jacques Rabemananjara : « Il faut se replacer dans l'époque. Les poètes n'avaient jamais chanté que la beauté de la femme blanche [...]. Nous étions tous épris de jeunes Antillaises, or ces petites vaniteuses ne voulaient pas de Nègres. L'hymne à la beauté noire de notre grand aîné nous a donc enthousiasmés⁷. »

Commentant ce recueil, Senghor insiste pourtant déjà sur son appartenance à une double culture. Dans la lettre citée plus haut, il se définit comme « un nègre moralement et intellectuellement métissé de Français » ajoutant : « Si j'ai voulu exprimer quelque chose, c'est ce "nègre nouveau", ce "négro-français" que j'ai découvert en moi⁸. » En juin 1945, dans une lettre à René Maran, Senghor parle de ces *Chants d'ombre* « où j'ai voulu authentiquement et intégralement, exprimer "l'accord conciliant" que je m'efforce de réaliser entre mes deux cultures⁹ ».

Hosties noires

Senghor espérait faire publier dès 1945 le recueil *Hosties noires* qu rassemble des poèmes écrits avant et pendant la guerre, notamment ceux confiés en captivité à l'Autrichien Walter Pichl¹⁰. Il devra attendre 1948 Douze ans ont passé entre la rédaction du plus ancien des vingt poèmes d'*Hosties noires*, inspiré par la déjà lointaine guerre d'Éthiopie, et la publication du recueil. Douze années au cours desquelles le jeune professeur de province est devenu un député franco-africain influent et un intellectuel estimé. *Hosties noires* semble paraître un peu à contretemps et l'on comprend pourquoi Senghor a voulu hâter sa publication.

Cela n'enlève rien à la force de ce témoignage sur la guerre, la souffrance et le sacrifice des tirailleurs sénégalais, ces « hosties noires », ni n'atténue l'angoisse, l'amertume et la rancœur ressenties envers la France (« Je déchirerai les rires Banania... »). Une bonne partie de la poésie de Senghor on l'oublie souvent, est un cri de contestation et de révolte. Mais le poète s'interdit de donner libre cours à sa « réserve de haine », car il sait que son destin s'articule à la charnière de ses deux mondes intérieurs, l'Afrique et l'Europe¹¹. Dans la longue « Prière de paix » qui clôt le recueil, écrite en janvier 1945 et dédiée à Georges et Claude Pompidou, le chrétien Senghor appelle à pardonner les crimes commis par le colonisateur dans son « Afrique crucifiée depuis quatre cents ans » :

Seigneur Dieu, pardonne à l'Europe blanche ! [...] Oui, Seigneur, pardonne à la France qui dit bien la voie droite et chemine par des sentiers obliques¹².

Certains jeunes Africains, politiquement plus radicaux, lui reprocheront cet appel au pardon. Ce poème est pourtant avant tout un acte d'accusation contre l'Europe qui, « pendant quatre siècles de lumières, a jeté la bave et les abois de ses molosses sur mes terres ». Si, au bout du compte, Senghor appelle au pardon, ce n'est ni par faiblesse, ni par compromission. C'est, en toute fidélité à son peuple, parce que les horreurs du racisme et les malheurs partagés de la guerre l'ont conduit à surmonter son ressentiment¹³. Ses idées comme ses pulsions, s'expriment en poèmes dans un esprit humaniste de dialogue et de fraternité.

Naissance de *Présence africaine*

En décembre 1947 survient un événement majeur dans l'aventure intellectuelle des Noirs d'Afrique francophone. À Paris et à Dakar paraît simultanément le premier numéro d'une nouvelle revue, *Présence africaine*. Ainsi se concrétise un projet qui mûrissait depuis quelques années dans l'esprit des intellectuels noirs de France trop longtemps privés d'une tribune où ils auraient pu exprimer leurs idées en toute liberté. Promoteur de ce projet « qui s'adresse principalement à la jeunesse d'Afrique », le Sénégalais Alioune Diop l'avait imaginé pendant la guerre lors de nombreuses discussions avec Senghor et quelques-uns de leurs camarades, les Antillais Paul Niger, Guy Tirolien et Lionel Attuly, le Malgache Jacques Rabemananjara, les Dahoméens Apithy et Béhanzin¹⁴.

Rabemananjara résumera la genèse et le sens de leur démarche : « Au lendemain de la guerre, notre désarroi était total. Nous nous sommes posé la question de savoir comment il se faisait que nous autres Noirs, nous ressentions presque charnellement la défaite française, alors que ce n'était pas le cas des Annamites. Nous en avons conclu que nous partagions le chagrin des Français parce que nous n'avions pas d'histoire. Nous n'existions pas aux yeux des autres. Il fallait donc manifester notre "présence"¹⁵. »

Arrivé en France en 1937, professeur de lettres en 1943, converti au christianisme en 1944, animateur du « Cercle du Père Diop », entré en politique comme conseiller de la République en 1946¹⁶, Alioune Diop¹⁷ a pu grâce notamment à l'entremise de Senghor, rassembler assez de fonds et d'appuis pour lancer une revue à la présentation imparfaite – mauvais papier d'après guerre, parution irrégulière, coquilles émaillant les textes – mais au contenu ambitieux¹⁸. Dans son comité de parrainage, on ne peut plus prestigieux, se côtoient de grands intellectuels français, tels André Gide, Jean Paul Sartre, Albert Camus, Emmanuel Mounier ; des ethnologues renommés Paul Rivet, Théodore Monod, Michel Leiris, Georges Balandier ; et quatre écrivains noirs déjà respectés : Césaire, à qui la réédition cette année-là du *Cahier d'un retour au pays natal* vaut une préface louangeuse d'André Breton, l'Américain Richard Wright, le Dahoméen Paul Hazoumé et Senghor bien sûr. Plusieurs de ces éminents parrains figurent sur l'alléchant sommaire de *Présence africaine*, rejoints par d'autres cofondateurs de la revue, comme l'Ivoirien Bernard Dadié ou le Sénégalais Amadou Cissé Dia¹⁹.

« Un grand trou » dans la carte du monde

Dans l'avant-propos, signé Gide, l'auteur du *Voyage au Congo* observe « À l'égard du peuple noir, trois périodes, trois attitudes ; et nous sommes à la dernière. D'abord, l'exploitation ; puis la condescendante pitié ; puis enfin cette compréhension qui fait qu'on ne cherche plus seulement à le secourir, à l'élever et, progressivement, à l'instruire ; mais aussi bien à se laisser instruire par lui²⁰. » Dans son éditorial, Alioune Diop constate qu'il appartient à une « race nouvelle, mentalement métissée²¹ », et invite les intellectuels d'Afrique à exprimer leur « âme singulière ». Dans une réunion préparatoire au lancement de *Présence africaine*, à laquelle Senghor a participé, chez Lipp²² on avait décidé d'ouvrir la revue aux opinions de tous bords, et de ne revendiquer aucune idéologie²³. Plusieurs contributeurs – Marcel Griaule, Georges Balandier, Pierre Naville – dénoncent néanmoins les préjudices moraux et sociaux dont l'Occident s'est rendu responsable en Afrique.

C'est Sartre qui se montre le plus virulent. « L'Afrique, pour beaucoup d'entre nous, constate-t-il, n'est qu'une absence, et ce grand trou dans la carte du monde nous permet de conserver une bonne conscience. » Il souhaite que la revue « peigne un tableau impartial de la condition des Noirs » en Afrique « Point n'est besoin d'y mettre de la colère ou de la révolte : la vérité seulement. Cela suffira pour que nous recevions au visage le souffle torride de l'Afrique, l'odeur aigre de l'oppression et de la misère²⁴. »

Senghor contribue à ce numéro historique avec un poème inédit, dédié : Alioune Diop, *Chant de l'Initié*²⁵, qu'il présente comme un « voyage aux sources ancestrales » :

Les troupeaux bientôt seront immobiles et le roucoulement des tourterelles
À l'ombre de midi. Mais il faut me lever pour poursuivre le pur de ma passion.

La politique brouillera Senghor et Diop pour quelque temps. Ils s'adresseront par voie de presse des reproches mutuels et Senghor quittera le « comité de patronage » de la revue²⁶. Resté fidèle à la SFIO de Lamine Gueye, Diop sera battu par Mamadou Dia aux élections pour le Conseil de la République en novembre 1948. Cette défaite sonnera le glas de sa brève carrière parlementaire. La discorde passagère entre Senghor et Diop n'affectera pas leur estime mutuelle. Entre 1947 et 1960, la signature de

Senghor figurera douze fois au sommaire de la revue. Fille de la négritude *Présence africaine* deviendra son plus bel outil, et, plus généralement, un haut lieu de la pensée noire.

« Orphée noir », préface retentissante

En 1947, Senghor avait participé à un ouvrage collectif présentant *Les Plus Beaux Écrits de l'Union française et du Maghreb*. Chargé du chapitre sur l'Afrique noire, il définissait le Nègre, dans son introduction, par « sa faculté d'être ému » par la « surréalité » des choses : « L'eau l'émeut non parce qu'elle lave, mais parce qu'elle purifie²⁷. » La même année, Léon-Gontran Damas publie au Seuil *Poètes d'expression française*, où il sélectionne un florilège du mouvement poétique de langue française outre-mer²⁸. On y trouve des poètes coloniaux, antillais, indochinois et réunionnais.

Tout autre est l'objectif de Senghor lorsqu'il publie en septembre 1948 aux Presses universitaires de France, son *Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française*²⁹. Il s'agit pour lui, à l'occasion du centenaire de l'abolition de l'esclavage, de produire un manifeste de la révolution nègre contre l'oppression politique et culturelle de l'Occident. D'où un choix d'œuvres douloureuses ou violentes, quoique d'inégale valeur, qui témoignent d'un legs ancestral commun. Sur les seize poètes retenus par Senghor, dix sont antillais, dont bien sûr Césaire et Damas, ou haïtiens, trois malgaches, et trois africains, dont lui-même. Senghor introduit chacun de ces morceaux choisis par une brève présentation de l'auteur. Ainsi écrit-il à propos de Césaire : « Ses images jaillissent des entrailles mêmes du volcan, du creuset où ont mûri métaux et pierres rares, images des trois continents et de trois races³⁰. »

Si l'*Anthologie* concoctée par Senghor reste un moment clé de sa vie, c'est avant tout grâce au texte retentissant qui la précède, signé de l'homme qui exerce alors son hégémonie sur la vie intellectuelle française, Jean-Paul Sartre. Intitulée « Orphée noir », cette préface de haut style se veut un acte politique autant qu'un événement littéraire. C'est une profession de foi d'une trentaine de pages où Sartre veut montrer le lien entre la notion de négritude et ce qui l'intéresse à l'époque, à savoir la théorie marxiste de la révolution. Il espère enrôler les militants de la négritude dans les rangs de la gauche française.

Torches noires et lampions blancs

Le philosophe s'adresse à l'homme blanc, en dénonçant le privilège dont il a joui pendant trois millénaires, celui « de voir sans qu'on le voie » « Qu'est-ce donc que vous espériez, quand vous ôtiez le bâillon qui fermait ces bouches noires ? Qu'elles allaient entonner vos louanges ? [...] Aujourd'hui, ces hommes noirs nous regardent et notre regard rentre dans nos yeux ; des torches noires, à leur tour, éclairent le monde et nos têtes blanches ne sont plus que de petits lampions balancés par le vent. »

Les formules de Sartre s'enchaînent, percutantes : « Insulté, asservi, il se redresse, il ramasse le mot de “nègre” qu'on lui a jeté comme une pierre, il se revendique comme noir, en face du blanc, dans la fierté. » Sartre analyse la poésie noire de langue française : « Elle n'a rien de commun avec les effusions du cœur : elle est fonctionnelle, elle répond à un besoin qui la définit exactement : manifester l'âme noire [...]. Elle est, de nos jours, la seule grande poésie révolutionnaire. » Il déplore néanmoins que « les annonciateurs de la négritude » soient « contraints de rédiger leur évangile en français [...] cette langue à chair de poule, pâle et froide comme nos cieux ».

À propos de la négritude, Sartre mêle images et sensations évocatrices « C'est ce tambour lointain dans les rues de Dakar, ce sont les cris vaudou sortis d'un soupirail haïtien et qui glissent au ras de la chaussée, c'est ce masque congolais mais c'est aussi ce poème de Césaire, baveux, sanglant plein de glaires, qui se tord dans la poussière comme un ver coupé. » Le philosophe poursuit avec ce qui est le plus important à ses yeux : définir le concept de négritude. Celle-ci, estime-t-il en bon disciple de Hegel et de Marx, peut jouer pour les Noirs le même rôle que le marxisme pour le prolétariat. Par réaction au racisme français, « le nègre se crée un racisme antiraciste ».

La négritude, phénomène transitoire ?

D'où quelques expressions qui seront matière à controverse : « La négritude apparaît comme le temps faible d'une progression dialectique l'affirmation théorique et pratique de la suprématie du blanc est la thèse ; la position de la négritude comme valeur antithétique est le moment de la

négativité. Mais ce moment négatif n'a pas de suffisance par lui-même et les noirs qui en usent le savent bien ; ils savent qu'il vise à préparer la synthèse ou réalisation de l'humain dans une société sans races. Ainsi la négritude est pour se détruire, elle est passage et non aboutissement, moyen et non fin dernière. Dans le moment que les Orphées noirs embrassent le plus étroitement cette Eurydice, ils sentent qu'elle s'évanouit entre leurs bras. » Sartre souligne, en conclusion, le caractère éphémère de la négritude : « Mythe douloureux et plein d'espoir, la négritude, née du Mal et grosse d'un Bien futur, et vivante comme une femme qui naît pour mourir et qui sent sa propre mort jusque dans les plus riches instants de sa vie ; c'est un repos instable, une fixité explosive, un orgueil qui se renonce, un absolu qui se sait transitoire... »

Une prestigieuse caution

En son for intérieur, Senghor ne peut que désapprouver certaines assertions de Sartre. Un « racisme antiraciste », la négritude ? Elle l'a peut-être été en partie dix ans plus tôt mais elle ne l'est plus à l'heure du métissage culturel³¹. Il trouve forcément abusive l'équivalence sartrienne entre lutte de races et lutte des classes, nègre et prolétaire. Si le prolétaire combat pour l'abolition de l'idée même de classe, le nègre lutte pour la reconnaissance de sa race³². Lorsque Sartre affirme que « les chantres les plus ardents de la négritude sont en même temps des militants marxistes », le poète chrétien sait à quoi s'en tenir. Surtout, Senghor rejette forcément cette disparition de la négritude annoncée par le philosophe prisonnier de son dogme³³.

Mais il s'accommodera volontiers de ces malentendus et ne soufflera mot de ses réticences. Car pour lui, l'essentiel est ailleurs. En lui offrant « Orphée noir », en publiant simultanément ce texte dans sa revue *Les Temps modernes*³⁴, en promouvant la négritude au rang d'une doctrine, voire d'une philosophie, Sartre apporte sa prestigieuse caution au combat culturel et politique de ceux qui veulent faire entrer l'Afrique dans l'histoire du monde. En attirant de façon spectaculaire l'attention sur la poésie noire, il fait découvrir la négritude au grand public et rehausse la renommée de ses chantres. Senghor ne pouvait rêver, pour sa cause, d'un meilleur propagandiste.

Éloge du métissage

Son malentendu inavoué avec Sartre sur la véritable nature de la négritude pousse Senghor à exalter plus ardemment les vertus du métissage. Il l'a dit et redit : le monde, selon son goût, « sera métis ou ne sera pas ».

Métis de naissance, fier de son sang mêlé, il avait fait l'expérience du déracinement à « cet âge de la division où je n'étais pas encore né, déchiré que j'étais entre ma conscience chrétienne et mon sang sérère¹ ». Pourtant, sa foi juvénile fut aussi profonde que joyeuse. « Le dogme, écrit le poète Armand Guibert, ne lui a pas été imposé : il l'a aspiré comme la jeune plante boit l'ondée². » Au fond, résume le journaliste Hervé Bourges, l'adolescent Senghor « expérimentait alors sans en être tout à fait conscient, et sur un mode ludique, son premier métissage fondamental³ ».

Son dilemme existentiel s'était exacerbé au fil de sa vie étudiante parisienne, avec ses joies, ses camaraderies, ses rencontres décisives, mais aussi ses moments de désespoir, ses crises de solitude et de foi. L'invention de la négritude avait débouché, dans l'enthousiasme du retour aux sources, sur l'impasse provisoire d'un ghetto moral. Ce fourvoiement passager s'était accompagné au fil des années 1930 d'une maturation de l'idée du métissage fruit de l'entrée des sociétés africaines dans la modernité. « Senghor, explique son ancien élève et ami Roland Colin, ressentit intuitivement, et d'abord sans l'accepter, qu'il était condamné à cette conciliation sans renoncement, qu'il en viendrait à nommer métissage⁴. »

Une double loyauté

C'est pendant sa captivité que Senghor a situé sa conversion définitive au métissage. En ces minutes dramatiques de juin 1940 où il croit sa mort venue il s'apprête à clamer face aux fusils allemands sa double loyauté : « Vive la France ! Vive l'Afrique noire ! », ses deux patries, auxquelles il voue un amour égal. Derrière les barbelés nazis, il lit et médite longuement Platon. Il redécouvre le « miracle grec », produit du métissage biologique entre Hellène et Préhellènes : « Les horreurs du nazisme et la relecture des auteurs classiques m'ont ramené à la raison. Je suis sorti guéri du racisme. Je me suis orienté vers la théorie du métissage culturel comme idéal de civilisation. De la négritude-ghetto, je suis passé à la négritude "comme enracinement et ouverture"⁵. »

Ainsi peut-il rester fidèle à son héritage africain tout en devenant une personnalité de plus en plus respectée en France. Il aime citer une réplique gaullienne qu'on lui a rapportée. À un gouverneur des colonies qui s'inquiétait au lendemain de la guerre que l'octroi du droit de vote aux Maghrébins et aux Négro-Africains ne polluât le sang français, le Général, après l'avoir rabroué rétorqua : « Mon cher, vous êtes un bourgeois : l'avenir est au métissage⁶. »

Se glorifiant d'être lui-même un « métis culturel eurafricain », « arpenteur de ces deux mondes [...] liés par le nombril », Senghor convie les Africains au début des années 1950 à « greffer le scion européen sur notre sauvageon » pour créer un hybride qui donnerait « des fruits succulents⁷. » Bien plus présage-t-il à l'adresse des intellectuels noirs, de cette greffe doit naître notre liberté : le métissage permettrait à chaque peuple d'exprimer « tous les aspects de l'humaine condition ». Senghor rêve d'une « civilisation idéale » qu'il compare à « ces corps quasi divins, surgis de la main et de l'esprit d'un grand sculpteur, qui réunissent les beautés réconciliées de toutes les races⁸. »

Va-et-vient mental

Il a choisi de vivre l'Occident en Africain, et d'interroger l'Afrique à la lumière de l'Occident. Il ne cesse de confronter les deux systèmes, dans un va-et-vient constant de son esprit⁹. Senghor évite, en parvenant à « fiancer l'esprit de ses aïeux » et sa « langue adoptive », le déchirement tragique qui a condui

au suicide le poète malgache Jean-Joseph Rabearivelo¹⁰. Il assume sa dualité culturelle au point de ne plus savoir « qui est ma sœur et qui ma sœur de lait¹¹ ».

Senghor est l'un des rares intellectuels noirs à surmonter l'aliénation culturelle décrite par Frantz Fanon dans *Peau noire, masques blancs*¹². Au moyen – et au prix – d'un aller-retour cérébral entre l'Europe et l'Afrique dont témoigne sa poésie. L'esprit de celui qui écrit : « On m'a nommé l'itinérant » est sans cesse sur les routes. L'historienne Lilyan Kesteloo observe : « Ses poèmes sont remplis de messages, de courriers, de cavaliers qui vont porter des dépêches ou des épîtres tous azimuts [...]. On pourrait parler d'une poétique du voyage, voire d'un nomadisme littéraire¹³. »

Homme de persuasion et de dialogue, enclin aux compromis sur lesquels se fonde toute action durable, avocat des « symbioses dynamiques », Senghor veut croire à la réconciliation des cultures. Sous le signe de cet « accord conciliant », il se forge un syncrétisme humaniste qui transcende les fausses antinomies entre civilisations. Sur la crête de sa double culture, il développe une conception œcuménique de l'homme, qui l'apaise : « Je n'ai plus honte de ma diversité, je trouve ma joie, mon assurance à embrasser, d'un regard *catholique*, tous ces mondes complémentaires¹⁴. »

Teilhard de Chardin l'illumine

Sa foi en un Dieu créateur des communautés humaines et garant de l'harmonie dans l'univers renforce sa croyance dans l'avènement d'un nouveau *Homo sapiens* du XXI^e siècle, « un homme intégral qui aura emprunté à toutes les races, à tous les continents, à toutes les civilisations¹⁵ ». Au tournant des années 1950, Senghor découvre de quoi étayer ses convictions universalistes : dans les idées d'un penseur chrétien, le prêtre jésuite Pierre Teilhard de Chardin. Il approfondira sa réflexion sur le métissage et sur la négritude à la lecture des œuvres posthumes de ce savant – géologue, préhistorien et anthropologue – doublé d'un philosophe¹⁶.

Pour Senghor, la cosmologie optimiste et spiritualiste de Teilhard de Chardin est une véritable révélation qui l'illumine et revigore sa foi. On ne peut résumer en quelques phrases une pensée aussi complexe. Elle s'articule autour d'un *retournement dialectique* dans les rapports entre la matière et

l'esprit, déjà explorés au siècle précédent par Marx et Engels. En partant de nouvelles découvertes scientifiques, Teilhard distingue l'énergie matérielle mesurable, et l'énergie psychique. De ces deux réalités, affirme-t-il, c'est la psychique qui est primitive et consistante, l'autre, la physico-chimique, n'étant qu'un sous-produit. L'esprit, dégagé peu à peu de la matière, constitue donc l'étoffe des choses.

Teilhard de Chardin récupère l'évolutionnisme de Marx pour l'étendre de l'homme à l'ensemble des sciences de la nature. Il prédit l'avènement de métissages biologiques et culturels. Il annonce la rencontre des peuples « non pour s'opposer et s'entre-dévorer, mais pour se joindre et s'interféconder » L'union dialectique de la foi religieuse et de la conviction marxiste proposée par Teilhard de Chardin désamorce les antagonismes raciaux, favorise l'avènement de la personne et invite l'homme à la coopération et au dialogue dans la perspective d'une « civilisation de l'universel » où l'Afrique participera, selon les mots de Césaire, au grand « rendez-vous du donner et du recevoir ». Senghor s'en réjouit : « Cher Teilhard, qui m'a toujours ramené à mes sources, en légitimant ma négritude ! »

« Il m'a rendu la foi... »

Teilhard de Chardin suggère un Dieu non plus « parachuté », mais « point oméga » d'une nécessité interne¹⁷. Cette vision panthéiste ne peut que séduire un Senghor tourmenté par l'incroyance : « Ce qui me fait horreur, c'est l'idée du néant, celle de ne plus être. Car le néant de la non-conscience serait le pire des enfers. J'en ai, parfois, des sueurs froides la nuit, et me reconforte toujours, de la lecture de Teilhard de Chardin¹⁸. » « Après la guerre, écrit Senghor, je cherchais ma propre libération spirituelle dans la sueur et le tremblement [...]. J'ai été sauvé par Teilhard de Chardin. Il m'a rendu la foi tout en me permettant d'être un socialiste africain : un socialiste croyant¹⁹. »

Pour Senghor, le métissage ne restera pas seulement une théorie. Ce sera une pratique familiale. Avec Colette, sa femme normande, ils élèveront leur fils, Philippe-Maguilen, en prenant soin qu'il « ne se sente pas déchiré » « C'est la raison pour laquelle nous avons tenu à lui donner une certaine éducation biculturelle. Il a appris le wolof en même temps que le français. » E

Senghor d'ajouter : « Pendant longtemps, mon fils a cru que le Bon Dieu était métis²⁰... »

Rouges contre verts

Réaffirmer son identité culturelle n'empêche pas Senghor de poursuivre son combat politique. Bien au contraire. De 1948 à 1951, sa rivalité avec Lamine Gueye ne cesse de s'intensifier à mesure que le BDS s'enracine dans le pays. Les fidèles du premier ont accueilli par le mépris la dissidence du second, qualifié de « vaniteux petit nègre », « agrégé prétentieux » ou « pédant précieux »¹. Senghor n'en a cure et, avec l'aide de Mamadou Dia, il prépare le premier congrès du parti qui se tient à Thiès en avril 1949.

Dans son « rapport de méthode », Senghor mêle la rhétorique révolutionnaire au pragmatisme paysan. Entre deux références à Marx et Engels, entre deux dénonciations du Pacte colonial et de la corruption administrative, il glisse les revendications qui importent à son électorat : organiser démocratiquement et gérer honnêtement les coopératives agricoles, soutenir le mouvement syndical², instituer un code du travail et une sécurité sociale, réserver aux valeurs religieuses et culturelles « leur place naturelle dans notre vie spirituelle³ ». Senghor et Dia promettent des écoles, des dispensaires et un relèvement du prix de l'arachide. « Un simple catalogue pas un programme ! » daubent leurs adversaires, auxquels ils rétorquent « Priorité au monde rural ! »

La couleur du prophète et de l'espérance

Senghor choisit pour son parti un emblème hautement symbolique : une tête de lion sur fond vert. Le lion symbolise le courage et la force. Léopold n'est-il pas le fils de Diogoye, « le Lion » ? Il luttera donc sous la bannière de son père. N'est-il pas né lui-même sous le signe du Lion ? Le roi des animaux porteur de majuscule, hante souvent ses vers :

Éboué ! Tu es le Lion qui est debout, le Lion au cri bref et qui dit non !

Le Lion noir aux yeux de voyance, le Lion noir à la crinière d'honneur⁴

La couleur verte est un choix habile qui s'impose à plusieurs titres. Il s'en explique : « Le vert, c'est pour la majorité musulmane la couleur du prophète. Il symbolise la foi du militant. Le vert, c'est pour la minorité chrétienne la couleur de l'espérance [...]. Le vert, c'est pour les animistes, le symbole de la jeunesse, de la force incorrigible de l'Afrique noire. Nous savons tous que l'animisme continue de sourdre en nous, des profondeurs du passé lointain⁵. » Imagine-t-on drapeau plus rassembleur⁶ ? Un adversaire, Ousmane Socé Diop y voit une ruse hypocrite : « C'est le loup qui revêt le manteau vert de *sérigne* pour mieux croquer les brebis musulmanes qu'il croit naïves. » Senghor réplique, visant à l'évidence Gueye : « Je ne suis pas musulman au Sénégal pour sabler le champagne au buffet du Palais-Bourbon⁸. »

Une chose est sûre : les campagnes électorales qui s'annoncent seront hautes en couleur. Le vert du BDS face au rouge de la SFIO. Edgar Faure rappellera cet épisode à Senghor : « À la couleur rouge, qui demeure celle de vos anciens compagnons, couleur du culte révolutionnaire figé dans l'immobilisme de ses desservants incrédules, vous opposez la couleur verte fond chromatique du Royaume d'Enfance, symbole chlorophyllien du renouveau et du rayonnement de la vie⁹. »

Un brillant échec

Un premier affrontement a lieu le 10 avril 1949, lors d'une élection partielle au Conseil général dans la région du Fleuve. Senghor s'engage : fond, parcourt dix mille kilomètres en brousse et, pendant un mois et demi enchaîne meetings et palabres. Le candidat SFIO ne l'emportera au second tour¹⁰ que grâce à la mobilisation massive des habitants de Saint-Louis et aux

méthodes d'intimidation du gouverneur. Ce brillant échec du BDS – le premier et le dernier – confirme la coupure entre l'électorat urbain, fidèle à la SFIO, et celui de la brousse, acquis au nouveau parti.

C'est l'époque où Senghor et Dia, secrétaire général du BDS, bombardent de lettres et de télégrammes le ministre de la France d'outre-mer pour attirer une fois de plus son attention sur les irrégularités dont ils s'estiment victimes et sur la partialité pro-SFIO dont fait preuve à leurs yeux le gouverneur du Sénégal, Laurent-Marcel Wiltord. Ils dénoncent la politique partisane des administrateurs coloniaux, les nominations et les mutations arbitraires, les menaces contre certains fonctionnaires, la fraude électorale endémique et l'insolence des militants de la SFIO, « hommes munis de gourdin » qui se comportent comme « une armée d'occupation ». Et à leur tour, ils menacent « Nous ne pouvons plus répondre de l'avenir si l'âme de cette agitation, le gouverneur général, demeure à son poste. » Paris répond aux plaignants en leur assurant de l'attachement du ministre à « la plus stricte neutralité politique » de l'Administration¹¹.

Senghor et Dia ont désormais un objectif majeur : remporter les élections législatives de 1951. Pour réussir, il leur faut à tout prix élargir leur assise électorale. À Paris, le député Senghor mène un intense lobbying, avec l'appui de son condisciple IOM, Louis-Paul Aujoulat, devenu secrétaire d'État à la France d'outre-mer¹². Il obtient satisfaction moins d'un mois avant la tenue du scrutin. La loi du 23 mai 1951, rédigée et déposée par Senghor, institue deux nouvelles catégories d'électeurs : les chefs de famille ou de ménage qui paient l'impôt et surtout les mères de deux enfants (vivants ou morts pour la France)¹³. Pour la première fois, une grande partie des Sénégalaises peuvent voter. Elles scelleront largement la victoire du BDS¹⁴.

Le soutien des marabouts

Senghor est devenu un véritable animal politique : rusé, tenace et méthodique. Il aime citer le mahatma Gandhi pour qui « la sincérité en politique n'exclut pas l'habileté ». Le rattachement du groupe IOM au puissant MRP donne à ces élus d'outre-mer un certain poids pour influencer la politique africaine de la France. Sous la conduite de Senghor, qui prendra la

présidence du groupe, ils marchanderont leurs voix contre le vote de telle ou telle loi améliorant le sort de leurs électeurs.

L'habileté de Senghor fait aussi merveille en brousse. Il lui faut surmonter l'un de ses principaux handicaps, sa foi catholique, en s'attachant les grands marabouts, véritables leaders d'opinion dans cette société traditionnelle sénégalaise structurée autour des affiliations religieuses. Dans les villages où la fidélité au marabout ici-bas vaut rédemption des péchés dans l'au-delà, et où le vote, comme beaucoup d'autres décisions, est communautaire, les khalifes, à l'autorité sans partage, détiennent très largement la clé d'une élection. Souvent accompagné de son ami Dia, fervent musulman, Senghor bat la campagne, fait la tournée des chefs religieux, distribue des faveurs obtenues à Paris grâce à ses interventions auprès du ministère¹⁵.

Par sa courtoisie attentive, son calme, sa modestie, sa rectitude et son érudition, Senghor séduit les chefs religieux et leurs ouailles. Sa culture le valorise. « Il sait plus de choses que les Blancs », dit-on de lui avec admiration. Et des femmes lui lancent : « Senghor, parle-nous latin¹⁶. » Il s'assure le soutien des deux plus grandes confréries musulmanes, la plus nombreuse, celle des Tidjanes, et la plus riche et la mieux organisée, celle des Mourides. Cette dernière prêche le salut par le travail de la terre et tient un rôle essentiel dans la culture et le commerce de l'arachide. Senghor noue une solide amitié avec le nouveau khalife des Mourides, El Hadj Falilou Mbacké qui lui restera fidèle jusqu'à sa mort en 1968. Il reçoit aussi l'appui ouvert du jeune Cheikh Tidiane Sy, fils du khalife général des Tidjanes de Tivaouane, El Hadj Ababacar Sy. Bien que le BDS s'engage à ne pas « se servir d'Allal comme agent électoral¹⁷ », Senghor ne peut que se réjouir d'une alliance qui lui permet de concilier tradition et progrès, spirituel et temporel.

« C'est toi Sédar ? Tu gagneras ! »

Senghor déploie la même habileté dans le choix de son colistier. Dia sera l'homme idéal, mais il est déjà sénateur. Pas question de ruiner sa carrière de parlementaire, car nul n' imagine alors que le BDS puisse remporter les deux sièges à pourvoir. En outre, le BDS cherche à mieux s'implanter dans la région de Dakar. Senghor décide d'investir un Lébou, l'ethnie de la presqu'île du Cap-Vert, et laisse le soin à cette communauté de choisir elle-même son

candidat¹⁸. Ce sera Abbas Gueye¹⁹, un leader syndical, homme de peu d'envergure mais très populaire chez les travailleurs de Dakar. À lui de rallier des suffrages dans les villes, bastions de la SFIO, pendant que Senghor continue de sillonner la brousse.

Un matin, près de Djilor, sur la rive du Sine, Senghor rencontre une femme qui lui barre la route, la tête recouverte d'un voile blanc. S'approchant de sa camionnette, elle l'interroge en sérère : « C'est toi, Sédar ? — Oui, c'est moi. — Suis-moi ! » Sans explications, elle le guide vers le bois sacré de Mbissel. Là, il découvre une douzaine de femmes d'âge mûr qui se mettent à chanter et danser autour de la tombe de Meissa Waly Dione, un ancêtre sérère. Elles lui proposent de boire une crème de mil et de danser avec elles. Les libations terminées, la femme le raccompagne à son camion et lui dit : « Tu gagneras les deux sièges », non sans ajouter, malicieuse : « C'est 5 000 francs²⁰ ! » Senghor est impressionné par ces femmes voilées qui font revivre en plein pays sérère la scène d'ouverture de *Macbeth*.

Un soir, à Louga, entre Dakar et Saint-Louis, des jeunes filles accueillent le candidat Senghor en improvisant un chant sur son nom : « Tu n'es pas leur honneur (Sen N'Gor), tu es notre honneur (Sunu N'Gor). » L'intéressé déclinera ce titre trop louangeur pour ne revendiquer que celui de « Dyâli », le Troubadour, dans l'un de ses plus beaux poèmes, *L'Absente* :

Jeunes filles aux gorges vertes, plus ne chantez votre Champion et plus ne chantez l'Élancé.
Mais je ne suis pas votre Honneur, pas le Lion téméraire, le Lion vert qui rugit l'honneur du
Sénégal [...]
Je ne suis pas le Conducteur [...] Je dis bien : je suis le Dyâli²¹.

Ainsi, comme souvent chez Senghor, la création poétique ponctue sa trajectoire politique, et lui fait écho.

Une victoire par KO

Au fil de la campagne électorale, le BDS reçoit des adhésions massives dans ses bastions, Thiès ou Kaolack, mais perce aussi à Dakar. Il semble porté par un mouvement général en sa faveur. Senghor, en stratège, et Dia, en organisateur, se complètent à merveille. Lamine Gueye, trop confiant, ne se dépense guère.

La lutte entre les deux partis prend parfois un tour violent. Les « calots rouges » ornés de trois flèches, l'insigne de la SFIO, et les « bérets verts » du BDS s'affrontent à coups de matraques, voire d'armes blanches. Le 8 juin, un pilote d'Air France est poignardé à mort par un « rouge » à la suite d'une altercation²². Au moins une dizaine de personnes sont tuées pendant la campagne²³. L'Administration s'efforce dans l'ensemble à une certaine impartialité. Senghor conviendra qu'en l'occurrence François Mitterrand alors ministre de la France d'outre-mer, avait « joué le jeu de la neutralité²⁴ » en accord avec son secrétaire d'État, Louis-Paul Aujoulat.

La femme sèrère au voile blanc avait vu juste. En ce 17 juin 1951, le BDS triomphe, ses deux candidats sont élus. La SFIO est KO²⁵. Lamine Gueye humilié, se retrouve affublé d'une épithète peu flatteuse, le « laminé ». Une grande ville, Rufisque, tombe même dans l'escarcelle du BDS grâce au ralliement de son maire. Jamais la SFIO, hégémonique au Sénégal depuis 1938, n'aurait imaginé pareille déroute. Comme le résumera Edgar Faure « On peut emporter Lamine Gueye dans son linceul de pourpre²⁶. »

Mais le grand vaincu n'entend pas se laisser inhumer si tôt. De retour à Paris, il multiplie démarches, rencontres et entretiens pour tenter de faire invalider l'un des deux élus. À soixante ans, le doyen de la politique sénégalaise estime qu'un siège de député lui revient de droit. Ne pourrait-on pas, suggère-t-il, déceler quelque irrégularité dans les résultats ? C'est oublier que les députés IOM sont plus nombreux qu'avant et que le nouveau président du Conseil, René Plevin, ne peut se passer de leurs quatorze voix²⁷.

Lamine Gueye doit se rendre à l'évidence : son règne prend fin. Senghor déjà sacré « élu des broussards », est devenu le leader incontesté des masses paysannes et ouvrières. Même si ses compatriotes n'en ont pas pleinement conscience, il fait déjà figure de chef d'État virtuel du futur Sénégal indépendant. Le BDS, devenu dominant, ne s'endort pas pour autant sur ses lauriers. Une nouvelle échéance s'annonce : la désignation le 30 mars 1952 des cinquante membres de l'Assemblée territoriale du Sénégal, nouveau nom du Conseil général. La plupart des citoyens ayant reçu le droit de vote en 1951 sont désormais inscrits sur les listes électorales. Ils vont alimenter massivement le vivier du BDS.

La campagne fait rage. Senghor se plaint au ministre de la France d'outre-mer des méthodes violentes de Lamine Gueye, qui, écrit-il, « n'a pas dissout sa fameuse garde rouge. Il l'a seulement vêtue de blanc²⁸ ». Il échappe au

lynchage grâce à un ami qui tire en l'air pour disperser quelques furieux. À Thiès, le syndicaliste Aynina Fall est mortellement blessé au cours d'une rixe²⁹. À Dakar, une machine à écrire est balancée d'une fenêtre de l'hôtel de ville sur la tête d'un candidat BDS³⁰. Les passions s'extériorisent plus qu jamais en couleurs. Le rouge socialiste et le vert senghorien s'affrontent sous toutes les formes : en banderoles, en cravates pour les hommes, en mouchoir de tête pour les femmes, en étoffes épinglées au corsage, en carrés de papier arborés à la boutonnière ou sur le casque de liège. « Comme on va, paré de la sorte au bureau de vote, s'amuse l'envoyé spécial du *Monde*, l'isoloir n'a guère de raison d'être et n'accueille qu'un nombre infime de cachottiers³¹... »

Le 30 mars 1952, le verdict des urnes est sans appel : le BDS remporte 41 mandats sur 50. Il arrive en tête partout, sauf à Dakar et Saint-Louis, vieux fiefs où la SFIO tient les mairies. En juin, lors de l'ouverture du Grand Conseil de l'AOF, émanation des huit assemblées territoriales, un compagnon de Senghor, Léon Boissier-Palun, est élu président³². Il bat Lamine Gueye seul survivant de la SFIO sénégalaise, pour qui c'est le coup de grâce.

Pour une République fédérale

Senghor n'est pas homme à se laisser griser. À Paris, il a pris conscience du faible poids de l'Afrique noire dans le système politique français. Certes, le groupe IOM conserve un pouvoir de marchandage et de nuisance lors des débats d'investiture des gouvernements métropolitains qui se succèdent à un rythme effréné, et au cours desquels Senghor prend systématiquement la parole. Mais il se ferait mieux entendre s'il pouvait canaliser le soutien de tous les élus locaux qui représentent un demi-million d'électeurs. Le temps est venu, juge Senghor, de se compter, de le faire savoir et de transformer les IOM en un vrai rassemblement politique africain. Il convoque un congrès à Bobo Dioulasso (Haute-Volta) qui s'ouvre le 12 février 1953 en présence de quelque cinq cents délégués, dont une trentaine de parlementaires ultramarins, venus de tous les pays d'AOF, et certains d'AÉF. Ce « rendez-vous des audacieux » sera un festival Senghor qui fera de lui le porte-parole de toute l'Afrique noire francophone.

C'est Louis-Paul Aujoulat qui, pour des raisons tactiques, présente le rapport politique. Mais ce sont les idées chères au Sénégalais qu'il expose et fait applaudir. Des idées reprises au cours des mois suivants, notamment en juillet devant le cinquième congrès du BDS. Senghor refuse les deux « fausses solutions » offertes aux Territoires d'outre-mer (TOM) par la Constitution de 1946 : le statut de département français et celui d'État associé. La départementalisation, impliquant une assimilation honnête des TOM, es

impossible puisque l'envoi au Palais-Bourbon de quelque trois cents députés africains reviendrait à « la colonisation de la métropole par ses colonies » pour reprendre les mots d'Édouard Herriot. La formule de l'État associé serait évidemment préférable, mais, déplore Senghor, « la métropole nous la refuse toujours » en prétendant qu'elle « nourrit la sécession » : « Nous voyons en Indochine vers quoi elle mène et elle nous a déjà coûté 80 000 morts ; Madagascar¹. »

Ni indépendance, ni association, ni assimilation. Que faire ? Que compromis permettra aux masses africaines d'étancher leur soif de « Liberté et de libertés » ? Pour poursuivre leur apprentissage de la démocratie, et pour une génération au moins, répond Senghor, les TOM doivent rester dans la République française, mais pas n'importe quelle République. Il faut mettre sur pied une République « une et *divisible* ». Au sein d'une Union française confédérale, chaque territoire deviendrait autonome. Chaque groupe de territoires serait un État intégré dans la République française mais disposerait de son Parlement et de son exécutif local. À Paris siègeraient un Parlement fédéral et un exécutif fédéral². Ce dispositif constitutionnel comprendrait donc trois cercles concentriques : les territoires, les deux fédérations primaires africaines (AOF et AEF) et autour, englobant la métropole, la République fédérale française. Pour Senghor, ce système « girondin » est doublement vertueux. Il accorde aux peuples africains une réelle autonomie et leur permet d'apprendre à se gouverner eux-mêmes pour préparer leur indépendance.

BDS-RDA, l'occasion manquée

Lorsque Senghor proclame en 1953 : « Nous sommes, par vocation fédéralistes. Car qu'est-ce que la fédération sinon le système qui établit l'égalité entre les pays, partant entre les races ? », il a de la suite dans les idées. Cette égalité entre les citoyens au sein d'une Union française fédérale, il la préconise depuis 1946 ! Elle lui semble maintenant d'autant plus urgente qu'il voit, comme chacun, l'Empire se désagréger. Partout, les peuples se soulèvent contre l'ordre colonial : déchiré entre le Viêt-minh et le régime du Bao Dai, le Vietnam est une plaie ouverte ; après des émeutes antifrancaises en Tunisie, Habib Bourguiba est arrêté (janvier 1952) ; le sultan du Maroc est destitué et déporté (août 1953). À la tribune du Palais-Bourbon, Senghor

critique la politique extérieure de la France et plaide pour des réformes administratives, économiques et sociales pour achever de construire « la haute maison familiale de l'Union française ».

Sa voix porterait plus haut s'il parvenait à rassembler à ses côtés tous les élus africains, en particulier ceux du RDA. Après la fin du tripartisme, en 1947, Félix Houphouët-Boigny, chef du RDA, avait fait la douloureuse expérience de l'appareillement avec un grand groupe parlementaire, et l'occurrence communiste. Après l'exclusion des communistes du jeu gouvernemental, le RDA, isolé, harcelé par le pouvoir colonial, avait traversé une période sombre. En 1949, plusieurs dirigeants du PDCI, la branche du RDA en Côte d'Ivoire, dont l'écrivain Bernard Dadié³, avaient été arrêtés. Des incidents sanglants avaient déclenché une sévère répression. À Dakar, Doudou Gueye, patron du journal local du RDA, *Le Réveil*, avait été emprisonné. Solidaire des élus du RDA, Senghor avait néanmoins jugé impossible de s'allier avec eux aussi longtemps que leur parti restait ancré au PCF.

En octobre 1950, la donne politique africaine change. Conscient de s'être engagé dans une impasse, Houphouët-Boigny rompt avec les communistes et propose que « tous les élus des TOM s'entendent sur la base d'un programme précis⁴ ». C'est une ouverture vers Senghor et Louis-Paul Aujoulat, le secrétaire d'État à la France d'outre-mer qui tient régulièrement informé son ministre, François Mitterrand, artisan du divorce RDA-PCF. Elle débouche sur un accord qui restera sans lendemain⁵. Car les élus IOM, inquiets d'entrer en compétition électorale avec ceux du RDA, mettent en minorité Senghor et Aujoulat en posant des conditions qu'ils savent inacceptables par Houphouët-Boigny. Ils voudraient notamment que ce dernier s'engage par avance à empêcher ses amis de faire acte de candidature contre les élus IOM. L'Ivoirien conclura avec amertume : « Nous souhaitons un mariage, vous nous proposez un concubinage⁶. » Le chef du RDA finit par succomber aux avances de Mitterrand qui l'a invité à s'apparenter avec sa petite formation, l'UDSR⁷. Apprenant cette union, Senghor lâche : « C'est le mariage de la carpe et du lapin⁸. » Houphouët-Boigny et Senghor manquent ainsi l'occasion de former un vaste rassemblement politique africain. Elle ne se représentera jamais sous de si bons auspices.

Député « non ministrable »

Maître à penser au Sénégal, Senghor se retrouve très solitaire à Paris. Sa profession de foi fédéraliste, pourtant très loyaliste, donne corps à des soupçons malveillants de « séparatisme ». Une accusation taxée d'« atteinte à la sûreté de l'État ». À Paris comme à Dakar, la SFIO le poursuit de sa hargne. Là encore, c'est l'ironie d'Edgar Faure qui résumera le mieux la situation paradoxale de Senghor : « Le parti socialiste, stupéfait de la déconfiture de son grand feudataire africain, lance contre vous l'excommunication majeure. Alors que vous êtes le type du ministrable, vous voici le paria de la ministérialité. Il ne paraît possible à aucun chef de gouvernement de vous accueillir, quelle que soit la majorité qui le soutienne, car un tel choix est publiquement considéré comme provocation antisocialiste. Et il existe un code de ménagement entre les quartiers généraux parlementaires⁹. »

Au Sénégal, une nouvelle génération donne bruyamment de la voix. Les étudiants envoyés en France dans les années d'après guerre rentrent peu à peu au pays. Beaucoup ont fait leurs armes au sein de la très révolutionnaire Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FEANF) fondée en décembre 1950. Ils sont marxistes et anticolonialistes. Certains, anciens du RDA restés fidèles à l'alliance avec le parti communiste, créent, autour de Gabriel d'Arboussier, la petite UDS (Union démocratique sénégalaise) d'autres lancent en 1954 un journal, *Réalités africaines*. Tous critiquent l'immobilisme politique et l'inefficacité des élus IOM.

Soucieux de conserver la confiance de cette élite intellectuelle et de prévenir des explosions de violence dans son pays, Senghor durcit ses propos à Paris. Lors du débat d'investiture de Pierre Mendès France, le 17 juin 1954 il prononce un discours lucide et percutant : « L'Afrique noire est de bonne volonté mais elle commence à se lasser des promesses non tenues et du maintien du Pacte colonial. Ce que veulent les citoyens français d'outre-mer c'est l'application loyale, stricte, de la Constitution dans son esprit, mais surtout dans sa lettre [...]. L'Afrique française est en mouvement sous des gouvernements d'immobilisme. Il ne peut en résulter, à la longue, que des catastrophes françaises¹⁰. »

La dénonciation du Pacte colonial

Senghor pense avoir été entendu par le nouveau président du Conseil. Mais ce dernier n'a guère de temps pour l'Afrique noire. Il lui faut, dans l'urgence, conclure la paix en Indochine, où Diên Biên Phu vient de tomber, préparer l'indépendance de la Tunisie et enterrer la Communauté européenne de défense. À une délégation des IOM qui le presse de s'intéresser à leurs problèmes, Mendès France répond : « Lorsque le château flambe on ne s'occupe pas des écuries¹¹. » Les Africains gardent pourtant espoir. Ils sont donc consternés lorsque, après sept mois et dix-huit jours, le gouvernement chute sur l'Algérie, où la guerre a éclaté le 1^{er} novembre 1954.

À cette époque, Senghor exprime ses doutes et ses frustrations, à la tribune du Palais-Bourbon, parfois devant un auditoire plus que clairsemé. Un journaliste parlementaire s'en souviendra : « Il y avait quelque chose de surréaliste dans ces séances matinales où il n'y avait guère dans l'hémicycle que des élus d'outre-mer¹². » Senghor interpelle les ministres ou les présidents du Conseil « désignés », dans des interventions mesurées, documentées et rédigées avec soin, servies par la diction impeccable de sa voix chantante. Ses discours reviennent sans cesse sur deux thèmes majeurs : l'urgence d'une réforme constitutionnelle et la dénonciation du vieux Pacte colonial, « habillé à la mode *new-look* ».

Il démontre, chiffres à l'appui, que la métropole vend à l'Afrique des articles manufacturés à un prix beaucoup plus élevé qu'elle ne lui achète ses matières premières. En octobre 1953, par exemple, il s'adresse au ministre de l'Agriculture : « Vous nous achetez, vous, métropolitains, nos arachides 15 % au-dessus des cours mondiaux ; mais nous vous achetons vos tissus 30 % plus cher, vos machines 60 % plus cher, votre blé 80 % plus cher et votre sucre plus de 100 % plus cher¹³. »

Pendant trois décennies, Senghor condamnera sans relâche cet échange inégal dont les termes se détériorent au détriment de l'Afrique. Devant les militants de son parti, il se montre à la fois combatif et responsable : « Le Pacte colonial, c'est la doctrine de l'absolutisme de droit divin, appliqué aux relations de la métropole et de ses colonies. Vous en connaissez la définition "Tout par et pour la métropole." » Rejetant néanmoins la démagogie électorale, cette « maladie des partis de gauche », il défend la nécessité de commercer avec la France – « acheter à la métropole, c'est donner du travail à ses salariés et élever leur niveau de vie » – et d'encourager les investisseurs « Il ne faut pas tuer la poule noire aux œufs d'or, mais l'engraisser¹⁴. »

En février 1955, lors du débat d'investiture d'Edgar Faure, successeur désigné de Mendès France, Senghor s'impatiente : « Demain, dans cinq ans dans dix ans, il sera trop tard, malgré vous et surtout malgré nous¹⁵... »

Il accepte de rejoindre le nouveau cabinet. Edgar Faure se souviendra « Un coup de téléphone à 2 heures du matin, le constat rapide d'une concordance des sensibilités et d'une totale identité de vues ; une collaboration décisive se noue ; une longue amitié commence¹⁶. » Nommé secrétaire d'État à la présidence du Conseil, il dépendra directement de Matignon. Les socialistes sont furieux. Le 2 mars, le comité directeur de la SFIO débat du « cas Senghor ». Lamine Gueye dit à Guy Mollet qu'il « Senghor représente l'idée de la fédération avec une république africaine dont il serait le chef... » Pour Jean Courtois, autre dirigeant socialiste, « Senghor représente le séparatisme¹⁷ ». Ils ne feront pas fléchir Edgar Faure. Dix ans après avoir été élu député, Senghor entre enfin dans un gouvernement.

La bataille de la loi-cadre

Les archives de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) recèlent de pépites inattendues. L'une d'elles met en scène le secrétaire d'État Senghor dans sa première apparition à la télévision française. Visitant le Salon de l'enfance, en novembre 1955, il félicite le président du Haut Comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme. Les gamins qui l'écoutent ont ensuite droit à un grand verre de jus de raisin¹... Parmi les attributions ministérielles de Senghor figurent en effet la Recherche scientifique, la Jeunesse et la Lutte contre l'alcoolisme. Autant de domaines auxquels il n'accordera pas, on s'en doute, l'essentiel de son énergie. Car Edgar Faure l'a chargé d'une mission de confiance, celle de le conseiller « dans tous les problèmes concernant l'Ensemble français et sa grande mutation² ». Pour la première fois en prise directe avec le pouvoir, Senghor est en mesure d'influer sur ses décisions³. Il y consacrera tout son temps, ayant suspendu son enseignement à l'ENFOM incompatible avec ses nouvelles fonctions⁴.

Le Maghreb en urgence

L'urgence conduit Senghor à s'occuper du Maghreb. Edgar Faure a pour priorité de conclure les négociations sur l'autonomie de la Tunisie, largement entamées par Pierre Mendès France. Avec sa bénédiction, Senghor rencontre

discrètement Bourguiba, à plusieurs reprises, dans un hôtel parisien⁵. Le courant passe bien entre les deux futurs chantres de la francophonie. Le 21 avril 1955, Edgar Faure fait un geste auquel son prédécesseur s'était refusé. Il reçoit Bourguiba à l'hôtel Matignon, au vu et au su de tous⁶. Les pourparlers franco-tunisiens peuvent s'accélérer. Ils déboucheront sur la signature le 3 juin des conventions d'autonomie.

Dans un rapport à son président du Conseil, Senghor souligne le caractère transitoire à ses yeux des accords signés : « La joie des Tunisiens est faite d'espoir. Leur patience raisonnable serait vite folle impatience si on leur donnait le sentiment que l'autonomie interne est une fin en soi et non un moyen de l'indépendance, une étape vers elle. » Il plaide la cause du leader tunisien : « Bourguiba est un homme de l'Occident, mieux, un métis culture de la Méditerranée [...]. Il entend maintenir le dialogue entre les deux continents complémentaires que sont l'Europe et l'Afrique⁷. » La Tunisie deviendra indépendante le 20 mars 1956.

Senghor prêche le même pragmatisme à propos du Maroc. Il laisse entendre avoir joué un rôle dans l'apaisement des relations franco-marocaines : « Mes amis Ahmed Alaoui et Abderrahim Bouabid venaient me voir en cachette, pour plaider en faveur d'un retour (d'exil) de Mohammed V⁸. » Ce retour chez lui du futur roi aura lieu en novembre, en prélude à l'indépendance du Maroc le 2 mars 1956.

Les tam-tams de Bandung

Senghor porte son regard bien au-delà de l'Afrique. Il est l'un des rares hauts responsables français à mesurer l'importance d'un événement qui se tient à Java du 18 au 24 avril 1955 : la grande conférence afro-asiatique de Bandung. Un rendez-vous au sommet auquel participent, entre autres, à l'invitation du président indonésien Sukarno, le Chinois Chou En-lai, l'Indien Jawaharlal Nehru, le Nord-Vietnamien Pham Van Dong, l'Égyptien Gamal Abdel Nasser et le Cambodgien Norodom Sihanouk. Senghor demande à son ami Jean Rous, invité à la conférence, d'être son observateur officieux. Celui-ci lui rendra compte de ses conversations avec Nehru, Pham Van Dong et la délégation du FLN algérien conduite par Hocine Aït Ahmed⁹. Bandung, où l'Europe occupe le banc des accusés, marque la naissance du « tiers-monde »

Son message est clair : les peuples colonisés entendent reprendre en main leur destin. Senghor écrit : « Comme sur les tam-tams, il y a des idées qui, parties de Bandung, iront retentir avec force à travers l'Afrique¹⁰. »

Edgar Faure charge également Senghor de tracer les perspectives d'évolution de l'Union française, en liaison avec le ministre de la France d'outre-mer, Pierre-Henri Teitgen. Le projet existe déjà dans sa tête. Il le met en forme et l'intitule : « Pour une union des États confédérés de France et d'outre-mer ». Une première étape est franchie lorsque le Parlement accepte le principe d'une révision du titre VIII de la Constitution qui traite de l'Union française¹¹. À l'instigation d'Edgar Faure, désireux de « prendre date, observer les réactions et préparer le terrain », Senghor expose et commente son projet dans un article de la revue *La Nef* que dirige Lucie Faure, l'épouse du président du Conseil.

Ni uniforme, ni carcan

Fidèle à sa vieille idée, il « choisit de ne pas choisir [...] entre l'uniformité de l'assimilation et le carcan de l'indépendance totale » et prône de transformer la France en une « République fédérale, sur le modèle du Canada de la Suisse ou de l'Allemagne occidentale ». « Il ne sert à rien de faire la politique de l'autruche – ou du singe, qui, devant le chasseur, se met les mains devant les yeux [...]. La solution du fédéralisme est la seule qui réponde aux réalités du xx^e siècle¹². » Ce projet reste toutefois très prudent. Il marque un recul par rapport aux thèses énoncées deux ans plus tôt au congrès de Bobo Dioulasso. Il ne s'agit plus d'enflammer les esprits des militants mais de convaincre une opinion française largement hostile à toute idée de fédéralisme, *a fortiori* d'indépendance¹³. Ainsi Senghor renonce à modifier la composition de l'Assemblée nationale et à créer un gouvernement fédéral. La transformation qu'il préconise sera progressive et tiendra compte du niveau de développement de chaque territoire¹⁴.

Conscient que ce texte, pour timide qu'il soit, risque de s'enliser dans le marécage parlementaire, Pierre-Henri Teitgen demande à son équipe de plancher sur un projet de loi-cadre qui lui permettrait de mettre en œuvre ces réformes par décret sans attendre un vote des Assemblées en deuxième lecture¹⁵. Hélas, avant que ce plan ne soit peaufiné, le gouvernement es

renversé le 29 novembre. Soutenu par Senghor, Edgar Faure tente de conjurer le sort en faisant dissoudre l'Assemblée nationale. Des élections législatives sont fixées au 2 janvier 1956. Senghor rendra hommage à Edgar Faure, « le premier président du Conseil à songer sérieusement à une décentralisation pouvant aller jusqu'à l'autonomie des TOM, de même qu'à une Union française qui serait confédérale¹⁶. »

Recevant Senghor à l'Académie française en 1984, Edgar Faure évoque avec chaleur leurs onze mois d'une collaboration confiante, à l'épreuve de la crise algérienne : « Malgré votre finesse et votre patience, vous ne parveniez pas à comprendre le phénomène des incompréhensions irréductibles qui, ici et là, bloquent les décisions, entravent les exécutions, ourdissent les sabotages [...]. Vous êtes près de moi, ou tout proche, pendant ces longues heures où l'on donne des ordres et où l'on attend de savoir s'ils sont exécutés [...]. L'onction ministérielle dont vous êtes revêtu ne vous dissuade pas de vous joindre souvent à l'équipe chaleureuse de mes collaborateurs que je vois surgir en fin d'après-midi ou même tard dans la soirée¹⁷. » Dans cette équipe figure un jeune inspecteur des finances, directeur adjoint du cabinet¹⁸ Valéry Giscard d'Estaing. Le même qui, devenu vieux, s'assoira, sous la Coupole, dans le fauteuil de Senghor, mort deux ans plus tôt¹⁹.

De retour au pays, Senghor laboure de nouveau la brousse, son domaine de prédilection. Associé cette fois à Mamadou Dia, face au tandem formé par Lamine Gueye et le jeune Assane Seck, il jouit d'une immense popularité frisant parfois l'idolâtrie. Un témoin raconte avoir vu des paysans embrasser le sol d'une route toute neuve qui désenclavait leur village puis baiser la main de Senghor avant de toucher son vêtement²⁰. Un autre témoin observe « qu'il n'est pas besoin de recourir à un institut de sondage tant la progression spectaculaire des emblèmes verts qui ornent les paillotes est éloquente²¹ ».

La lutte entre le BDS et la SFIO reste néanmoins très rude et il y a parfois mort d'homme. Les phalanges rouges et les cohortes vertes sont portées par les exaltations de leurs grands griots respectifs qui chantent les louanges des candidats avant de les présenter à la foule. Un proverbe sénégalais ne dit-il pas : « Celui qui est plus habile que toi de la langue t'achètera pour le prix d'un chien s'il le veut²² » ?

Le triomphe de janvier 1956

Sans surprise, le 2 janvier 1956, Senghor et Dia triomphent dans les urnes avec 78 % des suffrages²³. Débarquant deux jours plus tard à Orly, Senghor se réjouit de son succès, verdict d'une « élection poétique », qui a suscité « de nombreux paris » et où « de grandes sommes ont été gagnées et perdues »²⁴. Le résultat semblait pourtant acquis d'avance... À Paris, Senghor déchantera vite : « Nous espérions une majorité nouvelle qui permettrait de sortir de l'immobilisme, et par exemple d'engager la négociation avec le FLN. Malheureusement, nous eûmes Guy Mollet²⁵. »

Car malgré sa victoire « à domicile », Senghor subit une double défaite en métropole et en AOF. En métropole, la majorité parlementaire, passée à gauche, a choisi comme président du Conseil le patron des socialistes. Senghor est rejeté dans l'opposition, comme le MRP auquel les IOM sont apparentés. Apostat de la SFIO, le Sénégalais n'est évidemment pas convié au gouvernement. D'autant qu'il n'est plus, en AOF, seul maître du jeu. Le scrutin a confirmé la montée en puissance du RDA, qui triomphe notamment en Côte d'Ivoire, et de son chef Félix Houphouët-Boigny. Les sept députés RDA et les deux socialistes sont plus nombreux que les six IOM. Le rapport des forces s'inverse en faveur d'Houphouët-Boigny, grâce à son alliance avec l'UDSR de François Mitterrand. Nommé ministre délégué chargé de la Réforme constitutionnelle²⁶, l'Ivoirien sera donc au cœur des décisions. De manière plus générale, il deviendra, avec son parti, le plus sûr allié en Afrique du pouvoir parisien.

Le maire de Marseille, Gaston Defferre, est ministre de la France d'outre-mer. Dans l'urgence, il ressort des cartons le projet de loi-cadre de Teitgen. Le texte prévoit d'accroître l'autonomie de l'AOF-AÉF. Il consacre le suffrage universel et le collège électoral unique ; élargit les pouvoirs des Assemblées territoriales ; institue des Conseils de gouvernement dans chaque territoire présidés par un haut-commissaire assisté d'un élu local ; programme une africanisation des cadres. Ces innovations marquent un indéniable progrès. Mais Senghor ne peut s'en satisfaire. Car en supprimant le gouvernement général de l'AOF, qui siège à Dakar, et en rattachant directement chaque territoire au pouvoir central, le texte porte en germe le dépeçage de l'Afrique française, un risque qu'il pressent et dénonce depuis 1954²⁷. Aux antipodes de ce pour quoi il milite : un fédéralisme regroupant dans deux vastes ensembles des territoires autonomes et égaux.

Lorsqu'il est soumis au vote en première lecture le 23 mars, les députés Senghor et Dia s'abstiennent. Mais la loi-cadre bénéficie d'un large consensus parmi la classe politique, convaincue qu'il faut agir vite pour éviter en Afrique noire un embrasement à l'algérienne²⁸. Elle sera définitivement adoptée le 19 juin et promulguée le 23 juin. Senghor et Dia ont, cette fois, préféré voter pour le texte²⁹. Le 1^{er} juillet, Gaston Defferre le présente aux Sénégalais : « Je ne voulais pas venir ici pour faire du tourisme, apporter des promesses répandre de belles paroles. Je voulais vous apporter du changement³⁰. »

Un combat d'arrière-garde

Ce changement, Senghor va le pourfendre dans un combat d'arrière-garde contre le gouvernement et contre Houphouët-Boigny. Le Sénégalais fait valoir que l'éclatement des deux fédérations en une douzaine de territoires petits et faibles affaiblira le pouvoir de négociation des Africains et qu'il comble les vœux de tous ceux qui, à Paris, n'ont pas renoncé à diviser pour régner. Houphouët-Boigny n'est pas fâché de voir Dakar perdre son statut de capitale de l'AOF. Alors que Senghor défend la mise en commun fédérale des dépenses et des ressources, son rival, sensible aux arguments des milieux économiques de son pays, n'a guère envie que la riche Côte d'Ivoire continue de nourrir « les affamés du Sahel ». Étudiant à l'époque à Dakar, le futur président sénégalais Abdou Diouf se souvient des propos de ses camarades ivoiriens : « Nous, on en a assez d'être la vache à lait de l'AOF. Il faut que chacun soit indépendant dans son territoire, et vous Sénégalais qui faites les malins, vous verrez ce que vous allez pouvoir faire avec vos arachides³¹. »

Accroché à son rêve fédératif, Senghor popularise le mot « balkanisation³² », qu'il agite comme un chiffon rouge : « Balkaniser l'AOF c'est diviser, artificiellement, ses huit territoires pour en faire des entités qui n'ignorent pas la métropole, mais s'ignorent entre elles. Des *entités sans réalité*. » La rivalité avec Houphouët-Boigny ne ruine-t-elle pas d'avance la cause de Senghor ? Ce dernier ne semble pas le croire. Il dira à son ami Jean Rous : « J'étais prêt à m'effacer pour éviter la catastrophe de la balkanisation au profit d'Houphouët-Boigny, qui serait devenu le président de la fédération à la condition que le lien fédéral subsiste et que l'ensemble économique ne

soit pas brisé³³. » Une chose est sûre, le RDA reste sourd aux demandes d'alliance du BDS. Il n'aurait rien à gagner d'un divorce avec l'UDSR.

« Joujoux et sucettes »

Senghor ne se décourage pas. Il invite à Dakar les dirigeants de plusieurs partis liés aux IOM qui désirent resserrer leurs rangs. Ainsi naît en janvier 1957 une nouvelle formation interafricaine, la Convention africaine (ou CAF³⁴), qui rêve de donner le jour à un grand parti unifié en AOF et réclame « deux fédérations qui constitueront deux États susceptibles d'être intégrés dans une République fédérale ». Au Sénégal même, les alliances, fusions et ruptures rythment la scène politique en cette période d'effervescence³⁵. En août 1956, Senghor a transformé le BDS en Bloc populaire sénégalais (BPS), intégrant tous ceux qui ont bien voulu le rejoindre, notamment quelques dissidents de la SFIO. Ce nouveau parti a pour mot d'ordre d'arracher à la France une « véritable autonomie politique qui conditionne les autres autonomies ».

Lors d'un meeting dans un cinéma de Dakar, Senghor déclare : « Nous arriverons à ce but, dussions-nous aller en prison, dussions-nous mourir³⁶. » Le 18 novembre 1956, les élections municipales marquent un nouveau recul de la SFIO à Dakar et Saint-Louis ; presque partout ailleurs, le BPS rafle la mise. Senghor devient maire de Thiès, et Dia de Diourbel. Lors du premier congrès du BPS en février 1957, on trouvera aux côtés de Senghor, directeur et Dia, secrétaire général, plusieurs intellectuels de la nouvelle génération : Abdoulaye Ly, Valdiodio Ndiaye, Assane Seck, ex-colistier de Lamine Gueye et Amadou-Mahtar M'Bow, futur patron de l'Unesco³⁷.

Par la plume et la parole, Senghor poursuit un combat de plus en plus compromis. Du 29 janvier au 2 février 1957, il participe au Palais-Bourbon à la bataille des décrets d'application³⁸. À la tribune, il persifle : « Le gouvernement et la majorité se sont réservé les pouvoirs réels [...] et ne nous ont laissé que les joujoux et les sucettes. Or, nous ne sommes plus les grands enfants qu'on s'est plu à voir en nous, et c'est pourquoi les joujoux et les sucettes ne nous intéressent pas³⁹. » Au dernier jour du congrès du BPS, il lance : « Camarades, je vous convie à vous considérer désormais en état de résistance légale. » Une déclaration fracassante qu'il commente aussitôt :

l'intention du correspondant du journal *Le Monde* : « La résistance à l'oppression est le devoir le plus sacré en démocratie. Nous entendons rester dans la voie de la légalité. Si le gouvernement devait avoir recours à la violence, il porterait seul les responsabilités des graves conséquences qui pourraient en résulter⁴⁰. »

Dans un commentaire anonyme un rien condescendant, le quotidien du soir ajoute : « M. Senghor ne peut ignorer que des explosions verbales, peu dangereuses dans le climat métropolitain, peuvent avoir des retentissements graves dans une Afrique passionnée, encore peu familiarisée avec la véritable portée des propos électoraux. » Senghor est peu familier il est vrai de ces « explosions verbales ». Galvanisé sans doute par l'ambiance du congrès, il a retrouvé le ton menaçant utilisé dix ans plus tôt dans son fameux entretien à *Gavroche*. Mais ses écarts de langage cachent mal son amertume d'avoir perdu la bataille de la loi-cadre.

Le rendez-vous de la Sorbonne

En ces années d'ardents combats politiques, le militant Senghor, député, stratège ou tribun, n'éclipse pas l'homme de plume, essayiste, pédagogue et poète.

Se souvenant des veillées d'enfance, pendant lesquelles l'écoute de contes sérènes le captivait, Senghor a signé chez Hachette en 1953 en tandem avec Abdoulaye Sadi¹ *La Belle Histoire de Leuk-le-Lièvre*. En soixante-huit brefs épisodes, les aventures de Leuk déroulent un fil d'Ariane reliant entre elles diverses fables et légendes sénégalaises. Autour du lièvre, le plus rusé des animaux et le défenseur des faibles, évoluent les innombrables personnages du bestiaire africain, du plus puissant, Gaïndé-le-lion, roi de la brousse, à la plus craintive, M'Bill-la-biche, en passant par Bouki-l'hyène, Golo-le-singe, Diargogne-l'araignée et N'Diamala, la girafe naïve et bonasse. Sans oublier le plus dangereux, Nit-l'homme. Soucieux d'initier les jeunes Sénégalais à la langue française sans les ennuyer, Senghor a fait de *Leuk-le Lièvre* le manuel scolaire de plusieurs générations d'enfants et un classique de la littérature africaine².

Il aime aussi faire découvrir ses versets aux jeunes Français dans des cercles amicaux. L'un d'eux est Jean-Claude Trichet, futur gouverneur de la Banque de France et de la Banque centrale européenne. Son père, Jean Trichet, poète lui aussi, est un ancien condisciple de Senghor à Louis-le-Grand. La scène se passe à Paris en 1954 : « J'ai onze ans. Mon frère, ma sœur

et moi-même sommes dans le salon de l'appartement familial, où mes parents ont organisé une soirée poétique. Senghor récite un poème. Il demande aux enfants d'être le chœur et de ponctuer les vers d'une expression en wolo signifiant : "Il a bien parlé, il a bien parlé." J'ai compris beaucoup plus tard qu'il utilisait ce poème pour montrer à un public lettré français que la poésie orale africaine traditionnelle était une "vraie" poésie [...]. Grâce à Senghor j'ai compris que les images, la structure et le rythme du poème étaient là pour rendre la parole immuable. Poétiser, c'est posséder le savoir-faire pour graver directement la parole dans la mémoire humaine, sans passer par l'écriture³. »

Dans une lettre du 10 septembre 1952, Senghor indique à son ami Armand Guibert : « J'emploie les loisirs que me laisse la politique à écrire. Les *Éthiopiennes* avancent⁴. » Ces *Éthiopiennes*⁵ ne verront le jour qu'en 1956. C'est le recueil de la maturité d'un homme de cinquante ans. Un homme reconnu en pleine possession de ses moyens intellectuels et voué à un destin toujours plus brillant.

La princesse de Belborg

Ses versets sont plus amples, ses métaphores plus mystérieuses, sa poésie moins spontanée⁶. Son ode *L'Absente*, composée cinq ans plus tôt, s'envole dans une exaltation sensuelle du désir masculin... et féminin :

Mais cette rumeur dans nos jambes, ce surgissement de la sève
Qui gonfle les bourgeons à l'aine des jeunes hommes, réveille les huîtres perlières sous les
palétuviers...
Écoutez jeunes filles le chant de la sève qui monte à vos gorges debout⁷.

En 1956, Senghor fréquente Colette, sa future épouse. Aux beautés noires succède la blonde égypte, sous les traits nordiques de la princesse de Belborg dans les *Épîtres à la princesse*, dédiées à la mère de Colette, la marquise Joséphine Daniel de Betteville. Belborg est la seule femme blanche qui tient une place aussi importante dans l'œuvre amoureuse de Senghor⁸. Avec une certaine préciosité qui rappelle le style chevaleresque des poèmes médiévaux Senghor chante l'aimée « précieuse », aux « jambes longues frisées d'or blanc » et « aux lèvres fleurant les forêts de sapins », qui fouette son désir :

L'impatience me presse de ses éperons d'acier.
Il me faut refroidir ha ! Ce sang de poulain⁹.

Dans ce long poème, Senghor, s'adressant à sa princesse, aborde un nouveau thème : la déchirure, vécue au quotidien, entre la vocation du poète et les exigences politiques, entre la vie amoureuse et les contraintes de la carrière publique.

Car ta seule rivale, la passion de mon peuple [...]
M'appelaient au loin les affaires de l'État¹⁰.

Le dilemme de Chaka

Senghor approfondit ce dilemme entre la douceur de vivre, où règnent la femme, l'amour et la poésie, et l'ascèse du combat politique, dans un poème dramatique à plusieurs voix, *Chaka*, du nom d'un roi zoulou, célèbre pour ses dons de stratège et sa cruauté¹¹. Le Chaka de Senghor sacrifie tout, et d'abord Nolivé, la femme qu'il aime, au devoir de mener son peuple. Le poète se montre pleinement conscient des risques personnels et moraux de la vie qu'il choisie. On le sent habité par l'orgueil du chef, investi des voix qu'il représente et des espoirs qu'il incarne :

Tu es le Doué-d'un-large-dos, tu portes tous les peuples à peau noire¹².

Le recueil *Éthiopiennes* s'achève sur une postface écrite en 1954 dont le titre est une évocation du Royaume d'Enfance de Senghor, *Comme les lamantins vont boire à la source*¹³. Dans cette douzaine de pages, l'auteur s'efforce de mieux faire connaître les « poètes nègres » qui ont choisi de s'exprimer en français. Senghor défend avec ardeur le lyrisme exacerbé de Césaire : « Reprocher, à Césaire et aux autres, leur rythme, leur “monotonie” en un mot leur style, c'est leur reprocher d'être nés “nègres”, antillais ou africains [...], c'est leur reprocher d'être restés, eux-mêmes, irréductiblement sincères¹⁴. »

Le vœu comblé d'Alioune Diop

Senghor et Césaire se retrouvent au centre d'un événement considérable aujourd'hui un peu oublié, le premier congrès mondial des écrivains et de artistes noirs. C'est l'aboutissement d'un rêve que les deux poètes – e députés – nourrissent de longue date et partagent avec leur ami Alioune Diop fondateur en 1947 de *Présence africaine*, et maître d'œuvre de cette rencontre historique. Ce rêve se précise le 8 décembre 1955 sous la forme d'un appel parrainé notamment par Louis Armstrong et Joséphine Baker : « Les hommes de culture du monde noir » sont invités à se réunir à Paris du 19 au 22 septembre 1956. Une soixantaine d'entre eux seront au rendez-vous¹⁵. Ils viennent d'Europe, des États-Unis, des Antilles et des Caraïbes, d'Afrique e de Madagascar.

Alioune Diop, on l'a vu¹⁶, est un militant essentiel de la négritude. animateur dans le Paris occupé du « Cercle du Père Diop », il se convertit au catholicisme en 1944, chose très rare pour un intellectuel musulman, avant d'épouser une compatriote protestante, Christiane Yandé. C'est un homme de principes et de dialogue, lumineux et discret, serein et déterminé. Il a assisté quinze mois plus tôt, en tant qu'observateur, à la conférence de Bandung. Il voudrait faire du rassemblement parisien un « Bandung de la culture ». Mais la politique s'invitera en force au congrès.

Il ne pouvait en être autrement. L'indépendance des colonies est déjà dans la tête de nombreux Africains ; la rébellion embrase l'Algérie ; la guerre froide fait rage entre une Amérique tout juste sortie du maccarthysme et une Union soviétique qui enverra ses chars, un mois plus tard, écraser l'insurrection de Budapest. Les gouvernants français et américains voient d'un mauvais œil ce congrès noir, trop « rouge » aux yeux de la CIA. Deux grandes figures du militantisme afro-américain, William E.B. Du Bois et Paul Robeson, privés de passeport, n'ont pas pu quitter leur pays. Anticipant des pressions gouvernementales, « Alioune », comme l'appellent tous ses amis, a obtenu le soutien de l'*intelligentsia* française : Jean-Paul Sartre, Albert Camus, André Gide, Emmanuel Mounier, Théodore Monod, Claude Lévi-Strauss, Michel Leiris... et Joséphine Baker. Picasso dessine l'affiche du congrès, ornée du profil d'un homme noir. Mais la tenue du forum reste incertaine jusqu'au bout. « Nous étions très préoccupés. Nous n'avons eu l'autorisation qu'au dernier moment », se rappelle Christiane Yandé Diop¹⁷.

Débats tumultueux dans l'amphithéâtre Descartes

Le congrès s'ouvre le 19 septembre, dans un lieu hautement symbolique l'amphithéâtre Descartes de la Sorbonne, là où, huit ans plus tôt, Eleanor Roosevelt a prononcé un vibrant plaidoyer pour la Déclaration universelle des droits de l'homme¹⁸. Si méfiant qu'il soit envers les jeux de pouvoir, Alioune Diop, accueillant ses hôtes, doit convenir « pour être loyal [...] qu'aujourd'hui les problèmes politiques, culturels et religieux s'interpénètrent ». Mais il exclut que « les seuls hommes politiques » puissent combler « l'attente totale des peuples »¹⁹.

Dans le même esprit, après avoir salué « 1956 comme une date importante dans l'histoire des peuples de couleur », Senghor réaffirme que « cette renaissance sera moins le fait des politiques que des écrivains et artistes nègres. L'expérience l'a prouvé, la libération culturelle est la condition *sine qua non* de la libération politique ; si l'Europe commence à compter avec l'Afrique, c'est parce que sa sculpture, sa musique, sa danse, sa littérature et sa philosophie traditionnelles s'imposent, désormais, au monde étonné » Senghor exhorte ses pairs à rester fidèles à leurs origines : « Dans la mesure où ils s'inspirent de la culture négro-africaine, ils se haussent au rang international ; dans la mesure où ils tournent le dos à l'Afrique mère, ils dégénèrent et s'affadissent²⁰. »

Dès le premier jour de cette « épiphanie du monde noir », selon le mot du poète malgache – et indépendantiste – Jacques Rabemananjara, récemment libéré de prison, un fossé d'incompréhension se creuse entre les Africains francophones et leurs pairs afro-américains. La plupart des congressistes se découvrent pour la première fois dans une ambiance joyeuse. « Ils avaient l'air d'écoliers en récréation », témoignera Christiane Diop. Ils posent pour la photo de famille dans la cour de la Sorbonne. Mais quelle « famille » ?

Américains avant d'être noirs

Les Afro-Américains ne se reconnaissent pas dans le discours abstrait de Senghor sur la négritude valorisant la spiritualité traditionnelle. Encore moins dans l'affirmation par Césaire que le « commun dénominateur » des hommes noirs est « la domination coloniale » : « Nos frères américains eux-mêmes

sont par le jeu de la discrimination raciale [...] dans une situation qui ne se comprend que par référence à un colonialisme certes aboli, mais dont les séquelles n'ont pas fini de retentir dans le présent²¹. » Les Noirs d'outre Atlantique sont offusqués qu'on les tienne pour colonisés. Ils se sentent occidentaux, américains avant d'être noirs et, loin de tout séparatisme réclament une meilleure intégration dans leur pays. Au soir du deuxième jour ils menacent de plier bagage. Il faudra toute la diplomatie de Diop et de Senghor pour les convaincre de poursuivre ce tumultueux dialogue.

Au troisième jour, l'écrivain américain Richard Wright, porte-drapeau de sa délégation, enfonce le clou en nuancant la critique de la colonisation. Tout n'est pas à jeter, ajoute-t-il, dans les valeurs occidentales, comme tout n'est pas à défendre dans les cultures africaines engluées dans la tradition et le tribalisme. Son propos choque les Africains et approfondit le malentendu. Lorsque le rideau tombe sur le congrès au soir du quatrième jour, Diop et Senghor ont néanmoins des raisons d'être fiers. Ils ont atteint leur objectif essentiel : rendre visible l'homme noir, dans sa diversité, au regard de ceux qui refusaient de le voir. De cette rencontre naîtra la Société africaine de culture.

Trois ans plus tard, Senghor, Césaire et le psychiatre martiniquais Frantz Fanon se retrouveront, parmi beaucoup d'autres, à Rome lors du deuxième congrès des écrivains et artistes noirs²². Mais revenons un instant à la Sorbonne, où Césaire enflamme son auditoire en lançant : « Laissez entrer les peuples noirs sur la grande scène de l'histoire. » Qui peut prédire alors quand se produira cette entrée en scène ? L'essentiel est de la préparer. C'est la tâche à laquelle le député Senghor continue de s'atteler, entre Paris et Dakar.

L'autonomie en question

Au printemps 1957, la loi-cadre entre en application. Le 31 mars, l'AOI renouvelle ses assemblées territoriales. Grâce à la généralisation du suffrage universel et du collège unique, tous les Africains sont, pour la première fois appelés aux urnes. Le BPS de Senghor et Dia l'emporte haut la main, avec 47 sièges contre 13 à la SFIO de Lamine Gueye¹. Le vieux chef socialiste se retrouve plus isolé que jamais. Dans son parti, les jeunes contestent de plus en plus son autorité. Certains de leurs aînés redoutent d'être marginalisés dans les nouvelles institutions. Mieux vaut, calculent-ils, se rapprocher du BDS et unifier ses forces face au RDA, prédominant en AOF. C'est aussi le souhait de Senghor, soucieux de rassembler derrière lui tous les élus sénégalais.

En juin 1957, la première session du « Grand Conseil » de l'AOF leur donne l'occasion d'agir d'un commun accord². Plutôt que de voter pour Félix Houphouët-Boigny, candidat du RDA à la présidence de ce conseil, les élus BDS et SFIO déposent un bulletin blanc dans l'urne. Le 27 juin, lors d'un meeting au champ de courses de Dakar, la foule, boubous rouges et verts mêlés, fait un triomphe à Senghor et Gueye qui se serrent la main et s'assoient côte à côte.

Mais la réconciliation prendra encore dix mois après des rencontres discrètes à Paris et bien des atermoiements de la part de Gueye. Le 8 avril 1958, les partis de Senghor et Gueye « fusionnent » sous un nouveau nom l'Union progressiste sénégalaise (UPS). Les deux hommes « jettent la rancune

dans le marigot », selon les mots de Senghor qui, ménageant l'amour-propre de son aîné, invente pour lui la fonction de « directeur politique ». Pour atteindre ses objectifs, il n'est jamais avare d'une concession symbolique. Dix ans après leur fracassante rupture, les deux leaders sénégalais de l'après-guerre se retrouvent enfin pour conduire, avec d'autres, leur pays vers l'indépendance.

L'autonomie dessinée par la loi-cadre met en œuvre deux logiques en partie contradictoires, celle d'une extension de la démocratie républicaine au sein de l'État français et celle de l'émergence d'un pouvoir nouveau représentatif des peuples africains. Certains, notamment à Paris, tiennent cette phase pour un aboutissement, les autres pour une simple transition inscrite dans une dynamique d'autonomie croissante ayant l'indépendance comme horizon. C'est le cas des chefs du BDS qui qualifient ce régime de « semi autonomie ».

Dakar promu capitale

En attendant plus et mieux³, Senghor et Dia se distribuent les rôles. Le premier laisse au second le soin de composer et de diriger le « Conseil de gouvernement » dont la présidence est dévolue au gouverneur français, Pierre Auguste Lami⁴, et la vice-présidence à un élu africain, en l'occurrence Dia⁵. Senghor préfère mettre son énergie au service de sa mission sacrée : empêcher la balkanisation de l'AOF. Le tandem Dia-Senghor est complémentaire, d'une solidarité apparemment sans faille, l'un ne décidant rien sans l'accord de l'autre. Senghor soutient à fond, en juillet 1957, la première grande mesure du gouvernement : transférer la capitale du Sénégal de Saint-Louis à Dakar. Au grand chagrin des habitants de la plus ancienne ville française d'Afrique Abdou Diouf, Saint-Louisien de cœur et futur successeur de Senghor, se souvient d'un meeting où le maire de la cité grimpa sur la statue de Faidherbe et l'embrassa en l'apostrophant : « Si tu avais été là, on ne nous aurait pas fait ça⁶. » Le déménagement prendra huit mois et sera définitivement acté en juin 1958⁷. Déchu, détrôné par Dakar, Saint-Louis ne s'en remettra pas.

Dans l'esprit de Senghor, Dakar, « chair de notre chair » – selon les mots de Dia –, doit demeurer l'épicentre du grand projet fédéral ouest-africain dont il rêve. Poursuivant sa campagne pour l'unité africaine, il réclame la création

de services interterritoriaux. Mais Houphouët-Boigny n'en veut pas. Seul le Conseil de gouvernement du Sénégal se dotera d'un ministre chargé des Affaires internationales. Senghor continue de se battre, avec l'espoir de réussir, car en AOF deux territoires seulement sur huit⁸ sont irrévocablement hostiles à la fédération : la Côte d'Ivoire et la Mauritanie, où la majorité arabo-berbère blanche refuse d'entrer dans un État fédéral dominé par les Noirs.

Pas de parti africain unifié

Une chance semble s'offrir à Senghor et Dia lors du troisième congrès du RDA, parti rival, à Bamako, en septembre 1957, auquel assistent quelques caciques de la vie politique française, Edgar Faure, Pierre Mendès France et François Mitterrand. Ce congrès marque avec solennité le réveil politique de l'Afrique française en réclamant « la reconnaissance immédiate du droit à l'indépendance ». Mais la majorité des délégations souhaite, en attendant, voir instituer un exécutif fédéral interterritorial. Seuls la Côte d'Ivoire et le Gabon veulent se rattacher directement au pouvoir central parisien d'une éventuelle République fédérale.

Houphouët-Boigny semble isolé, sur ce point, au sein du RDA. Mais grâce à son charisme et à sa position de force aussi bien dans son pays qu'à Paris, où il est ministre, l'Ivoirien fera prévaloir ses vues. Après de nombreuses discussions, une conférence plénière de regroupement des pays africains se tient le 15 février 1958 dans la salle Colbert du Palais-Bourbon. Le processus d'union organique achoppe sur un seul obstacle, mais de taille : le sigle Houphouët-Boigny veut bien d'une fusion, mais sous son propre sigle « RDA », « symbole de sa lutte et des martyrs ». Le RDA, seul cadre de toute unification ? Inacceptable pour Senghor : « Lorsque des partis fusionnent, fait-il valoir, ils trouvent un nouveau nom. » Une ultime réunion à Dakar se solda par un échec. Invoquant « le primat en Afrique de la susceptibilité et de l'honneur », le Sénégalais déplore avec quelque emphase l'exigence du RDA : « C'était demander aux membres des autres partis africains l'aliénation de leur dignité d'hommes⁹. »

Cette fois, c'est bien fini. Aucun parti africain unifié ne verra le jour. Comme le regrettera Senghor, « chacun préférerait être le premier chez soi qu'

le second à Dakar ou à Brazzaville¹⁰ ». Dommage. Alors, on fera l'union sans le RDA. Le 26 mars 1958, les partis africains non-RDA fusionnent pour créer le Parti du regroupement africain (PRA) dont l'UPS est la branche sénégalaise. À la même époque, les syndicats africains se détachent de métropolitains et constituent l'Union générale des travailleurs d'Afrique noire (UGTAN), qui sera contrôlée par des hommes proches de Moscou. Ils réclament la fédération et l'indépendance immédiate¹¹. Au crépuscule de la IV^e République, une majorité de dirigeants africains, politiques et syndicaux soutient donc la politique fédéraliste de Senghor.

Retarder l'indépendance

Pour le Sénégalais, ces années 1950 sont celles d'une émancipation politique progressive. Soulagé par sa rupture avec la SFIO, il s'est ensuite démarqué du RDA puis, repoussé dans l'opposition parlementaire, s'est montré de plus en plus critique envers les gouvernements français. Mais jusqu'à l'effondrement du régime, en mai 1958, il fait tout son possible pour retarder l'indépendance de son pays et met en garde contre les illusions qu'elle nourrit : « L'indépendance est un mythe » si « les petites entités économiques » qui l'obtiendront « ne sont pas suffisamment équipées et ne participent pas à une large UNION »¹². Ce qui importe à ses yeux, c'est la « décolonisation » des mentalités plus que la rupture du cordon ombilical entre la métropole et ses territoires d'Afrique : « Par décolonisation, j'entends l'abolition de tout préjugé, de tout complexe de supériorité dans l'esprit du colonisateur, et aussi de tout complexe d'infériorité dans l'esprit du colonisé. Il est vrai que celui-ci est le fruit de celui-là ; plus exactement, les deux sont les fruits du fait colonial. » Pour Senghor, l'indépendance juridique n'est pas la panacée¹³.

Senghor reste fidèle à son vœu d'une République française fédérale intégrée dans une Union française confédérale. Ce credo, il le martèle encore le 13 mai 1958, jour fatidique où le Palais-Bourbon débat de l'investiture de Pierre Pflimlin alors même qu'à Alger, depuis longtemps en ébullition, la foule saccage le bâtiment du gouvernement général avec la complicité goguenarde de quelques généraux qui décrètent la formation d'un Comité de salut public au nom de l'Algérie française : « Le problème n'est pas de savoir

si tel pays sera ou non indépendant. Il est de savoir si, quel que soit le statut librement choisi, son évolution se fera, jusqu'à l'étape ultime, contre ou avec la France. Voilà le problème. Quand je dis "avec la France", cela signifie dans le cadre d'une "République fédérale française", intégrée elle-même dans une "Union confédérale". » Senghor fustige « ces esprits » qui, « il faut le dire renoncent mal à l'idée de balkaniser, que dis-je, de "palestiniser" l'Afrique noire, de pratiquer la politique du "diviser pour régner"¹⁴. »

Inquiet pour l'Algérie

Le coup de force d'Alger alarme les parlementaires d'outre-mer. Dans un message adressé au président René Coty, et signé entre autres par Senghor, Dia et Houphouët-Boigny, ils expriment « leur fidèle attachement à la légalité républicaine et aux libertés démocratiques » et déclarent « s'associer à l'action de tous les républicains en vue de la sauvegarde de cette légalité et de ces libertés ». Lorsque le général Roger Gardet, commandant en chef des forces françaises en AOF, vient s'assurer auprès de Dia que le Sénégal se rallierait au « Mouvement national » surgi de l'émeute à Alger, il se fait éconduire sans aménité superflue¹⁵.

Voilà plusieurs années que la guerre d'Algérie place les élus africains dans une position de plus en plus délicate. Comment dénoncer la répression contre les combattants nationalistes algériens alors qu'à Paris les dirigeants politiques, à droite comme à gauche, disent tenir à l'Algérie comme à la prunelle de leurs yeux ? Senghor et ses amis craignent, en critiquant le pouvoir sur l'Algérie, de s'attirer des représailles ; ils espèrent, à l'inverse, se voir récompenser pour leur loyauté, mais ne le seront guère. Aucun député d'Afrique de l'Ouest n'a manqué à l'appel lorsque, en mars 1956, le gouvernement de Guy Mollet obtint de l'Assemblée des pouvoirs spéciaux qui vont permettre à l'armée de recourir à la torture à grande échelle. Tous voteront les crédits supplémentaires pour poursuivre la guerre.

Mariage avec Colette Hubert

Dans la matinée du 6 février 1958, l'aviation française bombarde le village tunisien de Sakiet Sidi Youssef. De cette agglomération frontalière où le FLN algérien a pris position et installé non seulement une infirmerie, mais des postes de combat, des tirs sont partis contre un avion français. Arguant de sa légitime défense, l'état-major algérois a déclenché une opération de représailles : elle fait 78 morts, dont de nombreux enfants, et plus de 100 blessés. C'est la « bavure » maximale, la faute par excellence alors qu'à Paris personne n'a été consulté par Alger avant le raid. L'émotion est considérable tant en France, où néanmoins aucune autorité ne désavoue l'opération, qu'à l'étranger. Dans son intervention du 13 mai au Palais Bourbon, qui s'ouvre sur l'Algérie, Senghor observe : « Si l'on ne met rapidement fin à la guerre fratricide, les dommages (qu'elle cause) risquent de se transformer en catastrophe nationale [...]. On ne résoudra pas le problème sans un effort de l'imagination et du cœur. »

C'est sans aucun effort du cœur, bien au contraire, que Senghor entame à cette époque une nouvelle vie sentimentale. Léopold et Ginette ne s'entendaient plus depuis longtemps, et la discorde était aggravée par les entourages réciproques. Une gifle, semble-t-il, poussa Ginette en 1955 à demander le divorce. « Moi, comme catholique, je ne l'aurais jamais fait » précisera plus tard Senghor¹⁶.

Cette fois-ci, l'amour durable est au rendez-vous. Peu disert sur sa vie intime, Senghor confessa un jour : « Une Africaine me présenta sa jeune amie, une Normande, et j'eus soudain un coup au cœur. » Cette confidence laconique cache l'essentiel, que nous a révélé Henri, le neveu du poète : c'est Ginette elle-même qui présenta Colette à son mari. Commentaire amusé d'Henri Senghor : « Elle fit entrer le loup dans la bergerie¹⁷. » Normande nulle ne peut l'être plus que Colette Hubert¹⁸. Son père, ingénieur, a épousé la marquise Marie-Thaïs de Betteville dont le lointain ancêtre Daniel était l'un des quarante-cinq barons formant la garde rapprochée de Guillaume le Conquérant à la bataille d'Hastings en 1066. La famille réside à Gonnevillle-sur-Mer (Calvados).

Lorsque la blonde Normande, ancienne élève de la Légion d'honneur, est présentée à Senghor, de dix-neuf ans son aîné, elle n'est pas libre professionnellement. Le député aimerait l'avoir comme assistante parlementaire. Mais il prend son temps avant de lui faire cette offre d'emploi. Colette racontera : « Je le voyais tourner autour du pot alors que je savais

parfaitement où il voulait en venir. » Leur collaboration commence en juin 1948. « Dès le départ ce fut l'horreur. Les huissiers de l'Assemblée me plaignaient. Ils me disaient : “Comment ? vous travaillez pour Senghor ‘ Pauvre femme. C’est le seul qui réponde à tout son courrier. Vous auriez dû tomber sur Houphouët-Boigny. Lui envoie son chauffeur tous les mois pour vider son casier¹⁹.” »

Au fil des ans, alors que le couple Senghor bat de l'aile, Léopold et Colette nouent une relation amoureuse. Dès 1953, dans des versets écrits à Gonneville, le poète chante sa « princesse de Belborg », aux « yeux d’or vert qui changent comme la mer sous le soleil [...] »²⁰. Leur mariage a lieu le 18 octobre 1957. C’est un « mariage domino », comme on dit joliment en Afrique. Il semble bien loin le temps où Senghor s’interdisait, au nom de la négritude, d’épouser une femme blanche. L’heure est maintenant au métissage biologique et culturel. Le 17 octobre 1958, un fils naîtra chez les Senghor Philippe-Maguilen²¹, qui cristallisera l’amour et la fierté du couple. Ce mariage et cette naissance concrétiseront l’amour métissé qu’exalte le député poète :

Et mon pays de sel et ton pays de neige chantent à l’unisson²².

De Gaulle entre en scène

La dissidence des généraux d'Alger provoque le retour au pouvoir du général de Gaulle. Le 29 mai 1958, après deux semaines de crise et un putsch avorté, le chef de l'État, René Coty, propose au « plus illustre des Français » de former un gouvernement de salut national en vue d'une « réforme profonde de nos institutions ». Le Général souhaite offrir un ou deux ministères à l'Afrique dans ce qui sera le dernier gouvernement de la IV^e République. Houphouët-Boigny reçoit le titre prestigieux de ministre d'État qu'il partage avec trois autres barons du régime agonisant : Guy Mollet, Pierre Pflimlin et Louis Jacquinot. Guy Mollet est chargé de réformer le statut général des fonctionnaires ; les trois autres n'ont aucune attribution particulière.

Dans la nuit du 1^{er} au 2 juin, le Palais-Bourbon accueille de Gaulle qui n'y avait pas remis les pieds depuis 1946. La majorité de l'Assemblée lui est acquise, mais à gauche, quelques grandes voix font part de leur hostilité à son investiture, fruit à leurs yeux de la sédition algéroise. C'est le cas de Pierre Mendès France et de François Mitterrand. Attaché aux formes juridiques du parlementarisme, Senghor partage les préventions de ces orateurs. Dia est encore plus méfiant envers de Gaulle, en qui il voit avant tout l'ancien chef du RPF¹, un parti qui posait l'Union française comme une sorte d'entité intouchable. Les deux amis ont décidé de ne pas prendre part au vote d'investiture². Ils sont restés au Sénégal où ils préparent le congrès du PRA.

Georges Pompidou, devenu en 1953 banquier chez Rothschild, a accepté d'être, pour six mois, directeur de cabinet du Général. Pour un second portefeuille « africain », il avance le nom de son vieux camarade qu'il a en vain tenté de rallier au gaullisme. Le Général répond « par un grognement non entièrement négatif³ ». Pompidou presse son ami de faire un saut à Paris. Senghor est reçu le 3 juin par le tout nouveau ministre des Colonies, Bernard Cornut-Gentille, qui lui offre un secrétariat d'État. Le Sénégalais a dans sa poche la motion votée la veille par l'UPS. Ce texte réclame la mise en place d'exécutifs fédéraux à Dakar et Brazzaville. Avant d'accepter un portefeuille Senghor attend du Général qu'il précise sa pensée sur ce point crucial à ses yeux⁴. Mais ce même jour, de Gaulle s'envole pour Alger où, le lendemain, il lancera aux Français son célèbre : « Je vous ai compris ! »

Houphouët, éternel rival

De retour à Dakar, Senghor soumet le problème, le 12 juin, au comité directeur du PRA. Une faible majorité opte pour la participation au gouvernement, malgré l'hostilité de la quasi-totalité des délégués sénégalais. Senghor s'apprête à reprendre l'avion pour Paris quand il apprend qu'il est trop tard. Cornut-Gentille, plaidant la cause de Senghor auprès de De Gaulle, avait mis maladroitement en avant le besoin d'un dosage politique, et s'était attiré du Général un tranchant : « Je ne suis pas Edgar Faure. » Senghor, lui expliquera – en se donnant le beau rôle ? – avoir été, « au début, réservé, pour des raisons de démocratie », sur l'action du Général, malgré son admiration pour ce dernier : « C'est pourquoi je n'ai pas accepté de figurer dans les premiers gouvernements de De Gaulle⁵. »

Au moment où il revient au pouvoir, Charles de Gaulle l'Africain retrouve un continent noir qui frémit d'impatience. Comme le résume Jean Lacouture : « L'Afrique attend beaucoup du général de Gaulle, parce qu'elle est en état de manque, et parce qu'il est de Gaulle⁶. » Parmi les principes de la future Constitution énoncés le 3 juin, il est écrit que celle-ci « doit permettre l'organisation des rapports de la République avec les peuples qui lui sont associés ». Comment organiser ces rapports ? Les positions de Senghor et d'Houphouët-Boigny sont parfaitement tranchées.

Le Sénégalais revendique un exécutif fédéral à Dakar et à Brazzaville qui préparerait les deux groupements de territoires à devenir des États indépendants pouvant ensuite constituer avec la République française une confédération d'États, une sorte de « Commonwealth à la française ». L'Ivoirien ne veut plus entendre parler de l'AOF et de Dakar, ni par conséquent d'un exécutif fédéral. Il a pour souci majeur le développement des pays africains, qui ne sera possible, pense-t-il, qu'avec un appui massif des États développés. Pour décider la France à soutenir l'effort nécessaire, il faut maintenir avec elle des liens étroits. Seule une fédération peut rendre cela possible. Comme le résume l'historien Jacques Louis Hymans, « Ceux qui comme Houphouët, veulent en finir avec la fédération ouest-africaine en AOF sont des fédéralistes dans leurs relations avec la France ; ceux qui, comme Senghor, veulent maintenir la fédération de l'AOF sont partisans d'une confédération dans leurs relations avec la France⁷. »

Le Général choisit son camp

Fédération, confédération ? Pour de Gaulle, antidoctinaire par excellence ce sont des mots abstraits. Et pourtant, le Général choisit son camp : dans ses relations avec l'Afrique, il est fédéraliste et hostile au maintien de l'AOF. Dans le dispositif institutionnel qu'il entend proposer aux Africains, une seule structure étatique doit émerger : celle de la France. Un ensemble très structuré plus proche de l'Union française que du Commonwealth, surplombé par l'État français et son chef, à la fois président de la République et de la communauté. Ce fédéralisme musclé réjouit Houphouët.

Deux groupes de travail, à Matignon et place Vendôme⁸, élaborent un avant-projet de Constitution⁹. Fin juin et début juillet, Senghor a deux entretiens avec de Gaulle à l'issue desquels il déclare au *Monde* qu'il n'y a « aucune différence essentielle entre les idées du général de Gaulle et le programme de notre parti (le PRA) en matière de révision constitutionnelle¹⁰ ». Il raconte l'un de ces entretiens à un journaliste, Max Jalade, qui l'a conduit en voiture à Matignon et le ramène chez lui : « De Gaulle a été d'une grande courtoisie. Il m'a écouté. Je crois qu'il m'a "senti". Mais quel personnage ! Il m'a cuit ! Alors que j'évoquais la colonisation, le colonialisme, il m'a lancé, ironique : "Allons, Senghor, allons

sans la colonisation romaine saurions-nous nous laver¹¹ ?” » Le 22 juillet Senghor est nommé membre du Comité consultatif constitutionnel (CCC)¹ qui pourra proposer d'éventuels amendements à l'avant-projet, contenu dans un mystérieux cahier rouge.

Senghor mis en minorité à Cotonou

Le 25 juillet s'ouvre à Cotonou le premier congrès du PRA¹³. Quelque 350 délégués venus de 12 territoires se retrouvent dans la capitale du Dahomey acquise au RDA. Jeunes en majorité, ils ont en tête les mots de Nkrumah, le nouveau président ghanéen : « Recherchez d'abord l'indépendance, le reste vous sera donné par surcroît¹⁴. » L'indépendance sera donc le thème dominant de ce congrès. Dans un rapport de cinquante et un feuillets, Senghor, à contre courant, fuit toute démagogie : « Il est temps de dégonfler les ballons rouges [...]. L'indépendance n'est pas une charte qui s'octroie, ce n'est pas une catégorie juridique : c'est une victoire qui s'arrache moins sur les autres que sur soi-même, moins par les armes que par les larmes de sueur, par la discipline et le travail¹⁵. » Il préconise l'unité africaine avant l'indépendance.

Discours réaliste, mais bien trop sage aux yeux d'une minorité agissante de l'auditoire, dont les orateurs défileront à la tribune pendant trois jours pour exalter avec lyrisme l'indépendance et rallier le congrès à leur impatience. C'est le cas de Djibo Bakary (Niger) : « Il est temps de cesser de bavarder et de couper les cheveux en quatre... Indépendance nationale d'abord, le reste ensuite. » Abdoulaye Ly (Sénégal) renchérit : « Non, camarade Senghor, il n'y aura pas de larmes. Mais il y aura la joie des camarades qui bâtissent, il y aura la fierté d'hommes libres qui construisent leur destin. » Le fidèle Mamadou Dia reproche à Senghor de faire trop confiance à de Gaulle et tranche : « Finissons-en avec les demi-mesures et les faux-fuyants. Disons franchement que nous voulons l'indépendance¹⁶. » Et le vieux Lamine Gueye lui-même, sûr de son succès, lance : « Je suis pour l'indépendance sans condition. » Lui qui s'accrochait deux ans plus tôt à l'assimilation, le voilà transformé en révolutionnaire pour contrer son rival sénégalais¹⁷.

Bataille autour du cahier rouge

Tassé derrière sa petite table, Senghor écoute et prend des notes. Il ne s'est jamais senti aussi seul. Songe-t-il à Houphouët-Boigny, son éternel rival, qui lui aussi, dix mois plus tôt, s'était retrouvé en minorité face aux siens à Bamako ? Il remonte à la tribune, réexplique longuement qu'il faut « faire un stage d'autonomie, préparer notre indépendance en résolvant nos contradictions internes [...]. La métropole aura beau jeu de torpiller ces jeunes indépendances isolées. Ce sera la communauté du pot de fer et des pots de terre. À réclamer l'indépendance immédiate, nous risquons de nous retrouver seuls et faibles. » Mais le congrès est joué depuis le premier jour. Dans sa résolution finale, à laquelle Senghor se rallie démocratiquement, le PRA « adopte le mot d'ordre d'indépendance ».

Le 29 juillet, Senghor participe à la première réunion du CCC et prend connaissance du fameux « cahier rouge ». Il est atterré. Le texte offre aux assemblées d'Afrique le choix entre trois statuts : devenir DOM, c'est-à-dire membres à part entière, comme départements, de la République française ; rester TOM ; ou devenir des territoires membres d'une fédération inégalitaire dont les territoires seront autonomes et habilités à gérer « leurs propres affaires ». Ce n'est pas beaucoup plus que ce qu'offrait la loi-cadre qui instituait une manière d'autonomie interne. Dans une déclaration au *Monde* Senghor exprime son amertume coléreuse : « Mon impression est catastrophique. Ce texte est plus mauvais que la Constitution de 1946 qui proposait implicitement le droit à l'indépendance dans son article 75¹⁸ [...]. Il n'est question nulle part du droit à l'autodétermination¹⁹. C'est un recul sans équivoque²⁰. »

Senghor enfourche de nouveau son idée fixe, la confédération. Le gouvernement lui oppose une fin de non-recevoir. Pas question de désavouer Houphouët-Boigny. Mais de Gaulle amorçe un virage tactique. Le 8 août, il apparaît dans la grande salle du Palais-Royal où débat le CCC. Aux Africains il tient à peu près ce langage²¹ : « Fédération, confédération, ce sont des mots. Je dis, moi, fédération. Mais nous ne forçons personne à y adhérer. Les territoires pourront choisir librement à l'occasion du référendum. Si ces territoires disent "non", ce sera la sécession à leurs risques et périls. L'indépendance a ses charges. On ne peut concevoir un territoire indépendant et une France qui continue de l'aider. » Le choix laissé aux Africains est drastique : fédération ou sécession. À une question de Senghor, le Général

précise que le vote sera global : la Constitution tout entière est à prendre ou à laisser.

Autodétermination dans la communauté

Senghor est déçu : il ne voulait pas pour son pays de cette sécession couperet, mais d'une libre disposition de sa souveraineté. De jeunes intellectuels africains crient au chantage. Comprennent-ils que la marge de manœuvre du Général est étroite, qu'il hésite à accorder aux Africains ce qu'il refuse aux Algériens ? Toujours hanté par son exigence d'unité africaine Senghor obtient que les territoires puissent se prononcer lors du référendum « groupés ou non ». Mais il veut plus. Le 14 août, retiré sur ses terres normandes, il prend sa plume et écrit à Pompidou : « Georges, j'ai été battu. Je ne peux accepter le texte constitutionnel. Il faut voir le Général et obtenir de lui qu'il y ait une ouverture vers l'indépendance. Sans quoi, je serai obligé de retourner au Sénégal et de faire campagne pour le "non"²². » L'intervention de son vieux camarade a-t-elle influencé de Gaulle ? Senghor le pensera.

Le Général acceptera en effet l'introduction dans le projet de Constitution du terme autodétermination, qu'il juge pourtant « inélégant du point de vue de la langue ». Après tout, pense-t-il, cette notion n'est-elle pas implicite dans le texte ? Un autre mot est sorti des débats du CCC, qui exorcise la querelle fédération-confédération : celui de communauté. Il est lancé par Philibert Tsiranana et recueille l'adhésion générale. C'est Raymond Janot, conseiller d'État et secrétaire général du CCC, qui l'a soufflé au leader malgache²³. Cette formule intermédiaire de la communauté, avec son petit air de Commonwealth, pourrait séduire Senghor. Mais il la trouve encore trop vague et ambiguë pour la cautionner publiquement aux côtés de De Gaulle, dans un Sénégal échauffé et divisé par la fièvre indépendantiste.

Senghor et Dia snobent de Gaulle

Car le Général a décidé d'entreprendre une grande tournée d'information et de propagande dans les capitales stratégiques d'Afrique noire. Il veut à la fois prendre le pouls du continent et « vendre » sa Constitution. Senghor e

Dia vont donc snober de Gaulle. Ils ne l'accueilleront pas à Dakar. Leur prétextes ne trompent personne : Senghor a besoin de régler des affaires familiales urgentes en Normandie, Dia de consulter un médecin en Suisse pour soigner ses yeux. N'ayant pas été personnellement informés du projet de périple gaullien, ils ne se sentent pas tenus d'accourir à Dakar et de manifester ainsi une sorte d'allégeance passive au Général²⁴. Et ils n'ont pas encore décidé s'ils voteraient « oui » ou « non » au référendum du 28 septembre. « Le silence et l'absence : une solution peu glorieuse », jugera Pierre Messmer²⁵, à l'époque haut-commissaire à Dakar.

Sur le conseil de Jacques Foccart, son « Monsieur Afrique », le Général garde les deux étapes de Conakry et Dakar, qui risquent d'être mouvementées pour la fin du voyage²⁶. Quatorze ans après, il retrouve Brazzaville (Congo) où règne, soutane de soie blanche au vent, l'extravagant abbé Fulbert Youlou. Le 24 août, de Gaulle y prononce un discours qui apparaîtra comme la charte nouvelle des relations franco-africaines : « On dit : “Nous avons droit à l'indépendance.” Mais certainement oui ! Un territoire déterminé pourra le prendre aussitôt s'il vote “non” au référendum du 28 septembre. Et cela signifiera qu'il ne veut pas faire partie de la communauté proposée et qu'il fait en somme sécession [...]. La métropole en tirera la conséquence et je garantis qu'elle ne s'y opposera pas. Mieux même : à l'intérieur de cette communauté si quelque territoire, au fur et à mesure des jours, se sent [...] en mesure d'exercer toutes les charges, tous les devoirs de l'indépendance, eh bien ! [...] je garantis d'avance que dans ce cas non plus la métropole ne s'y opposera pas [...]. J'ai parlé. Vous m'avez entendu. Les Africains choisiront²⁷... »

Le mot indépendance a été bel et bien prononcé. Cela donne à ce discours une portée historique. À Abidjan (Côte d'Ivoire), le Général est accueilli triomphalement par une foule vêtue de pagnes à son effigie qui rugit de « oui », « oui ». À Conakry (Guinée), ambiance tout aussi chaude, mais changement de ton radical. Sékou Touré se lance dans une diatribe contre le colonialisme : « Nous préférons la pauvreté dans la liberté à la richesse sans dignité. » En quittant la Guinée, de Gaulle sait qu'elle votera « non ».

« Si vous voulez l'indépendance, prenez-la ! »

Au Sénégal, où le Général est accueilli le mardi 26 août par le doyen Lamine Gueye²⁸, l'ambiance est houleuse. L'envoyé spécial du *Monde*, Jean Lacouture, décrit Dakar, en l'absence de Senghor et de Dia, comme « une cité décervelée en proie à une agitation fébrile²⁹ ». Le cortège se fraie une voie : travers des groupes cabrés dans une attitude de défi, où Lacouture perçoit un « rancœur raciste », ajoutant : « Il est vrai que cette foule provenait du quartier de Médina, où règne une navrante misère. » La place Protet, au centre-ville où le Général doit parler, baigne dans une atmosphère de meeting. La réunion a été prise en main par les militants les plus hostiles à la France. À côté des pancartes du PRA réclamant l'indépendance et l'unité africaine, des activistes d'extrême gauche du PAI (Parti africain de l'indépendance³⁰) agitent des drapeaux rouges frappés d'une étoile noire. Ils viennent d'un meeting organisé au stade voisin où trois ou quatre mille manifestants scandaient : « À bas de Gaulle ! »

Au moment où le Général se lève, des hurlements rageurs montent de la place, et de Gaulle lance de sa lourde voix : « Messieurs les porteurs de pancartes, si vous voulez l'indépendance, prenez-la ! » Suit un bref discours. Quatre minutes en tout et pour tout. « Nous ne sommes pas à l'époque des démagogues. Qu'ils s'en aillent les démagogues d'où qu'ils viennent, là où on les attend. » Et sur un ton moins courroucé, presque ironique : « Dakar est une ville vivante et vibrante [...]. Je constate avec une certaine satisfaction que le sujet paraît vous intéresser. On crie : “De Gaulle ! De Gaulle !” Je constate aussi que quand il est là et qu'il parle, les choses sont claires et qu'on ne s'ennuie pas... J'aurais préféré, bien sûr, que ce fût dans un silence plus complet. Je n'en veux à personne [...]. Je suis sûr que la réponse du Sénégal à la question que je lui pose, au nom de la France, sera “oui, oui, oui”... »

Ce chahut regrettable, dont Senghor et Dia sont, par leur absence, en partie responsables, ne reflète pas le sentiment de la majorité de la population. Lorsque de Gaulle quitte Dakar ce jour-là, aucun responsable français n'imagine que le Sénégal rejettera l'offre de la France. Mais le ministre de la France d'outre-mer, Bernard Cornut-Gentille, trouvera utile de faire enregistrer et diffuser deux chansons incitant à voter « oui ». Ces deux titres *Dis-moi oui* et *Restons amis*, retentiront sur les antennes francophones à la veille du référendum³¹. Avec, sur un rythme afro-cubain, des paroles écrites par le ministre en personne...

« Restez avec nous, car il se fait tard ! »

« Oui » ou « non » le 28 septembre ? Senghor doit maintenant faire connaître son choix avant une campagne électorale qui s'annonce agitée. Comme souvent, il est pris entre deux feux. Les jeunes militants radicaux brandissent le mot d'ordre adopté à Cotonou : « Indépendance ! » Fin août, un millier d'entre eux organisent une marche du souvenir à Tyaroye « pour honorer la mémoire des soldats noirs massacrés en 1944 par le général de Gaulle¹ ».

Mais Dakar n'est pas le Sénégal profond, où l'électorat traditionnel de Senghor a déjà choisi le « oui ». Redoutant l'aventure et le chaos, les grandes confréries rejettent toute rupture brutale avec la France. Jacques Foccart, qui était aux côtés de De Gaulle à Dakar le 26 août, racontera avoir été approché ce jour-là par Seydou Nourou Tall, personnalité tidjane, qui tenait à le rassurer : « Dites bien au général de Gaulle que nous nous sommes réunis entre autorités musulmanes et que nous sommes unanimes pour faire vote “oui”. Vous pouvez être certains que le vote du Sénégal sera positif². »

Tête-à-tête pathétique en Normandie

Au lieu de repartir avec de Gaulle, Bernard Cornut-Gentille est resté quelques jours à Dakar pour « travailler » les notables sénégalais, recevant de

politiciens, des fonctionnaires et surtout les chefs religieux. Maniant carotte et bâton, il a promis notamment au khalife général des Mourides, Falilou Mbacké, que la France financerait l'achèvement de la grande mosquée de Touba. En accord avec eux, il rendra public leur choix du « oui » qui deviendra ainsi irrévocable. Les autorités musulmanes pèsent ensuite de tout leur poids en faveur de cette option. De son côté, Lamine Gueye, changeant d'avis, se dit, lui aussi, favorable au « oui ».

Mamadou Dia penche fortement pour le « non ». Le vice-président du gouvernement sénégalais débarque en Normandie pour une discussion longue serrée, passionnée avec son mentor qui séjourne chez sa belle-famille. Au cours de ce « tête-à-tête pathétique », qui dure cinq heures, Dia argue qu'il faut relever le défi gaullien et mettre fin à la présence française. Les deux hommes jouent et risquent gros : « Nous avons conscience, écrira Dia, que la rupture, en ce moment historique, du tandem que nous constituions serait une catastrophe irréparable. »

Dia cède, les larmes aux yeux, au nom d'une vieille fraternité d'armes. Mais il est triste et déçu lorsque, poussé dans ses retranchements, Senghor lui avoue « avoir déjà pris ses dispositions pour faire voter “oui” et fait des promesses au gouvernement français ». Pour Dia, le oui au référendum veut dire oui à l'indépendance. Mais quand ? « Pour Senghor, il fallait attendre quinze, vingt ans pour digérer l'autonomie [...]. De concession en concession il a fini par accepter le délai de cinq ans maximum [...]. Le fétichisme de l'amitié me perdra. Senghor connaissait bien ma faiblesse : il l'exploiterait chaque fois que de besoin³. » « Senghor et Dia n'entretenaient pas le même rapport au temps⁴ », commente Roland Colin, qui travaillait alors avec les deux hommes.

Le « oui » des marabouts

Rentré à Dakar, Dia assiste, le lendemain, au Magal de Touba, le pèlerinage traditionnel des Mourides, où ses hôtes lui confirment leur engagement en faveur du oui. Il entendra le même son de cloche chez le marabout de Kaolack et chez Tidiane Sy, chef des Tidjanes. Lorsqu'il retrouvera à son tour Dakar, Senghor n'a plus qu'à ramasser la mise, en faveur du oui. L'évolution de De Gaulle l'aide à convaincre les hésitants. Le 4 septembre

place de la République à Paris, le Général a présenté un projet constitutionne légèrement retouché qui comble, pour l'essentiel, les vœux de Senghor. Il n'a pas repris dans son allocution le mot « indépendance ». Mais il a précisé que chaque territoire deviendrait un « État qui se gouvernera lui-même ».

Deux articles du nouveau texte balaient les objections du Sénégalais. L'article 76 stipule : « Les Territoires d'outre-mer deviennent, groupés ou non entre eux, États membres de la Communauté. » Autrement dit, la porte reste ouverte aux fédérations africaines réclamées par Senghor. L'article 86 ajoute « Un État membre de la Communauté peut devenir indépendant. Il cesse de ce fait d'appartenir à la Communauté. Un État membre de la Communauté peut également, par voie d'accords, devenir indépendant sans cesser de ce fait d'appartenir à la Communauté. » Oublié l'oukase fédération-sécession ! Le système devient assez souple pour pouvoir, compte tenu de l'autorité du Général, durer quelques années.

Sékou Touré pourrait-il changer d'avis ? Senghor envoie Dia à Conakry pour tenter de « retourner » le leader guinéen. Mais c'est le contraire qui manque d'arriver. Convaincu que la France a trop besoin de l'Afrique pour mettre ses menaces à exécution, le Guinéen ébranle Dia qui, selon Senghor, revient très troublé. Euphémisme. Mais Dia finira par rentrer dans le rang, par réalisme et par amitié pour Senghor. Sékou Touré, lui, faisant fi de tous les progrès introduits dans le texte constitutionnel depuis le tournant de Brazzaville, persistera dans son refus, emporté par son verbe qui l'exalte et l'enchaîne.

Triomphe pour la Constitution

Pendant trois semaines, la campagne fait rage. Senghor écrira : « La Constitution a alimenté bien des palabres, bien des veillées. Tous les certifiés de l'école primaire se sont érigés en juristes⁵. » Le 11 septembre, à Rufisque Senghor et Dia persuadent la majorité de leurs camarades de l'UPS de le suivre⁶. Mais l'aile gauche, irréductible, marque sa dissidence, perturbe les meetings des « béni-oui-oui », quitte le parti et fonde le 20 septembre une nouvelle formation, le PRA-Sénégal, qui prône le « non ». Plusieurs jeunes intellectuels en font partie : Abdoulaye Ly, Amadou Mahtar M'Bow, Assane Seck. Le 28 septembre, le « oui » triomphe en métropole, et davantage encore

outre-mer. Tous les TOM approuvent massivement la Constitution, à l'exception de la Guinée qui choisit l'indépendance par 95,2 % des suffrages. Au Sénégal, le vote positif rallie 97,6 % des suffrages⁷.

Au lendemain du référendum, Senghor en tire les leçons à sa manière, en répétant son credo confédéraliste : « Le *oui* de l'Afrique noire est, avant tout un *oui* à l'unité négro-africaine. Il s'agit de reconstituer les deux fédérations et de les promouvoir en *États fédéraux* [...]. Mais l'unité n'est qu'un moyen de réaliser l'*indépendance* de l'Afrique noire [...]. Cette indépendance, les peuples d'Afrique noire n'entendent pas la conquérir par la violence : ils ne la veulent pas contre la France, mais en association avec la France⁸. » Pour favoriser pareille évolution, et donc s'assurer d'un vote massif de l'outre-mer en sa faveur, de Gaulle a multiplié les concessions de dernière minute. Par réalisme autant que par conviction.

En écho à la phrase de Senghor, le Général écrira au soir de sa vie : « Il n'était pas douteux que, sous l'impulsion des élites, les populations décideraient d'aller à l'indépendance. Mais il s'agissait de savoir si ce serait d'accord avec nous, ou sans et, même, contre nous. » Et de Gaulle ajoute : « Quelque mélancolie que l'on pût en ressentir, le maintien de notre domination sur des pays qui n'y consentaient plus devenait une gageure où pour ne rien gagner, nous avions tout à perdre. Est-ce à dire qu'en les laissant désormais se gouverner eux-mêmes, il nous fallait les lâcher, les "brader", loin de nos yeux et de notre cœur ? Évidemment non. En raison de leur rattachement prolongé et de l'attrait que les anges et les démons de la France exerçaient sur eux comme sur tous ceux qui s'en sont approchés, ils inclinaient à conserver d'étroits rapports avec nous⁹. » Préserver ces liens anciens et profonds : voilà à quoi servira cette « communauté », fille du référendum. Innovation beaucoup plus éphémère que ne l'envisageait son promoteur, elle sera, selon le mot de Jean Lacouture, « une communauté en transit ».

La république proclamée

Certificat de baptême de la V^e République, la Constitution permet aux TOM de choisir leur nouvelle identité. Ils ont quatre mois pour se décider¹⁰. À part la Guinée, définitivement hors jeu, tous décident en AOF et en AEF de

devenir membres de la communauté. Le 25 novembre, à Saint-Louis l'Assemblée territoriale renonce au statut de TOM et proclame, dans l'émotion collective, la république du Sénégal. Événement historique pour la « colonie mère ». Ce jour-là, Senghor enterre sa vie de parlementaire français inaugurée treize ans plus tôt, presque jour pour jour¹¹. On ne le verra plus arpenter les couloirs du Palais-Bourbon. Mais il n'a pas le temps de s'attendrir sur son passé. Il entend bien poursuivre son combat fédéraliste¹². Le 5 novembre, quelques jours après avoir été reçu par de Gaulle, il avait déclaré à la presse : « Il serait très dangereux d'élever huit frontières douanières en AOF [...]. La Constitution de fédérations primaires est la condition essentielle [...] d'une indépendance réelle¹³. »

Trois pays se disent prêts à construire avec le Sénégal une fédération africaine : le Dahomey, le Soudan¹⁴, la Haute-Volta. Senghor mène les négociations tambour battant. Le 29 décembre, à Bamako, les quatre États fédéralistes tiennent la conférence la plus brève de l'histoire récente de l'Afrique : six heures en tout. Inutile de palabrer puisqu'on est d'accord. Nouveau rendez-vous le 14 janvier 1959 à Dakar, au cours duquel les mêmes adoptent une Constitution fédérale¹⁵. Avec délicatesse, Senghor suggère que la nouvelle fédération reprendra le nom du Mali, ressuscitant le lointain et prestigieux empire qui rayonnait à partir de l'actuel Soudan. Il lance un appel aux absents : « Leurs places sont vides, leurs voix manquent au chœur du Mali. »

Éphémère fédération à quatre

Le chœur malien va bientôt se réduire à un simple duo, lui-même de plus en plus discordant. Car, entre Abidjan et Paris, où de Gaulle s'est installé : l'Élysée le 8 janvier, les adversaires du Mali s'activent dans la coulisse. Dirigeants français et ivoiriens assimilent cette fédération primaire à un début de sécession au moment où la Guinée renégate déclare son intention de se fédérer avec le Ghana, ancienne colonie britannique¹⁶. Ils se méfient aussi du socialisme autoritaire que met en œuvre le leader soudanais, Modibo Keita. Ils vont joindre leurs capacités de nuisance pour saborder l'entreprise. « Il y a eu des pressions françaises, reconnaîtra sobrement Jacques Foccart, nous étions plus que réticents devant les perspectives qu'ouvrait le fédéralisme. » Mais

ajoutera-t-il, « l'influence d'Houphouët-Boigny a peut-être été plus déterminante¹⁷ ».

La France rappelle au Dahomey que c'est elle qui doit financer le projet de construction d'un port à Cotonou. Ce chantage aux prêts et aux investissements futurs s'accompagne d'ingérences dans la vie politique locale. Résultat : le 15 février, le Dahomey adopte une Constitution nationale qui ne fait aucune référence au Mali. Houphouët-Boigny, quant à lui, doté d'un grand pouvoir de dissuasion, rappelle à la Haute-Volta, pays enclavé, sa vulnérabilité économique : elle se ravitaille par le port d'Abidjan et des centaines de milliers de ses fils travaillent en Côte d'Ivoire. Message reçu à Ouagadougou. Le 28 février, la Haute-Volta adopte à son tour une Constitution où le mot Mali a disparu. La fédération « à quatre » aura vécu un mois ! Tant pis, persistent Senghor et Modibo Keita, on continue « à deux ».

Le 4 avril, les délégués soudanais et sénégalais s'érigent en Assemblée législative fédérale, dont Senghor devient président. C'est le premier poste de responsabilité politique qu'il accepte en Afrique même. Modibo Keita prend la tête du gouvernement fédéral, Mamadou Dia est vice-président. Senghor a refusé de devenir ministre pour se consacrer à sa tâche prioritaire : consolider la fédération. Le 13 avril, Senghor et Keita sont reçus à l'Élysée. Dès le début, Foccart dira : « Le Général pense que cette construction déséquilibrée n'est pas viable, et moi comme lui¹⁸. » De Gaulle réunit à Paris les 4 et 5 mai le Conseil exécutif de la communauté, qu'il préside. Les Maliens auraient souhaité être invités en tant que tels et non, comme c'est le cas, en tant que Sénégalais et Soudanais. Modibo Keita, mécontent, snobe la réunion. Le 15 mai, le Général, jusqu'ici très discret dans cette affaire, s'empare du dossier. Il reçoit Modibo Keita, et le rassure : rien ne sera fait contre la fédération balbutiante¹⁹. Il l'invite à revenir le voir en cas de problème important.

Houphouët contre-attaque

Le président malien retire de l'entretien la conviction que le Conseil de la communauté ne sera jamais un véritable gouvernement fédéral comme le souhaiterait Houphouët-Boigny. Mais de Gaulle ne dit rien en public. Il cherche à gagner du temps. L'Ivoirien, sentant le danger, contre-attaque. Le

30 mai 1959, la Côte d'Ivoire, la Haute-Volta, le Niger et le Dahomey annoncent leur regroupement dans un « Conseil de l'Entente ». Né d'un simple pacte inter-États, le nouvel ensemble se pose clairement en concurrent du Mali. Cette riposte ne freine pas Senghor dans son élan. Il organise la fusion de l'UPS sénégalaise et du RDA soudanais dans le Parti fédéral africain (PFA) qui voit le jour à Dakar le 1^{er} juillet 1959. Ce jour-là, Senghor, élu secrétaire général du nouveau parti, propose une voie africaine du socialisme synthèse des aspirations des deux partis fédérés. Mais sur l'indépendance, il tempore : « Il ne serait ni honnête ni efficace de parler d'indépendance immédiate. Celle-ci, le général de Gaulle nous l'a offerte le 28 septembre. Nous ne l'avons pas prise. Ayons la logique et le courage de notre option²⁰. »

Le 14 juillet, place de la Concorde, de Gaulle remet aux treize chefs de gouvernement des États membres le drapeau tricolore de la communauté dont la hampe est surmontée d'un emblème dessiné par Malraux, deux mains croisées dans un cercle de rameaux d'olivier. En vertu d'un décret du 27 mai, Senghor est nommé par de Gaulle le 24 juillet « ministre conseiller du gouvernement de la communauté ». Trois autres dirigeants africains reçoivent le même titre : Houphouët-Boigny, le Malgache Tsiranana et le Tchadien d'origine guadeloupéenne Gabriel Lisette. Senghor est censé s'occuper de culture et d'éducation. De Gaulle et son Premier ministre Michel Debré le consulteront sur des problèmes plus généraux²¹.

Au Sénégal, l'UPS, branche nationale du PFA, remporte en mars 1959 les quatre-vingts sièges de député. Mamadou Dia, devenu président du Conseil, a surmonté une contestation sociale entretenue par l'aile dure du mouvement syndical. Il a désamorcé difficilement une grève illimitée des fonctionnaires²². La perspective de l'indépendance échauffe les esprits. Le Soudan s'impatiente. Tout en s'inquiétant du « noyautage des organismes gouvernementaux par des partisans de l'indépendance²³ », Paris fait confiance à Dia, « seul homme d'État [...] capable de retarder les impatiences soudanaises stimulées par les pressions guinéennes²⁴ ».

Le 11 septembre, lors d'une session du Conseil exécutif, de Gaulle, qui s'apprête cinq jours plus tard à offrir l'autodétermination à l'Algérie, souligne « le caractère évolutif de la communauté ». Keita et Dia, saisissant la balle au bond, annoncent qu'ils réclameront bientôt l'indépendance. De retour à Dakar, Dia appelle les activistes au calme : puisque Paris ne fait plus aucune objection, il n'est pas nécessaire d'entretenir un climat de tension entre la

France et le Mali²⁵. De Gaulle a-t-il pris sa décision ? Michel Debré rapportera dans ses *Mémoires* avoir convaincu le Général fin septembre, lors d'une longue conversation, que l'heure de l'indépendance avait sonné en Afrique noire.

« Je vous aiderai... »

Le 28 septembre, de Gaulle reçoit une délégation du PFA. À la sortie de l'entretien, Senghor, optimiste, parle « d'amitié et de compréhension réciproques ». Dès le lendemain, Keita et Dia rédigent la requête formelle d'indépendance. Deux mois plus tard, le 26 novembre, Senghor, Keita et Dia sont de nouveau à l'Élysée. Senghor racontera l'accueil du Général : « I m'écouta sans m'interrompre pendant une demi-heure. Puis il sonna pour faire dire à l'ambassadeur d'une grande puissance qu'il le recevrait avec une demi heure de retard. Revenant à moi, il me répondit brièvement, il me donna des conseils, pour l'après-indépendance, sur la nécessité de bâtir un État fort digne de ce nom. Et il conclut : “Non seulement vous allez obtenir l'indépendance en accord avec la France, mais je vous aiderai à maintenir cette indépendance²⁶.” » L'entrevue avait duré deux heures.

Foccart observera : « Le Général percevait avec clairvoyance l'évolution qui se produisait. Il a choisi de ne pas courir après des chimères et de franchir cette étape beaucoup plus tôt qu'il ne l'avait envisagé²⁷. » C'est l'époque où de Gaulle confie en privé à Alain Peyrefitte, à propos de l'Afrique : « Nous avons grand avantage à passer le témoin à des responsables locaux avant qu'on nous arrache la main pour nous le prendre²⁸. »

L'épilogue se joue au Sénégal dans la joie, l'émotion et la gravité, en pleine conscience de vivre un moment historique. À Saint-Louis, le 12 décembre, de Gaulle, présidant le Conseil exécutif, déclare prendre acte solennellement de la volonté du Mali « d'accéder à la souveraineté internationale ». Avant son discours, il est l'hôte d'honneur d'une grande fête populaire au bord du fleuve où les piroguiers en compétition rivalisent d'ardeur pour recevoir de ses mains le trophée du vainqueur.

À Dakar, le 13 décembre, à l'Assemblée du Mali qu'il préside, Senghor accueille le Général. Après un bel éloge de l'homme du 18 Juin, des *Mémoires de guerre* et de Brazzaville, il réaffirme sa confiance dans son hôte et termine

par une référence à la phrase évangélique célèbre des pèlerins d'Emmaüs prononcée la veille par de Gaulle²⁹ : « C'est pourquoi nous vous répétons ces mots que vous connaissez bien : “Restez avec nous, car il se fait tard³⁰ !” » Puis, à voix basse dans la salle silencieuse, Senghor répète la phrase en latin *Mane nobiscum quoniam advesperascit !* Dans l'auditoire, des larmes coulent sur plus d'un visage.

Avec l'accord et l'appui de la France

De Gaulle lui répond avec style. Après quelques mots de remerciements debout dans son uniforme kaki, il se rassied et enchaîne sur le ton de la confiance : « Nous allons parler maintenant de certaines choses, simplement et sans ambages. » Constatant que la demande du Mali est prévue implicitement dans la Constitution, il ajoute : « Cet État du Mali va prendre sa situation d'indépendance et que je préfère, excusez-moi, appeler celle de souveraineté internationale. Il va y accéder avec l'appui, l'aide et l'accord de la France. »

Puis de Gaulle poursuit par une méditation sur la liberté dans la souveraineté : « Le Mali va devoir choisir la direction qu'il va prendre. Pour la choisir et pour la prendre, il y a quelque chose d'essentiel, et je le dis au nom d'un pays fort ancien, qui a traversé beaucoup de vicissitudes, et que vous connaissez bien. L'essentiel, pour jouer son rôle international, est d'exister par soi-même, en soi-même et chez soi. Il n'y a pas de réalité internationale qui ne soit d'abord une réalité nationale. [...] Dans le monde où nous sommes, et où nous allons être non plus seulement mêlés, mais côte à côte, dans ce monde restons l'un avec l'autre³¹. »

La messe est dite. Senghor obtient ce qu'il recherchait : l'indépendance dans l'amitié avec la France. Le 22 décembre 1959, le haut-commissaire Pierre Messmer quitte définitivement Dakar. Il est le dernier des vingt et un administrateurs coloniaux qui se sont succédé en AOF depuis 1895. Trois cent deux ans après la fondation du fort de Saint-Louis, le Sénégal retrouve sa liberté.

Le Mali éclate

L'indépendance accordée, il faut maintenant la mettre en forme. Les négociations franco-maliennes s'engagent à Paris le 18 janvier 1960. Louis Jacquinot puis Jean Foyer dirigent la délégation française¹. Ils ont pour interlocuteur, le chef de la délégation malienne, Madeira Keita, ministre de l'Intérieur, en qui Paris voit un homme dur, un marxiste déterminé, qui, dans son for intérieur, ne souhaite pas aboutir à un accord et préférerait que l'indépendance soit proclamée unilatéralement². Senghor ne participe pas directement aux discussions mais fait partie d'une sorte de conseil des sages qui apaise les débats. Il a pour « espion » Fernand Wibaux, haut fonctionnaire et rédacteur, quatre ans plus tôt, de la loi-cadre³.

« Je suis une sorte d'observateur passe-muraille qui sait tout et le garde pour son patron », se souviendra Wibaux. Il informe Senghor de la morgue de certains Maliens, mais celui-ci pense, « en bon parlementaire, que les tensions se résoudront au sein de l'Assemblée où la toge sénégalaise dominera les armes rustiques des Soudanais⁴ ». Les pourparlers sont parfois rudes, et conduisent Senghor à solliciter l'arbitrage gaullien : « J'ai dit à Debré que je ne pouvais pas accepter un traité militaire, car c'était supposer que nous n'étions pas indépendants. Alors Debré a provoqué une séance plénière. J'étais devant le général de Gaulle. Debré s'est levé, il a présenté son point de vue ; je me suis levé, j'ai présenté mon point de vue, et après le général de Gaulle a dit : "Monsieur Debré, Senghor a raison⁵." »

Les accords franco-maliens de Matignon

Les négociations sont bouclées en moins de trois mois. Les accords franco-maliens sont signés à l'hôtel Matignon le 4 avril 1960 par Michel Debré, Mamadou Dia et Modibo Keita. Ces accords de transfert remettent aux deux États fédérés la totalité des compétences détenues par la communauté. Des accords de coopération sont paraphés dans les domaines financier et monétaire. En matière de défense, la France disposerait de bases militaires et contribuerait à la formation des forces armées nationales sénégalaises et soudanaises. Senghor aimera rappeler avec fierté qu'il fut le premier leader africain à conquérir ce jour-là par la négociation la souveraineté totale pour son pays. La date du 4 avril deviendra d'ailleurs celle de la fête nationale du Sénégal.

Dans l'immédiat, Senghor veut faire voter au plus vite la Constitution fédérale du Mali indépendant. Wibaux, qui participe à sa rédaction en suivant les directives de son patron, est en désaccord avec lui sur le fond. Il trouve que ce texte, trop parlementariste, a tous les défauts qui ont ruiné la IV^e République. Réponse de Senghor : « C'est à dessein, pour éviter qu'un exécutif trop fort, dominé par les Soudanais, n'écrase les Sénégalais et ne réduise leur autonomie⁶. » Se méfie-t-il déjà de ses entrepreneurs voisins ?

Conscient que certains responsables maliens aimeraient faire une croix sur la fédération, Senghor met en garde contre les « difficultés pratiques pour réaliser un grand État unitaire ». S'adressant aux jeunes du PFA, il observe « On ne peut unifier, de force, des États qui ne veulent pas être unifiés [...] Même dans le cas le plus favorable – celui du couple Sénégal-Soudan – la langue africaine dominante n'est pas la même, les élites ont été, depuis quinze ans, formées par des partis politiques différents, sinon antagonistes. Mais, par dessus tout, pendant soixante ans, le Sénégal et le Soudan ont vécu sous des régimes politiques différents, ce qui les a éloignés l'un de l'autre au lieu de les rapprocher, créant, ici et là, des mentalités différentes⁷. » À entendre Senghor égrener ainsi avec lucidité les disparités entre les deux voisins, on peut s'étonner qu'il ait voulu persévérer sur la voie de la fédération.

Les fleurs fanées d'Houphouët

Le 20 juin 1960 est jour de fête à Dakar. Le Mali proclame son indépendance, approuvée à l'unanimité la veille par son Assemblée. Pour beaucoup de Sénégalais qui se considèrent comme indépendants depuis le 4 avril, c'est une simple consécration juridique. Jacquinet, Foyer et Foccart représentent la France aux cérémonies. À minuit, une fusée blanche déclenche une salve de cent un coups de canon, à laquelle répondent les cloches des églises et les sirènes des bateaux du port⁸. Le lendemain, au lever du soleil, le drapeau vert, or et rouge du Mali est hissé sur le palais de la présidence de la fédération. En son centre figure un idéogramme représentant un homme debout, les bras levés au ciel. Il s'agit d'un masque emblème dogon. Lorsque le drapeau commence à s'élever vers le ciel, on constate que l'effigie de l'homme a la tête en bas. Les gardes républicains s'empressent de rectifier la bévue mais certains spectateurs ne manquent pas, comme le vieil érudit soudanais Amadou Hampâté Bâ, d'y voir un mauvais présage⁹.

Senghor savoure d'autant plus sa victoire qu'elle est une revanche sur Houphouët-Boigny, pris à contre-pied par de Gaulle, et de vitesse par son rival sénégalais. L'Ivoirien s'estime trahi. N'est-il pas le plus loyal allié de Paris ? Il ressent cette indépendance offerte à une fédération africaine, si modeste soit elle, comme un désaveu. En décembre 1959, très dépité, il avait refusé d'accompagner le Général à Dakar¹⁰. Il exprimera son amertume dans une formule imagée : « J'ai attendu la fiancée sur le parvis de l'église, un bouquet à la main. La fiancée n'est pas venue. Les fleurs se sont fanées. » Mais il choisit de ronger son frein. Avec ses homologues du Conseil de l'Entente, il vote sans soulever d'objection la révision de la Constitution de la communauté. Jacques Foccart, surnommé « l'éminence noire », devient secrétaire général de cette « communauté renouée ». De Gaulle continue d'accorder beaucoup de temps et d'attention aux affaires africaines.

Le 3 juin, coup de théâtre : non seulement les Ivoiriens et leurs associés du Conseil de l'Entente, reçus par le Général, réclament l'indépendance, mais ils la veulent hors de la communauté et avant même de négocier le moindre accord de coopération. « L'indépendance d'abord, le reste ensuite », pour reprendre les mots du Nigérien Djibo Bakary. Pourquoi cette surenchère ? Houphouët-Boigny s'est rendu compte que la situation évoluait très vite, qu'il ne pouvait pas continuer à faire cavalier seul. Selon les mots de Foccart, « il voulait trouver le moyen de reprendre la tête du peloton¹¹ ». Il entendait accéder à une indépendance encore plus nette que celle du Mali. En août 1960

les États de l'Entente seront donc reconnus indépendants sans avoir signé aucun autre accord que celui portant transfert des compétences de la communauté. De même que la fédération du Mali avait tué la communauté originelle, le Conseil de l'Entente tuera la communauté renouvelée. Dans le duo Senghor/Houphouët-Boigny, chacun aura démolì la construction voulue par l'autre¹².

Modibo Keita fait la leçon à Senghor

Revenons à Dakar, le 20 juin. Senghor, Mamadou Dia et Modibo Keita ponctuent les cérémonies d'indépendance en posant la première pierre de la nouvelle mosquée. Une manière de sacrifier le nouvel État. Pourtant, le ve est déjà dans le fruit malien¹³. Les Soudanais entendent contrôler les institutions. En avril, ils ont commencé à abattre leur jeu en défendant le projet d'un État unitaire et en revendiquant pour Modibo Keita la présidence de la République fédérale, la présidence du gouvernement et les affaires étrangères. Ils ont aussi réclamé le ministère de l'Économie et la représentation à l'ONU. Refus des Sénégalais, évidemment. En mai, à Bamako, on est sorti provisoirement de l'impasse en se répartissant plus équitablement les fonctions régaliennes.

Dès le 21 juin, les Sénégalais élisent les candidats aux postes qui leur sont réservés : Senghor, président de la fédération, Dia, vice-président du gouvernement, Lamine Gueye, président de l'Assemblée fédérale. Ce choix est contesté par les Soudanais. Ils récusent la personnalité de Senghor catholique et trop proche de la France à leurs yeux, pour le poste emblématique suprême. Ils poussent la candidature de Gueye. N'est-il pas né à Médine, au Soudan ? Le doyen socialiste n'est pas insensible à ces invites.

Le 2 juillet, Senghor convie Modibo Keita au congrès de l'UPS à Saint Louis. À la tribune, le Soudanais joue au donneur de leçons et critique ouvertement ses hôtes. Il leur reproche de ne pas l'avoir imité en africanisant tous les postes des appareils d'État. Senghor et Dia, médusés, sont obligés de se justifier, d'expliquer qu'ils ne veulent pas mettre en péril la bonne marche du service public. Modibo Keita reste sceptique et le fait savoir. L'enthousiasme des jeunes délégués radicaux du parti et, après cet éclat, quitte aussitôt les lieux¹⁴. Dans une sorte d'auto-intoxication mentale, il en déduit :

que la jeunesse du Sénégal est prête à faire cause commune avec lui¹⁵ Senghor, ébranlé, propose la présidence à Dia : « Je sais qu'ils sont décidés : me barrer la route [...]. Il faut que toi, musulman comme eux, tu acceptes de te présenter à ma place. » Dia lui rétorque qu'il n'en est pas question et qu'il faut se battre pour le respect des engagements pris : « Tu seras le président ou le Mali éclatera¹⁶. »

Vers l'affrontement

Trop d'antinomies opposent les deux pays voisins, qui rendent leur union impossible : leur histoire, leur idéologie, leurs objectifs politiques, leur vision du monde, le style et la personnalité de leurs chefs. Le Soudan n'a pas bénéficié d'une longue expérience de gouvernements représentatifs, à la différence du Sénégal où, de palabres en transactions, s'est forgé l'apprentissage de la démocratie. Ses chefs tiennent l'État de droit et la démocratie pour un luxe. Autant Senghor, rétif aux conflits, est en quête permanente de compromis, autant Modibo Keita verse dans l'autoritarisme. Ce grand seigneur, de haute stature et taillé à la serpe, pense ne pouvoir faire qu'une bouchée de ses voisins. En bon marxiste, il ne croit qu'au rapport de force. Mais sa trop grande confiance en lui brouille son discernement.

Le Sénégalais est un fédéraliste ardent, adepte du paritarisme, le Soudanais un jacobin. Animé d'une sorte de mystique de l'unité, il veut faire du Mali une seule nation. Profondément attaché à la France, Senghor estime que l'aide de l'Europe est indispensable à l'envol de son pays ; Modibo Keita et ses camarades révolutionnaires reniflent un relent de colonialisme dans tout ce qui vient de Paris et cherchent des appuis ailleurs, de préférence hors de l'Occident. Cette différence de stratégie n'est pas anodine en pleine guerre froide.

Au service de leurs objectifs, les Soudanais ont un parti tout-puissant l'Union soudanaise-RDA dont Senghor a pu mesurer sur place l'emprise sur « les masses conscientes », comme on dit à Bamako. En novembre 1959, il avait fait une tournée de dix jours au Soudan, ovationné par les foules, mais sans pouvoir jamais ouvrir un dialogue avec elles. À Bamako, il avait eu droit à une démonstration de force des militants défilant en rangs serrés. Un témoin qui l'accompagnait observa : « On aurait dit des milices prêtes à la révolution

C'était bien un parti unique au service de lui-même, qui n'avait rien de démocratique¹⁷. » La formation des cadres soudanais, qu'ils soient instituteurs ingénieurs agricoles ou infirmiers, est militarisée sous l'empire du parti. Dans un entretien à la télévision française, Modibo Keita juge alors que « le militarisme est stimulant pour les populations rurales ». On est loin de la culture politique sénégalaise¹⁸.

Sagaies, gourdins et coupe-coupe

Entre deux univers politiques si incompatibles, l'affrontement est inéluctable, comme le laisse prévoir, dans ses rapports, le haut représentant de la France à Dakar, Claude Hettier de Boislambert : « La faille s'approfondit chaque jour entre le Sénégal et le Soudan [...]. On assiste à un véritable noyautage soudanais dans l'armée et dans l'administration¹⁹. » Un signe avant-coureur de la crise apparaît le 25 juillet lorsque Modibo Keita nomme un colonel soudanais, Abdoulaye Soumaré, chef d'état-major de l'armée sans avoir consulté Mamadou Dia, titulaire du portefeuille de la Défense. Ce dernier refuse d'avaliser ce petit coup de force. Le Sénégal s'installe dans une atmosphère de veillée d'armes. En vacances en Normandie, Senghor reçoit Dia venu le presser de rentrer au pays. Il refuse d'anticiper son retour fixé au 13 août, mais alerte à toutes fins utiles son ami Pompidou, devenu membre du Conseil constitutionnel et resté très proche de De Gaulle.

De retour à Dakar, il se demande devant Georges Gorse, futur ministre du Général²⁰, s'il ne doit pas « faire Katanga²¹ ». Autrement dit, se séparer du Soudan. Un projet qui ne déplaît pas à la France. Jacques Foccart se souviendra : « On a dû faire comprendre aux Sénégalais que la France ne ferait rien pour empêcher une sécession de leur part²². » Le 16 août, à Touba, Dia déclare en wolof dans un meeting : « Notre pays a été colonisé par la France. Aujourd'hui, nous ne subissons plus cette tutelle. Ce n'est pas pour qu'un autre pays vienne à son tour nous coloniser. » Le même jour, Senghor reçoit le texte, que lui ont transmis les services spéciaux français, des ordres donnés par le colonel Soumaré : celui-ci enjoint à deux compagnies soudanaises de faire mouvement vers Dakar. Senghor est désormais convaincu que les Soudanais veulent empêcher l'élection présidentielle, prévue pour le 27 août, de se dérouler librement.

Il faut prendre de vitesse les voisins. Dia convoque tous les gouverneurs de région. Senghor mobilise le parti afin que dix mille militants de l'UPS soient dans les rues de Dakar au soir du 19 août. Il demande de stopper tous les trains le même soir pour empêcher la venue d'éventuels renforts militaires soudanais. Surpris par l'initiative sénégalaise, Modibo Keita tente de réagir. Il destitue Dia de ses fonctions de ministre de la Défense, se les attribue et décrète l'état d'urgence. Dans la nuit du 19 au 20 août, Senghor harangue les pelotons de gendarmerie qui lui sont fidèles pour qu'ils remplacent au pied levé les troupes fédérales. Vers minuit, le colonel Soumaré est arrêté. Dia et Senghor dénoncent, à la radio, la tentative de coup d'État de Modibo Keita et appellent les Sénégalais à défendre la patrie et même à se coucher par terre afin d'empêcher les camions militaires de converger vers Dakar. Des convois de militants affluent vers la capitale, munis d'armes de fortune : vieux fusils, lances, gourdins et coupe-coupe. Des porteurs de sagaies viennent de la ville de Thiès, bastion de Senghor. Les gendarmes reprendront à l'armée malienne le contrôle du pays.

Dia nomme un nouveau chef d'état-major et tient un Conseil de ministres. Réunie en pleine nuit, l'Assemblée législative abroge, à l'unanimité des soixante-sept députés présents, les transferts de compétence au bénéfice de la fédération et proclame l'indépendance de la république du Sénégal. Vers 3 heures du matin, Modibo Keita appelle Hettier de Boislambert, pour lui demander l'appui des forces françaises. Il va jusqu'à envoyer un télégramme à de Gaulle. En vain. À l'aube, il a perdu la partie. Aucun coup de feu n'a été tiré, aucun Soudanais molesté. Le lendemain, Georges Gorse rend visite à Senghor : « Au milieu de toute cette agitation, son fils joue sur son cheval à bascule²³. Que veux-tu, me dit Senghor, les autres se sont trompés sur notre compte [...]. Ils ne pouvaient deviner que nous ne nous dégonflerions pas²⁴. » Au soir du 21 août, Modibo Keita, ses femmes, trois ministres et leurs familles, accompagnés d'un groupe de fonctionnaires, cent vingt-neuf personnes au total, sont embarqués en wagons plombés dans un train pour Bamako²⁵. À chaque gare de ce long trajet à voie unique, jusqu'à la frontière soudanaise, la population crie sa joie d'être débarrassée de ces « étrangers²⁶ ».

Constitué le 4 avril 1959, indépendant au sein de la communauté le 20 juin 1960, le Mali a éclaté le 20 août. Après seize mois et seize jours. Pour Senghor, c'est un échec personnel. Il le pressentait, mais il s'est obstiné

cramponné une nouvelle fois à son épopée fédérale hasardeuse. « Une fédération à deux est impossible²⁷ », reconnaîtra-t-il. C'est l'évidence, surtout lorsqu'elle est déséquilibrée et n'est dotée, en cas de conflit, d'aucune procédure d'arbitrage. Senghor a commis une faute politique. Cultivant l'ar du possible, il a cru que le Mali à deux, c'était mieux que rien. Le nom Mali survivra, conservé par le seul Soudan, mais c'est une autre histoire.

Les deux présidents

Le 5 septembre 1960, Senghor accède au pouvoir suprême. Il est élu président de la république du Sénégal à l'unanimité des cent dix-huit membres du collège électoral qui l'ovationnent debout¹. À cinquante-quatre ans, déjà secrétaire général du parti dominant, son visage et sa voix s'identifient désormais aux yeux du monde à son pays dont il exalte avec lyrisme, dans son premier message à la nation, le patriotisme meurtri par l'épreuve malienne « Cher vieux Sénégal, il est temps que nous te lavions des calomnies qui te défigurent, que nous te rendions ton visage de jeunesse. Si je t'ai tant chanté et de préférence ce bas pays où dorment mes Ancêtres, sous les palmiers et l'alizé, c'est que tu es ma patrie, la chair de ma chair.² » Pompidou lui écrit « Tu es le premier de mes amis à te trouver chef d'État. J'espère que nous serons nombreux à suivre ton exemple³. » Le banquier gaulliste songe-t-il déjà à l'Élysée ?

Rédigée et adoptée en un tournemain – le 25 août –, la Constitution du Sénégal indépendant instaure un régime parlementaire presque calqué sur celui de la IV^e République française. Ainsi l'a voulu Senghor, formé à l'école du Palais-Bourbon. Élu pour sept ans par un collège restreint, le président protège la Constitution, incarne l'État, prononce les arbitrages, mais, pour l'essentiel, ne gouverne pas. La gestion quotidienne est entre les mains du président du Conseil, en l'occurrence Mamadou Dia, aussitôt reconduit par Senghor au poste qu'il occupe depuis trois ans. Dia choisit ses ministres et

peut être renversé par l'Assemblée nationale mais sans avoir le droit de la dissoudre, ce qui déséquilibre l'édifice institutionnel⁴.

Pareil bicéphalisme, lié au rôle historique du tandem Senghor-Dia, est unique dans l'Afrique francophone indépendante où s'imposent des exécutifs à une seule tête. Dia a pourtant suggéré d'opter pour cette dernière solution comme il le racontera dans ses *Mémoires* : « J'ai voulu tout de suite mettre Senghor à l'aise en lui disant : "Peut-être le moment est-il venu d'instituer au Sénégal, à l'instar des autres, un régime présidentiel." Il m'a répondu : "Tu as fait tes preuves, il faut que tu restes à la tête du gouvernement⁵." »

Différences de style

Depuis 1948, Senghor et Dia cultivent un compagnonnage au long cours nourri de confiance et de respect mutuels. Senghor, politique et poète, est un homme d'État idéaliste, respectueux du droit et de la légalité, ouvert sur le monde. Fêré de culture et d'idées générales, il est néanmoins resté le député de la brousse, à l'aise parmi les paysans. Dia est son partenaire idéal. Animé d'un rigoureux sens de l'État, qu'il met au service du peuple, intelligent, déterminé, pragmatique, travailleur infatigable et scrupuleusement honnête. Cet ancien instituteur, passionné d'économie, fervent musulman aux idées modernistes, se soucie avant tout de développer son pays en profondeur.

Leurs différences d'approche et de style n'ont pas empêché les deux hommes de s'entendre jusqu'ici sur l'essentiel et de former un duo solidaire et efficace. L'un de leurs collaborateurs observe que, « dans un alliage insolite ils ont su jouer de leurs différences pour en faire de brillantes complémentarités⁶ ». Moustapha Niasse, futur Premier ministre, décrit ce partage des rôles sur un mode ecclésiastique : « Senghor était le dirigeant régulier, le créateur de concepts. Dia, un dirigeant séculier, plongé dans l'action. L'un incarnait la nation, l'autre l'État⁷. » Cette division du travail convient à Senghor. Elle le libère des dossiers ingrats, notamment économiques, pour lesquels il est peu qualifié, le soulage des corvées gestionnaires et l'exonère en partie d'éventuelles décisions impopulaires. Il peut se consacrer à la réflexion théorique, aux travaux d'écriture et aux voyages à l'étranger.

Le 4 avril 1961, le Sénégal célèbre avec faste le premier anniversaire de son indépendance⁸. Soixante-douze délégations nationales sont invitées à Dakar. Le vice-président Lyndon Johnson représente les États-Unis, et André Malraux la France. L'écrivain salue la maturité et la cohésion du Sénégal « cette jeune nation enthousiaste et unie ». Devant la foule dakaroise, Senghor souligne que son pays refuse de céder à la mode « de vitupérer la vieille Europe ». Dans un entretien au *Figaro*, il revient sur l'éclatement du Mali « Les Maliens ne nous pardonneront pas deux choses : d'abord, de n'avoir commis aucune violence contre eux et de les avoir le plus courtoisement possible remis dans le train de Bamako. Ils auraient voulu des martyrs et nous ne leur en avons pas fabriqué. Ensuite, de n'avoir subi économiquement aucun préjudice de la rupture⁹. » Le 19 avril, il entame son premier voyage officiel en France. À Orly, où de Gaulle l'accueille, puis au dîner à l'Élysée, Senghor rappelle la longue histoire commune : « Voilà trois cents ans que la France et le Sénégal se connaissent, se querellent parfois, mais toujours coopèrent. »

Faire entendre la voix du Sénégal

Le 21 avril, une soirée de gala est organisée en son honneur à la Comédie Française. On donne *Britannicus*, une pièce dont les deux chefs d'État connaissent par cœur des scènes entières et qui inspirera à Jean Lacouture ce résumé de circonstance : « Des complots, un général fidèle, un prince assassiné, quelques conjurés : Racine a créé le climat¹⁰. » Car, à l'entracte alors que, sur la scène du Théâtre-Français, Néron se prépare à faire empoisonner Britannicus, Jacques Foccart est informé du putsch des généraux d'Alger. De Gaulle, découvrant au matin l'ampleur de la rébellion¹¹, conserve-t-il en mémoire deux des vers entendus la veille : « De quel nom cependant pouvons-nous appeler / L'attentat que le jour vient de nous révéler¹² ? » Dans la matinée, en plein drame, Senghor vient prendre congé de De Gaulle comme il est prévu par le programme officiel de son séjour. Souvenir de Foccart : « Le Général le reçoit comme si de rien n'était – à ceci près que les affaires sénégalaises ne sont pas vraiment au cœur de la conversation¹³. »

Diplomate dans l'âme, Senghor s'efforce de faire entendre la voix du Sénégal sur la scène mondiale en prônant le dialogue et le compromis. Après la sécession du Katanga en juillet 1960, il défend l'unité de l'ex-Congo belge

Lors de la crise de Bizerte, pendant l'été 1961, il approuve la demande tunisienne de rétrocession de la base militaire française tout en préconisant des négociations directes entre les deux pays. En visite à Tunis, en octobre 1961, il réaffirme son appui à Bourguiba, qu'il connaît, et estime, depuis 1955. À cette occasion, il reçoit les dirigeants du FLN algérien avant de rendre compte à de Gaulle de ses entretiens.

Le 31 octobre 1961, devant l'Assemblée générale des Nations unies à New York, il affirme avec force : « Il faut négocier en Algérie », tout en refusant « d'accabler systématiquement la France », car « on ne peut pas douter de la volonté de décolonisation du général de Gaulle ». Plaidant pour un véritable « non-alignement », il demande au « tiers-monde [...] de faire son examen de conscience et d'accorder ses actes à ses paroles » : « Trop nombreux sont les anciens colonisés qui ont attrapé la maladie des anciens colonisateurs : l'esprit d'intolérance et de conquête¹⁴. » Senghor fait déjà preuve d'un courage lucide, qualité rare chez les dirigeants des États nouvellement indépendants. Le 3 novembre, il déjeune à la Maison-Blanche avec John et Jackie Kennedy.

Le socialisme en marche

Pendant ce temps, Dia conduit au Sénégal, avec l'aval de Senghor et l'aide de jeunes assistants techniques français, qui se voient en militants de la décolonisation, une politique socialiste de développement rural¹⁵. Fruit d'une série de lois votées dès mai 1960, le premier plan quadriennal, prélude d'un programme à long terme de vingt-cinq ans, s'inspire des idées d'un économiste dominicain, le père Louis-Joseph Lebreton. Conseiller de Dia depuis 1958, il élabore en 1961 le plan du Sénégal. Ancien officier de marine devenu prêtre, fondateur en 1941 de l'association Économie et humanisme, expert de terrain dans plusieurs pays d'Amérique latine, Lebreton conçoit, avec son brillant cadet François Perroux, une pratique du développement intégral, « de tout l'homme et de tous les hommes ».

Ce plan revêt, aux yeux de Senghor, plusieurs mérites. Il repose sur un inventaire approfondi des ressources économiques et humaines du pays ; il tient compte avant tout des réalités locales, et non, selon ses mots, « d'une formule russe, chinoise ou scandinave » ; il entend responsabiliser les paysans.

à travers un réseau de coopératives ; il a pour principal outil l'animation rurale confiée à une jeune élite qu'il s'agit de former dans les communautés villageoises. Senghor et Dia prônent une transformation non violente de leur pays sur la voie originale d'un « socialisme ouvert, non doctrinaire et humaniste ».

À la tête d'un pays tributaire d'une monoculture – l'arachide –, les deux hommes partagent un objectif stratégique : en finir une fois pour toutes avec la traite, cette pratique coloniale qui consiste, pour des sociétés privées en majorité françaises, à acheter la récolte au meilleur prix et à vendre le plus cher possible les engrais, semences et autres biens importés – tissus, pétrole, petit équipement de case – indispensables au paysan, voire de lui avancer pour la soudure, un prêt usuraire qui l'endette. Selon un rapport de 1960 l'arachide représente 85 % des exportations et la part des produits importés dans les achats des paysans varie entre 80 et 90 %. Il s'agit de briser la chaîne de dépendance qui, depuis des générations, relie le producteur de base aux huiliers de l'ex-métropole en passant par les divers traitants et intermédiaires et maintient le monde rural sous l'emprise d'un Pacte colonial si souvent dénoncé à Paris par le député Senghor.

La bataille de l'arachide

D'emblée, Dia engage la bataille de l'arachide en créant un « office de commercialisation agricole » (OCA), voué à intervenir à l'exportation comme à l'importation, et soutenu par une banque d'État. Le mouvement coopératif est réorganisé sur un mode autogestionnaire. Un corps de fonctionnaires d'encadrement est mis en place. De jeunes paysans, désignés par les assemblées de villages, suivent des stages pour devenir animateurs ruraux. Les groupements coopératifs commercialisent un cinquième du tonnage total dès la première campagne (1960-1961), la moitié de la production lors de la récolte suivante. L'objectif gouvernemental de faire produire, en 1962-1963, 75 % de la récolte par les coopératives semble d'autant plus à portée de main que l'OCA a désormais le monopole de l'exportation de l'arachide.

Cette révolution progressive et cohérente, mise en œuvre dans les campagnes, inquiète un nombre croissant d'acteurs politiques et économiques. Elle remet en cause beaucoup de situations acquises, d'intérêts individuels ou

collectifs liés, de près ou de loin, au négoce traditionnel de l'arachide. Tout un monde se sent menacé non sans raison. Les affaires des traitants périssent. Des centaines de commerçants doivent fermer boutique. Les cadres de la nouvelle bourgeoisie appelés à occuper des postes de direction dans un système commercial en cours de « sénégalisation » voient leurs ambitions contrariées. Le combat vertueux de Dia contre la corruption et pour l'austérité désavoue l'affairisme d'une partie de la classe politique. La chambre de commerce de Dakar se fait l'écho de l'appréhension des milieux économiques français. Le socialisme agraire ébranle surtout la puissance des marabouts qui doivent leur richesse au contrôle des champs d'arachide travaillés par leurs ouailles. Les confréries musulmanes s'irritent aussi de la volonté de Dia de moderniser l'enseignement de l'islam.

« Nous poussions à la révolte tous ces gens mécontents¹⁶ », reconnaîtra bien des années plus tard, cet homme peu enclin aux compromis. Car lorsqu'il pense avoir raison, Dia fonce. Sa volonté d'inscrire dans la réalité rurale son utopie socialiste autogestionnaire supporte mal les retards, le temps perdu en réunions, ou la contradiction. Il traite souvent les députés pour quantité négligeable. Avec l'aide d'une équipe de jeunes fonctionnaires et d'animateurs, il croit pouvoir forcer le destin. Sa détermination frise parfois l'autoritarisme et ses tournées sur le terrain font frémir les responsables locaux. Un témoin racontera : « Lorsqu'on annonçait la venue de Dia, toute l'administration était sens dessus dessous. On savait qu'il allait visiter tous les services de fond en comble. Chapeau de cow-boy sur la tête, il entrait dans le champ d'arachide ou de mil et ne laissait rien au hasard¹⁷. »

Des rapports moins familiers

Par contraste, Senghor est vu, à juste titre, comme un homme affable, subtil et bienveillant, d'autant plus ouvert au dialogue qu'il n'est pas, comme Dia, harassé de travail. Il rassure les Français, dont il est resté proche. Les marabouts, qui le soutiennent depuis son entrée en politique, n'ont rien à craindre, sur le terrain de la doctrine musulmane, de ce président catholique et foncièrement œcuménique.

Dans le passé, aucune divergence entre Senghor et Dia ne résistait à une longue conversation en tête à tête. Lors de ses séjours à Dakar, le député

Senghor trouvait chez Dia une maison d'accueil fraternelle propre à ménage des dialogues sans fin. Mais depuis l'indépendance du Sénégal, le chef de l'État respecte et impose un strict protocole auquel Colette, s'installant pour la première fois à Dakar, veille avec une vigilante exigence. Fini donc les rencontres à la bonne franquette ou les entrevues improvisées au palais présidentiel qui permettaient une précieuse mise en partage des idées et des positions. Les rapports entre les deux hommes sont devenus moins fréquents et moins familiers. Écoutons leur compagnon de l'époque, Roland Colin : « Ils en étaient venus à se voir quasi uniquement dans les audiences officielles prévues par le travail gouvernemental : avant ou après les Conseils de ministres. Le week-end, Dia se retrouvait solitaire à Gorée en compagnie de ses dossiers de travail, alors que Senghor se rendait en famille dans la résidence de bord de mer du chef de l'État, à Popenguine¹⁸. » Ce que Dia confirmera : « Écrasé par mes tâches de gouvernement, et lui également prié par ses obligations de représentation, nous ne pouvions plus nous voir aussi souvent¹⁹. »

Cet éloignement physique et intellectuel altérera leur entente politique jusqu'au divorce²⁰. Dia n'arrive plus à s'expliquer et s'en désole. Au fil des mois, les deux hommes sont aussi victimes du cadre constitutionnel où ils évoluent. Chef de l'État arbitre et garant des institutions, Senghor est en même temps numéro un de l'UPS, le parti unique. Président du Conseil responsable devant l'Assemblée, Dia est subordonné au sein du parti. Senghor déplore que l'administration lui échappe, Dia se plaint que des interventions directes auprès de Senghor paralysent sa politique. L'un et l'autre en viennent à souhaiter une nouvelle répartition des tâches : un vrai régime présidentiel pour Senghor, la direction du parti pour Dia²¹.

Luttes de clans

Il apparaît vite que le bicéphalisme n'est pas plus viable que la fédération du Mali. L'avoir instauré est une faute politique que Senghor reconnaîtra plus tard. Alors que les deux présidents ne dirigent conjointement leur pays qu depuis peu, Dia, chef du gouvernement sous le régime de la loi-cadre, s'est habitué à avoir les mains libres et entend gérer à sa manière la construction du socialisme africain²². Peu à peu, l'écart idéologique se creuse entre les deux

amis. Le socialisme dont ils se réclament ne renvoie pas aux mêmes priorités. Senghor accepte une décentralisation, mais refuse l'affaiblissement de l'État qu'implique l'autogestion. Sans doute se souvient-il du conseil que lui donna de Gaulle : « Bâtir un État fort²³. » Dia défend une politique de nationalisations des entreprises étrangères, Senghor souhaite une africanisation progressive avec le concours volontaire des capitaux étrangers. Dia part en guerre contre les marabouts et prêche un retour aux sources de l'islam ; Senghor juge que les confréries jouent un rôle d'encadrement de la population indispensable à moyen terme²⁴. En outre, Michel Aurillac, conseiller privilégié de Senghor, homme de droite en liaison régulière avec Jacques Foccart, n'adhère pas aux options socialistes sénégalaises.

Les différences de doctrine et de méthode entre les deux hommes sont-elles, à ce point, irréconciliables ? Sans doute pas. Les deux présidents pourraient-ils éviter la rupture ? Peut-être. Mais c'est compter sans le clanisme électoral qui gangrène la vie politique. Au Sénégal, on ne milite pas pour un programme, on suit un homme, on l'aide à accéder au pouvoir en espérant recueillir les dividendes de cet engagement. Le clan repose sur la fidélité envers un notable qui veut faire carrière. Ce mal s'est aggravé avec la création de l'UPS, regroupement attrape-tout où chaque leader est arrivé avec ses courtisans. Les tensions entre Senghor et Dia ont cristallisé autour d'eux les rivalités de clans dans une lutte qui les dépasse et leur échappe en partie. Comme l'écrira un bon connaisseur du Sénégal, François Zuccarelli : « Le clan est l'élément primordial de la crise qui se prépare. Ces entourages, ces coteries, ces équipes de collaborateurs dévoués, ces fidèles plus lointains mais vigilants à l'ascension du chef qu'ils se sont choisis, vont finir par brouiller deux amis de toujours²⁵. » Ainsi en sera-t-il en 1962, année funeste.

La mort d'une amitié

Au fil des mois, l'UPS, parti dominant, devient un chaudron où mijotent les luttes de clans. Du 2 au 6 février 1962, son troisième congrès, réuni à Thiès, donne un quitus unanime à la politique de construction nationale conduite par Mamadou Dia. En réalité, cette harmonie de façade masque mal les profonds clivages qui opposent les fidèles des deux présidents. Les uns accusent Dia de « confisquer le pouvoir » au détriment de l'Assemblée. Les autres, emmenés par le ministre de l'Intérieur, Valdiodio Ndiaye, dénoncent le cumul par Senghor des fonctions de chef d'État et de secrétaire général du parti¹. Ils jugent aussi ce dernier trop proche des entreprises françaises et trop complaisant envers les « possédants ». Certains même, n'acceptent toujours pas qu'un catholique soit chef de l'État. Chose importante pour la suite, le congrès réaffirme la primauté des positions du parti sur celles du gouvernement ou de l'Assemblée².

En août, Senghor, comme chaque année, prend ses vacances en Normandie. En son absence, Dia sillonne le pays et fait la tournée des lieux saints de l'islam sénégalais. Il entreprend de « travailler » les marabouts, dont il juge le soutien crucial pour la réussite de sa politique³. Partout où il passe, il insiste sur le caractère musulman du Sénégal. À Kaolack, Abdou Diouf, à l'époque gouverneur du Sine Saloum, inquiet des rumeurs de discorde entre les deux présidents, interroge Dia : « Que se passe-t-il entre vous ? » Réponse : « Ne t'en fais pas. Il y a des gens qui veulent briser une amitié

vieille de dix-sept ans. Nous ne les laisserons pas faire. Personne ne peut nous séparer⁴. » Quand Senghor rentre à Dakar, quelques mauvaises langues lui rapportent que Dia a mis à profit sa tournée pour le discréditer. Senghor leur prête-t-il une oreille trop attentive ?

La confiance s'étirole

À l'automne, Senghor est en visite officielle en Allemagne fédérale. Pendant son séjour, plusieurs journaux allemands publient un reportage dont l'auteur le présente comme un vieillard dépassé par les événements face à Dia, l'homme qui monte et incarne les espoirs de la jeunesse⁵. Le journaliste, plusieurs fois reçu au ministère de l'Information, a surtout rencontré des amis de Dia⁶. Le malaise s'aggrave. Senghor, mécontent, enjoint à Dia de se séparer de trois de ses ministres, dont Valdiodio Ndiaye, qu'il tient pour le mauvais génie du gouvernement, et Obeye Diop, le ministre de l'Information, qui mène campagne contre lui. Dia renâcle, puis refuse. À Paris, on s'inquiète. Foccart confie : « Le danger était très perceptible. Nous mettions Senghor en garde mais il laissait Dia grignoter le pouvoir [...]. À la fin de 1962, il était grand temps de réagir⁷. » Le 21 octobre, lors d'un conseil national du parti, à Rufisque, Dia réaffirme, contre l'évidence : « Il ne peut y avoir de différence entre moi et mon frère Léopold⁸. »

Début novembre, le remaniement est au cœur de la crise. Commencent deux semaines de marchandages que Roland Colin, directeur de cabinet de Dia, raconte dans son *Journal de bord*. Dia répète à Colin : « Je suis convaincu maintenant que Senghor n'est pas socialiste. Je ne mets pas en cause sa bonne foi. Il croit, à sa manière, qu'il l'est. » Colin observe : « Il y a dans l'esprit de Dia une évidence empoisonnée : Senghor ne soutient plus de la même manière la cause pour laquelle lui-même se donne corps et âme. »

Dia présente au chef de l'État la liste de son gouvernement remanié, dans lequel il s'est attribué l'Intérieur et la Défense. Commentaire de Senghor : « C'est un ministère de combat, ayant pour objectif ma liquidation rapide. » Réplique de Dia : « C'est donc que tu as peur de moi. » Roland Colin note le 9 novembre : « Le jeu des listes de gouvernement qu'on fait et qu'on défait est surréaliste. Le problème central demeure la rupture de confiance entre Dia et Senghor. Le premier est excédé, le second s'est refermé. [...] Tout se passe

comme si la mécanique du destin tient chacun prisonnier dans son rôle⁹. » Le 12 novembre, on s'accorde sur un compromis boiteux : Obeye Diop quitte le gouvernement, Valdiodio Ndiaye devient ministre des Finances. Senghor accepte que Dia s'alloue la Défense, la Sécurité, l'Information et l'Administration territoriale. Pour le reste, si la structure du gouvernement est légèrement remaniée, les hommes ne changent pas. Dans un télégramme au Quai d'Orsay, l'ambassadeur de France s'interroge : « Senghor a-t-il capitulé ou compte-t-il sur les députés pour amener Dia à composition¹⁰ ? »

« Dia est capable de tout ! »

Ce replâtrage est loin d'apaiser les ultras des deux camps qui multiplient les accusations calomnieuses et montent des machinations. Chef de file de la contestation anti-Dia, Magatte Lô s'affranchit des règles du contrôle politique par le parti et entreprend de recourir, pour renverser le gouvernement, au mécanisme de la motion de censure. Dans un cahier d'écolier, il engrange en secret les signatures des députés qu'il juge sûrs. Informé, Lamine Gueye approuve. Lô en parle à Senghor qui, loin de le dissuader, lui donne des conseils de prudence : « Tu as sans doute raison et je te comprends. Méfiez-vous ! Actuellement Mamadou Dia est capable de tout pour garder le pouvoir. Il n'hésitera pas, j'en suis sûr, à vous faire fusiller [...]. Surtout ne laissez pas traîner vos archives qui pourraient servir de preuves¹¹. » L'écrivain Cheikh Hamidou Kane, à l'époque commissaire au Plan, se souviendra avoir été informé par Senghor lui-même du projet des frondeurs : « Il m'a dit qu'il le désapprouvait, mais j'ai eu des doutes. Après tout, il suffisait qu'il leur ordonne d'arrêter et ils l'auraient fait. » Le même Hamidou Kane demande à Dia : « Et si une majorité se constituait contre vous, que ferez-vous ? — Je m'y opposerai au nom de la primauté du parti¹². »

Le 3 décembre s'ouvre à Dakar, à l'initiative de Dia, un grand colloque international sur les politiques de développement et les diverses voies africaines vers le socialisme auquel participent des délégués de vingt-cinq pays. Dans le discours d'ouverture, Senghor s'en tient à des généralités. Dia prononce le discours de clôture : il prône le rejet révolutionnaire des anciennes structures et fustige les féodalités héritées du régime colonial tout en condamnant « la violence, qui est aveugle¹³ ». Apologie véhémement de la

décolonisation, ponctuée de formules tranchantes, pareille profession de foi ne peut que galvaniser ses adversaires. Avec le recul, elle résonnera comme un chant du cygne. Chacun note que ni Senghor ni Dia n'assistent à l'allocution de l'autre. La rupture semble alors consommée entre les deux présidents.

Pourtant, le 10 décembre, Senghor déclare à l'envoyé spécial du *Monde* Jean Lacouture : « Pour l'heure, et en dépit de quelques malentendus, je me félicite de la collaboration de M. Dia », avant d'ajouter, un brin condescendant : « C'est un homme méritant, un gros travailleur. Il a beaucoup progressé. » Pour le reste, le chef de l'État cache bien son jeu. Penche-t-il pour un régime présidentiel ? « Je ne suis pas pressé. Quand je prendrai ma retraite je rédigerai un testament politique en ce sens¹⁴. »

La primauté du parti

Le 14 décembre, le député Théophile James, proche des milieux d'affaires, met le feu aux poudres : il dépose une motion de censure signée par 41 élus (sur 80). Le texte dénonce la prolongation, abusive aux yeux des signataires, de l'état d'urgence proclamé en août 1960 lors de l'éclatement du Mali (« un prétexte pour la confiscation des pouvoirs »). Cet état d'urgence : en effet permis à Dia de gouverner légalement par décrets sans perdre de temps et en contournant l'Assemblée. C'est une sorte d'épée de Damoclès suspendue au-dessus de la tête des députés. Il n'est pas surprenant que l'offensive contre Dia surgisse de cette Assemblée, élue au début de 1959 dans un contexte politique très différent. La majorité des députés est issue d'une bourgeoisie de commerçants et de fonctionnaires méfiante envers le processus de transformation socialiste où le gouvernement Dia, avec l'appui de Senghor entraîne le Sénégal depuis l'indépendance¹⁵. Ils ne l'ont ratifié à contrecœur que sous la pression conjuguée des deux présidents.

Selon la Constitution, la motion doit être débattue dans les trois prochains jours. L'atmosphère est telle que Dia n'a aucune chance de l'emporter. Il demande au ministère de l'Information d'interdire la diffusion du texte. Au matin du 15 décembre, lors d'un Conseil des ministres, Dia fait valoir que sous l'état d'urgence, cette motion est illégale. La discussion s'enflamme et s'enlise. Tout le monde se retrouve à l'Assemblée où le bureau politique de l'UPS s'empare du sujet. Commence alors un véritable conclave qui durera

près de quarante-huit heures. Senghor fait état de la position de son conseiller juridique, Michel Aurillac : la motion de censure est recevable sur le plan constitutionnel mais contraire à la logique du parti, sans l'aval de ce dernier. Mais Senghor se garde de trancher.

Au Sénégal, le pouvoir réel appartient au parti¹⁶. C'est lui qui désigne les députés, choisit les principaux responsables du pays, inspire et contrôle les actes du gouvernement et de l'Assemblée. La Constitution a beau distribuer les rôles entre exécutif et législatif, c'est le parti qui, en réalité, assume l'un et l'autre. Fort logiquement, Dia demande donc que le conflit soit arbitré par le conseil national, instance suprême de l'UPS, et s'adresse aux signataires de la motion : « Si le conseil national vous donne raison contre moi, je démissionnerai séance tenante¹⁷. » Senghor se souviendra surtout d'un autre détail : « Après avoir été battu au bureau politique, Dia est sorti en me disant "Je sais ce qu'il me reste à faire." J'ai tout de suite deviné la suite, et j'ai pris mes précautions¹⁸. »

À partir de cette phrase sibylline, Senghor laissera entendre que Dia était prêt à tout pour imposer sa volonté. Plusieurs proches de Senghor, dont Michel Aurillac, pressentent alors un possible coup de force. D'autant que la garde territoriale basée à Thiès arrive à Dakar, sur ordre de Dia. Le chef de l'État fait renforcer la garde de son palais et s'assure à titre préventif du concours éventuel, en cas de problème, d'un groupement de paras qui commande à Rufisque un ancien d'Indochine et d'Algérie, le capitaine Faustin Pereira¹⁹. Dans la soirée du 15 décembre, l'ambassadeur de France souligne : l'intention du Quai d'Orsay : « Il est évidemment exclu que les troupes françaises [basées à Dakar] interviennent dans une affaire intéressant la politique intérieure du Sénégal » sauf si la police et la gendarmerie locales face à des émeutes, ne parvenaient pas à protéger la population européenne « risque fort peu vraisemblable²⁰ ». Dans la nuit, la réponse de Paris conforte le diplomate sur cette position : « Il importe que nous demeurions sur la réserve dans ce différend jusqu'à l'extrême limite du possible. En aucun cas une intervention éventuelle de notre part ne doit pouvoir être interprétée comme une prise de position en faveur de l'une des parties en présence. » Les troupes françaises seront consignées, une unité de parachutistes étant maintenue en alerte.

Les gendarmes investissent l'Assemblée

Le 17 décembre, au petit jour, un rideau de gendarmes entoure l'Assemblée. Personne ne s'en inquiète outre mesure. Une réunion commune du bureau politique et des députés est prévue dans la journée. Avant, vers 9 heures, Dia se rend au palais présidentiel pour un ultime entretien avec Senghor. À sa grande surprise, racontera-t-il, celui-ci lui annonce que l'heure est venue d'instaurer un régime présidentiel et qu'il souhaite que Dia soit chef de l'État. Dia refuse, indigné, cette offre qu'il tient pour purement tactique²¹. Senghor donnera une version sensiblement différente : « Je lui ai proposé de nous en remettre aux décisions du parti. S'il était désigné comme président j'eusse été son vice-président. Et, dans le cas contraire, je l'aurais pris, lui comme vice-président. Il a refusé. Il n'admettait pas qu'une motion de censure ait été déposée contre lui. "Les événements trancheront entre nous", m'a-t-il dit en me quittant²². »

À l'Assemblée, Dia apprend que le vote sur la motion est prévu pour l'après-midi sans attendre la réunion d'arbitrage décidée la veille. Il se retrouve devant un choix difficile : se soumettre aux députés et être fatalement contraint ensuite de se démettre, ou résister. Se soumettre, c'est risquer de ruiner toute son entreprise socialiste. Résister, c'est faire prévaloir l'éthique politique qui repose, selon lui, sur la primauté du parti. Trois jours suffiront estime-t-il, pour que tous les membres du conseil national de l'UPS puissent gagner Dakar et trancher ce conflit de légitimités.

Convaincu de la justesse de sa cause, ne voulant voir dans ses adversaires qu'une coalition hétéroclite d'intérêts vulgaires et d'ignorances bornées croyant plus, en la circonstance, à l'efficacité des contraintes qu'aux vertus de la persuasion, Dia choisit de résister en employant la force pour mater l'acte d'indiscipline de l'Assemblée. Une centaine de gardes territoriaux, casqués et armés, font irruption dans l'hémicycle et arrêtent quatre des députés parmi les plus hostiles au chef du gouvernement : Abdoulaye Fofana, Magatte Lô Ousmane Ngom et Moustapha Cissé. « Les autres fuient comme les Cinq Cents au 18 Brumaire », racontera Michel Aurillac. Senghor estime que les décisions de Dia représentent une rupture de l'ordre constitutionnel et s'autorise, comme arbitre suprême, à prendre les choses en main. Il donne l'ordre aux paras basés à Rufisque de monter à Dakar pour garder son palais. Avec l'aval de Senghor, quarante-sept députés se retrouvent au domicile de

Lamine Gueye, président de l'Assemblée, votent la motion de censure destituant Dia et confient provisoirement la direction des affaires au chef de l'État. Puis les paras libèrent les députés gardés à vue au commissariat central.

Message à la nation

Senghor enregistre ensuite un message à la nation. Mais à 20 heures, à peine la bande commence-t-elle à être diffusée qu'elle est dérobée par les gendarmes. Retranché dans son bureau, Dia tente, lui aussi, de lancer un appel radiodiffusé. Sa voix est presque aussitôt interrompue, les paras ayant rendu leur politesse aux gendarmes. Dépêché à Rufisque, le fidèle Magatte Lô lira plus tard l'allocution du président qui, après avoir rappelé l'action de Dia contre les députés, continue : « Voilà les faits. Ils ne s'inscrivent ni dans la tradition sénégalaise de démocratie, que beaucoup de pays nous enviaient, ni surtout dans le cadre de l'article 33 de notre Loi fondamentale. Il s'agit véritablement, d'une violation délibérée de la Constitution. Or l'article 24 me fait un devoir d'assurer le fonctionnement régulier des institutions. C'est pourquoi j'ai réquisitionné les forces militaires, car la dernière parole doit rester à la Constitution et à la Loi²³. »

Vers 21 heures, Dia ordonne de couper le téléphone de la présidence. Senghor a compris : le coup de force est dirigé contre l'Assemblée mais on l'isole pour qu'il ne s'en mêle pas. Il nommera un proche, le colonel Jean Alfred Diallo, chef d'état-major des forces armées, à la place du général Amadou Fall, considéré comme loyal à Dia. Ce dernier envoie un message codé ordonnant à la garde républicaine basée à Thiès de faire marche sur la capitale. Les services français l'interceptent, le décodent et alertent Senghor qui ordonne de mettre en place un barrage de camions pour empêcher l'entrée des troupes dans la ville. Les paras fidèles à Senghor et les gendarmes aux ordres de Dia se retrouvent face à face mais refusent l'affrontement. Dans ce petit pays, tous les officiers se connaissent. Ils cherchent à gagner du temps. Ils savent aussi que les troupes françaises²⁴ sont du côté de Senghor²⁵.

Le sang-froid de Senghor

En ces heures cruciales, témoignera Michel Aurillac, « Senghor a le souc permanent de la légalité. Il lit et relit l'article 24, se fait exposer la jurisprudence de la III^e et de la IV^e République. Il ne veut pas d'effusion de sang. Dans cette journée, où tout le monde jouera à qui encercle l'autre, où la radio changera plusieurs fois de mains, il n'y aura pas un coup de feu tiré²⁶. » Selon Aurillac, Senghor fait preuve d'un sang-froid impressionnant : « Il ne s'énervait jamais, parlait calmement des hypothèses les plus tragiques auxquelles il affectait de ne pas croire. Son pouvoir se limitait au palais, son arme à quinze gendarmes avec un fusil-mitrailleur, son équipe à sa femme, qui assurait, à elle seule, tout le secrétariat, en tapant proclamations et réquisition dont on ne savait si on pouvait les diffuser [...]. Le président, à la tête de cette petite équipe, avec un téléphone bricolé pour seul moyen de transmission prenait, calmement, ses décisions, réfléchissait et faisait comme si l'appareil d'État répondait normalement²⁷. »

Vers 22 heures, ce 17 décembre, Senghor prend congé de son équipe en souriant : « Vous n'avez plus besoin de moi, je vais me coucher. S'il y a vraiment du nouveau, réveillez-moi²⁸. » Il confiera : « Quand je me suis retrouvé au pied de mon lit, je me suis mis à genoux et j'ai dit le *Pater noster* – en latin. Je me suis couché ensuite, apaisé et confiant²⁹. »

« En pyjama, ma Constitution à la main... »

À 5 heures du matin, une petite centaine d'officiers conduite par le colone Diallo débarque pour lui parler³⁰. Aurillac grimpe à l'étage, frappe à la porte de la chambre à coucher. Colette Senghor réveille son mari qui enfle une robe de chambre de soie bleue et lance : « Pas la peine de s'habiller, il est inutile de faire attendre ces messieurs ! » Le président et les militaires s'enferment pendant une heure dans la vaste bibliothèque du palais. Senghor racontera la suite : « J'avais deviné les raisons de leur visite. Je descendis en pyjama, ma Constitution à la main. J'expliquai calmement quelles étaient les dispositions de la Constitution pour la circonstance et pourquoi, étant donné la situation j'avais pris les pleins pouvoirs. Je conclus que, pour l'honneur et dans l'intérêt du Sénégal, leur devoir était d'obéir au président de la République. Mais ils pouvaient, bien sûr, faire comme en Amérique latine par exemple et prendre la

pouvoir. Dans sa réponse, le colonel Diallo, qui conduisait la délégation, me dit que l'armée obéirait à la loi³¹. »

À 8 heures du matin, Dia quitte son bureau pour regagner sa résidence dans le quartier de Médina, où ses fidèles le rejoignent, tandis que l'allocution de Senghor passe en boucle sur les antennes de Radio Dakar. Ordre est donné aux gouverneurs de région de se rallier publiquement à Senghor. Certains refusent, comme son futur dauphin, Abdou Diouf, à l'époque gouverneur du Sine Saloum : « Étant soumis aux institutions de la République, j'estimais ne pas devoir faire acte d'allégeance personnelle. Je ne crois pas que cet ordre émanait de Senghor. Il était au-dessus de cela. D'ailleurs il ne m'en a pas voulu. Il m'a reçu quelques jours plus tard en me disant : “Tu sais, j'ai une meute derrière moi³².” »

Les députés partisans du chef de l'État, au nombre désormais de cinquante-cinq – dynamique du succès oblige –, siègent à l'Assemblée pour entériner les décisions prises la veille hors les murs, qui font du président le chef du gouvernement³³. Dia a perdu définitivement la partie. Sa folle entreprise s'est heurtée à l'habileté et au sang-froid de Senghor. Elle n'a joui d'aucun soutien populaire. Vers 18 heures, un détachement de l'armée l'arrête chez lui, avec ses quatre fidèles ministres : Valdiodio Ndiaye, Joseph Mbaye Ibrahima Sarr et Alioune Tall. Conduits à la résidence du cap Manuel, dite « Petit Palais », ils seront transférés trois jours plus tard par avion militaire à Bakel, une ville du Sénégal oriental. À Paris, on est soulagé : « La question d'une intervention militaire ne s'est pas posée, mais il est clair, admettra Jacques Foccart, que nous souhaitons la victoire de Senghor³⁴. »

Ainsi meurt une longue et fructueuse amitié, politique et personnelle nourrie d'une « fascination croisée³⁵ ». Ce dénouement, navrant pour le Sénégal, met fin à une dyarchie originale à un moment où le pouvoir personnel s'impose de jour en jour, en Afrique, avec plus d'insistance. Mais entre Senghor et Dia, l'épilogue reste à venir. Il prendra la forme d'un procès en Haute Cour.

Cruelle justice

« Coup d'État ». La crise à peine dénouée, Senghor donne le ton : « Nous sommes en présence d'un chef de gouvernement qui a fait un coup d'État. Il y a eu viol de la Constitution. La Haute Cour jugera, et j'apprécierai ensuite¹. » Devant l'Assemblée, il ajoute : « J'avais tout prévu, mais pas le déchirement d'une vieille amitié. »

Le procès de Dia et de ses quatre coïnculpés, anciens ministres, Ibrahim Sarr (Intérieur), Valdiodio Ndiaye (Finances), Joseph Mbaye (Transports) et Alioune Tall (Information), s'ouvre à Dakar le 7 mai 1963 devant la Haute Cour de justice. Ce procès respectera les formes juridiques : ses débats sont publics, la défense est libre, le président et le procureur sont des magistrats indépendants. Les inculpés ont choisi pour défenseurs trois avocats sénégalais dont Abdoulaye Wade, futur chef de l'État, et quatre français, dont Robert Badinter². La Cour n'en est pas moins une juridiction politique : ses six juges sont des députés, désignés par l'Assemblée, dont Théophile James, ennemi acharné de Dia³.

L'ancien président du Conseil est accusé d'avoir expulsé les députés de l'Assemblée, d'en avoir arrêté quatre sans mandat ni motif légitime, d'avoir fait couper les lignes du palais de la présidence de la République, conçu et ordonné une agression contre ce palais, et fait lever des troupes armées après que le président de la République les eut placées sous son autorité directe. Selon la version officielle des événements, largement cautionnée par le

journalistes français présents à Dakar, plutôt favorables à Senghor, les choses sont claires : Dia a fomenté un coup d'État alors que Senghor continuait de rechercher un compromis avec lui ; confronté aux violations de la Constitution par Dia, Senghor n'a pas eu d'autre choix que de recourir aux pouvoirs spéciaux prévus par la Loi suprême, de prendre le commandement des forces armées et d'arrêter Dia⁴.

Une version officielle trop simpliste

Loin d'apporter de l'eau au moulin de l'accusation, l'examen détaillé des faits, la comparution des témoins et l'argumentaire de la défense conduiront à remettre partiellement en cause ce récit trop simpliste. S'il est incontestable que Dia a paralysé illégalement et par la force l'action du Parlement, il n'apparaît pas qu'il ait tenté de renverser le régime. Le capitaine Faustin Pereira, témoin clé, maintiendra avoir reçu de Senghor l'ordre de faire entrer ses paras dans Dakar avant, et non après que Dia eut ordonné l'évacuation par la force des députés. Senghor aurait donc, le premier, violé la Constitution en s'attribuant un pouvoir appartenant à Dia, président du Conseil et ministre de la Défense. Les débats montrent que Dia n'a commis aucune agression contre le palais présidentiel : il a signé lui-même l'acte de réquisition des paras chargés de protéger ce palais, en recommandant « qu'il soit surtout veillé à la sécurité » de Senghor⁵. Comportement pour le moins étrange chez un homme en train de fomenter un coup d'État et que relève maître Badinter : « Quand a-t-on vu les organisateurs d'un complot envoyer des troupes à l'adversaire pour le protéger⁶ ? »

Tout au long de la crise, au contraire, Dia se sent sur la défensive, en butte à un complot dirigé contre son gouvernement, sa politique et sa personne. Conformément à la pratique politique sénégalaise, il fait prévaloir le parti sur l'Assemblée. Cette primauté, souligne maître Wade, fait partie des principes inscrits dans la réalité mais non écrits dans une Constitution. Au nom de cette conception du parti-État, selon laquelle l'État, bras du parti, sert et assure la survie de ce dernier, Dia reconnaît avoir été amené à prendre des mesures exceptionnelles, certes, mais conservatoires, ajoutant : « Si c'était à refaire, je recommencerais. »

On retrouve ici le cœur du conflit, celui qui oppose deux légitimités, l'une juridique, l'autre politique. On aurait pu sortir de l'impasse, notera Paul Thibaud, si les instances du parti avaient fonctionné normalement : « La crise aurait pu être arrêtée à plusieurs moments si le président de la République l'avait désiré. Au contraire, on a le sentiment qu'il a laissé son ancien ami s'enfoncer, s'empêtrer dans le développement d'une épreuve de force maladroitement menée : c'est qu'il en était arrivé à le considérer en fait comme un adversaire⁷. » Dia voulait obtenir un simple sursis, une neutralisation de l'Assemblée. Ses adversaires ont, chaque fois, relancé la crise pour obtenir sa chute et Senghor n'a pas tenté de calmer leur impatience. Il a laissé le drame se jouer sans lui. Ainsi pouvait-il espérer échapper à ce qu'il considérait comme une tentative d'« étouffement politique » par Dia afin d'instaurer ensuite un régime présidentiel.

Un réquisitoire modéré

Parmi les témoins moraux présents au procès, le professeur d'économie François Perroux exprime avec émotion son amitié et son admiration pour Dia, qu'il connaît depuis vingt ans : « Je le considère comme un exemple de modération. C'est un calme, un pur, un homme qui ne connaît ni la médisance ni la calomnie. Il est le contraire d'un homme de coup d'État, d'un extrémiste⁸. » Sa déposition terminée, il quitte la barre pour aller étreindre l'accusé. La déclaration d'un coaccusé, Ibrahima Sarr, fait aussi forte impression. Alors que le ministère public a pratiquement abandonné toute charge contre lui, il demande qu'on lui réserve le même sort qu'à Dia, car « toutes les positions qu'il a prises ont toujours été les miennes⁹ ».

Le procureur général, Ousmane Camara, prononce un réquisitoire qui tranche, par sa modération, sur le fond comme sur la forme, avec la virulence des inculpations initiales. Soulignant la bonne foi de l'accusé, il souhaite que la cour accorde à Dia des circonstances atténuantes « pour tous les services rendus à la nation ». Le ton est le même au sujet de Valdiodio Ndiaye et de Joseph Mbaye. Aucune charge n'est retenue contre Ibrahima Sarr et la peine contre Alioune Tall laissée à l'appréciation des juges.

Au terme du procès, la plupart des observateurs s'attendent que les accusés soient largement mis hors de cause. Ils ne croient plus à la thèse d'un

complot fomenté avec minutie par Dia contre Senghor. Près de soixante ans plus tard, Abdoulaye Wade se souvient : « J'ai toujours été profondément convaincu que Dia n'avait pas tenté de coup d'État. J'étais très lié, à l'époque à Senghor. Du fond de sa prison, Dia m'avait choisi comme avocat. Je ne pouvais pas refuser de le défendre. L'honneur du barreau était en jeu. Senghor était furieux contre moi¹⁰. » Dia, quant à lui, reste stupéfait de ce qui lui arrive. Il écrira : « Pendant l'instruction, comme du reste pendant tout le procès, j'ai manifesté un grand détachement ; tout cela me paraissait tellement bizarre extraordinaire et inattendu, que je me sentais comme dans un rêve. Je me disais : comment est-ce possible que ce soit Senghor qui me mette en procès ' Je n'arrivais vraiment pas à comprendre¹¹. »

Détention à perpétuité

On imagine son désarroi et son accablement, le 13 mai, à l'énoncé du verdict. Il est condamné à la peine maximale : déportation à perpétuité dans une enceinte fortifiée. De lourdes peines de prison – entre cinq et vingt ans - frappent ses coaccusés¹². La rigueur des juges contredit la modération du parquet, surprend l'opinion, indigne et attriste les amis de Dia. « Justice sévère, justice politique, mais justice », commente Philippe Decraene, dans *Le Monde*. « En condamnant M. Dia avec une sévérité qui déconcerte, les membres de la Haute Cour ont sans doute cherché à ruiner son crédit auprès de sa clientèle électorale¹³. »

La justice politique peut-elle être juste ? Son verdict vise, sans conteste, à éloigner Dia, une fois pour toutes, de la scène politique. D'un seul coup Senghor se débarrasse de ses principaux opposants. Il prétendra avoir tempéré la hargne des ennemis de Dia : « Les membres de la Haute Cour voulaient condamner Dia à mort et ses complices à la prison à perpétuité. Sans le attendre, j'avais fait savoir, autour de moi, qu'une condamnation à mort ne me semblait pas juste¹⁴. » L'argument est incongru puisque la peine de mort pour délit politique ne figurait pas dans le code pénal sénégalais. Il est pourtant cautionné par Abdoulaye Wade : « Pendant le délibéré, j'ai appris que les députés-juges cherchaient une disposition juridique pour condamner Dia à la peine capitale. Mais ils ne l'ont pas trouvée¹⁵. »

Les cinq condamnés seront internés dans le centre pénitentiaire spécial de Kédougou, au fin fond du Sénégal oriental, près des frontières maliennes et guinéennes, une région au climat rude. Dans cette enceinte fortifiée, chacun d'eux est reclus dans une geôle austère comprenant deux pièces minuscules. Ils ne peuvent communiquer entre eux et n'ont pour tout contact humain que celui de leurs gardiens. Ils peuvent en théorie recevoir la visite de leurs épouses une fois par mois au poste de police. Ces visites n'auront lieu, le plus souvent, que deux fois par an. Tout le courrier est contrôlé¹⁶.

Critiques en France contre Senghor

Les brimades morales ne manquent pas. Dia racontera un épisode particulièrement cruel : « Il y a eu une tentative de démoralisation de la part du gouvernement [...]. Elle a consisté dans le creusement d'une tombe, sous mes yeux, entre le mur de ma chambre et le mur extérieur¹⁷. » Le régisseur du camp lui confirmera qu'il s'agissait de sa propre tombe. Face à l'épreuve, les détenus font preuve d'une grande résistance morale. Dia consacre ses journées à la méditation spirituelle, lisant le Coran et la Bible.

L'affaire a provoqué en France des commentaires critiques qui irritent Senghor. C'est la première fois que des intellectuels français l'attaquent. Il tente de se justifier en leur reprochant de mal connaître les réalités sénégalaises. Derrière l'homme de dialogue et de conciliation ressurgit soudain le « petit Sérère têtu ». Il est particulièrement blessé lorsque les flèches sont décochées, en septembre 1963, dans la revue *Esprit*, par Paul Thibaud et Jean-Marie Domenach, des chrétiens de gauche appartenant à sa famille spirituelle, disciples, comme lui, d'Emmanuel Mounier. Senghor laissera deux jeunes ministres répondre à *Esprit* sur un ton outrancier¹⁸.

Une longue médiation

Pendant des années, Senghor ne supportera pas qu'on évoque en public ou en privé devant lui le sort de Dia. Un jour où Abdou Diouf aborde le sujet, il n'obtient pour toute réponse qu'un long silence¹⁹. À une lettre de François Perroux, Senghor répond en janvier 1964 dans un registre peu convaincant

« Rassurez-vous, les détenus de Kédougou jouissent d'un régime qu'ils connaissent peu de prisonniers politiques en Afrique. Ils peuvent recevoir les visites de leurs épouses, ils occupent chacun une villa, ils ont, chacun, un ventilateur et un frigidaire²⁰. » Dès 1964, le père Lebreton rencontre Senghor pour tenter une réconciliation. En vain. C'est beaucoup trop tôt. En 1965, lors d'un entretien à Paris avec le député André Bettencourt et l'ambassadeur à Dakar, Jean de Lagarde, Senghor signifie qu'il ne veut « plus entendre parler de Dia », ajoutant, laconique : « Je tiens à le garder sous clés²¹. » Roland Colliard se souviendra : « La conduite du chef de l'État consistait à demeurer muet [...] de telle sorte que l'oubli installât progressivement le silence autour des prisonniers perdus. Senghor supportait de moins en moins que l'on évoquât devant lui ce royaume des ombres. Il fallait probablement voir en cela le réflexe de protection d'une conscience en mal de justification, cédant au déni d'une réalité accusatrice²². »

Jouissant de l'estime de Dia et de Senghor, ce même Roland Colliard s'attachera pendant huit ans, avec patience, à faire le médiateur entre les deux anciens amis. De passage à Dakar pour un congrès en décembre 1967, et reçu par Senghor, il lui suggère de « mettre fin à cette réclusion cruelle ». Sans écarter cette hypothèse, Senghor souligne : « Il est pour moi essentiel qu'une telle mesure n'apparaisse pas comme une marque de faiblesse, et que les pressions de l'extérieur ne viennent pas me dicter ma conduite²³. »

Senghor éconduit Mgr Hyacinthe Thiandoum, l'archevêque de Dakar venu plaider l'indulgence pour Dia. Pendant neuf ans, en présentant ses vœux à Senghor, le chef de l'Église sénégalaise demandera la libération de Dia et de ses amis. Une requête que les médias nationaux passent, chaque fois, sous silence²⁴. En 1968, Christian Valantin, directeur de cabinet de Senghor, n'est pas plus chanceux : « Senghor entra dans une violente colère contre moi lorsque j'osai lui dire que cinq ans de prison pour une faute politique, c'était suffisamment payé²⁵. » Au fil des années 1960, les interventions étrangères en faveur de Dia seront nombreuses, dont celle du pape Paul VI. Elles n'aboutiront pas. Le maintien en détention de Dia privera Senghor d'un possible prix Nobel de littérature en ces années 1960 où son nom figure en permanence sur la liste des favoris.

À Kédougou, la santé de Dia inquiète sa famille. Ayant perdu antérieurement la vision d'un œil, son œil valide manifeste des symptômes de

glaucome, exigeant des soins appropriés. Dia devra attendre dix ans avant d'être soigné en secret à Dakar.

En décembre 1970, l'ancien ministre démocrate-chrétien Robert Buron publie dans *Le Monde* une lettre ouverte à Senghor : « La sévérité risque d'être confondue avec l'esprit de vengeance quand elle se maintient par-delà les années, dans une époque où les événements vont si vite. » Soucieux de non-ingérence, Pompidou trouve, en privé, cette initiative « ridicule » ajoutant : « On ne pourra pas dire que je suis intervenu en faveur de Dia²⁶. » Irrité, Senghor ne bouge pas. Jusqu'au 4 avril 1972, jour de la fête nationale où il réduit, par décret, la peine de Dia à vingt-cinq ans de détention. À Roland Colin, il annonce : « J'ai décidé d'amorcer le processus. »

Onze ans, trois mois et dix jours

Pendant longtemps, Senghor avait, en vain, exigé de Dia qu'il reconnaisse avoir fomenté un coup d'État, puis qu'il demande lui-même sa grâce, enfin qu'il s'abstienne de toute prise de position et activité dans le domaine politique. Senghor charge Roland Colin de transmettre à Dia cette dernière exigence. Les deux hommes se retrouvent, émus, le 29 mai 1972, dans une cellule du pavillon pénitentiaire de l'hôpital Le Dantec à Dakar. C'est l'heure de la prière du soir. Roland Colin raconte : « Dia se place dans la direction sacrée [...] et je suis témoin d'une scène inouïe. Les gardiens s'approchent dans la cour, derrière la grille, et, le prenant pour imam, se livrent au rituel de la prière sous sa direction. J'aurais donné tout l'or du monde pour que pareille scène soit fixée pour l'histoire et connue de l'extérieur²⁷. »

Dia refuse la proposition de Senghor : « Je préfère vivre en prison plutôt que prisonnier dehors [...]. Il est contraire à toutes les traditions de démocratie d'exclure un homme de la cité. On peut renoncer à ses droits, mais comment renoncer à des devoirs ? [...] Il faut qu'il soit clair que je n'entends de aucune façon me mettre à entreprendre la conquête du pouvoir. Le pouvoir n'a jamais été pour moi une obsession. Je n'ai jamais rien sollicité par moi-même et pour moi-même²⁸. »

Avant de quitter son visiteur, Dia lui confie un message destiné à Houphouët-Boigny. Il lui sera remis en main propre par Cheikh Hamidou Kane, devenu représentant de l'Unicef à Abidjan. En le lisant, les yeux

humides, le président ivoirien s'exclame : « Nous, les chefs d'État, sommes dans notre confort, alors que d'autres, parmi les meilleurs, sont dans la souffrance des cachots. Je dois rompre l'oubli. » Houphouët-Boigny agit avec fermeté. À un moment où la Côte d'Ivoire et le Sénégal s'apprêtent à se rapprocher, il fait savoir, par l'entremise de son vieil ami André Guillabert ambassadeur du Sénégal à Paris, qu'il ne peut moralement se rendre à Dakar tant que Dia n'est pas libéré. Senghor est courroucé. L'Internationaliste socialiste, à laquelle il veut faire adhérer son parti, plaide dans le même sens. Finalement, un compromis est trouvé : Houphouët-Boigny accomplira son voyage au Sénégal avant la libération de Dia pour que Senghor ne perde pas la face. Et les détenus seront libérés peu après²⁹. Cette visite officielle de huit jours du président ivoirien a lieu en décembre 1973. Elle scelle la réconciliation entre les deux chefs d'État. Le 28 mars 1974, Dia recouvre la liberté, après onze ans, trois mois et dix jours.

« Une seule tête sous un même bonnet »

Faut-il croire Senghor, lorsqu'il prétendra, trente ans plus tard, avoir décidé dès 1961, en accord avec sa femme, de quitter le pouvoir en 1965, une retraite politique différée par le coup de force de Dia¹ ? Une chose est sûre qu'il l'ait souhaité ou non, le voici, en 1963, seul maître à bord et désireux de régner sans partage. Une nouvelle Constitution est taillée à sa mesure. Empruntant aux modèles américain et français d'après 1958, elle enterre le régime parlementaire et instaure une II^e République de type présidentiel où Senghor sera en même temps chef de l'État, élu pour quatre ans au suffrage universel, chef du gouvernement et du parti.

En bon pédagogue, il présente lui-même ce texte au peuple, dès février sur les ondes de Radio Sénégal : « La démocratie, c'est l'application, à l'échelle nationale, de la méthode de la palabre, du dialogue qui guide la vie de nos villages². » Palabre ou non, l'objectif est clair, que résume le slogan officiel : « Une seule tête sous un même bonnet. » Cette concentration du pouvoir dans les mains de Senghor répond aux vœux de la grande majorité des Sénégalais appelés à la ratifier par référendum le 3 mars 1963. Tout de même les présidents des bureaux de vote, agissant hors de tout contrôle et passés maîtres dans l'art de bourrer les urnes³, font un peu trop de zèle : le « oui » l'emporte avec 99, 40 % des suffrages⁴. Mais l'essentiel est que le texte constitutionnel reçoive, malgré ces fraudes, un véritable assentiment populaire. Le Sénégal indépendant a conservé le multipartisme dont il avait

hérité de l'époque coloniale. Mais Senghor ne l'accepte qu'à contrecœur : « Je ne le recommande pas [...]. Une nation qui se construit ne peut s'offrir, sans péril, le luxe du jeu stérile des factions. » Dès 1960, il avait exposé sa conception d'une « démocratie forte » : « Les droits de l'opposition seront sauvegardés, à la condition que celle-ci soit une opposition constructive [...] Mais ces droits ont une limite, celle de l'intérêt national [...]. Quant aux fonctionnaires membres de l'opposition, il ne saurait être question de leur confier des fonctions de direction, qui impliquent des pouvoirs politiques. On ne confie pas la construction d'une maison à une entreprise de démolition⁵. »

Un parti « unifié »

À l'inverse du parti unique, imposé d'en haut, Senghor veut transformer l'UPS, parti dominant, en un parti unifié, organisé d'un commun accord et qui rassemblera « tous les Sénégalais de bonne volonté, c'est-à-dire la quasi totalité des citoyens ». En dehors de l'UPS, il est sans merci envers les groupements qu'il juge dangereux pour l'ordre public. C'est le cas du Part africain de l'indépendance (PAI). Fondé en septembre 1957 par un pharmacien, Majhemout Diop, et se réclamant sans ambages du marxisme léninisme, le PAI est interdit en juillet 1960 après avoir provoqué de graves troubles lors des élections municipales. Son chef s'exile à Bamako d'où il recrute de jeunes chômeurs sénégalais. Certains sont envoyés à l'université Patrice-Lumumba, à Moscou, d'autres à Cuba pour un entraînement à la guérilla. En mars 1965, vingt-deux d'entre eux s'infiltreront au Sénégal. Mal préparés, ils seront dénoncés et capturés avant d'être condamnés en 1966 à de peines relativement légères⁶.

Ainsi, l'opposition clandestine est traquée, emprisonnée, jugée. Senghor se montre plus subtil à l'égard des partis légaux qu'il amène à résipiscence : force de subterfuges juridiques et de tractations secrètes. Créé en septembre 1961, le Bloc des masses sénégalaises (BMS) rallie l'UPS deux ans plus tard. Cofondé en novembre 1963 par l'historien Cheikh Anta Diop, le Front national sénégalais (FNS) vivra moins d'un an. Senghor le dissout, en l'accusant préventivement de subversion après avoir constaté l'entrée massive en son sein de partisans de Dia⁷. « Chaque fois qu'on créait un parti, Senghor le dissolvait », se souvient Abdoulaye Wade⁸.

Entre-temps, le Sénégal indépendant vit ses premières élections législatives et présidentielles. Personne n'ose briguer la magistrature suprême contre Senghor. Pour les législatives, l'opposition, regroupée autour du principal parti, le PRA-Sénégal, forme une liste commune, Démocratie et unité sénégalaise (DUS). N'ayant aucune chance de victoire, elle recourt à la provocation pour démontrer le caractère antidémocratique du régime. Fin novembre 1963, les incidents se multiplient : incendie d'une permanence de l'UPS, batailles rangées, assassinat d'un policier. Abdoulaye Ly, chef du PRA est arrêté.

Une journée sanglante

Le 1^{er} décembre, jour du scrutin, les opposants se déchaînent à Thiès Rufisque et surtout Dakar. Dans l'immense « médina », ils mobilisent quelques milliers de miséreux, en majorité des adolescents sans emploi récemment arrivés de la brousse, attaquent des bureaux de vote, affrontent les forces de l'ordre à coups de cocktails Molotov, et marchent vers le centre-ville aux cris de : « Tous au palais ! », avant que les paras ne ripostent avec des grenades légères, baptisées « criquets », et par des tirs de mitraillettes lancés depuis un hélicoptère. Bilan de cette sanglante journée : au moins dix-sept morts et cent vingt blessés parmi les manifestants. Le pouvoir montre du doigt le PAI, dont certains militants auraient attisé l'émeute.

Les résultats du scrutin sont sans appel : Senghor, seul candidat, recueille les voix de 85 % des inscrits, l'UPS 94,4 % des suffrages exprimés et l'UDS 5,6 %. Pour la première fois, une femme est élue députée. Il s'agit de Caroline Faye, alors secrétaire générale des Femmes de l'UPS et épouse du ministre Demba Diop. À partir de février 1964, un jeune administrateur cumule, auprès de Senghor, deux fonctions stratégiques, directeur de cabinet et secrétaire général de la présidence : Abdou Diouf, son futur dauphin.

Senghor garde en tête son objectif : accomplir l'unité nationale par l'unité partisane. L'UPS maintient des contacts officieux et sporadiques avec le PRA auquel ne l'oppose aucune grande différence de doctrine. Senghor amnistie Abdoulaye Ly en 1965, et ouvre des négociations secrètes qui aboutiront le 13 juin 1966 à la fusion des deux partis. Trois dirigeants du PRA deviennent ministres⁹. Ce retour au bercail des dissidents de 1958 consacre le succès de la

politique du dialogue suivie par Senghor et la naissance du parti unifié dont il rêvait. Les institutions du Sénégal s'en trouvent consolidées.

À quoi bon un État fort s'il n'améliore le sort du plus grand nombre ? Tenace comme un « bœuf de labour », animal auquel il aime se comparer, le poète Senghor s'attelle à l'étude de l'économie politique, naguère domaine de prédilection de Mamadou Dia. À un ambassadeur éberlué, il montre sur son bureau un manuel scolaire qu'il a entrepris d'assimiler avec méthode¹⁰. Le « petit Sérère têtu » veut abolir la féodalité et la spéculation foncière qu'il avait connues dans sa jeunesse. Il fait voter en 1964 une loi qui nationalise 95 % des terres, désormais soumises à l'ancien droit négro-africain qui excluait la propriété foncière individuelle ou familiale. Par l'entremise de conseils ruraux élus, l'État met ces terres « pour usage » à la disposition des familles de paysans qui les cultivaient. On ne touche pas aux terres anciennement immatriculées, mais aucun nouvel achat n'est autorisé. Cette loi irritera plus d'un rentier mais Senghor tient bon. Son propre père, Basile n'était-il pas lui-même un *lamane*, un « maître du sol » ayant profité du système ? Commentant cette réforme foncière qui lui tient à cœur, Senghor écrit à sa biographe Janet G. Vaillant : « En politique, je ne suis pas si poète que vous le croyez¹¹. »

Sus à la corruption !

Dans ce pays resté profondément rural, un problème domine tous les autres, celui de l'arachide, qui procure 80 % des revenus à l'exportation. Depuis l'indépendance, la France achetait la production sénégalaise à un cours préférentiel. L'entrée en vigueur en 1964 de la convention de Yaoundé associant le Marché commun à dix-huit pays africains prive le Sénégal de ce avantage. L'alignement sur les cours mondiaux ampute sévèrement le budget de l'État. Senghor dénonce de plus en plus souvent, chiffres à l'appui, la détérioration des termes de l'échange sur les marchés mondiaux, au point d'en faire un mantra qui lassera ou fera sourire – bien à tort. Cette expression entendue dans une enceinte des Nations unies, et qu'il a faite sienne, résume dans ses discours, les injustices qui rongent le commerce entre le Nord et le Sud¹².

Senghor redoute aussi les effets, sur le revenu intérieur et l'emploi, de la décision française de réduire progressivement la plupart des garnisons militaires en Afrique. Dès 1963, Senghor prône la rigueur : « Il n'y a qu'une chose à faire, se serrer la ceinture et retrousser ses manches¹³. » Jugeant que l'État vit au-dessus de ses moyens, il rogne certains privilèges de la fonction publique, hérités du régime colonial. Il fustige la corruption et le népotisme ces vieux maux sénégalais. Tel ministre possède une nombreuse flotte de taxis, tel autre est surnommé « M. 10 % ». Senghor promet des sanctions exemplaires : « Je n'épargnerai ni le camarade de parti, ni l'ami, ni le parent qui doivent donner le bon exemple. » En quelques mois, deux cents fonctionnaires sont arrêtés, et la plupart sévèrement condamnés¹⁴. Chaque semaine, lors de ses « causeries au coin du feu » radiodiffusées, Senghor stigmatise, sur un ton familier, les abus en tous genres et fait la morale à ses auditeurs. Tantôt il invite les infirmiers à ne point faire payer leurs clients pour les soins dispensés gratuitement par l'État. Tantôt il rappelle aux lycéens de ne pas tricher aux examens ou aux emprunteurs de régler leurs dettes¹⁵.

Pour compenser la baisse du prix d'achat de l'arachide, et stabiliser les revenus paysans, l'Europe finance des investissements de transition visant à améliorer la productivité. Pour superviser l'opération, Senghor fait appel à une société d'économie mixte française, la SATEC, qui recrute quarante cadres expatriés. Alors que Mamadou Dia avait voulu former, par l'Animation rurale un autoencadrement, partenaire de l'État dans les domaines économique social et culturel, Senghor constate : « Nous ne sommes pas encore mûrs pour mener nous-mêmes l'économie et le technologique¹⁶. » En 1967, la production d'arachide chute brutalement. Une partie des paysans, redoutant de ne pouvoir rembourser les semences et les engrais, ont préféré, dans leur sagesse, faire moins d'arachide et plus de mil pour manger¹⁷. Cet exemple souligne, parmi beaucoup d'autres, la difficulté pour Senghor de convaincre les paysans du bien-fondé de certaines orientations des plans quadriennaux où s'inscrit le socialisme sénégalais.

Pas d'africanisation au rabais

En ces premières années de l'indépendance, Senghor intègre dans l'appareil d'État une génération entière de cadres administratifs. Mais il ne

veut pas, répète-t-il souvent, d'une africanisation au rabais : la réduction de l'encadrement technique français accompagnera la formation progressive de cadres africains. Pendant quelque temps, il en résulte une division du travail où les Français font marcher l'économie et les Sénégalais le gouvernement¹⁸ même si Senghor s'entoure de quelques conseillers français qui ont sa confiance, comme Jean Rous ou Michel Aurillac. Aux opposants de gauche qui le pressent d'achever la décolonisation, en nationalisant par exemple des entreprises étrangères, Senghor rétorque qu'il ne faut pas tuer la poule aux œufs d'or. Il fustige le verbalisme gauchisant des étudiants travaillés par les idéologies révolutionnaires : « Pour nous, la Révolution, c'est l'expansion économique en vue du développement conjuguée à la décolonisation des mentalités. »

Pour Senghor, l'aide française, financière et technique, est un bienfait « Nous ne faisons aucun complexe à parfaire notre coopération avec la France parce que celle-ci n'aliène pas notre indépendance mais la renforce. » À ses yeux, cette aide est aussi un dû : « Lors de l'indépendance, nous avons divorcé de la France. Ce divorce fut assorti d'une pension alimentaire qui est dans la nature des choses. Les pays riches doivent aider les plus pauvres. Ce n'est qu'une justice. Encore faut-il savoir utiliser cette aide à bon escient¹⁹. »

Il s'inquiète d'une baisse de cette aide alors que souffle en France le vent mauvais du cartiérisme qui recommande de faire passer « la Corrèze avant la Zambèze²⁰ ». Il se plaint de la timidité des investisseurs français. Pourtant, il rappellera un jour à l'ambassadeur de France : « Mon pays leur offre de grands avantages, en particulier de pouvoir exporter librement leurs revenus²¹. » L'argument est d'autant plus recevable que, sous couvert de la « coopération », les entreprises privées françaises, qui restent en position de force au Sénégal et sont associées de préférence aux projets de développement, réalisent d'énormes profits en ces années 1960.

Seul au pouvoir, Senghor reste cet « homme entre deux mondes » qu'il a été depuis sa jeunesse. Entre l'Afrique et la France, il ne veut pas choisir. Il est néanmoins très sensible aux accusations de suivisme envers Paris que certains de ses voisins lui lancent périodiquement. Face à ces censeurs attentifs qui ne lui passent rien, il est tenté d'affirmer l'indépendance du Sénégal avec assez d'éclat pour qu'elle ne puisse pas être contestée. Senghor, et son pays avec lui, affrontent un dilemme insoluble : comment conserver les bénéfices de

l'interdépendance avec la France en nourrissant pour soi-même, et en affichant aux autres, l'illusion d'en avoir rejeté les servitudes ?

Le discours et la méthode

Maintenant que Senghor est solidement installé au pouvoir, c'est le moment de scruter de plus près la manière dont il l'exerce. Autrement dit d'esquisser son portrait et d'analyser son style présidentiel.

L'homme Senghor, c'est d'abord une voix, d'emblée reconnaissable. Assez haut perchée, mais douce, et parfaitement posée. Fluide, agile, captivante, sans hâte ni hésitation. Le journaliste français Philippe Gaillard (1932-2019) fut pendant sept ans¹ conseiller de presse du président sénégalais qui le recevait une demi-heure par semaine : « La parole de Senghor est une harmonie particulière, élaborée par une greffe de la phonétique française, et son exacte pureté, sur le rameau sérère. Le débit est lent, les syllabes sont articulées, comme modelées une par une par un artisan ; l'étymologie, au besoin, est évoquée par l'accentuation : les liaisons sont soignées. On pense au vers de Boileau parlant de Juvénal : "Les mots ont dans sa bouche une emphase admirable²." »

Senghor, c'est aussi, éclairant le visage sous d'épaisses lunettes, un regard pénétrant, rayonnant d'intelligence et volontiers malicieux. Quant à sa stature modeste, elle le dote néanmoins d'une silhouette bien charpentée, entretenue par une discipline spartiate depuis l'époque où le « petit Sérère » s'adonnait avec ardeur aux rudes plaisirs de la lutte villageoise.

Une minutieuse hygiène de vie

Senghor pratique la culture physique comme un rituel qui ouvre ses journées. Levé tôt – avant 6 heures –, il enchaîne avec méthode les mouvements de gymnastique : assouplissement, poids et haltères, exercices respiratoires, vélo d'appartement. Après avoir lu la presse, écouté la radio, il prend le petit déjeuner avec sa femme : jus de fruits, porridge, lait et café purs. Viennent le bain, la toilette et une heure de travail dans son bureau particulière avant de gagner à pied celui de la présidence.

Signature et dictée du courrier, audiences, réunions interministérielles et conseil de cabinet ponctuent les matinées de travail officiel. À 13 heures, retour et bref déjeuner avec les siens : « En principe, je n'invite jamais personne en privé ; c'est pour préserver ma vie de famille³. » Senghor mange léger et vite. Il aime le couscous et les grillades sénégalaises, sans sauces ni graisses animales⁴. Ni vin, ni alcool, sauf dans les repas officiels ; eau minérale, tilleul et un peu de bière : « Je ne suis pas gourmet comme les Français. » Reçu à Paris en 1970 par Pompidou, il plaisante avec son ami sur les contraintes des agapes protocolaires : « J'ai été invité par le père Giscard puis par le père Debré. C'est difficile de ne pas boire de vin quand on est à table chez des Français, mais à chaque fois je suis malade⁵. » Autre hygiène de vie, Senghor, adepte de la cigarette depuis sa captivité en 1940, voire de la pipe, renonce au tabac en 1965.

Arrive l'heure du second rituel, la sieste. Obligatoire, même au cours des voyages à l'étranger. Non pour dormir, mais pour s'abstraire un moment des besognes routinières : « La sieste, c'est la grande recette de la sagesse africaine. Je l'ai toujours pratiquée, même en France, à la Chambre des députés, avant la séance de l'après-midi⁶. » Après un café et quelques échanges avec Colette, Senghor retrouve son bureau, ses secrétaires, ses principaux collaborateurs et ses audiences : ministres, diplomates, hommes politiques, gouverneurs de région, directeurs de service, industriels, écrivains, artistes ou simples militants. En quittant son bureau, il se promène dans le parc de la présidence. Dîner conjugal en tête à tête, puis une ultime heure de travail : lecture d'un dossier, d'une note, signature de documents. Son ancien directeur de cabinet, Moustapha Niasse, se souvient : « On lui préparait seulement deux parapheurs pour qu'il n'ait pas plus de trente-deux lettres à signer le soir chez lui⁷. » Senghor, couché tôt – avant 22 heures –, aime dire :

Niasse : « Tu vois, Moustapha, je ne fais pas de miracles. J'ai mes huit heures de sommeil, la durée normale pour un être humain. »

Le désintérêt pour l'argent

En fin de semaine, Senghor et sa famille rejoignent en hélicoptère la résidence présidentielle de Popenguine, au bord de l'océan, à soixante-dix kilomètres de Dakar. Excellent nageur, le chef de l'État se baigne longuement. En début d'après-midi, il devise avec sa femme devant une grande volière. Amoureux des arbres et des oiseaux, il étudie la botanique et la zoologie. Pendant le week-end, le travail continue sous d'autres formes. Senghor lit, prépare des discours, écrit des articles ou compose des vers :

Je marche sur la plage, à Joal-Popenguine
Joie de la nage dans l'eau tiède et le placenta primordial
Joie de nager, la bouche ouverte à l'eau au sel⁸.

Chez Senghor, frugalité rime avec probité. Chose rarissime, en Afrique et au-delà, le président sénégalais mène un train de vie modeste, frisant parfois l'austérité. À Paris, il conservera longtemps le petit appartement qu'il avait occupé comme simple député du Sénégal⁹. Loin des ors et du luxe tapageux dont se grisent nombre de ses pairs du continent noir, il l'a décoré de quelques masques africains sans grande valeur marchande. Il met son point d'honneur à rappeler à un journaliste de *Jeune Afrique* que la propriété normande où il prend ses vacances d'été ne lui appartient pas¹⁰. Son incorruptibilité est au-dessus de tout soupçon. L'argent semble totalement étranger à ses champs d'intérêt.

Moustapha Niasse, qui l'a accompagné quelque deux cents fois à l'étranger, n'a jamais vu Senghor manipuler le moindre billet de banque : « Il me confiait l'argent correspondant aux frais du voyage. J'étais chargé de le changer en dollars ou en francs français. J'avais un petit carnet où je notais les moindres dépenses à son attention. Il avait horreur du gaspillage. Il n'était pas radin, mais d'une générosité raisonnée. S'il décidait d'aider quelqu'un, il voulait savoir exactement pourquoi. Lorsqu'il a quitté le pouvoir, le roi d'Arabie saoudite lui a remis un chèque d'un million de dollars pour qu'il passe "une retraite tranquille". Il l'a endossé au nom de la fondation qui porte

son nom et qui, quarante ans plus tard, fonctionne encore à Dakar en partie sur ce budget¹¹. »

Conscient des ravages du népotisme et soucieux de s'en protéger, Senghor maintient une frontière étanche entre argent public et fonds privés. Le président fait expédier en France par cargo la petite voiture qu'il a offerte à son troisième fils Philippe-Maguilen, pour que ce dernier n'utilise pas les voitures de l'ambassade à Paris, biens publics, et, *a fortiori*, ne recoure au service de ses chauffeurs¹². La somme modique qu'il accorde à son fils chaque mois doit suffire, estime-t-il, à ses dépenses. Moustapha Niasse se souvient « Senghor me disait souvent : “L'ennemi c'est la famille. En politique, si un parent commet une faute, c'est toi qui es responsable et dois assumer. Quand tu es ministre ou président, cinquante membres de ta famille, avec leurs intérêts divers, veulent que tu les intègres dans ta vie, ce qui est impossible. Il y a de quoi se transformer en porc-épic, se mettre en boule et ne présenter aux autres que ses dards. Une famille, c'est difficile à gérer¹³.” »

Ponctualité et politesse

Senghor, jeune, avait brocardé Descartes et sa raison discursive. Au pouvoir, il s'affirme le plus cartésien des présidents africains. Il instaure en son palais un « bureau organisation méthode » (BOM) où ses collaborateurs sont exhortés à cultiver des vertus supposément françaises qui, observe-t-il, manquent aux Sénégalais : discipline, rigueur, persévérance dans l'effort. Sans oublier, rare politesse des hommes d'État, la ponctualité, que Senghor pratique d'une manière exemplaire. Pas une minute de retard sur l'agenda prévu. Le Sénégal n'a pas les moyens de perdre du temps, de se laisser aller. « Senghor n'aimait pas qu'on lui dise : “Je n'ai pas le temps”, se souvient Abdou Diouf. Il répondait toujours : “L'homme organisé trouve toujours le temps¹⁴.” » Philippe Gaillard note : « Une fois, une seule, en sept ans, mon audience du mercredi à 15 heures eut plus de dix minutes de retard. Senghor s'en montra fâché contre lui-même, de n'avoir pas été capable de mettre fin, au terme de la demi-heure précédente, aux propos d'un bavard¹⁵. »

L'exigence de Senghor envers autrui, autant qu'envers soi-même, n'exclut ni la courtoisie, ni le respect de l'autre, quel que soit son rang, ni l'attention bienveillante à l'égard de tous, du ministre au planton. Son regard reflète alors

souvent un pétilllement intérieur de curiosité. Abdou Diouf témoigne « Jamais il ne restait assis lorsqu'on entrait dans son bureau. Sa voix ne s'élevait pas, même lorsqu'il était agacé. Il était un homme simple, raffiné et affable. » Philippe Gaillard confirme : « Le président se levait pour m'accueillir ; à la fin de l'entretien, il me raccompagnait jusqu'à la porte. » Même politesse lors des voyages à l'étranger qui, souligne Moustapha Niasse « suivaient une liturgie quasi immuable » : « À son arrivée dans l'avion Senghor saluait tous les passagers ainsi que l'équipage, et s'enquérail de la situation de famille de certains collaborateurs avant de regagner la cabine présidentielle. »

Éternel pédagogue

Professeur pendant vingt-cinq ans, Senghor ne cessera jamais d'être un pédagogue. Enseigner, éduquer, former, transmettre : autant d'activités qu'il juge indissociables de sa fonction présidentielle. Senghor assure vouloir aider « les jeunes filles et jeunes hommes d'Afrique [...] non pas en homme savant et sage [...] mais en frère aîné qui aide son cadet à s'aider lui-même : par le dialogue, à l'africaine¹⁶. » L'un de ces jeunes hommes d'Afrique, Moustapha Niasse, se souvient : « Senghor était à lui seul une école. Il suffisait de le regarder travailler et agir, de l'écouter parler. Par ce simple voisinage, il me formait. Il m'avait mis tout de suite dans le bain tout en me guidant à distance. Et puis un jour, il m'a dit : "Maintenant, je te lâche, je te laisse les manettes et c'est toi qui pilotes¹⁷." »

Abdou Diouf livre un témoignage similaire : « Senghor n'a cessé de répéter que l'autorité n'est légitime que si elle est pédagogique. Dans sa proximité immédiate, j'étais retourné sur les bancs de l'école. Il est rare de voir un homme politique former son successeur avec autant de patience et de méthode. Senghor n'était pas autoritaire mais avait de l'autorité. Il était directif. Lorsqu'il déléguait, il contrôlait en aval. Il faisait confiance mais vérifiait si le travail avait été bien fait¹⁸. »

« Moi y en avoir aucun mérite... »

Senghor, en vieillissant, se reposera de plus en plus sur Abdou Diouf pour l'administration quotidienne du pays. « J'ai été un Premier ministre à plein temps », assure ce dernier : « Senghor n'a jamais essayé de me rogner les ailes, au contraire. En contrepartie, je lui servais de bouclier en revendiquant notamment les décisions impopulaires¹⁹. » Chaque mois d'août, Senghor prend ses vacances familiales en Normandie, pendant lesquelles il s'abstient de lire le courrier non officiel²⁰. Mais il reste parfaitement informé des affaires de l'État. Abdou Diouf souligne : « Quelle que fût ma fonction, j'ai toujours pu le joindre à tout moment. »

Senghor n'a pas de « nègre ». Il tient à écrire lui-même ses lettres et ses discours, qu'il relit, corrige, peaufine²¹. « Il m'arriva quand même d'avoir à "faire du Senghor" », confiait, amusé, Philippe Gaillard. « Le modèle étant immuable, l'imitation était assez facile, pour peu que l'on résistât à la tentation du pastiche. Je savais quoi dire et, au besoin, je lui demandais une orientation ou une précision. Pour la forme, j'avais un truc : je relisais quelques pages de l'auteur et je me mettais le rythme, la musique, dans l'oreille²². »

Senghor, diront certains, n'a pas l'humour facile. Il ne manque en tout cas ni d'esprit, ni de repartie. Retenons deux échantillons de cette douce ironie, où il sait, au passage, se moquer de lui-même. À une époque où le « rire Banania » s'affiche sur les murs de Paris, Senghor s'apprête à prendre la parole à l'occasion d'un déjeuner protocolaire, lorsque sa voisine de table se penche et lui dit : « Vous aimez miam-miam ? » Senghor fait son discours, se rassied et dit à la dame : « Vous aimez discours²³ ? » Lors d'un autre repas officiel à Paris, une femme de parlementaire, l'entendant converser, observe : « Vous parlez bien le français. » À quoi Senghor répond, déclenchant les rires : « Moi y en avoir aucun mérite, moi y en a être agrégé de l'université²⁴. »

« Bandung artistique » à Dakar

Mais revenons au cœur des années 1960. Pour Senghor, l'année 1960 marque une apothéose. Du 1^{er} au 24 avril, Dakar accueille le premier Festival mondial des arts nègres. Senghor pense à cet événement depuis sept ans¹ et y travaille d'arrache-pied depuis des mois. Il veille à tous les détails : invitations, programmes, hébergement des troupes et des invités. Il prévient les Sénégalais : « L'honneur de l'Afrique pèsera sur nos épaules. » Ce festival explique-t-il, a pour but de « manifester, avec les richesses de l'art nègre traditionnel, la participation de la négritude à la civilisation de l'universel ». Senghor a vu grand : pendant trois semaines, des centaines d'artistes, poètes, écrivains, musiciens, chanteurs, danseurs venus de trente-deux pays et de tous les continents animeront ce Bandung artistique de la négritude, ce rendez-vous de l'Afrique avec elle-même et avec sa diaspora.

Chaque après-midi et chaque soir, Dakar vit au rythme des spectacles de toutes sortes entre le stade de l'Amitié, le centre culturel, la cathédrale où résonnent les voix des gospels, et le théâtre Daniel-Sorano². Deux acteurs sénégalais, Douta Seck et Bachir Touré, font vibrer le public dans *La Tragédie du roi Christophe*, d'Aimé Césaire, présentée par la France. À Gorée, plus de deux cents artistes et figurants jouent sur la plage, en « son et lumière », un opéra populaire autour du thème de l'esclavage. Pour loger les milliers de visiteurs dans cette ville à l'équipement touristique insuffisant, deux

paquebots, italien et soviétique, mouillent dans les eaux du port où ils servent d'hôtels flottants.

« Le destin d'un continent... dans ses mains périssables »

Parmi les invités de marque figurent Joséphine Baker ; Duke Ellington qui donne trois concerts ; les chanteuses Marion Williams et Marpessa Dawn immortalisée pour son rôle dans le film *Orfeu Negro* ; les chorégraphes américains Katherine Dunham et Alvin Ailey. Une dizaine de troupes donnent des spectacles de rue gratuits. Chœurs camerounais, danseurs maliens, steel bands de Trinidad, chants berbères du Maroc, capoeira de Bahia. Saisi par la « frénésie séculaire » des troupes de danse, André Malraux, ministre de la Culture et chef de la délégation française, se souviendra des « danseurs : échasses de la forêt, qui se sont enfuis des scènes dans les coulisses quand le rideau s'est levé pour la première fois – épouvantés par les salles pleines³... ».

En ces semaines triomphales, résume le journaliste Jean-Michel Djian « Senghor est partout. Accueille, honore, admoneste, dirige, dépense, ordonne danse, et converse. Une véritable catharsis. Peu importe les récalcitrants. Pour la première fois peut-être, il procède à la fusion totale. De ses rêves, de son peuple, de son moi, de ses espérances, et de son labeur⁴ ». Dès la cérémonie d'ouverture du festival, qu'il qualifie d'« états généraux de la négritude » Malraux rend à son hôte, de sa voix majestueuse, un hommage à la mesure de l'événement et des nobles desseins de son initiateur : « Pour la première fois dans l'histoire, un homme d'État prend, dans ses mains périssables, le destin d'un continent et proclame l'avènement de l'esprit. »

Une demi-heure avant d'entendre ce raccourci saisissant et louangeur Senghor a fait son entrée dans le palais de l'Assemblée nationale, entre deux haies de gardes rouges à cheval et sabre au clair. Il s'est assis entre Malraux et son vieux complice Alioune Diop, secrétaire général de la Société africaine de culture qui donne au festival son orientation intellectuelle. Au premier rang du parterre, on aperçoit le boubou blanc du Malien Amadou Hampâté Bâ, un des sages les plus respectés de l'Afrique ; on reconnaît aussi Césaire et quelques vieux amis américains de Senghor, comme son traducteur Mercer Cook⁵ et le poète Langston Hughes. Pendant une semaine, ils participeront, avec une quarantaine d'autres conférenciers venus, selon le mot de Senghor, de

« quatre horizons de l'esprit » – ethnologues, historiens, linguistes, écrivains et artistes –, aux travaux d'un colloque international sur « l'art nègre dans la vie du peuple⁶ ».

Six cents œuvres rassemblées au « Musée dynamique »

L'art nègre, voilà bien la raison d'être de ce festival, et ce qui en fait la valeur. Senghor a pu rassembler à Dakar quelque six cents œuvres majeures d'art traditionnel prêtées par une cinquantaine de musées du monde. Beaucoup ont été créées au Nigeria, « notre Grèce noire », dira Senghor, pays-vedette et gros bailleur de fonds du festival. Senghor avait, dès 1960, rêvé d'ériger à Dakar un gigantesque musée des Civilisations, projet jamais réalisé. À la place voit le jour en 1966 le « Musée dynamique », cœur symbolique du festival qui accueille l'exposition intitulée « L'art nègre : sources, évolution, expansion ». Sur son frontispice, Senghor a fait inscrire quelques mots qui sont une profession de foi : « Seul l'Homme peut rêver et exprimer son rêve / En de œuvres qui le dépassent / Et dans ce domaine le Nègre est roi. » Ce premier musée d'Art moderne et contemporain en Afrique de l'Ouest permettra à une nouvelle génération de plasticiens, puis de danseurs, de se distinguer⁷.

« Au milieu du ^{xx}e siècle, déclare Senghor en ouvrant le colloque, l'art nègre est une source jaillissante qui ne tarit pas⁸. » À côté des trésors de l'art traditionnel, le palais de justice de Dakar abrite une exposition d'art contemporain, « Tendances et confrontations ». Sortant de cette exposition Senghor confie à son ami Jean Rous : « On est un peu déçu. Il nous faut recréer un nouvel art. Ce n'est pas facile. C'est tout à fait naturel que nous, les artistes nègres contemporains, nous commençons par balbutier, car il nous faut bâtir notre art sur de nouveaux fondements en assimilant toutes les techniques de l'Occident, et même de l'Asie⁹. »

Cette assimilation, un artiste sénégalais l'a réussie, le maître peintre et illustrateur Papa Ibra Tall. Soucieux de préserver la créativité des jeunes qu'il avait formés et de les protéger des dérives marchandes, il avait trouvé, par l'entremise de Senghor, l'oreille de Malraux. Convaincu du besoin d'inscrire ces productions dans un support de grand prix, le ministre avait proposé au Sénégal de l'aider à créer une manufacture de tapisserie d'art¹⁰. Senghor l'inaugurera à Thiès le 4 décembre 1966. Il présidera lui-même le

commissions de sélection des cartons et d'achat des tapisseries tissées, mettant en place un véritable mécénat d'État¹¹.

L'art nègre réhabilité

En cet avril 1966, Senghor est comblé de pouvoir offrir, sur sa terre natale une illustration fulgurante de l'irruption en force sur la scène mondiale d'un art nègre une fois pour toutes réhabilité. Sans doute éprouve-t-il une douce revanche en songeant à l'intuition première de sa jeunesse, qu'il opposait élève têtu, au tranquille racisme colonial du père Lalouse, celle d'appartenir à une civilisation qui en valait une autre, et le prouvait justement par l'art. Dans les années 1930, il avait pu approfondir la question, au contact de ses camarades militants de la négritude, Césaire, Louis Achille ou les sœurs Nardal.

Il avait longuement médité deux articles de son compatriote Pierre Baye Salzmann qui définissait l'art nègre comme « une interprétation émotive d'une conception symbolique reflétant tantôt un état psychologique, tantôt de traditions sociales millénaires » : « Point de technique définie, de modèle immédiat, comme en Occident [...]. Mais feu et lumière venus du dedans pour éclairer l'univers extérieur¹². » Pour cet auteur, l'art nègre avait pour caractéristique essentielle « la ferveur religieuse » : « Le Noir prend la sensibilité intuitive comme objectif et lui demande l'expression religieuse et poétique du problème de l'au-delà, de ses mille points d'interrogation. D'où le dynamisme sourd de son art, issu en ligne directe de la passion mystique pure¹³. »

En 1939, dans son premier grand texte non poétique, *Ce que l'homme noir apporte*, Senghor avait déjà exposé sa vision esthétique et philosophique, à laquelle il restera fidèle toute sa vie, d'un art nègre signifiant, engagé, aux antipodes de l'art pour l'art, « qui est l'absence de l'art ». Pour Senghor, le mérite de l'art nègre est de n'être ni jeu, ni pure jouissance esthétique : de *signifier*. Fonctionnel, il « n'est pas divertissement, ni ornement qui s'ajoute à l'objet. Il donne à l'objet son efficacité, il l'accomplit », « Même la décoration des ustensiles plus simples du mobilier populaire, loin de les détourner de leur but et d'être un vain ornement, souligne ce but »¹⁴.

Déchiffrer les œuvres

L'œuvre d'art, selon Senghor, n'est jamais gratuite, car elle est par essence chargée de dynamite : « Faire œuvre d'art, c'est non seulement percer la croûte des apparences pour accéder à la vie du *réel*, qui est mouvement, mais aussi [...] transformer notre vision du monde, donc transformer le monde¹⁵. » Dans le sillage de Guillaume Apollinaire disant de ses fétiches africains : « Ils ressortissent tous à la passion religieuse, qui est la source la plus pure » Senghor affirme : « L'art nègre n'est jamais profane, jamais une simple distraction¹⁶ » ; « Il ne se sépare ni de la connaissance ni de la morale. Comme elles, il vise à la *praxis*¹⁷. »

Les œuvres de l'art nègre incarnent une certaine manière de voir, de penser et de sentir. Senghor s'efforcera toute sa vie de les déchiffrer, de comprendre ce dont témoignent, chez l'artiste, les formes qu'il sculpte, dans la pierre, le bois, le bronze ou les mots¹⁸. Comme le jeune Picasso, qui, après sa première visite au musée du Trocadéro en 1907, confronté aux masques et aux sculptures d'Afrique, s'était demandé : « Pourquoi ? Pourquoi sculpter comme ça et pas autrement ? » avant de trouver une réponse : « Tous les fétiches, ils servaient à la même chose. Ils étaient des armes. Pour aider les gens à ne plus être les sujets des esprits. Si nous donnons une forme aux esprits, nous devenons indépendants¹⁹. »

Mais, comme aimait dire Senghor, « Revenons à nos baobabs ! », en l'occurrence au festival de Dakar lorsqu'il s'achève et que vient l'heure du bilan. Il y aura eu quelques déconvenues, comme la défection tardive de la chanteuse sud-africaine en exil Miriam Makeba, dont le récital était annoncé dans le programme officiel, et une ou deux déceptions artistiques, comme le médiocre « soirée du Brésil », dont se souviendra Abdou Diouf : « Ce fut un flop [...]. Tout le monde s'attendait à un feu d'artifice et nous eûmes droit : un cabaret de bas étage²⁰. »

Reste l'essentiel : le festival aura été un immense succès pour le Sénégal et son président, un événement dont on parle encore à Dakar, avec nostalgie un demi-siècle plus tard. Il aura permis à Senghor de mettre en pratique son vieux postulat selon lequel l'éducation est la clé de l'émancipation et la culture « le tissu même de la société ». Laissons le dernier mot à Césaire : « On peut dire que tout ce que nous avons dit ensemble, cherché ensemble s'est trouvé couronné par le festival. C'est remarquable, pour un homme, de

réaliser son rêve. À mon avis, c'est un très grand acte politique et alors, s
c'est vraiment la grande pensée du règne, je dis : chapeau²¹ ! »

La langue française, « ce merveilleux outil »

Si Senghor défend sans relâche tous les arts, il n'en pratique qu'un seul : l'écriture. Tout au long de sa vie, il se voit poser, parfois avec malice, une question simple autant qu'inévitable : « Pourquoi écrivez-vous vos poèmes en français ? » Ne peut-on pas, ajouteront certains, attendre du chantre de la négritude qu'il l'exalte en sérène, sa langue natale, quitte à se traduire ensuite lui-même, et non dans celle du colonisateur ?

À cette question, Senghor donne une première réponse, brève mais imparable : « J'écris en français, parce que je pense en français. » Avant de s'expliquer plus longuement : « Si nous sentons en nègres, nous nous exprimons en français, parce que le *français* est une langue à vocation universelle, [...] une langue de “gentillesse et d'honnêteté¹”. Qui a dit que c'était une langue grise et atone d'ingénieurs et de diplomates ? Bien sûr, moi aussi, je l'ai dit un jour, pour les besoins de ma thèse. On me le pardonnera. Car je sais ses ressources pour l'avoir goûté, mâché, enseigné, et qu'il est la langue des dieux². »

« Écoutez donc... les grandes orgues »

Et Senghor poursuit son éloge : « Écoutez donc Corneille, La Fontaine, Rimbaud, Péguy, Claudel. Écoutez le grand Hugo. Le français, ce sont les

grandes orgues qui se prêtent à tous les timbres, à tous les effets, des douceurs les plus suaves aux fulgurances de l'orage. Il est, tour à tour ou en même temps, flûte, hautbois, trompette, tam-tam et même canon. Les mots français rayonnent de mille feux. Des fusées qui éclairent notre nuit³. » Dans ses poèmes, Senghor exhume de vieux mots français oubliés, auxquels il offre une nouvelle vie, le temps d'un verset : amuissement, opimes, palpébral, striquer, trémulation...

L'agréé de grammaire peut mieux que personne vanter les vertus de sa langue d'adoption. La clarté du vocabulaire, souligne-t-il, engendre « une prodigieuse richesse de mots », dont beaucoup sont abstraits et facilitent le raisonnement. Grâce à sa syntaxe de subordination, de logique, le français est à la fois langue d'analyse et de synthèse.

Le linguiste Senghor ajoute à ses louanges un argument esthétique : « La beauté du français vient de la musique des mots et des phrases, de leur rythme et de leur mélodie » ; « Quoi qu'on en ait dit, le français est une langue poétique, l'absence de laryngales, la richesse moyenne du vocalisme, la présence, dans celui-ci, de l'*u*, et des nasales en font une langue harmonieuse. Le jeu des *e* muets achève de donner au vers la palpitation de la vie » ; « La phrase française se meut avec une extrême liberté, se plie à toutes les exigences de la pensée et de la sensation, passant du mouvement large et lent de la mer à la brièveté du coup de poignard⁴. »

Une arme miraculeuse

Senghor l'avoue sans fard : comme beaucoup d'autres parmi l'élite sénégalaise, il parle mieux le français que sa langue maternelle. « Je comprends le français – faut-il en avoir honte ? – mieux qu'aucune autre langue. Ce qui m'est étranger dans le français, c'est peut-être son style : son architecture classique. Je suis naturellement porté à gonfler d'images son cadre étroit, sous la poussée de la “chaleur émotionnelle”⁵. » Cette langue française reçue en héritage est une chance historique, « un apport positif de la colonisation [...] qui nous a enrichis ». Pourquoi, demande Senghor, devrait-on s'en priver ? Il faut, bien au contraire, « nous servir de ce merveilleux outil trouvé dans les décombres du régime colonial⁶ ». Césaire, pour sa part, trouve dans le français « une arme miraculeuse ».

Senghor voit dans le français à la fois la langue des philosophes et celle des poètes : « D'une part, celle des philosophes du XVIII^e siècle, qui fait exploser les faux mythes, dure, précise, brillante comme un diamant ; d'autre, celle des poètes surréalistes, lourde de sève et de jus, avec ses images frappantes et ses rythmes syncopés, proche, après tout, des langues africaines. Bref, une langue de destruction et de construction, de révolte et de révolution⁷. »

Ayant, au fil des ans, découvert, exploré, étudié, apprivoisé, maîtrisé la langue de Boileau, Senghor peut « déranger, bousculer cette vieille dame chapeautée et gantée » sans la maltraiter. À propos des poètes nègres de langue française, Senghor écrit : « Ils ont inséré (dans celle-ci) leurs néologismes, pas toujours exotiques, leurs images folles et leurs rythmes syncopés⁸. » Et, commentant un texte de Césaire, il se réjouit que les poètes francophones, « usant d'une langue où les usages pratiques ont déposé une sorte de praline ou de vert-de-gris sur les vocables [...], décrassent les mots les dérouillent, les prennent à rebrousse-poil, les mettent à nu⁹ ». Les meilleurs d'entre eux produisent, selon le poète Pierre Emmanuel, « ce français d'ébène aux odeurs si cambrées¹⁰ ». Pour Senghor, bousculer le français ne veut pas dire le dénaturer. Celui qui s'assume comme métis culturel ne conçoit pas de métissage linguistique. On ne trouve dans son œuvre aucune trace de créolisation. Respectueux de la pureté de la langue, il se garde de l'altérer¹¹.

Devenu président, il veille, sourcilleux, au respect dans son pays de la syntaxe et de l'orthographe, et légifère, si besoin. Un décret présidentiel du 10 octobre 1975 fixera l'emploi des majuscules dans les textes administratifs. Son article 11 précise ainsi : « Les mots “confédération”, “empire” “république” s'écrivent avec une majuscule s'ils sont suivis d'un adjectif “*Empire britannique*, mais *empire des Indes*”¹². » Senghor impose ses mots dans l'exercice du pouvoir. On dira « primature » pour parler des services du Premier ministre, « gouvernance » pour ceux du gouverneur de région, « essencerie » pour désigner une station-service. L'apostrophe intérieure des noms sénégalais comme N'Diaye ou M'Baye est supprimée au nom de la modernité¹³. Il arrive que le président tienne son Conseil des ministres devant un tableau noir où il orthographie les mots clés de ses décisions, explique leur sens et leur étymologie.

La minutie grammairienne de Senghor s'illustrera en 1977 dans une querelle byzantine mémorable avec le célèbre romancier et cinéaste sénégalais

Sembène Ousmane (1923-2007). Le président exige que le titre du film *Ceddo* s'écrive *Cedo*, en vertu d'un décret sur la transcription de la langue wolof, ce que l'artiste refuse. Le mot désigne des esclaves guerriers, fiers et indépendants, sortes de samouraïs sénégalais sans foi ni loi qui opposèrent une résistance suicidaire aux musulmans venus les convertir. Comme eux Sembène Ousmane, choisit de résister : « Dois-je céder, ôter un *d* qui me délivre [...] pour vivre à genoux¹⁴ ? » Son film sommeillera plusieurs années dans les tiroirs de la censure. Cette sombre histoire autour d'un redoublement de consonne prendra un tour politique, le cinéaste étant un adversaire déclaré du régime.

Concordance des temps

Les médias sont aussi dans le viseur de Senghor. À commencer par la presse écrite dont il attend une rigueur d'expression exemplaire. Chaque après-midi, le talentueux rédacteur en chef du *Soleil*, quotidien officieux du régime, Bara Diouf, soumet son éditorial à Senghor, qui le lui renverra corrigé, si nécessaire. Un jour, dans les années 1970, le président convoque les journalistes de la radio pour leur faire un cours de prononciation. L'information télévisuelle est l'objet de son attention scrupuleuse. Hervé Bourges raconte : « Tous les soirs, deux minutes avant le journal télévisé, le président interrompait la réunion ou l'audience qui auraient pu le retenir et s'installait devant son téléviseur avec un bloc-notes. Et il observait, l'esprit en alerte, à la fois la diction, l'explication, l'enchaînement. Le cas échéant, les notes prises justifieraient une remarque au ministre de l'Information, au directeur de la Radiotélévision ou au journaliste concerné¹⁵. »

Senghor est fier de la qualité du français que parlent les élites sénégalaises : « Mes compatriotes sont sur ce point d'une susceptibilité ombrageuse. Lorsqu'un de nos parlementaires se permet, dans une phrase, de violer les règles de la concordance des temps, ce sont, sur tous les bancs, des éclats de rire, voire de violentes protestations¹⁶. » Sur le même sujet, il confie avec humour : « Quand, au temps de l'autonomie interne, j'avais fait supprimer les boissons alcoolisées à la buvette de l'Assemblée nationale du Sénégal, un député m'avait avoué qu'il n'aurait plus assez d'ardeur pour appliquer la règle de la concordance des temps¹⁷... »

Feu sur la négritude

Si Senghor, en ces années 1960, trône en majesté au royaume de la littérature et de l'art africains, il est aussi – rançon de sa gloire – une cible privilégiée pour les attaques d'une nouvelle génération d'intellectuels noirs. C'est l'époque où un jeune écrivain nigérian, et futur Prix Nobel de littérature Wole Soyinka, invente, pour appuyer la négritude, une formule heureuse qui deviendra célèbre : « Le tigre ne proclame pas sa tigritude, il saute sur sa proie et la mange. » Senghor, piqué au vif, lui répondra dans le même registre du bestiaire africain : « Le zèbre ne parle pas de ses zébrures, pourtant elles existent. Et le tigre ne parle pas de sa tigritude parce qu'il est une bête. Mais l'homme, lui, parle de son humanité, parce qu'il est un homme et qu'il pense¹. »

Wole Soyinka porte la parole d'un groupe d'anglophones, l'African Personality, où se distinguent notamment son compatriote Chinua Achebe et le Sud-Africain Ézéchiél Mphahlele. Ces benjamins de l'écriture tiennent la négritude pour doublement dangereuse parce que, d'une part, trop abstraite et manichéenne, de l'autre, trop romantique et subjective. Marqués par le pragmatisme anglo-saxon, ils refusent la vision utopique d'une Afrique mythifiée, tout innocente ou toute violente, et jugent inutile d'afficher – et de nommer – leur propre nature : le Noir n'a qu'à s'exprimer en faisant œuvre créatrice sans se complaire dans un discours revendicatif où s'avoue son

impuissance ! La négritude ne serait souvent, à leurs yeux, qu'une littérature de faibles, alibi d'un manque de talent².

« Une nuit où tous les chats sont gris... »

Senghor minimise cette querelle de la négritude qu'il met largement sur le compte d'un malentendu linguistique et de la persistance de l'esprit de Fachoda³, nourri des mesquines rivalités franco-anglaises en Afrique. La négritude et l'African Personality chère à « nos frères anglophones », assure-t-il, « c'est bonnet blanc et blanc bonnet », la même idée exprimée sous deux formes différentes⁴. Il rappelle à ce sujet l'influence décisive que les penseurs négro-américains ont eue, dans les années 1930, sur sa propre évolution intellectuelle⁵.

Les attaques les plus vives viennent de l'extrême gauche marxiste. Elles remémorent et prolongent les vieux débats du Quartier latin entre le trio étudiant Senghor-Césaire-Damas, plaçant la culture au-dessus de la politique et les communistes antillais groupés autour d'Étienne Léro et de René Ménil pour qui l'avènement du socialisme réel devait permettre l'émancipation noire. Le Martiniquais Ménil poursuivra longtemps Senghor de sa féroce ironie : « À bien regarder le “Négro-Africain” tel que Senghor l'imagine, on s'aperçoit que c'est un Noir surgi en reflet négatif (au sens photographique devant le Blanc qui « fait miroir » et qui est l'épreuve positive⁶. » L'écrivain haïtien René Depestre, en exil à Cuba pendant vingt ans, est tout aussi railleur⁷. Devenu un croisé de l'anti-négritude, célébrée au festival panafricain d'Alger en 1969⁸, il défend le réalisme socialiste au nom de la lutte des classes et dénonce la négritude, devenue idéologie au pouvoir, comme une « mystification [...], une nuit où tous les chats sont gris ».

En 1972, le philosophe béninois Stanislas Adotevi publie une critique sérieuse de la négritude qui, virant parfois au pamphlet, s'ouvre sur un anathème : « Tout dans cette théorie de la négritude est une mascarade, une cavalcade de clichés grotesques et ridicules, une chevauchée de néologismes creux à trait d'union⁹. » Il rejette la thèse fixiste faisant du Nègre « une espèce particulière, étrangère à toute détermination, extérieure à toute histoire » en voyant dans les Nègres « des êtres semblables partout et dans le temps » : « La

description senghorienne du Nègre est une physiologie qui s'abîme dans la métaphysique¹⁰. »

Une idéologie de la domination

Adotevi dénonce surtout l'utilisation politique de la négritude faite par Senghor, « maître de la nouvelle Kabbale, prêtre autoproclamé sans onction ni décence, grand clerc de cette pensée sans rime ni raison ». Pour lui, la négritude est « un soporifique, un opium [...] qui ne concerne pas le problème central de la vie des Nègres et ne contient aucune indication précise pour l'action ». Verdict sans appel d'Adotevi : « La négritude est un cul-de-sac, la dernière-née d'une idéologie de domination. C'est le discours actuel du néocolonialisme. C'est la manière *noire* d'être *blanc*¹¹. »

Ce philosophe marxiste est moins convaincant lorsqu'il semble faire grief aux chantres de la négritude de s'être trop consacrés à leur vocation de poètes : « C'était à la révolution en Afrique qu'il fallait s'atteler. Hier comme aujourd'hui, et non pas à polir des vers » ; ou leur reproche de manque d'« ardeur charnelle¹² ». A-t-il bien lu les versets de Senghor, ses hymnes à la femme noire ? Serait-il resté sourd au « grand cri nègre » lancé par Césaire dans son *Cahier* ? L'ardeur ne fera jamais défaut aux deux complices. Et puis peut-on honnêtement stigmatiser Senghor et Césaire pour être restés fidèles : leur révolte humaniste, pour ne pas s'être laissé emporter par les flot doctrinaires, pour avoir maintenu, au-dessus de tout, l'étendard de leur culture nègre¹³ ?

On n'en finirait pas d'énumérer les intellectuels procureurs, francophones ou non – entre autres, Marcien Towa et Mongo Beti (Cameroun), Henri Lopes (Congo-Brazzaville), John-Pepper Clark (Nigeria), Cheikh Anta Diop (Sénégal), Yambo Ouologuem (Mali) –, qui reprochent en vrac à la négritude énumère Jean-Pierre Biondi, « la racialisation de la pensée, son archaïsme esthétisant, son romantisme négroïde, son marxisme châtré, et son enlisement dans un nationalisme bourgeois copié sur l'ancien colonisateur¹⁴ ». Sans oublier sa tendance à idéaliser voire à mythifier le passé précolonial africain. Et si, suggère l'historienne Lilyan Kesteloot, la négritude était un peu « le bouc émissaire des malheurs de l'Afrique » ?

Le pardon, « péché mortel »

Le réquisitoire contre la négritude ne réserve pas le même sort à Senghor et Césaire. Leurs accusateurs s'en prennent beaucoup plus au Sénégalais qu'au Martiniquais. Ils tiennent Senghor pour trop occidental, trop francisé. Ils lui opposent le Césaire révolté du *Discours sur le colonialisme* (1955), dont ils vénèrent, sans toujours bien la comprendre, « la poésie difficile, surréaliste abstraite, occulte, à cause de ses bonnes intentions nègres¹⁵ ». Senghor, lui, est suspect. N'a-t-il pas, humble soldat de deuxième classe, prié en avril 1940 pour que « l'enfant blanc et l'enfant noir [...] aillent main dans la main¹⁶ » ? N'a-t-il pas écrit, en janvier 1945 : « Seigneur Dieu, pardonne à l'Europe blanche ! / Oui, Seigneur, pardonne à la France qui dit bien la voie droite et chemine par les sentiers obliques¹⁷ » ?

Pour Lilyan Kesteloot, ce pardon est le « péché mortel » du chrétien Senghor, et sa « Prière de paix », une trahison incompréhensible par « ceux qui n'ont jamais touché l'acier d'une mitrailleuse » : « Une grande partie du malentendu vient de là. Voilà Senghor classé, jugé, condamné par ces enfants de la négritude qu'il a cependant inaugurée, et qui refusent de le reconnaître [...]. Durant vingt ans, on se méfiera de lui, on tirera à boulets rouges sur sa négritude devenue “idéologie du colonialisme”, sur sa récupération du culturel par le politique, sur son inféodation à l'Occident, sur son mépris (caché) des cultures africaines¹⁸. »

Senghor fournit des munitions à ses détracteurs en faisant de la négritude un usage excessif, en l'invoquant à tout bout de champ, à longueur d'écrits et de discours. En transformant aussi ce concept opératoire, instrument d'une prise de conscience historique, en un outil de pouvoir, un instrument de propagande et une véritable doctrine envers laquelle Césaire lui-même prendra, avec le temps, quelques distances : « La négritude a comporté des dangers. Elle a tendu à devenir une école, une Église, une théorie, une idéologie¹⁹. »

Senghor, Césaire, amis jusqu'au bout

Césaire n'échappera pas pour autant aux attaques venant par exemple de la romancière guadeloupéenne Maryse Condé : « Le volet césairien de la

négritude n'est qu'une descente aux enfers gratuite, un masochisme sans efficacité pour la lutte de libération sur laquelle il prétend déboucher²⁰. » Loin de toute complaisance, il est vrai, la philosophie de Césaire n'exalte guère l'espérance en des lendemains radieux. Pas plus que Senghor, il ne croit au marxisme-léninisme comme modèle d'émancipation pour les Noirs. Dans sa lettre de démission du Parti communiste français, en 1956, il avait vilipendé « l'assimilationnisme invétéré » de ses dirigeants, « leur chauvinisme inconscient, leur conviction passablement primaire – qu'ils partagent avec les bourgeois européens – de la supériorité de l'Occident²¹ ».

Quelle qu'ait été, au fil des décennies, l'évolution de leur jugement sur la négritude, rien ni personne ne rompra le lien d'amitié initial noué entre Senghor et Césaire. À l'occasion du 95^e anniversaire du premier, deux mois et demi avant sa mort, le second lui adressera une émouvante missive où il évoque leur première rencontre à Paris en 1931, « un des éléments essentiels de ma vie », avant d'ajouter : « Oui avec toi, et ce jour-là, mon cher Sédar c'est avec mon destin que je venais d'être confronté et que fraternellement tu m'éclairais. À toi toujours fidèlement et j'ose dire consubstantiellement²². »

Ouvert au dialogue avec ses cadets, Senghor attribue leur contestation voire leur insolence, à l'inéluctable conflit, qu'il juge fructueux, entre générations : « Il est bon que, de génération en génération, le concept de la négritude soit étudié, discuté, approfondi, enrichi [...]. Quand j'entends un écrivain de moins de trente ans s'écrier : “La négritude de Césaire, Damas et Senghor doit être dépassée”, j'applaudis des dix mains comme on dit au Sénégal [...]. Chaque écrivain, chaque artiste doit dépasser la négritude de ses devanciers. Mais dépasser n'est pas renier²³. » Senghor dira souhaiter qu'on le bouscule : « Être secoué par des jeunes m'amuse beaucoup. Quand je lis le texte d'un jeune Africain, si c'est du déjà-vu, je m'endors. Si c'est neuf, je m'y intéresse. Je dis aux jeunes poètes sénégalais : “Ne m'imitiez pas, créez des images neuves²⁴ !” [...] Il faut que nos successeurs osent remettre en cause mes idées, mes pensées, ma poésie elle-même²⁵. »

Le mea-culpa des anciens dénigreur

Avec le temps, Senghor goûtera le plaisir de voir ses dénigreur d'hier et d'avant-hier faire amende honorable. À commencer par Wole Soyinka

« Dans notre jeunesse, nous avons pris des positions extrêmes à propos de la négritude, dont nous refusions la célébration romantique. Avec Senghor, nous avons eu de nombreuses discussions et nos positions se sont rapprochées²⁶. » Dans un entretien avec Hervé Bourges, le Nigérian confie que Senghor a eu raison de vouloir valoriser l'identité culturelle des Africains, et de leur rendre ainsi, leur dignité²⁷.

Beaucoup d'autres finiront par reconnaître leur erreur de jugement sur Senghor et leur dette envers lui, comme René Depestre ou l'écrivain congolais Henri Lopes : « C'est en le lisant que ma génération a pris conscience de ce qu'on nomme aujourd'hui notre identité. Sans doute y a-t-il eu de malentendus et nous nous sommes empressés de critiquer le maître. C'était avec la violence, le bouillonnement et la présomption de nos vingt ans²⁸. » Ou encore : « Nous lui reprochions son verbe et nous nous sommes souvent égarés dans la logomachie sans prise sur la réalité. Nous pensions révolution quand il disait évolution. Nous rêvions l'histoire et pensions qu'elle se bâtissait avec des idéologies, ignorant que celles-ci engendraient des tragédies²⁹. »

Le Béninois Stanislas Adotevi ira encore plus loin dans sa conversion en vivant auprès de Senghor un véritable compagnonnage : il le rencontrera plusieurs fois par mois, pendant sept ans. Sur le président-poète, dont il avoue « avoir subi le charme », il écrit un hommage qu'aucun autre leader de l'Afrique noire indépendante ne nous paraît avoir mérité : « Senghor croyait aux intellectuels en tant que porteurs de messages et d'espérance et, à ce titre susceptibles d'être protégés envers et contre tout et tous. Envers et contre lui même³⁰. »

Un pouvoir sans partage

Si le poète Senghor accepte d'être titillé, le président accepte mal d'être contesté et continue de régner sans faiblesse mais non sans risque. Dans la matinée du 22 mars 1967, Dakar célèbre la Tabaski¹, la fête musulmane du sacrifice. Comme chaque année, le catholique Senghor assiste à la cérémonie dans la cour extérieure de la grande mosquée. Le mouton immolé, les prières achevées, le chef de l'État regagne sa voiture. À cet instant, un homme armé d'un pistolet 9 mm se précipite vers lui, presse la détente, mais aucune balle ne part : l'agresseur, rapidement maîtrisé, a oublié de lever le cran de sûreté. On pousse Senghor et Abdou Diouf dans la voiture présidentielle. Ce dernier se souvient : « Senghor ne prononça qu'une seule parole qui, aujourd'hui encore, résonne dans mes oreilles : "Ce sont les risques du métier"². » »

La nouvelle est accueillie à Dakar dans une certaine apathie, même si le parti au pouvoir organise, quelques jours plus tard, une manifestation « spontanée » de soutien au président devant son palais³. Dans une lettre à son ami Armand Guibert, Senghor minimise l'événement : « Mon agresseur est un fonctionnaire révoqué, donc aigri, donc facilement maniable entre les mains d'adversaires politiques. Je n'insisterai pas sur cet accident de parcours⁴... »

Très vite, il apparaît que l'auteur de l'attentat manqué, un certain Moustapha Lô, est l'exécuteur d'un complot dans lequel ont trempé plusieurs anciens proches de Mamadou Dia. Le pistolet lui a été fourni par un ancien directeur de cabinet de l'ex-ministre de l'Intérieur Valdiodio Ndiaye, l'un de

quatre codétenus de Dia à Kédougou. L'enquête suit aussi une piste plus « sensible », celle qui conduit à un personnage ambitieux, intrigant et sans scrupule⁵, Cheikh Tidiane Sy, neveu du khalife général des Tidjanes Moustapha Lô était son secrétaire particulier. Il aurait avoué qu'un autre neveu du khalife, Abdoul Aziz Sy, était au courant de son projet et lui avait prêté son jardin pour qu'il s'y entraîne au tir. Le plus intéressant dans cette affaire, c'est qu'aucun membre de cette famille ne sera, malgré de fortes présomptions inquiétées par la police.

La toute-puissance des confréries

On aborde ici un sujet tabou sous le règne de Senghor, le caractère intouchable des confréries musulmanes, dont le contre-pouvoir est la seule véritable entrave à la toute-puissance du président. Dès ses débuts en politique en 1946, Senghor avait compris qu'il lui fallait tisser une alliance fondatrice avec les marabouts. Dans un pays islamisé à plus de 90 %, ce catholique imprégné de culture française, marié plus tard à une Normande et néanmoins avide d'ancrer son autorité dans la brousse, avait un besoin vital du soutien parmi d'autres chefs religieux, des deux khalifes généraux représentant la confrérie des Mourides et celle des Tidjanes.

Il fit tout pour l'obtenir et saura le conserver pendant trente-cinq ans en accordant à leurs communautés les faveurs matérielles qu'elles attendaient en échange : protection de leur pouvoir économique, prêts avantageux, aide à la construction de mosquées. Bien plus, Senghor noua une longue relation confiante et amicale avec El Hadji Falilou Mbacké, khalife général des Mourides, et des rapports courtois avec le chef de la communauté des Tidjanes. Abdou Diouf raconte comment Senghor l'envoyait discuter le dimanche, à Touba, avec Falilou Mbacké⁶. Sur le plan spirituel, la Constitution de 1963 consacrait cette alliance. Elle accordait une totale liberté aux confréries tout en proclamant une laïcité de l'État dénuée d'athéisme ou de toute propagande antireligieuse.

Le soutien public des khalifes garantit à Senghor ses triomphes électoraux. Au Sénégal, les membres d'une communauté votent en masse comme leur chef. Comme l'avait écrit sans fard Abdou Diouf dans son mémoire de fin d'études en France, « le choix de l'électeur lui est dicté par la personne dont il

dépend, en l'occurrence son marabout, le seul en qui il ait confiance et dont il suit les ordres⁷ ». On prête au saint fondateur de la confrérie mouride Ahmadou Bamba, l'adage suivant : « Il faut suivre son marabout avec l'acharnement que le lion met à suivre sa proie⁸. »

Ménager la susceptibilité des marabouts

Entre deux rendez-vous électoraux, l'appui politique des marabouts au régime de Senghor, en échange d'une certaine redistribution des ressources à leur profit, assure au président le maintien de la paix et de la stabilité dans le monde rural. Senghor traite toujours les chefs musulmans avec un grand doigté politique. Il prend garde à ne jamais paraître favoriser l'une ou l'autre des deux grandes confréries. Il sait jouer, si besoin, avec les rivalités de clan et les conflits de clientèles tout en préservant les équilibres socioreligieux traditionnels qui structurent les campagnes sénégalaises et où chacun trouve son compte. Il ménage la susceptibilité des confréries au point de s'interdire d'inviter le pape en visite officielle : « Quand un président musulman sera à la tête du Sénégal, il l'invitera⁹. » Jean-Paul II ne se rendra au Sénégal qu'en février 1992, sous le règne d'Abdou Diouf.

À supposer qu'il l'ait un jour envisagé, Senghor n'aurait jamais pu attaquer de front les confréries, dans un pays où, sous un vernis de modernité, celles-ci perpétuent un robuste féodalisme religieux. Il lui reste, en cas de danger, à déployer son habileté manœuvrière, ce qu'il fait après l'attentat manqué contre sa personne. La justice laisse tranquille le neveu du khalife, qui se sait découvert, et que son oncle a en quelque sorte désavoué en renouvelant son soutien public au président. Le comploteur, lui, est neutralisé, mais l'honneur de sa confrérie est indemne.

Les premières exécutions capitales

Que va faire le chrétien Senghor ? Pardonnerez-vous à celui qui a tenté de le tuer ? Sept semaines avant l'attentat, une autre affaire avait suscité une intense émotion au Sénégal. Le député-maire de Mbour, Demba Diop, avait été assassiné au couteau à Thiès le 3 février 1967 par un ancien chef de village

musulman qu'il avait destitué, Abdou Faye. Le meurtre était téléguidé par deux notables rivaux, Jacques d'Erneville et Ibou Kébé. Condamné à mort – et sans appel possible – par un tribunal spécial, l'assassin avait été fusillé le 11 avril. En refusant de le gracier, Senghor avait rappelé que nul ne pouvait se faire justice soi-même. C'était la première exécution capitale depuis l'indépendance¹⁰.

L'affaire de « la Tabaski » est symboliquement beaucoup plus grave. Mais le comploteur a échoué, le sang n'a pas coulé. Entre le pardon et la raison d'État, Senghor hésite, consulte puis tranche : condamné à mort le 21 juin Moustapha Lô est passé par les armes le 29. Il s'expliquera, des années plus tard, sur sa décision : « Le chef de l'État est souvent obligé de prendre des décisions dures, alors que ce n'est pas dans son tempérament, ni dans ses idées *a priori* [...]. Je me mis à la place du fanatique qui avait voulu m'assassiner, et j'essayai de comprendre son fanatisme : que l'on pût risquer sa vie pour une idée. Je voulus le gracier, mais tous ceux des responsables que j'ai consultés tout le monde me dit qu'il ne fallait pas gracier cet homme ; sans quoi, nous ne pourrions plus diriger le Sénégal. Pendant trois semaines, j'eus de cauchemars terribles¹¹. »

Ainsi Senghor aurait été poussé par son entourage unanime à commettre un peu à contrecœur, l'irréparable. Il avance aussi un argument plus pragmatique : « La peine capitale conserve un effet de dissuasion dans la société sénégalaise. » Les tourments de Senghor face à la sentence de mort de celui qui a tenté de l'assassiner inspirent à Jean-Michel Djian ce commentaire perplexe : « Senghor réfléchit longuement sur la signification du geste. Mais le catholique n'hésite pas. Un *Pater noster* récité, à genoux, dans sa chambre la veille au soir, et l'homme mourra le lendemain. [...] On aimerait parfois être petite souris pour fouiner dans la conscience de cet humaniste déclaré, et chercher, dans ce cerveau si bien fait, les indicibles frontières entre le bien et le mal¹². »

Nouveau triomphe électoral

Après cette chaude alerte, où Senghor a marqué, au-dessus de toute autre considération, sa ferme volonté de faire respecter les institutions, et commencer par celle qu'il incarne, son régime apparaît plus présidentieliste

que jamais. Un observateur résume : « L'État senghorien est celui du pouvoir absolu ; pouvoir policé, aimable, mais exercé sans partage et sans contestation possible¹³. » À la fois chef de l'État et de gouvernement, Senghor concentre entre ses mains toutes les attributions de l'exécutif, transformant les ministres en simples hauts fonctionnaires ; il a, au même titre que les députés l'initiative de la loi, réduisant l'Assemblée nationale à un simple rôle d'approbation ; étant secrétaire général d'un parti unique de fait, les députés lui doivent leur élection et les cadres administratifs leur profil de carrière. Notons, pour l'anecdote, que si Senghor ne se comporte jamais en dictateur d'occasion, il lui arrive de céder à quelque accès de gloriole, sur le mode frivole, ce qui n'est pas son genre : ainsi accepte-t-il la proposition d'un chef d'entreprise sénégalais qui désire créer un parfum à son nom. Le flacon sera orné du visage présidentiel, sur fond de couleurs nationales¹⁴.

À soixante-deux ans, Senghor n'a rien perdu de sa forme physique. À l'approche des élections présidentielle et législatives du 25 février 1968 – les deux scrutins ont toujours lieu le même jour – il repart en campagne accompagné de sa femme. Pendant deux semaines, au cours de longues étapes quotidiennes parcourues sur des pistes poussiéreuses, il accomplit un véritable marathon oratoire. Entre chants, danses, jeux de tam-tam, il enchaîne d'innombrables harangues où il sait se faire bonhomme, direct, concret auprès de ses auditoires terriens dont les acclamations lui confirment qu'il reste populaire dans la brousse. Le principe de liste unique laissant peu de place à la contestation, Senghor s'offre même le luxe d'inviter les paysans mécontents à voter « blanc ».

Réélu avec 94 % des inscrits, il recueillera – étant seul candidat – 100 % des suffrages exprimés. Cet unanimisme électoral n'est contesté que par une petite frange d'opposants où l'on trouve des syndicalistes sans grande audience, des étudiants de l'université de Dakar et quelques militants de partis clandestins. Et pourtant, ce petit nombre d'adversaires déterminés réussira bientôt à faire trembler le régime sur ses bases.

« Mai 1968 » à Dakar

Avec trois semaines de retard sur la France, le Sénégal va vivre son « Mai 1968 ». Pas plus que de Gaulle, Senghor n'a vu venir la crise. En avril, devant un ami français, député et futur ministre, Yvon Bourges, il se dit « particulièrement satisfait de l'état de son pays [...] et complètement rassuré d'avoir parachevé le ralliement des partis d'opposition¹ ». Dans ses discours, il brocarde les mauvaises langues qui le critiquent, au « Café du commerce » et sur « Radio Cancan ». En janvier, devant le congrès de l'UPS, il déclarait continuer de rêver, pour son pays, d'une démocratie bien policée, tout en raillant ses adversaires : « J'ai eu une vision, après m'être frotté les yeux avec l'huile de punaise verte, comme le font les anciens Sérères. J'ai eu la vision d'un Sénégal uni. Il y aurait, en fait d'opposition, juste ce qu'il faudrait pour assurer la démocratie. Ainsi par exemple les étudiants antigouvernementaux pourraient, en toute liberté, conspuer le chef de l'État, mais dans les limites du campus universitaire [...]. L'opposition, légale ou clandestine, pourrait jouer aux intellectuels dans les salons dakarois très "rive gauche", et s'attaquer au chef de l'État, et même l'injurier dans des tracts courageusement anonymes². »

Senghor s'adonne à l'ironie. Il n'entend pas gronder l'orage qui éclate finalement le 27 mai. Ce jour-là, l'université de Dakar se met en grève illimitée, à l'instigation du syndicat étudiant UDES³, minoritaire mais très politisé. Le détonateur du conflit est corporatiste : les étudiants exigent l'annulation d'une réforme qui a réduit le montant des bourses. Leur

doléances ont un enjeu économique plus large, nombre d'étudiants modeste affectant une partie de leur bourse à l'entretien de leur famille.

Une grève politique

L'université de Dakar jouit d'un statut particulier. Fondée en 1957, en tant que « 18^e université française », elle l'est largement restée par son mode de gouvernement, ses programmes, ses moyens financiers, ses enseignants. Le corps professoral, constitué en majorité de coopérants français, ne compte qu'une poignée d'enseignants africains⁴. Senghor a souhaité que les diplômes soient équivalents à ceux délivrés en France. Les nombreuses réformes de l'Hexagone se répercutent, sans justification apparente, sur les programmes africains⁵.

Dans ce contexte, les slogans étudiants sont d'emblée idéologiques. Ils dénoncent le régime néocolonial et réactionnaire de Senghor. En 1968, au Sénégal, l'opposition légale a disparu. L'université est le dernier refuge où peuvent s'exprimer les mouvements interdits, clandestins ou en rupture avec le pouvoir. Les étudiants catalysent une opposition politique résolue : l'épreuve de force. Ainsi, le Parti africain de l'indépendance (PAI) a massivement investi le campus et noyauté le syndicat étudiant⁶. Certains enseignants français soutiennent voire encouragent les grévistes. En outre, la jeunesse sénégalaise est forcément réceptive à l'esprit du temps, propice aux rébellions, de Paris livré aux barricades à Prague où s'affiche, l'espace d'un printemps, « le socialisme à visage humain » ; des États-Unis où Martin Luther King vient d'être assassiné jusqu'au Mexique où les étudiants seront bientôt dans la rue avant d'être réprimés dans le sang.

Le premier jour de grève est un succès, les « piquets » bloquant l'accès aux facultés. Pour donner plus d'ampleur à leur action, des petits groupes se répandent dans les lycées et collèges, puis dans les écoles primaires, qui cessent de fonctionner. Étudiants et élèves envahissent le campus et la cité universitaire. Le gouvernement est mobilisé en urgence. Abdou Diouf, alors ministre du Plan, se souvient : « Pendant tout le temps que dura la grève, les ministres reçurent l'ordre de Senghor de rester dans leurs bureaux. C'est là que nos épouses venaient nous voir et nous servaient à manger⁷. » Ce soir-là

la majorité du bureau politique de l'UPS réclame l'emploi rapide de la force Senghor temporise.

Les syndicats entrent en scène

Le 28 mai, les événements s'accroissent. Des troupes d'élèves parcourent les rues, assiègent les écoles qui fonctionnent encore. Le gouvernement décrète la fermeture de tous les établissements d'enseignement. Des efforts de conciliation sont entrepris. Ils échouent. Le 29 mai, c'est l'escalade. Les étudiants occupent le rectorat et les facultés, expulsent le recteur, les professeurs et le personnel administratif. L'affrontement avec les forces de l'ordre est inéluctable. Il est rude, mais dure moins d'une demi-heure : barres de fer, gourdins et cocktails Molotov contre grenades lacrymogènes. La gendarmerie « vide » l'université et la cité. Vers midi, tout est terminé. Bilan officiel : 69 blessés et un mort (un étudiant libanais). Quelque 350 étudiants sénégalais sont embarqués et internés dans un camp militaire. Plus de 1 000 étudiants étrangers seront rapatriés dans leurs pays d'origine.

Ce même jour, l'agitation se propage sur le terrain syndical. Depuis sa création en 1962, l'Union nationale des travailleurs du Sénégal (UNTS) syndicat majoritaire largement inféodé au parti-État, est l'allié théorique du pouvoir. Dans un premier temps, il cherche à rester neutre et offre sa médiation entre les étudiants et le gouvernement. Mais ses militants les plus radicaux l'emportent et imposent un mot d'ordre de grève générale illimitée à partir du surlendemain. Les dirigeants de la centrale unifiée ne sont pas mécontents d'afficher leur indépendance à l'égard du pouvoir et de faire aboutir leurs propres revendications. Pour une fois, ils peuvent montrer leurs muscles et ne s'en privent pas⁸.

Cette velléité d'autonomie syndicale s'inscrit sur un fond de malaise social persistant. Les salaires sont bloqués depuis cinq ans ; les prix de produits de consommation courante ne cessent d'augmenter ; la hausse du chômage attise la misère et la colère urbaines. Les salariés ont le sentiment de ne pas être bien défendus par un syndicat trop à la botte du pouvoir. Dans les campagnes, la sécheresse met à mal les productions agricoles. La commercialisation étatique de l'arachide, trop rigide, enserrant le monde paysan dans un corset bureaucratique décourageant⁹.

État d'urgence et couvre-feu

Dans la soirée du 30 mai, au terme d'une journée enfiévrée par des scènes de guérilla urbaine dans le quartier de la Médina, Senghor s'adresse à la radio aux auteurs de troubles. Il leur reproche d'avoir « attendu la révolte de Paris pour faire “même chose toubabs¹⁰”, pour singer les étudiants français ». Il dénonce une « nouvelle opposition téléguidée de l'étranger ». Surtout, il proclame l'état d'urgence, décrète le couvre-feu et instaure la censure. Une mesure reste secrète : dans le cadre des accords de défense, l'armée française occupe l'aéroport de Dakar-Yoff et plusieurs points stratégiques dont la centrale électrique et trois dépôts d'hydrocarbures¹¹.

Le 31 mai, la grève est pratiquement totale. Les syndicalistes tiennent un meeting matinal à la Bourse du travail, où le drapeau rouge est hissé. Les forces de sécurité bouclent le quartier et arrêtent la quasi-totalité de l'état-major de l'UNTS, trente et un hommes et cinq femmes. Plusieurs milliers de manifestants affrontent la police. Au centre-ville, les heurts tournent à l'émeute : vitrines fracassées, magasins saccagés, voitures incendiées. À la mi-journée, face à une situation quasi insurrectionnelle, Senghor fait appel à l'armée et l'autorise à tirer à vue sur les pillards, ce qu'elle n'aura pas besoin de faire. Au total, on dénombrera 25 blessés et 900 arrestations.

Comme il l'avait déjà fait en août 1960 lors de l'éclatement du Mali, Senghor ordonne dans l'après-midi de rassembler dans le Sine Saloum et d'acheminer vers Dakar des milices paysannes, ces humbles *bâdolos* qui le soutiennent depuis toujours. Selon l'historien Abdoulaye Bathily¹², les recruteurs de l'UPS font croire aux paysans que le Sénégal « a été envahi à partir de Dakar par une nation appelée *Tudian* (étudiant) » et qu'on a besoin d'eux pour défendre le pays. Munis d'un armement rudimentaire et exotique – arcs, flèches, lances, gourdins –, ces paysans arrivent le 1^{er} juin, après la bataille. Mais plus d'un manifestant déguerpit à leur vue¹³.

La mort de Lamine Gueye

La fermeté du pouvoir permet un retour au calme. Les deux khalifes généraux proclament leur loyalisme. Plusieurs syndicalistes régionaux se désolidarisent de la direction nationale. L'intérieur du pays bouge à peine. Dès

le 4 juin, le travail reprend partiellement. Senghor s'engage dans une politique d'apaisement. Le 9 juin, il fait libérer les 353 étudiants internés. Ils ont été bien traités et bien nourris, Senghor ayant demandé qu'ils reçoivent la même ration que les militaires¹⁴.

Les obsèques, le 11 juin, du doyen de la politique sénégalaise, Lamine Gueye, marquent une pause dans le conflit social et un moment de recueillement et d'émotion. Les négociations tripartites nouées par le gouvernement avec le patronat et les syndicats aboutissent le 13 juin à un accord qui met fin à la grève, augmente le salaire minimum de 15 % et instaure une restriction du train de vie des députés. L'armée sénégalaise peut retourner dans ses casernes. Pour la troisième fois, après 1960 et 1962, elle a sauvé le régime de Senghor. Les forces françaises n'ont pas eu à intervenir contre les émeutiers. Il en aurait sans doute été autrement si la situation était devenue incontrôlable, car, affirmera Jacques Foccart, « le Général était absolument décidé à protéger Senghor¹⁵ ».

Timide mea-culpa

L'alerte a été chaude mais, une nouvelle fois, Senghor a déployé son habileté pour redresser une situation très compromise. Le 14 juin, il tire les leçons de la crise dans un discours à la nation, en concédant un timide mea culpa : « Nous ne prétendons pas n'avoir jamais commis d'erreurs politiques. Il nous arrive d'en découvrir quand, régulièrement, nous faisons notre examen de conscience [...]. L'essentiel est que, devant les périls qui menacent la Nation, nous dialoguions, nous aboutissions à un accord conciliant – dans l'établissement de la justice sociale, le maintien des libertés publiques, mais aussi l'autorité de l'État¹⁶. »

Cet « accord conciliant » – une formule qui lui est chère –, Senghor va le rechercher avec les étudiants et les élèves, en septembre, au cours de négociations qu'il pilote en sous-main¹⁷. Dans une volte-face inattendue, il multiplie les concessions au point de satisfaire l'ensemble de leurs revendications. L'université, que l'UPS voulait maintenir fermée pour au moins un an, rouvrira en octobre. Les examens seront organisés. Les taux de bourses seront rétablis. Environ 260 Sénégalais recevront des bourses de d'institutions et gouvernements étrangers. Entre-temps, le Sénégal et la France

ont conclu un accord ouvrant la voie à une plus grande « africanisation » de l'université de Dakar¹⁸.

Une fois de plus, Senghor montre qu'il excelle dans l'art de désamorcer les conflits en naviguant entre les différentes forces sociales – les syndicats, les étudiants, l'armée, les confréries musulmanes – et en veillant à ce qu'aucune ne l'emporte trop sur les autres. Les militaires, et leur chef, le général Jean-Alfred Diallo, sortent néanmoins renforcés de l'épreuve, au point de s'autoriser une immixtion dans le processus de décision politique. Début juin, lors d'une scène dont se souvient Abdou Diouf, le général et ses officiers au garde-à-vous remettent à Senghor la liste d'un nouveau gouvernement - « Ce sont des propositions ou des directives, mon général ? — Non, monsieur le Président, il ne s'agit que de recommandations¹⁹. » Le 6 juin, Senghor annonce un remaniement ministériel répondant aux vœux de l'armée.

Gros chahut à Francfort

Le Mai 1968 sénégalais connaîtra un prolongement quatre mois plus tard loin de Dakar. Le 22 septembre, Senghor est le premier écrivain africain à recevoir le prix de la paix des Libraires allemands. La cérémonie a lieu en l'église Saint-Paul de Francfort-sur-le-Main, haut lieu de l'histoire allemande en présence d'Heinrich Lübke, président de la République fédérale, et de Willy Brandt, vice-chancelier. Un millier d'étudiants socialistes de la SDS²⁰ emmenés par Daniel Cohn-Bendit, sont décidés à perturber la remise du prix par solidarité avec les jeunes Sénégalais. Ils distribuent des tracts virulents contre Senghor, « ce soi-disant philosophe qui se cache sous le masque de l'impérialisme français et qui, avec Goethe dans la tête et la mitrailleuse à la main, réprime les masses de son peuple²¹ ».

Les manifestants, contenus par la police, parviendront à retarder de quelques heures le déjeuner de gala. Willy Brandt, rendant hommage à Senghor, s'excusera pour « le comportement de quelques-uns de mes compatriotes » en regrettant « ce jour de grande honte pour l'Allemagne »²². Senghor, beau joueur, propose d'inviter au Sénégal deux représentants de la SDS « afin qu'ils puissent se rendre compte sur place des réalités dans mon pays ». Deux jours plus tard, il déclare : « À vrai dire, ce chahut m'a beaucoup amusé, en ce sens qu'il m'a rappelé ceux auxquels du temps de ma jeunesse

[...] je participais joyeusement au Quartier latin²³. » Quant à Daniel Cohn Bendit, il sera condamné à huit mois de prison avec sursis²⁴. Et toujours : propos de Cohn-Bendit, il semble bien que Senghor ait été l'inventeur du sobriquet peu flatteur que la propagande du pouvoir sénégalais, dénonçant les influences étrangères, avait fait circuler pendant la crise de mai : « Con Bandit²⁵ ».

Le maître et son disciple

De février à novembre 1969, une nouvelle agitation sociale enfièvre le Sénégal. Mais cette fois, Senghor n'est pas pris au dépourvu. La fermeture de l'École des cadres ruraux à la suite d'un conflit interne conduit les lycéens puis les étudiants à cesser le travail par solidarité. Senghor dénonce dans ces « grèves illégales et antinationales » une « tentative de subversion téléguidée de l'étranger pour faire peur aux investisseurs »¹. Le mouvement se propage dans le monde salarié sous la forme de grèves tournantes auxquelles participent notamment postiers, pétroliers et employés de banque. Le syndicat UNTS, prenant le train en marche, réclame des hausses de salaires et lance un ordre de grève générale pour le 12 juin.

Senghor proclame l'état d'urgence, tuant la grève dans l'œuf. Surtout, il sème la zizanie au sommet de l'UNTS en obtenant la démission de l'un de ses chefs, qui, dans la foulée, prend la tête d'un nouveau syndicat, la Confédération nationale des travailleurs sénégalais (CNTS). En novembre après huit mois de crise, les étudiants, dépourvus de soutien populaire réintègrent leurs facultés. Commentant sa victoire, Senghor confie à un journaliste du *Figaro* : « En mai-juin 1968, la tendance était à l'indulgence. Mais on m'avait dit : ce n'est qu'un répit. Alors je me suis préparé et, cette fois-ci, pour parler comme mon ami Pompidou, j'ai voulu montrer la détermination du gouvernement². » L'ami Pompidou vient justement d'être élu président de la République, ce dont Senghor se réjouit dans une lettre au poète

Armand Guibert : « À défaut de génie gaullien, vive l'université, vive la culture ! Et Pompidou en a³. » Le Français a écrit au Sénégalais : « Mon che Ghor, je suis élu, la bataille a été rude. J'évoque avec nostalgie le lycée Louis le-Grand : nous voici tous deux chefs d'État, quel étrange destin⁴ ! »

Régime présidentiel « déconcentré »

À Dakar, le parti et l'État ont bien résisté à cette nouvelle épreuve. Mais Senghor est trop lucide pour fanfaronner, ou même pour s'endormir sur ses lauriers. Il est conscient du malaise social ambiant. Son ministre des Finances Jean Collin, a identifié publiquement les maux dont souffre l'économie : production stagnante, déficit budgétaire excessif, investissements insuffisants, fonction publique pléthorique. Les travailleurs sénégalais sont les mieux payés de la région, mais l'inflation avale les hausses de salaires. L'africanisation progresse, mais pas assez vite aux yeux du personnel des entreprises étrangères avide de promotion. Les intellectuels militants fustigent le maintien d'une assistance technique française trop présente.

Les crises de 1968 et 1969 ont fait apparaître les tares du régime : dangerosité d'une excessive concentration du pouvoir, absence de véritables débats au sein du parti unique, manque de concertation entre l'État et les citoyens. Chacun perçoit qu'il faut réaménager les institutions. En avril 1969 Senghor encourage la création du « Club Nation et Développement ». C'est un forum de réflexion et de débat ouvert aux jeunes intellectuels et aux cadres technocrates, membres ou non du parti, une sorte de remue-méninges où l'on peut critiquer le régime et lancer des ballons d'essai. « Rien de révolutionnaire dans tout cela, note un observateur, mais tout de même un feu d'artifice d'idées, de propositions dont on avait perdu le souvenir ici ; une psychothérapie collective qui marque la bonne santé d'un peuple⁵. » En parallèle, le parti organise des séminaires et des journées d'études où règne une relative liberté de parole. Au terme de ces réflexions, que Senghor téléguidé avec doigté, un projet de révision de la Constitution est élaboré. Le peuple l'approuve sans surprise et massivement – 94, 9 % des votants – lors d'un référendum le 22 février 1970.

Un jeune Premier ministre

Le Sénégal se dote d'un « régime présidentiel déconcentré ». L'extrême concentration de l'exécutif avait engendré, selon Senghor, un « ponce pilatisme », autrement dit fourni aux ministres un prétexte commode pour se décharger de leurs responsabilités sur le chef de l'État. Senghor veut se dégager de ces contraintes, alléger son fardeau quotidien et prendre du recul. Il continuera à définir les grandes options et à jouer son rôle d'arbitre. Les affaires étrangères, la défense et la justice resteront dans son « domaine réservé ». Mais – nouveauté primordiale – il nommera à ses côtés un Premier ministre, responsable exclusivement devant lui.

Le 26 février, Senghor choisit Abdou Diouf, un jeune géant, long et maigre – 34 ans, 1,98 m –, dont la grande douceur d'expression et de comportement voile une solide fermeté de caractère. Né le 7 septembre 1935 à Louga, dans le nord-ouest du pays, licencié en droit à Paris, il est sorti major en 1960 de la dernière promotion de l'École nationale de la France d'outre-mer (ENFOM) où Senghor avait longtemps enseigné. Administrateur civil, gouverneur du Sine Saloum lors de la crise entre Senghor et Dia en 1962, il avait refusé d'envoyer un message d'allégeance au chef de l'État qui, loin de lui en tenir rancune, le nomma successivement directeur de cabinet, secrétaire général de la présidence et ministre de l'Industrie et du Plan.

La promotion de Diouf surprend et déçoit certains anciens du sérail qui convoitaient le poste ou qui le trouvent trop novice. Le général Diallo, chef de l'armée, aurait dit de lui : « Abdou, si on lui presse le nez, il en sort du lait⁶. » Mais Senghor sait ce qu'il fait. En lui annonçant sa nomination, il explique à Diouf : « J'ai beaucoup d'affection pour toi, mais ce n'est pas pour cela que je t'ai nommé. Je t'ai choisi parce que je considère que tu es l'homme qu'il faut. Tu es l'homme de la situation⁷. »

« Sauter » une génération

Cela fait sept ans que Senghor observe Diouf à ses côtés. Il a eu amplement le temps de le jauger, de le juger, et d'apprécier ses évidentes qualités : esprit brillant, travailleur acharné, économiste dominant ses dossiers. Un homme fidèle et obéissant de surcroît. Encore enfant, Diouf admirait déjà

son futur mentor, assistait à ses meetings et suivait son cortège électoral, dans une ville, Saint-Louis, à l'époque largement hostile à Senghor : « Il y avait quelque chose d'indescriptible qui me poussait vers cet homme⁸. » Devenu étudiant, il avait été ravi le jour où le futur président l'avait raccompagné chez lui dans sa voiture en l'encourageant à suivre les cours de l'ENFOM⁹.

Diouf, une fois Premier ministre, ne portera pas ombrage à Senghor, à qui il doit tout. Le maître peut compter sur la loyauté du disciple qu'il a formé avec bienveillance, méthode et patience. En en faisant son bras droit, Senghor poursuit un autre objectif : « sauter » une génération et hâter ainsi la relève de la génération de l'indépendance par ses cadets. Diouf est un haut fonctionnaire encore inconnu du grand public et un peu mal à l'aise, au début, devant les foules sénégalaises. Poussé par Senghor dans l'arène politique, il deviendra en 1972 secrétaire général adjoint (numéro deux) de l'UPS. Dix ans après l'indépendance, une nouvelle page s'ouvre pour le Sénégal. Qui peut prédire alors que Senghor et Diouf travailleront au sommet du pouvoir pendant encore onze ans, en bonne harmonie ?

Pompidou à Dakar

En novembre 1970, la mort de De Gaulle émeut le Sénégal qui observe un deuil national de huit jours. Le 12 novembre, Senghor assiste à la messe solennelle à la mémoire du Général dans la cathédrale Notre-Dame de Paris. Début février 1971, le Sénégal s'apprête à recevoir Georges Pompidou en visite d'État. À Dakar, l'ambiance est tendue. Des militants d'extrême gauche entretiennent une agitation antifranaise. Des tracts du PAI clandestin promettent de « transformer le voyage de Pompidou en désastre pour le régime de Senghor et son maître impérialiste français ». Quelques murs de Dakar se couvrent d'inscriptions hostiles : « Pompidou à la mer », « Français y en a marre »¹⁰. Le 16 janvier, le centre culturel français est l'objet d'une tentative d'incendie criminel. Parmi ses auteurs figurent les deux frères d'Oumar Blondin Diop, un militant révolutionnaire qui avait participé au Mai 1968 de Paris et Dakar¹¹.

Heureux de retrouver bientôt Senghor, Pompidou regrette que son vieux camarade soit devenu très protocolaire. Deux jours avant d'arriver à Dakar, il écrit à leur ami commun Robert Pujol : « Après-demain je verrai Senghor qu

me paraît se prendre au sérieux plus que moi. Peut-être pense-t-il le contraire. En tout cas, j'aurai la satisfaction en quarante-huit heures de mettre smoking jaquette et habit¹² ! » Senghor, il est vrai, a imposé à Dakar un protocole copie jusqu'à la caricature sur celui de l'Élysée, que Pompidou vient, pour sa part d'alléger fortement. Le président-poète est aussi très chatouilleux sur la qualité des honneurs qu'il estime dus à son égard lors de voyages officiels ou privés. En décembre 1970, par l'entremise de Diouf, il s'est plaint auprès du Paris de la modestie hiérarchique des agents français qu'il trouve au pied de l'avion en arrivant en France¹³.

Du 5 au 7 février 1971, la foule de Dakar réserve à Pompidou un accueil chaleureux, multicolore et bruyant, au milieu des cris, des chants et de danses. Grâce à la présence massive de policiers en civil sur le passage du cortège présidentiel, un attentat sera évité de justesse, un jeune homme détenteur d'un cocktail Molotov ayant été neutralisé au moment où il allait lancer son engin¹⁴. Une petite cellule constituée autour des frères Blondin Diop est démantelée. Quatorze adolescents, en majorité étudiants, sont emprisonnés en juillet. Ce même mois, lors du procès dit « des incendiaires » Diallo Blondin Diop est condamné aux travaux forcés à perpétuité¹⁵. L'extrême rigueur de ce verdict se veut dissuasive contre les actions subversives.

Rajeunissement du personnel politique

Sous l'impulsion de Senghor, le gouvernement et le parti continuent leur cure de rajeunissement. Au nom du nationalisme, l'africanisation de l'économie s'accélère. Un slogan fait fureur : « Il faut des hommes d'affaires sénégalais ! » Cette évolution affronte deux démagogies, celle des nostalgiques partisans du *statu quo*, et celle des promoteurs de l'africanisation totale et immédiate. Mais la volonté de réforme politique n'a pas tué pour autant certaines vieilles habitudes. Lors des élections présidentielles et législatives du 28 janvier 1973, Senghor, seul candidat, est réélu avec 99,1 % des suffrages exprimés et l'UPS, avec 98,9 % des voix, rafle tous les sièges : l'Assemblée nationale. Le zèle des militants, que déplore Senghor, a atteint des sommets. La simple suggestion de mettre des bulletins blancs à la disposition des électeurs voulant marquer leur différence leur a paru

sacrilège¹⁶. Pourtant, le regroupement des candidats à la députation sur une liste unique n'empêche pas un grand renouvellement du personnel politique cette année-là, sur cent élus, trente-cinq seulement faisaient partie de la précédente Assemblée.

L'affaire Blondin Diop

En mars 1973, des incendies criminels endommagent, en deux semaines neuf établissements scolaires à Dakar, Saint-Louis et en Casamance. Senghor fait arrêter les trois principaux dirigeants du Syndicat des enseignants du Sénégal (SES), noyauté selon lui par le PAI clandestin. Ils sont inculpés pour atteinte à la sécurité intérieure de l'État. Il met aussi en cause le Parti communiste français et la CGT pour leur « soutien direct aux incendiaires¹⁷ ». Il leur reproche leur ingérence inadmissible dans les affaires intérieures sénégalaises.

Dans la nuit du 10 au 11 mai 1973, Oumar Blondin Diop, vingt-six ans est retrouvé pendu dans sa cellule de la prison de Gorée. Accusé d'avoir tenté d'organiser l'évasion de ses frères incarcérés pour menées subversives, ce universitaire, ancien normalien à Saint-Cloud, a été condamné en mars 1972 : trois ans de prison. L'enquête officielle conclut au suicide : le condamné se serait donné la mort avec les draps de son lit à la suite d'une bagarre avec ses gardes. Le « livre blanc » publié par le gouvernement ne convainc pas sa famille. L'autopsie donne lieu à un rapport et à un contre-rapport. Le père du défunt, médecin, affirme que son fils a été assassiné. Le gouvernement rejette cette accusation « gratuite, inexacte et imaginaire¹⁸ ».

L'affaire fait grand bruit au Sénégal et en France. À Dakar, étudiants et lycéens observent une journée de grève et manifestent violemment dans les rues. À Paris, des intellectuels de gauche mettent en cause, dans une pétition la responsabilité du gouvernement sénégalais. Plus de trois cents normaliens français envoient un télégramme de protestation à Senghor. La famille d'Oumar Blondin Diop se porte partie civile avec l'aide d'avocats sénégalais et français, Robert Badinter et Georges Kiejman. Le doyen des juges d'instruction inculpe trois gardes pénitentiaires avant d'être dessaisi du dossier et remplacé. Une ordonnance de non-lieu mettra fin aux poursuites le 12 juin 1975.

Dia à Senghor : « Embrassons-nous »

Cette affaire attire l'attention sur un haut personnage de l'ombre, Jean Collin, Sénégalais d'origine française et éminence grise de Senghor. Marié à une nièce du président, cet ancien administrateur civil, travailleur et compétent, mais brutal et impopulaire, a su, comme ministre des Finances puis de l'Intérieur, se rendre indispensable auprès de Senghor et de Diouf¹⁹. L'opposition le tient pour directement responsable de la mort d'Ouma Blondin Diop. Un excellent connaisseur du Sénégal, Roland Colin, sera plus précis : « Le ministre de l'Intérieur, a-t-on su en fin de compte, aurait donné l'ordre au gardien de le châtier. Le lendemain, il fut retrouvé pendu dans sa cellule²⁰. » Qu'il ait été informé ou non des agissements de son ministre Senghor lui conservera sa confiance.

Près d'un an après cette affaire, le 28 mars 1974, un autre détenu recouvre la liberté : Mamadou Dia. Il écrit à Senghor pour le remercier et lui demande un rendez-vous qu'il obtient sans délai. Laissons-le raconter ces éphémères retrouvailles : « Je suis arrivé chez Senghor vers 21 heures. Il m'a reçu en manifestant un peu de gêne. Je l'ai senti. Alors, pour détendre tout de suite le climat, je lui ai dit : "Mon cher ami, embrassons-nous." C'est moi, donc, qui ai donné le signal de l'accolade. Il en a été quelque peu surpris et y a répondu [...]. Je lui ai dit : [...] "Si tu as besoin de moi, je suis à ta disposition pour discuter." Je devais lui répéter les mêmes propos par la suite, lors du deuxième et du troisième entretien que j'ai eus avec lui [...]. Je lui précisai même que je n'avais pas honte qu'on dise, à la radio, qu'il m'avait reçu [...] Il m'a répondu qu'il était tout à fait d'accord. J'ai compris, pour ma part, que tout était fini²¹. » Léopold Senghor et Mamadou Dia ne se reverront plus.

Ancrer la démocratie

La mort de Georges Pompidou, le 2 avril 1974, attriste le Sénégal qui s'apprêtait à célébrer sa fête nationale. Senghor décrète trois jours de deuil. Arrivant à Paris pour les obsèques de son vieux camarade, il rend hommage : « ses deux plus grandes qualités, sa sensibilité et sa bonté¹ ». Dès l'annonce du décès, le président-poète ressent le besoin de versifier : « Mais je freina aussitôt cette impulsion, me disant : “Ce serait un poème politique, et partant médiocre²”. » Quelques semaines plus tard à Pékin, lors d'une tournée officielle en Asie, il sent « comme des mains douces et fortes, sur mes épaules, qui me poussent vers la table », où il commence d'écrire l'élégie qu'il achèvera à Madras, « en Inde dravidienne » :

Ton regard me poursuit, muet, jusque dans le vent du printemps
 Me poursuivait, tandis que je montais le long de la Grande Muraille [...]
 Georges ami, toi qui avais déjà le masque blanc sur le visage [...]
 As-tu vu dis-moi son visage ? Est-elle, la Mort, au vrai sans visage ? [...]
 Maintenant que tu es parti – tu me l'avais promis, nous nous l'étions promis
 Ce devait être à qui le premier – est-ce vrai que tu vas me dire l'au-delà ? [...]
 Dans la nuit tamoule, je pense à toi mon plus-que-frère [...]
 Pour toi, rien que ce poème contre la mort³...

La naissance du PDS, « parti de contribution »

En cette année 1974, Senghor décide de bousculer l'échiquier politique. La scène se passe le 6 mai à Mogadiscio (Somalie), en marge d'un sommet de l'OUA (Organisation de l'unité africaine)⁴. Senghor reçoit en audience un avocat sénégalais renommé, Abdoulaye Wade, à la demande de ce dernier. Géant au crâne lisse, cet agrégé en économie, ancien doyen de la faculté de droit de Dakar, est un dissident de l'UPS, le parti dominant au sein duquel il se sent à l'étroit. Il déclare tout de go à Senghor qu'il veut fonder un parti et s'attire une réponse qui l'ébahit : « Ah bon ! qu'à cela ne tienne ! » Wade n'en revient pas. Cela fait huit ans qu'aucun nouveau parti n'a pu voir le jour au Sénégal – « L'UPS, c'était le barracuda qui mangeait tous les petits poissons », se souvient-il en plaisantant – et le voici qui obtient satisfaction sans la moindre difficulté⁵ !

Le président pense d'abord que Wade manœuvre, comme bien d'autres avant lui, pour se faire offrir un poste ministériel. Mais il choisit de fermer les yeux sur ce non-dit et de prendre l'avocat au mot : « J'ai eu l'impression que c'était du chantage, et j'ai dit oui⁶. » Wade commente : « Et moi, j'étais content que Senghor n'ait pas compris tout de suite que je voulais vraiment créer un parti. » Le soir même, dînant avec des amis, Wade leur fait part d'une trouvaille sémantique qui, prévoit-il, lui facilitera la tâche : son parti ne sera pas « d'opposition », mais « de contribution ».

L'initiative de Wade tombe à pic. Elle arrive à un moment où Senghor après avoir fait libérer Mamadou Dia et ses codétenus, mûrit son projet encore secret, d'un multipartisme limité et progressif. Depuis huit ans, l'UPS imprégnée d'une idéologie « unanimiste », se considère comme la « nation organisée », décourageant la création d'organisations concurrentes, contrainte à la clandestinité.

Mais le monopartisme et le syndicalisme unifié montrent leurs limites dans un pays où la liberté d'expression est une véritable culture populaire. Les conséquences de la grande sécheresse de 1973 aggravent les effets de la crise économique mondiale. La chute des cours des produits d'exportation, l'échec de la diversification agricole, la détérioration des termes de l'échange rendent les temps difficiles et nourrissent la grogne populaire. Senghor se montre plus attentif aux arguments de ses adversaires, et, contre l'avis d'une bonne partie de son entourage, fait le pari d'une « démocratie à l'essai » en mettant fin au monopole de son parti.

Abdoulaye Wade, opposant en chef

Le Parti démocratique sénégalais (PDS) d'Abdoulaye Wade naît le 8 août 1974. Son fondateur commence à battre la brousse pour se faire connaître dans des conditions parfois rocambolesques. En Casamance, province frondeuse, le récépissé signé du ministre de l'Intérieur Jean Collin lui sert de sauf-conduit auprès des farouches villageois : « Je me déplaçais avec un fusil pliant et armé dans ma valise. La nuit, je le cachais sous mon oreiller⁷. » En présentant le PDS comme un parti de contribution Wade prétend pouvoir, le moment venu, incarner l'alternance au sommet. Senghor ne l'entend pas de cette oreille : face à l'UPS, un deuxième parti ne peut qu'assumer le rôle subalterne, de l'opposition. Voulant marquer un certain ancrage à gauche, le PDS se déclare travailliste.

Malgré cette différence de vues sur l'avenir entre les deux hommes, le bipartisme se met en place plutôt tranquillement. Le gouvernement et le parti dominant jouent à peu près le jeu. Outre des vieux opposants à Senghor, le PDS recrute parmi les déçus de l'UPS, écartés ou battus, prompts à passer chez l'adversaire. Son mensuel libre de ton, *Le Démocrate*, dispose d'une honorable audience. Le jeune parti tient son premier congrès en janvier 1976 et s'implante sans trop d'entraves, notamment, la même année, lors des élections locales⁸. Malgré une vigoureuse contre-offensive de l'UPS qui semble avoir pris subitement conscience du danger, Senghor poursuit sa politique d'ouverture. Il libère les derniers prisonniers politiques, une dizaine de jeunes activistes clandestins condamnés à de faibles peines.

L'instauration du tripartisme

1976 est l'année du grand tournant ; c'est celle où Senghor, âgé de soixante-dix ans, consacre le pluralisme politique, tout en le canalisant pour éviter que son pays, passant d'un extrême à l'autre, ne verse dans une anarchie préjudiciable à son développement. Le 17 mars, une réforme de la Constitution, adoptée par les députés sans débat et à l'unanimité, instaure le tripartisme. Les trois partis doivent obligatoirement se réclamer des trois courants de pensée suivants : libéral et démocratique, socialiste et démocratique, communiste ou marxiste-léniniste. Chaque parti se voit ainsi

par avance, assigner une étiquette qu'il ne peut renier sous peine de dissolution. L'UPS, évidemment prioritaire, s'attribue d'office celle, plus rassembleuse, du socialisme démocratique, tandis que le PDS accepte, par souci tactique, d'épouser le courant libéral et démocratique.

Reste à compléter ce casting. Le 4 août 1976, le Parti africain de l'indépendance (PAI), communiste, entre officiellement en scène en obtenant sa légalisation. Ce parti revient de loin : fondé en 1957 par un théoricien marxiste, Majhemout Diop, dissous en 1960, il s'est déchiré en conflits internes soldés par l'exclusion de son chef en 1972. Senghor a convaincu ce dernier de rentrer au pays après un long exil et de relancer le PAI, dit « Rénovation », qu'il ne contrôle pourtant plus⁹, en échange d'une reconnaissance pas très académique de son diplôme de pharmacie obtenu jadis à Moscou, assortie d'un prêt d'État pour ouvrir une officine¹⁰. Majhemout Diop n'a pas très envie de replonger dans la politique mais l'offre de Senghor ne se refuse pas : « L'important est que nous y trouvions notre compte. Le PAI n'a rien à perdre en quittant l'illégalité. Je ne vois pas pourquoi nous devrions jouer notre propre requiem¹¹. »

D'autres, sur la gauche de l'échiquier, n'ont pas sa chance. C'est le cas du professeur Cheikh Anta Diop, fondateur en janvier 1976 du Rassemblement national démocratique (RND), un mouvement d'intellectuels aux idéologies diverses qui récusait l'étiquette marxiste-léniniste. Arguant du refus du RND de définir avec précision un projet de société identifiable, Senghor s'oppose à sa légalisation. Faut-il voir aussi dans cette acrimonie envers un chercheur de renommée internationale le fruit vénéneux d'une rivalité entre deux intellectuels qui ne se ménagent pas sur le plan des idées ? Cheikh Anta Diop accuse Senghor de le plagier dans ses théories sur l'antériorité des civilisations africaines¹².

Abdou Diouf, dauphin désigné

Un second volet de la réforme constitutionnelle a pour but d'organiser en douceur la succession de Senghor : en cas de vacance du pouvoir – décès ou démission du président –, le Premier ministre achèvera le mandat du chef de l'État. Voilà Abdou Diouf désigné dauphin, restant entendu qu'il peut être remplacé à tout moment. Fidèle au proverbe des chasseurs sénégalais -

« Celui qui est à l'affût ne tousse pas » –, Senghor n'avait livré jusqu'ici que de très rares, et parfois contradictoires, indices sur ses intentions.

Dès 1963, assure Diouf, Senghor lui a déclaré vouloir quitter le pouvoir en 1970 et souhaiter être ensuite nommé ambassadeur du Sénégal à l'Unesco¹³. En 1974, il envisage publiquement de « prendre sa retraite dans quatre ans¹⁴ ». Il ne précisera à Diouf ses projets qu'en 1977 : « Abdou, je vais te dire mon calendrier. Je vais me faire réélire, si le peuple sénégalais le veut, aux élections de 1978. Ensuite, je continuerai jusqu'en novembre 1981. À ce moment-là, je démissionnerai et tu prêteras serment comme président¹⁵. » Diouf, lui, croit à sa destinée depuis longtemps. Dès janvier 1964, lors d'une réception, Senghor avait confié à l'épouse de son directeur de cabinet « Madame Diouf, prenez bien soin de votre mari [...]. Il a de l'avenir. Je pense à lui pour ma succession¹⁶. »

À l'automne de 1975, Senghor invite François Mitterrand à Dakar et lui demande de l'aider à faire admettre l'UPS au sein de l'Internationale socialiste. Intéressé par une extension de cette organisation dans le tiers monde, Mitterrand soutiendra la candidature sénégalaise. En novembre, l'UPS devient le premier parti africain membre de cette Internationale, dont Senghor est élu l'un des vice-présidents. Ce jour-là, l'écho des tam-tams résonne dans les austères couloirs du BIT à Genève tandis que des danseurs aux pagne éclatants envahissent la salle des séances, devant les leaders sociaux démocrates européens, dont Willy Brandt, Olof Palme, Felipe González, Mário Soares ou Bettino Craxi¹⁷. Un mois plus tard, lors de son congrès dit « du renouveau », l'UPS prend le nom de Parti socialiste.

Le multipartisme s'enracine

Senghor laissera en héritage une démocratie fondée sur le multipartisme. À cet égard, rien, au Sénégal, ne se passe jamais tout à fait comme ailleurs. Où parle-t-on en Afrique d'un parti conservateur ? En voici un à Dakar pour compléter le paysage politique. En juillet 1977, l'avocat et ancien socialiste Boubacar Gueye fonde le Mouvement républicain sénégalais (MRS) qui se proclame de droite, défenseur du droit à la propriété, de la libre entreprise et de l'initiative individuelle. Senghor accepte d'autoriser ce nouveau courant conservateur, mais pas islamique comme son chef l'a au départ envisagé¹⁸. La

28 décembre 1978, la loi constitutionnelle des quatre courants instaure le quadripartisme. Elle prend soin de préciser : « Aucun parti ne peut se fonder sur la base de la religion. » Le MRS sera reconnu le 7 février 1979.

En vérité, la vie politique déborde largement de ce cadre légal. Outre les quatre partis officiellement reconnus – (PS, PDS, PAI, MRS) et le RND toléré, on recense huit formations clandestines dont quatre se réclamant du marxisme. Sans compter celles qui ont une existence éphémère ou qui s'enchevêtrent, se séparent ou se scindent. Et sans oublier l'ancien Premier ministre Mamadou Dia qui, marqué par ses quatorze années de prison, et se voulant « rassembleur », tente un retour sur la scène publique. En novembre 1978, il lance la Coordination de l'opposition sénégalaise unifiée (COSU), une « instance de réflexion », visant à combattre le pouvoir et « ses maîtres impérialistes ». Mais il ne parviendra pas à fédérer le mouvement démocratique et populaire auquel il aspire.

Campagne électorale dans le Sine Saloum

En attendant la consolidation de ce quadripartisme officiel, qui laisse sur la touche le RND, la démocratie sénégalaise a passé son premier test grandeur nature lors des élections générales du 26 février 1978. Senghor brigue de nouveau la fonction suprême. Pour les législatives, il fait accepter par les notables de son parti le scrutin à la proportionnelle qui garantira une présence équitable de l'opposition au sein de l'Assemblée nationale¹⁹. La campagne électorale est très animée. Les journaux d'opposition ou indépendants fleurissent, les médias publics n'ignorent plus les opposants. Même *Le Soleil* héritier progouvernemental depuis 1970 du quotidien *Dakar Matin*, n'est jamais totalement aux ordres. Un mensuel satirique, *Le Politicien*, dénonce l'enrichissement abusif de certains caciques du régime. Mamadou Dia, de retour en politique, anime un journal et réclame un « pluralisme authentique ». En vérité, le tripartisme senghorien semble déjà avoir fait place à un foisonnement d'idées et d'organisations. Le retour à peu près total de la liberté de la presse fait alors du Sénégal un cas unique en Afrique.

En cette période clé, nous suivons en campagne Senghor et Wade dans le Sine Saloum, le « bassin arachidier » du Sénégal. Ce jour-là, le soleil est au zénith lorsque le chef de l'opposition, vêtu d'un boubou bleu, harangue en

wolof un auditoire attentif, à l'ombre d'un large baobab. Applaudissements tam-tam, « oueye » approuveurs rythment son discours. Chaque diatribe fait mouche. De vieux paysans enturbannés opinent du chef, un léger sourire aux lèvres. Vient le temps fort du meeting, le quart d'heure de conseils pratiques. Wade extrait d'une enveloppe le bulletin jaune frappé d'un épi de mil symbole de son parti. Il l'exhibe longuement face à la foule enthousiaste qui salue ce geste devenu rituel en entonnant le slogan – unique – du PDS « *Sopi ! Sopi !* » (« Changement ! Changement ! ») Un mot d'ordre qui tient largement lieu de programme.

À cinq cents mètres de là se tient un spectacle beaucoup plus imposant. Sitôt descendus de leurs limousines noires, Senghor et sa suite franchissent une double haie de jeunes militants socialistes et prennent place sur la tribune d'honneur tandis qu'un impressionnant service d'ordre contient plusieurs milliers de personnes. Une dizaine de banderoles vantent les bienfaits des engrais et de la traction bovine, célèbrent « la démocratie dans la discipline » ou bien appellent à l'avènement d'un « nouvel ordre culturel mondial ». Décor, ambiance, langage : entre ces deux meetings simultanés, le contraste est frappant. Ici, une réunion modeste mais fervente, autour d'un challenger au visage nouveau, porteur d'espoir aux yeux de nombreux laissés-pour-compte. Là, un rassemblement bien réglé, ayant pour héros un personnage prestigieux déjà entré dans l'histoire, secrétaire général d'un parti au pouvoir depuis dix huit ans²⁰.

Cet exercice démocratique est imparfait. On a certes mis à jour les listes électorales, allégées de tous les inscrits qui auraient dû, au fil des ans, être radiés pour cause de décès ou de départ. Mais on a oublié de rendre obligatoire le passage par l'isoloir. Il n'empêche : les inévitables fraudes et trucages n'entachent pas le nouveau succès de Senghor, réélu avec plus de 83 % des suffrages²¹. Le PS recueille 82 sièges de députés sur 100, le PDS 18 et le PAI (0,32 % des voix) aucun. Le RND, qui a prôné le boycott du scrutin revendique astucieusement les 38 % d'abstentions... Le 3 avril 1978, jour où Senghor prête à nouveau serment, chacun devine qu'il entame son dernier mandat présidentiel.

Tous les souffles du monde

Avant d'accompagner Senghor jusqu'au terme de son parcours politique il faut inscrire son destin dans un plus large horizon. Car le Sénégal est un terrain d'action trop étroit pour un métis culturel, chantre de la civilisation de l'universel et poète-président « poreux à tous les souffles du monde ». Pendant ses vingt années de règne, Senghor s'active sur la scène mondiale, guidé par deux principes essentiels : la recherche de la paix par la négociation, le non alignement vis-à-vis des superpuissances. Homme d'ouverture, chrétien épris de fraternité, il est un pèlerin infatigable du dialogue et de la négociation.

Et d'abord en Afrique. Réconcilié avec le Mali, Senghor a beaucoup plus de mal à stabiliser les relations avec la Guinée, turbulent voisin où règne l'imprévisible autocrate Sékou Touré. Senghor refuse de renvoyer vers une mort probable les opposants guinéens réfugiés au Sénégal¹. Au fil des ans, les diatribes de Sékou Touré contre Senghor tournent à l'injure. Qualifié de traître, et de fantoche, le Sénégalais rompt en 1973 ses relations diplomatiques avec Conakry.² Cinq ans plus tard, Sékou Touré finira par réintégrer le cercle de famille francophone ouest-africain³.

Nostalgique de l'ancienne AOF, Senghor monte toujours en première ligne dès qu'il est question de rapprocher les États. Il prône des regroupements en toute souveraineté, conforme à sa théorie des « cercles concentriques », du plus petit ensemble sous-régional au plus grand, à l'échelle du continent. Avec sa très active participation voient successivement le jour dans les années 1970

l'Organisation de mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS), la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO) et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CDEAO). Grâce à l'engagement de Senghor, l'Afrique de l'Ouest prend de l'avance sur le reste du continent en matière d'intégration régionale⁴.

Un vieux rival, Houphouët-Boigny

Mais la vieille rivalité entre Senghor et Houphouët-Boigny, qui se respectent sans s'aimer, ne s'éteindra jamais tout à fait. Jacques Foccart, le « Monsieur Afrique » de l'Élysée, se souviendra : « Les susceptibilités réciproques entre Houphouët et Senghor étaient une donnée permanente dont j'étais obligé de tenir compte. Il n'était pas opportun de ma part, dans mes déplacements, d'arriver d'Abidjan à Dakar ou de Dakar à Abidjan⁵. » Le journaliste Siradiou Diallo témoigne de cette mésentente récurrente : « Ils étaient jaloux et se méfiaient l'un de l'autre. J'arrivais de Dakar à Abidjan j'allais voir Houphouët : “Vous avez vu Senghor ?” me demandait-il, et, sans seulement s'enquérir de ce que nous avions pu nous dire, il soupirait : “Il est faux.” J'arrivais d'Abidjan chez Senghor : “Vous avez vu Houphouët ? Bon bon, bon... Mais vous savez, ce qu'il dit est faux. Il n'est pas du tout l'homme dont vous peignez l'image, vous les journalistes. Il trompe tout le monde⁶.” » En décembre 1971, Senghor passe une semaine en Côte d'Ivoire et commente son séjour : « J'ai vu les immenses plantations. C'est bien. Les Ivoiriens ont travaillé. Mais il y a une grande différence avec le Sénégal : il pleut. Avec de l'eau, j'aurais fait des miracles. Alors, Houphouët-Boigny a cette chance. Mais ce n'est pas un génie. Il n'est pas cultivé⁷. »

Senghor se plaint régulièrement de voir son pays financièrement moins bien traité par la France ou par la Communauté européenne que la Côte d'Ivoire. Paris rétorque qu'il n'en est rien, courbes et chiffres à l'appui. Mais le Sénégal, beaucoup plus pauvre, estime sans doute pouvoir prétendre à une plus grande sollicitude française. Lors de sa visite à Dakar en 1971, Pompidou évoque avec Foccart et Senghor son étape du lendemain à Abidjan où, lui dit-on, l'attendent une humidité oppressante et, peut-être, la pluie : « Pauvre Ivoiriens ! » s'exclame-t-il. Senghor bondit : « Pauvres Ivoiriens, dis-tu

Écoute, Georges, ils ne peuvent pas tout avoir : le cacao, le café, le bois, le ananas, et le ciel bleu en prime⁸ ! »

Bons offices

Senghor est l'un des pères fondateurs de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en mai 1963, à Addis-Abeba. Mais au fil des ans, l'OUA le déçoit. Il invite ses pairs à un examen de conscience au lieu de s'abandonner à des « diarrhées verbales ». Il ne cède jamais à la tentation de dédouaner les leaders africains en accablant l'Occident et lui seul. Senghor ne verse pas pour autant dans le masochisme. Construire l'Afrique, prédit-il en 1966 lors d'un premier bilan d'étape, prendra le temps nécessaire : « La France a mis mille ans, l'Angleterre presque autant pour devenir une nation. On veut qu'en quelques années, nous devenions une nation, des nations. C'est nous faire trop d'honneur⁹ [...]. » À l'agronome René Dumont qui tranche, un brin provocateur : « L'Afrique noire est mal partie ! », Senghor répond pragmatique : « L'essentiel, c'est qu'elle soit partie. »

Senghor est un avocat inlassable du non-alignement entre l'Est et l'Ouest. Redoutant à juste titre que les grandes puissances ne transportent leur guerre froide en Afrique, et citant au passage une vieille maxime de Lénine : « Qui tient l'Afrique tient l'Europe », Senghor dénonce toutes les ingérences extérieures, en particulier les « infiltrations chinoises » dans les années 1960.

Senghor est toujours prêt à proposer ses bons offices pour apaiser les tensions africaines ou aider à l'émancipation des dernières colonies du continent. À plusieurs reprises, il exerce sa médiation dans des querelles de voisinage, notamment entre le Maroc et la Mauritanie, entre le Cameroun et le Nigeria. À la fin des années 1970, il s'implique dans la recherche d'une solution négociée au conflit du Sahara occidental entre le Maroc et le Front Polisario soutenu par l'Algérie¹⁰. L'effondrement en 1974 de l'empire portugais, la guerre civile en Angola entre le nouveau régime et ses mouvements rivaux, divise l'Afrique indépendante en deux camps, donc l'OUA devient le champ clos. Porte-parole d'une vingtaine de pays ne reconnaissant ni le régime ni ses adversaires, Senghor exige le retrait d'Angola des troupes étrangères, notamment cubaines et sud-africaines.

À l'égard du régime de l'apartheid, Senghor se montre plus méfiant qu'Houphouët-Boigny qui, en septembre 1974, reçoit secrètement à Yamoussoukro le Premier ministre sud-africain, John Vorster, pour l'inciter à entreprendre des réformes. Le Sénégalais juge le gouvernement de Pretoria infréquentable tant qu'il n'aura pas commencé par discuter avec les Sud Africains noirs¹¹.

Senghor fait tout ce qu'il peut pour assurer le rayonnement international du Sénégal. C'est au Proche-Orient qu'il essuie sa plus sérieuse déconvenue diplomatique. En juin 1971, l'OUA charge un « comité des sages » de faciliter la reprise d'un dialogue entre Israël et l'Égypte. Senghor le préside, secondé par trois chefs d'État africains¹². Leur délégation fait deux fois la navette, en novembre, entre Le Caire et Jérusalem. À Paris, Pompidou, tenu informé par Senghor, ne croit pas aux chances de succès de la médiation africaine. Il plaisante en privé sur son vieil ami « qui fait les sages en Israël »¹³. Senghor croit néanmoins réussir lorsque Golda Meir lui promet qu'après des négociations aboutissant à un traité de paix Israël se retirerait des territoires arabes occupés. Son ministre des Affaires étrangères, Abba Eban, doit annoncer cet engagement à la tribune des Nations unies. Il n'en sera rien, car à la dernière minute, Mme Meir change d'avis¹⁴.

Monsieur Francophonie

Senghor place au cœur de sa diplomatie le maintien de relations privilégiées entre le Sénégal et la France. La vieille amitié qui le lie à Georges Pompidou rend leurs rendez-vous présidentiels très singuliers. À peine installé à l'Élysée, Pompidou écrit à Senghor : « Nous nous verrons à l'automne, j'en m'en réjouis beaucoup. Nous pourrions parler de nos affaires communes et aussi méditer sur nos destins¹⁵. » Il arrive que Pompidou lâche en privé sur Senghor quelques commentaires affectueusement ironiques. Il le juge « parfois enfantin », constate que, « pour lui, toutes les occasions de faire des discours sont bonnes », ou le trouve trop avide de rendez-vous à l'Élysée¹⁶.

Mais c'est avec de Gaulle que Senghor a poursuivi le dialogue le plus long – près de dix ans. Publiquement, il ne cesse de marquer son respect et son admiration envers « le seul chef d'État européen à avoir risqué, plusieurs fois sa vie pour décoloniser et le premier à pratiquer une politique de non

alignement¹⁷ ». Ces sentiments, Senghor les exprime aussi en privé dans sa correspondance avec le Général et lors de la douzaine d'audiences, et autant de déjeuners, qui ponctuent leurs rencontres. Il est inhabituel et assez touchant de retrouver dans les archives une note comme celle-ci : « Au moment de l'audience, il ne faudra pas oublier de rappeler au Général que le président Senghor souhaiterait obtenir une photo dédiée¹⁸. »

Amoureux de la langue française, Senghor aura été pour elle, toute sa vie le plus ardent des chevaliers servants. Il ne cesse de plaider sa cause à Paris. Dès 1955, alors ministre d'Edgar Faure, il avait imaginé, sur le modèle du Commonwealth, un ensemble « francophone », mot inventé en 1880 par le géographe Onésime Reclus. Il en avait parlé à Habib Bourguiba, à l'époque en résidence surveillée en métropole, qui l'encouragea.

Dans ses lettres à de Gaulle et lors de ses audiences à l'Élysée, Senghor revient courtoisement à la charge. Qu'en dit de Gaulle ? En public, pas grand chose d'encourageant. En privé, recevant Senghor puis son homologue nigérien Hamani Diori, mandatés par leurs pairs africains, il se contente de les écouter sans rien leur promettre. De Gaulle n'est pas insensible aux aspirations des Africains désireux de faire rayonner le prestige de la France à travers sa langue. Mais pour le Général, la solidarité franco-africaine s'exprime à travers la coopération bilatérale. Inutile, selon lui, d'institutionnaliser la francophonie et de se voir reprocher d'exercer un néocolonialisme culturel.

Mais Senghor persévère. Il théorise sa vision dans un article de la revue *Esprit*¹⁹ (1962), l'approfondit au fil de plusieurs discours marquants à Dakar (1963), Québec (1966) ou Kinshasa (1969)²⁰. Il enrôle Malraux, prestigieux invité d'une première conférence intergouvernementale à Niamey²¹. Dans cette même capitale, Senghor, Diori et Bourguiba, avec la caution asiatique du prince cambodgien Norodom Sihanouk, portent la francophonie sur les fonts baptismaux en parrainant le 20 mars 1970 l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), au sein de laquelle vingt et un pays déclarent solennellement, dans une charte, partager les valeurs d'une même langue²².

Consécration à Versailles

Senghor avait suggéré à de Gaulle, sans succès, la tenue d'une rencontre annuelle franco-africaine de l'ensemble francophone²³. Avec l'ami Pompidou

à l'Élysée, la France se fait moins boudeuse. Elle initie des conférences franco-africaines qui, dans le cadre d'une francophonie *de facto*, sont, en réalité les premiers sommets. Mais Senghor devra attendre d'être libéré de toute charge politique pour voir couronner son œuvre, en grande majesté. Du 17 au 19 février 1986, François Mitterrand présidera, dans la salle des Congrès de Versailles, la première conférence des chefs d'État et de gouvernement « ayant en commun l'usage du français » qui réunira quarante et un pays. Senghor sera là, en habit d'académicien.

Après avoir, comme Césaire, retourné contre le colon l'« arme miraculeuse » de la langue française pour proclamer sa négritude, Senghor utilise la « ruse francophone » comme un projet postcolonial destiné à construire une relation de solidarité et de complémentarité avec l'ancienne métropole²⁴. Il en fait un cheval de Troie pour introduire la littérature africaine dans les universités françaises. Sous son impulsion, les chaires de francophonie fleurissent à la Sorbonne, Bordeaux, Grenoble, Strasbourg, etc. Un peu partout en France, la littérature africaine est mise au programme des lettres modernes²⁵.

Sur la francophonie, le grand tort de Senghor est d'être en avance sur son temps. Les mauvais procès qu'on lui a faits dans les années 1960-1980 semblent, cinquante ans plus tard, totalement obsolètes. Aujourd'hui, les intellectuels, artistes et écrivains francophones se réjouissent que la France leur « prête ses mots » et qu'avec eux ils puissent « parler au reste du monde²⁶ ». Ce « butin de guerre » culturel que s'appropriait naguère l'écrivain algérien Kateb Yacine a prospéré. Il est devenu un précieux trésor dont chacun s'enrichit.

Le renoncement

Dans *Le Monde* du 21 octobre 1980, son correspondant à Dakar, Pierre Biarnès, annonce comme probable la « prochaine » démission de Senghor. Il tient l'information d'une source non citée mais hautement fiable : Jean Collin ministre de l'Intérieur¹. La nouvelle ne surprend pas le premier cercle du pouvoir. Le président a confié son intention à Abdou Diouf dès le début de l'année². Il l'a ensuite évoquée lors de son discours annuel, le 26 mars, devant le Conseil économique et social. À Paris, deux autres journalistes ne sont guère étonnés : Béchir Ben Yahmed, directeur de l'hebdomadaire *Jeune Afrique*, et Siradiou Diallo, son rédacteur en chef. Début septembre, après les avoir conviés à déjeuner dans son petit appartement du square de Tocqueville Senghor leur avait dit, sur un banc du parc Monceau, vouloir prendre sa retraite à la fin de l'année, en leur demandant de garder le secret, ce qu'ils ont fait³.

En revanche, l'annonce du *Monde*, non démentie, stupéfie la grande majorité des Sénégalais. Sur la forme, d'abord – qu'elle soit faite par l'entremise d'un journal étranger leur semble incongru. Sur le fond, ensuite – est-il rationnel, se demandent beaucoup, que leur président s'en aille, alors que rien ne l'y oblige ? Le 28 novembre, Senghor reçoit Pierre Biarnès et lui confirme son prochain départ : « Je m'en vais à la fin de l'année, mais ce ne sera qu'une semi-retraite ; je continuerai notamment à m'occuper de la mise sur pied de l'Internationale socialiste africaine⁴. » Certains croient encore à un

stratagème politicien. Le 3 décembre, un communiqué officiel les détrompe vite, en précisant la date exacte de la démission : ce sera le 31 décembre.

Le passage du flambeau présidentiel

Prise de vitesse, l'opposition se déchaîne. Abdoulaye Wade, chef du PDS va jusqu'à comparer le départ annoncé de Senghor à la fuite de Louis XVI ou à l'exil forcé du shah d'Iran⁵. Il ajoute : « Cette démission est due à la dégradation très profonde de la situation économique et sociale et à l'impasse politique où le pays est plongé. »

Plus que jamais victime de l'échange inégal, le Sénégal affronte, il est vrai, une grave crise financière. Les longues années de sécheresse ont fait chuter la production agricole. Les cours de l'arachide ont baissé pendant que la facture pétrolière s'envolait. La dette extérieure a plus que doublé entre 1976 et 1980 ; l'endettement des paysans s'est alourdi.

En mars 1980, l'agronome René Dumont donne à Dakar même une conférence significativement intitulée « Le Sénégal étranglé ». Il avait déjà sonné la charge à plusieurs reprises contre la politique agricole du Sénégal qui mettait la paysannerie « aux abois⁶ ». Les dysfonctionnements, les malversations et la corruption rongent l'organisme d'État chargé de commercialiser l'arachide. « La plaie, reconnaît Senghor, c'est la fonctionnarisation de l'économie⁷. » La bourgeoisie nationale, étroitement liée à l'appareil d'État qu'elle utilise souvent à son profit exclusif, préfère spéculer que produire. Les étudiants et les enseignants continuent par ailleurs leur lutte contre le régime. Tout au long de l'année 1980, ils ont enchaîné grèves, marches et tentatives de blocus des examens.

Mais ni la crise économique, ni l'agitation sociale n'expliquent la décision longuement mûrie d'un homme d'État réputé pour son calme et sa lucidité. La réalité est plus simple. À soixante-quatorze ans, dont trente-cinq voués aux combats politiques, Senghor veut tourner la page et partir en beauté. Il se sent encore en bonne forme physique et intellectuelle, mais il n'a plus envie, dit-il, de consacrer dix heures par jour à gérer la chose publique et se réjouit de retrouver du temps pour la réflexion, l'écriture et la poésie.

A-t-il pris conscience que certains jeunes Sénégalais ricanent en l'entendant faire étalage de ses connaissances grammaticales ou dissenter sur

la répartition des groupes sanguins et qu'ils pensaient sans indulgence : « Le vieux radote⁸ » ? S'est-il rendu compte qu'il était devenu plus facilement irritable et rétif à la moindre critique émanant notamment de la presse étrangère ? S'est-il rangé à l'avis de sa femme, qui l'incitait plutôt à prendre sa retraite⁹ ? Ce qui importe désormais, c'est qu'il passe le flambeau présidentiel, l'esprit tranquille, à un homme jeune, Abdou Diouf, qu'il a longuement formé à ses côtés.

Dans la matinée du 31 décembre, Senghor remet sa démission, dans un texte laconique, à Kéba Mbaye, premier président de la Cour suprême. À 20 h 30, il fait, à la radio, ses adieux de chef d'État au peuple sénégalais, qu'il écoute avec émotion. « J'ai toujours été pour l'alternance du pouvoir » souligne-t-il avant d'appeler ses compatriotes à faire confiance à son successeur qui « a un caractère plus ferme qu'on ne le croit. Vous vous en apercevrez bientôt ». Il prédit un avenir prometteur au Sénégal, « si nous savons être plus unis sur l'essentiel, plus attentifs et réfléchis, plus méthodiques, plus organisés et plus travailleurs, si nous savons également maintenir la démocratie, c'est-à-dire le pluralisme des partis dans le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales¹⁰ ».

Un pied de nez aux despotes

Ce soir-là, le dernier de Senghor en son palais, le couple présidentiel convie à un dîner intime l'ambassadeur de France, Fernand Wibaux, et son épouse. Vingt ans plus tard, l'ancien diplomate évoquera ce souvenir : « Nous étions réunis tous les quatre, dans la salle à manger du deuxième étage, au milieu des cartons d'emballage. Ce fut le réveillon de la Saint-Sylvestre le plus lugubre, mais aussi le plus émouvant que j'aie connu. J'y ai toutefois décelé un signe d'amitié et surtout un rappel de l'attachement profond que Senghor avait pour notre pays¹¹. » Le lendemain matin, 1^{er} janvier 1981, Abdou Diouf prête serment comme nouveau président du Sénégal.

Le renoncement au pouvoir de Senghor revêt une portée politique et symbolique très forte. En fouillant dans leur mémoire, les historiens dénichent quelques rares précédents difficilement transposables : Cincinnatus, le « dictateur laboureur » de la Rome antique retournant à sa charrue, l'empereur Dioclétien abdiquant pour goûter une vieillesse paisible dans son

palais dalmate ; Charles Quint se retirant au monastère de Yuste, affaibli par la maladie. Ce « retirement » impérial avait inspiré à Bossuet un commentaire qui pouvait s'appliquer aussi à Senghor : « Par une retraite qui le séparait des choses de la terre, il eut le plaisir de se survivre, pour ainsi dire... »

À la différence d'autres démissions plus contemporaines, celle de Senghor s'illustre par deux traits distinctifs : c'est un départ sans contrainte politique et sans esprit de retour. Par son caractère volontaire et définitif, l'initiative de Senghor est une première spectaculaire en Afrique. C'est un élégant pied de nez à tous les despotes du continent noir, une ultime leçon de savoir-faire à ses pairs qui, trop souvent, attendent sur leurs trônes que la mort les emporte ou qu'un coup d'État les en chasse. Incrédule, Houphouët-Boigny prend à témoin un journaliste : « Vous avez vu ce qu'il a fait ? Il a trahi ! Il a abandonné ce malheureux Diouf. Il a fui. C'est un poltron¹². » Le président ivoirien, lui s'accrochera au pouvoir, comme tant d'autres, jusqu'à l'usure. Dans *Le Monde*, le futur ministre Jack Lang écrit : « Au-delà des péripéties politiques de l'heure, c'est la pédagogie de l'acte de Senghor qui se gravera dans les consciences. » Ce sera vrai pour le Sénégal, où l'alternance du pouvoir deviendra une habitude.

Un goût d'amertume

Selon Abdou Diouf, Senghor, en démissionnant, lui précise : « Je te laisse l'État et le parti. » Pourtant, Senghor ne veut pas rompre totalement son lien avec le PS. Il aimerait pouvoir continuer à assister aux réunions du bureau politique. « Je ne vous gênerai pas. Je viendrai mais je ne parlerai pas. J'attendrai que tu t'exprimes et je t'appuierai¹³. » Diouf commentera : « J'ai été inhibé par la possibilité qu'il puisse venir au bureau politique, s'installer à mes côtés, tel un tuteur qui surveille son obligé [...]. J'avais peur que les gens ne concluent que j'étais un président sous tutelle¹⁴. » Élu dès le 14 janvier secrétaire général du PS, Diouf prend habilement Jean Collin, homme de confiance de son prédécesseur, comme secrétaire général à la présidence. Collin et quelques caciques du parti décident de dépêcher une « mission de persuasion » auprès de Senghor, devenu président d'honneur du parti, pour le convaincre que sa participation au bureau politique serait inconvenante.

Senghor s'incline, mais, reconnaît Diouf, « il n'était pas content¹⁵ ». L'épisode lui laissera un goût d'amertume.

Abdou Diouf a-t-il, pour mieux imprimer sa marque sur le pays, entrepris une « désenghorisation » du régime ? Il s'en défend : « Cette idée ne m'a jamais traversé l'esprit¹⁶. » Pourtant, plus d'un indice trahit cette volonté du disciple, peut-être compréhensible, de s'émanciper du maître. Diouf commence par « désobéir » à Senghor en choisissant pour Premier ministre son ami Habib Thiam, et non, comme le lui a maladroitement suggéré son prédécesseur, l'un de ses fidèles, Moustapha Niasse. Certains projets culturels chers à Senghor sont vite abandonnés, comme celui d'ériger un musée des Civilisations noires à Dakar. Le nom de Senghor disparaît presque entièrement des médias nationaux. Certains chants à sa gloire sont censurés¹⁷.

Senghor continue toutefois de se rendre au Sénégal. Fêré d'urbanisme et passionné d'architecture, il s'était fait construire à la fin des années 1960 sur la corniche ouest de Dakar une villa futuriste de style néosoudanais dont les formes en dents de scie reflètent ses théories sur le parallélisme asymétrique dans l'art négro-africain et ont valu à cette maison d'être baptisée « les Dents de la mer ». Au début des années 1980, le couple Senghor y séjourne au moins deux fois par an, en mai et en novembre. Mais au fil du temps, les Senghor viendront de moins en moins souvent à Dakar. De légers problèmes cardiaques obligeront l'ancien président à porter un pacemaker et l'inciteront à espacer ses voyages aériens.

La mort de Philippe-Maguilen

Dans la nuit du 7 juin 1981, le destin frappe cruellement les Senghor. Leur fils bien-aimé, enfant unique de Colette, Philippe-Maguilen, est victime d'un grave accident de voiture, sur la route de l'aéroport de Dakar, en rentrant d'une soirée dans un *night-club*. Son amie, une jeune Allemande, meurt à ses côtés. Ses parents, qui se trouvent en Normandie, sont aussitôt prévenus. Le chagrin de Senghor lui inspirera cette poignante *Élégie pour Philippe Maguilen*, dédiée à Colette. L'un de ses plus grands poèmes, d'une douloureuse beauté¹⁸.

Or c'était le sept juin, c'était la Pentecôte [...]

Soudain, le coup de téléphone blanc, qui te faisait toujours trembler de frissons blancs. Le coup de foudre blanc.

Le couple s'envole de Paris à bord du *Concorde* qui assurait encore la liaison entre la France et l'Amérique du Sud via Dakar :

C'est le grand Dieu blanc qui défie l'espace, mais ne sait, je ne dis donner
Je dis retenir la vie d'un enfant, les larmes blondes de sa mère.

Senghor arrive à 16 heures à l'hôpital, où Philippe expire une heure plus tard. Il allait sur ses vingt-trois ans.

Voici donc notre enfant, souffle mêlé de nos narines, qui s'éteint, ha !

Le couple est dévasté. Senghor se révolte contre le Dieu injuste qui laisse commettre l'irréparable.

Et j'ai dit « non ! » au médecin : « Mon fils n'est pas mort, ce n'est pas possible. »
Pardonne-moi, Seigneur, et balaie mon blasphème, mais ce n'est pas possible. [...]
Tu n'es pas, non ! un dieu jaloux, comme Baal qui se nourrit d'éphèbes.

L'immense foule rassemblée pour les obsèques de Philippe témoignera de sa respectueuse affection pour ce beau jeune homme brillant et attachant. Son père insistera pour qu'il soit porté en terre par ses proches amis.

Des jeunes gens ses camarades l'ont soulevé, porté sur leurs épaules hautes.
Sous les fleurs du printemps, les chants comme des palmes, son peuple lui a fait cortège¹⁹.

Le désespoir de Senghor rappelle celui du Victor Hugo de *Contemplations*, cet autre père meurtri. Il est d'autant plus profond que le poète perd en Philippe plus qu'un fils : l'incarnation d'un idéal, celui du métissage, de cet équilibre enfin trouvé entre l'Europe et l'Afrique au sein d'une nouvelle génération croisée de deux races fières, l'aristocratie normande et le vieux peuple sérére. La mort de Philippe représente, selon Hervé Bourges, « le deuil d'un idéal, qui était à la fois un horizon intellectuel et une ambition universelle²⁰ ». C'est dans la foi, et dans la poésie, que Senghor trouvera la force de se relever, de surmonter l'insoutenable douleur. Il confie : l'écrivain Amadou Lamine Sall : « C'est ma foi en Dieu qui m'a sauvé dans la

terrible épreuve. La poésie est venue à mon secours, elle m'a arraché à la mort²¹. »

Ô terrible Dieu d'Abraham ! Et tu as crucifié sa mère, haut sur un arbre de braise et de glace.
Et la foi de la mère a chancelé sous l'éclair et la foudre, comme le cèdre fracassé qui ombrage la
maison vaste.
Elle s'est relevée, mais nous nous sommes relevés, ayant foi dans la foi²².

À Dakar, la villa des Senghor est devenue en 2014 un musée, que l'on visite en compagnie du gardien, un ancien gendarme, Barthélemy Sarr Philippe y habitait avant sa mort. Son souvenir y est omniprésent²³. Dans sa « chambre bleue », ses objets personnels, laissés à leur place, semblent attendre son retour.

Tu te rappelles, comme il embaumait le bonheur, l'enfant fleur de l'échange ?
De notre automne déclinant il était le printemps²⁴.

Vieillesse normande

Pendant un quart de siècle, Senghor a passé ses vacances d'été dans le Calvados, berceau familial de sa femme, à Gonneville-en-Auge, puis à Verson

Sans crier gare tout le temps, je passe de mes amours à mes racines, des palmiers aux pommiers¹.

Retiré du pouvoir, Senghor délaisse de plus en plus les palmiers du Sénégal pour les pommiers normands. Il revient à Dakar deux fois par an pour se recueillir sur la tombe de Philippe-Maguilen, au cimetière catholique Bel Air, et pour superviser certaines activités culturelles, en premier lieu celle qu'organise la fondation qui porte son nom.

Créée en 1974, cette institution a pour mission de protéger et d'enrichir l'héritage négro-africain, de promouvoir les travaux scientifiques et culturels de collecter et diffuser la tradition orale. Depuis son siège dakarois, la fondation finance des conférences, organise des colloques, alloue des bourses et distribue des prix à des auteurs africains.

Dans le cadre de cette fondation, Senghor avait lancé en 1974 *Éthiopiennes*, une revue semestrielle « négro-africaine de littérature, de philosophie, de sociologie, d'anthropologie et d'art² ». À l'origine, la moitié des articles avaient une tonalité politique. À partir de 1981, elle devient entièrement culturelle. Senghor exerce un contrôle étroit sur le choix des thèmes, des auteurs et des ouvrages dont traite la revue. Mais il constate avec

une triste amertume que l'incurie des gestionnaires de la fondation l'a momentanément conduite au bord du dépôt de bilan. Dans sa villa, Senghor lit, écrit, répond à son courrier, accorde des audiences. Pour se détendre, il nage dans sa piscine, nourrit les oiseaux du jardin, et, en fin d'après-midi partage un thé sucré au miel avec Colette³. On peut le croiser parfois en train de faire ses courses au grand marché de Dakar, en grande conversation avec les commerçantes.

Expert en « normandité »

À Verson, gros bourg de 3 500 âmes, aux portes de Caen, Colette a hérité au bord de la grand-route⁴, d'une gentilhommière construite en 1835 : un solide bâtiment de deux étages aux murs couverts de glycine et de vigne vierge, entouré d'un beau parc et dont le cœur palpite dans la riche bibliothèque où Senghor passe de longues heures à lire. Hier président, il séjournait seulement en août à Verson. Au frais, lorsque le Sénégal cuisait⁵.

Aujourd'hui retraité de la politique, il s'y établit définitivement en restant fidèle à ses vieilles habitudes. Il se lève un peu plus tard. C'est la seule fantaisie qu'il s'accorde. Il se couche toujours tôt, s'adonne à sa « gym » et à sa sieste rituelle. Chaussé de bottes paysannes, il aime tailler ses rosiers et cultiver quelques légumes avant de méditer sous le cèdre centenaire qui ombrage le jardin. Chaque matin, l'un des gardes de sa maison lui achète *Le Monde* et *Le Figaro*. Le patron de la maison de la presse sert régulièrement d'intermédiaire auprès des clients impatients d'obtenir une dédicace du citoyen d'honneur de la commune⁶. Senghor regarde peu la télévision, en dehors des actualités régionales sur FR3, mais il avoue avoir un faible pour le feuilleton américain *Dallas*. Chaque dimanche, le couple Senghor assiste à la messe, à Verson ou à l'abbatiale Saint-Étienne de Caen, où l'office est dit en latin.

Dans ses *Épîtres à la princesse*, le poète déclarait à Colette : « Mon désir est de mieux apprendre ton pays⁷. » Ce désir, il va l'assouvir avec la curiosité d'un ethnologue et le sérieux d'un thésard. Il invente, pince-sans-rire, le concept de « normandité », qu'il dit préférer à « normanditude ». Fier de cette trouvaille, il se vante en 1986 auprès de François Mitterrand d'être « le premier à traiter de cette question ». La même année, il disserte longuement

sur le sujet devant l'académie des sciences, belles lettres et arts de Rouen⁸. Après avoir évoqué les invasions vikings, et l'histoire sanglante des ducs de Normandie (« une suite de trahisons, d'assassinats, d'empoisonnements » avait-il déjà souligné ailleurs⁹), Senghor rappelle que les Normands ont joué « un rôle majeur dans la colonisation du Sénégal » depuis Thomas Lambert fondateur de Saint-Louis, avant d'analyser la contribution à la normandité de écrivains nés dans sa province d'adoption, de Corneille à Michel de Saint Pierre, de Flaubert à Maupassant, de Barbey d'Aurevilly à Jean de La Varende. La Normandie, il l'avait d'abord chantée dans son amour pour Colette :

Tes yeux vert et or comme ton pays, si frais au solstice de juin.

Où es-tu donc, yeux de mes yeux, ma blonde, ma Normande, ma conquérante¹⁰ ?

Un nouveau deuil

En 1983, le deuil meurtrit de nouveau Senghor. Le 3 juillet, son fils Guy Waly, auquel il avait donné le nom de son oncle maternel bien-aimé, se défenestre du cinquième étage d'un appartement parisien. Il n'avait pas trente quatre ans¹¹. Ce brillant universitaire, devenu professeur de philosophie, avait été élevé par sa mère, Ginette, à l'écart de Senghor. Ce dernier est d'autant plus affligé par ce drame qu'il espérait pouvoir se rapprocher d'un fils qu'un mariage conflictuel avait éloigné de lui. Senghor a aussi échoué à rétablir une relation apaisée avec son fils aîné, Francis Arfang, né le 20 juillet 1947. Après des études cinématographiques aux États-Unis, le jeune homme anime un orchestre de jazz, Down The Fire, mais sombre tôt et gravement dans la drogue. Physiquement et mentalement affaibli, il est placé sous tutelle par sa mère. Aujourd'hui septuagénaire, le dernier héritier direct du poète s'est depuis longtemps emmuré dans sa solitude.

« Je dis ton nom, Senghor... »

Pendant des décennies, Senghor a collectionné avec ravissement les honneurs. Il est devenu une sorte de docteur *honoris causa* itinérant récompensé par trente-sept universités, de Bahia à Louvain, de Beyrouth à Lo:

Angeles, d'Oxford à Bucarest¹². Il avait coiffé son premier bicornes, le 16 décembre 1969, jour où l'Académie des sciences morales et politiques l'accueillait comme membre associé étranger en présence du Premier ministre Jacques Chaban-Delmas. Il succédait à l'ancien chancelier allemand Konrad Adenauer¹³. Ce fut l'occasion pour le Sénégalais de glorifier, chez ce « bourgeois rhénan », les fruits de « mille ans de métissage entre Celtes et Latins, Latins et Germains »¹⁴. En 1978, la Bibliothèque nationale avait présenté dans la galerie Mazarine une superbe exposition en son honneur riche en documents et objets inédits. Le poète fit don à cette institution d'une partie de ses manuscrits et d'éditions illustrées de ses œuvres¹⁵. Le 2 octobre 1981, Senghor était reçu à l'Académie des sciences d'outre-mer, en présence du président François Mitterrand¹⁶. Le discours de bienvenue fut prononcé par René Pleven, qui avait fait la connaissance de Senghor dès 1945, à l'Assemblée nationale constituante¹⁷.

Le 2 juin 1983, Senghor reçoit l'onction suprême, celle de l'Académie française. Il est élu au premier tour et par vingt voix sur trente-quatre¹⁸. Briguait-il, lui demande-t-on, cet honneur ultime, le plus grand que la République réserve à ses hommes d'État et de lettres ? « Jusqu'à ce qu'un groupe d'amis soutienne ma candidature, je n'y avais jamais songé », dément-il, faussement modeste, et contre toute évidence, car il en rêvait¹⁹. C'est la première élection pour laquelle il n'a pas eu besoin de faire campagne. Il fut le premier agrégé africain de l'université ; il sera le premier Noir à siéger dans le prestigieux cénacle du quai Conti, parmi de vieux amis et quelques hauts personnages rencontrés au fil de sa vie : Maurice Druon, Edgar Faure, Maurice Schumann ou Pierre Messmer, dernier administrateur général de l'AOF. « De rares réticences s'étaient pourtant manifestées, dont celle du secrétaire perpétuel de l'époque, Jean Mistler », rappellera Hervé Bourges « À l'annonce de la candidature de Senghor, il s'écria : "Et pourquoi pas Bokassa ?" La formule jugeait son auteur²⁰. » Dakar accueille l'événement avec fierté. La une du journal *Le Soleil* proclame : « Senghor parmi les immortels²¹ ».

Un académicien modèle

Arrive la consécration, en ce jeudi ensoleillé 29 mars, devant le Tout-Paris des arts et des lettres. Certaines gazettes cèdent au cliché trop facile en titrant « Le premier Noir en habit vert ». Un uniforme coupé chez Lanvin dont Senghor dira : « Il me faut une bonne demi-heure pour le revêtir. » Sur le pommeau de son épée figurent les emblèmes du Sénégal – une étoile verte, un lion, un baobab – et sur la garde, les attributs du poète, la lyre et la plume.

Son vieux complice Edgar Faure, chargé de l'accueillir, lui réserve un discours étincelant. Un texte composé à la manière des griots : « Je dirai ton nom, Senghor. *Nomina, numina*. Chez vous, le nom se décline, et se déclame on le psalmodie et on le chante. Il doit sonner comme le sarong, rutiler comme le sabre au soleil [...]. Vous êtes de ceux qui pensent que les poètes, parce qu'ils sont des visionnaires, sont qualifiés pour conduire le destin dans les périodes de mutation, quand le mouvement de l'histoire est si rapide qu'on ne peut l'accompagner qu'en le précédant [...]. Vous êtes chrétien et catholique [...]. L'admirable de votre foi, c'est qu'elle s'adresse à tous les mouvants de toutes les croyances [...]. Loin d'abolir les différences, elle dévoile la richesse de l'homme. » *Le Monde* publie, le jour même, l'intégralité de ce discours lyrique et de celui du récipiendaire faisant l'éloge de son prédécesseur, le duc de Lévis-Mirepoix²². C'est l'époque où les allocutions solennelles prononcées sous la Coupole sont encore tenues pour des textes de référence.

Il se trouve plus d'un détracteur, et quelques jaloux, qui voient dans ce couronnement académique la meilleure preuve que Senghor, « ce Français à la peau noire », renie ses racines africaines. Mauvais procès auquel l'intéressé répond par deux arguments. Dans la forme : « Si j'avais refusé, le geste eût été grossier : si règne toujours, en Afrique, “le primat de la susceptibilité et de l'honneur”, on n'y pratique pas moins cette vertu cardinale qu'est la courtoisie. » Sur le fond, et plus sérieusement : « Si je suis entré à l'Académie française, c'était pour y faire entrer, en même temps et en convivialité, la négritude à côté de la francophonie²³. » Le mot « négritude », déjà accepté par *Le Robert*, sera l'un des premiers que Senghor s'emploiera à faire accepter par l'Académie, en compagnie de quelques néologismes au parfum africain : essencerie, gouvernance, primature²⁴.

Le voici donc débarquant chaque semaine à la gare Saint-Lazare, passant parfois la nuit dans son modeste appartement du square de Tocqueville, pour participer à la sacro-sainte commission du Dictionnaire. Ces jeudis-là, si

souviendra Maurice Druon, « il fut un académicien modèle, et d'une modestie bouleversante. Attentif, assidu. Il était redevenu professeur de grammaire soucieux de la clarté des exemples, des moindres détails de ponctuation²⁵ » Jean-Michel Djian ajoute : « C'est un têtard. Dès que les mots sont convoqués au tribunal du Dictionnaire, il jette le doute chez quiconque irait se contenter d'une bonne définition. Devant un Jean Guittou sûr de lui, il polémique en grec ancien pour mieux dénoncer une approximation. Piqué au vif, l'autre lui répond sur le même registre. Pour finalement, devant l'étalage d'érudition du grammairien, rendre les armes²⁶. »

« Vauvenargues aurait dit... »

Quel dommage que la commission du Dictionnaire n'ait jamais jugé utile de consigner ses débats ! On eût aimé en savoir plus sur les joutes lexicales du Sénégalais. Il nous reste heureusement le témoignage précis et affectueux de l'un de ses cadets, et son voisin de fauteuil, sous la Coupole, le journaliste et écrivain Bertrand Poirot-Delpech : « Senghor avait la susceptibilité de quelqu'un qui aurait en héritage et en charge les trois ou quatre siècles de la vie moderne de la langue française. Il disait : "Ah oui, mais Vauvenargues vous aurait dit que..." ou bien "Ce n'est pas Fontenelle qui aurait parlé comme cela !" Donc nous étions sous la surveillance de tous les siècles précédents [...]. Il était le premier à dire : "N'oubliez pas que nous succédons à..." Il était le plus révérent, le plus respectueux, le plus scrupuleux, le plus sourcilieux de tous les académiciens²⁷. »

Pendant des années, tant qu'il en a la force, Senghor est aussi ponctuel aux séances du Dictionnaire qu'il l'a toujours été à ses rendez-vous. Ce rendez-vous-là avec la langue française est peut-être devenu pour lui le plus important de tous. Puis, avec l'âge, Senghor n'ira plus à l'Académie ou, se souvient Poirot-Delpech, « il viendra dans un état d'absence qui nous bouleversait. Il écoutait, il intervenait, mais presque toujours sur le même thème, comme si des idées fixes le poursuivaient, l'entouraient d'un nuage [...]. Nous avons beaucoup souffert de cette mort lente, même si physiquement, il était parfois présent²⁸ ».

***Liberté*, en cinq volumes**

Dans les années 1980, Senghor continue de rassembler ses écrits pour les publier, sous le titre général *Liberté* – son mot français préféré – aux éditions du Seuil. En 1983, le volume *Liberté 4. Socialisme et planification* regroupe des textes politiques. L'ultime recueil, *Liberté 5. Le dialogue des cultures*, paraît en 1993. Entre-temps, en 1988, Senghor a publié chez Grasset un *Ce que je crois*, sous-titré, *Négritude, francité et civilisation de l'universel*, dans lequel il reprend l'essentiel de ses idées mûries pendant des décennies sur l'histoire et la culture africaines. Le Seuil a, pour sa part, édité en 1990 la version définitive de son *Œuvre poétique*.

Parcourir les cinq volumes de *Liberté* donne une idée de la richesse de l'œuvre non poétique de Senghor. Toujours disponible pour s'exprimer en public, pour participer à une conférence, un colloque, un congrès scientifique pour rédiger un article de revue, ou la préface d'un ouvrage par amitié envers l'auteur, pour accorder d'innombrables interviews, Senghor a pu – et su – parler de tout avec bonheur, même sur « Les Leçons de l'art suédois » ou « La puissance créatrice de Pierre Soulages ». Sans doute mérite-t-il autant que d'autres lauréats de recevoir le Nobel de littérature. Il fut souvent l'un des favoris, notamment en 1969. Il se remit de sa déception, en poète : « La fortune littéraire, c'est une belle jeune fille aux cheveux longs. Quand elle passe auprès de vous, avec ses cheveux flottants, et que vous ne saisissez pas les cheveux au passage, il ne faut plus y compter », avant d'ajouter : « Je souhaite que mon ami Césaire l'ait. Il le mérite²⁹. » Mais le Martiniquais ne sera pas plus heureux.

Funérailles à Dakar

Avec l'âge, Senghor voyage de moins en moins. En mai 1989, il est ovationné à Dakar lors du 3^e Sommet de la francophonie. En mai 1990, Alexandrie inaugure l'Université Internationale qui porte son nom³⁰. En novembre 1991, il fait son ultime séjour au Sénégal. À Verson, le poète aux cheveux blanchis reçoit encore, mais ne sort presque plus. Colette filtre les appels téléphoniques et écarte les importuns. Le 18 mars 1995, il inaugure l'espace Senghor, un bâtiment tout neuf qui abrite plusieurs associations.

culturelles et une salle d'exposition de livres et d'objets qu'il a légués à la commune.

Par ailleurs, Senghor a toujours affiché sa certitude qu'il atteindrait ce qu'il appelle le « nonagénat ». Et il y parvient en effet, car en octobre 1996, il fête ses quatre-vingt-dix ans en rencontrant les habitants de Verson. À Paris l'Unesco célèbre l'anniversaire par un colloque au cours duquel quatre-vingt-dix personnalités lui rendent hommage. Hospitalisé à Caen cette année-là, il suit désormais la messe à la télévision.

Senghor a promis à sa femme d'être là en l'an 2000. Parole tenue. Son cœur tient encore deux ans avant d'abdiquer. Le poète s'éteint à son domicile de Verson dans l'après-midi du jeudi 20 décembre 2001. La nouvelle soulève une vague d'émotion au Sénégal. Le président Abdoulaye Wade décrète quinze jours de deuil et s'investit personnellement dans l'organisation des funérailles. Avec élégance, Mamadou Dia³¹ exprime à Colette son « immense tristesse ». Après l'arrivée à Dakar le 27 décembre de la dépouille mortelle de Senghor, la ville vit dans le recueillement. Recouvert du drapeau national, le cercueil est placé à bord d'un *command-car* des forces armées sénégalaises et déposé à l'Assemblée nationale. Puis une veillée poétique se tient en mémoire du défunt au théâtre Daniel-Sorano qu'il avait inauguré en 1965. Le 28 décembre, des milliers de Sénégalais de toutes sensibilités politiques et de toutes conditions sociales s'inclinent en silence devant le cercueil exposé sur le parvis de l'Assemblée. Il y a parmi eux beaucoup de jeunes qui n'ont connu le père de l'indépendance qu'à travers des livres ou les récits de leurs parents³². Le samedi 29 décembre, c'est l'ultime adieu. Religieux, lors de la cérémonie liturgique dans la cathédrale de Dakar célébrée par l'archevêque Mgr Théodore Adrien Sarr, au son des tam-tams et des chœurs d'Afrique Civil, lors de la cérémonie républicaine au palais présidentiel, marquée par un discours fervent d'Abdoulaye Wade en présence de plusieurs chefs d'État africains : « Il est, déclare-t-il, des pertes dont on n'est jamais consolé. » Senghor a souvent souhaité qu'on le porte en terre à Joal, notamment dans une touchante *Épithaphe* qu'il composa pour lui-même :

Quand je serai mort mes amis, couchez-moi sous Joal la Portugaise.

Dans la fraîcheur des tamariniers, je dis couchez-moi sous Joal l'ombreuse³³.

Il sera finalement inhumé dans l'intimité familiale au cimetière Bel-Air, à côté de Philippe-Maguilen.

La faute de la France

Mais des obsèques de Senghor, l'histoire retiendra surtout une chose : la France n'y était pas. Protocolairement, ce jour-là, elle est représentée par le président de l'Assemblée nationale, Raymond Forni, et le ministre de la Coopération, Charles Josselin. Mais on doit déplorer, sans faire insulte à ces deux personnalités, que ni le président gaulliste Jacques Chirac, ni le Premier ministre socialiste Lionel Jospin, ni leurs prédécesseurs, ni les chefs de parti n'aient jugé impératif de faire, eux aussi, le voyage de Dakar. « La France Madame Sans-Gêne », cingle l'éditorialiste de *Jeune Afrique*³⁴. Celui du *Monde* constate avec tristesse : « Senghor l'ancien combattant, l'ancien député, l'ancien ministre de la République, Senghor le poète, le chantre du métissage, le porte-drapeau de la francophonie semble cruellement renvoyé à sa seule africanité, et l'Afrique à une bien modeste place dans l'esprit des dirigeants français dont les beaux discours passés sonnent aujourd'hui un peu faux³⁵. »

Quelques jours plus tard, à la une de ce même journal, l'académicien Eril Orsenna crie sa colère : « Un grand d'Afrique vient de mourir, son dernier "Vieux". Un grammairien [...], un poète [...], un démocrate [...]. Un ami indéfectible de la France en ce qu'elle a d'universel : sa langue, celle de la liberté. Quatre-vingt-quinze années d'une telle existence, ça se salue. On se déplace, et l'on ôte son chapeau quand on porte en terre celui qui a si hautement vécu. Eh bien non ! [...] Pas de président de la République française, ni de Premier ministre. La terre sur Léopold Sédar Senghor s'est refermée sans eux. Alors j'ai honte. Honte pour eux et pour nous, Français qu'ils représentent. Honte de leur oubli et de leur petitesse³⁶. »

La « promotion Senghor »

La France officielle essaiera de corriger sa faute. Lors d'une cérémonie des vœux à l'Élysée, le 4 janvier 2002, Chirac honore « tout spécialement la

mémoire du président Senghor, cette grande figure de l'humanisme [...], ce grand visionnaire de l'Afrique³⁷ ». Le 29 janvier, la République tente encore de racheter son absence par une cérémonie officielle en l'Église Saint Germain-des-Prés où Jacques Chirac rend un hommage solennel au disparu après l'homélie du cardinal Lustiger et le témoignage de ses pairs académiciens. L'un d'eux, Bertrand Poirot-Delpech, ne trouvera aucune excuse aux « autorités suprêmes » de l'État : « Je ne sais ce qui était le plus affligeant : leur absence à Dakar ou la façon dont ils se sont rattrapés aux branches, il n'y a pas d'autres mots, en venant à une cérémonie purement religieuse et familiale, ce qui ne manquait pas de culot³⁸. »

Quelques mois plus tard, dans une petite station de sports d'hiver des Vosges, se déroule le week-end d'intégration de la nouvelle promotion (2002-2004) de l'École nationale d'administration (ENA), au cours duquel celle-ci décide de son nom. Après avoir soumis et rejeté plusieurs idées, des plus sérieuses aux plus fantaisistes, les élèves s'accordent sur un choix final : Senghor. La promotion d'Emmanuel Macron et de ses camarades sera donc la « promo Senghor ». Cette invocation est autant une façon de réparer un tort symbolique que d'adresser un reproche larvé aux plus hauts dignitaires de l'État. C'est aussi un discret trait d'union avec les origines de l'École où Senghor avait donné dès mars 1946 une conférence sur la « civilisation négro africaine³⁹ ».

ÉPILOGUE

La poésie pour éternité

Dans l'un de ses poèmes, Senghor songe à l'au-delà :

Comme je mêle la Mort et la Vie – un pont de douceur les relie¹...

Léopold Sédar Senghor a-t-il franchi « en douceur » le pont qui relie la vie à la mort, ultime étape vers l'harmonie de l'âme qu'il appelait de ses prières en fervent catholique ? De l'enfance au grand âge, il avait vécu en intimité constante avec l'au-delà, en communion habituelle avec ses morts. Après son dernier souffle sur terre, il espérait respirer pour l'éternité « l'air de mes Pères² ». « Le chrétien en moi pense que je serai associé à Dieu. La plus grande aspiration, c'est de participer à l'Être suprême. Par ma part négro africaine, je sais que je serai associé à la vie de mon père, à la vie de mes ancêtres³. »

Quand je serai mort mes amis, couchez-moi à l'ombre de mes ancêtres⁴...

Pour Senghor, la pire « angoisse » – un mot familier dans ses versets – c'était l'idée du néant après la mort, le comble de l'absurde, l'insulte suprême aux forces du cosmos, aux créatures et à leur Créateur. Il interrogeait, anxieux l'ami défunt Georges Pompidou, entrevu « sur l'autre rive » :

Est-elle, la Mort, au vrai sans visage, comme le néant béant ? Ou bien a-t-elle souri de son sourire fétide avec de rares dents et qui sentent le soufre jaune⁵... ?

Le seul moyen de « prévaloir sur la mort, disait Senghor, c'est d'exister dans l'esprit des générations suivantes, d'être dans la mémoire des hommes une nouvelle source de joie et d'enchantement ». Comment ? D'une unique manière : par la poésie⁶.

Senghor l'a dit cent fois : « Mes poèmes, c'est là l'essentiel. »

La fille Poésie, sa quête est ma passion⁷...

La poésie pour recréer le Royaume d'Enfance, accueillir ses souvenirs consolider son identité. La poésie pour déchiffrer l'univers « où tout vit » détecter l'invisible, deviner Dieu, « la Force des forces ». La poésie pour célébrer la fraternité, fêter l'amitié, exalter l'amour. Glorifier Éros pour conjurer Thanatos. Le poète Senghor a beaucoup chanté la femme. Celle d'Afrique et d'ailleurs.

L'autre legs de Senghor est politique. Peu de poètes furent conducteurs de peuple ; aucun, si longtemps. Contre Platon qui les bannissait de sa république idéale, Senghor imaginait faire du Sénégal une Grèce noire où, en « maître de sciences et de langue », il éveillerait son peuple « aux futurs flamboyants ». Le « petit Sérère noir et têtu » n'a pas failli à sa tâche. Il laisse à ses successeurs un héritage aussi rare que précieux sur le continent noir : la démocratie, le pluralisme, l'alternance du pouvoir, le goût de la palabre politique, la recherche de l'accord conciliant, la préservation de l'unité nationale. Le Sénégal est l'État le moins tribal d'Afrique francophone. Il laisse aussi le souvenir d'un art de gouverner exemplaire, tout en rigueur et probité, évitant le népotisme, l'enrichissement personnel et les dévergondages propres à la plupart des règnes trop longs. Et il quitte le pouvoir en beauté, sans attendre comme il disait, « le sergent qui serait venu le chasser ».

« Plus il grimpait les marches du pouvoir, résumera Jean-Michel Djian plus le poète donnait l'illusion de se fondre dans l'homme d'État. Et réciproquement. » Le poète ne peut être dissocié de l'homme. « Fédérer un pays, observait Armand Guibert, lui donner le goût de l'œuvre à accomplir, en faire une des capitales de l'amitié, former des élites, jeter des ponts entre deux univers et deux modes de pensée, c'est encore de la poésie, une poésie faite chair, vivante et vécue, inspirante autant qu'inspirée, la poésie d'une transmutation et d'une renaissance⁸. »

Resté fidèle au choix initial de sa jeunesse, partagé avec Césaire – « La culture d'abord ! » –, Senghor a voulu mettre au service de celle-ci son magistère politique, dans une atmosphère de liberté propice à la création. Sous sa présidence, et grâce en partie à son propre prestige, le Sénégal est devenu un carrefour culturel accueillant un carrousel de colloques, congrès et autres séminaires internationaux, et Dakar une vitrine artistique où exposèrent les plus grands peintres rencontrés par Senghor au fil du siècle : Picasso, Soulages, et deux illustrateurs de l'œuvre du poète, Chagall et Masson.

Dans ses *Mémoires d'espoir*, de Gaulle avait, d'une phrase, résumé Senghor avec pertinence : « Ouvert à tous les arts et, d'abord, à celui de la politique, aussi fier de sa négritude que de sa culture française et qui gouverne avec constance le remuant Sénégal. » La négritude ? Vingt ans après la mort de son chantre le plus éloquent, le mot est usé, le concept a trop servi. Mais Senghor avait déjà depuis longtemps délaissé cette « fille de l'histoire », sans jamais la renier, lui préférant la quête de la civilisation de l'universel. Edgar Faure, l'accueillant à l'Académie, constatera : « Votre loi est celle de la gravitation universelle. »

Tout au long de sa vie pleine à craquer, débordante d'écrits et de paroles de rencontres et d'actions, Senghor aura contribué plus que d'autres à : « réveiller l'Afrique de son sommeil millénaire ». En réhabilitant son histoire et sa culture, différentes mais égales. En combattant les préjugés. En débusquant l'ignorance et le mépris. Sédar, « celui qu'on n'humilie pas », aura aidé son peuple à s'affirmer, à s'assumer, à défendre sa dignité. Et si, comme le lui avait dit un jour Maurice Schumann, sa vie avait été le plus beau de ses poèmes ?

Seuls vivent les morts dont on chante le nom².

Chronologie

1906

15 août Sédar, fils de Basile Diogoye et Gnilane Bakhoum, naît à Djilor.

9 octobre Date de la naissance officielle à Joal de Sédar Senghor.

25 novembre Sédar Senghor est baptisé à Joal. Il reçoit le prénom chrétien de Léopold.

1913

Octobre Senghor commence à étudier à la mission catholique de Joal où il est pris en charge par le père Léon Dubois.

1914

16 novembre Senghor entre comme pensionnaire au collège catholique Saint-Joseph de Ngasobil, à quelques kilomètres de Joal, pour y suivre ses études primaires.

1919 Senghor s'inscrit au petit séminaire de Ngasobil dans le dessein de se former à la prêtrise. Il commence son cursus secondaire.

1923

Novembre Senghor fait sa rentrée au collège-séminaire Libermann de Dakar.

1926 Le père Albert Lalouse, directeur du collège Libermann, interdit au jeune Senghor de devenir prêtre, le jugeant trop dénué de l'« esprit d'obéissance ». Senghor est envoyé au lycée public de Dakar.

1928

Octobre Le bachelier Senghor arrive à Paris à l'âge de vingt-deux ans.

1^{er} décembre Senghor entre en hypokhâgne au lycée Louis-le-Grand.

1929

Automne À Louis-le-Grand, Senghor entre en khâgne. Georges Pompidou, fraîchement débarqué de Toulouse, y sera son condisciple.

1930

Avril Vacances à bicyclette en Touraine avec Pham Duy Khiêm, son condisciple d'hypokhâgne, puis de khâgne.

Juillet Senghor, converti par Pompidou au socialisme, adhère à la LAURS (Ligue d'action universitaire républicaine et socialiste) et au groupe des « Étudiants socialistes ».

Automne Senghor entame sa deuxième année de khâgne.

1931 Senghor fréquente les milieux noirs de la capitale, notamment les sœurs antillaises Paulette et Andrée Nardal, dans leur salon de Clamart.

6 mai-15 novembre Tenue à Paris de l'Exposition coloniale internationale, placée sous la responsabilité de Lyautey.

Juillet Senghor échoue de peu au concours d'entrée à Normale, il est le « premier des non-admissibles ». Pompidou est reçu huitième.

Été Senghor s'installe à la cité universitaire internationale (Fondation Deutsch de la Meurthe). Il y résidera pendant trois ans.

Septembre Senghor fait la connaissance d'Aimé Césaire, débarqué de Martinique et inscrit en khâgne à Louis-le-Grand.

20 novembre Parution du premier numéro de *La Revue du monde noir*, animée par Paulette Nardal et ses amis antillais.

1932

Juillet Senghor obtient un diplôme d'études supérieures avec mention « très honorable » pour un mémoire sur l'exotisme chez Baudelaire. Il décide de préparer l'agrégation de grammaire.

Juillet-octobre Premier retour au Sénégal, quelques mois avant la mort de son père.

1933

1^{er} juin Senghor obtient la citoyenneté française.

Juillet Il est admissible à l'agrégation de grammaire, mais échoue à l'oral.

Novembre Senghor cofonde et préside l'Association des étudiants ouest-africains.

1934

Juillet Nouvelle tentative et nouvel échec à l'agrégation de grammaire (35^e pour 31 admis). Pompidou est reçu premier à l'agrégation de lettres.

20 octobre Senghor quitte la cité universitaire et commence son service militaire. Il rejoint le 150^e régiment d'infanterie à Verdun.

1935

Février Senghor rejoint le 23^e régiment d'infanterie coloniale à Paris.

Mars Césaire rebaptise le journal de l'Association des étudiants martiniquais *L'Étudiant noir*. Senghor y écrit son premier texte public intitulé *René Maran, l'humanisme et nous*.

Août Senghor est reçu à l'agrégation de grammaire. Il est le premier agrégé africain dans cette discipline.

Octobre Senghor est nommé professeur de 6^e au lycée René-Descartes de Tours.

1936

Mai L'invasion de l'Éthiopie par l'Italie et la fuite du négus Haïlé Sélassié bouleversent Senghor. Il compose en hommage à l'Éthiopie l'un des premiers poèmes du recueil *Hosties noires* qui sera publié douze ans plus tard, *À l'appel de la race de Saba*.

Mai-juin Dans l'élan du Front populaire, Senghor adhère à la SFIO de Léon Blum. Au deuxième tour des élections législatives, il vote communiste par discipline de parti.

Fin de l'année Senghor découvre les écrits de l'africaniste allemand Léo Frobenius, tout juste traduits en français.

1937 Senghor se rend régulièrement à Paris pour suivre des cours de linguistique et d'ethnographie africaines.

Septembre De retour au Sénégal, Senghor donne à Dakar le 4 septembre une conférence où il développe son idée force : « Assimiler sans être assimilé ».

1938

10 octobre Senghor commence son enseignement au lycée Marcelin-Berthelot à Saint-Maur-des-Fossés.

1939	Senghor publie sa première véritable œuvre non poétique : <i>Ce que l'homme noir apporte</i> . Ce texte fait partie d'un ouvrage collectif commandé par l'écrivain Daniel-Rops, <i>L'Homme de couleur</i> .
Août	Césaire publie <i>Cahier d'un retour au pays natal</i> dans la revue <i>Volontés</i> .
Septembre	Le soldat Senghor est mobilisé à Rochefort puis réformé pour raison médicale.
1940	
20 juin	Senghor est fait prisonnier à Villabon (Cher). Il échappe de peu au peloton d'exécution.
Juin-octobre	Senghor transite par cinq camps de prisonniers de guerre en zone occupée, notamment à Romilly-sur-Seine, Troyes et Amiens.
10 octobre	Senghor arrive au <i>Frontstalag</i> 230, à Poitiers. Il y restera treize mois.
1941	
8 novembre	Senghor arrive au <i>Frontstalag</i> 221, à Saint-Médard-en-Jalles, près de Bordeaux.
1942	
14 février	Senghor est libéré pour raison médicale.
Avril	Il reprend son métier d'enseignant à Saint-Maur.
1943	Senghor rencontre les jeunes intellectuels africains au Centre des étudiants d'outre-mer, 184, boulevard Saint-Germain. Il participe aux discussions du « Cercle du Père Diop », fondé par son compatriote Alioune Diop. Il écrit dans <i>L'Étudiant de la France d'outre-mer : chronique des foyers</i> . Il fréquente des artistes dont les peintres Picasso et Manessier, rencontre Sartre et Tristan Tzara. Il rédige un essai intitulé <i>Vues sur l'Afrique noire ou Assimiler, non être assimilés</i> . Ce texte sera publié en 1945 dans un ouvrage collectif, <i>La Communauté impériale française</i> .
1944	
30 janvier- 8 février	De Gaulle préside la conférence de Brazzaville. Il évoque la possibilité d'accorder aux colonies « une personnalité politique » mais écarte la solution de l'autonomie.
	Senghor s'engage dans la Résistance notamment en cachant chez lui une Juive communiste et un jeune partisan.

1^{er} décembre Massacre de tirailleurs sénégalais à Tyaroye, près de Dakar. Ce drame révolte Senghor.

1945 Senghor publie *Chants d'ombre*, son premier recueil de poésie.

Juillet-octobre Retour au Sénégal. Senghor enquête sur la poésie sérère puis se laisse convaincre de se présenter aux élections législatives aux côtés de l'avocat socialiste Lamine Gueye.

21 octobre Senghor est élu député du « Bloc africain » pour le « collège des non-citoyens » de la circonscription Sénégal Mauritanie, qui regroupe les deux territoires.

1946

Février-avril Senghor intègre la commission de rédaction de la Constitution.

5 mai Le projet de Constitution est rejeté par référendum.

8 août Dans un entretien à l'hebdomadaire *Gavroche*, Senghor se dit prêt à « conquérir notre liberté par tous les moyens, fussent-ils violents ».

12 septembre Senghor épouse Ginette Éboué à Asnières.

13 octobre La Constitution de la IV^e République est approuvée par référendum. Les colonies deviennent des « Territoires d'outre-mer » (TOM) dans le cadre de l'« Union française ».

18-21 octobre Le Rassemblement démocratique africain (RDA) est fondé à Bamako en l'absence de Senghor et de Gueye.

10 novembre La liste Senghor-Lamine Gueye triomphe aux élections législatives.

1947

20 juillet Naissance du premier fils de Senghor, Francis Arfang.

21 septembre Au congrès de la SFIO sénégalaise, à Kaolack, Senghor critique avec virulence le « népotisme » du parti.

Décembre Parution à Paris et à Dakar du premier numéro de la revue *Présence africaine*, dont Senghor est l'un des parrains.

1948 Senghor publie son deuxième recueil de poèmes, *Hosties noires*.

Février Mort de Gnilane, mère de Senghor.

11 février Parution du premier numéro du journal *Condition humaine*.

Juin Senghor participe à la création du « congrès des peuples contre l'impérialisme ».

Septembre Senghor publie l'*Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française*, avec une préface de Jean-Paul Sartre, *Orphée noir*.

27 septembre Dans une lettre à Guy Mollet, Senghor démissionne de la SFIO.

28 septembre Naissance du second fils de Senghor, Guy-Waly.

27 octobre Senghor fonde avec Mamadou Dia le Bloc démocratique sénégalais (BDS).

1949

15-17 avril Congrès constitutif du BDS à Thiès.

1951

17 juin Le BDS remporte les deux sièges de députés, grâce notamment à l'élargissement du corps électoral (loi du 23 mai). Senghor est réélu.

1952

30 mars Le BDS remporte la grande majorité des sièges à l'Assemblée territoriale.

1953 Senghor publie, en collaboration avec Abdoulaye Sadi, un manuel scolaire, *La Belle Histoire de Leuk-le-Lièvre*.

12-15 février Congrès du groupe IOM à Bobo-Dioulasso (Haute-Volta).

1955

23 février Senghor est nommé secrétaire d'État auprès du président du Conseil, Edgar Faure. Il sera associé aux négociations sur l'autonomie de la Tunisie et du Maroc. Il rédige un projet de réforme de l'Union française où il promeut une solution confédérale pour l'Afrique, dotée d'une véritable autonomie politique.

1956

2 janvier Senghor est réélu député. Son nouveau colistier, Mamadou Dia, entre au Palais-Bourbon.

Mars-juin La loi-cadre préparée par Gaston Defferre est débattue et adoptée au Parlement. Lors du vote en première lecture, Senghor et Dia s'abstiennent. Ils le votent en seconde lecture.

Avril Senghor publie le recueil de poésie *Éthiopiennes*.

Août Senghor transforme le BDS en BPS (Bloc populaire sénégalais), que rejoignent plusieurs intellectuels de la nouvelle génération.

19-22 septembre Senghor participe à la Sorbonne au premier congrès des écrivains et artistes noirs.

1957

- Février Senghor fonde une nouvelle formation politique interafricaine, la « Convention africaine » (CAF).
- 31 mars Élections territoriales. Au Sénégal, le BPS de Senghor et Dia remporte 47 sièges contre 13 pour la SFIO.
- Juillet Début des opérations de transfert de la capitale du Sénégal de Saint-Louis à Dakar. Elles prendront fin en juin 1958.
- 18 octobre Senghor épouse en secondes noces Colette Hubert.**

1958

- 25 mars Les partis africains non-RDA fondent le Parti du regroupement africain (PRA).
- 8 avril La fusion du BDS et de la SFIO donne naissance à l'Union progressiste sénégalaise (UPS).
- 1^{er}-2 juin Investiture du nouveau président du Conseil, Charles de Gaulle. Senghor ne prend pas part au vote.
- 29 juillet Senghor participe à la première réunion du Comité consultatif constitutionnel.
- 26 août En l'absence de Senghor, de Gaulle déclare à Dakar : « Si vous voulez l'indépendance, prenez-la ! »
- 28 septembre La Constitution de la V^e République est adoptée par référendum. Au Sénégal, le « oui » l'emporte avec 97,6 % des suffrages.
- 17 octobre Naissance du troisième fils de Senghor, Philippe-Maguilen.
- 25 novembre Le Sénégal cesse d'être un TOM et devient une république.

1959

- 14 janvier Le Sénégal, le Soudan, le Dahomey et la Haute-Volta adoptent à Dakar la Constitution fédérale du Mali.
- 4 avril Le Soudan et le Sénégal instituent une Assemblée législative fédérale, dont Senghor devient président.
- 24 juillet Senghor est nommé par de Gaulle « ministre-conseiller de la communauté ».
- 12-13 décembre À Saint-Louis et à Dakar, de Gaulle donne son accord officiel à l'accession de la fédération du Mali à la « souveraineté internationale ».

1960

4 avril **Signature à Paris des accords sur l'indépendance de la fédération du Mali.**

20 juin La fédération du Mali proclame son indépendance à Dakar.

19-20 août **Modibo Keita tente un coup d'État. La fédération du Mali éclate.**

20 août Le Sénégal proclame son indépendance.

5 septembre **Senghor est élu président du Sénégal.**

1961

19-22 avril Première visite officielle en France du président Senghor. Entretiens avec de Gaulle.

1962

14 décembre Dépôt d'une motion de censure contre le gouvernement Dia.

17 décembre Sur ordre de Dia, l'Assemblée est évacuée de force. Quatre députés sont arrêtés.

18 décembre **Le « coup de force » de Dia échoue. Le président du Conseil est arrêté en même temps que quatre ministres.**

1963

3 mars Les Sénégalais approuvent massivement par référendum une nouvelle Constitution instaurant un régime présidentiel.

13 mai La Haute Cour de justice condamne Mamadou Dia à la déportation à perpétuité dans une enceinte fortifiée. De lourdes peines de prison frappent ses quatre coaccusés.

1^{er} décembre De violentes manifestations antigouvernementales sont réprimées. Bilan officiel : au moins dix-sept morts et cent vingt blessés. Senghor est élu président de la République.

1964 Vote de la loi sur le « Domaine national » qui nationalise 95 % des terres.

1966

1^{er} au 24 avril Premier festival mondial des arts nègres à Dakar.

1967

22 mars Senghor échappe à un attentat à Dakar. Son auteur sera fusillé le 29 juin.

1968

25 février Senghor est réélu président de la République.

27-31 mai Grève et manifestations étudiantes.

1969

16 décembre Senghor entre à l'Académie des sciences morales et politiques.

1970

26 février Abdou Diouf devient Premier ministre.

1971

5-7 février Georges Pompidou fait une visite d'État au Sénégal.

1974

28 mars Mamadou Dia et ses codétenus recouvrent la liberté.

8 août Abdoulaye Wade fonde le Parti démocratique sénégalais (PDS).

1976

17 mars Une réforme constitutionnelle instaure le tripartisme.

14 août Légalisation du Parti africain de l'indépendance (PAI).

1978

26 février Premières élections présidentielles et législatives pluralistes.

25 novembre Exposition Senghor à la Bibliothèque nationale à Paris. Elle dure jusqu'au 18 février 1979.

1980

31 décembre Senghor démissionne.

1981

1^{er} janvier Abdou Diouf devient président du Sénégal.

7 juin Philippe-Maguilen Senghor se tue dans un accident de la route à Dakar.

2 octobre Senghor est reçu à l'Académie des sciences d'outre-mer.

1983

2 juin Senghor est élu à l'Académie française.

3 juillet Mort de Guy-Waly Senghor à Paris.

1984

24 mars Senghor est reçu à l'Académie française.

1995

18 mars Senghor inaugure l'espace culturel qui porte son nom à Verson.

2001

20 décembre Léopold Sédar Senghor meurt à Verson (Calvados).

29 décembre Obsèques de Senghor à Dakar.

2019

18 novembre Mort de Colette Senghor à Verson.

Bibliographie

OUVRAGES DE LÉOPOLD SÉDAR SENGHOR

Poésie

Terre promise d'Afrique, anthologie, Lausanne, Gonin Éditions d'art. Poèmes publiés à l'occasion du 1^{er} festival international des arts nègres, Dakar, 1966.

Élégie des alizés, tirage limité, avec une lithographie originale de Marc Chagall, 1969.

Lettres d'hivernage, illustrations de Marc Chagall, Le Seuil, 1973.

Éthiopiennes, Le Seuil, 1956. Édition critique et commentée par Papa Gueye N'Diaye, Dakar, Le Nouvelles Éditions africaines, 1974.

Œuvre poétique (complète), Le Seuil, coll. de poche (« Points/Essais », n° 210), 1990.

Poésie complète, CNRS, 2007.

Essais, critiques, conférences, entretiens

Ce que l'homme noir apporte, dans *L'Homme de couleur*, Plon, coll. « Présences », 1939.

Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française, précédée d'*Orphée noir* de Jean-Paul Sartre, PUF, 1948, reprise dans « Quadriges », 2017.

« Apport de la poésie nègre au demi-siècle », *Témoignages sur la poésie du demi-siècle*, Bruxelles: Éditions de la Maison du Poète, septembre 1952.

La Belle Histoire de Leuk-le-Lièvre, conte, en collaboration avec Abdoulaye Sadj, Hachette, 1953
NEA-EDICEF, 1990.

Pierre Teilhard de Chardin et la politique africaine, Le Seuil, 1962.

Pour une relecture africaine de Marx et d'Engels, Dakar, Les Nouvelles Éditions africaines, 1976.

La Poésie de l'action, conversations avec Mohamed Aziza, Stock, coll. « Les Grands Leaders », 1980.

Discours de remerciement à l'Académie française, Le Seuil, 1984.

Ce que je crois. Négritude, francité et civilisation de l'universel, Grasset, 1988.

Liberté 1. Négritude et humanisme, Le Seuil, 1964.

Liberté 2. Nation et voie africaine du socialisme, Le Seuil, 1971.

Liberté 3. Négritude et civilisation de l'universel, Le Seuil, 1977.

Liberté 4. Socialisme et planification, Le Seuil, 1983.

Liberté 5. Le dialogue des cultures, Le Seuil, 1993.

Préface à *Les Contes noirs de l'Ouest africain, témoins majeurs d'un humanisme*, de Roland Colin
Présence africaine, 1957, 2006.

Préface à *Les Nouveaux Contes d'Amadou Koumba* de Birago Diop, Présence africaine, 1958.

Préface à *La Civilisation sereer*, vol. I : *Cosaan, les origines*, d'Henry Gravrand, Les Nouvelles Édition
africaines, 1983.

OUVRAGES SUR LÉOPOLD SÉDAR SENGHOR

Biographies

Benoist, Joseph Roger de, *Léopold Sédar Senghor*, avec un témoignage de Cheikh Hamidou Kane
Beauchesne, 1998.

Biondi, Jean-Pierre, *Senghor ou la Tentation de l'universel*, Denoël, 1993, coll. « L'Aventure colonial
de la France ».

Bourges, Hervé, *Léopold Sédar Senghor. Lumière noire*, Mengès-Destins, 2006.

Djian, Jean-Michel, *Léopold Sédar Senghor. Genèse d'un imaginaire francophone*, suivi d'un entretien
avec Aimé Césaire, préface d'Abdou Diouf, Gallimard, 2005.

Leusse, Hubert de, *Léopold Sédar Senghor, l'Africain*, Hatier, 1967.

Milcent, Ernest ; Sordet, Monique, *Léopold Sédar Senghor et la naissance de l'Afrique moderne*, préfac
de Georges Pompidou, Seghers, 1969.

Njami, Simon, *C'était Senghor*, Fayard, 2006.

Roche, Christian, *Léopold Sédar Senghor, le président humaniste*, préface d'Abdou Diouf, Privat, 2006.

Rous, Jean, *Léopold Sédar Senghor, un président de l'Afrique nouvelle*, John Didier, 1967.

Sorel, Jacqueline, *Léopold Sédar Senghor. L'émotion et la raison*, Sépia, 1995.

Vaillant, Janet G., *Vie de Léopold Sédar Senghor. Noir, Français et Africain*, Harvard University Press
1990, traduction française, Karthala-Sephis, 2006.

Ouvrages généraux, études, témoignages

Badiou, Alain, *La Poésie de Senghor*, Vin nouveau, 1957.

- Bourrel, Jean-René, *Lexique L.S. Senghor*, L'Information grammaticale, 1987.
- Coulon, Paul, *Léopold Sédar Senghor, les Spiritains et Libermann*, dans *Mémoire spiritaine*, n° 15 premier semestre 2002.
- Diagne, Souleymane Bachir, *Léopold Sédar Senghor. L'art africain comme philosophie*, Riveneuve 2019.
- Guibert, Armand, *Léopold Sédar Senghor*, Seghers, coll. « Poètes d'aujourd'hui », 1961.
- , *Léopold Sédar Senghor, l'homme et l'œuvre*, Présence africaine, coll. « Approches », 1962.
- Hymans, Jacques Louis, *Léopold Sédar Senghor. An Intellectual Biography*, Edinburgh University Press 1971.
- Lebaud, Geneviève, *Senghor ou la Poésie du royaume d'enfance*, Les Nouvelles Éditions africaines 1976.
- Malraux, André, *Hôtes de passage*, Gallimard, 1975.
- N'diaye, Simone, *L'Image de la poésie de L.S. Senghor*, mémoire, université de Dakar, 1960.
- Nespoulous-Neuville, Josiane, *Senghor de la tradition à l'universalité*, Le Seuil, 1988.
- Ommer, Uwe, *Black Ladies*, préface et poèmes de Senghor, Éditions du Jaguar, 1994.
- Pompidou, Georges, *Lettres, notes et portraits, 1928-1974*, témoignage d'Alain Pompidou, préface d'Éric Roussel, Robert Laffont, 2012.
- Roussel, Éric, *Georges Pompidou*, Perrin, Tempus, 2004.
- Sall, Hamidou, *Circonstances du cœur*, souvenirs autour de Senghor et Césaire, La Cheminante, 2011.
- Sirinelli, Jean-François, *Deux « étudiants coloniaux » à Paris à l'aube des années trente*, dans *Vingtième siècle*, revue d'histoire, n° 18, avril-juin 1988, p. 77-87.
- Steins, Martin, *Les Antécédents et la Genèse de la négritude senghorienne*, université Paris-III, 1981.
- Thibaud, Paul, « Dia, Senghor et le socialisme africain », dans *Esprit*, septembre 1963.
- Towa, Marcien, *Senghor, négritude ou servitude ?*, Clé, 1971.
- Vivier, Jack ; Thioune, Birahim, *Léopold Sédar Senghor, Tourangeau et soldat des idéaux de la France*, L'Harmattan, 2014.

Ouvrages collectifs, colloques, hommages

- Hommage à Léopold Sédar Senghor, homme de culture*, Présence africaine, numéro spécial octobre 1976.
- Léopold Sédar Senghor et la revue « Présence africaine »*, Éditions Présence africaine, 1996.
- Léopold Sédar Senghor*, catalogue de l'exposition, Bibliothèque nationale, 1978.
- Léopold Sédar Senghor*, actes du colloque de Cerisy-la-Salle, août 1986, Sud, 1987.
- Léopold Sédar Senghor. La pensée et l'action politique*, actes du colloque du 26 juin 2006, organisé par l'Assemblée nationale et l'Assemblée parlementaire de la francophonie.

Léopold Sédar Senghor (100^e anniversaire de sa naissance), par Jean-René Bourrel, Pierre Brunel Frédéric Giguet, Édition ADPF, 2006.

Léopold Sédar Senghor, son œuvre et ses amis poètes, peintres et graveurs, Bibliothèque nationale du Luxembourg, 1983.

Léopold Sédar Senghor, le métis culturel. Entre Sénégal et Normandie, lycée Senghor, Évreux juin 2018.

Présence Senghor. 90 écrits en hommage aux 90 ans du poète-président, Éditions Unesco, 1997.

Senghor, 1906-2001, l'homme d'État, le poète, l'humaniste, Jeune Afrique, hors-série n° 3, janvier 2002

Senghor, d'hier à demain, revue *Éthiopiennes*, numéro spécial, 10^e anniversaire, 1^{er} semestre 2012.

Senghor : le poète, le penseur et le politique, revue *Éthiopiennes*, n° 100, 1^{er} semestre 2018.

Senghor, le père de la démocratie africaine, Le Monde/Histoire, coll. « Ils ont changé le monde », n° 15 coordonné par Yann Plougastel, 2015.

Senghor en son éternité, cercle Richelieu-Senghor de Paris, actes du colloque du 15 février 2002, palais du Luxembourg.

Le Soleil, numéro spécial pour le 90^e anniversaire de Senghor, Dakar, octobre 1996.

OUVRAGES SUR LA LITTÉRATURE NÉGRO-AFRICAINE ET LA NÉGRITUDE

Adotevi, Stanislas Spero, *Négritude et négrologues*, préface d'Henri Lopes, Le Castor astral, 1998.

Césaire, Aimé, *Cahier d'un retour au pays natal*, Bordas, 1945. Réédité par Présence africaine, 1983.

—, *Discours sur le colonialisme*, Présence africaine, 1955.

—, *Œuvres complètes, 1. Poèmes, 2. Théâtre, 3. Œuvre historique et poétique*, Fort-de-France Desormeaux, 1976.

—, *Nègre je suis, nègre je resterai*, entretiens avec Françoise Vergès, Albin Michel, 2005.

Chevrier, Jacques, *Littérature nègre*, Armand Colin, 1990.

Damas, Léon-Gontran, *Pigments*, 1937, réédité par Présence africaine, 1962.

Diop, Cheikh Anta, *Nations nègres et culture*, Présence africaine, 1955.

—, *Antériorité des civilisations nègres, mythe ou vérité historique ?*, Présence africaine, 1967.

Fanon, Frantz, *Peaux noires, masques blancs*, Le Seuil, 1952.

Grollemund, Philippe, *Fiertés de femme noire*, Entretiens-Mémoires de Paulette Nardal, L'Harmattan 2018.

Kesteloot, Lilyan, *Les Écrivains noirs de langue française*, université libre de Bruxelles, 1965.

—, Aimé Césaire, Seghers, coll. « Poètes d'aujourd'hui », 1962.

—, *Césaire et Senghor. Un pont sur l'Atlantique*, L'Harmattan, 2006.

Leusse, Hubert de, *Afrique et Occident, heurs et malheurs d'une rencontre. Les romanciers du pays noir*, Orante, 1971.

Le Soleil, numéro spécial « Colloque sur la négritude », Dakar, 8 mai 1971.

Présence africaine, n° 1, novembre-décembre 1947, Paris-Dakar.

HISTOIRE ET SOCIOLOGIE DU SÉNÉGAL ET DE L'AFRIQUE NOIRE

Aurillac, Michel, *L'Afrique à cœur*, Berger-Levrault, 1987.

Bathily, Abdoulaye, *Mai 68 à Dakar, ou la Révolte universitaire et la démocratie*, L'Harmattan, 2018.

Biarnès, Pierre, *La Fin des cacahouètes*, L'Harmattan, 2005.

—, *Les Français en Afrique noire, de Richelieu à Mitterrand*, Armand Colin, 1987.

Bourges, Hervé, *Dictionnaire amoureux de l'Afrique*, Plon, 2017.

Coulibaly, Abdou Latif, *Le Sénégal à l'épreuve de la démocratie*, L'Harmattan, 1999.

Decraene, Philippe, *Le Panafricanisme*, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1976.

—, *Vieille Afrique, jeunes nations*, PUF, 1982.

—, *Le Sénégal*, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1985.

Dia, Mamadou, *Mémoires d'un militant du tiers-monde*, Publisud, 1985.

Diouf, Abdou, *Mémoires*, Le Seuil, 2014.

Guéhenno, Jean, *La France et les Noirs*, Gallimard, 1954.

Gueye, Omar, *Mai 1968 au Sénégal*, Karthala, 2017.

La Guérivière, Jean de, *Les Fous d'Afrique. Histoire d'une passion française*, Le Seuil, coll. « L'Histoire immédiate », 2001.

Lô, Magatte, *L'Heure du choix*, L'Harmattan, 1986.

Mabankou, Alain ; Waberi, Abdourahman, *Dictionnaire enjoué des cultures africaines*, Fayard, 2019.

Magassouba, Moriba, *L'Islam au Sénégal. Demain les mollahs ?*, Karthala, 1985.

Saglio, Christian, *Sénégal*, Le Seuil, coll. « Petite Planète », 1980.

Zuccarelli, François, *La Vie politique sénégalaise (1948-1988)*, CHEAM, 1988.

LITTÉRATURE

Kane, Cheikh Hamidou, *L'Aventure ambiguë*, préface de Vincent Monteil, Julliard, 1961.

Maran, René, *Batouala, véritable roman nègre*, Albin Michel, 1921 ; collection « Classique contemporains », Magnard, 2002.

Socé, Ousmane, *Karim, roman sénégalais*, préface de Robert Delavignette, Nouvelles Éditions latines 1948.

DOCUMENTS AUDIOVISUELS

La Marche du Monde, RFI, *Noire est notre cause. Le festival de Dakar 1966*, 29 juillet 2017.

Dieng, Demba, *Entretiens avec Senghor, Jean Rous et Magatte Lô*, Radio Sénégal, archives de 1960 à 1980.

Galbeau, Patrice, *Entretien avec Léopold Sédar Senghor*, France-Culture, 1977.

Jeanneney, Jean-Noël ; Beuchot, Pierre, *Léopold Senghor entre deux mondes*, film documentaire, INA Arte, 1997.

Maunick, Édouard-Joseph, *Pour une relecture des poèmes de L.S. Senghor*, Archives sonores de la littérature noire (+ disque), 1976.

—, *Les Voix de l'écriture. Léopold Sédar Senghor, itinéraire d'un humaniste, itinéraire d'un chef d'État*. 3 CD d'archives, RFI-Radio Sénégal, distribution Unesco, 1993.

Mbaye, Ousmane William, *Président Dia*, film documentaire, 2012.

Ndiaye, Samba Félix, *Lettre à Senghor*, film documentaire, 1997.

Sembene, Ousmane, *Ceddo*, film historique, 1977.

—, *Camp de Thiaroye*, film historique, 1987.

Sorel, Jacqueline ; Kesteloot, Lilyan ; Aziosmanoff, Florent ; Bianchini, Samuel, *Léopold Sédar Senghor, le poète-président*, CD-ROM édité et distribué par Jériko, 1999.

Sorel, Jacqueline ; Sainteny, Philippe, *Entretien avec Léopold Sédar Senghor*, Livre d'Or, RFI, 1989.

REMERCIEMENTS

Je remercie tous ceux qui, avec un intérêt amical, ont guidé mes recherches, répondu à mes questions et m'ont apporté leurs témoignages, en particulier : Béchir Ben Yahmed, Pierre Biarnès, Jean-René Bourrel, Roland Colin, Francis Cornu, Paulette Decraene, Étienne Dieng, Abdou Diouf, Djib Diouf, Jean de La Guérivière, Colombe Anouilh d'Harcourt, Michel Marie Moustapha Niasse, Raphaël Ndiaye, Alain Pompidou, Barthélemy Sarr Étienne Séné, Henri Senghor, Jean-Claude Trichet, Abdoulaye Wade.

Je remercie aussi le service de documentation du *Monde*, les archives du journal *Le Soleil* (Dakar), les Archives nationales (Pierrefitte), les Archives nationales d'outre-mer (Aix-en-Provence), le Centre des archives diplomatiques (La Courneuve), les archives de Paris (boulevard Sérurier), les archives de l'Institut de France, les archives spiritaines (Chevilly-Larue), la bibliothèque interuniversitaire de Montpellier, la bibliothèque de l'Académie des sciences d'outre-mer, le lycée René-Descartes de Tours, l'académie de Touraine, le lycée Marcelin-Berthelot de Saint-Maur, la Société d'histoire et d'archéologie « Le Vieux Saint-Maur » et l'espace Senghor de Versoix (Calvados).

Notes

Prologue. L'enfant-roi

1. Léopold Sédar Senghor, « À l'appel de la race de Saba », *Hosties noires, Œuvre poétique*, Le Seuil, 1990, p. 57.
2. Senghor, « Nuit de Sine », *Chants d'ombre, Œuvre poétique*, Le Seuil, 1990, p. 14-15.
3. Senghor, « Ndessé », *Hosties noires, Œuvre poétique, op. cit.*, p. 81.
4. Ils rappellent les Pygmées, premiers habitants de l'Afrique noire.
5. Senghor, *La Poésie de l'action*, conversations avec Mohamed Aziza, Stock, coll. « Les Grand Leaders », 1980, p. 37-38.
6. *Ibid.*, p. 45.
7. *Id.*
8. Senghor, « Le retour de l'enfant prodigue », *Chants d'ombre, Œuvre poétique, op. cit.*, p. 47-52.

1. Sangs mêlés

1. Entretien de l'auteur avec Djibi Diouf, guide et historien local, Djilor, 7 avril 2019.
2. Senghor, *La Poésie de l'action, op. cit.*, p. 33.
3. Jean Rous, *Léopold Sédar Senghor, un président de l'Afrique nouvelle*, John Didier, 1967, p. 12.
4. Senghor, deuxième congrès des écrivains et artistes noirs, *Présence africaine*, mars-avril 1959, p. 269.
5. Entretien de Senghor avec Bernard Pivot, *Apostrophes*, Antenne 2, 15 juillet 1977, archives INA
6. Senghor, « Élégie des saudades », *Nocturnes, Œuvre poétique*, Le Seuil, 1990, p. 203-206.
7. Senghor, « Élégie des eaux », *Nocturnes, Œuvre poétique, op. cit.*, p. 208.
8. Senghor, *La Poésie de l'action, op. cit.*, p. 31.
9. Senghor, « Le totem », *Chants d'ombre, Œuvre poétique, op. cit.*, p. 24.
10. Entretien de l'auteur avec Djibi Diouf, guide et historien local, Djilor, 7 avril 2019.
11. Janet G. Vaillant, *Vie de Léopold Sédar Senghor. Noir, Français et Africain*, Karthala-Sephis 2006, p. 35.
12. Senghor, « Élégie des eaux », *Nocturnes, Œuvre poétique, op. cit.*, p. 208.
13. Senghor, allocution à l'ouverture du congrès d'études mandingues, université de Londres 3 juillet 1972, dans *Liberté 3. Négritude et civilisation de l'universel*, Le Seuil, 1977, p. 331.
14. Senghor, « Poème liminaire », *Hosties noires, Œuvre poétique, op. cit.*, p. 55.
15. Senghor, *Liberté 3, op. cit.*, p. 335.

- [16.](#) Armand Guibert, *Léopold Sédar Senghor*, Seghers, coll. « Poètes d'aujourd'hui », 1961, p. 11.
- [17.](#) Entretien de l'auteur avec Djibi Diouf, guide et historien local, Djilor, 7 avril 2019.
- [18.](#) Entretien de l'auteur le 6 avril 2019, à Joal, avec Étienne Dieng, gardien et guide de l'ancienne maison familiale devenue musée à la demande de Senghor en 1976.
- [19.](#) Selon l'arbre généalogique familial reconstitué par le professeur Pierre Basse, lui-même sère.
- [20.](#) Le nom Bakhoum, chez les Peuls, est une variation dialectale de Bokhoum qui désigne la caste des maquignons, laquelle s'intercale entre les hommes libres et les artisans. Senghor racontera : « D côté de ma mère, on avait le teint un peu plus clair et le nez légèrement busqué. Quand j'en faisais la remarque à ma mère, elle protestait en disant qu'elle était une pure Sère, mais, un jour, elle a fini par admettre que son arrière-grand-père était venu d'ailleurs. » Entretiens de Senghor avec Roland Colin, 2^e et 31 janvier 1974, dans Roland Colin, *Sénégal notre pirogue. Au soleil de la liberté. Journal de bord 1955-1980*, Présence africaine, 2007, p. 369.
- [21.](#) Janet G. Vaillant, *op. cit.*, p. 31.
- [22.](#) Senghor, *La Poésie de l'action*, *op. cit.*, p. 37.
- [23.](#) Senghor, « Que m'accompagnent koras et balafong », *Chants d'ombre, Œuvre poétique* *op. cit.*, p. 34.

2. La « vieille » colonie

- [1.](#) Senghor, allocution à l'université de Bordeaux, 23 octobre 1967, dans *Liberté 3*, *op. cit.*, p. 154.
- [2.](#) François Angelier, *Dictionnaire des voyageurs et explorateurs occidentaux, du XIII^e au XX^e siècle* Pygmalion, p. 415.
- [3.](#) Les Anglais occupent Saint-Louis en 1693, de 1758 à 1779, et de 1809 à 1816.
- [4.](#) Senghor, « Joal », *Chants d'ombre, Œuvre poétique*, *op. cit.*, p. 15.
- [5.](#) Les Anglais occupent Gorée en 1693, de 1758 à 1763, et de 1804 à 1816.
- [6.](#) Lieu emblématique de la mémoire de l'esclavage, la « Maison des esclaves » de Gorée a été inscrite en 1978 sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco et restaurée en 1990.
- [7.](#) Janet G. Vaillant, *op. cit.*, p. 61-62.
- [8.](#) Senghor, allocution à l'université de Bordeaux, 23 octobre 1967, dans *Liberté 3*, *op. cit.*, p. 155.
- [9.](#) Marc Ferro, *Histoire des colonisations. Des conquêtes aux indépendances, XIII^e-XX^e siècle*, L Seuil, p. 224-226.
- [10.](#) Selon l'historienne Catherine Coquery-Vidrovitch dans *Afrique noire, permanences et ruptures* p. 33, la traite atlantique a concerné entre 1600 et 1900 environ 11,5 millions de personnes ; 1,8 million au XVII^e siècle, 6,1 millions au XVIII^e siècle, 3,3 millions au XIX^e siècle. La traite saharienne (arabe) commencée plus tôt, atteint environ 4 millions de personnes : 900 000 avant 1600, 700 000 au XVII^e siècle, 1,8 million au XIX^e siècle.
- [11.](#) Entretien de Senghor avec Bernard Pivot, *Apostrophes*, Antenne 2, 15 juillet 1977, archive INA.
- [12.](#) Pierre Biarnès, *Les Français en Afrique noire, de Richelieu à Mitterrand*, Armand Colin, 1987 p. 81-85.
- [13.](#) Pierre Biarnès, *La Fin des cacahouètes*, L'Harmattan, 2005, p. 43.
- [14.](#) À la différence des fantassins ordinaires qui avancent en rangs serrés, les « tirailleurs » furent d'abord utilisés pour reconnaître le terrain, en ordre dispersé. Ce terme restera ensuite pour désigner toute unité d'infanterie indigène.
- [15.](#) Selon le décompte donné par Jean Jolly, dans son *Histoire du continent africain*, tome II L'Harmattan, p. 67, les assiégés de Médine, commandés par le mulâtre Paul Holle, étaient 7 Européens

58 Sénégalais dont 36 matelots et quelques auxiliaires autochtones.

16. Jean de La Guérivière, *Les Fous d'Afrique. Histoire d'une passion française*, Le Seuil, 2001 p. 37.

17. *Ibid.*, p. 38.

18. Janet G. Vaillant, *op. cit.*, p. 63.

19. En 1848, sous l'éphémère II^e République, le Sénégal avait pu envoyer un premier élu, le métis Barthélemy Durand Valantin, siéger aux Assemblées constituante et législative. Les Sénégalais aiment rappeler qu'ils eurent un député à Paris, avant le comté de Nice et la Savoie, rattachés à la France en 1860. Cette représentation du Sénégal fut supprimée sous le Second Empire.

3. Entre la mère et l'oncle

1. Senghor, « Vues sur l'Afrique noire, ou assimiler et non être assimilés », dans l'ouvrage collectif *La Communauté impériale française*, Éditions Alsatia, 1945, dans *Liberté I. Négritude et humanisme* Le Seuil, 1964, p. 50-51.

2. Senghor, « Femme noire », *Chants d'ombre, Œuvre poétique, op. cit.*, p. 16.

3. Jean Rous, *Léopold Sédar Senghor, un président de l'Afrique nouvelle, op. cit.*, p. 14.

4. Senghor, « Il a plu », *Lettres d'hivernage, Œuvre poétique, op. cit.*, p. 240.

5. Elle s'appelle Ngangou et le petit Sédar l'appelle Ngâ.

6. Senghor, « À l'appel de la race de Saba », *Hosties noires, Œuvre poétique, op. cit.*, p. 58.

7. Senghor, « Que m'accompagnent koras et balafong », *Chants d'ombre, Œuvre poétique, op. cit.* p. 31.

8. Ces chants accompagnent les combats de lutte, principal sport traditionnel sénégalais.

9. Entretien de Senghor avec Pierre Dumayet, « Lectures pour tous », ORTF, 27 avril 1961 archives INA ; *Chants gymniques, Marone N'Diaye*, dans Armand Guibert, *Léopold Sédar Senghor op. cit.*, p. 183-184.

10. Jacqueline Sorel, *Léopold Sédar Senghor. L'émotion et la raison*, Sépia, 1995, p. 17.

11. Entretien de l'auteur avec Hama Djioguene Bakhoun, fille de Tokô'Waly, à Djilor, 7 avril 2019.

12. Senghor, « Que m'accompagnent koras et balafong », *Chants d'ombre, Œuvre poétique op. cit.*, p. 36.

13. *Id.*

14. Senghor, *Ce que je crois. Négritude, francité et civilisation de l'universel*, Grasset, 1988, p. 13 14.

15. *Les Plus Beaux Écrits de l'Union française et du Maghreb*, présentés par Mohamed El Kholti Léopold Sédar Senghor, Pierre Do Dinh, A. Rakoto Ratsimamanga, E. Ralajmihiatra, La Colombe 1947, dans *Liberté I, op. cit.*, p. 77.

16. Senghor, « Comme les lamantins vont boire à la source », Postface d'*Éthiopiennes*, 1956, dans *Œuvre poétique, op. cit.*, p. 160.

17. Senghor, « Élégie pour Jean-Marie », *Œuvre poétique, op. cit.*, p. 282.

18. Senghor, *Ce que je crois, op. cit.*, p. 15.

19. Entretiens de Senghor avec Roland Colin, 29 et 31 janvier 1974, dans Roland Colin, *Sénégal notre pirogue, op. cit.*, p. 371.

20. Le royaume du Sine, devenu protectorat en 1891, sera aboli et absorbé dans la colonie en 1925.

21. Senghor, « Que m'accompagnent koras et balafong », *Chants d'ombre, Œuvre poétique op. cit.*, p. 32. Le Bouré et le Boundou sont d'anciennes provinces du Sénégal.

22. Senghor, *La Poésie de l'action, op. cit.*, p. 34.

23. Senghor, « À l'appel de la race de Saba », *Hosties noires, Œuvre poétique, op. cit.*, p. 58.
24. Senghor, article dans *Hommage à Marcel Proust*, Dakar, 1971, dans *Liberté 3, op. cit.*, p. 263.
25. Collectif, *L'Homme de couleur*, Plon, coll. « Présences », 1939, dans *Liberté 1, op. cit.*, p. 25.
26. L'Almamy ou « chef de la prière » était le titre porté par le chef religieux des Peuls du Fouta Djallon, région montagneuse de l'actuelle Guinée. Voir Jean-René Bourrel, *Lexique de L.S. Senghor*, L'Information grammaticale, 1987, p. 27-34.
27. « On nous tue, on ne nous déshonore pas. » L'armée du Sénégal indépendant a fait sienne cette devise.
28. Senghor, « Que m'accompagnent koras et balafong », *Chants d'ombre, Œuvre poétique op. cit.*, p. 32.
29. Avec 15, 2 millions d'habitants (estimations, 2017), le Sénégal comprend aujourd'hui 42 % de Wolofs, 28 % de Peuls et Toucouleurs, 15 % de Sérères, 4 % de Diolas, 3 % de Mandingues, auxquelles s'ajoutent quelques populations autochtones peu nombreuses sur les hauteurs du Sénégal oriental, le Bassaris, les Bédiks et les Jalonkés. Le pays compte aussi une communauté libanaise et environ vingt mille Français, en grande majorité franco-sénégalais.
30. Janet G. Vaillant, *op. cit.*, p. 42.
31. L'islamisation quasi généralisée du pays, à travers les confréries, au XIX^e siècle, a imposé le patriarcat à l'ethnie wolof prédominante, originellement matriarcale.
32. Senghor, « Comme les lamantins vont boire à la source », Postface d'*Éthiopiennes*, 1956, dans *Œuvre poétique, op. cit.*, p. 160.

4. L'école des Blancs

1. Janet G. Vaillant, *op. cit.*, p. 42. Ce premier roi, Meissa Waly Mané, dit Meissa Waly Dione, régna de 1350 à 1375. Il est le fondateur de la dynastie guelwar qui resta au pouvoir jusqu'en 1891.
2. Entretien avec Senghor, *Défendre la langue française*, France 3, 3 décembre 1983.
3. Senghor, *La Poésie de l'action, op. cit.*, p. 48.
4. *Id.*
5. Joseph Roger de Benoist, *Léopold Sédar Senghor*, Beauchesne, 1998, p. 14.
6. Senghor, « Joal », *Chants d'ombre, Œuvre poétique, op. cit.*, p. 15-16.
7. Entretien avec Senghor, « Portrait de Senghor », France 3, 29 mars 1984, archives INA.
8. Jean de La Guérivière, *op. cit.*, p. 67.
9. Senghor, préface de l'ouvrage de Paul Coulon, Paule Brasseur et collaborateurs, *Liberman 1802-1852. Une pensée et une mystique missionnaires*, Le Cerf, 1988.
10. Entretien avec Senghor, « Trente millions d'amis », TF1, 20 décembre 1980, archives INA.
11. Armand Guibert, *Léopold Sédar Senghor, l'homme et l'œuvre*, Présence africaine, collection « Approches », 1962, p. 12.
12. *Journal de Ngasobil*, archives générales spiritaines, séminaire des missions, 12, rue du Père Mazurié, 94550 Chevilly-Larue.
13. Janet G. Vaillant, *op. cit.*, p. 46-47.
14. Joseph Roger de Benoist, *op. cit.*, p. 15.
15. Senghor, *La Poésie de l'action, op. cit.*, p. 49.
16. *Id.*
17. Senghor, « Que m'accompagnent koras et balafong », *Chants d'ombre, Œuvre poétique op. cit.*, p. 29.

- [18.](#) Ernest Milcent, Monique Sordet, *Léopold Sédar Senghor et la Naissance de l'Afrique moderne* Seghers, 1969, p. 22.
- [19.](#) Senghor, « Jeunesse de Victor Hugo », *Liberté de l'esprit*, février 1952, dans *Liberté 1*, *op. cit.* p. 126-129.
- [20.](#) Ernest Milcent, Monique Sordet, *op. cit.*, p. 22.
- [21.](#) Senghor, article pour l'ouvrage collectif intitulé *Les Allemands sont-ils réellement ainsi ?* Horst Erdmann Verlag, 1961, dans *Liberté 3*, *op. cit.*, p. 11-17.
- [22.](#) *La Force noire* est le titre d'un livre écrit par le colonel – et futur général – Charles Mangir paru en 1910, où celui-ci préconise le recours massif aux troupes coloniales issues de l'Afrique noire.
- [23.](#) Selon Hervé Bourges, dans l'entrée « Tirailleurs (sénégalais mais pas seulement) » de son *Dictionnaire amoureux de l'Afrique*, Plon, 2017, p. 777-781, Diagne recrute 63 000 hommes en A-OF et 14 000 en A-ÉF.
- [24.](#) Senghor, conférence à l'occasion de la remise du diplôme *honoris causa*, université d'Oxford 26 octobre 1973, dans *Liberté 3*, *op. cit.*, p. 438-463.
- [25.](#) Sobriquet désignant l'Européen, le Blanc.
- [26.](#) Informations recueillies les 23 et 24 mai 2019 par Raphaël Ndiaye, directeur général de la fondation Senghor, Dakar, auprès de M. Simon Soulève Faye, chef du village de Djilor Djidiak. Selon ce dernier, Léopold Sédar a été circoncis en même temps que ses frères Mbaye Gnilane, Louis-Pierre Gnilane et Charles et ses cousins Moussa Coumba et Faap Moussa.
- [27.](#) Senghor, « Vues sur l'Afrique noire, ou assimiler et non être assimilés », dans l'ouvrage collectif *La Communauté impériale française*, Éditions Alsatia, 1945, dans *Liberté 1*, *op. cit.*, p. 39-69.
- [28.](#) Senghor, « Le totem », *Chants d'ombre*, *Œuvre poétique*, *op. cit.*, p. 24.
- [29.](#) Lilyan Kesteloot, *Les Écrivains noirs de langue française*, Université libre de Bruxelles, 1965 p. 179.
- [30.](#) Simon Njami, *C'était Léopold Sédar Senghor*, Fayard, 2006, p. 66.
- [31.](#) Senghor, « Élégie des circoncis », *Œuvre poétique*, *op. cit.*, p. 200-202.
- [32.](#) Janet G. Vaillant, *op. cit.*, p. 48-54. Témoignage recueilli auprès d'Hélène Senghor à Joal lors de deux entretiens en 1973 et 1976.
- [33.](#) Senghor, *Ce que je crois*, *op. cit.*, p. 24.
- [34.](#) Senghor, « Élégie pour Georges Pompidou », *Œuvre poétique*, *op. cit.*, p. 318.
- [35.](#) Armand Guibert, *Léopold Sédar Senghor*, *op. cit.*, p. 13.

5. Une vocation contrariée

- [1.](#) Selon les archives de Ngasobil, le départ définitif de Sédar Senghor n'a été officiellement enregistré que le 20 novembre 1923.
- [2.](#) Le paquebot, appartenant aux Chargeurs réunis, avait à son bord 599 passagers, dont 135 membres d'équipage et 192 soldats de l'armée coloniale, en majorité tirailleurs sénégalais qui rentraient au pays après avoir combattu en France.
- [3.](#) Jean de La Guérivière, *op. cit.*, p. 113.
- [4.](#) Le père Lalouse fait un récit de cette cérémonie dans un article des *Annales apostoliques des pères du Saint-Esprit*, mars-avril 1924, p. 35-38, archives générales spiritaines, Chevilly-Larue.
- [5.](#) *Annales apostoliques des pères du Saint-Esprit*, *ibid.*
- [6.](#) *Id.*
- [7.](#) Senghor, *La Poésie de l'action*, *op. cit.*, p. 52.
- [8.](#) *Ibid.*, p. 50.
- [9.](#) Janet G. Vaillant, *op. cit.*, p. 70.

- [10.](#) Senghor, *La Poésie de l'action*, *op. cit.*, p. 50.
- [11.](#) Jacques Louis Hymans, *Léopold Sédar Senghor. An Intellectual Biography*, Edinburgh University Press, 1971, p. 12.
- [12.](#) Entretien d'Armand Guibert avec Hélène Senghor, *Le Figaro littéraire*, 15 avril 1961.
- [13.](#) Jacqueline Sorel, *op. cit.*, p. 32.
- [14.](#) Ernest Milcent et Monique Sordet, *op. cit.*, p. 29.
- [15.](#) Photo des archives spiritaines reproduite dans *Mémoire spiritaine*, n° 15, première semestre 2002.
- [16.](#) Senghor, *La Poésie de l'action*, *op. cit.*, p. 52-53.
- [17.](#) Citation du *Petit Larousse illustré*, dans Janet G. Vaillant, *op. cit.*, p. 77.
- [18.](#) Edgar Faure, Discours de réception de Senghor à l'Académie française, 29 mars 1984.
- [19.](#) Senghor, *La Poésie de l'action*, *op. cit.*, p. 51.
- [20.](#) Entretien avec Senghor, « Senghor et Noël », TF1, 2 janvier 1982, archives INA.
- [21.](#) Janet G. Vaillant, *op. cit.*, p. 56. Témoignage recueilli auprès d'Hélène Senghor le 17 juin 1973.
- [22.](#) Edgar Faure, Discours de réception de Senghor à l'Académie française, 29 mars 1984.
- [23.](#) Senghor, *La Poésie de l'action*, *op. cit.*, p. 55.
- [24.](#) Entretien de l'auteur avec Henri Senghor, 6 mai 2021.
- [25.](#) Ernest Milcent et Monique Sordet, *op. cit.*, p. 30.
- [26.](#) Lettres des 24 mars, 13 juillet et 20 novembre 1927, archives de la congrégation du Saint Esprit, Chevilly-Larue.
- [27.](#) Senghor, *La Poésie de l'action*, *op. cit.*, p. 51.
- [28.](#) Janet G. Vaillant, *op. cit.*, p. 92.
- [29.](#) Parmi ces étudiants vétérinaires figureront notamment les futurs écrivains Birago Diop et Ousmane Socé Diop et le futur homme politique Karim Gaye. Voir Ernest Milcent et Monique Sordet *op. cit.*, p. 31.
- [30.](#) Lettre de Senghor à Jacques Louis Hymans, fonds Armand-Guibert, bibliothèque interuniversitaire de Montpellier.

6. Louis-le-Grand

- [1.](#) Jacqueline Sorel, *op. cit.*, p. 37.
- [2.](#) Entretien avec Senghor, « Variations, Portrait de Senghor », ORTF, 21 juillet 1963, archive INA.
- [3.](#) Senghor, « Ndéssé ou "Blues" », *Chants d'ombre, Œuvre poétique*, *op. cit.*, p. 25.
- [4.](#) Senghor, « In memoriam », *Chants d'ombre, Œuvre poétique*, *op. cit.*, p. 9-10.
- [5.](#) Senghor, allocution au conseil municipal de Paris, 20 avril 1961, dans *Liberté I*, *op. cit.*, p. 312.
- [6.](#) Blaise Diagne habite au 4, avenue Alphonse-XIII, Paris 16° (archives Louis-le-Grand).
- [7.](#) Témoignage de Senghor, republié dans le *Bulletin de l'Alliance internationale* (cit universitaire), 1^{er} mars 2011.
- [8.](#) Jean-François Sirinelli, *Génération intellectuelle. Khâgneux et normaliens dans l'entre-deux guerres*, PUF, coll. « Quadrige », 1994, p. 71-73.
- [9.](#) Henri Queffélec, *Un Breton bien tranquille*, Stock, 1978, p. 106.
- [10.](#) Paul Guth, *Mémoires d'un naïf*, Le Livre de Poche, 1967, p. 193-195.
- [11.](#) Senghor, *Lycée Louis-le-Grand, haut lieu de la culture française*, dans *Ouvrage collectif sur son quatrième centenaire*, 1963, dans *Liberté I*, *op. cit.*, p. 403.
- [12.](#) *Id.*

[13.](#) Les pensionnaires ont la permission de sortir le jeudi après-midi et le dimanche de 8 à 22 heures.

[14.](#) Paul Guth, *op. cit.*, p. 196.

[15.](#) Pierre Bertaux, *Amitiés normaliennes, Commentaire*, n° 28-29, hiver 1985, cité par Jean François Sirinelli, *Génération intellectuelle. Khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres*, *op. cit.* p. 17. Cette formule, qui concerne les normaliens, s'applique tout aussi bien aux khâgneux.

[16.](#) Senghor, *La Poésie de l'action*, *op. cit.*, p. 58.

[17.](#) Notes et positions des élèves de la « première vétérans », année 1928-1929, archives Louis-le-Grand.

[18.](#) Jean-François Sirinelli, *Génération intellectuelle. Khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres*, *op. cit.*, p. 40.

[19.](#) Senghor, communication au congrès international de Brangues, 27 juillet 1972, dans *Liberté 3* *op. cit.*, p. 350.

[20.](#) Senghor, *Liberté I*, *op. cit.*, p. 315.

[21.](#) Henri Queffélec, *op. cit.*, p. 114.

[22.](#) *Catalogue Léopold Sédar Senghor*, exposition à la Bibliothèque nationale, 1978, p. 29.

[23.](#) Janet G. Vaillant, *op. cit.*, p. 100.

[24.](#) Entretiens de Janet G. Vaillant avec trois camarades de Senghor, René Brouillet, Jean Valdeyro et Robert Verdier, en 1975, dans Janet G. Vaillant, *op. cit.*, p. 100-101.

[25.](#) Lettre de Blaise Diagne à Marcus Garvey citée dans Raymond Lesli Buell, *The Native Problem in Africa*, vol. II, Macmillan, 1928, p. 81.

[26.](#) Le terme « khâgneux » désigne indifféremment tous les élèves qui préparent Normale, qu'il soient en hypokhâgne, ou en khâgne.

[27.](#) Jean-François Sirinelli, « Deux étudiants "coloniaux" à Paris à l'aube des années trente » *Vingtième Siècle*, n° 18, avril-juin 1988, p. 77-88.

[28.](#) Notes et positions des élèves de la « première vétérans », année 1928-1929, archives Louis-le-Grand.

[29.](#) Senghor, allocution lors de sa réception par le conseil municipal de Paris, 20 avril 1961, dans *Liberté I*, *op. cit.*, p. 313.

[30.](#) Livre de classes, 1926-1930, archives Louis-le-Grand.

[31.](#) Senghor, *La Poésie de l'action*, *op. cit.*, p. 58.

7. Ghor et Georges

[1.](#) La première lettre est datée du 23 septembre 1929, la seconde sans date. *Catalogue Léopold Sédar Senghor*, exposition à la Bibliothèque nationale, 1978, p. 28.

[2.](#) Jean-François Sirinelli, *Génération intellectuelle. Khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres*, *op. cit.*, p. 72-73.

[3.](#) Merry Bromberger, *Le Destin secret de Georges Pompidou*, Fayard, 1965, p. 50 (entretien d Senghor avec l'auteur).

[4.](#) Ernest Milcent et Monique Sordet, *op. cit.*

[5.](#) Extrait de la notice nécrologique de Jean Le Roy (promotion 1931), rédigée par George Pompidou et citée dans Jean-François Sirinelli, *Génération intellectuelle. Khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres*, *op. cit.*, p. 193.

[6.](#) Georges Pompidou, *Pour rétablir une vérité*, Flammarion, 1982, p. 12 (ouvrage posthume).

[7.](#) Propos rapportés par Pierre Rouanet, *Pompidou*, Grasset, 1969, p. 36.

[8.](#) Merry Bromberger, *op. cit.*, p. 52.

9. Senghor, *La Poésie de l'action*, op. cit., p. 64.
10. Interview de Senghor à l'ORTF, non diffusée, 1^{er} juillet 1966, archives INA.
11. Senghor, *La Poésie de l'action*, op. cit., p. 58.
12. Robert Schilling, « Pour Léopold Sédar Senghor », cité dans le *Catalogue Léopold Sédar Senghor*, exposition à la Bibliothèque nationale, 1978, p. 30.
13. Entretien avec Senghor, « Soir 3 », France 3, 29 mars 1984, archives INA.
14. Senghor, allocution lors de sa réception par le conseil municipal de Paris, 20 avril 1961, dans *Liberté I*, op. cit., p. 313.
15. Armand Guibert, *Léopold Sédar Senghor, l'homme et l'œuvre*, op. cit., p. 14.
16. Merry Bromberger, op. cit., p. 51.
17. Entretien à *Jeune Afrique*, 30 octobre 1966.
18. Émission « Mosaïque », France 3, 5 octobre 1986, archives INA.
19. Merry Bromberger, op. cit., p. 51.
20. Senghor, *La Poésie de l'action*, op. cit., p. 59.
21. Merry Bromberger, op. cit., p. 61.
22. Senghor, *La Poésie de l'action*, op. cit., p. 157-158.
23. Senghor, « Comment nous sommes devenus ce que nous sommes », *Afrique Action*, 30 janvier 1961.
24. Jacques Louis Hymans, op. cit., p. 18.
25. Entretien de Roger Stéphane avec Senghor, dans « Portrait-souvenir de Maurice Barrès » ORTF, 22 juin 1962, archives INA.
26. Lettre de Senghor à Jacques Louis Hymans, 22 octobre 1963, dans Jacques Louis Hymans op. cit., p. 264.
27. Senghor, *Pierre Teilhard de Chardin et la politique française*, Cahiers Pierre Teilhard de Chardin, vol. III, Le Seuil, 1962, p. 18.
28. Lettre de Senghor à Jacques Louis Hymans, 22 octobre 1963, dans Jacques Louis Hymans op. cit., p. 263-264.
29. Senghor, *La Poésie de l'action*, op. cit., p. 65.
30. Entretien avec Senghor dans Jean Rous, *Léopold Sédar Senghor, un président de l'Afrique nouvelle*, op. cit., p. 19.
31. Selon les témoignages de deux de ses camarades de khâgne à Toulouse, René Billères et Robert Hubac, recueillis par Jean-François Sirinelli et cités dans Jean-François Sirinelli, « Deux étudiants "coloniaux" à Paris à l'aube des années trente », article cité.
32. Cette association, créée à l'initiative de Pierre Mendès France, comptait dans ses rangs nombre d'étudiants de gauche, dont certains feront plus tard parler d'eux : Edgar Faure, Léo Hamon, Roger Iko, Robert Marjolin, Maurice Papon, Maurice Schumann, Jacques Soustelle. Le texte de l'article de Pompidou est reproduit dans Éric Roussel, *Georges Pompidou*, Perrin, Tempus, 2004, p. 38-40.
33. Ernest Milcent et Monique Sordet, op. cit., p. 40.
34. Fred Zeller, *Trois points c'est tout*, Laffont, 1976, p. 41. Cité dans Jean-François Sirinelli *Génération intellectuelle. Khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres*, op. cit., p. 80. La permanence des Étudiants socialistes se trouvait au 1, rue de Lanneau, Paris 5^e.
35. Senghor, « Le portrait », *Poèmes divers, Œuvre poétique*, op. cit., p. 219.
36. C'est le classement que donne l'intéressé lui-même dans Georges Pompidou, *Pour rétablir un vérité*, op. cit., p. 16. Mais Jean-François Sirinelli donne un autre classement – 36^e pour 32 admis – en se référant à la *Revue universitaire*, 2, 1930, p. 365, et 1931, p. 361 ; et au *Bulletin de la Société des amis de l'École normale supérieure*, 27 février 1932, p. 6.
37. Éric Roussel, *Georges Pompidou*, op. cit., p. 41 ; Merry Bromberger, op. cit., p. 53-54.
38. Éric Roussel, *ibid.* Témoignage de Jean Bousquet (1912-1996).

- [39.](#) Senghor, *Liberté I*, *op. cit.*, p. 404.
- [40.](#) Extrait cité dans Jean-François Sirinelli, *Génération intellectuelle. Khâgneux et normalien dans l'entre-deux-guerres*, *op. cit.*, p. 83-84.
- [41.](#) Senghor, *Liberté I*, *op. cit.*, p. 91.
- [42.](#) Senghor, allocution lors de sa réception par le conseil municipal de Paris, 20 avril 1961, dans *Liberté I*, *op. cit.*, p. 314-315.

8. Césaire, « deux fois Aimé »

- [1.](#) Notamment lors d'un entretien en 2005 avec Jean-Michel Djian, *Léopold Sédar Senghor. Genès d'un imaginaire francophone*, Gallimard, 2005, p. 221 ; d'un entretien avec Françoise Vergès, *Nègre je suis, nègre je resterai*, Albin Michel, p. 22-23 ; et d'un discours prononcé le 13 février 1976 e l'honneur de la visite de Senghor à la Martinique et repris intégralement dans Jean-Michel Djian *op. cit.*, p. 237-243.
- [2.](#) Césaire s'inscrit à Louis-le-Grand le 1^{er} octobre 1931, en « première vétérans ». Il quittera c lycée le 26 février 1934 pour passer le concours de Normale Sup (archives Louis-le-Grand).
- [3.](#) Un biographe de Césaire, Romuald Fonkoua, écrit à propos de ce récit rétrospectif : « L présence de Senghor dans la vie de Césaire est telle que celui-ci en oublie la réalité historique. » Romuald Fonkoua, *Aimé Césaire*, Perrin, Tempus, 2013, p. 40.
- [4.](#) Émission « Mosaïque », France 3, 5 octobre 1986, archives INA.
- [5.](#) Le père de Césaire est commis principal des contributions, sa mère, femme au foyer. Il est l deuxième enfant d'une famille de sept. Au lycée, il a notamment comme professeurs Gilbert Gratiant poète connu pour son action en faveur de la culture martiniquaise, et Octave Mannoni, ethnologue psychanalyste et auteur de *Psychologie de la colonisation*.
- [6.](#) Aimé Césaire, *Nègre je suis, nègre je resterai*, entretiens avec Françoise Vergès, *op. cit.*, p. 22.
- [7.](#) Jean-Michel Djian, *op. cit.*, p. 223.
- [8.](#) Armand Guibert, *Léopold Sédar Senghor*, *op. cit.*, p. 23.
- [9.](#) Jean-Michel Djian, *op. cit.*, p. 221-222.
- [10.](#) Aimé Césaire, *Lettre à l'Ami*, dans *Présence Senghor, 90 écrits en hommage aux 90 ans d poète-président*, Éditions de l'Unesco, 1996, p. 39-40.
- [11.](#) Cette année-là, Sartre prépare l'agrégation de philosophie à laquelle il sera reçu premier devant Simone de Beauvoir.
- [12.](#) Paul Guth, *op. cit.*, p. 246-247.
- [13.](#) Henri Queffélec, *op. cit.*, p. 115.
- [14.](#) Paul Guth, *op. cit.*, p. 247.
- [15.](#) Témoignage de Paul Guth dans le *Bulletin de l'Alliance internationale*, 1955.
- [16.](#) Armand Guibert, *Léopold Sédar Senghor*, *op. cit.*, p. 22.
- [17.](#) *Id.*
- [18.](#) Édouard Glissant, *La Matière africaine*, dans *Présence Senghor*, *op. cit.*, p. 102-104.
- [19.](#) L'expression est de Senghor lui-même dans un article de la revue *Liberté de l'Esprit*, octobre 1950, repris dans *Liberté I*, *op. cit.*, p. 98-103.
- [20.](#) Césaire déclare à Françoise Vergès, dans Aimé Césaire, *Nègre je suis, nègre je resterai*, entretiens avec Françoise Vergès, *op. cit.*, p. 51 : « J'ai toujours été connu comme un rouspéteur. Je n'ai jamais rien accepté purement et simplement. En classe, je n'ai cessé d'être rebelle. » Et à Jean-Michel Djian, dans Jean-Michel Djian, *op. cit.*, p. 225 : « On sentait que derrière Senghor, il y avait une vieille civilisation, dont il n'avait jamais douté. "Ils partiront", se disait-il en parlant des Blancs. Tandis qu

nous, Antillais, nous étions des Nègres nés à bord du bateau, en révolte perpétuelle et, en même temps infiniment plus faibles qu'eux. »

[21.](#) Aimé Césaire, *Nègre je suis, nègre je resterai*, entretiens avec Françoise Vergès, *op. cit.*, p. 19-21.

[22.](#) *Ibid.*, p. 23-24.

[23.](#) Entretien d'Aimé Césaire avec Michel Field, émission « Le Cercle de Minuit », Antenne 2 9 février 1994, archives INA ; entretien avec Césaire, France 3, 29 juillet 1995, archives INA.

[24.](#) Entretien avec Césaire, *Hommage à Senghor*, RFO, 25 mars 2002.

[25.](#) Césaire, *Lettre à l'Ami*, dans *Présence Senghor*, *op. cit.*, p. 39.

[26.](#) Senghor, « Lettre à un poète. À Aimé Césaire », *Chants d'ombre, Œuvre poétique*, *op. cit.* p. 11-13.

[27.](#) Selon les mots de Césaire, dans Jean-Michel Djian, *op. cit.*, p. 222.

[28.](#) Jean-Michel Djian, *op. cit.*, p. 222-223.

[29.](#) Senghor, *Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française*, PUF, coll. « Quadrige », 2017, p. 5.

[30.](#) *Ibid.*

[31.](#) Césaire, *Senghor et Damas*, France 3, 29 juillet 1995, archives INA.

9. La mode nègre

[1.](#) L'Exposition coloniale internationale de Paris se tient du 6 mai au 15 novembre 1931 autour du lac Daumesnil dans le bois de Vincennes. L'entrée principale se trouve à la porte Dorée.

[2.](#) Discours de M. Duplessis-Kergomard, professeur d'histoire-géographie, à l'occasion de la distribution des prix, 12 juillet 1931, archives Louis-le-Grand.

[3.](#) Article de l'hebdomadaire *L'Illustration*, n° 4603, 23 mai 1931, cité dans le *Catalogue Léopold Sédar Senghor*, exposition à la Bibliothèque nationale, 1978, p. 26.

[4.](#) La contre-exposition coloniale se tient de juillet 1931 à février 1932, dans un bâtiment syndical situé sur l'actuelle place du Colonel-Fabien, Paris 10°. Son titre officiel est *La Vérité sur les colonies*.

[5.](#) Jean-Pierre Biondi, *Senghor ou la Tentation de l'universel*, Denoël, 1993, p. 26.

[6.](#) Senghor, *La Poésie de l'action*, *op. cit.*, p. 158.

[7.](#) Ce premier long-métrage de Cocteau, tourné en 1930, est sorti en salle en 1932.

[8.](#) Selon le mot de l'écrivain Emmanuel Berl (1892-1976).

[9.](#) Notamment dans un poème intitulé « Zone ». Dans un autre poème, « Les soupirs du serviteur de Dakar », Guillaume Apollinaire (1880-1918) évoque « une tête de nègre dans la nuit profonde » Senghor analysera l'influence de l'Afrique sur le poète dans son « Discours à la remise du prix Apollinaire », Troyes, 17 juin 1974, dans *Liberté 3*, *op. cit.*, p. 493-505.

[10.](#) Senghor, allocution au colloque sur l'art nègre dans la vie du peuple, Dakar, 30 mars 1966, dans *Liberté 3*, *op. cit.*, p. 58-63.

[11.](#) Jacques Chevrier, *Littérature nègre*, Armand Colin, 1990, p. 20-21.

[12.](#) Senghor, « Hommage à Frobenius pour le centenaire de sa naissance », 1973, dans *Liberté 3* *op. cit.*, p. 399.

[13.](#) René Maran est né à Fort-de-France le 5 novembre 1887 dans une famille guyanaise. Il passe son enfance et son adolescence en France. Après de solides études classiques à Bordeaux et des études supérieures à Paris, il entre dans l'administration coloniale en 1912 et devient administrateur de l'Oubangui-Chari (actuelle République centrafricaine). De retour en métropole, une violente campagne de presse hostile le contraindra à la démission. Il consacra sa vie à la littérature et meurt à Paris le 9 mai 1943.

1960. Pour une analyse plus détaillée de *Batouala, véritable roman nègre*, voir Jacques Chevrier, *op. cit.* p. 26-28.

[14.](#) René Maran, *Batouala, véritable roman nègre*, coll. « Classiques contemporains », Magnard 2002, p. 100.

[15.](#) Jacques Chevrier, *op. cit.*, p. 27.

[16.](#) René Maran, *op. cit.*, préface, p. 15-24.

[17.](#) La loi Diagne du 29 septembre 1916 reconnaît définitivement la citoyenneté française aux habitants de Dakar, Saint-Louis, Rufisque et Gorée sans les soumettre au code civil ni leur faire perdre leur statut personnel.

[18.](#) La Première Conférence panafricaine avait eu lieu à Londres du 23 au 25 juillet 1900.

[19.](#) En février 1927, Lamine Senghor connaît un moment de gloire en participant à Bruxelles au congrès inaugural de la Ligue contre l'impérialisme et l'oppression coloniale, aux côtés notamment d'Albert Einstein, de l'Indien Nehru, de l'Algérien Messali Hadj et de l'écrivain Henri Barbusse. Après une scission au sein du CDRN, Lamine Senghor fonde en mars 1927 la Ligue de défense de la race nègre. Gravement malade, il meurt à Fréjus le 25 novembre 1927.

10. Du côté de Clamart

[1.](#) L'appartement des sœurs Nardal est situé au 7, rue Hébert, à deux pas de la gare. La famille Nardal compte sept sœurs, dans l'ordre, Paulette, Émilie, Alice, Jane, Lucie, Cécyl et Andrée. Quatorze ans séparent l'aînée, Paulette, née en 1896, de la benjamine, Andrée, née en 1910.

[2.](#) Témoignage de Paulette Nardal dans son livre-entretien avec Philippe Grollemund, *Fiertés de femme noire*, L'Harmattan, 2018, p. 22. *La Case de l'oncle Tom*, parue en 1852, est un célèbre roman américain d'inspiration chrétienne, humaniste et féministe qui dénonçait le commerce et l'institution de l'esclavage.

[3.](#) Paulette Nardal, *Fiertés de femme noire*, *op. cit.*, p. 26.

[4.](#) Louis-Thomas Achille, que ses amis appelleront plus familièrement Louis Achille, est né à Fort-de-France (Martinique) le 31 août 1909 et mort le 11 mai 1994 à Lyon où il a fait toute sa carrière de professeur agrégé d'anglais comme son père.

[5.](#) Hommage posthume de Paul Guth à Louis-Thomas Achille, adressé le 16 novembre 1994 à la famille de ce dernier.

[6.](#) Senghor, communication à l'ouverture du colloque sur la négritude, Dakar, 12 avril 1971, dans *Liberté 3*, *op. cit.*, p. 274.

[7.](#) Aimé Césaire est le moins assidu, selon son propre témoignage : « Pour ma part, je n'aimais pas les salons – je ne les méprisais pas pour autant – et je ne m'y suis rendu qu'une fois ou deux, sans m'attarder. » Aimé Césaire, *Nègre je suis, nègre je resterai*, entretiens avec Françoise Vergès, *op. cit.*, p. 25.

[8.](#) Préface de Louis-Thomas Achille à la réédition des six numéros de *La Revue du monde noir* par l'éditeur Jean-Michel Place, BnF, 1992.

[9.](#) *Id.*

[10.](#) Cette photo figure notamment dans le livre d'Hervé Bourges, *Léopold Sédar Senghor. Lumière noire*, Mengès-Destins, 2006, p. 74.

[11.](#) Selon les mots de Paulette Nardal, dans son livre-entretien *Fiertés de femme noire*, *op. cit.* p. 55.

[12.](#) Paulette Nardal, « Éveil de la conscience de race », dans *La Revue du monde noir*, n° 6 avril 1932, p. 31.

[13.](#) Selon le témoignage de Paulette Nardal, *Fiertés de femme noire*, *op. cit.*, p. 57.

[14.](#) Janet G. Vaillant, *op. cit.*, p. 127-128.

- [15.](#) Paulette Nardal, *Fiertés de femme noire*, *op. cit.*, p. 65 et 96.
- [16.](#) Roberte Horth, « Histoire sans importance », dans *La Revue du monde noir*, n° 2, décembre 1931, p. 50. Dans son n° 6, avril 1932, *La Revue du monde noir* annoncera la mort brutale de cette auteure, à vingt-six ans, des suites d'une pneumonie.
- [17.](#) Jacques Chevrier, *op. cit.*, p. 33.
- [18.](#) Césaire, *Nègre je suis, nègre je resterai*, *op. cit.*, p. 25-26.
- [19.](#) Cofondateur en 1909 de l'Association nationale pour l'avancement des gens de couleur (NAACP), Du Bois vivra ses deux dernières années au Ghana, après avoir été privé de son passeport américain. Il sera inhumé à Accra.
- [20.](#) Senghor, communication à l'ouverture du colloque sur la négritude, Dakar, 12 avril 1971, dans *Liberté 3*, *op. cit.*, p. 274-275.
- [21.](#) Marcus Garvey (1887-1940) est un militant noir né à la Jamaïque et installé à Harlem dans les années 1920. Promoteur d'une doctrine « nationaliste noire » radicale qui s'oppose aux idées intégrationnistes de Du Bois, il réclame le droit au « rapatriement » en Afrique des Noirs de tous les pays. Il diffuse ses idées dans son hebdomadaire *The Negro World*.
- [22.](#) C'est Paulette Nardal qui a présenté à Senghor Alain Locke (1885-1954) ainsi qu'un autre écrivain et futur diplomate, Mercer Cook (1903-1987) qui séjournera à plusieurs reprises à Paris.
- [23.](#) Jacques Chevrier, *op. cit.*, p. 32.
- [24.](#) Nancy Cunard (1896-1965) est une écrivaine anglaise, militante antiraciste et grande collectionneuse d'art africain. Belle et riche, muse de nombreux artistes, elle vit à Paris avec un musicien noir américain, Henry Crowder, ce qui choque son aristocrate de mère. En 1934, elle publie *Negro : An Anthology*.
- [25.](#) Autre nom de la Negro-Renaissance.
- [26.](#) Né à la Jamaïque, et installé à Harlem, Claude McKay (1889-1948), poète et romancier, arrive en France en 1923. Considéré comme le fondateur du roman réaliste négro-américain avec *Home to Harlem* et surtout *Banjo*, il a influencé ses compatriotes Richard Wright et Chester Himes et plusieurs Africains francophones, dont le Sénégalais Sembene Ousmane.
- [27.](#) *Ibid.*, p. 19.
- [28.](#) Senghor, conférence, 1950, dans *Liberté 1*, *op. cit.*, p. 108.
- [29.](#) « Trois poètes négro-américains », dans *Poésie 45*, n° 23, février-mars 1945, p. 32-44.
- [30.](#) En septembre 1926, le pape du surréalisme avait publié, sous ce même titre, une violente diatribe contre le quotidien communiste *L'Humanité*. Les étudiants antillais ont été visiblement influencés par son style.
- [31.](#) *Légitime Défense*, 1^{er} juin 1932, réédition par Jean-Michel Place en 1979 avec une préface de René Ménil, BnF.
- [32.](#) René Ménil, préface à la réédition de *Légitime Défense*, *op. cit.*
- [33.](#) Lettre de Senghor à Jacques Louis Hymans, 5 décembre 1964, fonds Armand-Guibert bibliothèque interuniversitaire de Montpellier.
- [34.](#) Proverbe traduit et popularisé par Paul Morand. Il est cité dans le premier numéro de *La Revue du monde noir*, novembre 1931, p. 57. Senghor le cite dans sa Postface à *Éthiopiennes*, *Œuvre poétique* *op. cit.*, p. 155.

11. Le premier Africain agrégé

[1.](#) Paulette Nardal raconte avoir demandé à René Maran d'inscrire Senghor à la Sorbonne. Le lauréat du prix Goncourt avait, selon elle, un ami au secrétariat de l'université. Paulette Nardal, *Fierté de femme noire*, L'Harmattan, 2018, p. 30.

2. Extrait du rapport de M. Roland conservé aux Archives nationales du Sénégal, dans Janet G. Vaillant, *op. cit.*, p. 120.
3. Témoignage de Lat Senghor, neveu de Léopold, recueilli en 1973 par Janet G. Vaillant, dans Janet G. Vaillant, *op. cit.*, p. 137.
4. Diogoye Basile Senghor meurt en janvier 1933, à l'âge de quatre-vingt-six ans.
5. Senghor, « Le retour de l'enfant prodigue », *Chants d'ombre, Œuvre poétique, op. cit.*, p. 52.
6. Ces deux photos sont reproduites dans Hervé Bourges, *Léopold Sédar Senghor. Lumière noire op. cit.*, p. 62 et 64-65. L'Antillais s'appelle Sauphanor et l'Asiatique Yang Ting.
7. Outre Paul Guth, deux autres camarades de Senghor, qui résident en même temps que lui à « l'Deutsch », ont décrit la cité. Ils en ont fait le décor de leurs livres : Pham Duy Khiêm dans son roman *Nam et Sylvie* (1942) et Robert Brasillach, résident d'octobre 1931 à juillet 1932, dans *Le Marchand d'oiseaux* (1936). Brasillach évoque aussi la cité dans *Notre avant-guerre* (1941).
8. Senghor, « Épîtres à la princesse », *Éthiopiennes, Œuvre poétique, op. cit.*, p. 143.
9. Senghor s'implique dans les activités culturelles de la cité. Par exemple, le 11 mars 1932, il donne un récital de chansons sénégalaises, comme en témoigne un carton d'invitation reproduit dans le livre de Jean-Michel Djian, *op. cit.*, p. 44.
10. Témoignage de Senghor dans le *Bulletin de l'Alliance internationale*, 1955.
11. Demande et obtention de la nationalité française avec lettres d'appui de Blaise Diagne Archives nationales d'outre-mer, Aix-en-Provence.
12. Entretien de Senghor avec Jean Dutourd repris dans le film *Président Dia* d'Ousmane William Mbaye (2012), TV5 Monde, 4 mars 2013, archives INA.
13. Senghor, « Nuit blanche », *Poèmes perdus, Œuvre poétique, op. cit.*, p. 335.
14. Entretien de Senghor, le 6 mars 1976, avec Janet G. Vaillant, dans Janet G. Vaillant, *op. cit.* p. 138.
15. Cette association a pour autres dirigeants Aristide Issembé (trésorier) et Souleye Diagne (secrétaire), Ousmane Socé Diop est alors élève vétérinaire.
16. Ousmane Socé, *Karim, roman sénégalais*, préface de Robert Delavignette, Nouvelles Éditions latines, 1948, p. 105.
17. Ernest Milcent et Monique Sordet, *op. cit.*, p. 53.
18. Senghor, *Ce que je crois, op. cit.*, p. 88-89.
19. Aimé Césaire, *Nègre je suis, nègre je resterai*, entretiens avec Françoise Vergès, *op. cit.*, p. 27.
20. Senghor, « Discours à la remise du prix Apollinaire », Troyes, 17 juin 1974, dans *Liberté 3 op. cit.*, p. 497.
21. Senghor, *Ce que je crois, op. cit.*, p. 216-219. Pour l'anecdote, le fils de Tristan Tzara Christophe a épousé une nièce de Senghor.
22. Merry Bromberger, *op. cit.*, p. 54 et 64.
23. Senghor, *Ce que je crois, op. cit.*, p. 81-82. Il s'agit de la caserne Lourcine, située 37, boulevard de Port-Royal, 75013 Paris, aujourd'hui transformée en centre d'hébergement universitaire.
24. Ernest Milcent et Monique Sordet, *op. cit.*, p. 57.
25. Dans la même journée, Khiêm se classe 13^e. Senghor avait eu à commenter un passage de *Britannicus* de Racine. Entretien de Senghor avec Pierre Dumayet, « Lectures pour tous », ORTF 27 avril 1961, archives INA.

12. À l'aube de la négritude

1. *L'Étudiant martiniquais* avait été lancé le 15 janvier 1932. Cette première série avait été interrompue, faute d'argent. Les deux numéros de 1932 et 1934 ont été montrés dans l'exposition

consacrée à Senghor en 1978 à la Bibliothèque nationale. Voir *Catalogue Léopold Sédar Senghor* exposition à la Bibliothèque nationale, 1978, p. 47-48.

2. André Midas, « À propos de l'Association », dans *L'Étudiant noir*, mars 1932, p. 2.
3. Entretien d'Aimé Césaire avec Michel Field, émission « Le Cercle de Minuit », Antenne 2 9 février 1994, archives INA.
4. Césaire, *Nègre je suis, nègre je resterai*, entretiens avec Françoise Vergès, *op. cit.*, p. 28.
5. Entretien avec Senghor, « Variations, Portrait de Senghor », ORTF, 21 juillet 1963, archive INA.
6. Cité par Lilyan Kesteloot, *Les Écrivains noirs de langue française*, *op. cit.*, p. 110-111. À André Malraux, Senghor dira : « Nous étions des hommes sans histoire. L'histoire était celle de l'Occident, et de la conquête du monde par l'Occident. Pas la nôtre. » Malraux, *Hôtes de passage*, Gallimard, 1975 p. 27.
7. Gilbert Gratiant (1895-1985), poète et enseignant martiniquais.
8. Léonard Sainville (1910-1977), écrivain martiniquais.
9. Henry Éboué (1914-1972) est l'un des trois fils de Félix Éboué. Il s'évadera d'un camp de prisonniers allemand en France en 1942.
10. Paulette Nardal, « Éveil de la conscience de race », article cité.
11. Aimé Césaire, *L'Étudiant noir*, mars 1932, p. 3.
12. Janet G. Vaillant, *op. cit.*, p. 149.
13. Envoi autographe mentionné dans le *Catalogue Léopold Sédar Senghor*, exposition à la Bibliothèque nationale, 1978, p. 48.
14. Senghor, René Maran, *précurseur de la négritude*, Présence africaine, 1963, dans *Liberté 1* *op. cit.*, p. 407.
15. Janet G. Vaillant, *op. cit.*, p. 148-150.
16. Senghor adresse ces poèmes à Guibert dans une lettre du 16 mai 1961, fonds Armand-Guibert bibliothèque interuniversitaire de Montpellier. Quatre d'entre eux seront publiés dans Armand Guibert *Léopold Sédar Senghor*, *op. cit.*, p. 111-114. Tous seront repris dans *Œuvre poétique*, Le Seuil, coll. de poche (« Points/Essais, n° 210 »), 1990.
17. Sous la signature d'André Midas, article cité, p. 2.
18. Lettre de Senghor à Lilyan Kesteloot, février 1960, citée dans Lilyan Kesteloot, *Les Écrivains noirs de langue française*, *op. cit.*, p. 92.
19. Il s'agit de Roland Boisneuf. Andrée est morte d'une méningite huit jours après son mariage selon Paulette Nardal, dans le livre de Philippe Grollemund, *Fiertés de femme noire*, *op. cit.*, p. 77.
20. Témoignage recueilli par Janet G. Vaillant dans Janet G. Vaillant, *op. cit.*, p. 14.
21. Lettre de Senghor à Jacques Louis Hymans, 5 décembre 1964, fonds Armand-Guibert bibliothèque interuniversitaire de Montpellier.
22. L'exemplaire de *Nam et Sylvie* que possédait Senghor et qui sera exposé en 1978 à la Bibliothèque nationale est dédié ainsi par Khiêm : « Au Bou Diop, de la p. 148, 182, etc Fraternellement. » Dans cette page 182, Khiêm écrit : « Sur le boulevard balayé par le vent, je rencontre Bou Diop : il n'a pas obtenu son sursis et il est envoyé à Verdun. Mais il sourit, placide, résigné, je dirai presque : heureux. » Pham Duy Khiêm, *Nam et Sylvie*, Plon, 1957.
23. Senghor, « À une Antillaise », *Poèmes perdus*, *Œuvre poétique*, *op. cit.*, p. 338.

13. Professeur en Touraine

1. Émission « Mosaïque », France 3, 5 octobre 1986, archives INA.

2. Fondé par Napoléon en 1807 comme école secondaire communale, l'établissement devient collège communal en 1809, collège royal en 1830 puis lycée en 1848. Voir *Le Lycée Descartes*, un livre de l'historien Michel Laurencin, publié en 2007 à l'occasion de son bicentenaire.

3. Entretiens de Senghor avec Roland Colin, 29 et 31 janvier 1974, dans Roland Colin, *Sénégal notre pirogue*, *op. cit.*, p. 379.

4. Senghor, *La Poésie de l'action*, *op. cit.*, p. 137.

5. Entretien de l'auteur avec Alain Pompidou, 26 juin 2020.

6. Émission « Mosaïque », France 3, 5 octobre 1986, archives INA.

7. Merry Bromberger, *op. cit.*, p. 78.

8. Senghor, conférence prononcée au Capitole de Rome, 28 mars 1973, dans *Liberté 3*, *op. cit.* p. 415.

9. Ernest Milcent et Monique Sordet, *op. cit.*, p. 60.

10. Rapport au gouverneur général de l'A-OF, 11 décembre 1935, Archives nationales du Sénégal dans Janet G. Vaillant, *op. cit.*, p. 157.

11. René Fillet, *Les Années tourangelles de Léopold Sédar Senghor*, communication à l'académie de Touraine, 9 mai 1997, p. 220.

12. *Ibid.*, p. 220-221.

13. Senghor, « Que m'accompagnent koras et balafong », *Chants d'ombre*, *Œuvre poétique* *op. cit.*, p. 31.

14. Geneviève Lebaud, *Léopold Sédar Senghor ou la Poésie du royaume d'enfance*, Les Nouvelle Éditions africaines, 1976, p. 67.

15. Senghor, « À l'appel de la race de Saba », *Hosties noires*, *Œuvre poétique*, *op. cit.*, p. 57-62.

16. Entretiens de Senghor avec Roland Colin, 29 et 31 janvier 1974, dans Roland Colin, *Sénégal notre pirogue*, *op. cit.*, p. 380.

17. Le 31 mai 1937, la marine allemande bombarde la ville espagnole d'Almeria.

18. Senghor, « Méditerranée », *Hosties noires*, *Œuvre poétique*, *op. cit.*, p. 62.

19. Section française de l'Internationale ouvrière, créée en 1905 et remplacée en 1969 par le Parti socialiste.

20. Émission « Mosaïque », France 3, 5 octobre 1986, archives INA.

21. À Tours, Senghor aura deux domiciles, le 74, rue Bernard-Palissy et le 89 bis, boulevard Heurteloup, selon Jack Vivier et Birahim Thioune, *Léopold Sédar Senghor. Tourangeau et soldat de idéaux de la France*, L'Harmattan, 2014, p. 85.

22. Émission « Mosaïque », France 3, 5 octobre 1986, archives INA.

23. Fondée en 1889, l'École coloniale a été rebaptisée en 1934 « École nationale de la France d'outre-mer » (ENFOM). Elle conservera assez longtemps, notamment parmi ses élèves, son appellation familière de « Colo ».

24. René Fillet, *op. cit.*, p. 223-224.

25. Jack Vivier, Birahim Thioune, *op. cit.*, p. 13. Jacques Decour, plus jeune agrégé d'allemand en 1932, entre dans la Résistance en 1940. Il crée deux revues clandestines *L'Université libre* (1940) et *La Pensée libre*. Arrêté par la police française, remis aux Allemands, condamné à mort, il est fusillé au fort du Mont-Valérien le 30 mai 1942, à l'âge de trente-deux ans.

26. Il s'agit de Mme Milka Lodetti Boyer, dont le mari est communiste. Ils habitent rue d'Entraigues. Jack Vivier, Birahim Thioune, *op. cit.*, p. 12 et 85.

27. « Quand M. Léopold Senghor était professeur à Tours », *La Nouvelle République*, 21 avril 1961.

28. Lettres à l'inspecteur général d'éducation et au gouverneur général, 12 mars 1936 et 11 janvier 1937, Archives nationales du Sénégal, dans Janet G. Vaillant, *op. cit.*, p. 188.

[29.](#) En souvenir de Senghor, un « tableau métallique », sculpture en tôle ondulée représentant son visage, œuvre du Tourangeau Michel Audiard, a été érigé au jardin des Prébendes.

[30.](#) Jack Vivier, Birahim Thioune, *op. cit.*, p. 93.

[31.](#) Senghor, « C'est le temps de partir », *Chants d'ombre, Œuvre poétique, op. cit.*, p. 38.

[32.](#) Entretien de Senghor avec Alain Goulet, 20 juillet 1988, *Bulletin des amis d'André Gide* janvier 1989.

[33.](#) Senghor, *La Poésie de l'action, op. cit.*, p. 149.

[34.](#) Ces propositions sont contenues dans quatre lettres inédites de Senghor lues par Mauricett Landeroin lors d'un colloque tenu à l'Assemblée nationale le 26 juin 2006. Devenu chef de l'État, il lui dira, selon elle : « Mauricette, j'ai eu tous les honneurs que l'on peut souhaiter, mais vous êtes, vous l'échec de ma vie ! »

[35.](#) Senghor, « Le portrait, » *Poèmes divers, Œuvre poétique, op. cit.*, p. 219-220.

14. La négritude-ghetto

[1.](#) Notamment dans Senghor, *Liberté 1, op. cit.*, p. 8.

[2.](#) Entretien de Césaire avec Jean-Michel Djian, *op. cit.*, p. 225.

[3.](#) Gérard Bissainthe, dans *Senghor et son éternité*, actes du colloque du 15 février 2002, cercl Richelieu-Senghor de Paris, palais du Luxembourg, p. 123.

[4.](#) Senghor, *Ce que je crois, op. cit.*, p. 137.

[5.](#) Jean-Michel Djian, *op. cit.*, p. 225.

[6.](#) Jean-René Bourrel, dans *Léopold Sédar Senghor (100^e anniversaire de sa naissance)*, coécrit avec Pierre Brunel et Frédéric Giguët, ADPF, 2006, p. 37.

[7.](#) Cité par Philippe Decraene dans *Le Panafricanisme*, PUF, 1959, p. 17.

[8.](#) Senghor, *Liberté 3, op. cit.*, p. 466-467.

[9.](#) Senghor, « Ce que l'homme noir apporte », dans collectif, *L'Homme de couleur, op. cit.*, p. 297.

[10.](#) Janet G. Vaillant, *op. cit.*, p. 159.

[11.](#) Maurice Delafosse, *Les Noirs de l'Afrique*, Payot, 1922, p. 91 ; *La Revue du monde noir*, n° 2 décembre 1931, p. 23-24.

[12.](#) *La Revue du monde noir*, n° 5, mars 1932, p. 19-24.

[13.](#) Senghor, *Liberté 3, op. cit.*, p. 340.

[14.](#) *Ibid.*, p. 398-399.

[15.](#) *Ibid.*, p. 45.

[16.](#) Souligné par Senghor.

[17.](#) Senghor, article pour l'ouvrage collectif intitulé *Les Allemands sont-ils réellement ainsi ?* Horst Erdmann Verlag, 1961, dans *Liberté 3, op. cit.*, p. 13.

[18.](#) Senghor, « Hommage à Frobenius pour le centenaire de sa naissance », 1973, dans *Liberté 3 op. cit.*, p. 400.

[19.](#) Senghor, « Hommage au professeur Jensen », dans *Liberté 3, op. cit.*, p. 44-45.

[20.](#) Senghor, « Hommage à Frobenius pour le centenaire de sa naissance », 1973, dans *Liberté 3 op. cit.*, p. 401.

[21.](#) Jacques Louis Hymans, *op. cit.*, p. 71-73.

[22.](#) Senghor, réception à la Sorbonne, 21 avril 1961, dans *Liberté 1, op. cit.*, p. 315.

[23.](#) Arthur de Gobineau (1816-1882) développe ses thèses dans son *Essai sur l'inégalité des races humaines* (1855).

[24.](#) Martin Steins, « Senghor aux mains des hagiographes », *Revue française d'histoire d'outre mer*, n° 295, 1992, p. 241-247.

- [25.](#) Senghor, « À l'appel de la race de Saba », *Hosties noires, Œuvre poétique, op. cit.*, p. 59.
- [26.](#) Senghor, « Comment nous sommes devenus ce que nous sommes », article cité, p. 17.
- [27.](#) Senghor, *Pierre Teilhard de Chardin et la politique africaine, op. cit.*, p. 20-21.
- [28.](#) Senghor, « Hommage pour le deuxième centenaire de la naissance de Goethe », Unesco, 1949 dans *Liberté 1, op. cit.*, p. 83-84.
- [29.](#) Senghor, *La Poésie de l'action, op. cit.*, p. 184.
- [30.](#) Senghor, « Femme noire », *Chants d'ombre, Œuvre poétique, op. cit.*, p. 16-17.
- [31.](#) Senghor, *Pierre Teilhard de Chardin et la politique africaine, op. cit.*, p. 20-21.
- [32.](#) *Id.*
- [33.](#) *Catalogue Léopold Sédar Senghor*, exposition à la Bibliothèque nationale, 1978, p. 52.

15. « Je déchirerai les rires Banania »

- [1.](#) Senghor, conférence au rassemblement de la jeunesse de l'Union française, Yaoundé, 1953, dans *Liberté 1, op. cit.*, p. 147.
- [2.](#) Jacques Chevrier, *op. cit.*, p. 40-42.
- [3.](#) Senghor, « Élégie des alizés », *Œuvre poétique, op. cit.*, p. 265.
- [4.](#) Senghor, « Poème liminaire », *Hosties noires, Œuvre poétique, op. cit.*, p. 55.
- [5.](#) À la même époque, plusieurs autres marques utilisent comme objets publicitaires des visages ou des silhouettes de Noirs, comme les chocolats Meunier, Van Houten et le dentifrice Sérodent. Certaines de ces « réclames » à caractère raciste sont reproduites dans le livre d'Hervé Bourges, *Léopold Sédar Senghor: Lumière noire, op. cit.*, p. 84-85.
- [6.](#) Senghor, « Neige sur Paris », *Chants d'ombre, Œuvre poétique, op. cit.*, p. 21-22.
- [7.](#) Senghor, « Lettre à un prisonnier », *Hosties noires, Œuvre poétique, op. cit.*, p. 83.
- [8.](#) Senghor, conférence à l'université de Montréal, 29 septembre 1966, dans *Liberté 3, op. cit.* p. 91.
- [9.](#) Senghor, « À l'appel de la race de Saba », *Hosties noires, Œuvre poétique, op. cit.*, p. 61.
- [10.](#) Senghor, communication à l'ouverture du colloque sur la négritude, Dakar, 12 avril 1971, dans *Liberté 3, op. cit.*, p. 270.
- [11.](#) Senghor, conférence à l'université de Montréal, 29 septembre 1966, dans *Liberté 3, op. cit.* p. 90.
- [12.](#) Hervé Bourges, *Léopold Sédar Senghor. Lumière noire, op. cit.*, p. 77.
- [13.](#) Jacques Louis Hymans, *op. cit.*, p. 90. Ce paragraphe essentiel n'est pas, chose étrange reproduit dans la version, légèrement abrégée, de cette conférence publiée en 1964 dans *Liberté 1 op. cit.*, p. 11-21. En outre, ce discours est daté, faussement, du 10 et non du 4 septembre. Le journal *Paris-Dakar* le publie dans ses éditions du 6 au 8 septembre, comme le note Janet G. Vaillant, *op. cit.* p. 192.
- [14.](#) *Liberté 1, op. cit.*, p. 16.
- [15.](#) *Ibid.*, p. 18-19.
- [16.](#) Jacqueline Sorel, *op. cit.*, p. 62-63.
- [17.](#) Claude McKay, *Banjo*, Éditions de l'Olivier, 2005, p. 225.
- [18.](#) Senghor, *Esprit*, novembre 1962, dans *Liberté 1, op. cit.*, p. 358.
- [19.](#) Ernest Milcent et Monique Sordet, *op. cit.*, p. 68.
- [20.](#) Exposition universelle, congrès international de l'évolution culturelle des peuples coloniaux 27-28 septembre 1937, rapports et compte rendu, Paris, 1938.
- [21.](#) Janet G. Vaillant, *op. cit.*, p. 197-201.

[22.](#) Senghor, note adressée à la commission d'enquête dans les TOM, 26 octobre 1937, Archive nationales d'outre-mer, Aix-en-Provence.

[23.](#) Note reçue le 2 mars 1938 à Dakar, Archives nationales du Sénégal, mentionnée par Janet G Vaillant, *op. cit.*, p. 204.

[24.](#) Jacqueline Sorel, *op. cit.*, p. 64.

16. L'art du verset

[1.](#) Senghor, *La Poésie de l'action*, *op. cit.*, p. 103.

[2.](#) Entretien de Senghor avec la mission de l'université Laval de Québec (mai-juin 1974) en voyage d'études au Sénégal, dans Raphaël Ndiaye, « Senghor, les étapes d'une démarche poétique » *Éthiopiennes*, 1^{er} semestre 2012, p. 29.

[3.](#) Senghor, communication au congrès international de Brangues, 27 juillet 1972, dans *Liberté 3* *op. cit.*, p. 381.

[4.](#) Senghor, Préface à *Léopold Sédar Senghor*, Actes du colloque de Cerisy-la-Salle, août 1986 Sud, 1987.

[5.](#) Entretien de Senghor avec Pierre Dumayet, « Lectures pour tous », ORTF, 27 avril 1961 archives INA.

[6.](#) Senghor, *Poésie et langage*, 2^e biennale internationale de poésie, Knokke, 1954, dans *Liberté 1* *op. cit.*, p. 159-172.

[7.](#) Senghor, *Liberté 3*, *op. cit.*, p. 349.

[8.](#) *Ibid.*, p. 372.

[9.](#) Rentrant d'Afrique, l'écrivain Jean Guéhenno notera l'« analogie » entre les cosmogonies de Dogons du Mali et les poèmes de Claudel, dont « trop de clarté abolirait le charme », *La France et le Noirs*, Gallimard, 1954, p. 75.

[10.](#) Senghor, « Dialogue sur la poésie francophone », *Œuvre poétique*, *op. cit.*, p. 389.

[11.](#) *Éthiopiennes*, *op. cit.*, p. 39.

[12.](#) Entretien avec Senghor, « Océaniques », France-Outremer, 26 octobre 1987, archives INA.

[13.](#) *Liberté 1*, *op. cit.*, p. 161.

[14.](#) *Ibid.*, p. 341.

[15.](#) *Ibid.*, p. 211-212.

[16.](#) Hubert de Leusse, *Léopold Sédar Senghor, l'Africain*, Hatier, 1967, p. 101.

[17.](#) Senghor, « Comme les lamantins vont boire à la source », Postface d'*Éthiopiennes*, 1956, dans *Liberté 1*, *op. cit.*, p. 226.

[18.](#) *Ibid.*, p. 222.

[19.](#) Kora : sorte de harpe d'environ vingt cordes ; balafong : sorte de xylophone ; khalam : guitar tétracorde.

[20.](#) *Liberté 1*, *op. cit.*, p. 239.

[21.](#) Hubert de Leusse, *op. cit.*, p. 102.

[22.](#) Senghor, « Que m'accompagnent koras et balafong », *Chants d'ombre*, *Œuvre poétique* *op. cit.*, p. 29.

[23.](#) Senghor, « Chaka », *Éthiopiennes*, *Œuvre poétique*, *op. cit.*, p. 132.

[24.](#) Senghor, « Chant de l'initié », *Nocturnes*, *Œuvre poétique*, *op. cit.*, p. 195.

[25.](#) Senghor, « Jardin de France », *Poèmes divers*, *Œuvre poétique*, *op. cit.*, p. 225.

[26.](#) Senghor, « À l'appel de la race de Saba », *Hosties noires*, *Œuvre poétique*, *op. cit.*, p. 58. L. dyoung-dyoung est un tam-tam royal à la cour du Sine, d'origine mandingue.

- [27.](#) Senghor, « Que m'accompagnent koras et balafong », *Chants d'ombre, Œuvre poétique* *op. cit.*, p. 30.
- [28.](#) Geneviève Lebaud, *op. cit.*, p. 81.
- [29.](#) Senghor, « Saint-John Perse ou Poésie du Royaume d'Enfance », dans *Liberté I*, *op. cit.* p. 337.
- [30.](#) Senghor, « Chaka », *Éthiopiennes, Œuvre poétique, op. cit.*, p. 118.
- [31.](#) Senghor, « Comme les lamantins vont boire à la source », Postface d'*Éthiopiennes*, 1956, dans *Liberté I*, *op. cit.*, p. 220.
- [32.](#) Lettre du 4 août 1948, fonds Armand-Guibert, bibliothèque interuniversitaire de Montpellier.
- [33.](#) Taga de Mbaye Dyob, *Hosties noires, Œuvre poétique, op. cit.*, p. 80.
- [34.](#) Dominique Mataillet, « Il n'est pas mort le poète », *Jeune Afrique*, janvier 2002, p. 58-61.
- [35.](#) Armand Guibert, *Léopold Sédar Senghor, op. cit.*, p. 88-89.
- [36.](#) Senghor, « Le retour de l'enfant prodigue », *Chants d'ombre, Œuvre poétique, op. cit.*, p. 51.
- [37.](#) Senghor, « Prière de paix », *Hosties noires, Œuvre poétique, op. cit.*, p. 96.
- [38.](#) Senghor, « Prière des tirailleurs sénégalais », *Hosties noires, Œuvre poétique*, p. 69.
- [39.](#) Lilyan Kesteloot, *Les Écrivains noirs de langue française, op. cit.*, p. 198.
- [40.](#) Senghor, communication au congrès international de Brangues, 27 juillet 1972, dans *Liberté 3* *op. cit.*, p. 376.
- [41.](#) Senghor, « L'esthétique négro-africaine », *Diogène*, octobre 1956, dans *Liberté I*, *op. cit.* p. 213.
- [42.](#) Senghor, « Pour Emma Payelleville, l'infirmière », *Chants d'ombre, Œuvre poétique, op. cit.* p. 21.
- [43.](#) Jacques Rabemananjara, « Hommage à Senghor, homme de culture », numéro spécial d'*Présence africaine*, 1976.
- [44.](#) Alain Badiou, *La Poésie de Senghor*, Vin nouveau, 2 janvier 1957.
- [45.](#) Senghor, « Teddungal », *Éthiopiennes, Œuvre poétique, op. cit.*, p. 108.
- [46.](#) Senghor, « Au gouverneur Éboué », *Hosties noires, Œuvre poétique*, p. 73.
- [47.](#) Senghor, « Méditerranée », *Hosties noires, Œuvre poétique, op. cit.*, p. 63.
- [48.](#) Senghor, « Lettre à trois poètes de l'Hexagone », *Œuvre poétique, op. cit.*, p. 388.
- [49.](#) *Élégie pour la reine de Saba, Œuvre poétique, op. cit.*, p. 325-332.
- [50.](#) L'expression est de Jean-Michel Djian, *op. cit.*, p. 63.
- [51.](#) Entretien avec l'écrivain mauricien Édouard-Joseph Maunick, Dakar, 1976.
- [52.](#) Senghor cité par Hubert de Leusse, *op. cit.*, p. 96.
- [53.](#) Senghor, « Lettre à trois poètes de l'Hexagone », *Œuvre poétique, op. cit.*, p. 386.
- [54.](#) *Œuvre poétique, op. cit.*, p. 397.
- [55.](#) Senghor, « Libération », *Chants d'ombre, Œuvre poétique, op. cit.*, p. 27.
- [56.](#) Senghor, *La Poésie de l'action, op. cit.*, p. 28.
- [57.](#) Préface à la thèse de Sylvia Washington-Bâ, *The Concept of Negritude in the Poetry of Léopold Sédar Senghor*, Princeton University Press, 30 novembre 1972, dans *Liberté 3*, *op. cit.*, p. 396-397.
- [58.](#) Discours de réception de Senghor à l'Académie française, 29 mars 1984.

17. Émotion nègre, raison hellène

- [1.](#) Lors de son ouverture, seule l'aile gauche du lycée est construite. Elle accueille 550 élèves dont 25 jeunes filles. Marcelin-Berthelot devient le premier établissement secondaire mixte de la région parisienne. C'est un lycée « moderne », équipé de chaises et non de bancs.
- [2.](#) Senghor, « Porte Dorée », *Chants d'ombre, Œuvre poétique, op. cit.*, p. 10.

3. Le musée a changé plusieurs fois de nom : musée des Colonies de 1931 à 1935, de la France d'outre-mer jusqu'en 1960, des Arts africains et océaniques (1960-1990). Ses collections ont rejoint celle du musée du Quai-Branly. Depuis 2007, le palais abrite le musée de l'Histoire de l'immigration.

4. Senghor, « Prière aux masques », *Chants d'ombre, Œuvre poétique*, op. cit., p. 23.

5. Muté initialement au lycée Hoche de Versailles, Pompidou se voit offrir une permutation par un enseignant qui se faisait un peu trop chahuter à Henri-IV. Voir Merry Bromberger, op. cit., p. 81-82.

6. Photographie reproduite dans le livre de Jean-Michel Djian, op. cit., p. 170.

7. *En passant par le lycée Marcelin-Berthelot (1938-1988)*, Association des anciens du lycée, 1994 p. 30-31.

8. Dominique Mataillet, « Mon prof est un roi nègre », *Jeune Afrique*, janvier 2002, p. 64.

9. Ernest Milcent et Monique Sordet, op. cit., p. 71.

10. Senghor, conférence prononcée au Capitole de Rome, le 28 mars 1973, dans *Liberté 3*, op. cit. p. 415.

11. Senghor, *Chants d'ombre, Œuvre poétique*, op. cit., p. 14 et 25.

12. Collectif, *L'Homme de couleur*, op. cit. L'essai de Senghor a été repris dans *Liberté 1*, op. cit. p. 22-38.

13. En reprenant son texte dans *Liberté 1*, Senghor a souligné la fameuse formule, ce qui n'était pas le cas dans la version de 1939 et donne à penser qu'il y attachait une grande importance.

14. Senghor, discours à la deuxième session du congrès international des Africanistes, Dakar 11 décembre 1967, dans *Liberté 3*, op. cit., p. 168.

15. Armand Guibert, *Léopold Sédar Senghor, l'homme et l'œuvre*, op. cit., p. 69 et 142.

16. Senghor, conférence à l'université du Caire, février 1967, dans *Liberté 3*, op. cit., p. 126.

17. Senghor, allocution à sa réception au Capitole par le conseil municipal de Rome, 30 octobre 1962, dans *Liberté 1*, op. cit., p. 357.

18. Il reprendra cette formule dans *Éléments constructifs d'une civilisation négro-africaine*, numéro spécial de *Présence africaine*, consacré au deuxième congrès des écrivains et artistes noirs, 1959.

19. Senghor, *Ce que je crois*, op. cit., p. 210.

20. *Esprit*, n° 23-24, 1^{er} septembre 1934.

21. Lilyan Kesteloot, *Les Écrivains noirs de langue française*, op. cit., p. 128.

22. Jacques Chevrier, op. cit., p. 64.

23. Lilyan Kesteloot, *Les Écrivains noirs de langue française*, op. cit., p. 128.

24. Léon-Gontran Damas, « Trêve », *Pigments*, Éditions GLM, 1937.

25. Jacques Chevrier, op. cit., p. 64.

26. Léon-Gontran Damas, « Solde », *Pigments*, op. cit.

27. Léon-Gontran Damas, « Save our Souls », *Pigments*, op. cit.

28. Léon-Gontran Damas, « Et cætera », *Pigments*, op. cit.

29. Léon-Gontran Damas, « Limbé », *Pigments*, op. cit.

30. Senghor, *Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française*, op. cit., p. 5.

31. De février 1934 à janvier 1935, selon Jean-François Sirinelli, « Deux étudiants "coloniaux" : Paris à l'aube des années trente », article cité, p. 83. Le surmenage dû à la préparation du concours de l'École normale supérieure a sa part dans cette dépression.

32. Lettre de Senghor, le 6 octobre 1970, à Janet G. Vaillant, dans Janet G. Vaillant, op. cit., p. 424.

33. Jean-Joseph Rabearivelo, né en 1901 à Tananarive, s'est suicidé au cyanure dans cette même ville le 23 juin 1937.

34. Entretien de Senghor, le 6 mars 1976, avec Janet G. Vaillant, dans Janet G. Vaillant, op. cit. p. 167.

35. Aimé Césaire, *Cahier d'un retour au pays natal*, Présence africaine/Poésie, 1983.

36. Il est l'invité de son ami yougoslave Petar Guberina.

- [37.](#) Conférence de presse de Césaire à l'université Laval, Québec, 10 avril 1972, dans Lilyan Kesteloot, *Césaire et Senghor. Un pont sur l'Atlantique*, L'Harmattan, 2006, p. 63.
- [38.](#) Lilyan Kesteloot, *Aimé Césaire*, Seghers, coll. « Poètes d'aujourd'hui », 1962, p. 24.
- [39.](#) Pour une analyse littéraire minutieuse du *Cahier*, nous renvoyons à deux ouvrages, Lilyan Kesteloot, *Les Écrivains noirs de langue française*, *op. cit.*, p. 148-174, et Jacques Chevrier, *op. cit.* p. 67-73.
- [40.](#) Aimé Césaire, *Cahier d'un retour au pays natal*, *op. cit.*
- [41.](#) Lilyan Kesteloot, *Aimé Césaire*, *op. cit.*, p. 24.
- [42.](#) Senghor, « Que m'accompagnent koras et balafong », *Chants d'ombre, Œuvre poétique op. cit.*, p. 28-37.
- [43.](#) *Ibid.*, p. 36.

18. Prisonnier de guerre

- [1.](#) Précision donnée par Senghor dans une lettre du 15 février 1940 à Jean Ballard, directeur de *Cahiers du Sud*, dans Jean Michel Djian, *op. cit.*, p. 174.
- [2.](#) En l'absence de Georges Pompidou, mobilisé à Grasse (Alpes-Maritimes).
- [3.](#) Senghor, « Luxembourg 1939 », *Hosties noires, Œuvre poétique, op. cit.*, p. 65-66.
- [4.](#) Senghor, « Prière des tirailleurs sénégalais », *Hosties noires, Œuvre poétique, op. cit.*, p. 68. C poème est écrit en avril 1940.
- [5.](#) Senghor, *La Poésie de l'action*, *op. cit.*, p. 83.
- [6.](#) Raffael Scheck, *French Colonial Soldiers in German Captivity during World War II*, Cambridge University Press, 2014.
- [7.](#) Senghor, *La Poésie de l'action*, *op. cit.*, p. 83.
- [8.](#) Jean de La Guérivière, *op. cit.*, p. 60-61.
- [9.](#) Raffael Scheck, *Une saison noire. Les massacres de tirailleurs sénégalais (mai-juin 1940)* Tallandier, 2007.
- [10.](#) Ce mot désigne les camps de prisonniers situés près de la ligne de front ou dans les pays occupés par l'armée allemande.
- [11.](#) Raffael Scheck, *French Colonial Soldiers in German Captivity during World War II*, *op. cit.* p. 2.
- [12.](#) Georges Scapini (1893-1976), avocat et homme politique d'extrême droite nommé par Pétain à la tête du SDPG, organisme chargé d'améliorer la condition des prisonniers de guerre.
- [13.](#) En annexe d'un article intitulé « Senghor, le manuscrit inconnu », l'hebdomadaire *Jeune Afrique* a publié intégralement ce document dans son édition des 24-30 juillet 2011. Le compte rendu de captivité de Senghor est adressé au docteur Bonnaud, chef du « service de l'Inspection des camps ». Voir aussi l'article de Benoît Hopquin et son entretien avec Raffael Scheck dans *Le Monde*, 17 juin 2011.
- [14.](#) Senghor, « Camp 1940 », *Hosties noires, Œuvre poétique, op. cit.*, p. 75.
- [15.](#) Senghor, « Femmes de France », « À Mademoiselle Jacqueline Cahour », *Hosties noires Œuvre poétique, op. cit.*, p. 78-79.
- [16.](#) Émission « Mosaïque », France 3, 5 octobre 1986, archives INA.
- [17.](#) Senghor, « Ndessé », *Hosties noires, Œuvre poétique, op. cit.*, p. 81-82.
- [18.](#) Senghor, « Lettre à un prisonnier », *Hosties noires, Œuvre poétique, op. cit.*, p. 84.
- [19.](#) Guy Tirolien (1917-1988). Senghor publiera en 1948 quatre de ses poèmes dans son *Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française*.
- [20.](#) *Les Plus Beaux Écrits de l'Union française et du Maghreb*, présentés par Mohamed El Kholti Léopold Sédar Senghor, Pierre Do Dinh, A. Rakoto Ratsimamanga, E. Ralajmihiatra, La Colombe

1947, dans *Liberté 1*, *op. cit.*, p. 78.

[21.](#) Walter Pichl, professeur de chinois à Vienne avant la guerre, sera arrêté par la police allemande à la fin de 1944. Il s'évadera, mais sera enlevé à Vienne par l'armée soviétique puis envoyé dans un camp de travail pour des raisons inconnues. Libéré par Moscou en 1955, il renoue avec Senghor qui l'invitera au Sénégal en 1974 et lui permettra de poursuivre ses recherches sur les langues africaines à l'Institut fondamental d'Afrique noire (IFAN) de Dakar.

[22.](#) Senghor, *Ce que je crois*, *op. cit.*, p. 130-131.

[23.](#) Entretien de l'auteur avec le docteur Alain Pompidou, fils de Georges et Claude Pompidou, 26 juin 2020.

[24.](#) Ces vingt poèmes ont été écrits entre 1936 et 1945.

[25.](#) Lettre de Senghor à Jean Ballard, directeur des *Cahiers du Sud*, 27 janvier 1944.

[26.](#) Taga de Mbaye Dyob, *Hosties noires, Œuvre poétique*, *op. cit.*, p. 80.

[27.](#) Senghor, communication à l'ouverture du colloque sur la négritude, Dakar, 12 avril 1971, dans *Liberté 3*, *op. cit.*, p. 279.

[28.](#) Armand Guibert, *Léopold Sédar Senghor*, *op. cit.*, p. 88.

[29.](#) Senghor, conférence prononcée au Capitole de Rome, 29 mars 1973, dans *Liberté 3*, *op. cit.* p. 424.

[30.](#) *Id.*

[31.](#) Senghor, « Hommage pour le deuxième centenaire de la naissance de Goethe », Unesco, 1949 dans *Liberté 1*, *op. cit.*, p. 83-86.

19. Dans Paris occupé

[1.](#) Raffael Scheck, *French Colonial Soldiers in German Captivity during World War II*, *op. cit.* Introduction.

[2.](#) Ernest Milcent et Monique Sordet, *op. cit.*, p. 74.

[3.](#) Témoignage de Gisèle De Bruyn, *En passant par le lycée Marcelin-Berthelot (1938-1988)* Association des anciens du lycée, 1994, p. 45-46, 102-103.

[4.](#) Entretien de Claude Pompidou avec Janet G. Vaillant, dans Janet G. Vaillant, *op. cit.*, p. 222.

[5.](#) Albert Béville (1915-1962) est mieux connu sous son nom de plume, Paul Niger. Senghor publiera trois de ses poèmes dans l'*Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française*, PUF, 1948. Administrateur colonial puis militant autonomiste, il trouvera la mort dans le crash d'un avion d'Air France lors de son atterrissage à la Guadeloupe.

[6.](#) Marc Sankalé, « L'aîné du Quartier latin ou déjà la passion de la culture », dans *Hommage à Léopold Sédar Senghor*, Présence africaine, 1976, p. 189-194. Marc Sankalé, étudiant en médecine deviendra le doyen de la faculté de médecine de Dakar.

[7.](#) Entretien de Sourou Migan Apithy, à Paris, le 20 novembre 1985, avec Janet G. Vaillant, dans Janet G. Vaillant, *op. cit.*, p. 223.

[8.](#) Alioune Diop (1910-1980). Cet intellectuel sénégalais, dont nous reparlerons, a joué un rôle de premier plan dans l'émancipation des cultures africaines. Fils d'un postier de Saint-Louis, né musulman et converti au christianisme, étudiant en lettres classiques à Paris, il fondera en 1947 la revue *Présence africaine*. Ami de Senghor, il deviendra l'un des porte-voix du mouvement de la négritude.

[9.](#) Hommage à Albert Camus, *L'Unité africaine*, 16 janvier 1960, dans *Liberté 1*, *op. cit.*, p. 298.

[10.](#) Alioune Diop, *Niam N'Goura ou les Raisons d'être* de Présence africaine, novembre-décembre 1947, rééd. novembre 1997, p. 8.

[11.](#) Il s'agit de « Porte Dorée », « Masque nègre », « Libération » et « Visite » qui feront partie d'un recueil *Chants d'ombre*.

- [12.](#) Senghor, « À la mort », *Chants d'ombre, Œuvre poétique, op. cit.*, p. 25.
- [13.](#) Le bulletin publiera huit numéros de juillet 1943 à avril-mai 1944. Le dernier numéro rend compte d'une conférence donnée par Pompidou au foyer, où Senghor l'a invité.
- [14.](#) *Les Classes nominales en wolof et L'Harmonie vocalique en sérère, Journal de la Société de Africanistes* (tomes XIII et XIV).
- [15.](#) Senghor, allocution à Dakar, 7 juillet 1972, dans *Liberté 3, op. cit.*, p. 342. Le philosophe Gaston Berger (1896-1960), né au Sénégal d'un père métis, est l'inventeur de la « prospective ». Il est le père du danseur et chorégraphe Maurice Béjart (1927-2007).
- [16.](#) *La Table ronde*, mai 1962, dans *Liberté 1, op. cit.*, p. 334.
- [17.](#) Entretien avec Senghor, autour de l'exposition Picasso à Dakar, ORTF, 29 avril 1972, archive INA ; Senghor, *Ce que je crois, op. cit.*, p. 221.
- [18.](#) Senghor, « Masque nègre », *Chants d'ombre, Œuvre poétique, op. cit.*, p. 17-18.
- [19.](#) Lettre écrite le 19 juin 1940 à Bordeaux par Galanda Diouf, député du Sénégal, et deux députés de la Guadeloupe, Gratien Candace et Maurice Satineau.
- [20.](#) Pierre Messmer, *Les Français s'en vont. Récits de décolonisation*, Albin Michel, 1998.
- [21.](#) Senghor, « Au Guélouwar », *Hosties noires, Œuvre poétique, op. cit.*, p. 72-73.
- [22.](#) Rapport publié dans *Jeune Afrique*, 24-30 juillet 2011, p. 30 (voir chapitre 18).
- [23.](#) Ernest Milcent et Monique Sordet, *op. cit.*, p. 74-75.
- [24.](#) Jacques Kosciusko-Morizet (1913-1994), résistant sous le pseudonyme de « capitaine Devillers », commandera en second l'insurrection de l'Hôtel de Ville en août 1944. Il aura ensuite une brillante carrière administrative et diplomatique. Il représentera notamment la France à New York et à Washington. Il était le grand-père de l'ancienne ministre Nathalie Kosciusko-Morizet.
- [25.](#) Émission « Mosaïque », France 3, 5 octobre 1986, archives INA.
- [26.](#) Jacques Rivière (1886-1926), écrivain, éditeur et critique littéraire. Il a dirigé la Nouvelle Revue française (NRF) de 1919 à sa mort.
- [27.](#) Manuel Bridier (1925-2003), résistant, homme politique et journaliste. Il cofondera l'CEDETIM, une organisation de solidarité internationale et d'aide au tiers-monde.
- [28.](#) Cette lettre de Senghor du 5 décembre 1964 a été publiée, dans une traduction anglaise, par Jacques Louis Hymans, *op. cit.* Une copie de l'original en français se trouve dans le fonds Armand Guibert conservé à la bibliothèque interuniversitaire de Montpellier.
- [29.](#) Les deux autres contributeurs « coloniaux » à cet ouvrage sont un Français, Robert Lemaigrier directeur de sociétés coloniales, et un scientifique cambodgien, le prince Sisowath Youtevong. Cet ouvrage ne sera publié qu'en 1945.
- [30.](#) Senghor, « Vues sur l'Afrique noire, ou assimiler et non être assimilés », dans l'ouvrage collectif *La Communauté impériale française*, Éditions Alsatia, 1945, dans *Liberté 1, op. cit.*, p. 39-69. Cet essai est dédié à Robert Delavignette.
- [31.](#) *Id.*
- [32.](#) Michel Aurillac, *L'Afrique à cœur*, Berger-Levrault, 1987, p. 42-43.
- [33.](#) Félix Éboué mourra au Caire le 17 mai 1944.
- [34.](#) Ernest Milcent, Monique Sordet, *op. cit.*, p. 78.
- [35.](#) Lettre de Senghor à Raymond Postal communiquée à Ernest Milcent et Monique Sordet *op. cit.*, p. 78.

20. « Tombé » en politique

- [1.](#) Note du 27 décembre 1944. Senghor enseignait le latin et le grec en classe de 3^e, le latin et le français en classe de 4^e (archives du rectorat de l'académie de Paris).

[2.](#) Entré à l'ENFOM le 9 octobre 1944, Senghor enseigne le sérère et le wolof. Il cessera d'enseigner à la fin de 1957 (Archives nationales d'outre-mer, Aix-en-Provence).

[3.](#) Senghor, *Ce que je crois*, *op. cit.*, p. 162.

[4.](#) Sondage évoqué par Paul-Marie de La Gorce dans *L'Empire écartelé*, Denoël, 1988, et cité par Jean de La Guérivière, *op. cit.*, p. 63.

[5.](#) Senghor, « Tyaroye », *Hosties noires, Œuvre poétique*, *op. cit.*, p. 90-91.

[6.](#) Christian Valantin, *Trente ans de vie politique avec Senghor*, Belin, 2016, p. 43-45.

[7.](#) La commission Monnerville siégera du 26 mars au 6 juillet 1945.

[8.](#) Gaston Monnerville (1897-1991), métis originaire de la Guyane française, député sous la III^e République, sous-secrétaire d'État aux Colonies (1937-1938), deviendra l'une des grandes figures politiques de la IV^e République, comme président du Conseil de la République (1947-1958) et de la V^e République, comme président du Sénat (1959-1968).

[9.](#) Dakar et Gorée ont fusionné en 1929.

[10.](#) *Esprit*, juillet 1945, cité par Jacqueline Sorel, *op. cit.*, p. 82.

[11.](#) Précision donnée par Senghor dans une lettre du 18 septembre 1945 à Jean Ballard, directeur des *Cahiers du Sud*, reproduite par Jean-Michel Djian, *op. cit.*, p. 176. Senghor avait obtenu une bourse de recherches de six mois à un an financée par le CNRS à Paris et l'Institut français d'Afrique noire à Dakar. Il avait déjà rédigé plus de la moitié de sa thèse principale de doctorat.

[12.](#) Entretien d'Hélène Senghor, en mars 1976, avec Janet G. Vaillant, dans Janet G. Vaillant *op. cit.*, p. 233.

[13.](#) Janet G. Vaillant, *op. cit.*, p. 229.

[14.](#) Senghor, *Ce que je crois*, *op. cit.*, p. 110.

[15.](#) Jacqueline Sorel, *op. cit.*, p. 85-86.

[16.](#) Entretien de l'auteur avec Henri Senghor, Paris, 20 octobre 2020.

[17.](#) Joseph Roger de Benoist, *op. cit.*, p. 38-39.

[18.](#) Mamadou Dia, *Mémoires d'un militant du tiers-monde. Si mémoire ne ment...*, Publisud, 1985, p. 46.

[19.](#) Émission « Mosaïque », France 3, 5 octobre 1986, archives INA.

[20.](#) Entretien de Marie-Thérèse Basse, en mars 1976, avec Janet G. Vaillant, dans Janet G. Vaillant *op. cit.*, p. 14. Georges Pompidou confirmera : « Senghor a été assez amoureux de ma belle-sœur, mais cela n'a pas marché », dans Jacques Foccart, *Journal de l'Élysée*, Fayard, tome III, p. 371-372. Selon Alain Pompidou, cette liaison amoureuse ne fut jamais mentionnée par la suite dans sa famille. Mais Senghor et Jacqueline resteront très amis, la jeune femme devenant la marraine de Francis Arfang, le fils aîné de Léopold et Ginette Senghor. Entretien de l'auteur avec le docteur Alain Pompidou, fils de Georges et Claude Pompidou, 26 juin 2020.

[21.](#) Entretien de l'auteur avec Henri Senghor, Paris, 20 octobre 2020.

[22.](#) Gueye avec 20 726 voix et 81 % des suffrages, Senghor avec 14 504 voix et 79 % des suffrages.

[23.](#) Senghor, *La Poésie de l'action*, *op. cit.*, p. 111.

21. L'entrée au Palais-Bourbon

[1.](#) Jacqueline Sorel, *op. cit.*, p. 89.

[2.](#) Discours de Senghor à l'Assemblée nationale constituante, 21 mars 1946, dans *Liberté 2. Nation et voie africaine du socialisme*, Le Seuil, 1971, p. 9-16.

[3.](#) L'Assemblée constituante siège du 6 novembre 1945 au 10 juin 1946.

[4.](#) Jacques Louis Hymans, *op. cit.*, p. 148.

5. Gueye reçoit 31 284 voix sur 32 254 suffrages exprimés, Senghor est élu à l'unanimité des 2 718 votants. Chiffres cités dans Joseph Roger de Benoist, *op. cit.*, p. 47.

6. Édouard Herriot (1872-1957), trois fois président du Conseil sous la III^e République et futu président de l'Assemblée nationale (1947-1954). Maire de Lyon pendant quarante-sept ans.

7. Herriot lancera cette formule le 27 août 1946. Une formule souvent reprise ensuite par le tenants du *statu quo* colonial. À l'époque, il y a 40 millions de métropolitains contre 60 millions d colonisés. Paris n'envisagera jamais d'établir une stricte égalité entre eux en appliquant le principe « un homme une voix ».

8. Gaston Monnerville, *Témoignage*, Plon, 1975, p. 388.

9. Senghor, interview parue dans *Gavroche*, 8 août 1946.

10. Ce n'est pas un hasard si cette brève interview figure parmi les textes publiés en 1971, dan *Liberté 2*, *op. cit.*, p. 17-18. En 1968, Senghor confiera à Ernest Milcent et Monique Sordet, *op. cit.* p. 94 : « Lorsque je relis ce texte aujourd'hui, je m'étonne de la violence de mes propos. »

11. Ferhat Abbas (1899-1985). Ce chef nationaliste, rallié au FLN, présidera le Gouvernemer provisoire de la République algérienne (GPRA) de 1958 à 1961, puis la première Assemblé constituante après l'indépendance en 1962, faisant office de chef d'État provisoire. Il quittera se fonctions le 15 septembre 1963 à la suite d'un conflit avec le chef du gouvernement, Ahmed Ben Bella.

12. Sourou Migan Apithy, *Au service de mon pays, 1946-1956*, préface de Gaston Monnerville Dalex, 1957, p. 24.

13. Discours de Senghor à l'Assemblée nationale constituante, 18 septembre 1946, dans *Liberté 2* *op. cit.*, p. 19-28.

14. La Constitution de la IV^e République est adoptée par 9 297 470 voix contre 8 165 459. Dans le TOM, on enregistre seulement 599 217 votants sur 1 283 733 inscrits, dont 335 090 contre et 258 431 pour.

15. Préface pour *Une couronne pour Udomo*, de Peter Abrahams, 1963, dans *Liberté 1*, *op. cit.* p. 426.

16. Ginette Éboué (1922-1992) est la demi-sœur des compagnons de captivité de Senghor, Henri (1914-1972) et Robert (1919-2011), nés d'une première union en Oubangui-Chari (actuelle République centrafricaine).

17. Jacqueline Sorel, *op. cit.*, p. 93.

18. Eugénie Éboué-Tell (1889-1972), veuve de Félix Éboué, et guyanaise comme lui, est député (1945-1946) puis conseillère de la République (1946-1952) de la Guadeloupe.

19. Janet G. Vaillant, *op. cit.*, p. 257.

20. Senghor, *La Poésie de l'action*, *op. cit.*, p. 150.

21. Au terme d'une procédure accélérée réservée aux hommes d'État, selon Henri Senghor, l'époque ambassadeur du Sénégal à Rome et auprès du Saint-Siège, entretien avec l'auteur, 20 octobre 2020.

22. Confidences de Senghor recueillies par Simon Njami, dans Simon Njami, *op. cit.*, p. 203-204.

23. Selon le journal *Paris-Dakar* du 9 octobre.

24. Cet avion, un Junker ayant appartenu au maréchal nazi Goering, avait été donné, à la fin de la guerre, à Charles Tillon, qui l'avait remis au département de la Seine.

25. Discours d'ouverture du congrès constitutif de la convention africaine, Dakar, 11 janvier 1957.

26. Senghor, *La Poésie de l'action*, *op. cit.*, p. 115.

27. Cité par Bakary Traoré, *Évolution des partis politiques au Sénégal depuis 1941*, dans *Force politiques en Afrique noire*, PUF, 1966, p. 35.

22. Le député de la brousse

1. Dans cet article inédit de Marx, paru en 1947 dans *La Revue socialiste*, sous le titre « Le travail aliéné », le philosophe écrit qu'une fois les besoins vitaux de l'homme satisfaits, son « activité générique » est de « créer des œuvres de beauté », dans Senghor, *La Poésie de l'action*, *op. cit.*, p. 138.

2. Senghor, « Marxisme et humanisme », *La Revue socialiste*, mars 1948, dans *Liberté 2*, *op. cit.* p. 29-44.

3. Senghor, *La Poésie de l'action*, *op. cit.*, p. 111-112.

4. *Ibid.*, p. 113.

5. Leur liste obtient 128 284 voix sur 130 118, 1 180 voix allant à une liste RDA. En décembre 1946, le Sénégal envoie trois élus au Conseil de la République, la chambre haute : Alioune Diop, Ousmane Socé Diop et Charles Cros.

6. Ce gouvernement homogène socialiste ne dure que du 16 décembre 1946 au 22 janvier 1947.

7. Lamine Gueye sera élu en mars 1947 président de ce Grand Conseil, créé par la Constitution de la IV^e République et dont le rôle est, pour l'essentiel, consultatif.

8. Janet G. Vaillant, *op. cit.*, p. 268.

9. Témoignage rapporté par Moriba Magassouba, dans Moriba Magassouba, *L'Islam au Sénégal. Demain les mollahs ?*, Karthala, 1985.

10. Discours de réception de Senghor à l'Académie française, 29 mars 1984.

11. Senghor formule ce jugement dans un article publié par le journal *L'A.O.F.*, 23 mai 1947. À cette réunion de Londres, les représentants du Nigeria, de la Sierra Leone et de la Côte-de-l'Or (futur Ghana) réclament pour leur pays le statut de dominion au sein du Commonwealth.

12. Senghor, « Élégie pour Aynina Fall », *Nocturnes, Œuvre poétique*, *op. cit.*, p. 209-215.

13. Janet G. Vaillant, *op. cit.*, p. 263-265.

14. Abdou Latif Coulibaly, *Le Sénégal à l'épreuve de la démocratie*, L'Harmattan, 1999, p. 37.

15. Ernest Milcent et Monique Sordet, *op. cit.*, p. 102.

16. *Condition humaine*, n° 2, 26 février 1948.

17. Jean-Pierre Biondi, *op. cit.*, p. 48.

18. Janet G. Vaillant, *op. cit.*, p. 274.

19. *L'A.O.F.*, 6 février 1948, cité par Janet G. Vaillant, *op. cit.*, p. 262.

20. Jean Rous, *Léopold Sédar Senghor, un président de l'Afrique nouvelle*, *op. cit.*, p. 25.

21. Senghor, *La Poésie de l'action*, *op. cit.*, p. 124-125.

22. Ernest Milcent et Monique Sordet, *op. cit.*, p. 108-112.

23. Guy Mollet (1905-1975), homme d'État français. Secrétaire général de la SFIO (1946-1969) et président du Conseil (février 1956-juin 1957).

24. Senghor, *La Poésie de l'action*, *op. cit.*, p. 114.

25. Discours prononcé à Saint-Louis le 16 octobre 1948, cité par Ernest Milcent et Monique Sordet *op. cit.*, p. 113.

26. Lettre de Senghor à Guy Mollet, 27 septembre 1948, dans *Liberté 2*, *op. cit.*, p. 45-50.

27. Senghor, *La Poésie de l'action*, *op. cit.*, p. 114.

28. Ernest Milcent et Monique Sordet, *op. cit.*, p. 116-117.

29. Propos publiés dans *Condition humaine*, n° 15, et cités par Janet G. Vaillant, dans Janet G. Vaillant, *op. cit.*, p. 283.

23. Le « cadeau » de Sartre

1. Au numéro 34, rue de la Grande-Truanderie, dans le 1^{er} arrondissement (Archives nationale d'outre-mer, Aix-en-Provence).

2. Par exemple dans une lettre du 19 décembre 1946 au directeur de l'ENFOM, Paul Mus, il se dit « tout disposé à continuer [s]on service à l'école », Archives nationales d'outre-mer, Aix-en-Provence.

3. Témoignage de l'un de ses élèves, Roland Colin, entretien avec l'auteur, 21 décembre 2020.

4. Senghor cité par Papa Gueye Ndiaye, *Éthiopiennes, édition critique et commentée*, Dakar, 1974.

5. Lettre du 4 décembre 1943. Maurice Martin du Gard (1896-1970), écrivain et fondateur de la revue *Les Nouvelles littéraires* qu'il dirige de 1922 à 1936. Il est le petit-cousin de l'écrivain, plus connu, Roger Martin du Gard.

6. Lilyan Kesteloot, *Les Écrivains noirs de langue française, op. cit.*, p. 180.

7. Propos cités par Jacqueline Sorel, *op. cit.*, p. 103.

8. Lettre à Maurice Martin du Gard, citée dans le *Catalogue Léopold Sédar Senghor*, exposition la Bibliothèque nationale, 1978, p. 83-84.

9. Lettre de Senghor à René Maran, le 6 juin 1945, où il remercie son ami pour son compte rendu de *Chants d'ombre*, collection particulière, citée dans le *Catalogue Léopold Sédar Senghor*, exposition la Bibliothèque nationale, 1978, p. 84.

10. C'est ce qu'il écrit dans une lettre du 15 janvier 1945 à la comédienne Denise Carrier qui a lu certains de ses poèmes à la radio. *Hosties noires*, précise-t-il, « doit paraître également cette année » Lettre citée dans le *Catalogue Léopold Sédar Senghor*, exposition à la Bibliothèque nationale, 1978 p. 91.

11. Jacques Chevrier, *op. cit.*, p. 77.

12. Senghor, « Prière de paix », janvier 1945, *Hosties noires, Œuvre poétique, op. cit.*, p. 92-96.

13. Lilyan Kesteloot, *Les Écrivains noirs de langue française, op. cit.*, p. 184-188.

14. *Ibid.*, p. 253-254.

15. Jacqueline Sorel, *op. cit.*, p. 99.

16. Voir Joseph Roger de Benoist, *op. cit.*, p. 43-44. Diop représente le Sénégal au Conseil de la République entre décembre 1946 et novembre 1948.

17. Alioune Diop est muté comme professeur au lycée militaire de La Flèche, dans la Sarthe, en octobre 1943. Il est éloigné de Paris parce que le régime de Vichy lui attribue des sentiments antifrancophiles et une mauvaise influence sur les étudiants africains plus jeunes. De retour à Paris, il anime boulevard Saint-Germain le « Cercle du Père Diop ». Musulman de naissance, il est baptisé dans la nuit de Noël 1944 à Saint-Flour (Cantal).

18. Lilyan Kesteloot, *Les Écrivains noirs de langue française, op. cit.*, p. 254-255.

19. Sommaire de *Présence africaine*, n° 1, novembre-décembre 1947.

20. *Ibid.*, p. 4.

21. Voir plus haut l'extrait de son éditorial (chapitre 19).

22. Célèbre brasserie parisienne du boulevard Saint-Germain.

23. Jacques Louis Hymans, *op. cit.*, p. 119-120.

24. « Présence noire », *Présence africaine, op. cit.*, p. 28-29.

25. Senghor, « Chant de l'Initié », *Nocturnes, Œuvre poétique, op. cit.*, p. 192-195.

26. Janet G. Vaillant, *op. cit.*, p. 283-284.

27. *Les Plus Beaux Écrits de l'Union française et du Maghreb*, présentés par Mohamed El Kholi Léopold Sédar Senghor, Pierre Do Dinh, A. Rakoto Ratsimamanga, E. Ralajmihiatra, La Colombe 1947, dans *Liberté I, op. cit.*, p. 165-166.

28. *Poètes d'expression française*, Le Seuil, 1947.

29. *Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française*, précédée de « Orphée noir » par Jean-Paul Sartre, dans la collection « Quadrige » dirigée par l'historien anticolonialiste Charles-André Julien, PUF, 1948. L'édition la plus récente date de 2017.

[30.](#) *Ibid.*, p. 55.

[31.](#) En 1970, il déclarera : « La négritude, comme mouvement culturel, n'est pas un racisme : pas même un "racisme antiraciste", pour employer la formule de Sartre. » Senghor, conférence dans des universités nordiques, dans *Liberté 3*, *op. cit.*, p. 217.

[32.](#) Lilyan Kesteloot, *Les Écrivains noirs de langue française*, *op. cit.*, p. 122.

[33.](#) Josiane Nespoulous-Neuville, *Léopold Sédar Senghor; de la tradition à l'universalisme*, Le Seuil, 1988, p. 107.

[34.](#) *Les Temps modernes*, n° 15, septembre 1948.

24. Éloge du métissage

[1.](#) *Présence africaine*, numéro spécial 8-9 sur le « monde noir », mars 1950, dans *Liberté 1 Négritude et humanisme*, Le Seuil, 1964.

[2.](#) Armand Guibert, *Léopold Sédar Senghor*, *op. cit.*, p. 53.

[3.](#) Hervé Bourges, *Léopold Sédar Senghor. Lumière noire*, *op. cit.*, p. 44.

[4.](#) Roland Colin, *Sénégal notre pirogue*, *op. cit.*, p. 362.

[5.](#) Senghor, *La Poésie de l'action*, *op. cit.*, p. 85, 93 et 184.

[6.](#) *Ibid.*, p. 126-127.

[7.](#) *Liberté 1*, *op. cit.*, p. 91.

[8.](#) Journées d'études des Indépendants d'outre-mer, juillet 1950, dans *Liberté 1*, *op. cit.*, p. 96.

[9.](#) Voir Josiane Nespoulous-Neuville, *op. cit.*, p. 18.

[10.](#) Rabearivelo (1901-1937) avait, en se donnant la mort, laissé sans réponse son interrogation « Qui donc me donnera de pouvoir fiancer/L'esprit de mes aïeux à ma langue adoptive ? »

[11.](#) Senghor, « Que m'accompagnent koras et balafong », *Chants d'ombre*, *Œuvre poétique* *op. cit.*, p. 30.

[12.](#) Frantz Fanon, *Peau noire, masques blancs*, Le Seuil, 1952.

[13.](#) Lilyan Kesteloot, *Césaire et Senghor. Un pont sur l'Atlantique*, *op. cit.*, p. 103.

[14.](#) *Liberté 1*, *op. cit.*, p. 92.

[15.](#) Senghor, *La Poésie de l'action*, *op. cit.*, p. 337.

[16.](#) Première œuvre de Teilhard de Chardin (1881-1955) publiée à titre post-hume, *Le Phénomène humain* paraît en 1955.

[17.](#) Jean-Pierre Biondi, *op. cit.*, p. 106.

[18.](#) Senghor, « Hommage à Teilhard de Chardin », conférence du 31 décembre 1963, dans *Liberté 5. Le dialogue des cultures*, 1993, p. 9-13.

[19.](#) *Ibid.*, p. 13.

[20.](#) Senghor, *La Poésie de l'action*, *op. cit.*, p. 151.

25. Rouges contre verts

[1.](#) Par exemple, dans des articles de *L'A.O.F.*, entre septembre et novembre 1948, cités par Janet C Vaillant, dans Janet G. Vaillant, *op. cit.*, p. 284.

[2.](#) La ville de Thiès est le fief d'Ibrahima Sarr, animateur de la grande grève des cheminots de 1947-1948. Il sera l'un des leaders du BDS.

[3.](#) Senghor, rapport sur la méthode, premier congrès du BDS, Thiès, 15-17 avril 1949, dans *Liberté 2*, *op. cit.*, p. 51-59.

4. Senghor, « Au gouverneur Éboué », *Hosties noires, Œuvre poétique, op. cit.*, p. 74.
5. *Condition humaine*, n° 18, 30 novembre 1948.
6. Le vert est la couleur favorite des Africains qui la feront figurer sur le drapeau national d presque tous les nouveaux États indépendants.
7. Titre porté par les chefs religieux musulmans.
8. Cité par Moriba Magassouba, *op. cit.*, p. 88.
9. Discours de réception de Senghor à l'Académie française, 29 mars 1984.
10. Avec 11 498 voix contre 9 105 au candidat BDS.
11. Ces lettres et télégrammes sont adressés en 1949 et 1950 aux ministres Paul Coste-Floret, Jean Letourneau et François Mitterrand, Archives nationales d'outre-mer, Aix-en-Provence.
12. Louis-Paul Aujoulat (1910-1973), député – blanc – du Cameroun, détiendra ce portefeuille dans huit gouvernements successifs entre octobre 1949 et janvier 1953.
13. Christian Valantin, *op. cit.*, p. 48-49.
14. Le nombre d'électeurs passe de 280 000 à 670 000.
15. Moriba Magassouba, *op. cit.*, p. 86.
16. Jacqueline Sorel, *op. cit.*, p. 112.
17. *Condition humaine*, 10 avril 1951, cité par Moriba Magassouba, *op. cit.*, p. 89.
18. Abdou Latif Coulibaly, *op. cit.*, p. 39.
19. Il n'a aucun lien de parenté avec Lamine Gueye.
20. Senghor raconte cette anecdote dans sa préface au livre d'Henry Gravrand, *La Civilisation sereer*, vol. I : *Cosaan, les origines*, Les Nouvelles Éditions africaines, 1983, p. 13 ; entretien de l'auteur avec Raphaël Ndiaye, secrétaire général de la fondation Senghor, Dakar, 5 avril 2019.
21. Senghor, « L'absente », *Éthiopiennes, Œuvre poétique, op. cit.*, p. 110. Armand Guibert, *Léopold Sédar Senghor, l'homme et l'œuvre, op. cit.*, p. 68-71.
22. Joseph Roger de Benoist, *op. cit.*, p. 62. Le meurtrier sera condamné aux travaux forcés perpétuels.
23. Abdou Latif Coulibaly, *op. cit.*, p. 43.
24. Senghor, *La Poésie de l'action, op. cit.*, p. 116. François Mitterrand est ministre de la France d'outre-mer de juillet 1950 à août 1951.
25. Le BDS recueille 212 317 voix, et la SFIO seulement 95 947.
26. Discours de réception de Senghor à l'Académie française, 29 mars 1984.
27. Ernest Milcent, Monique Sordet, *op. cit.*, p. 127-128.
28. Lettre de Senghor et Abbas Gueye à Louis Jacquinot, ministre de la France d'outre-mer, 6 décembre 1951, Archives nationales d'outre-mer, Aix-en-Provence.
29. Christian Roche, *Senghor, le président humaniste*, Privat, 2006, p. 78.
30. Il s'agit de Joseph Mbaye, qui survivra à cette agression. Voir Abdou Latif Coulibaly, *op. cit.* p. 44.
31. André Blanchet, *Le Monde*, 5 avril 1952.
32. Léon Boissier-Palun (1916-2007), avocat et homme politique sénégalais, d'origine dahoméenne, cofondateur du BDS.

26. Pour une République fédérale

1. Libre opinion « Pour une République fédérale française » dans *Le Monde*, 4 juillet 1953. Senghor fait ici allusion à la guerre qui fait rage en Indochine dont les trois composantes, Vietnam, Laos et Cambodge, ont le statut d'États associés et à la répression sanglante qui mit fin à l'insurrection indépendantiste dans la Grande Île en 1947.

- [2.](#) Senghor, rapport sur la méthode, cinquième congrès du BDS, 3-5 juillet 1953, dans *Liberté 2 op. cit.*, p. 101-109.
- [3.](#) Bernard Dadié (1916-2019), homme politique et écrivain ivoirien. Il est considéré comme le père de la littérature ivoirienne. Sur cette période, il a écrit un *Carnet de prison (1949-1950)*.
- [4.](#) Ernest Milcent et Monique Sordet, *op. cit.*, p. 132-133. La rupture RDA-PCF a lieu le 18 octobre 1950.
- [5.](#) François Mitterrand relatera avoir convoqué Houphouët-Boigny dans son bureau et l'avoir « traité un peu durement » en lui demandant de rompre avec les communistes et de ne plus contester l'Union française.
- [6.](#) Ernest Milcent et Monique Sordet, *op. cit.*, p. 133.
- [7.](#) L'Union démocratique et socialiste de la Résistance (UDSR) est un petit parti fondé en 1945 et disparu en 1964, dont les principales personnalités sont François Mitterrand, René Pleven et Eugène Claudius-Petit.
- [8.](#) Ernest Milcent et Monique Sordet, *op. cit.*, p. 134.
- [9.](#) Discours de réception de Senghor à l'Académie française, 29 mars 1984.
- [10.](#) Senghor, discours du 17 juin 1954 à l'Assemblée nationale, dans *Liberté 2, op. cit.*, p. 142-147.
- [11.](#) Ernest Milcent et Monique Sordet, *op. cit.*, p. 142.
- [12.](#) Max Jalade, « Senghor, parlementaire eurafricain », dans *Senghor en son éternité, op. cit.* p. 76.
- [13.](#) Assemblée nationale, séance du 20 octobre 1953, dans *Liberté 2, op. cit.*, p. 111.
- [14.](#) Senghor, rapport sur la méthode, sixième congrès du BDS, 21 avril 1954, dans *Liberté 2 op. cit.*, p. 125-141.
- [15.](#) Discours à l'Assemblée nationale, 18 février 1955.
- [16.](#) Discours de réception de Senghor à l'Académie française, 29 mars 1984.
- [17.](#) Propos cités par Jean-Pierre Biondi, *op. cit.*, p. 55.

27. La bataille de la loi-cadre

- [1.](#) Stand antialcoolique, Salon de l'enfance, archives INA, 14 novembre 1955.
- [2.](#) Edgar Faure, Discours de réception de Senghor à l'Académie française, 29 mars 1984.
- [3.](#) Senghor prend ses fonctions le 23 février 1955. Son bureau est situé au 2 bis rue de Solférino.
- [4.](#) Lettre de Senghor au directeur de l'ENFOM, 14 juin 1955, Archives nationales d'outre-mer Aix-en-Provence.
- [5.](#) Senghor, *La Poésie de l'action, op. cit.*, p. 117. Ces rencontres ont lieu à l'hôtel Continental selon Jean Rous, *Senghor, un président de l'Afrique nouvelle, op. cit.*, p. 29.
- [6.](#) Bertrand Le Gendre, *Bourguiba*, Fayard, 2019, p. 143.
- [7.](#) Senghor, rapport à M. Edgar Faure, 1955, dans *Liberté 2, op. cit.*, p. 171-179.
- [8.](#) Senghor, *La Poésie de l'action, op. cit.*, p. 124. Ahmed Alaoui (1919-2002) et Abderrahin Bouabid (1922-1992) sont deux dirigeants du parti indépendantiste Istiqlal. Le second est l'un des négociateurs de la conférence d'Aix-les-Bains qui, en août 1955, a ouvert la voie au retour d'exil du sultan le 16 novembre.
- [9.](#) Jean Rous, *Senghor, un président de l'Afrique nouvelle, op. cit.*, p. 30-31. Jean Rous est invité en tant que secrétaire général du congrès des peuples contre l'impérialisme.
- [10.](#) *La Nef*, numéro spécial intitulé « Où va l'Union française ? », juin 1955, dans *Liberté 2 op. cit.*, p. 168.
- [11.](#) Le 25 mai 1955, l'Assemblée nationale adopte un amendement soumettant à révision le titre VIII de la Constitution. Ce texte sera voté le 19 juillet par le Conseil de la République.

- [12.](#) *La Nef*, numéro spécial intitulé « Où va l'Union française ? », juin 1955, dans *Liberté* 2 *op. cit.*, p. 158-170.
- [13.](#) Simon Njami, *op. cit.*, p. 227.
- [14.](#) Ernest Milcent, Monique Sordet, *op. cit.*, p. 145-146.
- [15.](#) Joseph Roger de Benoist, *op. cit.*, p. 69.
- [16.](#) Senghor, *La Poésie de l'action*, *op. cit.*, p. 115-116.
- [17.](#) Discours de réception de Senghor à l'Académie française, 29 mars 1984.
- [18.](#) De juin à décembre 1955.
- [19.](#) L'ancien président Giscard d'Estaing sera élu au fauteuil de Senghor le 11 décembre 2003 e reçu sous la Coupole le 16 décembre 2004.
- [20.](#) Christine Garnier et Philippe Ermont, *Le Sénégal, porte de l'Afrique*, Hachette, 1962, p. 130.
- [21.](#) Fernand Wibaux, dans *Senghor et son éternité*, *op. cit.*, p. 91.
- [22.](#) Proverbe cité par Roland Colin, *Sénégal notre pirogue*, *op. cit.*, p. 55-56.
- [23.](#) La liste BDS obtient 347 055 voix, la liste réunissant la SFIO de Lamine Gueye et le MAC (Mouvement autonome de la Casamance) d'Assane Seck recueille 101 728 suffrages.
- [24.](#) Déclaration de Senghor à Orly, 4 janvier 1956, journal télévisé, RTF, archives INA.
- [25.](#) Conversation de Senghor avec Ernest Milcent et Monique Sordet, dans Ernest Milcent e Monique Sordet, *op. cit.*, p. 146.
- [26.](#) C'est la première fois qu'un Africain devient ministre de plein exercice, et pas seulement secrétaire d'État.
- [27.](#) Dans un article de la revue *Politique étrangère* (octobre 1954), qui marque le début de son combat contre la dislocation de l'AOF, Senghor plaide pour la constitution de « deux territoires formés chacun de zones complémentaires », regroupés autour de deux capitales, Dakar et Abidjan, et dotés d'un Parlement et d'un exécutif locaux.
- [28.](#) Le 2 février, Guy Mollet, en visite à Alger, a dû affronter l'hostilité violente de la population européenne (cris, menaces de mort, jets de fruits et légumes) au cours d'une journée qui sera baptisée « journée des tomates ».
- [29.](#) La loi-cadre est adoptée par 470 voix contre 105.
- [30.](#) Discours de Gaston Defferre à Dakar, 1^{er} juillet 1956, *Histoires des outre-mer*, « La fabrique de l'Histoire », France Culture, 7 mai 2019.
- [31.](#) Abdou Diouf, *Mémoires*, Le Seuil, 2014, p. 43.
- [32.](#) Par référence à l'éclatement de la région des Balkans après la fin de la domination ottomane en 1913.
- [33.](#) Jean Rous, *Senghor, un président de l'Afrique nouvelle*, *op. cit.*, p. 32.
- [34.](#) Lors d'un congrès des IOM, du 11 au 13 janvier 1957.
- [35.](#) Abdou Latif Coulibaly, *op. cit.*, p. 51.
- [36.](#) Compte rendu des renseignements généraux, cité par Roland Colin, dans Roland Colin, *Sénégal notre pirogue*, *op. cit.*, p. 61.
- [37.](#) Le premier congrès du BPS se tient du 22 au 25 février 1957. Le BPS devient la section sénégalaise de la CAF.
- [38.](#) Les premiers décrets d'application datent de décembre 1956, les derniers ne seront publiés qu'en le 22 juillet 1957, plus d'un an après le vote de la loi.
- [39.](#) Discours à l'Assemblée nationale, 1^{er} février 1957.
- [40.](#) Entretien avec Ernest Milcent, *Le Monde*, 26 février 1957.

28. Le rendez-vous de la Sorbonne

1. Abdoulaye Sadj (1910-1961), auteur sénégalais d'essais, de contes et de romans dont le plus connu est *Nini, mulâtresse du Sénégal* (1954).
2. *La Belle Histoire de Leuk-le-Lièvre*, réédité en 1990, chez NEA-EDICEF, coll. « Afrique en poche ».
3. Entretien avec l'auteur, 6 décembre 2020 ; communication de Jean-Claude Trichet au soixante-neuvième congrès de l'Association internationale des études françaises, École normale supérieure 10 juillet 2017.
4. Lettre de Senghor à Armand Guibert, 10 septembre 1952, fonds Armand-Guibert, bibliothèque interuniversitaire de Montpellier.
5. C'est en songeant aux *Olympiques*, aux *Pythiques* et aux *Isthmiques* de Pindare, que Senghor choisi ce titre qui exprime la négritude (du grec *aithiops*, « noir »).
6. Lilyan Kesteloot, *Césaire et Senghor. Un pont sur l'Atlantique*, *op. cit.*, p. 150-151.
7. Senghor, « L'absente », *Éthiopiennes*, *Œuvre poétique*, *op. cit.*, p. 110-115.
8. Hubert de Leusse, *op. cit.*, p. 58-63.
9. Senghor, « Épîtres à la princesse », *Éthiopiennes*, *Œuvre poétique*, *op. cit.*, p. 139.
10. *Ibid.*, p. 140.
11. Chaka Zoulou (1787-1828) est le fondateur du royaume zoulou d'Afrique du Sud.
12. Senghor, « Chaka », *Éthiopiennes*, *Œuvre poétique*, *op. cit.*, p. 118-133.
13. Le lamantin est un gros mammifère aquatique herbivore qui vit dans les lagunes ou l'embouchure des fleuves de la zone tropicale de l'Atlantique.
14. Senghor, « Comme les lamantins vont boire à la source », Postface d'*Éthiopiennes*, 1956, dans *Œuvre poétique*, *op. cit.*, p. 155-168.
15. Soixante-trois délégués, dont une seule femme.
16. Voir plus haut, chapitre 19.
17. Témoignage de Christiane Yandé Diop, dans *Lumières noires*, film documentaire de Bob Swain (2006).
18. Le 29 septembre 1948. La déclaration sera adoptée le 10 décembre par l'Assemblée générale des Nations unies.
19. Alioune Diop, discours d'ouverture, compte rendu du congrès, *Présence africaine*, juin-novembre 1956, p. 9-18.
20. Senghor, « L'esprit de la civilisation ou les lois de la culture négro-africaine », compte rendu du congrès, *Présence africaine*, juin-novembre 1956 p. 51-65.
21. Césaire, « Culture et colonisation », *Présence africaine*, juin-novembre 1956, p. 190-205.
22. Le congrès se tient au Capitole du 26 mars au 1^{er} avril 1959.

29. L'autonomie en question

1. Le BPS recueille 78 % des suffrages. L'un des élus, dissident du BPS, s'est présenté comme indépendant. Mais il ne tardera pas à rentrer dans le rang.
2. Le « Grand Conseil » est une Assemblée fédérale siégeant à Dakar (un autre siège à Brazzaville) à côté du haut-commissaire français. Chaque territoire fédéré y est représenté par cinq grands conseillers élus à la représentation proportionnelle par chaque assemblée territoriale.
3. Roland Colin, *Sénégal notre pirogue*, *op. cit.*, p. 72, 75.
4. Après l'avènement de la V^e République, Pierre-Auguste Lami portera le titre de haut commissaire (1958-1960). Le gouverneur général puis haut-commissaire de l'AOF est Gaston Cusii (1956-1958). Il sera remplacé par Pierre Messmer, haut-commissaire et ultime administrateur colonial de l'AOF (1958-1959).

5. Ce Conseil de gouvernement, organe exécutif, comprend, autour de Dia, dix ministres, dont un Européen, André Peytavin, chargé des Finances.
6. Abdou Diouf, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 48-49.
7. La décision officielle de transfert est prise par décret par le ministre de la FOM, le 11 juin 1958 après un vote favorable de l'Assemblée de l'Union française, et malgré l'obstruction de la SFIO.
8. Sénégal, Mauritanie, Guinée, Soudan, Côte d'Ivoire, Haute-Volta, Niger et Dahomey.
9. Déclaration de Senghor à l'Agence France-Presse, 7 avril 1958, dans Joseph Roger de Benoist *op. cit.*, p. 84-85.
10. Senghor, *La Poésie de l'action*, *op. cit.*, p. 119.
11. L'UGTAN naît en janvier 1957.
12. Senghor, « Union française et fédéralisme », université des Annales, 21 novembre 1956, *Nation et voie africaine du socialisme*, dans *Liberté 2*, *op. cit.*, p. 199.
13. Le 6 mars 1957, la Côte-de-l'Or, colonie britannique, est le premier pays d'Afrique noire à accéder à l'indépendance, sous le nom de Ghana. Kwame Nkrumah devient le premier chef de l'État.
14. Senghor, discours à l'Assemblée nationale, 13 mai 1958, dans *Liberté 2*, *op. cit.*, p. 220-224.
15. Roland Colin, *Sénégal notre pirogue*, *op. cit.*, p. 91-92.
16. Dans un entretien à *Matin magazine*, 21-22 février 1981.
17. Entretien de l'auteur avec Henri Senghor, 20 octobre 2020.
18. Colette Senghor, née en 1925, est morte le 19 novembre 2019 à Verson (Calvados), article de l'auteur, *Le Monde*, 23 novembre 2019.
19. Simon Njami, *op. cit.*, p. 290-291.
20. Senghor, « Épîtres à la princesse », *Éthiopiennes*, *Œuvre poétique*, *op. cit.*, p. 134-146.
21. Maguilén est une contraction de Malik Djilene (ou Jileen). Jileen est un prénom sérère courant qui signifie « Choisi ». Malik était un personnage maraboutique du pays sérère. Informations fournies par l'auteur par Raphaël Ndiaye, directeur de la fondation Senghor à Dakar.
22. Senghor, « Épîtres à la princesse », *Éthiopiennes*, *Œuvre poétique*, *op. cit.*, p. 138.

30. De Gaulle entre en scène

1. Le Rassemblement du peuple français (RPF). Fondé par de Gaulle en avril 1947, et mis en sommeil en septembre 1955.
2. L'Assemblée « investit » le nouveau gouvernement par 329 voix (dont 42 socialistes) contre 224. Neuf élus africains seulement, dont Houphouët-Boigny, ont voté pour l'investiture.
3. Selon Georges Chaffard, *Carnets secrets de la décolonisation*, Calmann-Lévy, 1965, tome II p. 179.
4. Ernest Milcent, Monique Sordet, *op. cit.*, p. 167-169.
5. Senghor, *La Poésie de l'action*, *op. cit.*, p. 121.
6. Jean Lacouture, *De Gaulle*, tome II : *Le politique*, Le Seuil, coll. « Points », 1985, p. 570.
7. Jacques Louis Hymans, *op. cit.*, p. 173.
8. Adresse du ministère de la Justice, où Michel Debré, garde des Sceaux, supervise les travaux d'un comité interministériel.
9. Pour plus de détails sur la procédure d'élaboration de la Constitution s'agissant de l'Afrique, lire *Les Chemins de l'indépendance* par Jean Foyer, dans *Léopold Sédar Senghor. La pensée et l'action politique*, colloque à l'Assemblée nationale, 26 juin 2006, p. 101-111. Jean Foyer, futur garde des Sceaux (1962-1967), participe en 1958 aux travaux constitutionnels en tant que représentant du ministre d'État Houphouët-Boigny.
10. *Le Monde* du 3 juillet 1958.

[11.](#) Max Jalade, « Senghor, parlementaire eurafricain », dans *Senghor en son éternité*, colloque du 15 février 2002, cercle Richelieu-Senghor de Paris, p. 75-81.

[12.](#) Siègent à ses côtés Gabriel Lisette (Tchad), Philibert Tsiranana (Madagascar) et Lamine Gueye délégué par le Conseil de la République. D'anciens ministres de la FOM et des hauts fonctionnaires sont aussi membres du CCC.

[13.](#) Pour une relation plus détaillée du congrès de Cotonou, voir Ernest Milcent et Monique Sordet *op. cit.*, p. 171-176.

[14.](#) *Le Monde*, 30 juillet 1958.

[15.](#) Ernest Milcent et Monique Sordet, *op. cit.*, p. 172.

[16.](#) *Ibid.*, p. 172-174.

[17.](#) François Zuccarelli, *La Vie politique sénégalaise (1940-1988)*, CHEAM, 1988, p. 66.

[18.](#) L'article 75 disait en effet : « Les statuts respectifs des membres de la République et de l'Union française sont susceptibles d'évolution. »

[19.](#) C'est-à-dire la possibilité d'opter pour l'indépendance.

[20.](#) *Le Monde*, 31 juillet 1958.

[21.](#) Selon Jean Lacouture, *op. cit.*, p. 572.

[22.](#) Ernest Milcent et Monique Sordet, *op. cit.*, p. 180-181.

[23.](#) Jean Lacouture, *op. cit.*, p. 573.

[24.](#) Roland Colin, *Sénégal notre pirogue*, *op. cit.*, p. 102.

[25.](#) Pierre Messmer, *Léopold Sédar Senghor. La pensée et l'action politique*, colloque de l'Assemblée nationale, 26 juin 2006, p. 98.

[26.](#) Entretiens avec Philippe Gaillard, *Foccart parle*, tome I, Fayard-Jeune Afrique, 1995, p. 160.

[27.](#) Jean Lacouture, *op. cit.*, p. 576-577.

[28.](#) Lamine Gueye est alors à Paris membre du Conseil de la République, la chambre haute.

[29.](#) *Le Monde*, 28 août 1958.

[30.](#) Le Parti africain de l'indépendance a été fondé le 15 septembre 1957 par des militants socialistes dissidents, regroupés dans l'Union démocratique sénégalaise (UDS), qui ont refusé de fusionner avec le BDS de Senghor pour former l'UPS où se retrouveront Senghor et Gueye. Son leader sera longtemps Majhemout Diop (1922-2007). Sa ligne est marxiste.

[31.](#) Archives de Radio France internationale (RFI), citées par Jacqueline Sorel, *op. cit.*, p. 137.

31. « Restez avec nous, car il se fait tard ! »

[1.](#) Janet G. Vaillant, *op. cit.*, p. 349.

[2.](#) Entretiens avec Philippe Gaillard, *Foccart parle*, *op. cit.*, p. 168.

[3.](#) Témoignage de Dia recueilli par Roland Colin, dans Roland Colin, *Sénégal notre pirogue* *op. cit.*, p. 104, et repris dans les Mémoires de Mamadou Dia, *Afrique. Le prix de la liberté* L'Harmattan, 2001. Bien des années plus tard, Dia dira s'être ce jour-là « pour la première fois senti trahi » par Senghor. Déclaration extraite du film *Président Dia*, réalisé par Ousmane William Mbaye (2012).

[4.](#) Entretien de l'auteur avec Roland Colin, 6 octobre 2020.

[5.](#) *Les Cahiers de la République*, octobre 1958, dans *Liberté 2*, *op. cit.*, p. 225.

[6.](#) L'UPS se prononce pour le « oui », par 215 voix contre 15.

[7.](#) Résultats chiffrés du référendum au Sénégal : Inscrits, 1 100 823 ; Votants, 893 251 ; Suffrage exprimés, 870 362 ; Oui, 870 362 ; Non, 21 901. En Côte d'Ivoire, le « oui » remporte 99,99 % de suffrages. Dans l'ensemble du corps électoral (métropole + outre-mer), le « oui » recueille 82,6 % de voix.

- [8.](#) *Les Cahiers de la République*, octobre 1958, dans *Liberté 2*, *op. cit.*, p. 225-226.
- [9.](#) Charles de Gaulle, *Mémoires d'espoir; Le Renouveau (1958-1962)*, Plon, 1970, p. 42-43.
- [10.](#) En application d'une ordonnance du 7 octobre 1958.
- [11.](#) Entre mars 1946 et mai 1958, Senghor a prononcé quarante-cinq interventions à la tribune de l'Assemblée nationale (Archives nationales d'outre-mer, Aix-en-Provence).
- [12.](#) Pour un récit détaillé de cette période, voir Joseph Roger de Benoist, *op. cit.*, p. 91-122, et Ernest Milcent, Monique Sordet, *op. cit.*, p. 189-213.
- [13.](#) Entretien de Senghor avec l'Association des journalistes d'outre-mer, 5 novembre 1958.
- [14.](#) Il s'agit, bien sûr, du Soudan français, qui n'a rien à voir avec l'État d'Afrique de l'Est qui porte le même nom.
- [15.](#) La devise de la Constitution est « Un peuple, un but, une foi ». Son drapeau vert, jaune, rouge porte en son centre l'effigie de l'homme telle qu'elle figure sur les masques dogons.
- [16.](#) Cette union éphémère sera formée le 1^{er} mai 1959. Le Mali indépendant la rejoindra en avril 1961. Elle se dissoudra en 1962.
- [17.](#) Entretiens avec Philippe Gaillard, *Foccart parle*, *op. cit.*, p. 191.
- [18.](#) *Ibid.*, p. 192.
- [19.](#) Simon Njami, *op. cit.*, p. 275.
- [20.](#) Rapport sur la doctrine et le programme du parti. Congrès constitutif du parti de la Fédération africaine, Dakar, 1^{er} juillet 1959, dans *Liberté 2*, *op. cit.*, p. 232-270.
- [21.](#) Sur la suggestion de Georges Pompidou, Senghor prendra comme directeur de cabinet Michel Aurillac, futur ministre français de la Coopération (1986-1988). Aurillac conservera ce poste de 1959 à 1963.
- [22.](#) Après avoir organisé une série de grèves tournantes en novembre et décembre 1958, l'UGTAM a lancé un appel à la grève pour les 5, 6 et 7 janvier 1959. Dia a riposté en licenciant tous les grévistes puis réprimé avec violence les manifestations de rue.
- [23.](#) Note d'un conseiller de Jacques Foccart, 19 août 1959, fonds Foccart, 5 AG (F) 605, Archives nationales.
- [24.](#) Note du haut-commissaire français à Dakar, Pierre-Auguste Lami, 20 août 1959, fonds Foccart *ibid.*,
- [25.](#) *Afrique nouvelle*, 18 septembre 1959.
- [26.](#) Senghor, *La Poésie de l'action*, *op. cit.*, p. 125.
- [27.](#) Entretiens avec Philippe Gaillard, *Foccart parle*, *op. cit.*, p. 197-198.
- [28.](#) Alain Peyrefitte, *C'était de Gaulle*, De Fallois-Fayard, 1994, p. 54. Cet entretien entre Peyrefitte et de Gaulle a lieu le 20 octobre 1959.
- [29.](#) Évoquant cette journée à Saint-Louis, de Gaulle écrira dans ses *Mémoires d'espoir*, *op. cit.* p. 71 : « Je dis aux chefs d'État réunis autour de moi, comme les pèlerins d'Emmaüs le disaient au voyageur : "Restez avec nous ! Il se fait tard ! La nuit descend sur le monde !" »
- [30.](#) Évangile de Luc, chapitre 24, verset 29. La phrase prêtée aux deux disciples d'Emmaüs est la suivante : « Reste avec nous, car le soir tombe et le jour déjà touche à son terme. »
- [31.](#) *Le Monde*, 15 décembre 1959.

32. Le Mali éclate

- [1.](#) Louis Jacquinot (1898-1993) est ministre d'État dans le gouvernement de Michel Debré (1959-1962). Jean Foyer (1921-2008) est secrétaire d'État chargé des Relations avec la communauté (février 1960-mai 1961).

2. Témoignage de Jean Foyer, *Léopold Sédar Senghor. La pensée et l'action politique*, colloque de l'Assemblée nationale, 26 juin 2006, p. 108.
3. Fernand Wibaux (1921-2013) sera plus tard ambassadeur de France à Dakar (1977-1983).
4. Fernand Wibaux, dans *Senghor en son éternité*, *op. cit.*, p. 101-102.
5. Entretien de Senghor avec Demba Dieng, archives sonores de la radiotélévision sénégalaise.
6. Fernand Wibaux, dans *Senghor en son éternité*, *op. cit.*, p. 102.
7. Senghor, séminaire des jeunes du PFA, 16 mai 1960, dans *Liberté 2*, *op. cit.*, p. 300-301.
8. *Le Monde*, 21 juin 1960.
9. Joseph Roger de Benoist, *op. cit.*, p. 117.
10. Selon Jacques Foccart dans Entretiens avec Philippe Gaillard, *Foccart parle*, *op. cit.*, p. 200.
11. *Ibid.*, p. 223.
12. Témoignage de Jean Foyer, *op. cit.*, p. 110.
13. Pour un récit détaillé de la crise malienne, lire le témoignage de Roland Colin, *Sénégal notre pirogue*, *op. cit.*, p. 169-213. L'auteur est alors directeur de cabinet de Mamadou Dia.
14. François Zuccarelli, *op. cit.*, p. 80.
15. Roland Colin, *Sénégal notre pirogue*, *op. cit.*, p. 183.
16. Mamadou Dia, *op. cit.*, p. 141.
17. Christian Valantin, *op. cit.*, p. 85.
18. « Mali, an I », reportage de Michel Mitrani et Georges Penchenier, « Cinq colonnes à la une » ORTF, 15 janvier 1960, archives INA.
19. Lettre adressée à Jean Foyer, secrétaire général chargé des Relations avec la communauté 19 juillet 1960, fonds Foccart, AG5 (F) 612, Archives nationales.
20. Témoignage de Georges Gorse, dans *Je n'irai pas à mon enterrement*, Plon, 1992, p. 241.
21. Le Katanga, riche province de l'ex-Congo belge, avait fait sécession le 11 juillet 1960, a lendemain de l'accession du pays à l'indépendance.
22. Entretiens avec Philippe Gaillard, *Foccart parle*, *op. cit.*, p. 226.
23. Il s'agit de Philippe-Maguilen, alors âgé de vingt-deux mois.
24. Georges Gorse, *op. cit.*, p. 243.
25. Roland Colin, *Sénégal notre pirogue*, *op. cit.*, p. 197-199.
26. Témoignage de Michel Aurillac, « Senghor, homme d'État », dans *Senghor et son éternité* *op. cit.*, p. 103.
27. Senghor, *La Poésie de l'action*, *op. cit.*, p. 166.

33. Les deux présidents

1. Il s'agit des députés et des délégués des conseils municipaux et régionaux.
2. Jean Rous, *Léopold Sédar Senghor, un président de l'Afrique nouvelle*, *op. cit.*, p. 47.
3. Lettre du 14 septembre 1960, dans Georges Pompidou, *Lettres, notes et portraits*, Robert Laffont, 2012, p. 308.
4. Lamine Gueye préside l'Assemblée nationale.
5. Mamadou Dia, *Mémoires d'un militant du tiers-monde. Si mémoire ne ment...*, *op. cit.*, p. 110.
6. Roland Colin, ancien élève de Senghor à l'ENFOM et directeur de cabinet de Dia (1958-1962) dans Roland Colin, *Sénégal notre pirogue*, *op. cit.*, p. 250.
7. Dans le film *Président Dia* d'Ousmane William Mbaye (2012).
8. L'indépendance formelle du Sénégal avait été proclamée à la hâte le 20 août 1960 après l'éclatement de la fédération du Mali. Mais les pouvoirs sénégalais, pour célébrer cet événement, on

préférée retenir la date de l'indépendance du Mali, le 4 avril 1960, jour où la France avait transféré ses compétences au Sénégal et au Soudan.

9. Interview recueillie par Philippe Nourry, *Le Figaro*, 4 avril 1961.
10. Jean Lacouture, *De Gaulle*, tome III : *Le souverain*, Le Seuil, coll. « Points », 1986, p. 160.
11. Selon une autre version, celle de Jean Lacouture, le Premier ministre Michel Debré réveille de Gaulle vers 2 h 30, par ces mots sibyllins : « Ça bouge à Alger... » *Ibid.*
12. Racine, *Britannicus*, acte V, scène 5.
13. Entretiens avec Philippe Gaillard, *Foccart parle*, *op. cit.*, p. 349-350.
14. Jean Rous, *Senghor, un président de l'Afrique nouvelle*, *op. cit.*, p. 52.
15. Pour un récit détaillé de la mise en œuvre de cette politique, voir Roland Colin, *Sénégal notre pirogue*, *op. cit.*, p. 215-251.
16. *Président Dia* d'Ousmane William Mbaye (2012).
17. Témoignage d'Annette Mbaye, mère du réalisateur Ousmane William Mbaye.
18. Roland Colin, *Sénégal notre pirogue*, *op. cit.*, p. 250-251.
19. Mamadou Dia, *Mémoires d'un militant du tiers-monde. Si mémoire ne ment...*, *op. cit.*, p. 111.
20. Pour une interprétation éclairante de cet événement, lire l'article de Paul Thibaud, « Dia Senghor et le socialisme africain », dans la revue *Esprit*, septembre 1963, p. 332-348.
21. *Ibid.*, p. 337.
22. Janet G. Vaillant, *op. cit.*, p. 363.
23. Voir ci-dessus, chapitre 32.
24. Philippe Gaillard, « Un demi-siècle de senghorisme », *Jeune Afrique*, hors-série, janvier 2002 p. 20.
25. François Zuccarelli, *op. cit.*, p. 110.

34. La mort d'une amitié

1. Roland Colin, *Sénégal notre pirogue*, *op. cit.*, p. 262-266.
2. Cette primauté est inscrite dans les statuts du parti mais n'est pas mentionnée dans la Constitution.
3. Moriba Magassouba, *op. cit.*, p. 105.
4. Entretien de l'auteur avec Abdou Diouf, Paris, 1^{er} juillet 2019.
5. La différence d'âge entre Senghor et Dia, né en 1910, n'est que de quatre ans.
6. Ernest Milcent et Monique Sordet, *op. cit.*, p. 216.
7. Entretiens avec Philippe Gaillard, *Foccart parle*, *op. cit.*, p. 326.
8. Roland Colin, *Sénégal notre pirogue*, *op. cit.*, p. 268, entretien avec l'auteur, 6 octobre 2020.
9. *Ibid.*, p. 271-284.
10. Télégramme de l'ambassadeur Lucien Paye, 12 novembre 1962, DAM 349QO/28, archive diplomatiques.
11. Magatte Lô, *L'Heure du choix*, L'Harmattan, 1985, p. 53-56.
12. *Président Dia*, film d'Ousmane William Mbaye, 2012.
13. Discours du 8 décembre, cité dans Roland Colin, *Sénégal notre pirogue*, *op. cit.*, p. 288.
14. *Le Monde*, 19 décembre 1962.
15. Paul Thibaud, « Dia, Senghor et le socialisme africain », article cité, p. 339.
16. L'UPS monopolise tous les sièges à l'Assemblée sauf un.
17. Roland Colin, *Sénégal notre pirogue*, *op. cit.*, p. 289.
18. Senghor, *La Poésie de l'action*, *op. cit.*, p. 168-170.

[19.](#) Michel Aurillac, « Senghor, homme d'État », dans *Senghor en son éternité*, colloque d 15 février 2002, cercle Richelieu-Senghor de Paris, p. 97-109.

[20.](#) Télégramme de Lucien Paye, DAM 349QO/28 et réponse du département, archive diplomatiques.

[21.](#) Roland Colin, *Sénégal notre pirogue*, *op. cit.*, p. 290.

[22.](#) Entretien de Senghor avec Jean-François Chauvel, *Le Figaro*, 22 décembre 1962.

[23.](#) Jacqueline Sorel, *op. cit.*, p. 157.

[24.](#) À l'époque, quelque sept mille militaires français sont basés au Sénégal.

[25.](#) Janet G. Vaillant, *op. cit.*, p. 369.

[26.](#) Michel Aurillac, « Senghor, homme d'État », article cité, p. 106.

[27.](#) Ce qui n'empêche pas Senghor d'envoyer, vers 21 h 30, deux émissaires, le ministre Gabriel d'Arboussier et son conseiller français Jean Rous, auprès de Lucien Paye, pour s'assurer du soutien actif de l'armée française. Ils s'attireront une réponse négative (archives diplomatiques, DAM 349QO/28).

[28.](#) Michel Aurillac, « Senghor, homme d'État », article cité, p. 107.

[29.](#) Senghor, *La Poésie de l'action*, *op. cit.*, p. 39.

[30.](#) Ils sont déjà allés voir Lamine Gueye et se rendront ensuite chez Diallo.

[31.](#) Senghor, *La Poésie de l'action*, *op. cit.*, p. 169.

[32.](#) Entretien de l'auteur avec Abdou Diouf, Paris, 1^{er} juillet 2019.

[33.](#) Roland Colin, *Sénégal notre pirogue*, *op. cit.*, p. 293.

[34.](#) Entretiens avec Philippe Gaillard, *Foccart parle*, *op. cit.*, p. 326.

[35.](#) L'expression est de Roland Colin, entretien avec l'auteur, 6 octobre 2020.

35. Cruelle justice

[1.](#) Déclaration à Philippe Decraene, *Le Monde*, 21 décembre 1962.

[2.](#) L'appel à des avocats français est prévu par une convention judiciaire franco-sénégalaise.

[3.](#) Les quatre membres de la commission d'instruction, les six juges suppléants et l'avocat général qui assiste le procureur sont également des députés.

[4.](#) Janet G. Vaillant, *op. cit.*, p. 370-371.

[5.](#) Paul Thibaud, « Dia, Senghor et le socialisme africain », article cité, p. 334.

[6.](#) *Le Monde*, 12 mai 1963.

[7.](#) Paul Thibaud, « Dia, Senghor et le socialisme africain », article cité, p. 335-336.

[8.](#) *Le Monde*, 11 mai 1963.

[9.](#) Roland Colin, *Sénégal notre pirogue*, *op. cit.*, p. 302-303.

[10.](#) Entretien de l'auteur avec Abdoulaye Wade, Dakar, 9 avril 2019.

[11.](#) Mamadou Dia, *Afrique. Le prix de la liberté*, *op. cit.*, p. 224.

[12.](#) Vingt ans de détention criminelle pour Valdiodio Ndiaye, Joseph Mbaye et Ibrahima Sarr ; cinq ans d'emprisonnement et dix ans de privation de ses droits civiques pour Alioune Tall.

[13.](#) *Le Monde*, 14 mai 1963.

[14.](#) Senghor, *La Poésie de l'action*, *op. cit.*, p. 170.

[15.](#) Entretien de l'auteur avec Abdoulaye Wade, Dakar, 9 avril 2019.

[16.](#) Roland Colin, *Sénégal notre pirogue*, *op. cit.*, p. 310-311.

[17.](#) Mamadou Dia, *Afrique. Le prix de la liberté*, *op. cit.*, p. 239.

[18.](#) Khar Ndofo Diouf et Habib Thiam, « Lettre ouverte à M. Jean-Marie Domenach », *Esprit* janvier 1964.

[19.](#) Entretien de l'auteur avec Abdou Diouf, Paris, 1^{er} juillet 2019.

[20.](#) Lettre du 7 janvier 1967, citée par Roland Colin, *Sénégal notre pirogue*, *op. cit.*, p. 312.

[21.](#) Note de l'ambassadeur Jean de Lagarde, 9 février 1965, DAM 349QO/28, archive diplomatiques.

[22.](#) Roland Colin, *Sénégal notre pirogue*, *op. cit.*, p. 312.

[23.](#) *Ibid.*, p. 318.

[24.](#) Abdou Latif Coulibaly, *op. cit.*, p. 76.

[25.](#) Christian Valantin, *op. cit.*, p. 123.

[26.](#) Audience accordée à René Journiac, 4 décembre 1970, fonds Foccart, AG5 (F), 903, Archive nationales.

[27.](#) Roland Colin, *Sénégal notre pirogue*, *op. cit.*, p. 330.

[28.](#) *Ibid.*, p. 331.

[29.](#) *Ibid.*, p. 333-335.

36. « Une seule tête sous un même bonnet »

[1.](#) Club de la presse de RFI, animé par Hervé Bourges, 1992.

[2.](#) Jacqueline Sorel, *op. cit.*, p. 159.

[3.](#) La fraude se loge aussi dans la multiplication des obstacles administratifs opposés au citoyen « suspect ». Nombre d'opposants doivent attendre des années avant d'obtenir une carte d'électeur.

[4.](#) Sur 1 162 060 votants, le « non » n'obtient que 6 349 suffrages.

[5.](#) Senghor, congrès du PFA, 23 juillet 1960, dans *Liberté 4. Socialisme et planification*, Le Seuil 1983.

[6.](#) Entre douze et trente mois d'emprisonnement.

[7.](#) François Zuccarelli, *op. cit.*, p. 95.

[8.](#) Entretien avec l'auteur, Dakar, 9 avril 2019.

[9.](#) Abdoulaye Ly (Santé publique), Amadou-Mahtar Mbow (Éducation nationale), Assane Seck (Affaires culturelles).

[10.](#) Ernest Milcent, Monique Sordet, *op. cit.*, p. 224.

[11.](#) Lettre du 6 octobre 1970 à Janet G. Vaillant, dans Janet G. Vaillant, *op. cit.*, p. 423.

[12.](#) Jean-Michel Djian, *op. cit.*, p. 132-133.

[13.](#) Discours du 4 avril 1963.

[14.](#) *Le Monde*, 23 décembre 1964.

[15.](#) Philippe Decraene, « Le Sénégal sur la voie de la rigueur », *Le Monde*, 28, 29, 30 juillet 1964.

[16.](#) Propos rapportés par Roland Colin, *Sénégal notre pirogue*, *op. cit.*, p. 341.

[17.](#) Roland Colin, *Sénégal notre pirogue*, *op. cit.*, p. 342.

[18.](#) Janet G. Vaillant, *op. cit.*, p. 378-379.

[19.](#) « Senghor, président et poète », « Sept jours du monde », entretien de Senghor avec Michel Colomès, ORTF, 13 décembre 1963, archives INA.

[20.](#) Du nom de Raymond Cartier, inventeur de cette formule. Dans une série d'articles de *Pari Match* en 1964, cet éditorialiste plaide pour que la France cherche à satisfaire les besoins de ses propres pauvres avant de prétendre améliorer le sort des citoyens de ses anciennes colonies.

[21.](#) Note du 16 mars 1968, DAM 349QO/66, archives diplomatiques.

37. Le discours et la méthode

[1.](#) Du début de 1969 à la fin de 1975.

- [2.](#) Philippe Gaillard, *Jeune Afrique*, hors-série, janvier 2002, p. 42-44.
- [3.](#) Jean Rous, *Léopold Sédar Senghor, un président de l'Afrique nouvelle*, *op. cit.*, p. 140-142.
- [4.](#) Jean Ndiaye, maître d'hôtel de Senghor de 1962 à 1980, « Dans l'intimité du président », *Jeune Afrique*, hors-série, janvier 2002, p. 12.
- [5.](#) Valéry Giscard d'Estaing est à l'époque ministre de l'Économie et des Finances ; Michel Debré ministre de la Défense. « Quatrième mardi », Pierre Desgraupes, ORTF, 21 avril 1970, archives INA.
- [6.](#) Jean Rous, *Senghor, un président de l'Afrique nouvelle*, *op. cit.*, p. 141.
- [7.](#) Entretien de l'auteur avec Moustapha Niasse, Dakar, 3 avril 2019.
- [8.](#) Senghor, « Ta lettre », *Lettres d'hivernage, Œuvre poétique*, *op. cit.*, p. 247.
- [9.](#) Situé 1, square de Tocqueville, dans le 17^e arrondissement.
- [10.](#) Dans une lettre à Siradiou Diallo, mentionnée dans *Jeune Afrique*, hors-série, janvier 2002 p. 36. Il s'agit de la propriété de Verson (Calvados) appartenant à la famille de sa femme.
- [11.](#) Entretien de l'auteur avec Moustapha Niasse, président de la fondation Senghor, Dakar, 3 avril 2019 ; entretien de Niasse avec *Séné-Plus*, 7 novembre 2013.
- [12.](#) Anecdote rapportée par l'écrivain sénégalais Hamidou Sall au journaliste Hervé Bourges, dans Hervé Bourges, *Léopold Sédar Senghor. Lumière noire*, *op. cit.*, p. 138-139.
- [13.](#) Entretien de l'auteur avec Moustapha Niasse, Dakar, 3 avril 2019.
- [14.](#) Abdou Diouf, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 102.
- [15.](#) Philippe Gaillard, *Jeune Afrique*, hors-série, janvier 2002, p. 44.
- [16.](#) Senghor, conférence à l'université d'Abidjan, décembre 1977, dans *Liberté 3*, *op. cit.*, p. 290.
- [17.](#) Entretien de l'auteur avec Moustapha Niasse, Dakar, 3 avril 2019.
- [18.](#) Entretien de Diouf à *Jeune Afrique*, hors-série, janvier 2002, p. 32-35.
- [19.](#) Entretien de l'auteur avec Abdou Diouf, Paris, 1^{er} juillet 2019.
- [20.](#) Comme il le précise à son ami Armand Guibert, en s'excusant, dans une lettre du 10 septembre 1965, fonds Armand-Guibert, bibliothèque interuniversitaire de Montpellier.
- [21.](#) *Jeune Afrique*, hors-série, janvier 2002, p. 43.
- [22.](#) *Ibid.*, p. 43.
- [23.](#) Anecdote rapportée par Raymond Queneau sur la foi du témoignage de l'éditrice Colett Duhamel, citée par Jean-Michel Djian, *op. cit.*, p. 57.
- [24.](#) Réplique citée par Bertrand Poirot-Delpech, dans *Senghor en son éternité*, *op. cit.*, p. 39.

38. « Bandung artistique » à Dakar

- [1.](#) Il en parle dès 1959 à Roland Colin. Voir Roland Colin, *La Toison d'or de la liberté*, Présence africaine, 2018, p. 72.
- [2.](#) Construit spécialement pour le festival, le théâtre national Daniel-Sorano a été inauguré le 17 juillet 1965. Il a pris le nom d'un acteur métis franco-sénégalais célèbre pour ses interprétations de pièces classiques dans la troupe du Théâtre national populaire (TNP) de Jean Vilar.
- [3.](#) André Malraux, *op. cit.*, p. 27
- [4.](#) Jean-Michel Djian, *op. cit.*, p. 93.
- [5.](#) Mercer Cook est alors ambassadeur des États-Unis à Dakar.
- [6.](#) Le colloque se tient du 31 mars au 8 avril.
- [7.](#) En 1977, Senghor transformera ce musée en Centre africain de perfectionnement et de recherches des interprètes du spectacle vivant (Mudra-Afrique) créé par Maurice Bédart (1927-2007) Bédart est le fils du philosophe Gaston Berger, né d'un père métis dont la mère, Fatou Diagne, était une Sénégalaise de Gorée.

8. Senghor, allocution au colloque sur l'art nègre dans la vie du peuple, Dakar, 30 mars 1966, dans *Liberté 3*, *op. cit.*, p. 60.
9. Jean Rous, Senghor, *un président de l'Afrique nouvelle*, *op. cit.*, p. 79.
10. Roland Colin, *La Toison d'or de la liberté*, *op. cit.*, p. 88-90.
11. Christian Roche, *op. cit.*, p. 149.
12. Pierre Baye-Salzmänn, « L'art nègre », *La Revue du monde noir*, n° 4, février 1932, p. 242-243.
13. Pierre Baye-Salzmänn, « L'art nègre, son inspiration, ses apports à l'Occident », *La Revue d. monde noir*, n° 5, mars 1932, p. 300-302.
14. Senghor, « Ce que l'homme noir apporte », dans *Liberté 1*, *op. cit.*, p. 34.
15. *Condition humaine*, 29 juillet 1954, dans *Liberté 1*, *op. cit.*, p. 156.
16. *Liberté 3*, *op. cit.*, p. 227.
17. *Liberté 1*, *op. cit.*, p. 247.
18. Souleymane Bachir Diagne, *Senghor, l'art africain comme philosophie*, Riveneuve, 2007 2019, p. 41.
19. Propos cités par André Malraux dans *La Tête d'obsidienne*, Gallimard, 1974.
20. Abdou Diouf, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 86.
21. Entretien de Césaire à *L'Unité africaine*, cité par Jean Rous, Senghor, *un président de l'Afrique nouvelle*, *op. cit.*, p. 80.

39. La langue française, « ce merveilleux outil »

1. Senghor emprunte cette formule à Jean Guéhenno, *op. cit.*, p. 139.
2. Senghor, « Comme les lamantins vont boire à la source », Postface d'*Éthiopiennes*, 1956, dans *Œuvre poétique*, *op. cit.*, p. 225-226.
3. *Id.*
4. Ces citations de Senghor sont extraites de plusieurs textes consacrés à la langue française : « L français langue de culture », *Esprit*, novembre 1962, dans *Liberté 1*, *op. cit.*, p. 358-363 ; « L francophonie comme culture », conférence à l'occasion de la remise du diplôme de docteur *honori causa*, université Laval, Québec, 22 septembre 1966, dans *Liberté 3*, *op. cit.*, p. 80-89 ; « Pour un humanisme de la francophonie », leçon à l'inauguration de la chaire des études francophones, Sorbonne 11 décembre 1974, dans *Liberté 3*, *op. cit.*, p. 542-552.
5. Armand Guibert, *Léopold Sédar Senghor, l'homme et l'œuvre*, *op. cit.*, p. 145.
6. *Esprit*, novembre 1962, dans *Liberté 1*, *op. cit.*, p. 361 et 363.
7. Discours de réception de l'ambassadeur de Haïti, *Paris-Dakar*, 20 janvier 1961, cité dans Jacques Louis Hymans, *op. cit.*, p. 93.
8. Senghor, « Lettre à trois poètes de l'Hexagone », « Dialogue sur la poésie francophone », *Œuvre poétique*, *op. cit.*, p. 372.
9. Senghor, *Témoignages sur la poésie du demi-siècle*, première biennale internationale de poésie Knokke, 1952, dans *Liberté 1*, *op. cit.*, p. 143.
10. Pierre Emmanuel, *À Léopold Sédar Senghor*, « Dialogue sur la poésie francophone », *Œuvre poétique*, *op. cit.*, p. 368.
11. Gabriel de Broglie, *Senghor et la langue française*, actes du colloque du 15 février 2002, cercl Richelieu-Senghor de Paris, p. 45-50.
12. Le texte intégral de ce décret est reproduit par Jean-Michel Djian, *op. cit.*, p. 72-77.
13. Certains de ces exemples sont donnés par Jean-Michel Djian, *op. cit.*, p. 119.
14. Cité par Christian Saglio, *Sénégal*, Le Seuil, coll. « Petite Planète », 1980, p. 52.
15. Hervé Bourges, *Léopold Sédar Senghor. Lumière noire*, *op. cit.*, p. 146.

[16.](#) Entretien avec Gabriel d'Aubarède, *Nouvelles littéraires*, fonds Armand-Guibert, bibliothèque interuniversitaire de Montpellier.

[17.](#) Senghor, « Anglophonie et francophonie », université d'Oxford, 26 octobre 1973, dans *Liberté 3*, *op. cit.*, p. 453.

40. Feu sur la négritude

[1.](#) Senghor, conférence à l'université de Montréal, 29 septembre 1966, dans *Liberté 3*, *op. cit.* p. 101 ; *Jeune Afrique*, 30 octobre 1966.

[2.](#) Jacques Chevrier, *op. cit.*, p. 42-43.

[3.](#) Localité du Soudan, située sur le Nil, où une expédition militaire française recule le 18 septembre 1878 devant une armée anglo-égyptienne. Fachoda symbolise les rivalités coloniales franco-britanniques.

[4.](#) Lettre de Senghor, 6 octobre 1970, à Janet G. Vaillant, dans Janet G. Vaillant, *op. cit.*, p. 428-429.

[5.](#) Voir plus haut, chapitre 14.

[6.](#) Cité par Jean-Pierre Biondi, *op. cit.*, p. 108-109.

[7.](#) Né en 1926, exilé à Cuba en 1959, René Depestre défendra courageusement le poète cubain Heberto Padilla, emprisonné en 1971 par Fidel Castro. Cette prise de position l'écartera des cercles du pouvoir. Il fuira l'île castriste en 1978 et s'installera en France.

[8.](#) Le festival panafricain d'Alger (21 juillet-1^{er} août 1969) se veut une réplique « progressiste » du festival des arts nègres de Dakar (1966).

[9.](#) Stanislas Spero Adotevi, *Négritude et négrologues*, Le Castor astral, 1998.

[10.](#) *Ibid.*, p. 45-46.

[11.](#) *Ibid.*, p. 99, 100, 130 et 169.

[12.](#) *Ibid.*, p. 75 et 93.

[13.](#) Josiane Nespoulous-Neuville, *Senghor, de la tradition à l'universalisme*, Le Seuil, 1988 p. 113-117.

[14.](#) Jean-Pierre Biondi, *op. cit.*, p. 110.

[15.](#) Lilyan Kesteloot, *L'Inventaire d'un double multiple*, dans *Présence Senghor*, *op. cit.*, p. 200-204.

[16.](#) Senghor, « Prière des tirailleurs sénégalais », *Hosties noires*, *Œuvre poétique*, 1990, p. 68-71.

[17.](#) Senghor, « Prière de paix », *Hosties noires*, *op. cit.*, p. 92-96.

[18.](#) Lilyan Kesteloot, dans *Présence Senghor*, *op. cit.*, p. 202-203.

[19.](#) Césaire cité par Françoise Vergès dans *Nègre je suis, nègre je resterai*, entretiens avec Françoise Vergès, *op. cit.*, p. 95.

[20.](#) Maryse Condé, citée par Jacques Chevrier, *op. cit.*, p. 46.

[21.](#) Lettre à Maurice Thorez, 24 octobre 1956, site Internet du Parti progressiste martiniquais.

[22.](#) Lettre du 12 octobre 2001, reproduite par Jean-Michel Djian, *op. cit.*, p. 236.

[23.](#) Senghor, communication à l'ouverture du colloque sur la négritude, Dakar, 12 avril 1971, dans *Liberté 3*, *op. cit.*, p. 268-289.

[24.](#) Émission « Mosaïque », France 3, 5 octobre 1986, archives INA.

[25.](#) *Jeune Afrique*, 10 janvier 1979, p. 48-49.

[26.](#) Entretien de Soyinka, dans « Un siècle d'écrivains », France 3, 21 février 1996.

[27.](#) Hervé Bourges, *De mémoire d'éléphant*, Grasset, 2000, p. 219-220.

[28.](#) Henri Lopes, *Mon Senghor*, dans *Présence Senghor*, *op. cit.*, p. 67-68.

[29.](#) Henri Lopes, conférence prononcée à Montréal, 1996, non publiée.

[30.](#) Stanislas Spero Adotevi, *L'Autre Senghor*, dans *Présence Senghor*, *op. cit.*, p. 31-35.

41. Un pouvoir sans partage

- [1.](#) La Tabaski est le nom, en Afrique, de l'Aïd el-Adha ou Aïd el-Kébir.
- [2.](#) Abdou Diouf, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 88.
- [3.](#) Dépêche de l'ambassadeur de France, 5 avril 1967, DAM 349GO/26, archives diplomatiques.
- [4.](#) Lettre du 8 mai 1967, fonds Armand-Guibert, bibliothèque interuniversitaire de Montpellier.
- [5.](#) Ambassadeur au Caire, il avait détourné une grosse somme d'argent destinée à des travaux dans la chancellerie (dépêche de l'ambassadeur de France, 5 avril 1967, DAM 349GO/26, archive diplomatiques).
- [6.](#) Abdou Diouf, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 73.
- [7.](#) Abdou Diouf, *L'Islam et la Société wolof*, mémoire de sortie de l'ENFOM, 1959, p. 111-113.
- [8.](#) Cité par Roland Colin, *Sénégal notre pirogue*, *op. cit.*, p. 226.
- [9.](#) Abdou Diouf *Mémoires*, *op. cit.*, p. 300-301.
- [10.](#) Christian Valantin, *op. cit.*, p. 148-149.
- [11.](#) Senghor, *La Poésie de l'action*, *op. cit.*, p. 21-23.
- [12.](#) Jean-Michel Djian, *op. cit.*, p. 71.
- [13.](#) François Zuccarelli, *op. cit.*, p. 100.
- [14.](#) Jean-Michel Djian, *op. cit.*, p. 55.

42. « Mai 1968 » à Dakar

- [1.](#) Yvon Bourges (1921-2009), futur secrétaire d'État aux Affaires étrangères, rapporte ces propos dans une note du 5 avril 1968, archives diplomatiques, DAM 349QO/66.
- [2.](#) Archives Radio Sénégal, propos cités par Joseph Roger de Benoist, *op. cit.*, p. 147-148.
- [3.](#) L'UDES (Union démocratique des étudiants sénégalais) compte environ deux cents membres. Les étudiants sénégalais représentent 32 % des quelque mille cinq cents étudiants, appartenant à vingt trois nationalités. C'est peut-être la seule université au monde où les nationaux sont minoritaires. Voir Omar Gueye, *Mai 1968 au Sénégal*, Karthala, p. 110.
- [4.](#) Omar Gueye, *op. cit.*, p. 109.
- [5.](#) C'est l'une d'elles, la réforme Fouchet, qui est à l'origine de la grève. En supprimant la première partie du baccalauréat, elle entraînait l'arrivée massive d'étudiants, obligeant le gouvernement sénégalais à réduire les bourses en les fractionnant et en ne les versant plus que pendant dix mois au lieu de douze les deux mois de vacances n'étant pas payés. Omar Gueye, *op. cit.*, p. 35-36.
- [6.](#) Quatre des sept membres de la direction de l'UDES appartiennent au PAI. Omar Gueye, *op. cit.* p. 154.
- [7.](#) Entretien de l'auteur avec Abdou Diouf, Paris, 1^{er} juillet 2019.
- [8.](#) François Zuccarelli, *op. cit.*, p. 118.
- [9.](#) *Ibid.*, p. 116.
- [10.](#) « Toubab », sobriquet désignant le « Blanc », l'Européen, dans une partie de l'Afrique noire francophone.
- [11.](#) Note du 4 juin 1968, fonds Foccart, dossier AG 5 (FPU) 2256, Archives nationales.
- [12.](#) Abdoulaye Bathily, *Mai 68 à Dakar ou la Révolte universitaire et la démocratie Chaka*, 1992.
- [13.](#) Omar Gueye, *op. cit.*, p. 62, 82-83.

- [14.](#) *Ibid.*, p. 75.
- [15.](#) Entretiens avec Philippe Gaillard, *Foccart parle, op. cit.*, p. 328. Selon l'un des proches d Senghor, Magatte Lô, le président aurait « donné son accord à l'ambassadeur de France pour se faire exfiltrer par hélicoptère du palais et diriger sur la France par avion, au cas où la situation s'envenimait » Voir Magatte Lô, *Sénégal. Syndicalisme et participation responsable*, L'Harmattan, 1986, p. 55.
- [16.](#) Discours à la nation, 14 juin 1968, cité par Jacqueline Sorel, *op. cit.*, p. 174.
- [17.](#) Deux accords seront conclus par le gouvernement : le 14 septembre avec les étudiants, le 26 septembre avec les élèves du secondaire.
- [18.](#) Le procès-verbal de ces négociations est signé le 24 juillet.
- [19.](#) Abdou Diouf, *Mémoires, op. cit.*, p. 122-123.
- [20.](#) SDS ou Union socialiste allemande des étudiants. Proche du parti social-démocrate, elle se radicalise à la fin des années 1960.
- [21.](#) Aliou Pouye, *Éthiopiennes*, n° 100, 1^{er} semestre 2018, p. 113-124.
- [22.](#) *Le Monde*, 24 septembre 1968.
- [23.](#) *Le Monde*, 26 septembre 1968.
- [24.](#) *Le Monde*, 28 septembre 1968.
- [25.](#) Selon le témoignage du professeur Ousmane Sène, cité par Omar Gueye, *op. cit.*, p. 210.

43. Le maître et son disciple

- [1.](#) *Le Monde*, 5 avril et 10 juin 1969.
- [2.](#) Propos cités par François Zuccarelli, dans François Zuccarelli, *op. cit.*, p. 120.
- [3.](#) Lettre du 3 juillet 1969, fonds Armand-Guibert, bibliothèque interuniversitaire de Montpellier.
- [4.](#) Lettre citée par Hervé Bourges, *Léopold Sédar Senghor. Lumière noire, op. cit.*, p. 7.
- [5.](#) François Zuccarelli, *op. cit.*, p. 122.
- [6.](#) Abdou Diouf, *Mémoires, op. cit.*, p. 130.
- [7.](#) *Ibid.*, p. 133.
- [8.](#) *Ibid.*, p. 33.
- [9.](#) *Ibid.*, p. 34.
- [10.](#) Note du 19 janvier 1971, DAM 349QO/34, archives diplomatiques.
- [11.](#) En mai 1969, leur père, le docteur Ibrahima Blondin Diop, avait dirigé la mise à sac d'un ba tenu par un Européen à l'aéroport de Dakar. Trois de ses fils étaient alors boursiers en France (archive diplomatiques, DAM 349QO/26).
- [12.](#) Lettre du 3 février 1971, dans Georges Pompidou, *Lettres, notes et portraits, op. cit.*, p. 445.
- [13.](#) Note du 27 décembre 1970, archives diplomatiques, DAM 349QO/33.
- [14.](#) Selon le témoignage d'Abdou Diouf, *Mémoires, op. cit.*, p. 142-143.
- [15.](#) *Le Monde*, 29 juillet 1971.
- [16.](#) François Zuccarelli, *op. cit.*, p. 124.
- [17.](#) *Le Monde*, 30 mars 1973.
- [18.](#) *Le Monde*, 5 juin 1973.
- [19.](#) Jean Collin (1924-1993), homme clé de la vie politique sénégalaise pendant plus de trente ans a été notamment directeur de cabinet de Mamadou Dia en 1957-1958, secrétaire général de la présidence de la République, ministre des Finances, puis de l'Intérieur en avril 1971. Il est écarté du gouvernement en 1990.
- [20.](#) Roland Colin, *Sénégal notre pirogue, op. cit.*, p. 324.
- [21.](#) *Ibid.*, p. 337-338 ; Mamadou Dia, *op. cit.*, p. 273-274.

44. Ancrer la démocratie

1. *Le Monde*, 7-8 avril 1974. Dans une lettre du 7 octobre 1969 à Armand Guibert, Senghor écrivait : « Pompidou c'est, malgré tout ce qu'on dit, un homme de cœur », fonds Armand-Guibert bibliothèque interuniversitaire de Montpellier.

2. Senghor, conférence à Fontenay-aux-Roses, 1970, dans *Liberté 5*, *op. cit.*, p. 34-35.

3. Senghor, « Élégie pour Georges Pompidou », *Œuvre poétique*, *op. cit.*, p. 315-321.

4. Entretien de l'auteur avec Moustapha Niasse, à l'époque directeur de cabinet de Senghor, Dakar 3 avril 2019.

5. Entretien de l'auteur avec Abdoulaye Wade, Dakar, 9 avril 2019.

6. Senghor, *La Poésie de l'action*, *op. cit.*, p. 224.

7. Entretien de l'auteur avec Abdoulaye Wade, Dakar, 9 avril 2019.

8. Pierre Biarnès *Le Monde*, 31 janvier 1976.

9. Depuis 1972, le PAI est dirigé par un instituteur, Seydou Sissokho. À partir de 1976, cette branche orthodoxe se désignera « PAI Sénégal ».

10. François Zuccarelli, *op. cit.*, p. 138.

11. Entretien avec Majhemout Diop, reportage de l'auteur, *Le Monde*, 24 février 1978.

12. Historien et anthropologue, Cheikh Anta Diop (1923-1986) dirige alors le laboratoire de carbone 14 à l'Institut fondamental d'Afrique noire (IFAN) de Dakar.

13. Entretien de l'auteur avec Abdou Diouf, Paris, 1^{er} juillet 2019.

14. Déclaration au *Point*, 7 janvier 1974.

15. Abdou Diouf, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 173-174.

16. *Ibid.*, p. 78.

17. Jean-Pierre Biondi, *op. cit.*, p. 72.

18. Abdou Diouf, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 163-164.

19. Jusqu'ici le scrutin de liste offrait tous les sièges au parti gouvernemental, seul en lice. Les électeurs sont aussi conviés à désigner les conseillers municipaux et les conseillers ruraux, ce qui nécessite la présence de quatre urnes dans certains bureaux de vote.

20. Reportage de l'auteur, *Le Monde*, 24 février 1978.

21. Senghor recueille 83,68 % des voix, Wade, 16,72 %, les bulletins nuls représentant 0,60 %.

45. Tous les souffles du monde

1. Le Sénégal accueillera jusqu'à 500 000 réfugiés guinéens.

2. *Le Monde*, 20 septembre 1973.

3. *Le Monde*, 10 mars 1978.

4. L'OMVS est créée en 1972. Elle regroupe Sénégal, Mali et Mauritanie. La CEAO, créée en 1972 et dissoute en 1994, regroupait six États : Côte d'Ivoire, Haute-Volta, Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal. La CDEAO, fondée en 1975, rassemble quinze membres : Bénin, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Haute-Volta, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo.

5. Entretiens avec Philippe Gaillard, *Foccart parle*, *op. cit.*, p. 94.

6. *Jeune Afrique*, 16 octobre 1996.

7. *Ibid.*

8. Entretiens avec Philippe Gaillard, *Foccart parle*, *op. cit.*, p. 94.

9. Senghor, allocution devant le conseil national de l'UPS, 1966.

10. Senghor, *La Poésie de l'action*, *op. cit.*, p. 252-253.

[11.](#) Senghor avait écrit une lettre à John Vorster pour lui expliquer ses vues sur ce dossier, lettre restée sans réponse. En 1977, il déclare avoir « renoncé à toute forme de contact avec M. Vorster » entretien au *Monde*, 8 septembre 1977.

[12.](#) Ahmadou Ahidjo (Cameroun), Yacubu Gowon (Nigeria) et Mobutu Sese Seko (Zaïre).

[13.](#) Audience à l'Élysée de René Journiac, 5 novembre 1971, fonds Foccart AG5 (F) 903, Archives nationales.

[14.](#) Senghor, *La Poésie de l'action*, *op. cit.*, p. 280-288.

[15.](#) Lettre du 25 juin 1969, fonds Foccart, AG5 (F) 609, Archives nationales.

[16.](#) Audiences de René Journiac, 7 septembre 1971, 12 octobre 1971 et 29 janvier 1974, fond Foccart, AG5 (F) 903, Archives nationales.

[17.](#) Senghor, *La Poésie de l'action*, *op. cit.*, p. 309.

[18.](#) Note du 4 septembre 1967, fonds Foccart, AG5 (F) 609, Archives nationales.

[19.](#) *Esprit*, novembre 1962, dans *Liberté 1*, *op. cit.*, p. 358-363.

[20.](#) Université de Dakar, 26 mars 1963, dans *Liberté 3*, *op. cit.*, p. 18-22 ; université Lava, 22 septembre 1966, dans *Liberté 3*, *op. cit.*, p. 80-89 ; Kinshasa, 24 janvier 1969, dans *Liberté 3*, *op. cit.* p. 183-194.

[21.](#) Le 17 février 1969.

[22.](#) L'ACCT deviendra en 1996 l'Agence intergouvernementale de la francophonie et sera intégré en 2006 dans l'Organisation internationale de la francophonie (OIF).

[23.](#) Lettre de Senghor à de Gaulle, 11 mars 1964, fonds Foccart AG5 (F) 608, Archives nationales.

[24.](#) Christophe Premat, *Éthiopiennes*, n° 100, 1^{er} semestre 2018, p. 96-110.

[25.](#) Lilyan Kesteloot, *Césaire et Senghor. Un pont sur l'Atlantique*, *op. cit.*, p. 128 et 168.

[26.](#) Lire notamment les points de vue de la diplomate canadienne Michaëlle Jean et de la romancière libanaise Vénus Khoury-Ghata, dans *Francophonie, une idée neuve ? Le 1*, n° 98, 16 mars 2016.

46. Le renoncement

[1.](#) Entretien de l'auteur avec Pierre Biarnès, 18 décembre 2020.

[2.](#) Abdou Diouf, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 187.

[3.](#) Entretien de l'auteur avec Béchir Ben Yahmed 17 juin 2020.

[4.](#) *Le Monde*, 2 décembre 1980.

[5.](#) *Le Monde*, 4 décembre 1980.

[6.](#) Pour reprendre le titre d'un de ses essais polémiques, *Paysanneries aux abois. Ceylan-Tunisie Sénégal*, Le Seuil, 1972. Il reviendra sur ce thème dans *Le Défi sénégalais. Reconstruire les terroirs libérer les paysans*, ouvrage écrit avec Marie-France Mottin, Enda, Dakar, 1982.

[7.](#) *Jeune Afrique*, 31 décembre 1980.

[8.](#) Témoignage de Fernand Wibaux, dans *Senghor en son éternité*, *op. cit.*, p. 95.

[9.](#) « Mme Senghor avait envie de partir », se souvient Abdou Diouf, entretien avec l'auteur, Paris 1^{er} juillet 2019.

[10.](#) *Le Monde*, 2 janvier 1981.

[11.](#) Témoignage de Fernand Wibaux, dans *Senghor en son éternité*, *op. cit.*, p. 95.

[12.](#) Témoignage de Siradiou Diallo, *Jeune Afrique*, 16 octobre 1996.

[13.](#) Entretien de l'auteur avec Abdou Diouf, Paris, 1^{er} juillet 2019.

[14.](#) *Jeune Afrique*, hors-série, janvier 2002.

[15.](#) Entretien de l'auteur avec Abdou Diouf, Paris, 1^{er} juillet 2019.

[16.](#) *Ibid.*

17. Abdou Latif Coulibaly, *op. cit.*, p. 127-134. Selon cet auteur, le ministre de l'Information Djibo L. Kâ, courtisan zélé du nouveau pouvoir en place, est le maître d'œuvre de l'« désenghorisation » à la radio et à la télévision nationales.

18. Senghor, « Élégie pour Philippe-Maguilen Senghor (pour orchestre de jazz et chœur polyphonique). À Colette sa mère », *Œuvre poétique, op. cit.*, p. 285-291.

19. *Ibid.*, p. 288-289.

20. Hervé Bourges, *Léopold Sédar Senghor. Lumière noire, op. cit.*, p. 162.

21. Témoignage d'Amadou Lamine Sall, dans *Présence Senghor, op. cit.*, p. 85-87.

22. Senghor, « Élégie pour Philippe-Maguilen Senghor (pour orchestre de jazz et chœur polyphonique). À Colette sa mère », *Œuvre poétique, op. cit.*, p. 288.

23. Pour entretenir son souvenir, un concours scolaire Philippe-Senghor « des cinq continents » été lancé en 2006 par Colombe Anouilh d'Harcourt, fille de Jean Anouilh. Il vise à solliciter l'imaginaire d'élèves francophones du dernier cycle de l'enseignement élémentaire en leur demandant de poursuivre par l'écrit et l'image un récit commencé par un écrivain francophone connu. Colombe et Philippe s'étaient rencontrés en 1973 alors qu'ils étudiaient dans la même lycée.

24. Senghor, « Élégie pour Philippe-Maguilen Senghor (pour orchestre de jazz et chœur polyphonique). À Colette sa mère », *Œuvre poétique, op. cit.*, p. 285, 287.

47. Vieillesse normande

1. Senghor, « Élégie pour Jean-Marie », *Œuvre poétique, op. cit.*, p. 276.

2. Directeur général de la fondation, Raphaël Ndiaye est aussi directeur de la publication d'*Éthiopiennes*.

3. Témoignage de Barthélemy Sarr, entretien avec l'auteur, Dakar, 3 avril 2019.

4. Au 150, rue du Général-Leclerc.

5. Il en profitait pour rendre visite aux travailleurs sénégalais, alternativement au Havre et à Rouen et s'enquérir de leurs revendications.

6. *Le Monde*, 9 octobre 1996.

7. Senghor, « Épîtres à la princesse », *Éthiopiennes, Œuvre poétique, op. cit.*, p. 135.

8. Conférence du 3 mai 1986.

9. « Apostrophes », Antenne 2, 15 juillet 1977, archives INA.

10. Senghor, « Élégie des alizés », *Œuvre poétique, op. cit.*, p. 271.

11. Guy-Waly repose au cimetière de Pantin, aux côtés de sa mère Ginette, de sa grand-mère et de son arrière-grand-mère maternelles.

12. Jean-Pierre Biondi, *op. cit.*, p. 83.

13. Dans un reportage télévisé, on voit Senghor essayer son uniforme d'académicien chez un grand couturier parisien, ORTF, 15 décembre 1969, archives INA.

14. *Le Monde*, 18 décembre 1969.

15. *Catalogue Léopold Sédar Senghor*, exposition à la Bibliothèque nationale, 1978.

16. Senghor avait été élu membre associé de cette institution le 23 avril 1971.

17. Joseph Roger de Benoist, *op. cit.*, p. 177.

18. Senghor est élu en même temps que Jacques Soustelle. Les deux hommes avaient étudié dans les années 1930 sous la tutelle du grand ethnologue Paul Rivet. *Le Monde*, 4 juin 1983.

19. Déclaration à Antenne 2, 2 juin 1983, archives INA.

20. Hervé Bourges, *Léopold Sédar Senghor. Lumière noire, op. cit.*, p. 167.

21. *Le Soleil*, 3 juin 1983, archives du journal, Dakar.

22. *Le Monde*, 30 mars 1984.

- [23.](#) Senghor, *Ce que je crois*, *op. cit.*, p. 201.
- [24.](#) Essencerie pour station-service, gouvernance pour l'exercice et les lieux du pouvoir, primatur pour la fonction et les bureaux du Premier ministre.
- [25.](#) Maurice Druon, discours prononcé en l'église Saint-Germain-des-Prés, 29 janvier 2002.
- [26.](#) Jean-Michel Djian, *op. cit.*, p. 68.
- [27.](#) Bertrand Poirot-Delpech, dans *Senghor en son éternité*, *op. cit.*, p. 37-34.
- [28.](#) *Ibid.*
- [29.](#) *Jeune Afrique*, 15 juin 1983.
- [30.](#) L'université Léopold-Senghor d'Alexandrie a pour nom complet « Université internationale d langue française au service du développement africain ».
- [31.](#) Mamadou Dia mourra le 25 janvier 2009 à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans. Pendant se dernières années, il dénoncera le libéralisme économique pratiqué sous la présidence d'Abdoulay Wade, son ancien avocat.
- [32.](#) *Le Monde*, 30-31 décembre 2001.
- [33.](#) « Épitaphe » citée par Pierre Brunel dans *Léopold Sédar Senghor*, coécrit avec Jean-Ren Bourrel et Frédéric Giguët, *op. cit.*, p. 32.
- [34.](#) *Jeune Afrique*, hors-série, janvier 2002.
- [35.](#) *Le Monde*, 31 décembre 2001.
- [36.](#) *Le Monde*, 5 janvier 2002.
- [37.](#) *Le Monde*, 7 janvier 2002.
- [38.](#) Bertrand Poirot-Delpech, dans *Senghor en son éternité*, *op. cit.*, p. 37-34.
- [39.](#) Mathieu Larnaudie, *Les Jeunes Gens*, Grasset, 2018, p. 38.

Épilogue. La poésie pour éternité

- [1.](#) Senghor, « D'autres chants », *Éthiopiennes*, *Œuvre poétique*, *op. cit.*, p. 149.
- [2.](#) Senghor, « Prière aux masques », *Chants d'ombre*, *Œuvre poétique*, *op. cit.*, p. 23.
- [3.](#) Entretien avec Jean-Pierre Elkabbach, cité par Joseph Roger de Benoist, *op. cit.*, p. 186.
- [4.](#) « Épitaphe » citée dans *Léopold Sédar Senghor* par Pierre Brunel, Jean-René Bourrel, Frédéric Giguët, *op. cit.*, p. 32.
- [5.](#) Senghor, « Élégie pour Georges Pompidou », *Œuvre poétique*, *op. cit.*, p. 317.
- [6.](#) Entretien de Senghor avec Édouard-Joseph Maunick, « Les grandes voix de l'Afrique », RFI 1976.
- [7.](#) Senghor, « Je repasse », *Lettres d'hivernage*, *Œuvre poétique*, *op. cit.*, p. 235.
- [8.](#) Armand Guibert, *Léopold Sédar Senghor*, *op. cit.*, p. 107.
- [9.](#) Senghor, « Élégie pour Philippe-Maguilen Senghor (pour orchestre de jazz et chœur polyphonique). À Colette sa mère », *Œuvre poétique*, *op. cit.*, p. 289.

Index

Abbas, Ferhat : [1](#).
Achebe, Chinua : [1](#).
Achille, Louis : [1](#), [2](#).
Achille, Louis-Thomas : [1](#), [2](#), [3](#).
Adenauer, Konrad : [1](#).
Adotevi, Stanislas : [1](#), [2](#), [3](#).
Ailey, Alvin : [1](#).
Aït Ahmed, Hocine : [1](#).
Alaoui, Ahmed : [1](#).
Alduy, Paul : [1](#).
Amorin, François : [1](#).
Apithy, Sourou Migan : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#).
Apollinaire, Guillaume : [1](#), [2](#), [3](#).
Aragon, Louis : [1](#), [2](#), [3](#).
Arboussier, Gabriel d' : [1](#), [2](#).
Armstrong, Louis : [1](#), [2](#).
Attuly, Lionel : [1](#).
Augustin, saint : [1](#).
Aujoulat, Louis-Paul : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#).
Aupiais, Francis : [1](#).
Aurillac, Michel : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#).
Aziza, Mohamed : [1](#).

Badiane (tirailleur) : [1](#).
Badinter, Robert : [1](#), [2](#), [3](#).
Badiou, Alain : [1](#).
Badral, Sira : [1](#).
Bakary, Djibo : [1](#), [2](#).
Baker, Joséphine : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#).
Bakhoum, Gnilane : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#).
Bakhoum, Waali, dit Tokô'Waly : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#).
Balandier, Georges : [1](#), [2](#).
Ballard, Jean : [1](#).
Balzac, Honoré de : [1](#), [2](#), [3](#).

Bamba, Ahmadou : [1](#).
Bao Dai, empereur : [1](#).
Barbey d'Aurevilly, Jules : [1](#).
Barma, Kothj : [1](#).
Barrès, Maurice : [1](#), [2](#), [3](#).
Bathily, Abdoulaye : [1](#).
Baudelaire, Charles : [1](#), [2](#), [3](#).
Baye, Joseph : [1](#).
Baye-Salzmänn, Pierre : [1](#).
Bayet, Albert : [1](#).
Bayle (lieutenant) : [1](#).
Bazin, René : [1](#).
Bechet, Sidney : [1](#).
Beecher Stowe, Harriet : [1](#).
Béhanzin, Louis : [1](#), [2](#), [3](#).
Bel Aïd, Mohamed : [1](#).
Benga, Féral : [1](#).
Ben Yahmed, Béchir : [1](#).
Berger, Gaston : [1](#).
Bergson, Henri : [1](#).
Bernanos, Georges : [1](#).
Bessieux, Jean-Rémi : [1](#).
Beti, Mongo : [1](#).
Bettencourt, André : [1](#).
Betteville, Joséphine Daniel de : [1](#).
Betteville, Marie Thais Daniel de : [1](#).
Béville, Albert, dit Niger, Paul : [1](#), [2](#).
Biarnès, Pierre : [1](#), [2](#).
Biondi, Jean-Pierre : [1](#).
Blondin Diop, Diallo : [1](#).
Blondin Diop, Oumar : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#).
Boileau, Nicolas : [1](#), [2](#).
Boissier-Palun, Léon : [1](#), [2](#).
Boisson, Pierre : [1](#).
Bokassa, Jean Bedel : [1](#).
Bonnetoy, Yves : [1](#).
Bordeaux, Henry : [1](#), [2](#).
Borel, Suzanne, épouse Bidault : [1](#).
Both, Djim : [1](#).
Bouabid, Abderrahim : [1](#).
Boufflers, Stanislas de (chevalier) : [1](#).
Bourges, Hervé : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#).
Bourges, Yvon : [1](#).
Bourguiba, Habib : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#).
Bousquet, Jean : [1](#).
Brandt, Willy : [1](#), [2](#).
Braque, Georges : [1](#).
Brasillach, Robert : [1](#), [2](#).

Breton, André : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#).

Briand, Aristide : [1](#).

Bridier, Manuel : [1](#).

Brissot, Jacques Pierre : [1](#).

Buron, Robert : [1](#).

Cahour, Jacqueline : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#).

Camara, Ousmane : [1](#).

Camus, Albert : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#).

Carde, Jules : [1](#).

Carpot, François : [1](#).

Caullier, Louis : [1](#).

Cendrars, Blaise : [1](#).

Césaire, Aimé : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#), [48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#), [54](#), [55](#), [56](#), [57](#), [58](#), [59](#), [60](#), [61](#), [62](#), [63](#), [64](#), [65](#), [66](#), [67](#), [68](#).

Chaban-Delmas, Jacques : [1](#).

Chagall, Marc : [1](#).

Charles Quint : [1](#).

Cheikh Hamidou Kane : [1](#), [2](#).

Cheikh Tidiane Sy : [1](#), [2](#), [3](#).

Chevrier, Jacques : [1](#), [2](#), [3](#).

Chou En-lai : [1](#).

Cincinnatus : [1](#).

Cissé, Moustapha : [1](#).

Clark, John-Pepper : [1](#).

Claudel, Paul : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#).

Clemenceau, Georges : [1](#), [2](#).

Cocteau, Jean : [1](#).

Cohen, Marcel : [1](#), [2](#).

Cohn-Bendit, Daniel : [1](#).

Colbert, Jean-Baptiste : [1](#), [2](#).

Colin, Paul : [1](#).

Colin, Roland : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#).

Collin, Jean : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#).

Condé, Maryse : [1](#).

Condorcet, Nicolas de : [1](#).

Cook, Mercer : [1](#).

Corneille, Pierre : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#).

Cornut-Gentille, Bernard : [1](#), [2](#), [3](#).

Cosson, Joseph : [1](#), [2](#).

Coty, René : [1](#), [2](#).

Courtois, Jean : [1](#).

Craxi, Bettino : [1](#).

Cresson, André : [1](#).

Cullen, Countee : [1](#), [2](#).

Cunard, Nancy : [1](#).

Dadié, Bernard : [1](#), [2](#).
 Damas, Léon-Gontran : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#).
 Daniel-Rops, Henri Petiot, dit : [1](#).
 Davis, Frank Marshall : [1](#).
 Dawn, Marpessa : [1](#).
 Debré, Michel : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#).
 De Bruyn, Gisèle : [1](#).
 Decour, Jacques : [1](#).
 Decraene, Philippe : [1](#).
 Defferre, Gaston : [1](#), [2](#).
 Delafosse, Maurice : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#).
 Delavignette, Robert : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#).
 Depestre, René : [1](#), [2](#).
 Derain, André : [1](#).
 Descartes, René : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#).
 Desnos, Robert : [1](#), [2](#).
 Dia, Amadou Cissé : [1](#), [2](#).
 Dia, Mamadou : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#), [48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#), [54](#), [55](#), [56](#), [57](#), [58](#), [59](#), [60](#), [61](#), [62](#), [63](#), [64](#), [65](#), [66](#), [67](#), [68](#), [69](#), [70](#), [71](#), [72](#), [73](#), [74](#), [75](#), [76](#), [77](#), [78](#), [79](#), [80](#), [81](#), [82](#), [83](#), [84](#), [85](#), [86](#), [87](#), [88](#), [89](#), [90](#), [91](#), [92](#), [93](#), [94](#), [95](#).
 Diagne, Blaise : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#).
 Diagne, Léopold : [1](#), [2](#).
 Diagne, Marie-Madeleine : [1](#).
 Diagne, Souleye : [1](#).
 Diallo, Jean-Alfred : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#).
 Diallo, Siradiou : [1](#), [2](#).
 Dias, Dinis : [1](#).
 Diatta, Édouard : [1](#).
 Diatta, Viktor : [1](#).
 Dieng, Dior, Catherine : [1](#).
 Dioclétien, empereur : [1](#).
 Dioh, Tié : [1](#).
 Diop, Alioune : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#).
 Diop, Birago : [1](#).
 Diop, Cheikh Anta : [1](#), [2](#), [3](#).
 Diop, Demba : [1](#), [2](#).
 Diop, Majhemout : [1](#), [2](#), [3](#).
 Diop, Obeye : [1](#), [2](#).
 Diori, Hamani : [1](#).
 Diouf, Abdou : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#).
 Diouf, Bara : [1](#).
 Diouf, Bouré : [1](#).
 Diouf, Galanda : [1](#), [2](#).
 Diouf, Ndoof : [1](#).
 Djian, Jean-Michel : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#).
 Domenach, Jean-Marie : [1](#).

Douala Manga Bell, Alexandre : [1](#).
Doumer, Paul : [1](#).
Druon, Maurice : [1](#), [2](#).
Dubois, Léon : [1](#), [2](#), [3](#).
Du Bois, William Edward Burghardt : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#).
Dumont, René : [1](#), [2](#).
Dunham, Katherine : [1](#).
Dyob, Mbaye : [1](#), [2](#).

Eban, Abba : [1](#).
Éboué, Félix : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#).
Éboué, Ginette : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#).
Éboué, Henry : [1](#), [2](#), [3](#).
Éboué, Robert : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#).
El Hadj Ababacar Sy : [1](#).
El Hadj, Falilou Mbacké : [1](#), [2](#), [3](#).
El-Hadj Omar, Omar Tall dit : [1](#), [2](#).
Ellington, Duke : [1](#).
Éluard, Paul : [1](#), [2](#).
Emmanuel, Pierre : [1](#).
Engels, Friedrich : [1](#), [2](#), [3](#).
Erneville, Jacques d' : [1](#).
Ernout, Alfred : [1](#).
Estrées, Jean d' : [1](#).
Étiemble, René : [1](#).

Faidherbe, Louis : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#).
Fall, Amadou : [1](#).
Fall, Aynina : [1](#), [2](#).
Fanon, Frantz : [1](#), [2](#).
Faure, Edgar : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#).
Faure, Élie : [1](#).
Faure, Lucie : [1](#).
Faye, Abdou : [1](#).
Faye, Anna : [1](#).
Faye, Caroline : [1](#).
Faye, Joseph : [1](#).
Fénelon, François Salignac de La Mothe- : [1](#).
Ferro, Marc : [1](#).
Finot, Jean-Louis : [1](#).
Flaubert, Gustave : [1](#).
Flores, Pedro : [1](#).
Foccart, Jacques : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#).
Fofana, Abdoulaye : [1](#).
Fontenelle, Bernard Le Bouyer de : [1](#).
Forster, Isaac : [1](#).
Fourier, Charles : [1](#).
Foyer, Jean : [1](#), [2](#).

Freinet, Célestin : [1](#).

Frobenius, Léo : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#).

Fulgence (frère) : [1](#).

Gaillard, Philippe : [1](#), [2](#), [3](#).

Gandhi, Mohandas Karamchand, dit le Mahatma : [1](#).

Gardet, général Roger : [1](#).

Garvey, Marcus : [1](#).

Gaulle, Charles de : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#), [48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#).

Giacobbi, Paul : [1](#).

Gide, André : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#).

Giraudoux, Jean : [1](#), [2](#).

Giscard d'Estaing, Valéry : [1](#), [2](#).

Gobineau, Arthur de : [1](#).

Goethe, Johann Wolfgang von : [1](#), [2](#), [3](#).

González, Felipe : [1](#).

Gorse, Georges : [1](#), [2](#).

Gratiant, Gilbert : [1](#), [2](#), [3](#).

Grégoire, abbé : [1](#).

Griaule, Marcel : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#).

Grunitzky, Nicolas : [1](#).

Guéhenno, Jean : [1](#).

Gueye, Abbas : [1](#).

Gueye, Boubacar : [1](#).

Gueye, Doudou : [1](#).

Gueye, Lamine : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#).

Guibert, Armand : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#).

Guillabert, André : [1](#), [2](#).

Guillaume le Conquérant : [1](#).

Guillaume, Paul : [1](#).

Guiton, Louis : [1](#).

Guïtton, Jean : [1](#).

Guth, Paul : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#).

Habib, Mohamed el- : [1](#).

Hailé Sélassié (négus) : [1](#).

Hampâté Bâ, Amadou : [1](#), [2](#).

Hazoumé, Paul : [1](#).

Hegel, Georg Wilhelm Friedrich : [1](#), [2](#).

Heidegger, Martin : [1](#).

Henri le Navigateur : [1](#).

Herriot, Édouard : [1](#), [2](#).

Hettier de Boislambert, Claude : [1](#), [2](#).

Hitler, Adolf : [1](#), [2](#).

Hô Chi Minh : [1](#).

Homburger, Liliás : [1](#), [2](#).
Horth, Roberte : [1](#).
Houphouët-Boigny, Félix : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#).
Hughes, Langston : [1](#), [2](#), [3](#).
Hugo, Victor : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#).
Husserl, Edmund : [1](#).
Hymans, Jacques Louis : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#).

Ikor, Roger : [1](#).

Jacquinet, Louis : [1](#), [2](#), [3](#).
Jalabert, Hyacinthe : [1](#).
Jalade, Max : [1](#).
James, Théophile : [1](#), [2](#).
Janot, Raymond : [1](#).
Johnson, James Weldon : [1](#).
Johnson, Lyndon : [1](#).
Jouvet, Louis : [1](#).

Kant, Emmanuel : [1](#).
Kébé, Ibou : [1](#).
Keita, Madeira : [1](#).
Keita, Modibo : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#).
Keita, Soundiata : [1](#).
Kesteloot, Lilyan : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#).
Khiêm, Pham Duy : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#).
Kiejman, Georges : [1](#).
Kim, Tran Dong : [1](#).
King, Martin Luther : [1](#).
Komba Ndoeffène Diouf, roi : [1](#).
Kosciusko-Morizet, Jacques : [1](#).

Lacouture, Jean : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#).
Lagarde, Jean de : [1](#).
Lalouse, père Albert : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#).
Lamartine, Alphonse de : [1](#).
Lambert, Thomas : [1](#), [2](#).
Lang, Jack : [1](#).
Las Casas, Emmanuel de : [1](#).
Lat Dior : [1](#).
Lautréamont, Ducasse, Isidore, dit : [1](#).
La Varende, Jean de : [1](#).
Lebret, père Louis-Joseph : [1](#), [2](#), [3](#).
Lebrun, Albert : [1](#).
Leclerc de Hauteclocque, Philippe : [1](#).
Le Douaron, Guillaume : [1](#).
Leger, Alexis, dit Saint-John Perse : [1](#).

Léger, Fernand : [1](#).
Le Hunsec, Louis : [1](#).
Leiris, Michel : [1](#), [2](#), [3](#).
Lénine, Vladimir Ilitch Oulianov, dit : [1](#).
Léopold, saint : [1](#).
Léopold III : [1](#).
Léro, Étienne : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#).
Lévis-Mirepoix, Antoine de : [1](#).
Lévi-Strauss, Claude : [1](#).
Libermann, François : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#).
Lisette, Gabriel : [1](#).
Lô, Magatte : [1](#), [2](#), [3](#).
Lô, Moustapha : [1](#), [2](#).
Locke, Alain : [1](#), [2](#).
Londres, Albert : [1](#).
Lopes, Henri : [1](#), [2](#).
Louis XIII, roi de France : [1](#).
Louis XIV, roi de France : [1](#).
Louis XV, roi de France : [1](#).
Lübke, Heinrich : [1](#).
Ly, Abdoulaye : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#).
Lyautey, Hubert : [1](#), [2](#).

Macron, Emmanuel : [1](#).
Madaule, Jacques : [1](#).
Makeba, Miriam : [1](#).
Malraux, André : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#).
Maran, René : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#).
Martin du Gard, Maurice : [1](#).
Martin du Gard, Roger : [1](#).
Marx, Karl : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#).
Masson, André : [1](#).
Matisse, Henri : [1](#).
Maupassant, Guy de : [1](#).
Maurel, Hilaire : [1](#).
Mauss, Marcel : [1](#), [2](#), [3](#).
Mayer Daniel : [1](#).
Mazières, Jeanne : [1](#).
Mbaye, Joseph : [1](#), [2](#), [3](#).
Mbaye, Kéba : [1](#).
M'Bow, Amadou-Mahtar : [1](#), [2](#).
McKay, Claude : [1](#), [2](#), [3](#).
Meir, Golda : [1](#).
Meissa Waly Dione, roi : [1](#), [2](#), [3](#).
Mendès France, Pierre : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#).
Ménil, René : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#).
Merle, Robert : [1](#).
Messmer, Pierre : [1](#), [2](#), [3](#).

Milhaud, Darius : [1](#).
Mitterrand, François : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#).
Mohammed V (roi) : [1](#).
Mollet, Guy : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#).
Monnerot, Jules-Marcel : [1](#), [2](#).
Monnerville, Gaston : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#).
Monod, Théodore : [1](#), [2](#).
Montaigne, Michel de : [1](#).
Montesquieu, Charles Louis de Secondat de : [1](#).
Montherlant, Henry de : [1](#).
Mounier, Emmanuel : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#).
Mourlan, Adrien : [1](#).
Mourlan, Louise : [1](#).
Moutet, Marius : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#).
Mphalele, Ézéchiél : [1](#).
Musset, Alfred de : [1](#).
Mussolini, Benito : [1](#).

Napoléon I^{er} : [1](#), [2](#).
Napoléon III : [1](#).
Nardal, Andrée : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#).
Nardal, Jane : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#).
Nardal, Paulette : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#).
Nasser, Gamal Abdel : [1](#).
Naville, Pierre : [1](#).
Ndiaye, Edmond : [1](#).
Ndiaye, Joseph : [1](#).
N'diaye, Marône : [1](#), [2](#).
Ndiaye, Valdiodio : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#).
Nehru, Jawaharlal : [1](#).
Ngangou, dite Ngâ : [1](#), [2](#).
Ngom, Ousmane : [1](#).
Niasse, Moustapha : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#).
Nkrumah, Kwame : [1](#), [2](#).

Ouologuem, Yambo : [1](#).
Ousmane, Sembène : [1](#), [2](#).

Palme, Olof : [1](#).
Pascal, Blaise : [1](#).
Péguy, Charles : [1](#), [2](#), [3](#).
Pépin, Anne : [1](#).
Pereira, capitaine Faustin : [1](#), [2](#).
Perroux, François : [1](#), [2](#), [3](#).
Pétain, Philippe (maréchal) : [1](#).
Peyrefitte, Alain : [1](#).
Pflimlin, Pierre : [1](#), [2](#).
Pham Van Dong : [1](#).

Philip, André : [1](#).
Picasso, Pablo : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#).
Pichl, Walter : [1](#), [2](#), [3](#).
Pivert, Marceau : [1](#).
Platon : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#).
Pleven, René : [1](#), [2](#).
Poirot-Delpech, Bertrand : [1](#), [2](#).
Pompidou, Claude, née Cahour : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#).
Pompidou, Georges : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#).
Postal, Raymond : [1](#), [2](#).
Prat, Aristide : [1](#), [2](#), [3](#).
Prat, Jean : [1](#).
Price-Mars, Jean : [1](#), [2](#).
Protet, Léopold : [1](#), [2](#).
Proudhon, Pierre Joseph : [1](#).
Proust, Marcel : [1](#), [2](#).
Pujol, Robert : [1](#), [2](#), [3](#).

Queffélec, Henri : [1](#), [2](#), [3](#).

Rabearivelo, Jean-Joseph : [1](#), [2](#).
Rabemananjara, Jacques : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#).
Racine, Jean : [1](#), [2](#), [3](#).
Raitz, Ella : [1](#).
Ramadier, Paul : [1](#).
Raynal, abbé : [1](#).
Reclus, Onésime : [1](#).
Reverdy, Pierre : [1](#).
Revert, Eugène : [1](#).
Richelieu, Armand Jean Du Plessis de (cardinal) : [1](#).
Rimbaud, Arthur : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#).
Rivet, Paul : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#).
Robeson, Paul : [1](#).
Robespierre, Maximilien de : [1](#).
Rommel, général Erwin : [1](#).
Roosevelt, Eleanor : [1](#).
Roubaud, Alphonse : [1](#), [2](#).
Rous, Jean : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#).
Rousset, David : [1](#).

Sabran, Éléonore de : [1](#).
Sadji, Abdoulaye : [1](#).
Saint-Pierre, Michel de : [1](#).
Sainville, Léonard : [1](#).
Sajous, Léo : [1](#).
Sané, Gabriel : [1](#).
Sankalé, Marc : [1](#), [2](#).

Santos, Anani : [1](#).
Sarr, Ibrahima : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#).
Sarraud, Albert : [1](#).
Sartre, Jean-Paul : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#).
Scapini, Georges : [1](#), [2](#).
Scheck, Raffael : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#).
Schœlcher, Victor : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#).
Schumann, Maurice : [1](#), [2](#).
Seck, Assane : [1](#), [2](#), [3](#).
Seck, Douda : [1](#).
Segalen, Victor : [1](#).
Sékou Touré, Ahmed : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#).
Senghor, Basile Diogoye : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#).
Senghor, Charles : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#).
Senghor, Colette, née Hubert : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#).
Senghor, Diene : [1](#).
Senghor, Dior : [1](#).
Senghor, Francis Arfang : [1](#), [2](#).
Senghor, Guy-Waly : [1](#), [2](#).
Senghor, Hélène : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#).
Senghor, Henri : [1](#), [2](#).
Senghor, Lamine : [1](#), [2](#).
Senghor, Philippe-Maguilen : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#).
Senghor, René : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#).
Seydou N'Daw, Ibrahima : [1](#).
Sihanouk, Norodom : [1](#), [2](#).
Sissoko, Fily Dabo : [1](#).
Soares, Mário : [1](#).
Socé Diop, Ousmane : [1](#), [2](#), [3](#).
Soulages, Pierre : [1](#), [2](#).
Soumaré, colonel Abdoulaye : [1](#), [2](#), [3](#).
Soupault, Philippe : [1](#).
Soustelle, Jacques : [1](#).
Sow, Fatou : [1](#).
Soyinka, Wole : [1](#), [2](#), [3](#).
Stoetzel, Jean : [1](#).
Sukarno, président : [1](#).
Sy, Abdoul Aziz : [1](#).

Tall, Alioune : [1](#), [2](#), [3](#).
Tall, Papa Ibra : [1](#).
Tall, Seydou Nourou : [1](#).
Tchicaya, Jean-Félix : [1](#).
Teilhard de Chardin, Pierre : [1](#), [2](#).
Teitgen, Pierre-Henri : [1](#), [2](#), [3](#).
Tell, Eugénie, épouse Éboué : [1](#).
Thiam, Habib : [1](#).
Thiandoum, Mgr Hyacinthe : [1](#).

Thibaud, Paul : [1](#), [2](#).
Thomas d'Aquin, saint : [1](#).
Tillon, Charles : [1](#).
Tirolien, Guy : [1](#), [2](#), [3](#).
Toomer, Jean : [1](#).
Touré, Bachir : [1](#).
Towa, Marcien : [1](#).
Trichet, Jean : [1](#), [2](#).
Trichet, Jean-Claude : [1](#).
Tsiranana, Philibert : [1](#), [2](#).
Tzara, Tristan : [1](#), [2](#).

Vaillant, Janet G. : [1](#), [2](#).
Valantin, Christian : [1](#), [2](#).
Valéry, Paul : [1](#), [2](#).
Van Vollenhoven, Joost : [1](#).
Vauvenargues, Luc de Clapier, marquis de : [1](#).
Verdier, Robert : [1](#).
Vigny, Alfred de : [1](#).
Virgile : [1](#), [2](#).
Vlaminck, Maurice de : [1](#).
Voltaire : [1](#).
Vorster, Jean : [1](#).

Wade, Abdoulaye : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#).
Wibaux, Fernand : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#).
Williams, Marion : [1](#).
Wright, Richard : [1](#), [2](#).

Yandé Diop, Christiane : [1](#), [2](#), [3](#).
Youlou, abbé Fulbert : [1](#).

Zeller, Fred : [1](#).
Zola, Émile : [1](#).

Suivez toute l'actualité des Éditions Perrin sur
www.editions-perrin.fr

PERRIN

Nous suivre sur



Sommaire

[Couverture](#)

[Titre](#)

[Du même auteur](#)

[Copyright](#)

[Prologue. L'enfant-roi](#)

[1. Sangs mêlés](#)

[*Une goutte de sang portugais*](#)

[*Celui qui ne peut être humilié*](#)

[*Rejeton mandingue en terre sérère*](#)

[*Basile Senghor, chrétien polygame*](#)

[2. La « vieille » colonie](#)

[*Saint-Louis, capitale métisse*](#)

[*La grande déportation*](#)

[*Le triomphe de l'arachide*](#)

[*Faidherbe, fondateur du Sénégal moderne*](#)

[*Citoyens et sujets*](#)

[3. Entre la mère et l'oncle](#)

[*Tokô Waly, maître de connaissances et de sagesse*](#)

[*Une maison familiale surpeuplée*](#)

[*Récits, rituels et palabres*](#)

Deux fois minoritaire

4. L'école des Blancs

La découverte du catholicisme

« Faites-vous nègres avec les nègres ! »

À Ngasobil, « le puits de pierre »

En compagnie du frère Fulgence

Apprendre trois langues

Les « nouvelles de la guerre »

Circoncis à Djilor

Hélène, seconde mère

5. Une vocation contrariée

Au petit séminaire

Émerveillé par Dakar

Premier en tout

Fauteur de troubles

Interdit de sacerdoce

Un désir de revanche

Brillant bachelier

Le grand départ

6. Louis-le-Grand

L'entrée en hypokhâgne

Une discipline salubre

Assoiffé de lectures

La messe du dimanche

L'ami Pham Duy Khiêm

7. Ghor et Georges

Trois amis pensionnaires

Le « bûcheur » et le dilettante

Vagabondages intellectuels

La conversion au socialisme

« Vive le roi ! Vive le rat ! »

Vacances en Touraine

L'échec au concours de Normale

8. Césaire, « deux fois Aimé »

Coup de foudre amical

Un Martiniquais en colère

Fraternité d'âme

L'Afrique révélée à Césaire

Léon-Gontran Damas, le Guyanais bohème

9. La mode nègre

Huit millions de visiteurs à l'Exposition coloniale

La biguine et les jazz-bands

Le Goncourt pour un « roman nègre »

Nègre, avec un N majuscule

10. Du côté de Clamart

Thé à l'anglaise chez les sœurs Nardal

La Revue du monde noir

Une âme occidentale dans une « peau scandaleuse »

Les Nègres américains, « une révélation »

Le tam-tam pleure, le tam-tam rit

Le cri de colère de Légitime Défense

11. Le premier Africain agrégé

Réveil au chant des oiseaux

Naturalisé français

Voyage en Grèce

Ethnologie et surréalisme

Soldat à Verdun

12. À l'aube de la négritude

L'Étudiant noir

Ni asservissement, ni assimilation

Posture apolitique

Déception amoureuse

13. Professeur en Touraine

Avec les Pompidou à Château-Gontier

Pédagogue d'avant-garde

Cours du soir pour les ouvriers

Dans l'élan du Front populaire

Aller-retour vers Paris

14. La négritude-ghetto

« Nègre » plutôt que « Noir »

L'enseignement de Delafosse

Ébloui par Léo Frobenius

« Civilisés jusqu'à la moelle des os ! »

L'ombre de l'idéologie nazie

Faust à visage d'ébène

15. « Je déchirerai les rires Banania »

Mordre d'une dent dure

Négritude subjective et objective

Coup d'éclat à Dakar

Plaidoyer pour le bilinguisme

Un discours à Paris

Habileté politique

16. L'art du verset

Non à l'alexandrin, oui à Claudel

Tissus d'images symboliques

Le règne du tam-tam

Mots-outils et mots-ciment

Du bon usage de la monotonie

Et tu redis mon nom : Senghor

« Premier jet, jet nègre »

La « fureur sacrée »

17. Émotion nègre, raison hellène

« Mon prof est un roi nègre ! »

Ce que l'homme noir apporte

Je danse l'Autre, donc je suis

Les pigments de Léon-Gontran Damas

Le Cahier de Césaire

Le grand cri nègre

18. Prisonnier de guerre

Deux ponts sur la Loire

« Ils vont nous fusiller »

« Non, ce n'est pas du charbon ! »

Marraines de guerre

La faim et les poux

« L'Europe m'a broyé »

L'ami autrichien

Avec Platon et Goethe

19. Dans Paris occupé

Le foyer étudiant du boulevard Saint-Germain

Le « Cercle du Père Diop »

Prudent, sérieux et travailleur

Avec les intellectuels et les artistes

La France libre en Afrique

Dans la Résistance

La conférence de Brazzaville

20. « Tombé » en politique

Le drame de Tyaroye

Membre de la commission Monnerville

Retour au Sénégal

L'offre de Lamine Gueye

La première victoire électorale

21. L'entrée au Palais-Bourbon

Le premier discours

Basculement à droite

L'indépendance « par tous les moyens »

Pour une « Union française » fédérale

Mariage mondain à Asnières

Un amour éphémère

Naissance du RDA sans Senghor

22. Le député de la brousse

À l'écoute des paysans

Défenseur des opprimés

Attaque en règle contre le parti

Première rencontre avec de Gaulle

« Mon cher Mollet »

Naissance du BDS

23. Le « cadeau » de Sartre

Chants d'ombre

Hosties noires

Naissance de Présence africaine

« Un grand trou » dans la carte du monde

« Orphée noir », préface retentissante

Torches noires et lampions blancs

La négritude, phénomène transitoire ?

Une prestigieuse caution

24. Éloge du métissage

Une double loyauté

Va-et-vient mental

Teilhard de Chardin l'illumine

« Il m'a rendu la foi... »

25. Rouges contre verts

La couleur du prophète et de l'espérance

Un brillant échec

Le soutien des marabouts

« C'est toi Sédar ? Tu gagneras ! »

Une victoire par KO

26. Pour une République fédérale

BDS-RDA, l'occasion manquée

Député « non ministrable »

La dénonciation du Pacte colonial

27. La bataille de la loi-cadre

Le Maghreb en urgence

Les tam-tams de Bandung

Ni uniforme, ni carcan

Le triomphe de janvier 1956

Un combat d'arrière-garde

« Joujoux et sucettes »

28. Le rendez-vous de la Sorbonne

La princesse de Belborg

Le dilemme de Chaka

Le vœu comblé d'Alioune Diop

Débats tumultueux dans l'amphithéâtre Descartes

Américains avant d'être noirs

29. L'autonomie en question

Dakar promu capitale

Pas de parti africain unifié

Retarder l'indépendance

Inquiet pour l'Algérie

Mariage avec Colette Hubert

30. De Gaulle entre en scène

Houphouët, éternel rival

Le Général choisit son camp

Senghor mis en minorité à Cotonou

Bataille autour du cahier rouge

Autodétermination dans la communauté

Senghor et Dia snobent de Gaulle

« Si vous voulez l'indépendance, prenez-la ! »

31. « Restez avec nous, car il se fait tard ! »

Tête-à-tête pathétique en Normandie

Le « oui » des marabouts

Triomphe pour la Constitution

La république proclamée

Éphémère fédération à quatre

Houphouët contre-attaque

« Je vous aiderai... »

Avec l'accord et l'appui de la France

32. Le Mali éclate

Les accords franco-maliens de Matignon

Les fleurs fanées d'Houphouët

Modibo Keita fait la leçon à Senghor

Vers l'affrontement

Sagaies, gourdins et coupe-coupe

33. Les deux présidents

Différences de style

Faire entendre la voix du Sénégal

Le socialisme en marche

La bataille de l'arachide

Des rapports moins familiers

Luttes de clans

34. La mort d'une amitié

La confiance s'étiole

« Dia est capable de tout ! »

La primauté du parti

Les gendarmes investissent l'Assemblée

Message à la nation

Le sang-froid de Senghor

« En pyjama, ma Constitution à la main... »

35. Cruelle justice

Une version officielle trop simpliste

Un réquisitoire modéré

Détention à perpétuité

Critiques en France contre Senghor

Une longue médiation

Onze ans, trois mois et dix jours

36. « Une seule tête sous un même bonnet »

Un parti « unifié »

Une journée sanglante

Sus à la corruption !

Pas d'africanisation au rabais

37. Le discours et la méthode

Une minutieuse hygiène de vie

Le désintérêt pour l'argent

Ponctualité et politesse

Éternel pédagogue

« Moi y en avoir aucun mérite... »

38. « Bandung artistique » à Dakar

« Le destin d'un continent... dans ses mains périssables »

Six cents œuvres rassemblées au « Musée dynamique »

L'art nègre réhabilité

Déchiffrer les œuvres

39. La langue française, « ce merveilleux outil »

« Écoutez donc... les grandes orgues »

Une arme miraculeuse

Concordance des temps

40. Feu sur la négritude

« Une nuit où tous les chats sont gris... »

Une idéologie de la domination

Le pardon, « péché mortel »

Senghor, Césaire, amis jusqu'au bout

Le mea-culpa des anciens dénigreur

41. Un pouvoir sans partage

La toute-puissance des confréries

Ménager la susceptibilité des marabouts

Les premières exécutions capitales

Nouveau triomphe électoral

42. « Mai 1968 » à Dakar

Une grève politique

Les syndicats entrent en scène

État d'urgence et couvre-feu

La mort de Lamine Gueye

Timide mea-culpa

Gros chahut à Francfort

43. Le maître et son disciple

Régime présidentiel « déconcentré »

Un jeune Premier ministre

« Sauter » une génération

Pompidou à Dakar

Rajeunissement du personnel politique

L'affaire Blondin Diop

Dia à Senghor : « Embrassons-nous »

44. Ancrer la démocratie

La naissance du PDS, « parti de contribution »

Abdoulaye Wade, opposant en chef

L'instauration du tripartisme

Abdou Diouf, dauphin désigné

Le multipartisme s'enracine

Campagne électorale dans le Sine Saloum

45. Tous les souffles du monde

Un vieux rival, Houphouët-Boigny

Bons offices

Monsieur Francophonie

Consécration à Versailles

46. Le renoncement

Le passage du flambeau présidentiel

Un pied de nez aux despotes

Un goût d'amertume

La mort de Philippe-Maguilen

47. Vieillesse normande

Expert en « normandité »

Un nouveau deuil

[*« Je dis ton nom, Senghor... »*](#)

[*Un académicien modèle*](#)

[*« Vauvenargues aurait dit... »*](#)

[*Liberté, en cinq volumes*](#)

[*Funérailles à Dakar*](#)

[*La faute de la France*](#)

[*La « promotion Senghor »*](#)

[Épilogue. La poésie pour éternité](#)

[Chronologie](#)

[Bibliographie](#)

[Remerciements](#)

[Notes](#)

[Index](#)